

**LE RÔLE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LES  
DYNAMIQUES SOCIOÉCONOMIQUES LOCALES**  
**Construction d'un modèle d'analyse  
et comparaison intra-européenne**

**THÈSE**

pour obtenir le grade de

**Docteur en Sciences Économiques**

Présentée et soutenue publiquement par

**Oana AILENEI**

le 22 octobre 2007

Sous la direction de :

**M. Frank MOULAERT**, Professeur USTL - Université de Newcastle upon Tyne.

**JURY :**

Mme. **Isabel ANDRÉ**, Professeur, Alameda da Universidade, Portugal.

Mme. **Marthe NYSENS**, Professeur, Université Catholique de Louvain, Belgique.

M. **Abdel-Ilah HAMDOUCH**, Maître de conférences, Université de Lille 1, France.

M. **Frank MOULAERT**, Professeur, Université de Lille 1 - Newcastle University (UK).

*À mes grands parents*

## REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à mon directeur de thèse, Frank Moulaert, professeur à l'Université de Newcastle (Royaume-Uni), dont les orientations, le soutien et l'encouragement m'ont permis de mener à bien cette recherche. Je tiens également à le remercier pour la confiance et la sympathie qu'il m'a témoigné au cours de ces années de thèse. Par ailleurs, la possibilité de travailler dans le cadre du projet de recherche Social Innovation and Governance Community Building (SINGOCOM, 6<sup>e</sup> Programme-Cadre de l'Union Européenne, 2001-2004) sous sa direction m'a offert un cadre de réflexion enrichissant pour mener à bien mon étude de terrain.

Mes remerciements s'adressent aussi aux membres du jury qui ont accepté d'évaluer mon travail. Merci à Abdel Hamdouch, maître de conférences à l'Université des Sciences et Technologies de Lille (France), d'avoir accepté de présider le jury de cette thèse, et à Marthe Nyssens, professeur du Département d'économie de l'Université Catholique de Louvain (Belgique) et à Isabel André, professeur du Département de Géographie de l'Université d'Alameda (Portugal), d'avoir accepté d'être les rapporteurs de ce manuscrit.

Je remercie le Ministère de la recherche qui m'a accordé une allocation de recherche durant les trois premières années de thèse, ainsi qu'à mon laboratoire d'accueil, le CLERSÉ (Université des Sciences et Technologies de Lille). Le poste d'ATER (Attaché Temporaire à l'Enseignement et à la Recherche) à la Faculté des Sciences Économiques de Lille, ainsi que celui de chargée de recherche (Contrat Plan État - Région Nord-Pas de Calais) m'ont été précieux pour pouvoir terminer cette thèse dans les meilleures conditions. Je tiens aussi à remercier l'IFRÉSI et son personnel pour son accueil et pour les excellentes conditions de travail dont j'ai pu bénéficier.

Mes remerciements vont ensuite aux habitants du quartier de l'Epeule qui ont accepté de collaborer à l'enquête par questionnaire, ainsi qu'à tous ceux qui ont participé aux entretiens : Vincent Boutry (directeur de l'association Alentour jusqu'à 2003), Mehdi Berrabah (directeur de l'association Astuce), Eric Verbrackel (co-président du comité de quartier de l'Epeule), Jean-Loup Andès (ancien président d'AME Services et président du conseil d'administration d'Alentour à partir de 1999), Boujamah El Houari (directeur de l'association Alentour à partir de 2003), Patricia Demunter (présidente de l'Épicerie solidaire de l'Epeule), Gwenaëlle Bourrat (chef de projet Politique de la ville pour le secteur Roubaix Ouest), Georges Voix (directeur de l'Observatoire Urbain à la Mairie de Roubaix), Jean-Luc Simon (chargé des problèmes de citoyenneté et de démocratie locale à la Mairie de Roubaix), Michel Caron (maire de la mairie de quartier Roubaix Ouest) et Robin Didier (secrétaire de la mairie de quartier).

Je remercie également mes chers collègues avec qui j'ai pu discuter et échanger : Delphine Ancien, Mariana Antohi, Violeta Antohi, Iratxe Calvo, Etienne Christiaens, Christelle Guiboumou, Damien Cassan, Bruno Laffort, Abid Mehmood, Catherine Négroni, Michel Noléo, Jacques Nussbaumer, Constanza Parra, Zhu Kai, Thomas Werquin. Un grand merci à Alexandre Léné pour ses commentaires et corrections de français, à Lise Périno pour sa participation à l'étude de terrain menée à Roubaix. Je tiens à remercier très sincèrement Bénédicte Lefebvre, ingénieur de recherche au CLERSÉ-CNRS, qui, outre sa participation à l'enquête de terrain, m'a aidée par ses conseils, ses corrections et son aide précieuse.

Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à Aldric Leborgne et à mes amis de Lille ou de loin, dont le soutien m'a permis d'avancer tout au long de ce parcours : Elena Alboi-Sandru, Liliana Apetroaiei, Cosmin Coman, Mariana Cristache, Dominique Gellez, Dan Lungu, Loredana Marinescu, Carmen Maxim, Alina Minea, Georgiana Surpateanu, Darius Vizireanu, Bogdan Vulturescu.

Merci aussi à ma sœur, Roxana, à mes parents, et tout particulièrement à mes grands parents, pour leur grande générosité et leur soutien sans faille tout au long de ma vie.

## TABLE DE MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	3
TABLE DE MATIÈRES .....	5
LISTE DES FIGURES .....	6
LISTE DES PHOTOS .....	6
LISTE DES TABLEAUX .....	7
LISTE DES ANNEXES .....	8
LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	9
<b>0 - INTRODUCTION GÉNÉRALE .....</b>	<b>13</b>
0.1 - Problématique générale.....	13
0.2 - Cadre méthodologique .....	19
0.3 - Question principale, thèse et étapes de la recherche.....	28
<b>PREMIÈRE PARTIE - CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE .....</b>	<b>34</b>
Introduction .....	34
<b>CHAPITRE 1 - LES TROIS CONCEPTS CLES MIS EN JEU : ECONOMIE SOCIALE, CAPITAL SOCIAL ET GOVERNANCE LOCALE .....</b>	<b>36</b>
Introduction .....	36
Section 1.1 - L'économie sociale.....	37
Section 1.2 - Le capital social.....	62
Section 1.3 - La gouvernance locale.....	84
Conclusion du chapitre .....	101
<b>CHAPITRE 2 - LES DYNAMIQUES SOCIOECONOMIQUES LOCALES : EXCLUSION SOCIALE, DEVELOPPEMENT LOCAL, INNOVATION SOCIALE .....</b>	<b>103</b>
Introduction .....	103
2.1 - L'exclusion sociale.....	104
2.2 - Le développement local : évolutions idéologiques et conceptuelles .....	117
2.3 - Les approches alternatives de développement (années 1980-1990) et le concept d'innovation sociale .....	127
Conclusion du chapitre .....	141
<b>DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE EMPIRIQUE .....</b>	<b>144</b>
Introduction .....	144
<b>CHAPITRE 3 - ROLE DE L'ECONOMIE SOCIALE SOUS L'ANGLE DE L'INNOVATION SOCIALE.....</b>	<b>146</b>
Introduction .....	146
3.1 - Le cadre d'analyse de l'innovation sociale à l'échelle locale : le modèle ALMOLIN.....	146
3.2 - Les caractéristiques et les dynamiques d'innovation sociale au sein des seize cas SINGOCOM.....	162
3.3 - L'analyse comparative de six initiatives d'économie sociale.....	172
Conclusion du chapitre .....	202
<b>CHAPITRE 4 - DYNAMIQUES D'EXCLUSION, D'INCLUSION ET D'INNOVATION SOCIALE DANS LE QUARTIER DE L'EPEULE A ROUBAIX. ÉTUDE DE CAS : L'ASSOCIATION ALENTOUR.....</b>	<b>206</b>
Introduction .....	206
4.1 - Le méthodologie de la recherche de terrain.....	207
4.2 - Le contexte général de l'étude : la ville de Roubaix .....	214
4.3 - Les dynamiques d'exclusion dans le quartier de l'Epeule.....	236
4.4 - Les dynamiques d'inclusion sociale.....	276
Conclusion du chapitre .....	300
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>307</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>314</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>345</b>

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 - Le « new institutionalism » et la « nouvelle économie institutionnelle » .....	24
Figure 2 - Les quatre étapes de l'analyse .....	32
Figure 3 - Les étapes de l'analyse théorique .....	35
Figure 4 - Un modèle intégré de gouvernance urbaine .....	96
Figure 5 - Les trois niveaux de l'analyse empirique .....	144
Figure 6 - Modèle ALMOLIN pour l'analyse de l'innovation sociale .....	157
Figure 7 - Arts Factory (Cardiff, Pays de Galles) .....	175
Figure 8 - Associazione Quartieri Spagnoli (Naples, Italie) .....	1
Figure 9 - Olinda (Milan, Italie) .....	177
Figure 10 - Alentour (Roubaix, France) .....	178
Figure 11 - BOM (Anvers, Belgique) .....	179
Figure 12 - Leoncavallo (Milan, Italie) .....	180
Figure 13 - Le modèle pour l'analyse de l'économie sociale sous l'angle de l'innovation sociale .....	203
Figure 14 - Méthodes de l'enquête de terrain .....	208
Figure 15 - Région Nord - Pas de Calais (carte) .....	214
Figure 16 - La métropole lilloise et ses frontières variables (carte) .....	215
Figure 17 - Quartier de l'Epeule (carte) : découpage administratif (bleu) et découpage large (rouge) .....	237
Figure 18 - Quartiers et secteurs de Roubaix. Roubaix Ouest : Epeule-Trichon et Fresnoy-Mackellerie (carte) .....	238
Figure 19 - Population de Roubaix selon l'origine culturelle de la personne de référence .....	244
Figure 20 - Capital social institutionnel et gouvernance locale .....	254
Figure 21 - Échelles et structures interférant dans la gouvernance du quartier de l'Epeule .....	255
Figure 22 - La Politique de la ville : des procédures institutionnelles verticales aux relations contractuelles entre l'État et les autorités locales .....	278
Figure 23 - Articulations des concepts-clé .....	308
Figure 24 - Arts Factory (Ferndale, Pays de Galles) .....	355
Figure 25 - Quartieri Spagnoli (Naples, Italie) .....	365
Figure 26 - Localisation du cas Olinda (Milan, Italie) .....	376
Figure 27 - Localisation du cas Alentour (quartier de l'Epeule, Roubaix, France) .....	386
Figure 28 - Localisation du cas BOM (Anvers, Belgique) .....	392
Figure 29 - Localisation du cas Leoncavallo (Milan, Italie) .....	400
Figure 30 - Les principaux « acteurs » du développement de Lille Métropole en 2000 .....	434

## LISTE DES PHOTOS

Photo 1 - Courée rénovée dans le quartier de l'Epeule .....	217
Photo 2 - Quartier d'Alma à Roubaix .....	221
Photo 3 - Marché aux puces dans le quartier de l'Epeule .....	262
Photo 4 - Carrefour dans le quartier de l'Epeule .....	263
Photo 5 - Groupe d'HLM (rue de Wasquehal, quartier de l'Epeule) .....	265
Photo 6 - Siège central d'Arts Factory .....	357
Photo 7 - Le centre de jeunesse (Associazione Quartieri Spagnoli) .....	368
Photo 8 - Activité d'insertion (Associazione Quartieri Spagnoli) .....	369
Photo 9 - La crèche des mères (Associazione Quartieri Spagnoli) .....	371
Photo 10 - L'entrée principale (Olinda) .....	378
Photo 11 - Le signe de la paix (Olinda) .....	379
Photo 12 - Régisseur d'Alentour (Parc du Brondeloire) .....	389
Photo 13 - Nicole Geldolf, la directrice du restaurant solidaire Univers .....	391
Photo 14 - Petroleum Zuid - CEON Building - OPLEIDING installateur duurzaam energiegebruik .....	394
Photo 15 - Buurtbetrokkenheid - DROMEN DRIJVEN NAAR DE STAD .....	395

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Caractéristiques du paradigme institutionnel.....	26
Tableau 2 - L'économie sociale : l'imbroglio terminologique.....	46
Tableau 3 - Les trois niveaux d'analyse du capital social.....	74
Tableau 4 - Idéaux types des modes de gouvernance urbaine.....	97
Tableau 5 - Sphères sociétales de manifestation de l'exclusion sociale.....	108
Tableau 6 - Les trois catégories idéales-typiques d'État social.....	111
Tableau 7 - Caractéristiques des modèles territoriaux d'innovation.....	132
Tableau 8 - Dimensions d'ALMOLIN.....	158
Tableau 9 - Les seize études de cas SINGOCOM.....	163
Tableau 10 - Phénomènes d'exclusion à l'origine des initiatives socialement innovantes.....	166
Tableau 11 - Sources d'inspiration des initiatives socialement innovantes.....	167
Tableau 12 - Ressources mobilisées et contraintes identifiées.....	169
Tableau 13 - Types de comparaison.....	172
Tableau 14 - La distinction idéal-typique entre analyses par les cas et par les variables.....	173
Tableau 15 - Forme organisationnelle et statut juridique des initiatives.....	181
Tableau 16 - Année de création formelle des structures.....	186
Tableau 17 - Échelles territoriales des initiatives.....	188
Tableau 18 - Dynamiques d'exclusion sociale dans les études de cas.....	189
Tableau 19 - Besoins adressés par les organisations d'économie sociale.....	190
Tableau 20 - Dynamiques d'inclusion sociale.....	191
Tableau 21 - Types d'innovation sociale.....	191
Tableau 22 - Sources d'inspiration des initiatives d'économie sociale.....	192
Tableau 23 - Identité locale et la culture de l'action collective.....	193
Tableau 24 - Dynamiques organisationnelles et institutionnelles.....	194
Tableau 25 - Ressources productives et créatives mobilisées.....	196
Tableau 26 - Contraintes identifiées.....	200
Tableau 27 - Relations avec le monde extérieur.....	201
Tableau 28 - Taille de l'échantillon.....	209
Tableau 29 - Représentativité de l'enquête par rapport à la population des sous-quartiers de l'Epeule.....	210
Tableau 30 - Représentativité de l'enquête par rapport à la population de l'Epeule selon le type d'habitat (collectif ou individuel).....	210
Tableau 31 - Les principales caractéristiques de l'échantillon et sa représentativité par rapport au quartier et à la commune.....	212
Tableau 32 - Profils type des habitants : une mémoire « mille-feuilles ».....	223
Tableau 33 - Participation au vote des habitants de l'Epeule (104 répondants).....	240
Tableau 34 - Statistiques clé : Epeule/Roubaix/Lille.....	242
Tableau 35 - Situation professionnelle du chef du ménage.....	243
Tableau 36 - Répartition des ménages enquêtés selon l'origine culturelle.....	245
Tableau 37 - Instances de la gouvernance locale interférant dans le quartier.....	260
Tableau 38 - Lieu de travail des actifs ayant une activité professionnelle selon l'âge.....	267
Tableau 39 - Hiérarchie des problèmes liés au quartier selon l'origine culturelle (285 réponses).....	272
Tableau 40 - Principaux courants de la sociologie économique.....	346
Tableau 41 - Fiche générale Arts Factory.....	356
Tableau 42 - Chronologie du cas Arts Factory.....	356
Tableau 43 - Dimensions d'ALMOLIN dans l'étude de cas Arts Factory (Cardiff, Pays de Galles).....	361
Tableau 44 - Fiche générale Associazione Quartieri Spagnoli.....	366
Tableau 45 - Chronologie du cas Associazione Quartieri Spagnoli.....	366
Tableau 46 - Dimensions d'ALMOLIN dans l'étude de cas Associazione Quartieri Spagnoli (Naples, Italie).....	374
Tableau 47 - Fiche générale Olinda.....	377
Tableau 48 - Chronologie du cas Olinda.....	377
Tableau 49 - Dimensions d'ALMOLIN dans l'étude de cas Olinda (Milan, Italie).....	384
Tableau 50 - Fiche générale Alentour.....	387
Tableau 51 - Chronologie du cas Alentour.....	387
Tableau 52 - Fiche générale BOM.....	393
Tableau 53 - Chronologie du cas.....	393
Tableau 54 - Dimensions d'ALMOLIN dans l'étude de cas BOM (Anvers, Belgique).....	399
Tableau 55 - Fiche générale Centro Sociale Leoncavallo.....	401
Tableau 56 - Chronologie du cas.....	401

<i>Tableau 57 - Dimensions d'ALMOLIN dans l'étude de cas Leoncavallo (Milan, Italie).....</i>	<i>405</i>
<i>Tableau 58 - Lieu de travail des actifs ayant une activité professionnelle selon le milieu socioprofessionnel...</i>	<i>428</i>
<i>Tableau 59 - Lieu de travail des actifs ayant une activité professionnelle selon l'âge du répondant.....</i>	<i>428</i>
<i>Tableau 60 - La possession d'une (ou plusieurs) voiture(s) selon la situation professionnelle du chef du ménage .....</i>	<i>428</i>
<i>Tableau 61 - Lieu des courses selon l'âge de la personne interviewée.....</i>	<i>429</i>
<i>Tableau 62 - Lieux des sorties selon l'activité professionnelle (ou non) des répondants .....</i>	<i>429</i>
<i>Tableau 63 - La présence de la famille dans le quartier selon les origines culturelles .....</i>	<i>430</i>
<i>Tableau 64 - La présence de la famille dans le quartier selon le milieu socioprofessionnel.....</i>	<i>430</i>
<i>Tableau 65 - Contacts dans le quartier selon l'origine culturelle .....</i>	<i>430</i>
<i>Tableau 66 - Contacts dans le quartier selon le milieu socioprofessionnel.....</i>	<i>431</i>
<i>Tableau 67 - Type d'échange dans le quartier selon l'origine culturelle .....</i>	<i>431</i>
<i>Tableau 68 - Type d'échange dans le quartier selon la catégorie socioprofessionnelle .....</i>	<i>431</i>
<i>Tableau 69 - Connaissance des associations selon l'origine culturelle des répondants .....</i>	<i>432</i>
<i>Tableau 70 - Connaissance des associations selon la catégorie socioprofessionnelle des répondants (112 répondants) .....</i>	<i>432</i>
<i>Tableau 71 - Participation aux débats selon l'origine culturelle du ménage .....</i>	<i>432</i>
<i>Tableau 72 - Participation aux débats selon le milieu socioprofessionnel du ménage (114 répondants) .....</i>	<i>433</i>
<i>Tableau 73 - Participation aux débats selon l'âge du répondant (114 répondants).....</i>	<i>433</i>
<i>Tableau 74 - Participation aux débats selon le milieu socioprofessionnel du ménage (113 répondants) .....</i>	<i>433</i>
<i>Tableau 75 - Les aspects positifs du quartier selon la durée dans le quartier (265 réponses).....</i>	<i>436</i>
<i>Tableau 76 - Les aspects positifs du quartier selon le niveau d'études (258 réponses).....</i>	<i>436</i>
<i>Tableau 77 - Les aspects négatifs du quartier selon la durée dans le quartier du répondant (263 réponses)....</i>	<i>437</i>
<i>Tableau 78 - Difficultés du ménage selon l'origine culturelle du ménage (114 répondants) .....</i>	<i>438</i>
<i>Tableau 79 - Difficultés du ménage selon le milieu socioprofessionnel (117 répondants).....</i>	<i>438</i>
<i>Tableau 80 - Difficultés du ménage selon la situation professionnelle du chef du ménage (116 répondants) ...</i>	<i>438</i>
<i>Tableau 81 - Difficultés du ménage selon le sous-quartier (118 répondants) .....</i>	<i>439</i>

## **LISTE DES ANNEXES**

<i>Annexe 1 - Principaux courants de la sociologie économique.....</i>	<i>346</i>
<i>Annexe 2 - Matrices philosophiques et les mouvements sociaux européens dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle .....</i>	<i>348</i>
<i>Annexe 3 - Les mouvements sociaux du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle en Allemagne, Autriche, Belgique, France, Italie, Royaume-Uni.....</i>	<i>349</i>
<i>Annexe 4 - Arts Factory (Rhondda Cynon Taff, Pays de Galles).....</i>	<i>355</i>
<i>Annexe 5 - L'association « Olinda » et la coopérative « La fabbrica di Olinda » (Milan, Italie).....</i>	<i>376</i>
<i>Annexe 6 - Alentour (Roubaix, France) .....</i>	<i>386</i>
<i>Annexe 7 - BOM (BuurtOntwikkelingsMaatschappij ou Neighbourhood Development Corporation) .....</i>	<i>392</i>
<i>Annexe 8 - Centro Sociale Leoncavallo (Milan, Italie).....</i>	<i>400</i>
<i>Annexe 9 - Le guide d'entretien avec les témoins-clé .....</i>	<i>407</i>
<i>Annexe 10 - La liste des entretiens réalisés à Roubaix .....</i>	<i>411</i>
<i>Annexe 11 - Le questionnaire pour l'enquête auprès les habitants .....</i>	<i>412</i>
<i>Annexe 12 - La lettre d'introduction pour l'enquête auprès les habitants.....</i>	<i>427</i>
<i>Annexe 13 - Les styles de vie des habitants.....</i>	<i>428</i>
<i>Annexe 14 - Le capital social du quartier : structure des liens « forts » .....</i>	<i>430</i>
<i>Annexe 15 - Le capital social du quartier : structure des liens « faibles » .....</i>	<i>432</i>
<i>Annexe 16 - Les principaux « acteurs » du développement de Lille Métropole en 2000 .....</i>	<i>434</i>
<i>Annexe 17 - Les principaux échelles et acteurs institutionnels intervenant dans l'organisation de l'action publique.....</i>	<i>435</i>
<i>Annexe 18 - Les aspects positifs et négatifs du quartier de l'Epeule selon les habitants.....</i>	<i>436</i>
<i>Annexe 19 - Difficultés personnelles des ménages depuis leur arrivée à l'Epeule .....</i>	<i>438</i>



## LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AAH	Allocation aux adultes handicapées
ADAR	Aide à domicile en activités regroupées
AF	Arts Factory
API	Allocation parent isolé
APIM	Agence pour la promotion internationale de la métropole lilloise
APL	Aide personnalisée au logement
ASS	Allocation solidarité spécifique
ASSEDIC	Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce <sup>1</sup>
AIR	Association Inter Quartiers
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
ALMOLIN	Alternative Model for Local Innovation
AME	Association des maisons de l'enfance
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
API	Allocation de parent isolé
APQ	Atelier projet de quartier
APU	Atelier populaire d'urbanisme
APV	Atelier Projet Ville
AQS	<i>Associazione Quartieri Spagnoli</i>
ASBL	Association sans but lucratif
ATTAC	Association pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens
ASVJ	Association Sports Voyages Jeunes
BAC	Baccalauréat
BAPAAT	Brevet d'aptitude professionnelle d'aide animateur technique
BCD	Bibliothèque centre documentaire
BEP	Brevet d'études professionnelles
BEPC	Diplôme national du brevet
BHAC	Butetown History and Arts Centre
BOM	<i>BuurtOntwikkelingsMaatschappij</i> <sup>2</sup> (néerlandais)
BM	Banque mondiale
BTP	Bâtiment et travaux publics
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAN	Cooperative Assistance Network Limited
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CAL-PACT	Centre d'amélioration du logement - protection, amélioration, conservation et transformation de l'habitat
CBE	Comité de bassin d'emploi
CBS Network	Community Business Scotland Network

---

<sup>1</sup> Organisme chargé de l'indemnisation des chômeurs en France.

<sup>2</sup> Neighbourhood Development Corporation.

CCI-LRT	Chambre de commerce de Lille-Roubaix-Tourcoing
CDEC	Corporations pour le développement économique communautaire
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDS	Centre des démocrates sociaux
CECA	Communauté européenne du charbon et de l'acier
CESAF	Centre d'excellence pour la santé des femmes
CEPAL	Commission économique pour l'Amérique Latine
CEC	Contrat emploi consolidé
CEP	Certificat d'études professionnelles
CES	Contrats emploi solidarité
CEJ	Contrats emplois jeunes
CIL	Comité interprofessionnel du logement
CIVIS	Contrat d'insertion dans la vie sociale
CRES	Chambre Régionale de l'économie sociale
COOPEC	Coopérative d'épargne et de crédit
Cmaf	Coopératives, mutuelles, associations et fondations
CMED	Commission mondiale sur le l'environnement et le développement
CONSCISE	<i>Contribution of Social Capital in the Social Economy to Local Economic Development in Western Europe</i>
CNCA	<i>Coordinamento Nazionale delle Comunità di Accoglienza</i>
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CLERSÉ	Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques
CRISES	Centre de recherches sur les innovations sociales
C.Ri.S.I.	<i>Cantiere per la Riqualificazione Sociale Integrata</i>
CPER	Contrat Plan État-Région
CSP	Catégorie socio-professionnelle
CUDL	Communauté urbaine de Lille
DATAR	Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale
DDTE	Direction départementale du travail et de l'emploi
DEA	Diplôme d'études approfondies
DIV	Délégation interministérielle à la ville
DRIRE	Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement
DSQ	Développement social des quartiers
DSU	Développement social urbain
EJE	Éducateur de jeunes enfants
ENSAIT	École nationale supérieure des arts et industries textiles
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nation</i> <sup>3</sup>
FEDER	Fonds européen de développement régional

---

<sup>3</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

FMI	Fonds monétaire international
FPH	Fonds de participation des habitants
FSE	Fonds social européen
GAM	Groupe d'actions municipales
GAR	Groupe d'action et de réflexion
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
GREMI	Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs
GPU	Grand projet urbain
GPV	Grand projet de ville
HBM	Habitations bon marché
HLM	Habitation à loyer modéré
IAD	Approche de développement territorial intégré ( <i>Integrated Area Development</i> )
IDH	Indicateur de développement humain
IFRÉSI	Institut fédératif de recherches sur les économies et les sociétés industrielles
IICA	<i>Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture</i>
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
ISEC	Association intermédiaire d'intervention économique et sociale
ISF	Impôt de solidarité sur la fortune
JOC	Jeunesse ouvrière chrétienne
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONG	Organisation non gouvernementale
ONLUS	Organismes non lucratifs d'utilité sociale
ONU	Organisation des Nations Unies
OPAH	Opération programmée d'amélioration d'habitat
KFW	<i>Kommunales Forum Wedding</i>
LA21	Agenda 21 locale
LCR	Locaux collectifs résidentiels
LETS	Local Exchange and Trading System
LMCU	Lille métropole communauté urbaine
LVMH	Groupe Moët Hennessy & Louis Vuitton
MCE	<i>Movimento di Cooperazione Educativae</i>
MRERS	Mouvement des réseaux d'échanges réciproques de savoirs
NDC	<i>New Deal for Communities</i>
NPdC	Région Nord - Pas de Calais
NGO	<i>Non-governmental organization</i>
PACT	Pact Arim pour l'amélioration du habitat
PAI	Pôle d'attraction interuniversitaire
PAIO	Permanences d'accueil, d'information et d'orientation

PAS	Programmes d'ajustements structurels
PIB	Produit intérieur brut
PIC	Programme d'initiative communautaire
PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
PME	Petites et moyennes entreprises
PNB	Produit national brut
PRP	Projet de recherche sur les politiques
R&D	Recherche & Développement
RGP	Recensement général de la population
RISO	<i>Regionaal Instituut voor Samenlevingsopbouw (néerlandais) - Foundation for Community Building Antwerp</i>
RMI	Revenu minimum d'insertion
PCRD	Programme cadre de recherche & développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SEL	Système d'échange local
SEMVNE	Société d'économie mixte du versant nord-est
SFIO	Section française de l'Internationale ouvrière
SFS	Sociétés à finalités sociales
SGAR	Secrétariat général aux affaires régionales
SIAR	Syndicat intercommunal de l'agglomération roubaisienne
SIF	<i>Social Impulse Fund</i>
SINGOCOM	<i>Social Innovation, Governance and Community Building</i>
SOMA	<i>Stedelijke OntwikkelingsMaatschappij (néerlandais) - City Development Corporation</i>
SMIC	Salaire minimum interprofessionnel de croissance
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UDF	Union pour la démocratie française
UE	Union Européenne
UEM	Union économique et monétaire
UFC	Union fédérale des consommateurs
Ufjt	Union nationale des foyers et services pour jeunes travailleurs
UK	United Kingdom
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UQAM	Université du Québec à Montréal
URSS	Union des républiques socialistes soviétiques
URSPIC	<i>Urban Redevelopment and Social Polarisation in the City</i>
VESPA	<i>Vastgoed en StadsProjecten Antwerpen (néerlandais) - Real Estate and Urban Projects</i>
VFIK	<i>Flemish Fund for the Integration of Low-Opportunity Citizens</i>
VPC	Vente par correspondance
ZFU	Zone franche urbaine
ZUP	Zone à urbaniser en priorité

## 0 - INTRODUCTION GÉNÉRALE

### 0.1 - PROBLEMATIQUE GÉNÉRALE

---

La question posée dans cette thèse est la suivante : quel est le rôle de l'économie sociale dans les dynamiques socioéconomiques locales d'inclusion sociale (développement socioéconomique et innovation sociale) ? Dans ce contexte, le terme « dynamique » désigne la dialectique entre les processus d'exclusion sociale et d'inclusion sociale et d'innovation sociale. Cette question en appelle d'autres : L'économie sociale est-elle une nécessité momentanée ou un facteur à signification durable ? Simple palliatif ou véritable levier de changement social et relais des pouvoirs publics ? Domaine d'activité résiduel face au marché et à l'État ou un véritable secteur économique ?

Pour répondre à ces questions, remontons aux années 1940, au moment où Karl Polanyi (1944/1983<sup>4</sup>) attirait pertinemment l'attention sur le péril représenté par le mouvement de « désencastrement »<sup>5</sup> de l'économie hors des autres sphères de la vie sociale et par la place grandissante du marché dans la régulation sociale (Laville et Cattani, 2006 ; Hirschman, 1980). Pour éviter le danger de « cette entreprise utopique par laquelle le libéralisme économique a voulu créer un système de marché autorégulateur », Polanyi (1983, p. 53-54) se prononce en faveur des projets interventionnistes afin d'encadrer le marché, défaillant dans la fourniture des biens et services d'intérêt général (Golub et Maréchal, 2006). En même temps, il plaide pour une extension systématique de l'État social afin d'assurer la protection de tous contre les risques sociaux et d'émanciper les dépendances personnelles par l'accès aux droits sociaux, politiques ou civiques (Laville, 2006).

Après la seconde guerre mondiale, les pays occidentaux connaîtront une période d'extraordinaire expansion économique, technologique et sociale, connue sous le nom de « Trente Glorieuses »<sup>6</sup>. D'abord, le plan Marshall soutiendra la reconstruction des pays européens dévastés par la guerre (France, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Belgique, pays scandinaves<sup>7</sup>). L'aide massive, utilisée dans le cadre des politiques typiquement keynésiennes<sup>8</sup>, permettra le développement des secteurs stratégiques (énergie, sidérurgie, travaux publics, transports) et conduira à l'absorption rapide

---

<sup>4</sup> Traduction en français en 1983.

<sup>5</sup> Les notions d'« encastrement » et d'« désencastrement » ont été introduites par Polanyi (1944) pour décrire « le marché comme 'désencastré', les deux autres types d'échanges économiques (la réciprocité et la redistribution) étant plus 'encastres' dans les autres éléments socio-structurels et socio-culturels de la société » (Barber, 1995, p.400,). En 1985, Granovetter (« Economic action and social structure : the problem of embeddedness ») reprochait à Polanyi la surestimation du degré d'encastrement de l'économie dans les sociétés anciennes et son sous-estimation en ce qui concerne les sociétés modernes (Caillé, 2007).

<sup>6</sup> La période qui s'étend entre la fin de la deuxième guerre mondiale (1945) et le premier choc pétrolier (1973).

<sup>7</sup> Le plan Marshall concernait initialement tous les pays de l'Europe ayant subi la guerre (sauf l'Espagne franquiste), mais l'Union Soviétique de Staline refusera cet aide, entraînant également dans ce refus les pays de l'Europe Orientale (Ramonet, 1997).

<sup>8</sup> Ce courant de pensée économique préconise notamment une intervention active de l'État dans l'économie, l'objectif étant d'assurer le plein emploi.

de la main-d'oeuvre disponible à la fin de la guerre (anciens militaires ou ouvriers dans l'industrie d'armement, réfugiés de guerre).

La dynamique ainsi entamée sera encadrée par la suite par le modèle de développement industriel fordiste qui articule la production des biens standardisés (la conception taylorienne de l'organisation du travail) avec la consommation de masse. Pour Leborgne et Lipietz (1988, p. 2), « la période d'hégémonie d'une ou plusieurs nations adoptant des variantes du même modèle peut être considérée comme la période d'hégémonie de ce modèle ». Selon ces auteurs, le modèle fordiste se manifeste d'abord aux États-Unis dans les années 1950 et début des années 1960, au Royaume-Uni dans les années 1960, en France<sup>9</sup> à la fin des années 1960 et début des années 1970 et en Espagne vers la fin des années 1970 (Lipietz, 2000). L'application de ce nouveau paradigme productif (fordisme-taylorisme) engendra un progrès des gains de productivité sans précédent dans l'histoire qui, « en synergie avec une demande de biens durables, alimente une croissance économique soutenue » (Lallement, 2006, p. 591).

La croissance de la productivité du travail, surtout dans les branches de biens de consommation, a été accompagnée par une hausse presque égale du pouvoir d'achat (indexation des revenus à la productivité et aux prix), ce qu'on appelle couramment le « compromis fordiste ». Le partage des gains de productivité est régi par l'État qui agit comme un « garant » de ce compromis tacite (Lipietz, 1993)<sup>10</sup> et par les conventions collectives qui s'impliquent dans l'amélioration des conditions de travail et imposent des limites à la liberté de licencier les travailleurs. Le développement industriel fordiste a ainsi « permis aux salariés de profiter en tant que consommateurs de l'enrichissement général et de donner aux salariés un statut et une véritable protection sociale » (Roustant, 2006, p. 147). La consommation de masse qui a caractérisé cette période s'adressait à tous, mais spécialement aux groupes socioéconomiques traditionnellement exclus de la consommation, en leur suggérant qu'eux aussi ont des revenus suffisants pour s'acheter des voitures, des télévisions, des appareils électroménagers ou pour passer des vacances dans des endroits exotiques (« *american way of life* »). La possession de ces biens équivalait à l'insertion dans la société de consommation de ces prolétaires exclus auparavant faute de revenus suffisants. Par ailleurs, l'État assume des responsabilités dans la généralisation de la monnaie de crédit<sup>11</sup>, ce « qui assure un relâchement progressif de la contrainte monétaire et financière et, de la sorte, devient le soutien de la consommation et de l'investissement » (Boismenu, Loranger, Gravel, 1995, p. 1124). Par conséquent, l'État, en mesure de manœuvrer la demande sociale effective et la liquidité monétaire, procéda à une augmentation considérable des dépenses sociales. Ces dépenses serviront, d'une part à la mise en place des systèmes collectifs de protection sociale et de services de base (santé, éducation, logement) considérés comme

---

<sup>9</sup> « (...) si les États-Unis et la France se sont inscrits tous les deux dans le fordisme, la différence de leurs architectures institutionnelles (rôle déterminant du marché dans un cas, intervention multiforme de l'État dans l'autre) interdit de les confondre. » (Bélanger et Lévesque, 2006, p. 270).

<sup>10</sup> Salaire minimum fixé par l'État, plus une garantie des revenus (Lipietz, 1993).

<sup>11</sup> Qui n'existe qu'en contrepartie des créances ou de la monnaie fiduciaire.

indispensables au développement socioéconomique de la société, d'autre part à l'extension des fonctions traditionnelles de l'État à l'aide de la politique agricole et industrielle, du financement de la recherche et du développement, de nationalisation de certaines industries, le développement des réseaux de transports publics, des initiatives dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme, etc.

Le scénario prédit par Polanyi en 1944 paraissait ainsi infirmé par ce mouvement d'« encastrement » du marché dans le social, favorisé par le système fordiste-keynesiste-tayloriste. Grâce à la législation socioéconomique adoptée partout en Europe Occidentale et aux revendications portées par les mouvements sociopolitiques, une « grande transformation » semblait avoir eu lieu : après près d'un siècle de triomphe (1830-1930), le marché est contraint de se replier en faveur de l'intervention publique dans la sphère économique et sociale (Simonnet, 2005).

Au début des années 1970, le capitalisme subit une baisse de croissance et de rentabilité qui s'explique, au moins selon certaines analyses régulationnistes, à cause du ralentissement des gains de productivité s'associant à une hausse continue des salaires réels (Chesnais, 1994). Vers la fin des années 1960, les nouveaux mouvements sociaux (étudiants, féministes, écologistes) (...) mettent en avant des revendications d'autogestion, de qualité de vie, de créativité et de réalisation de soi (...) dont la satisfaction dépasse le seul partage des gains de productivité » (Lévesque, 2006, p. 603). Ce premier « séisme », qui contribue à l'éclatement du compromis fordiste et amorce la rupture avec le keynésianisme, sera suivi dans les années 1980 par un deuxième : l'émergence des politiques néolibérales qui désignent l'intervention étatique et les coûts associés à cette stratégie (endettement public, lourdeur fiscale et bureaucratique, inflation, etc.) comme étant les causes principales de la crise économique (Lévesque, 2006 ; Langlois, 1999). Tant sur le plan théorique qu'idéologique, on assiste à une montée en puissance des principes du néolibéralisme<sup>12</sup>, doctrine qui, selon la politologue Susan George<sup>13</sup> (2000), fait des mécanismes de marché l'épicentre de la vie économique, politique et sociale. Mais comment donc le néolibéralisme qui, dans les années 1950, n'avait que seulement quelques adeptes regroupés autour l'École de Chicago, a-t-il réussi à obtenir un tel gain de cause et à devenir une théorie orthodoxe (ou même « *mainstream* ») mondialement acceptée ? Selon Langlois (1999, p. 3), les idées de droite ont été lancées et propagées dans les années 1980 aux États-Unis grâce aux financements accordés par les fondations conservatrices à de nombreux « *think-tanks* »<sup>14</sup>. George (2001, p. 1) rejoint cette idée en montrant l'existence d'un lien étroit entre l'idéologie néolibérale, les fondations et le monde académique : « une douzaine de fondations américaines, construites sur des fortunes colossales, donnent chaque année plusieurs centaines de millions de dollars à des chercheurs,

---

<sup>12</sup> Le néolibéralisme désigne tout à la fois une idéologie, une vision du monde, des modes de gouvernement, une doctrine économique encourageant le laissez-faire et prônant la limitation de l'intervention de l'État dans l'économie (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Néolibéralisme>).

<sup>13</sup> Politologue, présidente de l'Observatoire de la Mondialisation à Paris et Vice-Présidente d'ATTAC-France (Association pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens).

<sup>14</sup> Un « *think tank* » (« réservoir d'idées » ou « boîte à penser ») est une institution de droit privé, regroupant des experts, émettant des idées dans le domaine des sciences sociales, disposant d'une capacité d'analyse et de réflexion interne et visant à faire des propositions de politique publique ([http://fr.wikipedia.org/wiki/Think\\_tank](http://fr.wikipedia.org/wiki/Think_tank)). Ces groupes divers (comités et lobbies) constitueront plus tard « l'armature intellectuelle de la révolution reaganienne » (Langlois, 1999, p. 3).

des périodiques, des chaires universitaires et des stations de radio, créant ainsi leur propre circuit d'information et leurs propres 'boîtes à penser' ». Comme le montre Langlois (1999, p. 3), quelques années plus tard, la croisade conservatrice pour discréditer l'État comme véhicule de progrès social porte ses fruits : « À l'échelle de la planète, les politiques publiques des années 1980 seront inspirées en grande partie par les travaux des économistes américains qui ont soit recyclé les classiques (théorie de l'offre, monétarisme) ou bien entrepris de démontrer les effets pervers de l'interventionnisme (anticipations rationnelles, « *public choice* »<sup>15</sup>).

Il y a vingt-cinq ans, la croisade conservatrice marque une victoire importante aux États-Unis et au Royaume-Uni (Merrien et Mendy, 2006), ce qui renforcera davantage la position du néolibéralisme comme idéologie dominante. En optant pour des politiques inspirées par le *credo* néolibéral, les gouvernements Thatcher et Reagan commencent « à remettre en cause les concessions faites au prolétariat au cours des précédentes décennies : les marchés financiers sont devenus tout-puissants ; le libre-échange et la levée des restrictions sur les mouvements des capitaux ont permis aux multinationales de délocaliser de plus en plus de productions vers les pays à bas salaires et sans protection sociale ; et finalement des réformes fiscales ont réduit les impôts des riches et le montant des dépenses sociales, occasionnant une redistribution des revenus à l'envers. » (Singer, 2006, p. 298). La crise financière des pays de l'Amérique latine, la crise de la dette des pays de l'Afrique, la faillite des économies administrées au début des années 1990 cautionnent, elles aussi, la montée de la doctrine néolibérale et remettent en question l'interventionnisme de l'État : « (...) les politiques étatiques, industrialistes et sociales sont dénoncées comme des politiques créatrices de rentes et d'inefficacité économique. Les priorités doivent aller à l'assainissement des finances publiques, à la libéralisation des économies et à la privatisation des entreprises et des services sociaux. » (Merrien et Mendy, 2006, p. 493).

Dans les années 2000, un quart de siècle après la résurgence du néolibéralisme, les évolutions mondiales ne peuvent pas être lues de manière linéaire (Frémeaux, 2005). Tandis que les États-Unis continuent à appliquer avec succès des recettes d'inspiration keynésienne, le Royaume-Uni réinvestit massivement dans le secteur public, en comblant ainsi une partie du retard des années 1980-1990. Le gouvernement britannique « (...) dépense aujourd'hui deux fois plus par élève qu'il y a dix ans. Pendant cette décennie, il a recruté 200000 enseignants et assistants, 20000 médecins et 70000 infirmières. Le budget de la santé a triplé depuis 1997. Et la moitié des emplois créés l'ont été dans les services publics. » (Langellier, 2007). D'autres grands pays (Chine, Inde, Brésil<sup>16</sup>) décollent en profitant des opportunités ouvertes par la mondialisation tout en refusant les contraintes opposées à leurs intérêts : par exemple, la construction des barrages hypergéants en Chine ou en Inde fait toujours

---

<sup>15</sup> « La théorie du choix public montre que les décisions publiques ont tendance à répondre aux attentes de l'électeur médian et donc à laisser insatisfaites certaines demandes spécifiques. L'État n'est donc pas plus que le marché une institutions apte à satisfaire tous les besoins (quasi) collectifs. » (Nyssens, 2006, p. 624).

<sup>16</sup> Dans les années 1970, le Brésil présentait une très bonne performance économique : un taux de croissance de 10% en moyenne par année (le « miracle brésilien », basé sur des fortes exportations agricoles et la diversification de la base industrielle).



l'objet de critiques acerbes à l'échelle internationale en raison d'un usage non durable des ressources naturelles (Petrella, 2006, p. 537).

Depuis les années 1970, dans un contexte de mondialisation du capital, les pays industrialisés connaissent un processus profond de restructuration industrielle basée sur la dominance du marché et l'hégémonie de la pensée économique libérale. Les effets des politiques développées dans la lignée du modèle du pôle de croissance se font attendre, surtout dans les zones où les liens structurels entre les nouveaux investissements et la tradition économique des régions étaient restés artificiels (Martinelli, 1998). L'insuccès des politiques d'inspiration néolibérale est visible dans certaines régions, en particulier dans les grandes villes européennes d'ancienne tradition manufacturière. Cela se traduit par la réduction de la protection sociale et des investissements de l'État dans la santé, l'éducation ou la construction de logements et par l'augmentation des disparités socioéconomiques intrarégionales et intraurbaines.

Aujourd'hui, la théorie économique libérale se trouve dans une position paradoxale : « d'un côté, elle s'affirme comme seul programme de recherche scientifique en économie, (...) d'un autre côté, cette tradition fait l'objet de critiques fortes » (Bazzoli, 1999, p. 11). De plus en plus de voix s'élèvent pour critiquer cette « pensée unique », du fait du décalage entre son discours abstrait et les problèmes concrets auxquels se confronte la société contemporaine, liés à l'extension de la pauvreté (Bazzoli, 1999) : « Si les inégalités les plus marquantes sont entre le Nord et le Sud, il est non moins évident que les inégalités s'accroissent à l'intérieur des pays du Nord comme des pays du Sud et que les phénomènes d'exclusion ou de grande pauvreté tendent à s'accroître. » (Roustang, 2006, p. 146)<sup>17</sup>. Et si, globalement, les droits civils et politiques progressent partout dans le monde (conséquence de la décolonisation et de l'effondrement du communisme), les droits sociaux (droit au bien-être, protection et justice sociales, etc.) sont en recul, tant au Nord qu'au Sud (Chaniel, 2006).

Le rôle de l'État - dans l'après-guerre, l'acteur dominant sur la scène du développement - s'est transformé sous l'impact du processus de libéralisation dans les années 1980 (en particulier au Royaume-Uni et aux États-Unis) et par des changements institutionnels de la décentralisation régionale ou fonctionnelle de l'État (pays de l'Europe continentale). Cette évolution du rôle de l'État s'accompagne d'un accroissement du nombre et de l'implication d'autres acteurs : collectivités locales, société civile, secteur privé lucratif. Au plan théorique, le débat axé sur le binôme État/marché privé bascule vers un débat centré sur le développement socioéconomique par « le local semi-privé » et sur les nouvelles formes partenariales d'action publique (État, société civile, sphère marchande). Entre les solutions exclusives, axées soit sur les politiques publiques<sup>18</sup> soit sur le secteur privé lucratif, se préfigurent d'autres possibilités : « entre le tout-État et le tout-marché, émerge l'idée d'un tiers secteur assumant des missions de service public » (Lipietz, 1998). Les deux ou trois dernières

<sup>17</sup> En 1960, les revenus de 20% d'hommes vivant dans les pays les plus riches représentaient 30 fois les revenus des 20% vivant dans les pays les plus pauvres, 74 fois en 1997 (Roustang, 2006, p. 145).

<sup>18</sup> « Le secteur public est constitué par l'ensemble des organisations - entreprises, établissements divers, administrations - dont se sont dotées les collectivités publiques territoriales, étatiques et supranationales. » (Salesse, 2006, p. 552).

décennies se caractérisent par la redécouverte de « l'importance considérable des entreprises et organisations qui combinent des modes de création et de gestion privés mais collectifs (de type associatif) avec des finalités non centrées sur le profit » (Defourny, 2006, p. 279).

Cette introduction ne souhaite ni porter sur une critique virulente du néolibéralisme, ni exulter les bienfaits de la social-démocratie, mais mettre en évidence la tension continue entre le mouvement de « désencastrement » et d'« encastrement » social de l'économie. Notre objectif est de situer cette thèse, qui porte sur le rôle de l'économie sociale, dans un champ de recherche spécifique à partir d'une critique de la théorie néoclassique standard : face aux dégradations sociales et aux déséquilibres écologiques, il s'agit de « sortir d'un modèle de développement où une place trop grande est conférée à l'économie » (Laville et Cattani, 2006, p. 10). Selon Santos (2002, p. 24-25, cité par Gaiger, 2006, p. 352), « penser et lutter pour des alternatives économiques et sociales est particulièrement urgent, au moment où le capitalisme n'a jamais été aussi universellement considéré comme le seul chemin possible, du fait du discrédit de l'alternative systémique que représentaient les économies socialistes centralisées du siècle dernier ».

Ainsi, la recherche de nouvelles réponses à la pauvreté et à l'exclusion sociale qui touchent aujourd'hui les régions, les villes et les quartiers passe nécessairement par une remise en cause des modèles traditionnels de développement. La recherche de réponses alternatives concrètes aux problèmes sociaux actuels a conduit dans les années 1980 à une revalorisation du potentiel de développement local et régional, notamment à travers les modèles territoriaux d'innovation (Moulaert, 2000/2002). Ces modèles, fruits d'une vingtaine d'années de débats scientifiques, se confrontent aujourd'hui à une nouvelle vague d'idées autour du développement territorialement intégré et du rôle de l'économie sociale au niveau local. L'économie sociale est-elle porteuse d'un véritable projet de « réencastrement » de l'économie dans le social et dans les territoires, peut-elle peser véritablement sur les modes de régulation économique et sociale ?

La littérature scientifique et la pratique mettent en évidence deux orientations importantes concernant l'économie sociale contemporaine. Dans la première, si pendant les « Trente Glorieuses » le chômage était traité comme un accident d'origine personnelle ou économique, auquel pouvaient faire face les allocations, la nouvelle économie sociale prend, depuis la fin de cette période, comme public spécifique les personnes éloignées du monde socioéconomique (à partir du constat d'une séparation croissante entre des populations entières et l'économie « normale »). Une deuxième tendance de l'économie sociale est de s'investir dans la (re)insertion dans le champ du travail (ateliers, stages, formations, contrats d'emploi) et de s'orienter vers des projets de revitalisation économique et sociale urbaine. Selon Passet (2006, p. 83), « la question se pose en termes de solidarité et non plus de compétition ». C'est de la satisfaction de l'intégralité des besoins fondamentaux de tous, « de l'alimentation à la liberté d'expression en passant par la santé », qu'il s'agit, et pas seulement des besoins solvables, exprimés par la demande (Maréchal, 2006, p. 160).

Cette section situe notre démarche dans un cadre théorique, méthodologique et épistémologique. Comment lier la démarche théorique et la démarche empirique ? Comment lier l'analyse à l'échelle microsociale et les tendances sociétales générales ? Comment combiner les informations de nature qualitative avec les données quantitatives ? Comment analyser des stratégies innovatrices particulières dans un contexte plus large de changement social ?

Dans la *sous-section 0.2.1*, nous allons expliquer les raisons de nos choix méthodologiques (perspective holiste combinée à une démarche anthropologique-monographique), ainsi que leurs conséquences en ce qui concerne la structure générale de la thèse. Dans les textes d'introduction de deux parties de la thèse (théorique et empirique), nous décrivons en détail les implications de notre approche générale de recherche sur le choix des stratégies de collecte et d'analyse des données théoriques et empiriques. La *sous-section 0.2.2* est consacrée à un examen plus approfondi des apports de l'approche institutionnelle au cadre théorique et épistémologique de notre démarche.

### **0.2.1 - Complémentarité holiste/anthropologique de l'approche méthodologique**

Pour répondre aux questions énoncées ci-dessus, cette thèse combine une approche méthodologique holiste avec une démarche anthropologique-monographique. La méthodologie holiste fait le lien entre les divers thèmes et met dans un cadre comparatif d'analyse les variables, les contextes institutionnels et les caractéristiques socioéconomiques des différents espaces géographiques (qui font l'objet de diverses synthèses institutionnalistes). L'analyse multi-variée de divers modèles, théories ou tendances renforce l'analyse trans-thématique et trans-contextuelle comparative. En restant dans une perspective holiste, l'analyse anthropologique-monographique complète les modèles généraux et ajoute des informations qualitatives et des données quantitatives collectées sur le terrain. La démarche anthropologique-monographique sera enrichie d'une approche inspirée du pragmatisme (implication des usagers, observation participante, aller-retour entre la théorie et la pratique) qui facilite la construction des liens avec les stratégies et les politiques. Un point essentiel de la définition holiste est qu'elle reconnaît le lien étroit entre la construction théorique d'une part et les visions et les pratiques des agents d'autre part (Ramstad, 1986, cité par Moulaert et Nussbaumer, 2005b).

Toutes les sciences sociales sont traversées par des tensions entre déduction et induction, macroanalyse et microanalyse, analyse et synthèse, diachronique et synchronique, théorie et pratique, holisme et essentialisme. Ces tensions sont à l'origine des choix méthodologiques et des procédures différentes. Selon Moulaert et Nussbaumer (2005b), la définition essentialiste (ou générique) caractérise les sciences sociales idéalistes-positivistes (par exemple l'économie et la sociologie néo-institutionnelles), alors que la définition holiste est typique de quelques courants de l'économie institutionnelle (l'ancien institutionnalisme américain, notamment John Commons) particulièrement concernés par un rapport équilibré et interactif entre la théorisation et l'analyse empirique.

La définition essentialiste représente une référence générale pour les analystes des phénomènes sociaux, en renvoyant aux catégories abstraites ou généralement « reconnues » dans les sciences sociales. L'objectif d'une définition essentialiste est d'obtenir par abstraction une généralisation de certains phénomènes spécifiques aux diverses époques historiques, dynamiques territoriales ou contextes institutionnels. Mais en réalité, les phénomènes sociaux se produisent toujours dans des contextes significativement différents et irréproductibles. Dans cette perspective, une définition holiste est plus utile du point de vue analytique : elle n'est pas une formule omni-valable comme se présente la définition essentialiste, mais elle contextualise le phénomène du point de vue historique, institutionnel et territorial (Moulaert et Nussbaumer, 2005). Une définition holiste se focalise sur les dialectiques entre les mécanismes généraux et les facteurs d'explication d'une part, et sur les situations spécifiques d'autre part.

L'approche holiste reconnaît l'unité entre les conceptions et les pratiques des agents d'une part, et la construction d'une théorie d'autre part : « La réalité est conceptualisée comme un ensemble intégré, comme une unité et pas comme une série de structures et de processus séparables » (Ramstad, 1986, p. 1071, cité dans le projet KATARSIS, 2005, p. 40)<sup>19</sup>. L'approche holiste aide à sélectionner les thèmes liés au sujet : cette démarche est guidée par les questions de recherche, des théories existantes, des résultats empiriques et expériences dans le cadre des politiques ou des stratégies.

Une fois le thème principal établi, le chercheur concerné par l'explication du thème dans son contexte cherche d'autres thèmes complémentaires et « tente d'établir des liens, des interconnexions, qui constituent l'ensemble du système. » (KATARSIS, 2005, p. 40). Dans le cadre de cette thèse, les thèmes seront choisis à travers diverses synthèses théoriques qui mettent l'accent sur le rôle des institutions, sur l'espace local, sur la dépendance de sentier (« *path dependency* »<sup>20</sup>), sur les changements structurels, etc. Certains de ces thèmes deviendront des tentatives « d'hypothèses » qui seront « testées » ensuite pour une variété de cas concrets dans le cadre d'un exercice de « validation contextuelle » (Diesing, 1971, p. 147, cité dans KATARSIS, 2005, p. 41).

Moulaert et Nussbaumer (2005) soulignent la complémentarité entre la définition essentialiste et la définition holiste d'un concept : elles ne s'excluent pas mutuellement, au contraire, chacune a son rôle analytique. Pour mener une analyse empirique, il s'agit plutôt d'établir des définitions holistes (contextuelles) en s'appuyant sur des catégories essentialistes abstraites, mais en prenant aussi en compte le rôle du contexte et de l'histoire locale. La définition essentialiste fournit un guide pour l'analyse contextuelle, dont le résultat (la définition holiste) restructure à son tour la définition essentialiste. Dans cette perspective, la définition essentialiste peut être considérée comme une étape

---

<sup>19</sup> « Reality is conceptualized as an integrated whole, a unity, not as a set of logically separable structures and processus. » (Ramstad, 1986, p. 1071).

<sup>20</sup> Le concept de « dépendance du sentier » (« dépendance au sentier » ou « sentiers de dépendance ») caractérise « les situations où les avancées passées dans une direction donnée induisent la persistance de cette trajectoire » (Courtioux et Erhel, 2005, p. 107).

préliminaire vers la définition holiste du concept examiné, un mode de sélection des thèmes pour l'analyse holiste (ou contextuelle) du phénomène social.

Dans le cadre d'une démarche générale holiste, la meilleure méthode pour récolter des informations concernant des situations particulières et des trajectoires individuelles et collectives dans une variété de champs existentiels est probablement l'analyse anthropologique-monographique (KATARSIS, 2005)<sup>21</sup>. Ce type d'analyse utilise une perspective historique en plaçant les localités, les communautés, les groupes particuliers ou les ménages dans un contexte socioculturel et institutionnel. L'intérêt est de contextualiser ou de mettre en évidence les particularités de chaque situation examinée : les études de cas effectuées, combinant des analyses qualitatives et des méthodes positives-statistiques, montrent concrètement ce qui se passe dans les divers champs existentiels (travail, logement, santé, culture, éducation, environnement, etc.), tout en tenant compte des spécificités du contexte, de la culture et de l'histoire.

### **0.2.2 - Apports théoriques mobilisés : sociologie économique et paradigme institutionnel**

La problématique générale de cette thèse pointe la crise du travail traversée par les pays européens industrialisés depuis plus d'une vingtaine d'années, traduite par l'accroissement du nombre de personnes touchées par le chômage de longue durée, la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion sociale. La question qu'on pose est la suivante : quelles traditions théoriques peut-on mobiliser pour examiner cette problématique ?

Le constat que la science économique orthodoxe (ou « *mainstream* ») se trouve de plus en plus en difficulté pour répondre aux défis actuels (pauvreté, chômage, exclusion sociale, mutations sur le marché du travail, problèmes liés au vieillissement de la population, à la dégradation de l'environnement, à la dédémocratisation de la gouvernance locale, etc.) nous amène à tenter d'analyser des phénomènes économiques à travers des questionnements sociologiques. En cherchant à identifier les courants de pensée qui interrogent les faits économiques d'un point de vue sociologique, nous nous sommes arrêtés d'abord sur la sociologie économique, « une autre manière de penser l'économie que celle des économistes » (Caillé, 2006, p. 174), définie par Swedberg (2006, p. 2) comme « l'application d'une perspective sociologique aux phénomènes économiques ».

Après une longue période de fragmentation et de spécialisation (sociologie industrielle, sociologie du travail, sociologie du développement, sociologie des organisations, des entreprises, etc.), la nouvelle sociologie économique « (...) s'attaque à l'objet même de la science économique en proposant non seulement une critique (déconstruction) mais également une reconstruction de ce qui concerne l'économie. » (Lévesque, Bourque et Forgues, 2001, p. 18). En effet, les années 1980 marquent un renouveau de la sociologie économique, surtout en ce qui concerne l'explication des phénomènes actuels dans une perspective anthropologique. Notamment la dynamique de reconfiguration des

---

<sup>21</sup> Selon Mommaas (1996, cité dans KATARSIS, 2005, p. 41), de telles analyses ne sont pas le privilège de l'anthropologie sociale et culturelle : elles sont utilisées aussi dans d'autres domaines (étude du développement socioéconomique local, géographie sociale, etc.).

rapports entre l'État, le marché et la société civile (Eme, Laville et al., 1996) sera interrogée à travers des travaux dans le champ de la sociologie économique, en se demandant « (...) quelle place occupent, dans chaque type de pratique économique aujourd'hui, les logiques respectives du marché, de la hiérarchie redistributive et du don réciproque. » (Caillé, 2006, p. 174)<sup>22</sup>. Dans leur article méthodologique, Moulaert et Nussbaumer (2005b) montrent que la sociologie économique et l'ancien institutionnalisme, en mettant l'accent sur la diversité des relations socioéconomiques, offrent des outils précieux pour définir l'économie sociale.

Afin d'appuyer nos propos, on évoquera tout au long de cette thèse un certain nombre de contributions dans le champ de la sociologie économique, en particulier celles des auteurs qui s'inscrivent dans le courant de l'économie sociale et solidaire (Defourny, Eme, Favreau, Lévesque, Laville, Nyssens, etc.), du régulationnisme français (Jessop, Le Galès, Lipietz, Moulaert, Swyngedouw, Benko, Pecqueur etc.), de la nouvelle sociologie économique (Granovetter, Burt) ou du mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales (Latouche, Godbout). Pour une présentation plus détaillée des principaux courants de la sociologie économique : voir le Tableau 40 (Annexe 1) réalisé d'après Lévesque, Bourque, Forgues (2001).

Comme nous l'avons déjà mentionné dans la sous-section 0.2.1, la perspective institutionnaliste (institutionnalisme sociologique et économie institutionnelle) adoptée dans cette thèse permettra d'analyser le rôle de l'économie sociale à l'échelle du quartier en prenant en compte les trajectoires locales de développement et les spécificités de la culture locale, les caractéristiques des modèles d'économie sociale (fonctions économiques, socio-organisationnelles, éthiques et politiques) et plus spécifiquement, les interactions locales qui façonnent l'intervention sociale et la capacité institutionnelle de répondre aux besoins (Moulaert et Nussbaumer, 2005b).

Selon Gonzales et Healey (2005), l'institutionnalisme sociologique opère un déplacement d'une vision centrée sur la conception des projets et des politiques et sur leurs résultats matériels vers une vision qui se focalise sur l'infrastructure institutionnelle qui facilite les projets et les politiques, ainsi que sur leurs effets autres que les effets matériels (en termes d'identité, de culture, de savoir-faire, etc.). Le quartier est considéré ainsi non seulement comme un lieu des activités de routine (manger, dormir, acheter, etc.) ou de récréation, mais aussi comme un espace où les individus s'expriment, dialoguent et redécouvrent leur identité et leur esprit de solidarité, où ils construisent des liens avec d'autres réseaux nationaux et régionaux (politiques, de solidarité, d'intérêts économiques).

L'économie institutionnelle est un domaine très vaste et hétérogène, à l'intérieur duquel on peut opérer plusieurs distinctions historiques, idéologiques, théoriques et méthodologiques (Lambooy et Moulaert, 1996). Le concept d'institution est considéré dans le cadre de cette thèse dans un sens très large,

---

<sup>22</sup> « L'obligation de donner ou plutôt la 'triple obligation de donner, recevoir et rendre', dont Mauss découvrait qu'elle constitue la règle sociale fondamentale d'au moins un certain nombre de sociétés sauvages et archaïques, n'est que la traduction concrète du principe de réciprocité placé par Claude Lévi-Strauss au fondement de son anthropologie structurale et mis en contraste par Polanyi avec l'échange et la redistribution. » (Caillé, 2006, p. 174).

beaucoup plus vaste que celui d'organisation (Colin, p. 367) : « un ensemble de relations entre individus, qui définissent leurs droits, leur exposition aux droits des autres, leurs privilèges et responsabilités » (Schmid, 1972, p. 893-894). Dans ce sens, le marché, l'héritage, la propriété privée ou les « *habitus* » (Moulaert et Cabaret, 2006, p. 64) sont considérés comme des institutions.

D'une manière générale, au sein de l'institutionnalisme, on peut distinguer entre l'ancien institutionnalisme (« *'old' American institutionalism* » et l'École Historique Allemande) et l'institutionnalisme contemporain, qui se compose de plusieurs courants, dont les plus connus sont la nouvelle économie institutionnelle (« *new institutional economics* »), marquée par les travaux de Coase, Williamson et North et le nouvel institutionnalisme ou le « *new institutionalism* » (le courant économique évolutionnaire, la théorie de la régulation et les différentes versions contemporaines du « *'old' US institutionalism* »).

L'ancien institutionnalisme américain se développe dans la lignée de Commons qui lance la notion de transaction dans l'analyse économique (mais qui est différente de celle mobilisée dans le « *new institutional economics* »), et de Veblen, dont la vision de l'évolution économique est influencée de manière significative par la théorie de l'évolution en biologie (Moulaert, 2005). Pour cette raison, Veblen est considéré comme le fondateur du courant évolutionnaire dans l'économie institutionnelle.

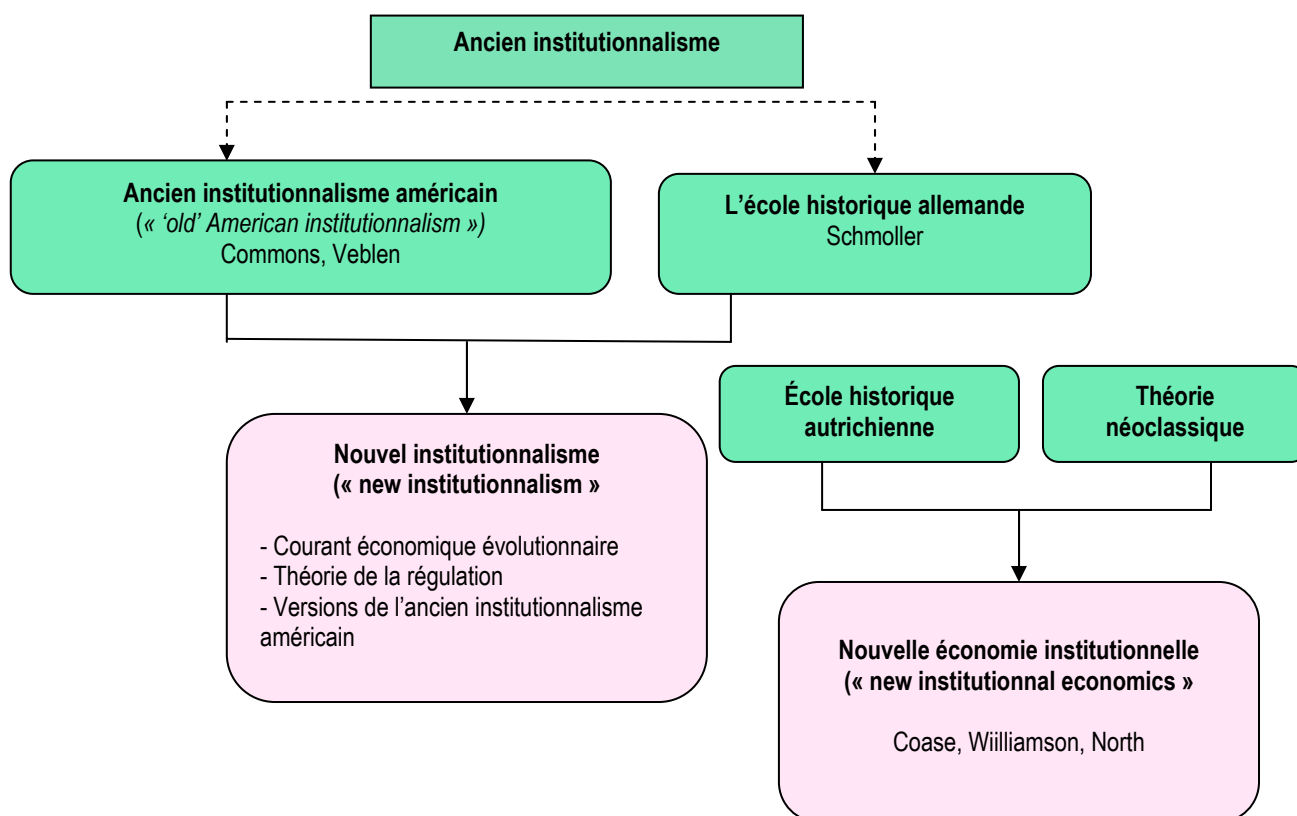
La terminologie utilisée prête souvent à des confusions, mais les différences entre ces deux approches sont significatives. Le « *new institutional economics* » est souvent présenté en contraste avec le « *new institutionalism* », dont le représentant le plus connu est aujourd'hui G. Hodgson (Moulaert, 1995). Il est important de souligner que le « *new institutionalism* » est le descendant de l'ancienne école institutionnaliste américaine et de l'école historique allemande. Cela en raison de son approche historique, de sa définition contextuelle des institutions (Commons), de l'utilisation critique des métaphores de l'évolution<sup>23</sup> (Veblen) et de la nature endogène de l'innovation (Hodgson, 1998 ; Moulaert et Lambooy, 1996). Selon Moulaert (2005, p. 23), l'école historique allemande (particulièrement Schmoller, 1905) est considérée comme la fondatrice du holisme méthodologique, qui est la base méthodologique du « *new institutionalism* », tandis que l'école (historique) autrichienne est considérée comme l'incubateur de l'individualisme méthodologique, la base méthodologique du « *new institutional economics* » (Figure 1).

Selon North (1993), le « *new institutional economics* » représente une tentative d'incorporer la théorie des institutions à la théorie néo-classique. Williamson, le principal représentant du « *new institutional economics* », abandonne les hypothèses néo-classiques de la parfaite rationalité et connaissance de l'environnement en faveur d'un modèle de comportement économique basé sur la rationalité limitée et sur le contrôle des coûts de transaction. En même temps, la théorie de Williamson ne prend pas en compte l'émergence et l'influence destructive des relations de pouvoir sur le développement des institutions et sur la société en général.

---

<sup>23</sup> L'économie évolutionniste fait partie du nouvel institutionnalisme.

**Figure 1 - Le « *new institutionalism* » et la « nouvelle économie institutionnelle »**



Source : auteur (à partir de Moulaert, 1995, 2005)

Ainsi, elle n'est que partiellement capable d'expliquer la dimension collective du développement, ainsi que la construction et la destruction des institutions (Moulaert et Nussbaumer 2005b ; Moulaert et Lambooy, 1996). Moulaert (2005) souligne aussi des différences épistémologiques entre le « *new institutionalism* » et le « *new institutional economics* » : le premier opère dans un contexte fortement déterminé par les processus historiques, la dynamique culturelle et le comportement collectif, tandis que le deuxième caractérise un « nouvel univers » construit par des agents individuels ayant des opportunités égales et construisant leurs propres institutions collectives entre eux.

Pour conclure cette sous-section, nous allons expliquer pourquoi, sans oublier d'autres théories qui intègrent l'idée de justice sociale dans leur vision du progrès humain et économique (Moulaert et Nussbaumer, 2005b), nous avons opté pour la position épistémologique institutionnelle. Witte (1953) identifie un nombre de traits généraux du paradigme institutionnel (considéré ici dans son sens le plus large du terme)<sup>24</sup> : l'interdisciplinarité, l'opposition « homme social »/« *homo aeconomicus* », l'accent mis sur l'analyse du contexte, l'intérêt pour la recherche de terrain et la préférence pour les méthodes

<sup>24</sup> Selon Kuhn (1962/1983), qui développe cette notion, le « paradigme », dans le sens le plus large ou « sociologique », désigne l'existence même d'une communauté scientifique : « Un paradigme est ce que les membres d'une communauté scientifique possèdent en commun et, réciproquement, une communauté scientifique se compose d'hommes qui se réfèrent au même paradigme. » (1983, p. 240).



inductives (sous-section 0.2.1), ainsi que l'intérêt particulier pour les dynamiques associatives des sociétés occidentales (Tableau 1).

*Premièrement*, il faut rappeler que notre objet d'étude est constitué par les organisations qui évoluent dans le secteur de l'économie sociale. Et, comme le montre Witte (1953), pour son époque et ses débats, la caractéristique la plus distinctive de la pensée économique institutionnaliste est l'importance accordée à l'analyse des rapports associatifs dans l'économie. Selon cet auteur, l'accent est mis sur les aspects associatifs des sociétés occidentales, notamment sur les interactions des structures associatives avec les actions gouvernementales et sur leurs motivations non-économiques dans la prise des décisions économiques.

*Deuxièmement*, nous qualifions notre recherche d'interdisciplinaire, car elle combine des éléments théoriques et méthodologiques caractérisant des disciplines différentes, mais appartenant à la même grande famille des sciences sociales (économie, sociologie, histoire, anthropologie, etc.). Nous ignorons ainsi délibérément les clivages entre les disciplines afin de comprendre les situations spécifiques sous des angles multiples : économique, social, psychologique, historique, politique, administratif, technique, légal, etc. (Colin, 1990).

*Troisièmement*, selon nous, les individus ne sont pas des *homo œconomicus*, mais des sujets qui se construisent eux-mêmes et s'autodéterminent à travers leurs propres motivations et actions économiques et surtout non-économiques : « Le sujet (...) c'est (...) la possibilité de se construire comme individu, comme être singulier capable de formuler ses choix, et donc de résister aux logiques dominantes, qu'elles soient économiques, communautaires, technologiques, politiques ou autres. Le sujet (...) c'est d'abord la possibilité de se constituer soi-même comme principe de sens, de se poser en être libre et de produire sa propre trajectoire. » (Wieviorka, 1993).

*Quatrièmement*, l'ancien institutionnalisme accorde une grande importance à l'analyse contextuelle et historique des rapports sociaux, qui est essentielle pour toute conceptualisation relevante de l'économie sociale (Moulaert et Ailenei, 2005). Sur la base de cinq ans des recherches effectuées dans différentes localités européennes, Moulaert (2000/2002) montre que la relation entre les dynamiques de l'exclusion sociale et les stratégies de développement local ne peut pas être comprise sans prendre en compte l'évolution des institutions qui les a lancées dans le passé (l'histoire des dynamiques institutionnelles, de la régulation et de la gouvernance locale). Ainsi, nous allons accorder une attention particulière à la relation entre le contexte historique, économique et social local et l'évolution de l'économie sociale.

**Tableau 1 - Caractéristiques du paradigme institutionnel**

Caractéristiques	Description
<p><b>1) La manière interdisciplinaire de chercher des réponses adéquates aux problèmes pratiques liés à la mise en application des politiques publiques.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La perspective historico-culturelle qui caractérise l'institutionnalisme conduit « (...) à percevoir l'économie et la société comme un ensemble organique, l'explication d'un problème économique nécessitant ainsi une référence aux secteurs non économiques de la société. » (Colin, 1990, p. 366).</li> <li>- L'approche institutionnelle ignore délibérément les frontières entre les disciplines académiques et essaye de comprendre les situations spécifiques dans tous leurs aspects (économique, social, psychologique, historique, politique, administrative, technique, légal).</li> </ul>
<p><b>2) La compréhension des motivations et des actions non-économiques<sup>25</sup> des acteurs est essentielle pour expliquer la vie économique et ses phénomènes.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les économistes institutionnels ne se focalisent pas uniquement sur les motivations économiques d'une action (maximisation du gain, du profit) : d'ailleurs, ils considèrent l'<i>homo œconomicus</i> comme étant une fiction. L'« homme social » est réel et la compréhension de ses motivations et actions non-économiques est essentielle pour expliquer la vie économique et ses phénomènes.</li> <li>- Dans la perspective institutionnaliste, le système économique est un système de pouvoirs où l'État joue un rôle décisif en définissant les règles du jeu. Dans l'analyse néo-classique, l'État est absent (ou considéré un agent comme un autre) et la capacité des agents de manipuler le système dans leur intérêt est en général ignorée (Colin, 1990, p. 367).</li> <li>- Les institutionnalistes prennent en compte les deux facettes du comportement économique (individuel et social) : l'individu n'est presque jamais un décideur autonome, généralement il est membre d'un ou de plusieurs groupes d'intérêts. Il est guidé aussi par l'intérêt collectif (mutuel ou général), par des motivations et des raisonnements non-consumeristes et non-instrumentaux (Chaniel et Laville, 2006, citant Evers, 2000).</li> </ul>

<sup>25</sup> « Le comportement économique est déterminé, au-delà de la seule raison individuelle, par le jeu de forces culturelles et sociales. » (Colin, 1990, p. 366).

Caractéristiques	Description
<p>3) La prise en compte du contexte en termes de temps, de place et de spécificité situationnelle pour trouver des solutions pratiques aux problèmes liés à la mise en oeuvre des politiques publiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Selon les institutionnalistes, pour interpréter d'une manière correcte les économies et leurs développements, il faut comprendre les institutions et leurs changements, ainsi que tous les autres facteurs caractérisant la dynamique d'une société.</li> <li>- L'ancien institutionnalisme (« 'old' American institutionalism ») est considéré comme étant à l'origine des théories contemporaines de l'État et du rôle de la culture et des institutions dans le développement local et comme l'un des courants fondateurs du holisme méthodologique, particulièrement à travers l'oeuvre de l'institutionnaliste allemand Schmoller (1905) (Nussbaumer, 2002).</li> <li>- Par rapport au paradigme néo-classique qui explique « le comportement des agents économiques dans un système statique et socialement neutre », l'institutionnalisme correspond à un changement radical de paradigme, en situant le comportement des agents économiques dans un système dynamique qui représente « un procès, produit historico-culturel » (Colin, 1990, p. 366).</li> </ul>
<p>4) Le renouveau de l'intérêt pour l'analyse des statistiques et pour les recherches de terrain.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- On doit tout particulièrement aux institutionnalistes le renouveau de l'intérêt pour l'analyse des statistiques et pour les recherches de terrain. En se focalisant notamment sur la découverte et la présentation des faits, les institutionnalistes ont été parfois critiqués par les adeptes de l'approche orthodoxe en raison de la dominante descriptive de leurs travaux.</li> <li>- Les économistes institutionnalistes ne se proposent pas d'établir une théorie générale afin de répondre aux grandes questions économiques : leurs théories émergent plutôt comme des sous-produits d'une étude intense des problèmes économiques concrets et de la recherche des solutions pratiques.</li> </ul>
<p>5) L'accent mis sur les aspects associatifs des sociétés occidentales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- C'est la caractéristique la plus distinctive de la pensée économique institutionnaliste, privilégiée notamment dans les travaux de Commons qui centre son intérêt sur les effets des politiques publiques, mais accorde une importance encore plus grande à l'analyse des associations bénévoles. L'accent est mis sur les aspects associatifs des sociétés occidentales.</li> </ul>

Source : auteur (d'après Witte, 1953)

Un premier constat qui se dégage de l'introduction générale est que les grandes villes des pays européens connaissent des dynamiques multidimensionnelles d'exclusion sociale comme l'extension galopante de la pauvreté, le recul des droits sociopolitiques et la destruction des liens sociaux. Un deuxième constat qui sera à la base de ce travail concerne les changements dans le rôle de l'État, jusqu'alors au centre des politiques de développement. Ces changements s'accompagnent de l'émergence de nouveaux acteurs, issus notamment de la société civile.

Ces deux constats nous conduisent à réfléchir sur le rôle de l'économie sociale dans les dynamiques locales d'inclusion sociale et de développement socioéconomique, qui est la question centrale de la thèse. Deux questions/réponses - qui peuvent être soit antagoniques, soit complémentaires - sont proposées à la réflexion :

- Premièrement, l'économie sociale est-elle seulement une réponse immédiate à de besoins urgents pour pallier aux insuffisances de l'État ou à l'indifférence du marché ?
- Deuxièmement, est-elle aussi - et c'est l'idée que nous défendons - un levier de changement sociétal, voire un modèle de développement socioéconomique alternatif viable ?

Pourquoi nous privilégions cette deuxième réponse possible ? Parce que, selon nous, l'économie sociale est porteuse de principes et de valeurs qui remettent au centre la personne comme acteur social. Et parce que l'économie sociale innove et produit du capital social, qui permet l'accès aux biens et aux services et notamment de lutter contre l'isolement social.

Pour Defourny et Favreau (1997), l'économie sociale contribue d'une façon significative aux grandes fonctions économiques : l'allocation des ressources par la production de biens et de services d'utilité collective dans divers domaines (social, médical, culturel, etc.), la redistribution par l'apport des bénévoles mobilisés dans le cadre de nombreux services gratuits ou quasi-gratuits, la régulation de la vie économique par la mise en œuvre de partenariats entre les secteurs associatif, public et même privé, notamment dans la création d'emplois (emplois de proximité, formation au travail, remise au travail de chômeurs de longue durée, etc.).

Pour Isambert (1996), les initiatives de l'économie sociale jouent également un rôle important pour assurer un rôle de transition vers l'emploi, sans oublier que ces initiatives peuvent avoir aussi des effets pervers à partir du moment où elles entrent en concurrence avec les processus économiques normaux. Cet auteur souligne aussi la dimension de « proximité » des initiatives d'économie sociale : « les moyens d'animer une économie dont l'intérêt commun soit un moteur au même titre que l'intérêt individuel » sont plus faciles à l'échelle des quartiers ou des municipalités (Isambert, 1996, p. 107).

Eme et Laville (2006, p. 310) distinguent deux perspectives principales de recherche et d'action dans le domaine de l'économie sociale : la problématique du tiers secteur (la formulation dominante, issue

de l'économie néoclassique) et la problématique de l'économie solidaire (qui complète l'approche juridico-institutionnelle et normative de l'économie sociale<sup>26</sup>).

La *première* perspective d'analyse est critiquée pour plusieurs raisons : le tiers secteur (regroupant l'ensemble des organismes sans but lucratif) apparaît comme une « option de remplacement » en cas de défaillances de l'État ou du marché, l'insistance sur le critère de la non-lucrativité pour la création de la confiance, l'insistance sur le registre de l'intérêt qui conduit à ignorer les enjeux de la participation démocratique et de l'intégration sociale, etc. En revanche, la *deuxième* perspective d'analyse distingue l'égalité formelle des membres et le fonctionnement démocratique, elle analyse l'action collective à travers la référence au principe de solidarité et au sens de l'action (les raisons de vivre), elle se distingue d'une conception axée seulement sur la croissance des activités économiques pour aborder la dimension du changement institutionnel au sein d'une économie plurielle (Eme et Laville, 2006, p. 310-311).

En ce qui nous concerne, nous sommes tentés de considérer l'économie sociale non seulement comme une option de remplacement, mais aussi comme élément et facteur essentiels du développement socioéconomique, notamment en raison de sa capacité de produire et de reproduire du capital social défini en termes de relations et réseaux sociaux. À l'échelle individuelle, le capital social relationnel facilite l'accès aux ressources et aux moyens nécessaires à la satisfaction des besoins, ainsi que l'amélioration des capacités sociopolitiques des individus ou des groupes défavorisés (« *empowerment* »). À l'échelle collective, le capital social institutionnel améliore la qualité de la gouvernance locale (meilleure coordination du processus de prise de décision politique). À son tour, la gouvernance locale peut agir comme un levier pour le développement de l'économie sociale. La capacité des structures de l'économie sociale à (re)produire du capital social provient de sa capacité à imaginer et à mettre en application des innovations sociales.

Cette idée sera largement argumentée dans notre thèse qui mobilise la définition tridimensionnelle de l'innovation sociale forgée par le réseau de recherche SINGOCOM (2005). Innover dans la manière de révéler et de satisfaire ces besoins, améliorer les relations sociales entre les individus, avec un accent sur les rapports formels et informels de gouvernance, faciliter l'accès aux moyens nécessaires à la satisfaction des besoins et à la « capacitation » sociopolitique des individus ou groupes défavorisés (« *empowerment* »). C'est à partir de cet énoncé que nous puisons les concepts clés sur lesquels nous focalisons notre analyse théorique : économie sociale, capital social et gouvernance locale. Ces concepts sont directement liés aux trois dimensions de l'innovation sociale.

Notre travail de thèse - comportant une partie théorique et une partie empirique - consiste essentiellement dans l'élaboration d'une approche d'analyse des initiatives d'économie sociale sous l'angle général de l'innovation sociale. L'idée de réaliser cette thèse est née d'un intérêt pour la notion

---

<sup>26</sup> Fondée sur les statuts et en se référant à des principes de démocratie interne à l'intérieur d'entreprises collectives (Eme et Laville, 2006).

de gouvernance, sa signification dans divers contextes et son rôle au sein des dynamiques socioéconomiques locales. Ainsi, notre mémoire de DEA (2001) s'est attaché à analyser la notion de gouvernance et son rôle dans le développement local à travers une comparaison franco-anglaise. Les cas examinés (deux structures d'économie sociale développant des activités à Roubaix en France, et à Cardiff au Pays de Galles) ont joué un rôle de « laboratoires » d'investigation pour la recherche plus approfondie menée lors de la préparation du doctorat. Ils ont permis d'élargir la problématique, de faire émerger des nouveaux questionnements et de choisir les méthodes de collecte et d'analyse des données les plus adéquates.

Cette première expérience s'est ensuite enrichie des travaux réalisés dans le cadre du projet SINGOCOM (*Social Innovation, Governance and Community Building*)<sup>27</sup> en tant que membre d'une équipe pluridisciplinaire composée par des économistes et sociologues provenant du CLERSÉ-USTL<sup>28</sup>, coordonnée par professeur Frank Moulaert. Ce projet a examiné dans un premier moment les fondements théoriques du concept d'innovation sociale à travers la littérature sur les modèles territoriaux d'innovation (les districts industriels, les milieux innovateurs, les nouveaux espaces industriels, les systèmes locaux de production, etc.) et sur les mouvements et les philosophies sociales à la base du changement social (utopisme, christianisme social, etc.). Cette analyse a débouché sur une définition de l'innovation sociale, concept qui structure un modèle multidimensionnel pour l'étude de l'innovation sociale au niveau local (ALMOLIN, acronyme du *Alternative Models for Local Innovation*).

Pour résumer, notre thèse s'appuie donc sur une partie des résultats des recherches effectuées : dans le cadre du mémoire de DEA (notion de gouvernance) et du projet SINGOCOM<sup>29</sup>. Parmi la diversité des approches que nous avons identifiées dans la littérature, la définition de l'innovation sociale et le modèle d'analyse de l'innovation sociale à l'échelle locale (ALMOLIN) développés par le réseau de recherche SINGOCOM nous semblent les plus adaptés à nos besoins théoriques et empiriques. Le concept d'innovation sociale est mobilisé comme instrument analytique dans le cadre d'une recherche holiste (mettant en perspective la spécificité contextuelle et historique des expériences examinées) et anthropologique (se focalisant sur les particularités du comportement humain dans son milieu). Le modèle ALMOLIN oriente ensuite la comparaison de six études de cas et l'examen *in extenso* d'un cas unique portant sur des initiatives d'économie sociale dans des quartiers confrontés à des problèmes socioéconomiques.

---

<sup>27</sup> Projet financé dans le cadre du programme européen « Key Action Improving the Socio-economic Knowledge Base » (2001-2004), coordonné par professeur Frank Moulaert (Université des Sciences et Technologies de Lille). Partenaires : Université des Sciences et Technologies de Lille et IFRESI-CNRS Lille, Université d'Oxford (géographie), Université Humboldt de Berlin (sciences politiques), Université de Newcastle Upon Tyne (planning), Université de Pavie (sociologie), Université de Naples (ITER), Université de Vienne (économie), Université de Cardiff (planning).

<sup>28</sup> Centre Lillois d'Études et de Recherches Sociologiques et Économique (Université des Sciences et Technologies de Lille).

<sup>29</sup> <http://users.skynet.be/bk368453/singocom/index2.html>

Notre démarche de recherche se découpe en deux parties (théorique et empirique), chacune composée de deux chapitres. Les quatre chapitres sont articulés et emboîtés : chaque chapitre est un écho du précédent et chaque chapitre représente une étape ou un prototype du modèle final (Figure 2).

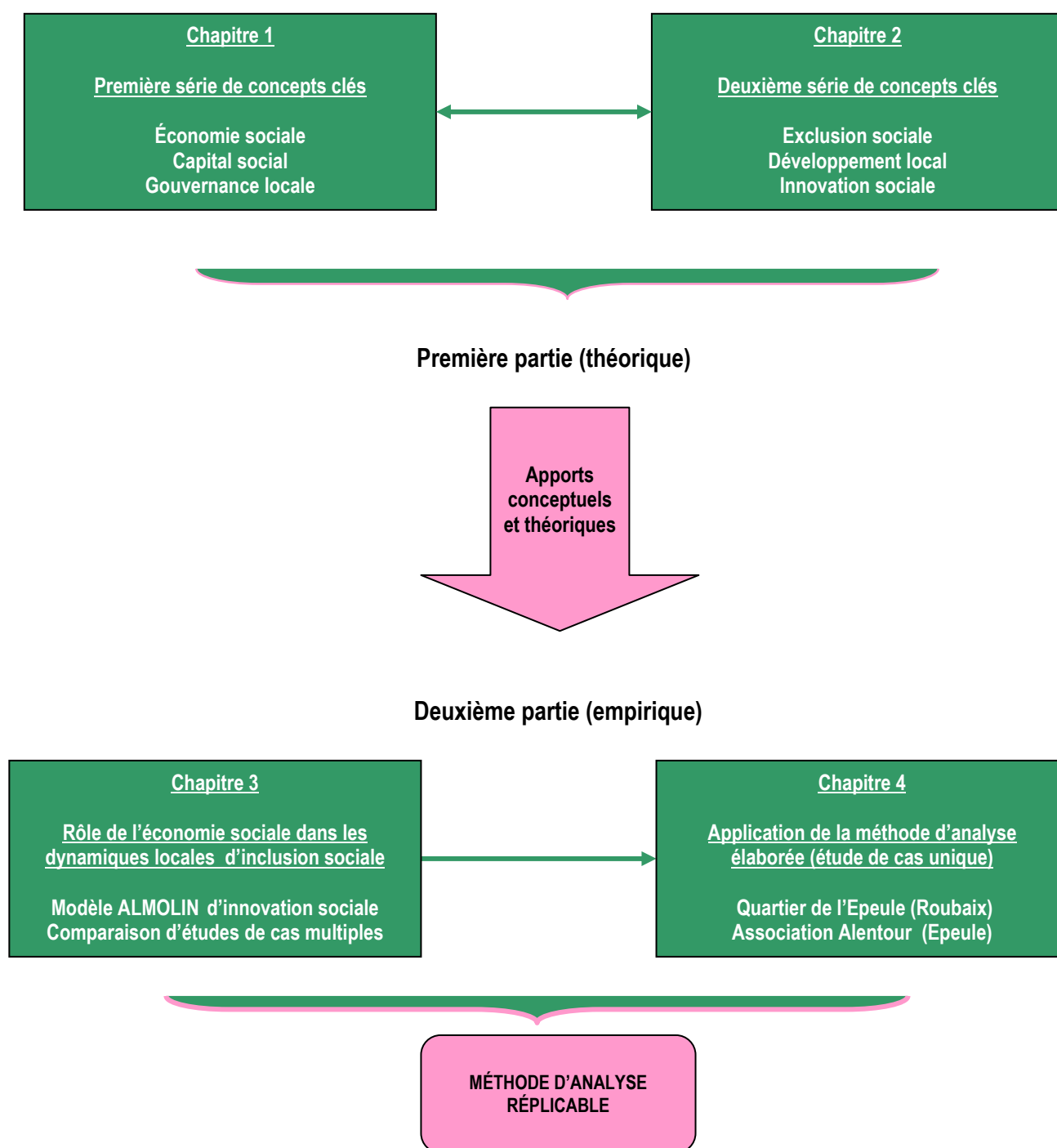
La **première partie** est consacrée à la réflexion théorique autour d'un ensemble de concepts qui nous semblent pertinents pour la question de recherche explorée - cette partie nous permet également de construire un cadre théorique opérationnel pour la recherche empirique.

Le *premier chapitre* sera consacré à l'identification et à l'analyse des différentes lignées de pensée afin d'aboutir à une « reconstruction » analytique de la première série de concepts clés mis en jeu : économie sociale, capital social et gouvernance locale. Nous nous attacherons ainsi à rechercher le lien historique entre les besoins humains et l'émergence des organisations d'économie sociale comme mécanismes alternatifs de solidarité et de redistribution. Nous procéderons ensuite à une analyse des réalités couvertes par certaines notions utilisées parfois de manière interchangeable (économie sociale, troisième secteur, économie solidaire). Enfin, il s'agira de réfléchir sur quelques définitions issues de la pratique actuelle de l'économie sociale et de les mettre en perspective historique. Cette démarche nous permettra de définir un cadre théorique pour l'examen de l'économie sociale à l'échelle locale. Dans la deuxième et la troisième section du premier chapitre nous proposerons pour les deux autres concepts clés de notre analyse, c'est-à-dire le capital social et la gouvernance locale, des cadres d'analyse cohérents avec notre définition de l'économie sociale. Cette « reconstruction » conceptuelle à la lumière des débats théoriques fondateurs nous permettra à la fin du chapitre d'identifier les liens entre les trois concepts qui constituent les « piliers » de notre démarche.

Nous aborderons dans le *second chapitre* d'autres approches théoriques pour analyser le phénomène d'exclusion sociale, ainsi que les stratégies d'innovation sociale et de développement socioéconomique au niveau local (la deuxième série de concepts clés). Nous allons, dans une première section de ce chapitre, préciser les caractéristiques et les dimensions du processus d'exclusion sociale, auquel l'économie sociale tente d'apporter des solutions. Nous analyserons ensuite et critiquerons certaines approches du développement qui ont marqué la théorie et la pratique économique après la deuxième guerre mondiale par la place qu'elles ont donnée à la notion de « croissance économique », aux effets de polarisation des grands centres urbains et au rôle de l'industrie lourde.

Dans les années 1980, l'alternative à ces conceptions dominantes du développement se concrétise dans une série de « modèles territoriaux d'innovation » qui combinent différents facteurs locaux afin de créer une dynamique endogène de développement. Nous tentons en particulier de montrer les limites de toutes ces approches « par le haut » ou « par le bas », notamment par rapport à la place et au sens donnés à la notion d'innovation. C'est dans ce cadre que s'inscrit la démarche de définir la notion d'innovation sociale. Nous nous intéresserons ensuite au « modèle territorial de développement intégré » : la vision de l'innovation sociale à la base de cette approche se caractérise par une profonde affinité avec notre définition de l'innovation sociale.

**Figure 2 - Les quatre étapes de l'analyse**



Source : auteur

La **deuxième partie** de la thèse, également organisée en deux chapitres, présente l'analyse empirique. Nous nous attacherons dans le *troisième chapitre* à élaborer une méthode pour l'analyse du rôle de l'économie sociale dans les dynamiques socioéconomiques locales. Nous expliquons d'abord comment a été développé ALMOLIN, le modèle d'analyse de l'innovation sociale développé par le réseau SINGOCOM dans la lignée de l'approche de développement territorial intégré (analyse des débats contemporains autour du concept d'innovation sociale, analyse transversale des mouvements



sociaux européens au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles et examen d'une base de données composée par environ trente cas d'innovation sociale). En utilisant ce modèle et à partir des études de cas effectuées dans le cadre de SINGOCOM, nous procédons à une analyse comparative de plusieurs organisations d'économie sociale : d'abord à partir de l'ensemble des seize cas SINGOCOM et ensuite en se focalisant sur six cas privilégiant le volet « économie sociale ». Le critère essentiel pour la sélection de ces six cas<sup>30</sup> est la recherche d'un équilibre entre les trois dimensions de l'innovation sociale (matérielle, processuelle, « *empowerment* »).

Ensuite, en s'appuyant sur les configurations élaborées pour chaque cas (à partir du modèle ALMOLIN), nous comparerons les dynamiques mises en évidence par chaque étude : exclusion sociale et besoins des habitants, inclusion et mobilisation des ressources, dynamiques organisationnelles et institutionnelles, impacts sur le capital social, changements des modes de gouvernance, « *empowerment* », etc. Nous tenterons, dans la dernière section de ce troisième chapitre, de tirer de cette comparaison certaines leçons générales. Nous proposerons d'abord une synthèse de chaque processus définitoire du modèle ALMOLIN que nous utiliserons ensuite pour enrichir et reconstruire notre proposition de départ. En reconnaissant les défauts et les limites d'une telle construction, nous proposons la nouvelle configuration obtenue comme méthode pour l'analyse empirique du rôle de l'économie sociale à l'échelle locale.

Dans le *quatrième chapitre*, cette méthode sera appliquée pour analyser le rôle d'une structure d'économie sociale développant des activités à Roubaix (ville de la région Nord - Pas de Calais, France). Une immersion de plusieurs mois sur le terrain a été le moyen de tester la méthodologie et de montrer que l'approche développée est applicable à d'autres cas (la répliquabilité de la méthode d'analyse). La prise directe de contact avec les habitants, les représentants du monde associatif et des structures publiques ou parapubliques a été aussi une occasion de faire émerger des nouvelles pistes de réflexion. La première section de ce dernier chapitre relatara comment la ville de Roubaix s'est structurée spatialement et socialement autour de l'industrie textile, quels sont les politiques et les dispositifs interférant dans cette ville, qui sont les habitants et quelles sont les caractéristiques de la culture de l'action collective. Dans une deuxième section, nous analyserons des aspects qui nous renseignent sur les dynamiques d'exclusion dans le quartier : caractéristiques socioéconomiques et sociodémographiques, styles de vie, structure et dynamique des réseaux sociaux personnels et institutionnels, problèmes et besoins des habitants. Enfin, dans un troisième temps, nous nous pencherons sur les dynamiques de développement et d'inclusion sociale dans le quartier, tout particulièrement sur les activités développées par une organisation de l'économie sociale, l'association Alentour : cycle de vie de la naissance jusqu'à sa réorganisation en 2003, besoins auxquels elle tente de répondre, ressources humaines, financières, capital social, mobilisées, etc.

---

<sup>30</sup> En aucune manière on ne peut considérer que ces cas représentent un « échantillon » représentatif des organisations d'économie sociale. La même remarque est valable en ce qui concerne l'enquête auprès des habitants et les acteurs locaux.

### INTRODUCTION

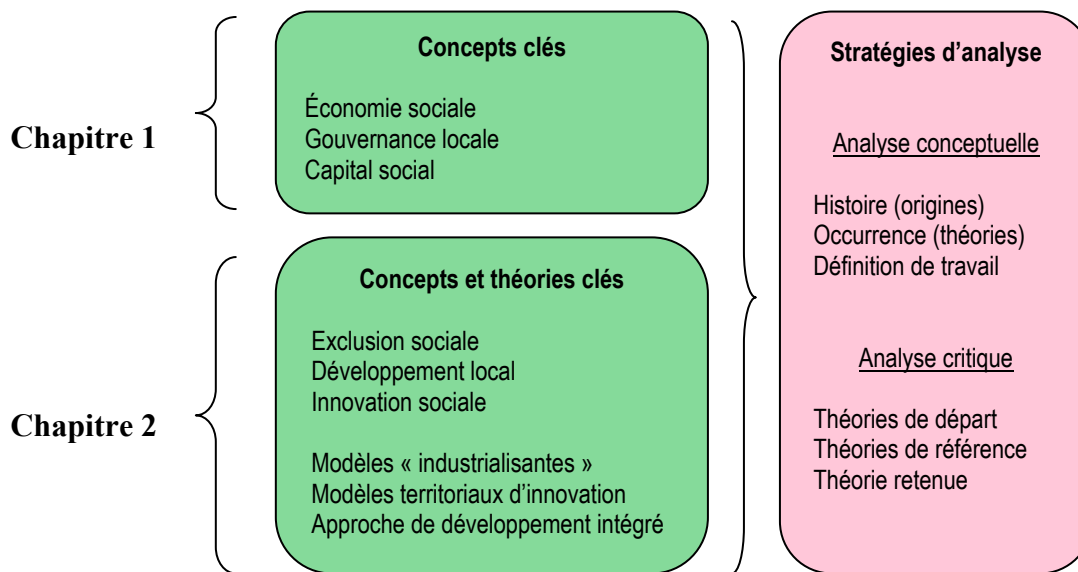
---

La première partie de cette thèse s'interroge, à travers l'analyse de deux séries de concepts clés (« économie sociale, capital social, gouvernance locale » et « exclusion sociale, développement local, innovation sociale ») et de trois types de modèles de développement (« modèles 'industrialisants', modèles territoriaux d'innovation, approche de développement intégré »), sur les reconfigurations contemporaines des relations entre les personnes et des rapports « entre l'économie et les finalités humaines, sociales et environnementales » (Salmon, 2006, p. 524). La présence des associations, des entreprises sociales et de la société civile dans l'économie soulève des questions nouvelles sur la nature de l'activité économique (élargissement du domaine économique pour inclure le non-marchand et le non-monnaire) et sur ses finalités (rattachement, à travers l'espace public, de la question sociale à l'économie) (Lévesque, 2006). Boltanski et Chiapello (1999) parlent de l'émergence d'une nouvelle économie et d'un « nouvel esprit du capitalisme » : une économie relationnelle qui mobilise de plus en plus de facteurs extra-économiques et non-marchands (recherche, formation, qualité environnementale), de nouveaux modes de régulation faisant appel à la société civile et de formes de coordination multiples (incluant le marché, la hiérarchie, l'État, mais aussi les associations, les réseaux, les communautés) (Lévesque, 2006).

La première partie de cette thèse se décline en deux chapitres (Figure 3). Le premier chapitre analyse trois des concepts clés de cette thèse (économie sociale, capital social et gouvernance locale). Ces concepts présentent de nombreuses ambiguïtés en raison de l'absence de consensus autour de leur définition, ce qui diminue leur utilité analytique et rend difficile l'articulation des concepts dans une structure théorique cohérente. Le manque de clarté des concepts peut aussi représenter un frein à leur mobilisation ultérieure pour la réalisation des recherches empiriques et à leur interprétation comparative, car les concepts ne sont pas seulement des éléments d'un système théorique, mais également des instruments pour le recueil et l'analyse des données empiriques (Sartori, 1970). La conceptualisation, une étape importante qui permet de repreciser la question et l'objectif de la recherche, représente également un préalable à toute démarche qualitative ou mesure quantitative.

Pour répondre à l'impératif de rigueur conceptuelle, nous utilisons dans le premier chapitre une stratégie d'analyse qui nous permet de dégager les principaux sens et possibilités d'application des concepts clés pertinents pour notre recherche. Notre analyse conceptuelle (Van der Maren, 1993) se décline en trois moments : (1) Relever l'histoire du concept étudié (origines, premières apparitions, premiers auteurs à l'avoir utilisé et conceptualisé) ; (2) Identifier les diverses théories qui mobilisent le concept étudié ; (3) Proposer une définition de travail du concept étudié.

**Figure 3 - Les étapes de l'analyse théorique**



Source : auteur

Toutefois, on ne se limitera pas à la simple réflexion théorique ou opérationnelle autour de la déconstruction et de la reconstruction conceptuelle des concepts clés. Elle est complétée dans le deuxième chapitre de l'analyse critique d'un ensemble d'énoncés théoriques « afin de mettre en évidence ses lacunes, ses contradictions, ses paradoxes, ses conditions, ses présupposées, ses implications et ses conséquences » (Van der Maren, 1993, p. 146). Cette analyse se déroulera selon les étapes suivantes : (1) Identification d'une théorie ou d'un groupe de théories qui nous semblent les plus liées à la problématique de notre recherche : repérage des faiblesses et mise en évidence des incohérences de ces théories ; (2) Choix et analyse critique d'une théorie ou d'un groupe de théories de référence ; (3) Proposition et argumentation d'une théorie alternative.

Le point de départ est la revue critique des certaines théories de développement qui ont encadré les politiques de développement économique et social des pays européens occidentaux après la deuxième guerre mondiale. Après avoir montré l'impasse d'un nombre d'approches de développement dites « fonctionnalistes » (qui se fixent comme objectif principal l'industrialisation à grande échelle), nous analyserons certaines théories de développement territorial qui s'inscrivent dans la mouvance du développement endogène. L'examen des modèles territoriaux d'innovation nous permettra de déterminer les limites de ces approches trop axées sur une vision technologiste et marchande de l'innovation. Parallèlement, cette analyse nous permettra d'extraire certains éléments afin de les mettre en perspective avec les caractéristiques du modèle territorial du développement intégré, qui sera à la base de notre proposition théorique. Son rôle sera non seulement de guider la réalisation et la comparaison des études de cas, mais également de représenter un « véhicule » pour la généralisation théorique des résultats de la recherche empirique (Yin, 1993, 1994).

## CHAPITRE 1 - Les trois concepts clés mis en jeu : économie sociale, capital social et gouvernance locale

### INTRODUCTION

---

Ce chapitre analyse est consacré à l'analyse de la première série de concepts clés mis en jeu : économie sociale, capital social et gouvernance locale. La nécessité de définir l'économie sociale, d'abord dans une perspective essentialiste-abstraite et puis dans une perspective holiste-contextuelle, découle naturellement de notre question de recherche : « Quel est le rôle de l'économie sociale dans les dynamiques socioéconomiques locales ? ». Les deux autres concepts clé examinés dans le premier chapitre sont le capital social et la gouvernance locale : ces concepts, en apparence éloignés de notre sujet, se situent en réalité en son cœur si on pose la question du rôle des relations sociales dans l'économie.

Ces choix découlent d'un bilan préalable des théories de développement qui ont émergé après la deuxième guerre mondiale et qui feront l'objet d'un examen plus approfondi dans le deuxième chapitre. Le survol de ces éléments théoriques met en évidence une tendance progressive à dépasser l'acception restrictive de développement centrée sur la notion de croissance économique, pour s'inscrire dans une vision plus large, construite autour de la multi-dimensionalité du développement. Le concept de développement multidimensionnel permet d'intégrer dans la définition du processus de développement des facteurs éthiques, culturels et sociaux, longtemps ignorés dans les approches économiques orthodoxes. La notion de « culture » se révèle particulièrement utile pour souligner que la dynamique de développement « provient des transformations endogènes à la société, même si elle est influencée par des événements extérieurs » (Nussbaumer, 2002).

À la suite de Moulaert, Sekia et Boyabé (1999, p. 40-41), nous mobilisons le concept de culture locale pas uniquement dans le sens des traits culturels qui participent à l'efficacité marchande des activités locales (la culture industrielle, selon Camagni, 1995)<sup>31</sup>, mais aussi dans le sens de forces créatives qui dépassent la logique marchande. Ce deuxième sens renvoie à l'idée qu'en réalité, les agents économiques s'insèrent dans des réseaux de relations sociales pour atteindre leurs objectifs économiques, car cela leur permet de combiner les différentes ressources dont ils disposent et de coordonner leurs actions pour améliorer la production et les échanges (Nussbaumer, 2002). Les contributions des relations sociales au développement économique (réduire l'incertitude, contrôler les comportements opportunistes ou déviants, limiter l'asymétrie de l'information, susciter la coopération, etc.) peuvent être appréhendées à travers le concept de capital social (Angeon et Callois, 2004).

Selon Moulaert (2000/2002), l'interaction entre divers types de capital peut avoir des conséquences à la fois positives et négatives. Cet auteur souligne le rapport entre les trajectoires du développement

---

<sup>31</sup> Le premier sens a été intégré dans le concept de *milieu innovateur* défini par Camagni (1995, p. 193) comme « ensemble de relations qui unissent un système local de production, un ensemble d'acteurs, de représentations et une *culture* industrielle, générant un processus dynamique localisé d'apprentissage collectif ».

local et le capital social : un déclin économique durable peut paralyser le capital social (même si les réseaux sociaux et l'identité culturelle locale survivent au déclin économique, les relations sociales seront affectées. Et, dans l'hypothèse de Bourdieu selon laquelle le capital social et le capital économique sont inter-liés, le capital social existant peut s'atrophier.

Mais si l'économie est appréhendée non seulement à travers les mécanismes du marché, mais aussi à travers l'organisation institutionnelle des relations sociales outre le marché, cela signifie que la recherche de la coordination des interactions entre les différents acteurs impliqués dans la vie économique devient très importante. Ainsi, le concept de *coordination* se montre essentiel pour rendre compte du déplacement de la focalisation sur les types de capitaux (financier, humain, social, naturel) vers leur combinaison par les acteurs (Hirschman, 1964 ; Nussbaumer, 2002). La notion de gouvernance, grâce à sa focalisation particulière sur l'articulation des relations socioéconomiques, reflète exactement cette recherche de coordination.

### **SECTION 1.1 - L'ÉCONOMIE SOCIALE**

---

L'examen des différents usages du concept d'économie sociale dans la littérature scientifique et la pratique institutionnelle francophone et anglophone des dernières cent cinquante années met en évidence une terminologie très riche. Cela s'explique par le fait que des dimensions particulières de l'économie sociale reçoivent des noms spécifiques dans des circonstances sociales et économiques spécifiques. Le terme « économie sociale » est mobilisé dans cette thèse dans deux sens : dans un sens très général ou comme concept « parapluie » (Favreau, 2003) représentant une variété d'autres notions qui couvrent à leur tour des réalités diverses, et dans un sens plus restreint, comme secteur d'activité et pratique économique, dont nous allons établir les contours dans cette section.

Le défi de la littérature sur l'économie sociale est de faire revenir les valeurs de la justice sociale dans l'économie : par exemple, combattre l'exclusion sociale en encourageant le développement des localités particulièrement défavorisées et en réinventant la solidarité dans les relations de production. Comme nous allons le voir plus loin, l'idée de la (re)introduction du principe de justice sociale dans les systèmes de production et d'allocation (la principale innovation sociale dans l'économie) n'est pas nouvelle, elle a déjà été théorisée par Walras (1896) et Gide (1912) au XIX<sup>e</sup> siècle.

La littérature sur l'économie sociale aborde assez vaguement les questions analytiques qui émergent de la pratique de l'économie sociale. Les survols existants<sup>32</sup> soulignent une variété des caractéristiques de l'économie sociale : redistribution des revenus et de la richesse dans le cadre de l'économie du marché, différents systèmes d'allocation et leur gouvernance sociopolitique, relations de solidarité et de réciprocité, satisfaction des besoins collectifs et individuels, rôles du secteur public, du secteur

---

<sup>32</sup> Par exemple Salomon et Anheier (1995), Laville et Delfau (2000), Leyshon *et al.* (2003).

privé et du troisième secteur<sup>33</sup> dans l'organisation de l'économie sociale, etc. Pourtant, ces analyses n'éclairent pas suffisamment les liens théoriques entre ces caractéristiques, d'où notre objectif de vérifier que ces rapports représentent une condition clé pour expliquer la reproduction de l'économie sociale et sa gouvernance.

Une large partie de cette littérature utilise une perspective historique, mais les conséquences analytiques qui découlent du contexte de chaque époque et espace social particuliers ne sont pas suffisamment prises en compte pour la construction d'une théorie de l'économie sociale. Par conséquent, le défi méthodologique de cette section est d'établir une définition de l'économie sociale qui mobilise, d'une part, des concepts ou des catégories abstraites généralement acceptés, et, d'autre part, une terminologie spécifique aux contextes particuliers.

En tenant compte de ces observations, nous partons de l'idée que chaque époque se caractérise par des conditions socioéconomiques qui impliquent des opportunités et des défis pour le lien solidaire. Cycliquement, les moteurs de la croissance économique se trouvent en perte de vitesse et les mécanismes formels de distribution commencent à se lasser. Dans la *sous-section 1.1.1*, nous montrons comment de nouvelles forces sociales émergent en réaction aux grandes crises et émanent des institutions et des mécanismes alternatifs de solidarité et de redistribution. Ainsi, nous distinguons plusieurs périodes dans les dernières cent cinquante années. Pendant ces périodes, des initiatives institutionnelles particulières ont été mises en place pour combattre la pauvreté : soit à l'intérieur de l'État formel (politiques sociales) et du système de marché (initiatives entrepreneuriales), soit dans le cadre des circuits alternatifs. Chaque période se caractérise aussi par sa philosophie et sa propre théorie de l'exclusion et de la solidarité, du développement social et de la distribution, reconnues plus tard comme inspiratrices de l'analyse et des pratiques de l'économie sociale.

La *sous-section 1.1.2* se focalise sur les débats contemporains autour de l'économie sociale. D'abord, nous examinons les reconceptualisations récentes de l'économie sociale dans les contextes francophones et anglophones. Ensuite, nous examinons le potentiel de ces reconceptualisations pour la pratique et l'analyse empirique de l'économie sociale à la lumière des enseignements dégagés des deux premières sections. La *sous-section 1.1.3* conclut en proposant une définition de l'économie sociale axée sur la satisfaction des besoins humains.

---

<sup>33</sup> Le terme de « troisième secteur » est beaucoup employé : à ne pas confondre avec le terme « secteur tertiaire » qui désigne habituellement le secteur des services dans le cadre d'une économie. À noter cependant un certain chevauchement entre le « troisième secteur » et le « quatrième secteur » qui désigne - selon certains auteurs - les services aux personnes ou les services de bien-être.

## **1.1.1 - Détour par l'histoire de l'économie sociale en Europe**

### **1.1.1.1 - Pratiques de l'économie sociale en Antiquité et Moyen-Âge**

Le retour sur l'histoire des pratiques associatives nous apprend que l'économie sociale contemporaine représente une construction progressive qui s'est réalisée à travers la tension continue entre pratiques, théories et idéologies. Si les anciennes organisations se sont sans cesse transformées et adaptées pour préparer le terrain aux formes modernes d'économie sociale, l'explication est sûrement liée à la nature humaine. Les individus ont toujours eu le réflexe de nouer des relations sociales et de s'associer pour faire face aux problèmes et pour satisfaire leurs besoins : « (...) il est clair que, si chaque citoyen, à mesure qu'il devient individuellement plus faible et par conséquent plus incapable de préserver isolément sa liberté, n'apprenait pas l'art de s'unir à ses semblables pour la défendre, la tyrannie croîtrait nécessairement avec l'égalité. » (Tocqueville, 1835-1840/1968, p. 279). Eme et Laville (2006, p. 304) parlent de « la prédominance initiale de la réciprocité et de l'engagement mutuel entre les êtres ; ce lien constitue l'impulsion *réciprocitaire* de l'émergence des pratiques économiques ». Nous argumentons plus loin que l'économie sociale est la « fille de la nécessité » (Desroche, 1976) : les besoins évoluent et se diversifient au fil du temps et à chaque type de besoin correspondent des réponses innovatrices qui se matérialisent dans de nouvelles formes d'économie sociale.

Le mouvement associatif en Europe Occidentale prend ses racines dans une histoire dense et complexe qui remonte aux pratiques d'entraide caractéristiques à l'Antiquité : les fonds de secours collectifs égyptiens, les fonds grecs pour l'organisation rituelle des cérémonies funéraires ou les collèges d'artisans romains (Demoustier, 2001; Defourny et Develtere, 1997 ; Defourny, 2006). À Rome, la tradition de distribution par métiers prend une extension extraordinaire sous l'Empire : « toutes les catégories d'ouvriers, fort nombreuses, parce que la division du travail était déjà poussée fort loin, semblent s'être constituées en collèges » (Durkheim, 1950/1995, p. 35). La fonction principale des collèges romains était d'assurer à leurs membres des funérailles décentes. Dans le même temps, à travers les fêtes et les repas communs, elles opéraient une redistribution d'argent et des vivres en faveur des plus démunis.

Les types actuels d'organisations d'économie sociale ont été préfigurés par une série de formes associatives apparues en Europe pendant le Moyen Âge : des guildes, confréries, corporations, compagnonnages, jurandes<sup>34</sup>, etc. (Bidet, 1997). Ces pratiques se manifestent non seulement en Europe, mais aussi sur d'autres continents : les corporations alimentaires dans la Byzance médiévale, les guildes post-médiévales dans les pays musulmans, les castes professionnelles en Inde, les confréries d'artisans dans l'Afrique primitive et dans l'Amérique précolombienne (Defourny et Develtere, 1997).

---

<sup>34</sup> Les célèbres *fruitières* apparues au XIV<sup>e</sup> siècle dans les villages des montagnes de Jura sont souvent citées comme les premières activités coopératives sur le territoire de la France. Ces institutions coopératives s'occupaient de la collecte, de la production et de la vente des produits laitiers ou du vin et divisaient les profits proportionnellement aux contributions individuelles.

Les premiers siècles de notre ère se caractérisent par l'accalmie de la vie corporative : néanmoins, les communautés religieuses (couvents, abbayes, monastères, ermitages) continueront d'abriter les activités associatives, ainsi que les arts, les sciences et les traditions (Defourny et Develtere, 1997). Rattachées à l'ancienne tradition germanique du « *convivium* »<sup>35</sup> et placées sous le patronage d'un saint, les guildes et les confréries médiévales sont attestées dès le VIII<sup>e</sup> siècle en Allemagne du Nord, en France et en Angleterre. Ces formes associatives ont un caractère essentiellement charitable, leur fonction étant de secourir leurs membres en cas de maladie ou de décès (Bidet, 1997).

Les guildes et les confréries préfigurent l'apparition des corporations : « le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle (...) paraît être l'époque où les artisans commencent à sentir le besoin de s'unir et forment leurs premières associations » (Durkheim, 1950, p. 36). Le but des corporations<sup>36</sup>, regroupements à vocation directement professionnelle, était de garantir le minimum vital et de protéger les compagnons en les obligeant à s'entraider par la création des premières caisses de secours mutuel en faveur des ouvriers victimes d'accidents (Bidet, 1997, p. 17). En même temps, elles établissaient des règles en matière de fabrication et s'occupaient de la formation professionnelle des apprentis (le terme « compagnon », qui signifiait à l'origine « celui qui mange le même pain », prend au XV<sup>e</sup> siècle le sens « d'ouvrier qui a fini son apprentissage »).

Pour Durkheim (1950), la corporation devient vers le XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle l'élément fondamental de la structure sociopolitique des communautés, comme instance majeure de socialisation. Elle permettait, « au moyen des règles qu'elle structure, la double extension de l'intérêt individuel à celui du groupe (le moment social de l'intégration), de celui du groupe à celui de l'ordre social en son entier (le moment politique) » (Gautier, 1994, p. 845). Pour Durkheim (1899, p. 171), le rôle des corporations était de faire contrepoids afin d'éviter le risque que l'État devienne despotique et oppresseur (Bévort et Bucolo, 2006, p. 88) : « en dehors de l'État, quoique soumis à son influence, des groupes plus restreints (territoriaux et professionnels, il n'importe pour l'instant), mais fortement constitués et doués d'une individualité et d'une autonomie suffisantes pour pouvoir s'opposer aux empiètements du pouvoir central. ». Mais au moment de l'émergence de la grande industrie, les corporations, trop centrées sur les intérêts municipaux, n'étaient plus adaptées aux besoins d'une vie économique qui devenait de plus en plus vaste et qui affectait désormais les intérêts généraux de la société (et de la grande industrie) : « (la corporation) n'a pas su se transformer à temps pour se plier à ces nouveaux besoins, et c'est pourquoi elle a été brisée. » (Durkheim, 1950/1995, p. 46).

---

<sup>35</sup> Lat. *convivium* : banquets sacrés au cours desquels s'élaboraient des nombreux traités aboutissant à la création des guildes.

<sup>36</sup> Les compagnonnages, associations d'ouvriers (tandis que les corporations regroupaient patrons et ouvriers), se constituent au XIII<sup>e</sup> siècle (le serment des maçons de Strasbourg apparaît en 1276) et se développent notamment à partir du XVII<sup>e</sup> siècle (Bidet, 1997 ; Defourny et Develtere, 1997). Fondés sur un métier ou plusieurs métiers complémentaires, ces types d'association comportaient un grand nombre d'aspects secrets, initiatiques et rituels. En même temps, s'appuyaient sur la règle souveraine de la solidarité (Bidet, 1997). Elles assuraient le logement, la subsistance, la formation et la protection sociale des compagnons en cas de maladie ou incapacité de travail et aussi l'insertion professionnelle à l'issue de la formation.



### 1.1.1.2 - Théorisation de l'économie sociale en termes de justice et d'utilité sociale au XIX<sup>e</sup> siècle

Les premiers siècles d'histoire de l'économie sociale européenne montrent que ses racines se plongent dans les plus anciennes formes associatives (Defourny et Develtere, 1997), ainsi qu'aux pratiques de solidarité du Moyen Âge et de la Renaissance (Bidet, 1997). Mais, selon Gueslin (1987), c'est au XIX<sup>e</sup> siècle que le concept d'économie sociale a été « inventé ». Cette affirmation peut paraître exagérée, mais elle peut être argumentée. L'émergence de l'économie sociale comme concept solide est le résultat de la théorisation d'un nombre d'expérimentations intenses des formes d'action sociale et politique et d'initiatives de défense des populations défavorisées à l'époque de la Révolution Industrielle, moment de grande pauvreté et d'injustice sociale partout en Europe (pauvreté et exploitation, absence de protection sociale). Ces expériences sont nées en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle, « quand la prolétarisation du monde du travail a provoqué l'apparition d'un mouvement ouvrier associatif et des premières coopératives de production autogérées. » (Gaiger, 2006, p. 347). Il est important de souligner que ces initiatives des travailleurs opprimés (ouvriers ou paysans), qui se tournent vers un « mécanisme de coordination aux antipodes de l'intérêt, l'association » (Eme et Laville, 2006, p. 306), ont toujours été en lien avec les théories véhiculées par les penseurs qui se sont penchés sur la condition ouvrière au XIX<sup>e</sup> siècle.

Bidet (1997), Favreau (2003) et Defourny (2006) citent parmi les principales sources intellectuelles et politiques qui ont alimenté le processus de conceptualisation de l'économie sociale le socialisme utopique<sup>37</sup> (popularisé notamment par Owen, Saint-Simon, Fourier, Proudhon), le christianisme social (exprimé surtout dans l'encyclique « Rerum Novarum » de 1891<sup>38</sup> qui encourage l'essor des organisations d'économie sociale) et le courant libéral (L. Walras, J.S. Mill). Ce dernier, en promouvant le principe du « *self-help* » (« s'aider soi-même »), privilégie la liberté économique et incite à la création des associations d'entraide, tout en refusant les interférences de l'État. Plus tard, le communisme considérera les activités économiques des coopératives, des mutuelles et des associations plutôt comme « un détournement de la lutte contre le capital » que de moyens en faveur de l'émancipation ouvrière (Favreau, 2003, p. 13). Pour leur part, les chrétiens sociaux appelaient à la création « des 'corps intermédiaires' pour lutter contre l'isolement de l'individu, tare du libéralisme, et contre l'absorption de l'individu dans l'État, piège du jacobinisme » (Defourny, 2006, p. 281). Selon cet auteur, cette perspective philosophique a été à l'origine des premières caisses rurales d'épargne et de crédit fondées par Raiffeisen en Allemagne au XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>37</sup> Le socialisme utopiste a longtemps dominé le mouvement ouvrier international, souvent identifié avec l'économie sociale. L'origine de l'utopisme peut être renvoyée à la « cité idéale » décrite par Platon, mais c'est Thomas More qui forge ce terme en 1515 pour désigner une île imaginaire, où la monnaie et l'aristocratie n'existent pas, et où l'Etat est le garant de l'intérêt général. L'idée d'un idéal communautaire sera reprise par François Rabelais (« L'abbaye de Thélème », 1534) et puis par Francis Bacon (« The New Atlantis », 1626).

<sup>38</sup> L'encyclique « Rerum novarum » du pape Léon XIII intitulée « De la condition des ouvriers » (15 mai 1891).

L'utopisme, en tant que réaction radicale et idéaliste au capitalisme, domine la pensée socialiste du XIX<sup>e</sup> jusqu'à l'apparition du marxisme<sup>39</sup> : le « Village d'Harmonie » de Owen, le « Phalanstère » de Fourier, l'« Icarie » de Cabet, représentent des exemples de communautés idéales, de visions alternatives aux brutalités de l'industrialisation capitaliste. Les théories fondatrices des utopistes français, réinterprétées et réorientées par leurs disciples, contribuent d'une manière essentielle au développement de plusieurs modèles d'économie sociale, notamment à la structuration du mouvement coopératif (Gueslin, 1987). Parmi les expériences utopistes les plus marquantes, rappelons le « Familistère » de Godin, qui anticipe l'institution de la « Sécurité sociale » avec son projet de « Mutualité nationale », et le « Commerce véridique et équitable » de Derrion, qui inspira les coopératives de consommateurs.

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle marque également la reconnaissance juridique des trois piliers de l'économie sociale : les mutuelles, les coopératives et les associations. Prenons l'exemple de la France. Les multiples répressions ou pressions sur le mouvement associationniste (le décret d'Allarde du 1791, la Loi Chapelier du 1791, la Révolution Française en 1789, l'article 291 du Code pénal de 1810, etc.), n'ont pas réussi à arrêter le foisonnement des diverses formes associatives (par exemple les utopies concrètes de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle) et leur reconnaissance au plan juridique : sociétés de secours mutuels (1852), sociétés de crédit agricole (1894), sociétés d'habitation bon marché (1906), de crédit immobilier (1908), sociétés ouvrières de production et de crédit (1916), sociétés coopératives de consommation (1917), sociétés de cautions mutuelles et banques populaires (1918), la liberté de constitution des syndicats sans autorisation du gouvernement (1884), loi de la mutualité (1898) (Clément et Gardin, 1999, p. 9). La loi de 1901 relative à la liberté d'association à but non lucratif marque la fin d'un long processus d'expérimentation et d'innovation sociale qui a caractérisé le XIX<sup>e</sup> siècle.

Depuis lors, les associations, les coopératives et les mutuelles « qui prennent directement et explicitement en compte les questions éthiques et sociales » (Favreau, 2003, p. 13) constituent le cœur de l'économie sociale moderne (Monzón Campos, 1997, p. 92 ; Lipietz, 2003). Ces types d'organisations sont « fortement tributaires du modèle social et économique dans lequel ils s'insèrent, en particulier de la séparation qui s'instaure et se renforce entre l'économie de marché et l'État social » : les coopératives se perçoivent comme des entreprises sur le marché ou comme formes particulières de société de capitaux qui se focalisent sur la fonction de production ou de consommation, les mutuelles se concentrent sur la fonction de secours, alors que les associations, qui essayent de se cantonner dans la sphère sociale, voient limité leur objet d'activité dès lors qu'il est couplé à une activité économique (Laville et Eme, 2006, p. 308).

---

<sup>39</sup> Jusqu'en 1870, les idées mises en avant par le socialisme associationniste domineront le mouvement ouvrier international « au point que l'on identifia souvent socialisme et économie sociale (Defourny, 2006, p. 281).

### **1.1.1.3 - Relation entre l'émergence des diverses formes d'économie sociale et les grandes crises**

Plusieurs auteurs argumentent que l'émergence et la ré-émergence de l'économie sociale (d'un point de vue pratique, conceptuel, institutionnel ou de la politique économique) sont liées aux périodes de grandes crises socioéconomiques. Ainsi, l'économie sociale représente un moyen de répondre aux besoins humains non satisfaits ou même abandonnés par le secteur privé traditionnel ou par le secteur public. Bouchard, Bourque et Lévesque (2000, p. 6) distinguent trois générations d'entreprises dans le cadre de ce qu'ils appellent « l'ancienne économie sociale », liées aux trois grandes périodes de crise d'avant-guerre.

La *première génération* d'organisations modernes d'économie sociale émerge dans les années 1840-1850, dans le contexte du passage de la « régulation à l'ancienne » (par exemple les corporations pour le travail artisanal) à la « régulation concurrentielle »<sup>40</sup>. Ainsi, des sociétés de secours mutuel, des comptoirs alimentaires et des coopératives de production apparaissent au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle comme formes de résistance des ouvriers, groupés selon leur profession, dans le but d'assurer la satisfaction des besoins de base aliénés (s'abriter, se nourrir) et la protection contre les risques sociaux (maladie, accidents, décès) ou professionnels (chômage, grèves) (Gueslin, 1987 ; Demoustier, 2001 ; Nussbaumer, 2002).

La *deuxième génération* rassemble les coopératives agricoles et les coopératives d'épargne qui se constituent comme réponses aux besoins des petits producteurs affectés par la crise qui touche le régime extensif d'accumulation<sup>41</sup> (1873-1895) et exige des investissements lourds dans les secteurs de l'agriculture et des ressources naturelles (Boyer, 1986).

La *troisième génération* émerge à la suite de la grande crise de 1929-1932, dûe en grande partie à l'impasse de la régulation concurrentielle. Les coopératives de consommation permettaient alors aux ouvriers et aux chômeurs de se procurer des biens et services à des prix abordables (par exemple aliments ou logements).

Une périodisation, en fonction des mécanismes spécifiques de crise, peut être réalisée également pour la période récente de l'histoire capitaliste.

Dans les années 1960-1970, les initiatives dans le champ de l'économie sociale ont été, d'une part, des réactions à la crise du système de production en masse, et, d'autre part, des réponses à la crise de l'État social. Le retour au « *Small is beautiful* » (selon l'expression de Schumacher, 1978) suppose la création des petites et moyennes entreprises pour le développement économique local et l'émergence des organisations sans but lucratif (« *not-for-profit organizations* ») avec des objectifs sociaux. Les

---

<sup>40</sup> Selon les régulationnistes, un mode de régulation concurrentiel représente l'ensemble des procédures de gestion de la force de travail qui caractérise la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : « (...) détermination souple des salaires et des prix qui varient en fonction des conditions prévalant sur le marché du travail et des biens. » (Lallement, 2006, p. 591).

<sup>41</sup> « La notion de régime d'accumulation peut être définie à partir d'une approche sectorielle (la façon dont les sections de biens de production et de biens de consommation sont interreliées) ou encore des modes d'obtention, de partage et de diffusion des gains de productivité (salaire et profit, branches et sections) » (Bélangier et Lévesque, 2006, p. 270).

coopératives de travail et les services collectifs sont nés pour améliorer les conditions de vie quotidienne et pour répondre au besoin de travailler « autrement » en favorisant la production écologique et coopérative : « soucieuse de préserver l'environnement, de critiquer l'absence de participation des usagers à la conception et au fonctionnement des services qui les concernent, de soumettre à la réflexivité les rapports entre les sexes ainsi qu'entre les âges, de faire émerger les sujets sociaux comme maîtres de leur trajectoire » (Eme et Laville, 2006, p. 308-309). L'objectif des usagers était de produire un bien-être collectif et de recréer des liens sociaux dans leur communauté, en proposant des alternatives aux services assurés habituellement par l'État (Lipietz, 2003).

Le niveau élevé du chômage dans les années 1980 et plus encore dans les années 1990, ainsi que la mise en cause de la protection assurée par le système social expliquent l'intérêt élevé pour l'économie sociale et pour la recherche des solutions à la crise de l'emploi à travers la création des entreprises d'insertion et des coopératives ouvrières (Mellor, Hannah et Stirling, 1988). Si dans les années 1970, les services collectifs assurés par des organisations de l'économie sociale proposent des services alternatifs et souvent complémentaires à ceux de l'État, dans les années 1990, elles essaient également de répondre aux besoins négligés par l'État dans le contexte de la crise des finances publiques (Bouchard, Bourque et Lévesque, 2000, p. 7).

Dans le dernier quart du vingtième siècle, on peut constater le développement d'un « nombre d'initiatives qui renouent avec l'élan associatif de la première moitié du dix-neuvième siècle : elles mettent, au cœur de leur passage à l'action économique, la référence à la *solidarité* » : services de proximité, organisations productives alternatives ou des finances solidaires, commerce équitable, réseaux d'économie non monétaire (Eme et Laville, 2006, p. 309). Cette renaissance ou (ré)émergence contemporaine de l'économie sociale comme économie sociale et solidaire apparaît comme une réaction contre les principes néolibéraux et l'idéologie individualiste : « Ce qui distingue l'économie solidaire, c'est tout de même que l'initiative vient de citoyen(ne)s résolu(e)s à faire quelque chose, parce qu'ils (elles) intègrent dans leur comportement individuel l'utilité pour tous, donc pour eux-mêmes, de retisser des liens sociaux, d'accumuler du capital social, d'améliorer leur environnement, de défendre leurs voisins (parce qu'avoir des voisins constitue souvent la première ressource). » (Lipietz, 2001a, p. 51). L'économie solidaire se propose ainsi de créer des synergies entre les acteurs<sup>42</sup> (autorités locales, entreprises privées, État, citoyens) et de générer des emplois à travers des nouveaux services (par exemple, les associations pour le développement des services de proximité ou les régies de quartier en France).

Le détour par l'histoire de l'économie sociale met en évidence deux dimensions essentielles des expériences dans le champ de l'économie sociale (Favreau, 2003) : l'une de nature socioéconomique, et l'autre de nature socioculturelle.

---

<sup>42</sup> Nous mobilisons la distinction entre « acteurs » et « agents » opérée par Raymond Boudon (1979) : la notion d'agent désigne une personne physique ou une collectivité (ménage, entreprise, administration, association, etc.), tandis que la notion d'acteur est employée dans la situation où les agents interagissent et s'impliquent dans des jeux de rôle avec d'autres acteurs.

La *première dimension*, socioéconomique, renvoie au rôle traditionnel de l'économie sociale, qui naît et se développe par nécessité, pour pallier les défaillances de l'économie dominante, particulièrement en réponse à la pression des besoins non satisfaits par le marché et l'État. En effet, les coopératives de consommation se constituent pour répondre à des besoins essentiels (acheter des produits de base - nourriture, vêtements - à des prix abordables), les sociétés d'entraide émergent pour assurer un minimum de protection sociale à leurs membres, les coopératives de production traduisent la réponse des travailleurs (d'abord artisans) qui voulaient défendre leur métier face à l'industrialisation en ripostant contre les effets néfastes du capitalisme naissant par la création de leur propre entreprise (Favreau, 2003). Pour leur part, les sociétés de secours mutuel se multiplient dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle pour couvrir les risques d'accidents et de maladie de plus en plus élevés. Cependant, seule la dimension socioéconomique des initiatives d'économie sociale (« fille de la nécessité » selon Desroche, 1976) n'est pas suffisante pour expliquer la mobilisation sociale qui est à la base de ces manifestations.

Une *deuxième dimension* de l'économie sociale, de nature socioculturelle, fait référence aux identités collectives des membres, reliés par le travail, par une même culture populaire de la solidarité, par la conscience d'un destin commun, ou par les luttes sociales (Favreau, 2003). La dimension socioculturelle renvoie à un deuxième rôle essentiel des organisations d'économie sociale, celui de « levier du changement social » qui se propose de « faire vivre des rapports sociaux de solidarité dans et par des activités économiques » et qui assument le rôle de révéler et d'entretenir l'engagement public (Favreau, 2003, p. 7). Comme le montre Castel (1995), les différents types d'organisations nés au sein du mouvement social du monde ouvrier (syndicats, partis ouvriers, mutuelles, coopératives, associations) ont contribué significativement à la transformation de la « condition prolétarienne » du XIX<sup>e</sup> siècle (marginalité sociale, précarité du travail, absence de droits) en « condition ouvrière » (obtention de certains droits, reconnaissance des organisations propres) et ensuite en « condition salariale » (pleine citoyenneté, protections sociales universelles à caractère public).

Dans le temps, certaines grandes coopératives et mutuelles, organisations syndicales ou certains partis politiques de gauche ont connu un affaiblissement de ce rôle de levier du changement social : cela s'accompagne par une tendance à l'institutionnalisation avec « ses avantages (la reconnaissance sociale), ses contraintes (l'encadrement régulateur de l'État) et ses possibilités (la démocratisation du développement sans les secteurs où les initiatives s'investissent) » (Favreau, 2003, p. 7). À noter aussi qu'après la deuxième guerre mondiale, des parties significatives de l'économie sociale ont été incorporées au système social. En France par exemple, certaines activités connectées à l'économie sociale sont intégrées par les institutions nationales, comme les sociétés de secours mutuel qui sont reconnues comme des partenaires du système social. Les sociétés de secours mutuel « se sont progressivement institutionnalisées et devenues, dans divers pays industrialisés, des acteurs importants des systèmes de sécurité sociale. ». Mais dans le monde anglo-saxon, l'organisation de la prévoyance sociale au lendemain de la seconde guerre mondiale « ne s'appuiera pas sur des associations de

prévoyance mutuelle comme ce fut le cas, suivant la typologie d'Esping-Andersen (1999), dans des pays à tradition corporatiste (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, France) (Nyssens, 2006, p. 621). Le phénomène d'« isomorphisme institutionnel » ou de « dégénérescence », du point de vue de l'économie solidaire, est observé notamment dans le cas des coopératives : cela s'explique, selon Singer (2006), par l'augmentation de la taille et du nombre de leurs membres, mais notamment par une perte d'intérêt des travailleurs pour l'autogestion en raison de leur réconciliation avec le travail salarié. Comme le montrent Dreyfus et Gibaud, 1995 (cités par Defourny, 2006, p. 283), d'autres activités, par exemple les initiatives qui émergent dans les années 1970 à partir des mouvements alternatifs, restent connectées aux mouvements et philosophies alternatifs (Moulaert, Martinelli, Swyngedouw et Gonzales, 2005).

### 1.1.2 - Éluclidation conceptuelle : économie sociale, *nonprofit sector*, troisième secteur, économie solidaire

Comment conceptualiser l'économie sociale telle qu'elle existe et se développe aujourd'hui ? Partout en Europe Occidentale, aux États-Unis, au Canada, en Amérique latine, en Afrique ou dans l'Europe Centrale et Orientale, le « troisième secteur » ou le « tiers secteur » (« *third sector* » dans les pays anglophones) coexiste avec le secteur public (subordonné à l'intérêt général) et le secteur privé (à but de profit) traditionnels. Selon l'approche de Lévesque, Malo et Girard (1999), le troisième secteur combine des éléments formels et informels au niveau de l'organisation (marché, État, bénévolat, entraide, économie domestique), des éléments marchands et non-marchands au niveau de la production/valorisation des biens et des services et des ressources monétaires et non-monétaires au niveau du financement.

**Tableau 2 - L'économie sociale : l'imbraglio terminologique**

L'imbraglio terminologique (Les termes désignent à la fois les organisations et le secteur dans son ensemble.)	
<b>charitable</b>	- Royaume-Uni : charities / charitable sector - États-Unis : philanthropic organizations / philanthropy - Japon : koeki hodgin
<b>bénévole</b>	- voluntary sector : Royaume-Uni, Irlande, pays scandinaves
<b>indépendant</b>	- tiers secteur/third sector - (récent) troisième système/third system (UE) - États-Unis : independent sector - Organisations non gouvernementales/NGOs - (récent) société civile/civil society
<b>exonéré fiscalement</b>	- États-Unis : tax-exempt sector <sup>43</sup>
<b>sans but lucratif/non lucratif</b>	- nonprofit/not-for-profit sector - système de comptabilité nationale SCN/93, SEC/95
<b>sociale/solidaire</b>	- économie sociale/social economy : France, Belgique, Europe du Sud - Union européenne - (récent) économie solidaire, économie populaire : UE, Brésil et Amérique latine

Source : Archambault et Kaminski (2003, p. 14)

<sup>43</sup> Selon Archambault et Kaminski (2003), ce terme est assez fréquent aux États-Unis, où c'est le fisc qui décide quelles organisations ont le droit à une exonération partielle ou totale, déterminant ainsi les contours de ce secteur.

Mais des notions telles que « troisième secteur », « économie sociale », « économie solidaire », « secteur sans but lucratif », « *nonprofit sector* », « *not-for profit sector* », « *voluntary sector* », etc. sont souvent employées comme synonymes. Particulièrement les termes « économie sociale », « troisième secteur » et « économie solidaire » sont utilisés d'une manière interchangeable, malgré des différences selon les pays. Ces différences font référence notamment aux formes particulières de coexistence du troisième secteur avec le secteur public et le secteur privé (relations de coopération, de dépendance ou de contrôle) selon les pays, les régions ou les villes. Dans le Tableau 2, Archambault et Kaminski (2003) présentent une série de concepts qui désignent la même réalité institutionnelle dans divers pays et régions (colonne de gauche) et les concepts anglophones et francophones qui insistent sur certaines caractéristiques des organisations concernées (à droite).

Dans les sous-sections suivantes, nous tentons de clarifier cet imbroglio terminologique, en analysant certaines reconceptualisations francophones et anglo-saxonnes contemporaines : troisième secteur, « *nonprofit/not-for-profit sector* », économie sociale et économie sociale et solidaire. L'objectif est de synthétiser les caractéristiques et les rapports entre ces concepts, ainsi que d'identifier les formes institutionnelles et les pratiques sociales qu'ils désignent. Nous faisons également référence à d'autres concepts parallèles (« *voluntary sector* », « *charitable sector* », « *third system* », organisation non-gouvernementale, etc.) qui ajoutent des dimensions manquantes aux quatre concepts principaux.

### **1.1.2.1 - Économie sociale**

Le terme économie sociale est assez fréquemment utilisé aujourd'hui, en particulier dans la littérature francophone (France, Belgique, Europe de Sud). Les racines d'une définition partagée de l'économie sociale en Europe peuvent être retracées en 1984, moment où le gouvernement Mitterrand crée un département pour l'Économie sociale<sup>44</sup> (CONSCISE, 2000). Le terme, lancé au niveau de l'Union Européenne par Jacques Delors, alors président de la Commission Européenne (1984-1995)<sup>45</sup>, est initialement mal accepté dans l'Europe du Nord et continentale, notamment en Allemagne « où le terme d'économie sociale de marché (« *Sozialmarktwirtschaft* ») désigne une tout autre réalité, celle des entreprises capitalistes cogérées par le patronat et les syndicats » (Archambault et Kaminski, 2003, p. 16). Selon ces auteurs, dans les textes européens récents, le terme « économie sociale » est souvent remplacé par le sigle « Cmaf » (« coopératives, mutuelles, associations et fondations ») ou par « troisième secteur » ou « troisième système ». L'économie sociale est composée essentiellement du secteur bénévole, du secteur sans but lucratif et du secteur coopératif, qui sont formellement indépendants par rapport à l'État et au marché : leurs activités économiques représentent des moyens

---

<sup>44</sup> Depuis 1981, en France, existe une Délégation interministérielle à l'économie sociale, chargée d'assurer la coordination des actions de l'État relatives à l'économie sociale. La Délégation a connu des rattachements divers (Premier ministre, Emploi, Solidarité) qui reflètent la conception et la place plus ou moins stratégique qui ont été accordées au sujet « économie sociale » (Programme de coopération franco-québécois, « Note préparatoire à la tenue du Comité directeur du 26 septembre 2000 », Ministère de l'emploi et de la solidarité de la République française - Secrétariat d'État à l'Économie Solidaire-Délégation Interministérielle à l'Innovation Sociale et à l'Économie sociale ([www.unites.uqam.ca/econos/Notepreparatoire.htm](http://www.unites.uqam.ca/econos/Notepreparatoire.htm))).

<sup>45</sup> Président de l'Union de douze États européens entre 1984-1995, il instigue, entre autres, le Livre blanc qui aboutit à la signature de l'Acte unique en 1986 et propose l'idée d'une union monétaire pour relancer la construction européenne.

pour atteindre des objectifs de développement social et humain. Ainsi définie, l'économie sociale devrait logiquement être considérée comme un troisième secteur (Browne, 1997, p. 1).

En général, ce terme renvoie à un univers de pratiques et de formes de mobilisation des ressources économiques dont le but est la satisfaction des besoins humains qui ne sont pas satisfaits ni par les entreprises privées orientées vers le profit, ni par les institutions de l'État au sens strict. Defourny (2006) distingue dans la littérature deux manières complémentaires pour caractériser l'économie sociale. La première approche identifie les formes juridiques et institutionnelles principales mobilisées aujourd'hui par les organisations d'économie sociale : les entreprises de type coopératif, les sociétés de type mutualiste, les organisations associatives. On peut ajouter à ces trois formes principales une quatrième, les fondations, mais en différenciant les fondations mises en place par les coopératives, associations et mutuelles (par exemple Fondation Abbé Pierre ou Fondation de France) des fondations créées par des grands groupes capitalistes (Gaz de France, EDF, BNP Paribas, etc.)<sup>46</sup>. La deuxième approche utilisée pour décrire l'économie sociale consiste à souligner l'ensemble de principes partagés par ces organisations : la solidarité, l'adhésion volontaire, la primauté de l'utilité sociale des biens ou des services sur l'obtention du profit, l'indépendance par rapport au gouvernement et l'autonomie de gestion, la gouvernance démocratique par les membres (« une personne-une voix »).

Une distinction peut être faite aussi entre le sens restreint du concept (coopératives de crédit ou de consommateurs, mutuelles d'assurance ou de prévoyance) et son sens large qui inclut une large famille d'initiatives et formes organisationnelles, soit un « hybride » d'économies de marché, de non-marché (redistribution) et non-monnaire (réciprocité), montrant que l'économie « n'est pas limitée au marché, mais inclut des principes de redistribution et de réciprocité » (Laville, 1994, p. 10 ; Godbout, 2000). Comme l'observent Archambault et Kaminski (2003), à la différence des pays francophones et des pays de l'Europe du Sud, dans les pays anglo-saxons, les coopératives, les mutuelles, et les caisses d'épargne sont considérées comme faisant partie du marché ordinaire.

Si à l'origine le terme d'économie sociale était employé seulement dans les débats francophones, aujourd'hui on le retrouve pratiquement partout : tant au sein de l'Union Européenne (même dans l'Europe de Nord, initialement réticents à l'emploi de ce terme) que dans les pays en développement qui connaissent une forte expansion de ce secteur (Archambault et Kaminski, 2003). Dans les pays européens latins (Espagne, Portugal), ces activités sont même regardées comme des alternatives au socialisme d'État, devenant ainsi, selon Westlund (2003)<sup>47</sup>, attractives pour l'Eglise (sans oublier la longue tradition et les institutions de solidarité économique mises en place par l'Eglise). Au Royaume-Uni, le terme « *social economy* » est d'usage relativement récent et son sens, en évolution, fait l'objet d'interprétations souvent contradictoires (Pearce, 1999 ; Amin *et al.*, 2003).

---

<sup>46</sup> Voir le *Guide des fondations*, édition 2005-2006 (téléchargeable sur le site Internet de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale Nord-Pas-de-Calais : [www.cresnpdc.org/sommaire.php3](http://www.cresnpdc.org/sommaire.php3)).

<sup>47</sup> « Even if (in the 20th century) parts of the social economy have had views that not always have corresponded with the Church's, the social economy has been seen as an alternative to state socialism and hence been accepted by the Church. » (Westlund, 2003, p. 165).



### 1.1.2.2 - « Nonprofit sector »

Aux États-Unis et au Royaume-Uni, ce sont les termes « *nonprofit sector* » ou « *voluntary sector* » qui sont dominants. La préférence généralisée pour le qualificatif « *nonprofit sector* » est liée, selon Archambault et Kaminski (2003), à l'adoption de ce terme par le système international de comptabilité nationale SCN 93/SEC 95. Certains auteurs (de Tocqueville, 1835/1945 ; Hall, 1992) considèrent que « *nonprofit sector* » est « un concept américain, inventé comme réponse à la tradition américaine de l'individualisme et de l'hostilité envers l'État » (Salamon et Anheier, 1994, p. 2)<sup>48</sup>. Dans la terminologie anglo-saxonne, il faut faire une distinction entre le « *nonprofit sector* » (« sans but lucratif ») et les « *not-for-profit organizations* » (« non lucratif »). Pour les deux types d'organisation, la motivation dominante de l'activité n'est pas l'obtention du profit (Wolpert et Reiner, 1985). Cependant, dans le premier cas, les surplus doivent être automatiquement alloués aux activités statutaires de l'organisation (Ilczuk, 2001) tandis que dans la deuxième situation, ils peuvent être divisés entre les propriétaires et les actionnaires (cela renvoie à la pratique européenne continentale en matière de coopérative).

Le terme « *voluntary sector* » se réfère à toutes les organisations, grandes ou petites, qui ne font partie ni du secteur d'État, ni du secteur privé (petits groupes communautaires, clubs sociaux ou sportifs, tous les types d'associations de loisir et les principales charités nationales). Mais si les concepts d'économie sociale, de « *nonprofit sector* » et de « *voluntary sector* » sont apparus dans les pays industrialisés au XIX<sup>e</sup> siècle, leurs sources sont toutefois différentes : « L'économie sociale s'enracine dans l'associationnisme ouvrier, et le principe 'une personne - une voix' qui caractérise les instances de décision reflète bien ces dynamiques des organisations d'économie sociale. Le concept de '*nonprofit sector*' repose, quant à lui, plutôt sur un principe de charité. La contrainte de non-redistribution des excédents aux membres garantit alors la dimension d'intérêt général de l'organisation, c'est-à-dire le fait que les bénéficiaires ne sont pas les membres de l'organisation mais bien des personnes aidées. » (Nyssens, 2006, p. 620-621).

Les notions de « *charities* » au Royaume-Uni, de « *philanthropy* » aux États-Unis et de « *koeki hodgin* » au Japon soulignent l'importance du don charitable, tandis que le terme de « *voluntary sector* » (Royaume-Uni, Irlande, pays scandinaves) met l'accent sur les apports du travail bénévole (Archambault et Kaminski, 2003).

Nyssens (2006, p. 622) met en évidence une évolution du rôle des organismes du « *voluntary sector* » au Royaume-Uni : prestataires « supplétifs » des services publics avec l'essor de l'État providence, « sous-traitants » des services publics au même titre que les entreprises privées à but lucratif avec le gouvernement Thatcher, pour devenir à la fin des années 1990, avec la « troisième voie » de Tony Blair, des partenaires dans la lutte contre l'exclusion sociale au niveau local.

---

<sup>48</sup> « ... there are those (de Tocqueville, 1835/1945 ; Hall, 1992) who believe that the 'non-profit sector' is a distinctively American concept, invented in response to America's distinctive tradition of individualism and hostility to statism, and its long-standing practice of organized action outside the confines of the State. » (Salamon et Anheier, 1994, p. 2)

### 1.1.2.3 - Troisième secteur

Le terme « *third sector* » est employé souvent comme traduction anglaise du concept francophone « économie sociale » ou comme synonyme de « *nonprofit sector* » et « *voluntary sector* » (Defourny et Monzón Campos, 1992 ; Lorendahl, 1997, p. 76). Le but est ainsi de distinguer la partie de l'économie nationale qui ne représente ni le secteur privé ni le secteur public et de définir toutes les activités du « *voluntary sector* » ou des « *voluntary organisations* ». Si, en Europe, le « troisième secteur » (« troisième système ») caractérise le secteur « comme une troisième force entre État et marché », aux États-Unis le terme « *independent sector* » affirme son opposition au secteur public (Archambault et Kaminski, 2003, p. 15). Selon Gaiger (2000), l'emploi du terme « *third sector* » implique également l'abandon de la dualité entre la vie sociale (« *first sector* ») et la vie économique (« *second sector* ») et de la dichotomie marché/État<sup>49</sup>.

La traduction du terme « économie sociale » par celui de « *third sector* » comporte selon nous un risque de mauvaise interprétation : nous allons expliquer dans les paragraphes suivants pour quelles raisons. Le terme « *third sector* » a été popularisé en particulier par Rifkin (1995) comme le secteur qui comprend toutes les activités qui ne sont ni publiques, ni orientées vers le profit (Vuorinen *et al.*, 1999). Mais Rifkin (1995) fait une distinction entre l'usage nord américain et l'usage européen de ce concept : tandis que le modèle « charitable » anglo-américain fait référence principalement aux organisations « *nonprofit* » (associations et fondations), la perception continentale européenne du troisième secteur inclut aussi les coopératives et les organisations d'aide mutuelle. Perri 6 et Vidal (1994), cités dans Vuorinen *et al.* (1999), montrent que dans les années 1980, dans le contexte européen de la crise du travail et de la société, l'expression « *third sector* » était utilisée dans un sens plus étroit. Mais si dans la littérature sociologique des années 1980, ce terme a été employé pour inclure les activités en dehors du marché capitaliste (le *mainstream*), aujourd'hui il est utilisé plutôt pour désigner une modalité d'extension de la sphère du marché.

Récemment, une distinction utile a été faite à l'intérieur du « troisième secteur » entre les organisations non-gouvernementales (ONG) et les organisations communautaires. Les premières sont plus grandes, et, malgré leur désignation, sont souvent dépendantes des contrats et financements de l'État, tandis que les secondes, habituellement plus petites, opèrent seulement au niveau de la communauté locale et sont presque indépendantes (Pearce, 1999 ; Isambert, 1996). Selon Archambault et Kaminski (2003, p. 15), le terme d'organisation non-gouvernementale est de plus en plus utilisé dans les pays en développement, en raison de la prédilection de ce type d'organisation pour les causes internationales, l'aide au développement et à la résolution des conflits, l'aide d'urgence, les organisations sans « frontières », le commerce équitable, etc.

---

<sup>49</sup> « The so acclaimed Third-Sector's newness and innovator potential is justified only if it performs an innovator-constructor role of ways of development. This means to escape from the logic of the actors that have historically been occupied in development (...) breaking the separation between economic life (Second Sector) and social life (First Sector) and suscitating protagonists that contain this possibility » (Gaiger, 2000, p. 2).

#### **1.1.2.4 - Économie solidaire**

La reconnaissance institutionnelle du terme d'économie solidaire arrive avec la création d'un éphémère secrétariat d'État d'Économie solidaire rattaché au Ministère français de l'emploi et de la solidarité (2000)<sup>50</sup>, dont les attributions étaient les suivantes : « la vie associative, la coopération, la mutualité, les nouvelles formes d'activité et de partenariat, ainsi que l'innovation économique et sociale »<sup>51</sup>. Au Canada et aux États-Unis, l'équivalent du terme économie solidaire est « *community development* » (« économie communautaire »), alors qu'en Amérique Latine, il tend à se substituer au terme d'économie populaire (Archambault et Kaminski, 2003). Dans les débats théoriques, le terme économie solidaire a été lancé en France par Eme et Laville pour désigner une nouvelle génération d'économie sociale avec une pluralité de formes d'activité économique (Laville, 1992) et pour opposer « l'économie solidaire émergente (services de proximité, entreprises d'insertion ou de réinsertion, commerce équitable, systèmes d'échanges locaux, microcrédit) à l'économie sociale plus ancienne et insérée dans le marché » (Archambault et Kaminski, 2003, p. 17).

Lipietz (2001b) mobilise ce terme pour souligner que l'économie solidaire représente une re-émergence des principes de « l'ancienne économie sociale » : « Avec la crise des années 1970, de petites structures empruntent les mêmes formes juridiques, mais en retrouvent la mystique originelle. Elles mettent en avant l'idée de 'travailler autrement', l'idée 'd'autonomie' et choisissent leur activité pour servir la communauté bien au-delà des besoins de leurs clients directs : on veut recréer du lien social, entre les gens, redonner du sens à ce qu'on fait, commercer avec son voisin (ou des fournisseurs d'un autre continent) pas seulement pour l'intérêt du produit, mais pour se sortir tous ensemble de la crise. Dans cette économie sociale ET AUSSI<sup>52</sup> solidaire, l'écologie (le rapport entre tous les humains par le biais de leur environnement) devient une préoccupation cardinale. Il faut produire, mais produire du bien-être collectif et pourquoi pas du bonheur. » (Lipietz, 2003, p. 1). L'économie solidaire est ainsi appelée à créer des synergies entre les acteurs de la société (autorités locales, entreprises privées, État, habitants) et de générer des emplois, en proposant des nouveaux services (par exemple les associations pour le développement des services de proximité ou les régies de quartier<sup>53</sup>).

Selon Lipietz (2001a, 2003), l'économie sociale reconnaît dans l'économie solidaire son « enfant prodige » et l'économie solidaire voit dans l'économie sociale son « parent sclérosé ». Cette image est certainement exagérée, mais elle exprime bien la nécessité d'une nouvelle approche des différents types d'activité économique, une approche qui prend mieux en compte les défis naissants et reconnaît

---

<sup>50</sup> Cet organe, mis en place en 2000 par le gouvernement de Lionel Jospin, a été supprimé en 2002 avec l'arrivée au pouvoir de Jean-Pierre Raffarin.

<sup>51</sup> Cf. Programme de coopération franco-qubécois, *Note préparatoire à la tenue du Comité directeur du 26 septembre 2000*.

<sup>52</sup> En majuscules dans le texte d'origine.

<sup>53</sup> Type d'association apparu en 1980 à Roubaix, Meaux, Marseille et Besançon, qui rassemblent les communautés locales, les organisations des logements sociaux et les habitants en vue d'administrer leur territoire. La mission technique (maintenance des logements, des espaces verts, l'animation du quartier, etc.) est combinée avec des objectifs plus larges (re-création des liens sociaux, création d'emplois, participation à la vie politique, etc.)

la valeur économique de la coopération et de la réciprocité. La (ré)émergence contemporaine (dans les années 1980) du concept d'économie sociale sous l'expression « économie sociale et solidaire » est étroitement liée à la réaction contre les principes néolibéraux et contre l'individualisme, d'une part, et à la volonté « de renouer avec l'élan associatif de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », d'autre part (Eme et Laville, 2006, p. 309).

### **1.1.3 - Tensions entre la théorie et la pratique au sein de l'économie sociale**

#### **1.1.3.1 - Solidarité, réciprocité et non-lucrativité**

Pour parler d'une manière équilibrée des différents secteurs de l'économie et des différentes composantes de l'économie sociale, il est important de prendre en compte les différentes dimensions de chaque concept et de comprendre pourquoi leur pertinence est différente. Dans la *sous-section 1.2.2*, nous avons étudié l'« économie sociale », l'« économie solidaire », le « *nonprofit sector* » et le « troisième secteur » notamment de point de vue institutionnel. Dans cette sous-section, ces concepts seront examinés en tenant compte de leur orientation du marché (l'obtention et la distribution des profits) ou de leur modèle de coopération (solidarité et réciprocité). Par exemple, dans le cas des systèmes d'échange locaux (SEL)<sup>54</sup> comme forme d'économie solidaire, le travail bénévole et la solidarité ont une pertinence plus importante que dans le cas d'autres composantes de l'économie sociale comme les coopératives et mutuelles, où l'éthique et la pratique du contrôle partagé sont cruciales.

La confrontation entre les reconceptualisations contemporaines (*sous-section 1.1.2*) et l'histoire de l'économie sociale (*sous-section 1.1.1*) met en évidence une absence des philosophies sociales dans la justification des pratiques contemporaines d'économie sociale, alors qu'elles étaient très présentes dans les initiatives d'économie sociale à d'autres périodes, notamment au XIX<sup>e</sup> siècle. Un autre constat important qui se dégage des distinctions effectuées dans la *sous-section 1.1.2* est que, contrairement à la littérature francophone, la littérature anglo-saxonne accorde peu d'attention aux agents du marché qui s'organisent sur la base de la solidarité et de la réciprocité (par exemple les coopératives ou les mutuelles) et qui s'investissent dans certaines niches du marché (leurs membres ou groupes cible particuliers). Le principe de la solidarité peut se traduire, selon Archambault et Kaminski (2003, p. 17), « par une participation des membres proportionnelle à leur revenu et non au service qui leur est rendu ». Laville (2006, p. 609-610) distingue entre la conception « bienveillante » ou philanthropique de la solidarité (« don sans réciprocité », selon Ranci, 1990) et la solidarité démocratique, axée sur l'entraide mutuelle et supposant « une égalité de droit entre les personnes qui s'y engagent ».

---

<sup>54</sup> Local Exchange and Trading System (LETS) (en français Systèmes Locaux d'Échange - SEL), nés en au Canada, se sont beaucoup développés au Royaume-Uni à la fin des années 1980. Apparus en France en 1994, les SEL permettent d'effectuer des échanges de services, évalués en monnaie fictive. Un autre exemple : l'approche développée par le Mouvement des réseaux d'échanges réciproques de savoirs (MRERS) qui échangent des connaissances et compétences. (Lorthiois, 2006, p. 197).

Lorendahl (1997) observe que la tendance parmi les chercheurs américains est d'exclure les coopératives et les organisations mutuelles du domaine de l'économie sociale à cause de leur caractère commercial. Au contraire, les définitions européennes de « l'économie sociale » et du « troisième secteur » incluent les coopératives, les mutuelles, ainsi que les organisations à caractère commercial : « L'économie sociale (...) regroupe une large variété d'organisations à but lucratif comme les sociétés d'assurances mutuelles, les banques d'épargne, les coopératives et les organisations de commercialisation agricoles qui pourraient être considérées comme incluses dans la sphère commerciale. » (Salamon et Anheier, 1992, p. 129, cités par Lorendahl, 1997, p. 76). Dans la littérature anglo-saxonne, ces composantes sont exclues du « *non-lucrative sector* » ou du secteur « *Ideell* » (« *idealist sector* » ou « travail non rémunéré » ou « travail sans bénéficiaires personnels », selon Lorendahl, 1997, p. 77), constitué essentiellement par des associations, considéré comme le principal élément de la nouvelle économie sociale.

Le concept d'économie sociale et solidaire est presque clair dans son ambition de renforcer la coopération et la solidarité entre les agents, notamment sur la base de la solidarité et du bénévolat. Au Royaume-Uni et en Irlande, les systèmes non monétaires d'échange et particulièrement les systèmes locaux d'échange constituent les piliers les plus développés de l'économie solidaire (O'Doherty *et al.*, 1999 ; North, 1999). Néanmoins, selon Lipietz (2001a, p. 56), il y a des doutes en ce qui concerne les liens potentiels entre l'économie solidaire, l'État et le marché, qui sont sensés créer des synergies entre les activités appartenant au troisième secteur, au secteur privé et au secteur public ou au secteur non-monnaire (domestique, aide mutuel, etc.) au nom des mêmes valeurs. Le concept de troisième secteur, comme possible consensus, exprime quelques tendances générales de la société actuelle, notamment la formation d'un troisième champ de pratiques, distinct du secteur privé et de l'État (Fernandes, 1994, cf. Gaiger, 2001, p. 24 ; CBS Network<sup>55</sup>, 2003, p. 13). La variété des acteurs et des modes d'interaction sociale représente la norme pour définir le « troisième secteur ». Par contre, dans le cadre de cette typologie, les définitions du premier et du deuxième secteur ne prennent pas en compte la diversité des acteurs, des arrangements institutionnels, des activités et des objectifs. Cela conduit à des définitions déséquilibrées et incomplètes de tous les secteurs qui génèrent trop facilement des conclusions radicales et inutilisables d'un point de vue analytique (par exemple « mauvaises entreprises du marché » versus « bonnes organisations d'économie sociale »).

Nous pensons que, pour avancer dans la démarche de définir l'économie sociale, il faut aller au-delà de la question de savoir si l'économie sociale doit (ou peut) obtenir des profits ou non. Si l'école anglo-saxonne définit la non-lucrativité par la contrainte de non-redistribution des profits (« *nonprofit sector* » aux États-Unis ou « *voluntary sector* » en Grande-Bretagne), dans le contexte continental cette notion renvoie « à la finalité de services aux membres ou à la collectivité plutôt que de

---

<sup>55</sup> Community Business Scotland Network est un ONG créée il y a environ 25 ans à Edimbourg dans le but de favoriser, d'encourager et de soutenir les valeurs et la pratique des entreprises communautaires ([www.cbs-network.org.uk/consultancy.htm](http://www.cbs-network.org.uk/consultancy.htm)).

maximisation du retour financier sur l'investissement » (Nyssens, 2006, p. 619). Selon cette auteure, cela n'implique pas que ces organisations ne puissent pas réaliser des bénéfices, mais l'interdiction de redistribuer des surplus financiers à leurs membres : dans ce cas, le tiers secteur est dénommé « économie sociale ».

Pour leur part, les coopératives ont le droit de distribuer leurs profits aux membres dans la proportion de leurs participations à la production des biens et services. L'ambiguïté récurrente dans la littérature sur l'économie sociale concerne en effet la destination des bénéfices financiers : une association sans but lucratif peut obtenir du profit considéré comme un surplus qui est réinvesti (après avoir payé tous les partenaires), mais ce profit ne peut pas être distribué aux membres de l'association ou aux dirigeants (« non-lucrativité stricte »). Parfois, l'excédent peut être « distribué aux sociétaires de manière limitée, sous forme d'intérêt ou de ristournes (lucrativité limitée) » (Archambault et Kaminski, 2003).

Un autre point faible de ces reconceptualisations consiste dans la non prise en compte de la diversité des agents, des agendas d'activité et des relations de gouvernance de l'économie sociale (notamment les relations de propriété et de contrôle : gestion démocratique, autonomie de gestion, etc.). L'occultation de l'articulation entre les différentes échelles spatiales et institutionnelles de l'économie sociale et de gouvernance peut être ajoutée à cette liste. Cette problématique pourrait constituer l'un des intérêts des praticiens de l'économie sociale (voir *sous-section 1.1.3.3*).

### **1.1.3.2 - La centralité des besoins humains dans les définitions théoriques**

S'interroger sur les finalités de toute activité économique « c'est tenter de répondre à la 'question politique des fins poursuivies' : quoi et comment produire pour répondre à quels besoins? » (Roustang, 2006, p. 144). Selon Corragio (2006, p. 323), l'ensemble de besoins vitaux représente le véritable objectif de l'économie : manger, se vêtir, se loger de manière décente, se déplacer, se soigner, obtenir des tarifs sociaux pour des services indispensables, avoir accès à l'éducation et récupérer des espaces de socialisation et de vie affective. Moulaert et Nussbaumer (2005a) classifient les besoins humains en plusieurs catégories : biologiques (se nourrir), biopsychologiques (se loger, se vêtir, se chauffer, se laver), socio-psychologiques (contacts sociaux, réalisation de soi) et socioculturels et politiques (besoins intellectuels et culturels, autonomie politique, participation à l'aménagement de son environnement naturel et social<sup>56</sup>).

En général, le critère de satisfaction des besoins humains est mentionné en combinaison avec les critères de l'organisation des systèmes d'allocation (marché, État, redistribution à travers les systèmes locaux d'échange) et d'organisation de la production.

Malgré le fait généralement accepté que la finalité de toute activité productive est la satisfaction de ces besoins, le marché et le secteur public arrivent de moins en moins à les satisfaire, notamment là où les consommateurs potentiels sont des groupes privés des moyens financiers ou des groupes se situant à la

---

<sup>56</sup> Voir aussi Roustang, 2006, p. 144.

marge de la société « *mainstream* » (Moulaert et Nussbaumer, 2005). Comme le montre Passet (2006, p. 83), aujourd'hui de nombreux secteurs se trouvent en situation de surproduction, mais les ressources de base sont inaccessibles aux plus démunis : par conséquent, la question ne doit plus se poser en termes de compétition, mais en termes de solidarité et de partage des ressources au sein de la même génération et entre les générations.

Cette dimension d'équité sociale est prise en compte par le *Rapport Brundtland* (CMED, 1988) qui situe le développement durable à l'intersection entre la satisfaction des besoins essentiels de tous (emploi, alimentation, éducation, santé, liberté d'expression, énergie, eau, salubrité, etc.) et les conséquences des modes de développement adoptés à un moment donné (consommation des ressources naturelles, création d'irréversibilités) (Maréchal, 2006, p. 160).

Dans le même temps, de nombreuses personnes sans emploi ne sont depuis longtemps (ou n'ont jamais été) engagées dans une activité productive. Selon Weitzman (1987), cité par Monzón Campos (1997), le chômage involontaire est le plus coûteux échec du capitalisme, et les explications macroéconomiques basées sur la rigidité des salaires réels et sur la non-flexibilité du marché du travail ne sont pas suffisantes pour rendre compte de l'ampleur et de la variété de ce phénomène.

Certainement, beaucoup de ces personnes pourraient s'impliquer dans des activités menant à la (auto)satisfaction de leurs besoins. C'est notamment à ce niveau que les organisations d'économie sociale pourraient intervenir : « Leur raison d'être consiste à satisfaire les besoins matériels de leurs membres, mais aussi leurs aspirations non-matérielles, à la reconnaissance, à l'intégration sociale, à l'autonomie. Ce faisant, elles introduisent dans la sphère économique des questions éthiques fondamentales, des principes normatifs qui ne peuvent être réduits à une logique instrumentale et utilitaire. » (Gaiger, 2006, p. 352).

Beaucoup de définitions théoriques de l'économie sociale renvoient d'ailleurs à la notion de besoins humains : l'histoire montre également que les besoins multiples et en évolution continue représentent la raison même de l'émergence des organisations de l'économie sociale. Selon Monzón Campos (1997), les organisations de l'économie sociale, notamment les coopératives de travail, sont des instruments efficaces à plusieurs égards. Elles participent à la fois à la stabilisation économique (en créant des emplois généralement plus stables que dans les entreprises traditionnelles), à l'allocation des ressources et à la distribution des revenus (elles représentent des formes efficaces pour l'allocation des services publics dans le champ social) et à la réinsertion professionnelle des travailleurs. Dans le même temps, elles favorisent une culture de la responsabilité et de la participation.

### **1.1.3.3 - Définitions opérationnelles issues de la pratique de l'économie sociale**

Les analyses en termes de solidarité, de réciprocité et de non-lucrativité (*sous-section 1.1.3.1*) et de satisfaction des besoins humains (*sous-section 1.1.3.2*) se reflètent aussi dans les définitions opérationnelles proposées par les organisations locales et globales qui travaillent avec des structures ou qui coordonnent des initiatives d'économie sociale. Présentons brièvement trois définitions opérationnelles de l'économie sociale au Royaume-Uni (*Cooperative Assistance Network Limited - CAN*), à l'échelle de l'Union Européenne (Initiative *EMPLOYMENT - Integra*) et en France (*Chambre Régionale de l'Économie Sociale - CRES* de la Région Poitou-Charente). En améliorant les liens entre les leçons analytiques issues des incursions historiques et l'analyse des concepts parallèles qui caractérisent ce secteur nous nous approchons d'une conceptualisation plus contextuelle de l'économie sociale.

Créée en 1989, CAN est une coopérative de production qui propose divers services aux organisations d'économie sociale (formation, études de faisabilité, consultance, accès aux fonds, etc.). Selon CAN, « l'économie sociale est le secteur d'activité qui fonctionne pour des objectifs sociaux. Il cherche à remplir tout ou partie des critères suivants : activités durables et auto-financées, qui bénéficient à ceux qui s'y impliquent, qui visent les besoins de ceux qui sont actuellement désavantagés, qui encouragent l'éthique de l'auto-aide, qui remplacent la dépendance par l'autonomie, qui favorisent la construction sociale d'une communauté. » (CAN, 2002)<sup>57</sup>.

Au mois de mai 1996, la Commission Européenne a introduit un nouveau domaine dans l'initiative *EMPLOYMENT*, appelée *Integra*, qui remplace le domaine *Horizon Disadvantaged*. L'objectif central de l'*Integra* est de combattre l'exclusion sociale, en donnant la priorité à la lutte contre la discrimination et le racisme. Les projets de l'*Integra* se caractérisent par des approches multidimensionnelles, intégrées, locales et participatives en vue de combattre l'exclusion sociale. La définition suivante provient d'une publication de l'équipe irlandaise de l'*Integra* : « L'économie sociale peut être regardée comme un nouveau champ d'activité économique (ou nouvellement défini) qui se situe entre le marché, l'État et le secteur non-marché (le dernier inclut des activités qui se développent traditionnellement dans le cadre des systèmes de prise en charge et de réciprocité des familles et des quartiers, par exemple la prise en charge des enfants et des personnes âgées) ; qui poursuit des objectifs sociaux et économiques ; qui est guidée plutôt par des principes de solidarité et de durabilité que par le profit. » (*EMPLOYMENT - Integra*, 1996)<sup>58</sup>.

---

<sup>57</sup> « The social economy is the sector of activity that functions for social purposes. It seeks to achieve all or some of the following criteria : sustainable and self financing activity ; of benefit to those who are involved in it ; to address the needs of those who are currently disadvantaged ; to encourage the ethic of self help ; to replace dependency with self reliance ; to enhance the social fabric of a community. » (<http://www.co-op-assist.co.uk/>).

<sup>58</sup> « The social economy may be seen as a new, or newly defined, arena of economic activity which : straddles the market, the state and non-market sectors (the latter includes activities traditionally falling within systems of care and reciprocity in families and neighbourhoods, for example, child-care and care of the elderly) ; serves social as well as economic ends ; operates on the principles of solidarity and sustainability rather than profit. » (« The Social Economy : Potential and Pitfalls », *Integra Review*, Issue 2, Winter 1996 ([www.iol.ie/EMPLOYMENT/integra/sepp.html](http://www.iol.ie/EMPLOYMENT/integra/sepp.html))).



La dernière définition présentée, celle de la *Chambre Régionale de l'Économie Sociale* (CRES), association « tête de réseau » de la région Poitou-Charentes, est presque inductive. D'abord, les types d'organisations impliquées sont énumérés : entreprises coopératives (production, consommation, services...), sociétés mutualistes (assurance et prévoyance) et associations à but non lucratif, gestionnaires d'équipements ou de services. Ensuite, les valeurs communes qui sont à la base de ces organisations sont expliquées :

- « *La solidarité donne plus de place à l'homme qu'aux moyens financiers* : les bénéfices ne sont pas partagés mais ils sont réservés au développement de l'activité commune. Et à l'inverse, on fait appel aux sociétaires, à travers la cotisation ou la souscription de parts sociales, dès lors qu'un investissement nouveau dépasse les capacités ordinaires de l'entreprise : les capitaux ne sont qu'un moyen.
- *La liberté d'adhésion et de choix garantit l'indépendance des personnes* : entrer ou sortir d'une organisation d'économie sociale est un droit absolu ; aucun ticket à l'entrée n'est exigé et la porte est ouverte à tous. Ainsi la mutualité accueille-t-elle également tout citoyen, quel que soit son état de santé.
- *Une gestion démocratique assure la transparence* : un homme = une voix. Ce principe implique une information égale de tous et un effort de déconcentration de la décision qui repose sur des relais : ce sont les administrateurs et délégués bénévoles qui forment l'ossature de l'économie sociale. Banques coopératives, mutuelles, associations en comptent des milliers. »<sup>59</sup>.

Ces activités ont à leur base des valeurs communes : la solidarité est plus importante que les ressources financières, la liberté d'association, le management démocratique et la transparence décisionnelle (chaque membre a une voix, un vote). « Une personne = une voix » est l'une des règles formelles de l'économie sociale : Georges Fauquet (1935/1965) suggère la notion d'« association de personnes » pour illustrer ce principe. D'autres textes disponibles sur le site de la CRES Poitou-Charentes, montrent l'importance l'économie sociale comme véhicule du développement local et de l'émancipation sociale.

La réflexion autour de ces exemples nous conduit à faire quelques constats :

- *Premièrement*, la satisfaction des besoins humains est l'objectif socioéconomique privilégié dans les définitions pratiques contemporaines de l'économie sociale. Les besoins ne sont pas définis nécessairement sur la base des principes matériels ou existentiels, les principes sociaux et organisationnels jouent aussi un rôle important. Ainsi, la solidarité et la réciprocité dans les relations de production et d'allocation sont explicitement reconnues comme des besoins humains par beaucoup d'organisations d'économie sociale.

---

<sup>59</sup> <http://www.cres-pch.org/cestquoi/default.htm>

- *Deuxièmement*, un accent important est mis sur les agents de la production, par rapport à d'autres définitions plus théoriques qui incluent dans un système opaque les différents types d'agents non-spécifiés qui agissent comme des « mains invisibles » dans les trois secteurs de l'économie.
- *Troisièmement*, les activités de ces agents sont définies prioritairement par rapport à ce qu'ils produisent (des biens et des services destinés à satisfaire les besoins non satisfaits par l'État ou le marché), et ensuite, dans un deuxième temps, à travers la description de leurs modes d'organisation et d'institutionnalisation.
- *Quatrièmement*, par rapport aux définitions présentées dans la *sous-section 1.1.2*, les définitions issues de la pratique se focalisent davantage sur les aspects liés à la gouvernance de l'économie sociale. Toutefois, il faut observer que ces définitions pratiques montrent assez peu d'intérêt à l'égard des modes d'allocation des résultats de la production.
- *Cinquièmement*, dans la plupart de cas, le lien entre l'économie sociale et le développement local est explicitement reconnu : ces définitions soulignent que les expériences d'économie sociale couronnées de succès sont « encastrées » dans des contextes territoriaux spécifiques. Ce postulat est souvent basé sur des expériences satisfaisantes, à l'origine de discours positifs concernant l'économie sociale locale.
- *Sixièmement*, on peut observer une référence claire aux valeurs éthiques de la solidarité et la réciprocité. Il s'agit de reconnaître que l'économie sociale combine un large éventail de réalités, en commençant par les entreprises du marché ayant un agenda partiellement social et en terminant par les entreprises purement solidaires ou les initiatives de type système d'échange local (SEL)<sup>60</sup> où le mécanisme du marché capitaliste est complètement neutralisé.
- *Septièmement*, il faut remarquer la focalisation explicite sur des échelles supérieures de gouvernance. Cela met en évidence le besoin de trouver des leviers de stabilisation : instruments et ressources nécessaires pour faire fonctionner l'économie sociale, et, dans le même temps, institutions capables de garantir l'impact positif de l'économie sociale sur l'économie et la société. Les niveaux élevés de gouvernance font référence aux différentes échelles institutionnelles de l'État, mais également à des réseaux multi-niveaux entre les initiatives d'économie sociale à l'échelle du quartier, de la ville, régionale, nationale voir internationale (par exemple le mouvement EMMAÜS<sup>61</sup>).

Nous observons également une correspondance évidente entre les leçons de la pratique et les leçons de l'histoire (*sous-section 1.1.1*). Les modes d'organisation de l'économie sociale et son institutionnalisation à des époques et dans des contextes particuliers et le lien explicite avec les valeurs

---

<sup>60</sup> Des réseaux à but non lucratif, implantés localement, permettant les échanges non monétarisés de biens et de services entre leurs membres.

<sup>61</sup> Les Compagnons d'Emmaüs sont un ensemble d'associations loi 1901 caritatives laïques françaises fondées par Henri Grouès dit l'abbé Pierre, à partir de 1949, pour venir en aide aux plus pauvres, aux exclus, aux réfugiés et aux sans domicile fixe. Le mouvement Emmaüs International regroupe 323 associations et œuvres caritatives dont 140 en France fédérées au sein du mouvement Emmaüs France.

éthiques mises en évidence par l'analyse historique se retrouvent également dans les définitions pratiques contemporaines. Mais il y a aussi des différences importantes, dont nous identifions et examinons seulement deux dans cette sous-section.

La *première différence* est liée aux cycles sociopolitiques identifiés par l'analyse historique. La chronologie de l'histoire de la vie associative au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles met en évidence une évolution des petites initiatives locales vers le niveau national (par exemple les mouvements des coopératives et mutuelles) ou même international (par exemple les grands organismes humanitaires - voir l'analyse d'Isambert, 1996). Cette « montée d'échelle » de l'économie sociale connaît une impulsion importante notamment pendant le fordisme, à partir du moment où le système national de protection sociale commence à travailler en partenariat avec certaines structures de l'économie sociale, notamment avec les mutuelles.

Dans les années 1970, le fordisme entre dans une crise majeure, ce qui provoquera des nouvelles manifestations au sein de l'économie sociale (par exemple, des réactions contre le paternalisme de certains agents sociaux, contre la lourdeur de la bureaucratie publique). Ces résistances expliquent pourquoi parfois certaines initiatives contemporaines d'économie sociale (avec une focalisation importante sur la problématique du développement local) ne sont pas très bien organisées à des échelles plus importantes. Malgré leur tendance vers des échelles supérieures de gouvernance, ces initiatives ne bénéficient pas toujours des instruments légaux adéquats pour garantir leur durabilité et témoignent d'une grande fragilité de la structure financière.

Ces commentaires renvoient à la *deuxième différence* par rapport aux leçons de l'histoire : l'économie sociale a besoin de ses propres schémas de financement, de ses temporalités et des dynamiques supra-locales de gouvernance. La base financière des coopératives au XIX<sup>e</sup> siècle représente un exemple : coopératives ont le droit d'engendrer des profits, à condition qu'ils soient réinvestis ou distribués selon les règles et les normes de l'économie sociale. Selon Eme et Laville (2006, p. 304), la consolidation des pratiques d'économie sociale « se produit par l'*hybridisation*<sup>62</sup> de trois types de ressources : les ressources réciprocales initiales (le lien de réciprocité peut s'actualiser en bénévolat, en volontariat ou en des manières d'engagement plus informelles) sont relayées par des ressources publiques qui émanent de l'État social selon le principe économique de la redistribution et des ressources marchandes fondé sur le principe du marché. ». Selon ces auteurs, ce recours à des principes économiques pluriels « renvoie aussi à des formes de *propriété plurielle* : aux entreprises privées et publiques, il faut ajouter des *entreprises sociales* dont la propriété est collective et le patrimoine indivisible et dans lesquelles la rémunération du capital et l'appropriation privée des résultats sont soumises à des limites. »

Aujourd'hui, l'importance de l'infrastructure matérielle semble négligée. Dans les systèmes européens continentaux, l'économie sociale reçoit des subventions des agences publiques, par exemple pour des

---

<sup>62</sup> En italique dans le texte d'origine.

initiatives d'insertion par l'économie en France, mais pour le court terme, ce qui fragilise la structure sur le long terme. Aux États-Unis, la longue tradition des organisations « *nonprofit* » offre une base financière plus consistante aux initiatives d'économie sociale par rapport aux constructions contemporaines idéalistes dans les pays de l'Europe continentale. Au Royaume-Uni, l'une des sources importantes de financement est constituée par les schémas de « pseudo marché » comme le *New Deal*<sup>63</sup> du troisième secteur, dont l'objectif est de préparer les initiatives d'économie sociale à réintégrer le marché.

Cependant, dans sa critique du modèle européen de coopérative, l'approche anglo-américaine du financement de l'économie sociale ne souligne pas suffisamment le fait que beaucoup de coopératives ont été créées comme réponses à des intérêts mutuels ou généraux de pertinence historique : par exemple produire et distribuer des aliments à prix abordable pour la classe ouvrière, forcée initialement à acheter ces produits à des prix trop élevés dans les magasins des usines au XIX<sup>e</sup> siècle. Les droits de propriété égalitaires et l'intérêt mutuel (satisfaction des besoins de base) ont été les deux critères essentiels de la création des coopératives par la classe ouvrière et ces principes sont également pris en compte dans la pratique contemporaine de l'économie sociale.

Malgré ces divergences par rapport aux expériences historiques d'économie sociale, des caractéristiques de plusieurs coopératives et initiatives communautaires aux États-Unis pourront être intégrées avec succès dans de futurs modèles opérationnels et cadres légaux de l'économie sociale en Europe, dans le but d'améliorer leur efficacité.

#### **1.1.4 - Vers un cadre théorique pour l'examen de l'économie sociale**

Au moins deux interrogations émergent quand on confronte l'histoire, les approches théoriques et la pratique de l'économie sociale. Est-ce que la diversité qui caractérise les conceptualisations et les pratiques de l'économie sociale laisse de l'espace pour une approche normative qui peut aider à orienter les diverses initiatives vers une plus grande efficacité sociale? Quelles sont les lignes directrices permettant l'évaluation de l'économie sociale? Cette problématique est importante aussi pour comprendre ce que peut signifier la « bonne gouvernance » pour l'économie sociale (Moulaert et Nussbaumer, 2005b). Cela renvoie à une deuxième question qui surgit de l'analyse des expériences du passé. Est-ce que l'économie sociale est « durable » et selon quels critères? Les communautés utopistes du XIX<sup>e</sup> en Angleterre ont clairement échoué (Hardy, 1979), le troisième secteur en France comme au Québec est souvent affecté par des faillites (Nussbaumer, 2002). Il apparaît que ce sont notamment les fluctuations du support accordé par l'État à l'économie sociale et du cadre institutionnel qui devrait le guider, essentiels pour sa durabilité, qui représentent une source

---

<sup>63</sup> Le Royaume-Uni a mis en place, à partir du printemps 1998, une série de programmes, les *New Deals*, destinés à faciliter l'insertion ou le retour à l'emploi des catégories les plus éloignées du marché du travail. Il existe au total six *New Deal* : deux pour les chômeurs (*New Deal for young people* et *New Deal for long-term unemployed*, de plus de 25 ans) et quatre pour les personnes inactives professionnellement et que le gouvernement veut encourager à travailler (parents isolés, personnes handicapées, conjoints de chômeurs, personnes âgées de plus de 50 ans) (UNEDIC, Note *d'information* sur l'actualité sociale européenne, « Retour à l'emploi : le point sur le Service ONE et les *New Deals* au Royaume-Uni, [info.assedic.fr/assurance\\_chomage/travail/documents/ONE\\_n\\_new\\_deals.pdf](http://info.assedic.fr/assurance_chomage/travail/documents/ONE_n_new_deals.pdf)).

d'incertitudes pour l'avenir (Lévesque, Bourque et Forgues, 2001 ; Lipietz, 2001b). Cette remarque est aussi liée au problème des diverses temporalités de l'économie sociale : le temps nécessaire pour mettre en oeuvre un projet alternatif, le temps nécessaire pour transformer la gouvernance d'État de l'économie sociale en un système qui soutient les stratégies durables, etc.

Étant donnés les défis qui se dégagent de la pratique quotidienne et de l'analyse des dynamiques historiques, il est très difficile, et probablement pas utile d'un point de vue analytique, d'essayer de concilier le vaste univers des initiatives et activités connectées à l'économie sociale dans une définition universelle. L'économie sociale est trop encadrée dans les contextes historiques, institutionnel et local, qui paraissent échapper à la généralisation. Elle est souvent présentée comme une famille hybride entre marché privé, État et société civile, mais cette approche classificatrice traditionnelle ne conduit pas à une définition opérationnelle (Moulaert et Ailenei, 2005). Une définition holiste de l'économie sociale doit prendre en compte les différents types de relations sociales, ainsi que leur inscription dans des contextes sociaux, culturels, historiques et institutionnels spécifiques.

Cependant, quelques principes généraux émergent de l'analyse de cette variété d'expériences. Il s'agit d'abord de réfuter les visions traditionnelles de la production, de la distribution et de l'échange : en réalité, entre le fonctionnement du marché pur et l'administration étatique, il existe un éventail très large d'initiatives, d'institutions et de modes de coordination des activités économiques. Il apparaît que l'économie sociale développe en permanence des mécanismes sociaux, en combinant échange du marché, intervention de l'État et organisation du secteur civil basé sur des mouvements sociaux guidés par la solidarité et la réciprocité. Le lien entre le développement de l'économie sociale et les manifestations des crises socioéconomiques peut être interprété dans ce sens. L'insatisfaction et la frustration liées à l'intervention ou à la dominance de l'État (ou à son absence aussi), aux échecs ou à l'arrogance du marché ou aux faiblesses des micro-économies laissent une place pour l'utilisation d'autres mécanismes (liens sociaux, souvent préexistants) afin de satisfaire les besoins physiologiques, psychologiques et culturels. C'est dans ce sens que l'innovation sociale joue un rôle important dans la définition de l'économie sociale : innovation sociale signifie nouveaux modes de satisfaction des besoins, mais aussi innovation dans les relations sociales. Ces relations sociales n'émergent pas *ex nihilo*, mais comme une réinterprétation ou une reproduction des relations sociales existantes dans d'autres contextes (Gonzales et Healey, 2005).

Eme et Laville (2006, p. 304) mettent également en évidence une tension récurrente entre la solidarité démocratique, réciprocaire et redistributive et l'économie fondée sur le seul registre de l'intérêt matériel individuel. Ils distinguent deux dimensions principales de l'économie sociale : une dimension économique (production et distribution de biens ou services) et une dimension politique (« intégration sociale des individus à partir d'activités économiques gérées de manière démocratique »). Le défi ultime est, en élaborant les conditions de leurs indépendance économique, de maintenir la possibilité

d'espaces publics autonomes, distincts, mais complémentaires des espaces publics institués pilotés par les pouvoirs publics, car la capacité de générer des changements sociaux dépend aussi des articulations construites avec la puissance publique (Eme et Laville, 2006, p. 305).

## **SECTION 1.2 - LE CAPITAL SOCIAL**

---

La véritable explosion des publications sur le capital social dans des années 1990 témoigne de l'intérêt croissant qu'il suscite dans les cercles académiques, au sein de plusieurs disciplines des sciences sociales (Judge, 2003 ; Lin, 1999). Les approches basées sur le capital social inspirent aussi de plus en plus les initiatives des décideurs des politiques publiques à la recherche de nouvelles pistes et de solutions non économiques et moins coûteuses aux problèmes sociaux. Pour certains, le capital social représente le « ciment » nécessaire pour réconcilier la perspective sociologique et la perspective économique (Portes, 1998), ou pour construire des ponts entre le monde académique et celui de la politique publique (Woolcock et Narayan, 2000). D'autres (Bullen, 1998) désignent le capital social comme la « matière première » de la société civile. Bullen et Onyx (1999) expliquent cette résurgence de l'intérêt pour le capital social notamment par la remise en question de l'idéologie libérale courante et par la recherche d'alternatives centrées sur le rôle de la société civile dans le développement économique. Selon Bévort et Bucolo (2006, p. 87), « dans l'acception qui en fait l'expression de relations de réciprocité, elle (la notion) rejoint la pensée de l'économie solidaire ».

Ce concept est également devenu l'une des plus populaires exportations de la théorie sociologique dans le langage courant, grâce notamment au travail séminal de Putnam (1993, 1995, 1996, 2000) et Bourdieu dès les années 1980. Le capital social est aussi un sujet très stimulant pour les médias et les politiques : l'idée de capital social est illustrée dans les discours de George Bush (père) aux États-Unis, et, de l'autre côté de l'Atlantique, dans celui de Tony Blair (Pontieux, 2004). Le capital social a également été au centre de nombreuses préoccupations auprès de plusieurs gouvernements (Canada, Royaume-Uni, Australie, Nouvelle-Zélande, etc.) et organisations internationales (Banque Mondiale, OCDE, UNESCO, Banque interaméricaine de développement). Les autorités gouvernementales ont vu dans ce concept notamment un « outil heuristique » qui leur permet de jeter un nouveau regard sur l'intervention publique, fondé sur l'importance du lien social (Franke, 2005, p. 1). Dans la vision de la Banque Mondiale, le capital social tend à être considéré comme le chaînon manquant du développement économique global (Harriss et de Renzio, 1997) et de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Si ce concept connaît un tel succès depuis la fin des années 1990, c'est aussi grâce au renouvellement de l'intérêt des économistes pour le rapport entre les activités économiques et leur contexte socio-institutionnel (Sirven, 2001). L'incapacité des économistes orthodoxes à anticiper et apporter des réponses adéquates à beaucoup de problèmes auxquels se confrontent les sociétés modernes a conduit

à la redécouverte des auteurs tels que Hirschman, North ou Olson, prônant une « re-convergence de l'économie vers ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, à savoir : une science 'Humaine' » (Sirven, 2001, p. 2). Selon cet auteur, cela explique l'intérêt croissant pour l'ensemble des travaux sur le rôle des institutions et de l'environnement social en économie, regroupés sous l'appellation générale de capital social.

Pour les enthousiastes, le capital social représente la panacée contre tous les maux de la société actuelle (Portes, 1998). Selon cet auteur, ce succès remarquable s'explique par le fait que les analyses les plus influentes en termes de capital social se focalisent surtout sur les résultats positifs de la sociabilité, liés ensuite à un nombre de préoccupations majeures dans le champ des politiques publiques. Chen (2005) attribue l'intérêt croissant pour ce concept notamment à la perception positive de l'influence du capital social sur le développement économique et social. Nussbaumer (2002, p.119) argumente aussi que cette notion permet d'insister en particulier sur le volet social du développement économique et sur l'importance des institutions « comme éléments clé dans la réussite des projets de développement ». Pour leur part, les critiques notent que ce concept ressemble de plus en plus à un « chapiteau de cirque », où le capital social suppose tout ce qui est positif et relatif à la vie civique (Briggs, 2004, p. 151, cité dans Franke, 2005, p. 3). Certains, plus radicaux, comparent le concept de capital social à un « cheval de Troie du domaine social venant envahir la citadelle de l'économie pure et complexifier l'analyse en rendant la théorie beaucoup plus particulière » (Sirven, 2001, p. 2). D'autres auteurs argumentent que la notion de capital social représente une « colonisation » des sciences sociales par les économistes qui reconnaissent les limites des visions trop individualistes du comportement humain (Fine, 2000). Il y a même des auteurs (Avis, 2002 ; Blaxter et Hughes, 2001 ; Fine, 2000) qui expliquent l'enthousiasme des décideurs politiques pour ce concept par le fait que le social est subordonné à l'économique. Ainsi, ils sont inclinés à utiliser ce terme afin de justifier une réduction des dépenses sociales (Field, 2003, p. 139).

L'idée que les liens sociaux (formels, informels, professionnels, familiaux, associatifs, etc.) et les réseaux de relations dans lesquels individus sont insérés contribuent significativement à la réussite de leurs projets (Bévort et Bucolo, 2006) et représentent une ressource essentielle dans des situations de crise est incontestable. Le scepticisme se manifeste surtout sur les rapport aux possibilités d'exploiter cette ressource à l'échelle collective ou sur l'élaboration des politiques et programmes publics. En effet, les ambiguïtés conceptuelles considérables et les difficultés liées à la mesure du capital social ont soulevé de nombreuses critiques et surtout la frustration de ceux qui tentent d'appliquer le concept de capital social à l'élaboration de politiques publiques fondées sur des données probantes (Woolcock et Narayan, 2000). La question qui se pose est de savoir si le capital social, en tant que ressource qui se reproduit dans la structure relationnelle dans laquelle sont insérés les individus et les groupes, peut devenir une sorte d'actif collectif et prémunir davantage la communauté face aux défis qui se présentent.

Les limites sont liées notamment à la polyvalence apparente du concept « qui renvoie parfois aux réseaux sociaux, mais qui, à d'autres occasions, englobe aussi des éléments comme la confiance, la pratique religieuse, la cohésion communautaire ou l'efficacité institutionnelle » (PRP, 2005, p.3-4). Cela s'explique par l'hétérogénéité des travaux séminaux qui dominent le débat sur le capital social (Field, 2003), et qui l'interprètent soit comme une ressource qui résulte de la structure des relations sociales (Bourdieu), soit comme une fonction de la structure sociale facilitant l'obtention d'avantages (Coleman, et, dans ses premiers travaux, Putnam). Pour sa part, Burt (2000, p. 2-3) considère la société comme « un marché sur lequel les individus échangent des biens et des idées ». Il utilise la « métaphore du capital social » pour suggérer que la réussite de certains dépend également des liens avec d'autres personnes ou groupes : « les personnes les mieux 'connectées' sont celles qui disposent des meilleures informations sur les biens, les acheteurs, les vendeurs, les prix » (Bevart et Bucolo, 2006, p. 89). Burt (2000) focalise son analyse du capital social sur l'amélioration des mécanismes du réseau de relations sociales, et notamment sur le contrôle des trous structureaux, définis par « l'absence de relations entre deux personnes<sup>64</sup> reliées à une même tierce personne » (Bévart et Bucolo, 2006, p. 89).

« Tenter une définition unique du capital social est sans aucun doute une entreprise vouée à l'échec. » (Degenne, 2003) : en mettant en perspective les principales implications analytiques des approches fondatrices, nous rétiendrons une définition opérationnelle du capital social (*sous-section 1.2.1*). Ensuite, nous examinerons les formes prises par le capital social et nous distinguons entre les différentes échelles d'analyse pertinents (*sous-section 1.2.2*). Enfin, la troisième sous-section sera consacrée à la question des effets positifs ou négatifs que peut générer l'inscription des acteurs dans une structure de relations sociales (*sous-section 1.2.3*). Cette section conclue en proposant un cadre pour l'examen du capital social à l'échelle locale.

### **1.2.1 - Approches fondatrices du capital social : Bourdieu, Coleman et Putnam**

Selon Field (2003), les racines de ce concept se trouvent chez les théoriciens qui se sont interrogés sur la relation entre la participation active à la vie communautaire et le développement de la société (Tocqueville, Banfield) et chez les sociologues majeurs du XIX<sup>e</sup> siècle (Durkheim, Marx). Durkheim souligne l'importance des relations sociales comme antidote à l'anomie et à l'autodestruction, tandis que Marx fait la distinction entre la classe atomisée « en-soi » et une classe « pour-soi » mobilisée et effective.

Woolcock et Narayan (2000), Putnam (2000) et d'autres auteurs datent la première utilisation du terme capital social dans un sens proche du sens actuel en 1916, dans les écrits de Lyda J. Hanifan (1916). Superviseur des écoles rurales en West Virginia (États-Unis), Hanifan invoque l'idée de capital social pour souligner l'importance de la participation communautaire dans l'amélioration de la performance scolaire. Après un silence d'environ trente ans, d'autres travaux ont mobilisé

---

<sup>64</sup> Il s'agit de personnes qui contrôlent de l'information ou des activités stratégiques.



indépendamment ce terme (Seely, Sim et Loosely, 1956 ; Homans, 1961 ; Jacobs, 1961 ; Loury, 1977, etc.) pour suggérer que la mobilisation des relations sociales pour coopérer peut aider les individus à améliorer leurs vies (Putnam, 2000 ; Woolcock et Narayan, 2000 ; Burt, 1992). Un consensus s'est formé autour de l'idée que la notion de capital social a véritablement été théorisée depuis les années 1980, d'abord par Bourdieu (1980, 1986) et ensuite par Coleman et Putnam (Portes, 1998 ; Woolcock et Narayan, 2000 ; DeFilippis, 2001 ; Field, 2003, Plociniczak, 2004, etc.). Leurs travaux ont ouvert des pistes significatives aux efforts pour dépasser les limites des modèles économiques étroits dans l'explication du comportement social et politique des individus et des groupes, en intégrant des facteurs hors marché (sociaux) dans l'analyse de la vie sociale, politique et économique (Pantoja, 1999).

#### **1.2.1.1 - Bourdieu : définition du capital social en termes d'accès aux réseaux sociaux**

Dans sa définition du capital social, Bourdieu (1980, 1986) met l'accent sur les bénéfices qu'un agent peut tirer d'un réseau de relations sociales ou de son appartenance à un groupe : « (...) l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'inter-connaissance et d'inter-reconnaissance ; ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles. » (Bourdieu, 1980, p. 2).

Selon Portes (1998), Bourdieu offre la première théorie contemporaine systématique et raffinée du capital social. Cependant, son analyse, inscrite dans la lignée marxiste avec l'objectif explicite d'expliquer la (re)production et la division des classes, est relativement sous-estimée dans la littérature sur le rôle du capital social dans le développement des communautés (DeFilippis, 2001). L'occultation de ses premiers développements théoriques du concept de capital social pourrait s'expliquer par le fait qu'ils ont été d'abord diffusés en français (1980) et plus tard en allemand (1983) et en anglais (1986). Pour d'autres auteurs (Godechot et Mariot, 2004, p. 245), la raison de ce manque de visibilité réside dans la faible occurrence de cette notion chez Bourdieu : à l'exception de ses « Notes provisoires » (1980), il emploie assez peu le terme de capital social dans ses travaux, considéré comme un « démultiplicateur d'autres capitaux » (économique ou culturel). Cela justifie en partie pourquoi « les partisans et les vulgarisateurs du concept de capital social ont plutôt été influencés par les travaux de Coleman et Putnam et n'ont accordé que peu d'attention au travail de Bourdieu dans le domaine » (King et Waldegrave, 2003, p. 14, citant Fine, 2001).

DeFilippis (2001) se montre particulièrement critique par rapport aux développements qui ont succédé à la théorie de Bourdieu, notamment les premiers travaux de Putnam (1993, 1995, 1996). Il souligne deux éléments clé de la contribution bourdieusienne qui ont été quasi-oubliés dans les théories courantes du capital social : le premier est la distinction entre les réseaux sociaux et leurs effets, et le deuxième est le lien étroit entre le capital social et le pouvoir.

Bourdieu (1986) opère une distinction entre les réseaux sociaux dans lesquels les individus s'insèrent et les effets de ces relations sociales. Il montre ainsi que les réseaux sociaux et leurs produits ne sont pas si facilement assimilables. Il ne faut pas oublier l'existence des réseaux sociaux très denses, mais néanmoins incapables de générer des ressources, en raison de l'accès limité de certains individus ou groupes sociaux (position sociale, statut, origines culturelles, âge, sexe, handicap, etc.). Et même si l'individu arrive à s'insérer dans certains réseaux, cela ne se traduit pas par un accès automatique aux ressources qui lui sont nécessaires. Cela dépend aussi de la quantité et de la qualité des relations que la personne peut mobiliser dans le cadre de ces réseaux et de son capital symbolique qui est instrumental à ce propos. Plus récemment, Bourdieu (1991) a montré que les « pouvoirs » présents dans les réseaux de relations sociales ne sont pas tous « réels » : certains pouvoirs sont « symboliques », mais pas pour autant moins importants au regard de leurs résultats concrets. Selon Moulaert et Cabaret (2006, p. 64), le capital linguistique et les « *habitus* »<sup>65</sup> sont des exemples très pertinents dans ce sens. Dépendant de certains facteurs et acquis dans des contextes particuliers (catégorie sociale, famille, groupes d'amis, école, etc.), « détenir ou ne pas détenir du 'capital symbolique' ne produit pas des conséquences immédiates telles que l'absence du capital économique, mais son impact est tout à fait réel ». Par exemple, ne pas parler le langage interne de certains réseaux privilégiés, peut avoir des conséquences négatives en ce qui concerne le pouvoir d'un individu ou d'un groupe<sup>66</sup>.

L'interprétation du capital social en termes d'accès aux réseaux renvoie à la discussion autour de la relation entre capital et pouvoir, qui, selon DeFilippis (2001), représente le deuxième élément clé ignoré par les successeurs de Bourdieu. Dans la vision bourdieusienne, la (re)production du capital représente un processus inhérent au pouvoir, car le capital et le pouvoir sont conçus comme synonymes (DeFilippis, 2001). Pour Bourdieu, le capital économique comporte à la fois une composante économique et une composante non-économique. Cette dernière réside dans des interactions sociales normalement jugées comme étant non-économiques, telles que les relations de pouvoir. C'est justement cette dualité du capital économique qui fait que, chez Bourdieu, « le capital social, constitué de réseaux et de relations sociales, n'est jamais déconnecté du *capital (économique)* » (DeFilippis, 2001, p. 783).

Dans un article portant sur le développement économique des villes européennes, Moulaert et Nussbaumer (2003) argumentent aussi que les divers types de capitaux dont les communautés disposent sont fortement inter-liés : par exemple, un déclin à long terme des investissements privés peut affecter de manière négative le développement du capital humain et social, et retarder les actions collectives contre le déclin physique ou écologique. Le lien établi par Bourdieu entre la composante

---

<sup>65</sup> Selon Bourdieu, le *habitus* représente « un set de structures et de manières habituelles de compréhension caractéristiques et constitutives d'une société ou d'un groupe » (Moulaert et Cabaret, 2006, p. 63, citant Connor, 1996).

<sup>66</sup> « Linguistic capital and habitus are quite relevant in this respect : they are class, family, peer group, school, etc. dependent and acquired in these particular environments. And whereas to 'have or not to have' them does not produce such immediate consequences as the absence of economic capital, the 'symbolic power' impact is quite real : not speaking the 'inside' language of certain privileged networks, one starts the transformation of one's individual or peer group capitals at least 'one step behind'. » (Moulaert et Cabaret, 2006, p. 64).

économique et celle non-économique conduit à la compréhension des inégalités : « l'effectivité » du capital social peut être affectée si le capital économique est insuffisamment développé à cause des relations d'exploitation et de la distribution inégale des capitaux et des revenus (Moulaert et Nussbaumer, 2005).

Bourdieu (1986) montre aussi que « (...) le volume du capital social en la possession d'un agent donné ... dépend de l'ampleur des relations établies qu'il peut effectivement mobiliser et du volume du capital (économique, culturel ou symbolique) dont chaque personne avec laquelle il a des liens est elle-même pourvue. » (Bourdieu, 1986, p. 249). Cet auteur met en évidence la fongibilité des différents types de capitaux : à travers le capital social, les agents peuvent accéder directement aux ressources économiques (marchés protégés, prêts subventionnés, etc.) ou augmenter leur capital culturel à travers les contacts avec d'autres agents, etc. (Portes, 1998). L'influence réciproque est également valable : l'acquisition du capital social suppose des investissements délibérés dans des ressources économiques et culturelles (Portes, 1998).

En interprétant le capital social comme un processus qui contribue au renforcement et à la reproduction des groupes privilégiés qui sont en possession de différents capitaux (économique, culturel ou symbolique), Bourdieu (1986) inscrit cette analyse dans un cadre marxiste. Ainsi, le capital social représente un investissement des membres de la classe dominante (groupes ou réseaux) à travers la reconnaissance réciproque afin de maintenir et reproduire la solidarité et préserver la position dominante du groupe. Cela nécessite une densité et une « fermeture » des réseaux de relations (puissantes et réciproques), c'est-à-dire l'exclusion des « *outsiders* » (Lin, 1999). D'autres recherches (Granovetter, 1973 ; Burt, 1992) montrent que, surtout pour des actions instrumentales (par exemple la recherche du travail), les réseaux ouverts et les « ponts » entre les réseaux peuvent être encore plus utiles que les réseaux fermés pour obtenir des ressources additionnelles ou pour faciliter les flux d'informations et d'influence.

#### **1.2.1.2 - Coleman : la première interprétation fonctionnelle du capital social**

Incontestablement, l'approche de Coleman a eu un impact majeur en termes de visibilité de concept capital social dans la sociologie américaine (DeFilippis, 2001). C'est pour cette raison qu'il est souvent considéré comme étant à l'origine de la notion de capital social (Lemieux, 2001), voire l'auteur de l'analyse la plus influente de ce concept (Foley et Edwards, 1999). On lui reconnaît le mérite d'avoir amorcé l'étude empirique approfondie du capital social (Franke, 2003), d'avoir souligné l'importance du capital humain et identifié un certain nombre de mécanismes qui génèrent du capital social (Portes, 1998). Sans nier la qualité de ses travaux, certains auteurs (Field, 2003 ; DeFilippis, 2001 ; Moulaert et Nussbaumer, 2005b) reprochent à Coleman sa lecture sélective des travaux de Bourdieu sur le capital culturel, en ne considérant quasiment pas les contributions clés du sociologue français sur la conceptualisation du capital social.

Coleman (1988, 1990) est le premier à proposer une conceptualisation fonctionnelle du capital social. Dans sa vision, le capital social, composé d'une « série d'entités différentes » (réseaux sociaux, normes, obligations et attentes, confiance, sanctions efficaces, relations d'autorité), fait partie intégrante de la structure des relations entre les membres d'un réseau. Comme le remarque DeFilippis (2001), chez Coleman, le capital social est normativement et moralement neutre. Son rôle essentiel est de faciliter les actions des acteurs, en leur mettant à disposition les ressources nécessaires : « Le capital social se définit par sa fonction. Il n'est pas une entité unique, mais une série d'entités différentes qui ont deux éléments en commun : elles sont une partie constituante d'une structure sociale et facilitent certaines actions chez ceux qui évoluent au sein de cette structure. Comme les autres formes de capital, le capital social est productif : il rend réalisables des buts autrement inaccessibles. » (Coleman, 1988, p. 98 ; 1990, p. 302).

Selon Coleman, ce type de ressource n'appartient pas aux acteurs (individus ou groupes d'individus), mais elle représente le produit des réseaux de relations entre les individus : « Contrairement à d'autres formes de capital, le capital social est inhérent aux relations entre les personnes. Il ne se situe ni dans les individus ni dans les instruments physiques de production. » (Coleman, 1990, p. 302).

En se focalisant sur l'utilisation du capital social par les individus qui cherchent à maximiser les résultats de leurs actions, Coleman se situe explicitement dans un cadre individualiste. Cependant, dans la mesure où les caractéristiques socio-structurelles (normes, confiance, sanctions, autorité) sont considérées comme accessibles à tous les membres d'un groupe, le capital social est également regardé comme un bien collectif (Lin, 1999). Même s'il n'adopte pas la vision de classe de Bourdieu, Coleman argumente aussi que les réseaux doivent être denses et fermés afin de maintenir et renforcer la confiance, les normes, l'autorité ou les sanctions (Lin, 1993).

Selon Portes (1998), cet amalgame de catégories très hétérogènes (relations sociales, actions, résultats, conséquences, mécanismes) a significativement contribué à la prolifération de l'idée de capital social, mais dans le même temps a ouvert la voie aux confusions et aux contradictions. Pour Lin (1999), la définition de Coleman est tautologique, car la cause est déterminée par son effet : la culture, les normes et la confiance favorisent les relations sociales et la constitution des réseaux, en renforçant l'utilité des ressources encadrées et *vice versa*. Pourtant, observe le même auteur, ces catégories ne sont pas des formes alternatives du capital social, ne pouvant pas être définies l'une à travers l'autre (par exemple « confiance = capital social »). Dans son analyse du capital social, Coleman fait également une distinction implicite entre les « ressources » et « l'habileté » de les obtenir grâce à l'intégration dans diverses structures sociales, distinction qui est explicite chez Bourdieu (Portes, 1998).

### **1.2.1.3 - Putnam : définition en termes de réseaux, normes, confiance généralisée**

La contribution de Putnam en ce qui concerne la vulgarisation du concept de capital social a été très importante, particulièrement grâce à deux de ses œuvres : « *Making Democracy Work* » (1993),

consacré à l'étude du lien entre la performance institutionnelle et le développement économique, et « *Bowling Alone* » (1995/2000), examinant les incidences du capital social sur la démocratie aux États-Unis. Selon DeFilippis (2001), le capital social, tel qu'il a été conceptualisé par Putnam (1993, 1995, 1996, 2000), a eu des influences considérables, très significatives en ce qui concerne la recherche et la pratique du développement économique. Si, pour la Banque Mondiale, le capital social est devenu le « *missing link* » du développement économique global (Harriss et de Renzio, 1997), dans les débats concernant le développement des quartiers pauvres, le capital social est souvent vu comme une sorte de « *wonder drug* » (Chupp, 1999).

Dans le cadre de ses premiers travaux sur le capital social, Putnam adapte l'approche fonctionnelle de Coleman (1990, 1998), d'abord pour comparer l'efficacité des collectivités régionales en Italie (1993), et, ensuite, pour mettre en évidence le déclin du capital social aux États-Unis (1995/2000). Il définit le capital social à travers ses trois caractéristiques essentielles (réseaux, normes, confiance), dont la fonction est de faciliter la coordination et la coopération : « Par analogie avec les notions de capital physique et humain ... le capital social fait référence aux caractéristiques de l'organisation sociale tels les réseaux, les normes et la confiance, qui facilitent la coordination et la coopération dans l'intérêt réciproque. Le capital social renforce l'efficacité de l'investissement dans le capital physique et humain. » (Putnam, 1996, p. 34).

En mobilisant le concept de capital social, Putnam désigne les aspects de la vie collective qui rendent la communauté plus productive : d'abord, les « réseaux de l'engagement civique », qui sont des formes essentielles, car elles facilitent la communication et améliorent le flux d'informations lié à la crédibilité des individus ; ensuite, les « normes de la réciprocité généralisée », qui constituent la composante productive du capital social, car elles combattent l'opportunisme et facilitent la résolution des problèmes liés à l'action collective ; enfin, la « confiance sociale », qui représente la composante morale du capital social, dans le sens accordé par A. Hirschman (1984) : c'est-à-dire une ressource qui augmente si elle est utilisée et qui diminue si elle est ignorée. Les normes et les réseaux suivent la même logique : les normes dépendent de la communication régulière, tandis que les relations sociales, si elles ne sont pas cultivées, s'atrophient (Putnam, 1993).

Dans sa démarche, Putnam part de l'idée de K. Arrow (1972) selon laquelle presque toutes les transactions commerciales contiennent un élément de confiance, surtout quand elles se déroulent sur une longue période. Selon l'économiste américain, beaucoup de retards économiques s'expliquent par le manque de confiance réciproque. Arrow distingue la « confiance personnelle », fondée sur la familiarité entre les individus (« confiance solide » chez le philosophe anglais Bernard Williams, 2000) de la « confiance sociale », indirecte et impersonnelle, caractérisant les communautés plus grandes et complexes. Putnam (1993) montre que la confiance personnelle se transforme en confiance sociale à travers deux mécanismes : les « normes de la réciprocité » et les « réseaux de l'engagement civique ».

Putnam reprend aussi l'idée des économistes néo-institutionnalistes March et Olsen (1989, 1991), selon laquelle les normes sont inculquées et soutenues par la socialisation (éducation civique), mais aussi par des sanctions. Dans la lignée de North (1990), il souligne que les normes basées sur la confiance sociale prolifèrent, car elles réduisent les coûts de transaction et facilitent la coopération. Les normes basées sur la réciprocité peuvent prendre deux formes : normes équilibrées ou spécifiques (par exemple l'échange de cadeaux ou de services entre les collègues) et normes généralisées ou diffuses (par exemple l'amitié, définie comme relation continue d'échange où les deux parties comptent sur le retour ultérieur de services, ce qui implique une réciprocité généralisée).

Putnam (1993) montre que toutes les sociétés se caractérisent par des réseaux de communication et d'échange : formels ou informels, horizontaux (d'égalité) ou verticaux (dépendance, hiérarchie). Dans la conception putnamienne, les formes essentielles de capital social sont les « réseaux d'engagement civique » (associations, coopératives, clubs sportifs, partis politiques populaires, etc.), représentant des interactions formelles et horizontales. Selon Putnam (1993), la « densité de ces réseaux civiques » représente un indicateur de la capacité des citoyens à coopérer dans l'intérêt commun : étant donné que ces réseaux sont interconnectés, les bénéfices attendus des transactions simultanées ou futures sont marqués par l'incertitude si les participants aux transactions ont des comportements tricheurs.

Les réseaux de l'engagement civique incluent les « liaisons fortes » (les affaires de famille ou les minorités ethniques unies : par exemple les communautés juives ou chinoises) et les « liaisons faibles » (les relations de collaboration au niveau de la communauté). Selon Granovetter (1977), les liaisons faibles (par exemple les contacts sociaux ou les relations entre les membres d'une association) sont parfois plus importantes que les liaisons fortes (relations d'amitié ou de famille) pour le succès de l'action collective. De plus, les liaisons faibles sont plus en mesure d'assurer la cohésion des groupes à l'intérieur d'une communauté que les liaisons fortes qui tendent à se concentrer à l'intérieur d'un groupe restreint.

Dans ses travaux plus récents, Putnam (2000, 2001) recentre sa définition du capital social sur les réseaux sociaux, en soulignant que les normes et la confiance font partie du capital social seulement si elles découlent de l'adhésion aux réseaux sociaux : « les liens entre individus/réseaux sociaux et les normes de réciprocité et d'honnêteté qui en découlent » (Putnam, 2000, p. 19). Dans la nouvelle vision putnamienne, les réseaux sociaux de mobilisation civique (notamment les associations bénévoles) sont à l'origine des normes généralisées et des niveaux plus élevés de conscience : « La confiance sociale ne fait pas partie de la définition du capital social, mais elle est certainement une conséquence immédiate et pourrait, de ce fait, être présentée comme un indicateur de ce dernier. » (Putnam, 2001, p. 45).

Les associations volontaires et les ONG, basées sur la confiance, représentent, selon cet auteur, les sources-clé de la reproduction du capital social des communautés, régions, etc. Cette conception du capital social est critiquée par DeFilippis (2001) en raison de la confusion entre le concept de capital

social et une interprétation particulière, néo-tocquevillienne, de la société civile comme les associations volontaires fondées sur la confiance, et, dans ce sens, génératrices du capital social. De plus, Putnam ne démontre pas empiriquement qu'une vie associative très active correspond à des niveaux élevés de confiance généralisée (Stolle, 2003 ; PRP, 2003), ce qui met en doute l'utilisation de la confiance comme indicateur du capital social.

Pour leur part, Moulaert et Nussbaumer (2005b) critiquent la conception putnamienne en raison de l'occultation des effets négatifs du capital social. Même si Putnam (1993) reconnaît que les normes et les réseaux qui servent certains groupes peuvent en gêner d'autres, il se focalise sur les bénéfices du capital social. Il présume que le capital social, basé sur la confiance, les normes et les valeurs communes, exerce une influence toujours positive sur le comportement humain, en déterminant les individus à agir dans l'intérêt collectif ou général. Cela nuit à la valeur analytique du concept et conduit à une vue purement normative, imprégnée de l'idée que le capital social suppose toujours des relations de type « *win-win* » (gagnant-gagnant). L'adoption d'une telle posture pourrait facilement conduire à l'hypothèse d'un rôle positif automatique du capital social dans le développement, ou, pire, à expliquer les échecs des actions de développement par l'absence du capital social (Moulaert et Nussbaumer, 2005b).

## **1.2.2 - Formes et échelles d'analyse du capital social**

### **1.2.2.1 - Capital social « *bonding* » et « *bridging* »**

L'analyse des conceptualisations pionnières (Bourdieu, Coleman, Putnam) nous permet de mettre en évidence de nombreuses divergences, mais aussi un point commun essentiel : le capital social « est essentiellement relationnel, c'est-à-dire inhérent aux interactions entre les agents » (Sirven, 2001, p. 8 ; Field, 2003).

La valeur principale des approches fonctionnelles (celle de Putnam notamment) est qu'elles mettent en évidence la nécessité d'identifier les facteurs qui renforcent le potentiel productif des réseaux de relations sociales dans des enjeux majeurs comme la lutte contre la pauvreté et le développement des collectivités. Mais la vision fonctionnelle (Putnam, Coleman) englobe dans une dynamique globale un nombre de phénomènes complexes et distincts obéissant à des dynamiques différentes, voire contradictoires : normes généralisées de réciprocité, confiance sociale, participation civique, cohésion sociale (Franke, 2005; Bucolo, 2003). Ainsi, les approches fonctionnelles perdent de leur utilité explicative : en considérant ces phénomènes comme des formes du capital social, indépendamment de leurs liens avec les réseaux sociaux, elles n'arrivent pas à isoler leurs caractéristiques et leurs effets, qui sont pourtant indépendants. En revanche, les approches centrées sur les réseaux distinguent nettement entre les trois ingrédients du capital social : les « ressources sociales » encastrées dans une structure sociale, la « facilité d'accès » des agents à ces ressources grâce à leurs liens sociaux (par exemple les ressources financières ou influence) et « l'utilisation » de ces ressources pour atteindre leurs objectifs (par exemple des agendas de développement socio-économique) (Lin, 1999, p. 35).

Pour ces raisons, nous avons opté pour la définition suivante fondée sur les réseaux sociaux et nous avons écarté les approches fonctionnelles, malgré leur succès médiatique et leurs avancées théoriques : « Le capital social désigne les réseaux de relations sociales qui peuvent donner accès à des ressources et du soutien aux individus et aux groupes. » (Franke, 2005, p. 6). Comme on peut l'observer, la définition retenue a des parentés évidentes avec la conceptualisation de Bourdieu qui interprète le capital social en termes d'accès aux ressources mobilisées à travers les réseaux.

Dans la foulée des travaux de Granovetter (1973, 1974), les approches par les réseaux distinguent entre un capital social affectif, basé sur des liens forts et le capital social relationnel, qui repose sur l'importance des liens faibles (Woolcock et Narayan, 2000). Au niveau collectif (groupes, organisations), le capital social relationnel se transforme en capital social institutionnel. Granovetter insiste notamment sur la force des liens dites faibles : « Les liens entre personnes évoluant dans des cercles différents sont plus utiles que les liens forts qui me relient à mes proches. Les liens forts sont bons pour se ressourcer, se reconforter, les liens faibles sont bons pour avancer, évoluer. » (Bévort et Bucolo, 2006, p. 91).

La typologie la plus fréquente les dernières années isole trois dynamiques essentielles du capital social : « *bonding* », « *bridging* » et « *linking* » (Franke, 2005). Putnam (2000) met l'accent particulièrement sur la distinction entre les liens « ouverts » (« *bridging* », qui font le pont entre les divers groupes) et les liens « fermés » (« *bonding* », qui unissent des égaux ou des individus appartenant au même groupe).

Le capital social « *bonding* », caractérisant les sociétés assez homogènes, se révèle très important pour leurs membres en cas de besoin : par exemple aide financière, services d'entraide (Frank, 2003). Mais la puissance de certains liens forts (parenté proche, amitié, enclaves ethniques, sociétés d'aide mutuel) implique également des risques tels que l'exclusion des étrangers ou la limitation des libertés individuelles des membres, la redondance et le manque d'originalité de l'information qui y circule ou encore le danger de « se refermer sur eux-mêmes et de tourner en rond », etc. (Portes, 1998, p. 83).

Le capital social « *bridging* » caractérise des sociétés plus hétérogènes. Il repose sur des liens faibles (parenté éloignée, religion, classe, ethnie, sexe, statut socioéconomique) qui s'avèrent parfois plus utiles que les liens forts pour accéder à des ressources externes et pour la diffusion de l'information (par exemple dans la démarche de recherche d'un emploi) (Frank, 2003).

Enfin, le capital social « *linking* » (instrumental) est une notion lancée par Woolcock pour souligner l'importance des liens verticaux avec des personnes occupant des postes qui confèrent du pouvoir et qui pourraient faciliter l'accès des individus ou des groupes aux ressources institutionnelles (Franke, 2005). Ce concept est mobilisé pour montrer que la qualité des relations avec les « intervenants de première ligne », selon le domaine d'intervention (représentants du gouvernement, professeurs, médecins, travailleurs sociaux, etc.), a un impact considérable sur le succès ou l'échec des diverses actions (Franke, 2005, p. 12). Pourtant, même en présence de ces réseaux denses de relations sociales,



y a-t-il des différences d'efficacité du capital social dans le cadre des communautés diverses ? Lemieux (2001) répond à cette question en soulignant la nécessité « d'un dosage adéquat » de liens forts et de liens faibles, tandis que Woolcock et Narayan (2000) mettent en évidence la complémentarité entre les liens intra-communautaires puissants et les réseaux extracommunautaires faibles.

#### **1.2.2.2 - Échelles d'analyse du capital social : micro, méso, macro**

En transformant le capital social d'une ressource qui est insérée dans les relations sociales en une ressource qui est possédée ou pas par les individus ou les groupes (Portes, 1998), Putnam a été le premier à tenter d'opérer une transition du capital social à l'échelle individuelle vers des groupes plus larges (Chen, 2005) : « C'est plus facile de travailler ensemble dans une communauté dotée d'un stock substantiel de capital social. » (Putnam, 1993, p. 36). Il pose ainsi que le capital social est susceptible de se transformer d'une ressource individualisée en « bien public »<sup>67</sup> (DeFilippis, 2001). Putnam ouvre ainsi la voie à l'étude du capital social en tant que ressource collective avec des influences positives potentielles sur le développement économique (Chen, 2005). Cette vision est critiquée par DeFilippis (2001, p. 789) qui montre qu'à l'inverse des individus, « une communauté ne peut rien posséder », car elle n'est pas un acteur, mais le résultat d'un nombre de relations internes et externes complexes (sociales, politiques, culturelles et économiques) impliquant très souvent des luttes de pouvoir. De plus, malgré son intérêt pour l'échelle du groupe, dans ses recherches empiriques, Putnam mesure le capital social par une approche appartenant à l'individualisme méthodologique (Skocpol, 1996, cité par DeFilippis, 2001) : les données témoignant du degré de l'implication civique des individus sont tout simplement agrégées afin de mesurer le capital social à des échelles supérieures.

---

<sup>67</sup> Définis à travers leur particularité essentielle de « biens non rivaux et non exclusif, les biens publics ne peuvent pas être produits par les mécanismes marchands traditionnels. (...) C'est cette 'défaillance' du marché à fournir des biens (et des services) pourtant utiles à tous qui rend indispensable l'intervention de l'État. » (Golub et Maréchal, 2006, p. 68).

Pour sa part, Coleman (1988) considère le capital social comme un bien collectif dans le sens où les ressources ou les caractéristiques socio-structurelles (normes, confiance, sanctions, autorité) sont accessibles à tous les membres d'un groupe qui les utilisent pour obtenir de meilleurs résultats dans leurs actions individuelles. Malgré cette focalisation sur l'échelle collective, cette vision s'inscrit également dans le cadre de l'individualisme méthodologique : selon Coleman, il revient aux individus d'adopter des comportements coopératifs pour maximiser leurs avantages. En revanche, l'analyse de Bourdieu (1988) offre une vision du capital social qui peut véritablement se décliner tant à l'échelle individuelle qu'à l'échelle collective car il développe sa théorie en termes d'accès des « agents » (individus, groupes ou institutions) aux ressources contenues dans les réseaux sociaux<sup>68</sup>. En fonction de l'échelle d'analyse (micro, macro et méso), Franke (2005) distingue trois approches du capital social (Tableau 3), dont le point commun est la reconnaissance de la contribution du lien social à l'amélioration du bien-être des individus et de leur qualité de vie.

**Tableau 3 - Les trois niveaux d'analyse du capital social**

Échelle d'analyse	Caractéristiques
L'approche micro	<p><b>Approche centrée sur la valeur d'action collective du capital social.</b></p> <p>Le capital social représente le produit des motivations des acteurs à s'associer (les valeurs et aspirations qui expliquent la coopération), le produit de leurs comportements (les modes d'association) et de la perception qu'ils ont des enjeux collectifs (les croyances et influences culturelles). La Banque Mondiale utilise la notion de « capital social cognitif » pour désigner cette approche (Grootaert et van Bastelaer, 2001), comme si l'accès au capital social était le résultat automatique d'une action volontaire.</p>
L'approche méso	<p><b>Approche basée sur la valeur instrumentale du capital social.</b></p> <p>Le capital social est associé au potentiel des réseaux sociaux à produire des ressources. Cette approche s'intéresse aux structures (réseaux, position des membres au sein des réseaux, types et conditions de réalisation d'interactions) qui déterminent la nature et le mode de circulation des ressources. La Banque Mondiale mobilise la notion de « capital social structurel » pour désigner cette approche (Grootaert et van Bastelaer, 2001).</p>
L'approche macro	<p><b>Approche focalisée sur la valeur d'intégration et de cohésion sociale du capital social.</b></p> <p>Le capital social représente le produit de l'environnement et des structures sociales et politiques d'une collectivité qui véhiculent des valeurs et des normes (principalement la confiance et la réciprocité). À leur tour, ces normes et valeurs créent les conditions nécessaires pour l'engagement social et la participation civique et politique.</p>

Source : auteur (d'après Franke, 2005, p. 1-2)

<sup>68</sup> À noter que dans les travaux de Bourdieu, les institutions sont définies de manière relationnelle, comme résultats des configurations de relations entre des acteurs individuels ou collectifs.

Sous l'influence des travaux de Putnam, la tendance actuelle est de traiter le capital social notamment sous l'angle micro et macro de la participation civique et de l'engagement social et des structures de coopération et de solidarité. Selon Franke (2005), en limitant le capital social à sa dimension participationniste, ces approches affaiblissent la valeur explicative du concept et ne permettent pas de comprendre les mécanismes de (re)production du capital social. En revanche, en se focalisant sur les réseaux sociaux, l'approche méso suppose que le capital social n'est ni une propriété individuelle, ni collective, mais une ressource insérée dans les relations sociales et qui engendre des bénéfices (individuels ou collectifs) pour les membres des réseaux (individus ou groupes).

En partant du constat que la littérature traite rarement la question des articulations entre les diverses formes et échelles du capital social, Chen (2005) propose une vision qui intègre les différents niveaux analytiques (macro, méso et micro) et échelles spatiales et institutionnelles associées (transnationale, nationale, institutionnelle, organisationnelle, échelle du groupe ou individuelle). Selon cet auteur, la dynamique des articulations entre ces trois niveaux d'analyse fournit la clé pour la compréhension du rôle du capital social dans le développement économique et social à de différentes échelles. Par exemple, les valeurs nationales traditionnelles, enracinées dans l'histoire et renforcées par les institutions locales, influencent le degré de confiance des interactions individuelles (Fukuyama, 1996). À leur tour, la confiance et les règles informelles qui caractérisent le niveau individuel se retrouvent dans les principes et les philosophies des firmes. Également, la propension des individus pour le travail bénévole et la coopération est cruciale pour le fonctionnement des structures associatives et coopératives.

Mais le capital social ne joue pas automatiquement et indépendamment un rôle positif dans le développement socioéconomique : d'autres facteurs complètent ou affectent l'impact du capital social à chaque niveau d'analyse (par exemple, l'investissement dans l'éducation et la formation ou l'ouverture politique). Pour illustrer cette idée, Mondal (2000) s'appuie sur l'exemple des programmes informels d'éducation primaire mis en place au Bangladesh dans les années 1980 par des grandes ONG rurales. Grâce à ces initiatives, vers la fin des années 1990, 90% des 1,5 millions enfants des ménages ruraux pauvres qui avaient abandonné leur scolarité sont retournés dans des écoles formelles, ce qui a renforcé plus tard leur capital social. En se référant au contexte chinois, Lin (2001) montre aussi comment un fort investissement dans l'éducation des garçons leur permet à l'âge adulte d'obtenir des avantages en termes de capital social (accès plus facile aux réseaux de relations sociales), ce qui favorise plus tard l'obtention d'une bonne position sur le marché du travail. Chen (2000) montre également comment le capital social transnational qui a facilité les relations économiques entre Hong Kong, Taiwan et le Sud de la Chine ne pouvait pas être fonctionnel si cette région était restée sous le contrôle politique centralisé au lieu de s'ouvrir aux expérimentations capitalistes vers la fin des années 1970.

### **1.2.3 - Contributions du capital social au fonctionnement de l'économie : effets positifs et négatifs**

#### **1.2.3.1 - Externalités positives du capital social**

Si, pour les économistes classiques, les facteurs de base de la croissance économique étaient la terre, la force de travail et le capital financier (Woolcock, 2001), à partir des années 1950, d'autres facteurs commencent à être pris en compte dans les théories du développement. Solow montre en 1956 comment l'accroissement du stock de capital, de la quantité de travail (ou la croissance démographique) et le progrès technique interagissent et affectent le niveau de production d'une économie. Il est suivi dans les années 1960 par Johnson (1960), Schultz (1961) et Becker (1964/1993) qui montrent que la qualité du capital humain est décisive pour l'efficacité des autres facteurs de production (Field, 2003 ; Woolcock, 2001 ; Lin, 1999). Dans les années 1980, Bourdieu - suivi par Coleman (1988, 1990), Putnam (1993, 1995) et d'autres auteurs - mobilise le concept de capital culturel (1977) et celui de capital social (1980, 1986) pour expliquer les inégalités sociales. Ces conceptualisations, qualifiées par Lin (1992, p. 30) de théories du néo-capital mettent au centre l'importance des relations sociales dans le processus du développement. Cependant, comme l'observe Sirven (2001, p. 9), quasiment aucun modèle économique n'a été développé en intégrant le capital social, à l'exception notable du modèle d'équilibre général de Schiff (1999) qui analyse l'impact des conditions d'intégration du marché du travail sur le capital social et sur le bien-être des individus.

Selon Field (2003), le fait qu'une simple métaphore, utilisée initialement pour décrire les liens sociaux en tant que forme de capital, a pu se développer de cette manière et devenir un concept des sciences sociales gagnant une telle audience, est très significatif. Bien que le contenu du concept de capital social est aujourd'hui très complexe, son apparition est liée à l'analogie avec la notion de capital, communément défini comme l'ensemble de biens possédés par un agent et qui lui procurent des revenus (Field, 2003). Selon cette logique, le capital social peut être vu comme un ensemble de relations qui s'établissent entre les agents et leurs familles, amis, collaborateurs, clients ou fournisseurs. Sirven (2001, p. 8) définit le capital social d'un agent (de l'individu à l'État) comme « une ressource sociale issue des interactions (structurelles ou culturelles) des agents, capable de générer des externalités durables qui affectent la situation économique de l'agent ». Cette formulation, proche de la définition retenue dans la *sous-section 1.2.2.1*, met en évidence le caractère social du capital social qui est avant tout une ressource insérée dans les relations sociales entre les agents. La question qui se pose maintenant est en quoi le capital social est-il du « capital » ?

La première partie de cette définition de Sirven (2001) fait référence à la mobilisation d'un actif ou d'un stock de capital social, identifié aux ressources sociales des agents. Selon Field (2003), dans un sens strictement économique, les facteurs de production classiques sont plus facilement évaluables, additionnables et comparables<sup>69</sup> que les relations sociales qui sont difficilement réductibles à une

---

<sup>69</sup> À noter cependant qu'il y a toute une littérature qui montre que même les facteurs de production classiques ne sont pas si facilement additionnables.

simple série de dénominateurs communs. Grootaert (1997), Sirven (2001) soulignent un nombre de points communs du capital social avec d'autres formes de capital, qui justifient une définition en termes de stock de capital :

*Premièrement*, comme d'autres types de capitaux, le capital social est accumulable (par exemple de nouveaux membres intègrent un groupe, de nouveaux liens se créent avec d'autres groupes, la confiance entre les membres d'un groupe augmente dans le temps, etc.).

*Deuxièmement*, comme le capital humain, le capital social peut être simultanément un bien de consommation et un investissement. Par exemple, au moment où une personne demande un service à une autre, on peut dire qu'elle consomme du capital social. Dans le même temps, elle investit dans le capital social dans le sens où cette interaction génère un plus de confiance et une « dette » du demandeur envers le prestataire du service.

*Troisièmement*, comme n'importe quel stock de capital, le capital social a besoin d'être entretenu : le capital social « grandit et se développe naturellement avec l'usage » et il se déprécie avec la non-utilisation (Adler et Kwon, 1999, p. 3). L'exemple le plus connu est celui des relations entre les anciens collègues de classe qui se distendent avec le temps, au point même de ne plus vouloir se reconnaître dans la rue (Sirven, 2001).

*Quatrièmement*, comme les autres types de capitaux, le capital social est convertible dans d'autres formes de capital (Bourdieu, 1986). Par exemple, si un parent ou un ami vous demande de l'argent et que vous consentez, il transforme son capital social en capital économique. Si cette personne vous permet en échange d'accéder à un contrat de qualification<sup>70</sup> dans son entreprise, vous transformez votre capital social en capital humain (Sirven, 2001, p. 7).

*Cinquièmement*, le capital social peut être un substitut ou un complément d'autres ressources : cette caractéristique, comme la précédente, a été mise en évidence par Bourdieu (1986). Par exemple, si le capital humain d'une personne est insuffisant pour accéder à une fonction ou un emploi, elle peut la remplacer par le capital social, en se faisant « pistonner » (Adler et Kwon, 1999, cités par Sirven, 2001, p. 7).

Cependant, seul ce caractère de stock du capital social ne lui confère pas automatiquement le titre de « capital » (Sirven, 2001, p. 7). Pour être un « capital », il faut encore que les interactions sociales entraînent des flux de capital social ou d'externalités qui influencent la situation économique des agents. Collier (1998) distingue quatre formes d'interactions sociales caractérisant la sociabilité entre les individus : l'observation (processus d'apprentissage basé sur l'expérience des autres), la hiérarchie (qui suppose que l'agent soit subordonné à un supérieur), les réseaux (associations libres et spontanées d'agents) et les clubs (formes organisationnelles avec un ensemble défini de membres). L'observation et la hiérarchie se basent sur des interactions sociales à sens unique ou asymétriques, tandis que les

---

<sup>70</sup> Le contrat de qualification est un contrat de travail à durée déterminée, passé entre une entreprise et un jeune de nationalité française, et soumis à l'autorisation de la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi ([www.travail.gouv.fr/.../fiches-pratiques/contrats-travail/contrat-qualification-pour-les-jeunes-1003.html](http://www.travail.gouv.fr/.../fiches-pratiques/contrats-travail/contrat-qualification-pour-les-jeunes-1003.html)).

réseaux et les clubs se fondent sur des relations réciproques. Les différentes associations entre ces quatre formes d'interaction sociale déterminent trois types d'externalités qui permettent de cerner les impacts du capital social sur le développement économique et social (Sirven, 2001) :

(1) *La connaissance du comportement des agents* : l'information véhiculée par le capital social, concernant les caractéristiques intrinsèques des individus, est particulièrement importante sur les marchés comportant des risques (travail, crédit, biens et services). Par exemple, le capital social, qui peut prendre plusieurs formes (liens personnels entre l'entrepreneur et son groupe, réseaux d'entreprises, liens entre l'entreprise et la communauté du travailleur) est très efficace sur le marché du travail, car il renseigne l'employeur sur beaucoup de caractéristiques de l'employé : niveau de formation, aptitudes, degré de motivation, honnêteté, etc. (Sirven, 2001). Cette externalité peut ainsi contribuer à la fixation d'un salaire plus proche du niveau réel de la productivité du travailleur.

Un autre exemple est celui de la méthode utilisée par les institutions de micro-crédit dans la région du Chambar (Pakistan) pour diminuer le risque de non-remboursement : « Chacun de soixante prêteurs (...) s'est constitué un cercle étroit de clients de confiance. (...) Avant d'admettre un nouveau client, le prêteur (...) s'arrange pour conclure au préalable d'autres types de transactions (portant sur le travail ou des marchandises) avec le candidat, pendant au moins deux campagnes, afin de se faire une opinion sur son sens des affaires, sa probité et sa solvabilité. Les 'nouveaux' font également l'objet d'une enquête serrée, comportant visites au village, entretiens avec les voisins ou d'anciennes relations d'affaires, qui permet de déterminer leur fiabilité et leur réputation. » (OCDE/World Bank, 1999, p. 75-76)<sup>71</sup>. Pour prévenir le risque du non respect du contrat par certains agents, les organismes de micro-crédit s'appuient sur des transactions répétées ou sur la bonne réputation de leurs clients. Cela accroît le niveau de confiance et fait que certaines activités économiques se déroulent même sans contrats écrits, avec un simple engagement oral<sup>72</sup>.

(2) *La connaissance de l'environnement des agents* : ce type d'externalité a des impacts au niveau individuel (rôle d'intermédiaire entre l'individu et le marché du travail), mais aussi dans d'autres domaines comme la diffusion du progrès technique et de l'information technologique ou dans le cadre des politiques publiques (à travers les institutions de coordination qui communiquent les préférences des entreprises aux décideurs).

Dans le premier cas, l'individu peut mobiliser son capital social (un réseau de connaissances - amis, famille, ex-collègues - ayant accès aux informations concernant le marché du travail) pour obtenir diverses informations utiles : types de contrats et niveaux de rémunération pratiqués, emplois disponibles, etc. (Sirven, 2001). Un autre exemple éloquent est celui de la diffusion du progrès technique dans le cadre des « districts industriels ». Les interactions intensives entre les entreprises et

---

<sup>71</sup> OCDE/World Bank (1999), cité par Sirven (2001, p. 10).

<sup>72</sup> Parfois, l'engagement oral assuré par des normes contraignantes suffit comme dans le cas du marché du diamant où la transaction est souvent conclue par une simple poignée de main (Sirven 2001) : « Cette transaction est possible en partie car il ne s'agit pas d'un marché atomisé, mais d'une communauté renforcée de marchands de diamants qui contrôlent de près le comportement de chacun » (Granovetter, 1985, p. 495).

entre des entrepreneurs partageant des valeurs et normes communes contribuent à la création d'une « atmosphère industrielle » (Marshall, 1890/1971) qui facilite la diffusion du progrès technique et les processus d'apprentissage (Sirven, 2001). Le capital social constitue ainsi un facteur de compétitivité à travers les économies d'échelle qu'il permet de réaliser (par exemple la collaboration entre les firmes de l'industrie biotechnologique pendant certaines périodes de longues et coûteuses recherches, pour redevenir ensuite concurrentielles).

(3) *L'action collective* : définie comme une « mise en commun des ressources (économiques, financières, culturelles, etc.) qui va permettre d'atteindre des objectifs communs, lesquels seraient inaccessibles de manière individuelle » (Sirven, 2001, p. 12 ; Collier, 1998). Cette externalité renvoie à l'idée de coopération et de coordination entre les individus ou groupes, notamment dans le domaine des projets économiques, sociaux ou financiers (par exemple les associations rotatives de crédit) à vocation communautaire (Sirven, 2001). L'un des exemples les plus parlants est celui des associations populaires type Raifessen qui ont préfiguré le développement financier de l'Allemagne (Walras, 1865). Ce type de système financier est aujourd'hui très répandu en Afrique, représenté notamment par les coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC), dont le rôle est de collecter l'épargne et d'accorder des crédits à leurs membres (Fournier et Ouedraogo, 1996).

Parmi les exemples les plus populaires, citons aussi le modèle de la *Grameen Bank*<sup>73</sup> fondée au Bangladesh à la suite de la famine de 1974. Cette institution de microfinance a pour vocation d'accorder des crédits aux plus démunis, habituellement exclus du système bancaire, afin de favoriser le développement économique et humain. Les piliers de la *Grameen* sont la solidité et la solidarité des emprunteurs qui se réunissent en groupes de cinq. Les membres sont amenés à se soutenir réciproquement par un système de parrainage, de conseils et d'entraide : cette méthode est très efficace pour éviter le non-remboursement, car l'emprunteur subira des sanctions sociales associées au défaut de paiement (au sein d'un crédit collectif).

L'examen des trois externalités (connaître le comportement des agents, s'informer sur leur environnement et l'action collective) générées par la ressource relationnelle qui se reproduit à travers les interactions entre les agents permet d'affirmer que le capital social peut occuper une place privilégiée dans le processus de développement (Sirven, 2001). Les deux premières externalités mettent au centre la notion d'information. Le capital social joue le rôle de vecteur d'information entre les agents : ainsi, l'information concernant le comportement des agents, véhiculée par le capital social, diminue le risque lié à une information erronée ou insuffisante et permet de réduire les coûts. Également, le capital social permet de diffuser d'une manière plus rapide et moins coûteuse l'information relative à l'environnement des agents, ce qui facilite une prise de décision plus efficace, car plus proche de la réalité.

---

<sup>73</sup> « *Grameen* » signifie « village » en Bengali.

La troisième externalité, l'effet de l'action collective, implique la mise en commun des ressources, ce qui permet d'atteindre des objectifs inaccessibles de manière individuelle et des économies d'échelle traduites par la diminution des coûts individuels (et donc des gains d'efficacité). Le principe de l'action collective, en mettant en place des normes et des sanctions sociales, permet aussi d'éviter les comportements opportunistes et des actions non coordonnées : cela se traduit théoriquement par un plus grand nombre de biens publics de meilleure qualité (Sirven, 2001). En étudiant le succès de l'implantation de douze très petites entreprises dans la région de Lens<sup>74</sup>, Plociniczak (2003) met en évidence la dimension « encadrée » de l'activité économique qui est modelée par le contexte social et la structure des relations sociales dans lesquelles l'entrepreneur s'inscrit (qui peuvent influencer de manière décisive l'activité économique) : les relations durables qui permettent la reconnaissance des acteurs, la norme de réciprocité qui est le moteur des réseaux, l'échange répété qui crée une norme de confiance et de réciprocité.

Cependant, en raison du manque de ponts entre les groupes ou avec d'autres communautés ou échelles spatiales ou institutionnelles (« *bridging social capital* »), il se peut que les effets positifs du capital social ne soient pas toujours bénéfiques pour toute la communauté ou tous ses membres. Ce qui suggère la nécessité de « passer de l'image de la communauté comme une collectivité fermée et statique (« communauté forteresse ») à une image de la communauté comme entité vivante et dynamique, ouverte simultanément au contact et à la solidarité avec les autres communautés, à différentes échelles. » (Santos et Rodriguez, 2002, p. 53, cités par Paulo de Jesus, 2006, p. 165). Pourtant, le capital social n'a pas toujours les effets positifs supposés, il peut avoir aussi des conséquences négatives (Adler et Kwon, 2002). En s'appuyant sur l'exemple d'organisation criminelle Mafia, la section suivante se focalise sur les potentiels effets négatifs du capital social.

### **1.2.3.2 - Effets négatifs ou « pervers » du capital social**

Un des reproches fait souvent aux conceptualisations classiques du capital social (Bourdieu, Coleman, Putnam) est qu'elles ne mettent pas suffisamment en évidence les potentiels effets négatifs pour l'individu ou la société. Selon Gupta et al. (2001), Bourdieu le fait, mais son analyse n'est pas exhaustive. Ce constat a été à l'origine d'analyses plus critiques des conséquences du capital social, portées par Rubio (1997), Tirole (1996), Gambetta (1993), Champeyrache (2004), Collier (1998), Sirven (2001), etc.

Si le capital social a toujours un impact positif sur le développement, comment expliquer l'inefficacité des institutions économiques dans une société comme la société colombienne, se demande par exemple Rubio (1997). À partir de ce questionnement, il distingue entre le capital social « productif » qui enclenche, avec ses externalités positives, un cercle vertueux au niveau collectif (entre les institutions, la culture locale et les règles de jeu favorables) et le capital social « pervers » qui restreint les opportunités de développement. Dans ce dernier cas, les réseaux, les contacts, les relations de

---

<sup>74</sup> Commune située dans la région Nord-Pas de Calais (département Pas de Calais), France.



pouvoir, le système légal, les normes informelles de comportement ou les activités politiques encouragent les situations de rente et les comportements criminels, au détriment des activités productives (Rubio, 1997).

Un des exemples les plus parlants de ce type de démarche est celui de la Mafia sicilienne, définie par Sirven (2001, p.14) comme « groupe hiérarchisé, organisé pour mener des actions collectives visant à atteindre des objectifs communs (d'où l'emploi du terme *Cosa Nostra*) ». Afin d'assurer la cohésion interne de l'organisation et de se reproduire dans le temps et l'espace, cette organisation criminelle accumule et mobilise du capital social et structure des réseaux de relations qui permettent stocker des ressources par la coopération et les échanges (Bucolo, 2003, citant Sciarrione, 1998). Elle instaure ses propres normes et valeurs (crime, racket, violence, loi du silence), au détriment des activités productives et de l'innovation technologique (Rubio, 1997). Dans ce cas, il s'agit d'une approche très volontariste du capital social : la Mafia développe des liens intergroupes (par exemple entre *Camora* et *Cosa Nostra*)<sup>75</sup> et construisent des ponts avec d'autres types de capital (par exemple avec le capital social gouvernemental). Les effets du capital social ainsi généré se traduisent par une aggravation de la criminalité et par la corruption du gouvernement et de la justice (Sirven, 2001). Selon Collier (1998), l'État ne peut décourager les activités criminelles de la Mafia qu'en la concurrençant (en offrant de la protection et de la contrainte à des prix moins chers).

Dans ses travaux sur l'économie du Mezzogiorno, Champeyrache (1999) met en évidence le phénomène dangereux et durable de l'infiltration mafieuse dans l'économie légale. L'auteure montre que l'investissement des entrepreneurs mafieux transforme la gestion interne des entreprises, nuit au bon fonctionnement des marchés infiltrés (notamment le tourisme, le recyclage des déchets toxiques, le secteur du bâtiment, les travaux publics) et entraîne des faillites d'entrepreneurs locaux qui émigrent vers le nord. L'élimination de la concurrence s'accompagne de pressions directes ou indirectes sur les autorités locales (pratique du lobbying), pour saisir les appels d'offre et remporter les contrats (notamment dans le secteur du bâtiment) ou pour détourner les capitaux publics (Sirven, 2001). D'où l'apparition des phénomènes de clientélisme et de corruption, deux formes du capital social ayant des effets négatifs sur l'économie car elles rendent inefficaces les services publics et empêchent l'application des lois et des politiques de développement qui ne sont pas en concordance avec les intérêts d'un tel ou un tel groupe de pression. Parfois, cela peut entraîner une érosion de la légitimité et des ressources de l'État qui se transforme en un « simple moyen d'enrichissement » (Sirven 2001, p. 15).

Chen (2005) argumente à quel point est délicat l'équilibre entre l'utilisation du capital social pour générer des bénéfices économiques d'une part et pour induire des comportements et pratiques indésirables d'autre part. Par exemple, dans le Sud de la Chine, mobiliser des relations familiales, même si elles ne sont pas productives, représente une obligation morale. Mais parfois, cette pratique

---

<sup>75</sup> *Camora* est le nom de la mafia napolitaine et *Cosa Nostra* de l'organisation mafieuse sicilienne.

peut se révéler inefficace de point de vue économique et peut déterminer la faillite des entreprises (Smart et Smart, 1993). Également, l'échange de cadeaux entre certains investisseurs et les représentants des autorités chinoises peut construire des relations interpersonnelles de confiance et de réciprocité, mais, en même temps, favoriser des actes de corruption. Le traitement favorable de ces investisseurs par le gouvernement central et local peut aussi entraîner une concurrence déloyale, dans le désavantage d'autres projets d'investissement plus compétitifs.

Selon Bucolo (2003), pour comprendre les causes des dysfonctionnements du capital social qui, malgré sa forte intensité, n'aboutit pas au développement économique, à l'engagement civique ou à la mobilité individuelle, il est nécessaire de spécifier le réseau relationnel générateur de capital social (par exemple les organisations criminelles). Pour limiter les effets négatifs du capital social, Chen (2005) propose des modifications et des déplacements des formes et des fonctions de cette ressource : par exemple, le remplacement graduel des réseaux sociaux et des associations informelles qui jouent un rôle important dans le développement socioéconomique par des structures administratives formelles ou des mécanismes impersonnels du marché. Selon Serageldin et Grootaert (2000), les mécanismes formels sont parfois plus efficaces que les réseaux informels en ce qui concerne la sélection du meilleur acheteur ou vendeur (qui ne fait pas forcément partie du réseau). Même si ce déplacement vers des institutions plus formelles (au niveau des lois, du marché ou de la gouvernance) peut affecter le capital social existant, il peut éventuellement conduire à un nouveau type de capital encastré dans le système économique (Stiglitz, 2000).

#### **1.2.4 - Vers un cadre théorique pour l'analyse du capital social**

Les réseaux (la mise en configuration réelle des relations sociales) permettent soit l'accès aux diverses ressources (financières, compétences, savoir, biens, services, information) soit le soutien aux individus et groupes en besoin. Choisir cette approche du capital social, c'est affirmer de reconnaître que « l'unité d'analyse qui nous intéresse n'est ni l'individu isolé, ni le groupe théorique (le groupe, l'organisation) mais plutôt *les relations* entre ceux-ci » (Phillipson *et al.*, 2004, p. 3, cités dans Franke, 2005). Ainsi, le problème méthodologique de l'unité de l'analyse et du niveau d'agrégation (la possibilité d'agréger ou pas les capitaux sociaux individuels pour obtenir le capital social à l'échelle d'une communauté) ne se pose plus (Franke, 2005). Comme le capital social est inhérent aux relations sociales et constitué par des relations sociales, la mesure du capital social collectif renvoie alors à une analyse des relations sociales à l'échelle des individus et des groupes sociaux (ou le niveau méso-sociologique qui nous intéresse particulièrement dans cette thèse).

L'analyse en termes de réseaux comporte l'avantage de pouvoir être appliquée pour examiner à la fois le capital social individuel et le capital social collectif : dans un réseau, les unités en relation sont soit des individus, soit des organisations, soit des groupes (ou des agents, selon Bourdieu). Si le capital social individuel renvoie aux bénéfices qu'une personne peut retirer des relations avec ses proches, avec ses amis, voisins ou collègues de travail et à son implication dans divers groupes ou associations,

le capital social collectif renvoie aux bénéfices collectifs qui résultent des dynamiques participatives et collectives ou des réseaux qui se créent dans un territoire. Comme le souligne Charbonneau (2005), le capital social collectif qui émane des réseaux est toujours orienté vers un but précis, par exemple la mise en réseau de divers organismes locaux dans le but de développer une stratégie de lutte contre la délinquance juvénile, contre l'exclusion sociale des groupes à risques ou pour le développement économique, etc. Par contre, les bénéfices associés au capital social individuel sont plus diffus et entrecroisés (attachement, identité, appartenance, utilité, etc.).

Notre recherche se centre sur les stratégies de lutte contre l'exclusion sociale et sur les politiques de développement local mises en œuvre au niveau local, ce qui renvoie à l'exploration des diverses facettes de la sociabilité (relations interpersonnelles, participation à divers groupes et associations) et des réseaux d'organismes locaux, publics ou associatifs. L'échelle d'investigation est le quartier, « là où les pratiques relationnelles se concrétisent dans le contexte du milieu de vie et où les rapports sociaux se déploient de manière visible » (Franke, 2005, p. 22).

Nous argumentons en quoi ce choix théorique peut être utile pour mettre en place une procédure d'investigation empirique. D'abord, ce modèle met en évidence la nature dynamique et propre au contexte du capital social : les acteurs individuels ou collectifs font appel à des ressources diverses, contenues dans des divers réseaux, à des moments différents et en fonction de la situation. Le même réseau, qui s'est révélé très utile à un moment donné, peut être inactif ou inutile dans d'autres situations. Plusieurs études montrent que les acteurs (État, marché, société civile) jouent des rôles variables dans la poursuite des objectifs collectifs et qu'ils n'ont pas l'exclusivité des ressources nécessaires à la satisfaction des besoins et à la promotion d'un développement durable. Parmi ces acteurs, le rôle de l'État est central : il est chargé de la distribution des biens publics (droits de propriété, éducation universelle, monnaie stable), de l'application des lois ou de la médiation des alliances à travers les classes, les sexes, les convictions politiques et religieuses (Woolcock et Narayan, 2000).

Selon Evans (1992, 1995, 1996), deux conditions s'avèrent nécessaires pour faire émerger des synergies de développement : l'encastrement des relations économiques dans les relations sociales (« *embeddedness* »)<sup>76</sup> et la complémentarité entre les actions des acteurs gouvernementaux, privés et associatifs. La notion d'« encastrement » renvoie à la nature et l'extension des liens entre les citoyens et les acteurs publics (Woolcock et Narayan, 2000). Par exemple, des représentants officiels emmêlés dans les relations sociales locales seront soumis à la pression de la communauté et seront par conséquent plus sensibles aux demandes. Cette synergie exige, selon Woolcock et Narayan (2000), un contexte caractérisé par des institutions compétentes, cohérentes et crédibles. La complémentarité se traduit par des relations de soutien mutuel entre les acteurs publics et privés : par exemple des cadres

---

<sup>76</sup> La notion d'« *embeddedness* » (encastrement) a été introduite par Granovetter (1985, 1992) dans un article portant sur l'encastrement des actions économiques dans les relations sociales dans le contexte des sociétés industrialisées.

légaux pour protéger le droit d'association ou pour faciliter les échanges entre les acteurs associatifs et privés (les chambres de commerce).

L'exclusion sociale, concept qui sera abordé dans le deuxième chapitre, renvoie à l'aliénation des relations sociales et par conséquent du capital social. Au niveau individuel, cette situation peut être remédiée par un réencastrement des relations économiques dans les relations sociales à travers la combinaison de la satisfaction des besoins humains dans des divers champs existentiels (travail, formation, culture, santé, etc.) avec l'objectif de reconstruction des liens sociaux. Au niveau collectif, la mobilisation, la création ou la transformation de capital social se réalise à travers d'autres types d'innovation sociale, par exemple l'amélioration de la gouvernance locale (concept étudié dans la *section 1.3*) qui contribue à la mise en place de réseaux et de partenariats entre les acteurs locaux.

### **SECTION 1.3 - LA GOUVERNANCE LOCALE**

---

Étymologiquement, la gouvernance renvoie au mot « *gubernantia* » qui signifiait « pilotage », conduite ou direction en latin médiéval (Le Galès, 2005 ; Jessop, 1994). Selon Kazancigil (2002, cité par Hermet, 2004, p. 162-163) « (...) le mot lui-même remonte au XIII<sup>e</sup> siècle, en français comme en anglais, en espagnol ou en portugais notamment. Mais ce substantif était alors simplement synonyme de gouvernement. ». Pagden (1998) lie son utilisation aux tentatives de résolution des conflits entre les pays coloniaux européens (France, Espagne et Grande-Bretagne) aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. À l'époque, Kant apercevait la fin de ces conflits à travers l'instauration d'un système sociopolitique mondial basé sur la coopération mutuelle entre les États, qu'il appelle gouvernance. Selon Michaud (2004, p. 30), la notion de gouvernance s'inscrit plus directement et plus explicitement dans l'héritage de Michel Foucault, qui introduit dans les années 1970 le concept de « gouvernabilité » pour expliquer « les modes d'action du pouvoir quand il s'exerce avec la participation des sujets dans un cadre libéral ». Plus tard, en 1989, Foucault utilise le terme de « gouvernabilité » pour désigner « 'l'historicité' du mode de gouvernement d'une société (par exemple, le clientélisme, comme tradition) » (Hermet, 2004, p. 164).

Le concept de gouvernance prend un sens différent selon le pays, ce qui rend encore plus laborieux l'établissement d'une définition claire et partagée. Ainsi, dans les travaux anglo-américains, les termes « *governance* » et « *government* » sont souvent utilisés indifféremment l'un de l'autre, ainsi qu'avec celui de régime (Fainstein et Fainstein, 1996). En revanche, dans les travaux menés dans les pays de tradition d'État centralisé (par exemple en France), une place importante est accordée à la distinction entre ces deux termes : ainsi, la notion de gouvernance est mobilisée soit pour montrer les limites du concept de « gouvernement » (Le Galès, 1995), soit pour désigner un gouvernement « réinventé », mieux géré (Stoker, 1998).

La reprise en français du terme « gouvernance » a été faite en 1991 par la Commission des Opérations de Bourse, pour traduire « *corporate governance* » par l'expression « gouvernance d'entreprise » (Holec et Brunet-Jolivald, 1999). Cette locution, désignant un nouveau mode de relation entre l'exécutif et les actionnaires dans les grandes entreprises, a connu un succès relatif, étant critiquée notamment en raison des limites de l'importation d'un concept étranger inapproprié à la situation française (Borraz, 2000). Le terme « *Steuerung* » (pilotage, orientation, contrôle) était abondamment employé en Allemagne dans les années 1970-1980 pour recouvrir une triple dimension : une façon d'agir, un processus, ou, encore, un élément fonctionnel des systèmes (Mayntz, 1993). Les recherches menées en Allemagne autour de cette notion mettent l'accent notamment sur l'importance des groupes alternatifs (par exemple les mouvements sociaux ou environnementaux), résistant à l'autorité de l'État et développant leurs propres règles (Le Galès, 2005).

Parallèlement, à partir des années 1980, l'anglicisme « *governance* » s'impose très rapidement dans le vocabulaire de plusieurs disciplines des sciences sociales (science politique, sociologie, relations internationales, économie, géographie, sciences régionales) et dans les discours politiques, administratifs ou économiques (Leresche, 2001). Mais un flou théorique entoure cette notion, si bien que l'on peut se demander si elle ne sert pas de refuge pour masquer l'impuissance des sciences sociales à rendre compte de la complexité de la réalité contemporaine (Bourdin, 1998). Justement, ce succès de la notion de gouvernance dans la littérature scientifique et les discours politiques pourra s'expliquer par la recherche d'un concept censé être plus pertinent que d'autres pour répondre aux questions liées aux évolutions des sociétés actuelles (Borraz et Le Galès, 2001) ou pour formaliser les relations entre les acteurs participant à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques publiques (Jouve, 2003).

Il est significatif aussi que les débats autour de l'opportunité de l'introduction de la notion de gouvernance dans les sciences sociales débutent dans les années 1970, en même temps que les réflexions sur la transformation du rôle de l'État face aux processus de différenciation interne, d'eupéanisation et de globalisation (Le Galès, 2005). La structure de l'État se trouve immobilisée entre la difficulté de gérer tout ce qui est local (d'où la nécessité vitale de décentraliser son pouvoir vers les régions) et la perte de son pouvoir dans un ensemble plus grand que l'État national (par exemple l'Union Européenne) : « L'État national est trop grand pour gérer les petites choses et trop petit pour les grandes choses » (Bell, 1979) .

Il n'existe pas un usage unifié de la notion de gouvernance, mais plusieurs approches qui renvoient à des disciplines, échelles ou convictions idéologiques différentes (Leresche, 2001) : gouvernance mondiale, globale, locale, urbaine, gouvernance de l'entreprise, gouvernance de l'emploi, gouvernance des politiques monétaires, gouvernance de l'Internet, etc. En histoire, ce terme est associé généralement à la politique du développement (Pagden, 1998) ; dans la théorie politique, la gouvernance est définie notamment en contraste avec la notion de gouvernement ; en sociologie

politique, il est appliqué dans le contexte de la recherche de solutions plus efficaces aux problèmes urbains (Kazancigil, 1998). En économie néo-institutionnelle, la gouvernance désigne les mécanismes qui assurent la coordination des activités économiques autres que l'échange et la hiérarchie ; en théorie des relations internationales, les analyses en termes de gouvernance s'inscrivent dans le prolongement des études sur les régimes internationaux, etc.

Dans la *sous-section 1.3.1*, nous nous interrogeons sur les significations de la notion de gouvernance à travers plusieurs sciences sociales. Holec et Brunet-Jolivald (1999) mettent aussi en évidence un glissement progressif d'une vision de la gouvernance centrée sur les économies, comme mode de coordination à l'intérieur et/ou entre les firmes ou comme instrument de renforcement de la libéralisation (dominante dans les années 1970), vers une conception axée sur les territoires et sur le politique, comme outil permettant de maintenir ou de rétablir la cohésion territoriale (à partir des années 1980).

La première approche renvoie au monde de l'entreprise (gouvernance de l'entreprise) et au domaine des relations internationales (gouvernance globale ou mondiale, bonne gouvernance). La deuxième approche (gouvernance urbaine) est mobilisée notamment dans la théorie politique pour désigner les nouvelles modalités de gouvernement des agglomérations métropolitaines (Leloup, Moyart, Pecqueur, 2004, p. 4) : le contrôle vertical, centré sur une construction institutionnelle, est remis en cause au profit d'une approche plurielle et interactive du pouvoir. Ainsi, la discussion sur la gouvernance commence en présentant des éléments qui ne sont pas directement liés à l'analyse de la gouvernance urbaine et de son rôle dans la mobilisation et la transformation du capital social et au développement local fondé sur l'innovation sociale. L'objectif de cette introduction est de mettre en évidence les dimensions communes aux différentes approches et de les analyser dans deux registres (analytique et normatif).

Dans la *sous-section 1.3.2*, nous nous focalisons sur la notion de gouvernance urbaine et sur ses apports méthodologiques et analytiques à l'étude des articulations entre les différentes échelles spatiales et institutionnelles du pouvoir dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques. L'investigation tiendra compte également du contexte général dans lequel les réseaux personnels et collectifs opèrent : l'influence des divers accords institutionnels qui peuvent favoriser ou obstruer la (re)production du capital social, en tant que ressource complémentaire pour les individus et les collectivités (stratégies d'émancipation, d'organisation collective, de mobilisation, de gouvernance comme « *self empowerment* »).

La *sous-section 1.3.3* présente un cadre théorique à partir de l'analyse de la gouvernance urbaine développée par DiGaetano et Strom (2003), intégrant trois niveaux d'analyse : le rôle des acteurs, le contexte structurel et la culture politique locale.

### **1.3.1 - Approches de la gouvernance centrées sur les économies**

Cette sous-section présente chronologiquement trois des sources proches de l'idée contemporaine de gouvernance, groupées dans la catégorie des « approches centrées sur les économies ». La gouvernance d'entreprise apparaît vers la fin des années 1930, pour décrire les relations et les modes de coopération à l'intérieur de la firme. Elle est suivie au début des années 1980 par la notion de bonne gouvernance, qui intervient sur le terrain des politiques de développement, en matière de stratégies de lutte contre la pauvreté dans les pays de l'ex-Tiers monde. Vers le milieu des années 1990, c'est la notion de gouvernance globale qui s'ajoute, mais elle est « encore très fragile et sujette aux humeurs changeantes des grands pays » (Strange, 1997, cité par Hermet, 2004, p. 166).

#### **1.3.1.1 - Gouvernance de l'entreprise**

Ronald Coase (1937) jette les bases du concept de « *corporate governance* » (« gouvernance d'entreprise ») pour montrer que ce sont « les relations de coopération internes à l'entreprise qui permettent d'éliminer ou de réduire ce que l'on va dénommer les 'coûts de transaction' entraînés par l'acquisition de biens et de services à l'extérieur (contrats, négociations, vérifications, définition de normes de qualités, recherche des meilleurs prix, etc.) » (Hermet, 2004, p. 164). Pour Jouve (2003, p. 30), l'originalité des travaux de Coase et de ses successeurs consiste dans leur vision du marché : « Loin d'être considéré comme une instance dotée de mécanismes d'autorégulation et où la libre fixation des prix reflète le point d'équilibre entre l'offre et la demande, le marché est au contraire l'univers de la complexité. ». Cela justifie l'intérêt des firmes pour des nouveaux mécanismes de gouvernance permettant de réduire cette complexité. Coase n'invente pas seulement la notion de gouvernance d'entreprise, mais il inaugure aussi le néo-institutionnalisme, « (...) école qui, à partir de ce moment, sort du cadre étroit des relations internes de l'entreprise pour interpréter dans des termes strictement économiques les relations sociales et politiques ou également l'histoire. » (Hermet, 2004, p. 164).

Oliver Williamson, le chef de file de l'économie néo-institutionnaliste, réutilise la notion de « *governance* » en 1976 pour définir les modes de coordination efficace à l'intérieur de la firme, soit par des protocoles internes, soit par des contrats, partenariats ou normes internes si la firme collabore avec des sous-traitants (Lorrain, 1998). La théorie de la firme, telle qu'elle est présentée par Williamson dans les années 1970, fait partie d'une conception générale des institutions économiques, expliquant pourquoi se mettent en place les différents types d'institutions économiques ou d'accords institutionnels, c'est-à-dire les structures de gouvernance. Dans cette optique, le marché, le contrat et la firme sont considérés comme des structures de gouvernance dont la fonction est de gérer les transactions. Ainsi, le choix d'une structure d'organisation répond avant tout à un critère d'efficacité : la meilleure structure de gouvernance est celle qui minimise les coûts de transaction. Pour d'autres chercheurs, cette vision est critiquable : « (...) même si Williamson définit la transaction comme une caractéristique relationnelle et s'il reconnaît une pluralité de modes de coordination, le déterminant

ultime du comportement est lié à une exigence de minimisation de quelque chose qui s'apparente à un prix. » (Rapport PAI IV, 2001, p. 108). De plus, cette vision souffre d'une non prise en compte de la complexité des relations entre structures, institutions et comportements individuels (Moulaert et Farcy, 1996).

Depuis les années 1980, la notion de « *corporate governance* » (dont on retrouve les sources théoriques chez les économistes néo-institutionnalistes) sera largement adoptée par les milieux d'affaires américains pour désigner un nouveau type de relation entre les actionnaires et l'exécutif, impliquant la séparation de la propriété et de la direction dans les grandes entreprises (Holec et Brunet-Jolivald, 1999). Une distinction est faite entre une acceptation restreinte et une acceptation plus large du syntagme « *corporate governance* » (Brunhes, 2001). Dans le premier cas, l'expression est utilisée pour désigner la fin des imprécisions qui caractérisent les relations entre l'exécutif et les actionnaires via les conseils d'administration (notamment l'absence d'un contrôle réel du management par les actionnaires, en particulier les actionnaires minoritaires). Dans la deuxième perspective, la décision se forme au long d'un processus complexe qui implique des rapports de force entre une multiplicité d'acteurs habituels (management et actionnaires), mais aussi les consommateurs et les associations de consommateurs, les fournisseurs, les salariés actionnaires, d'autres organismes etc. Selon Hart (1995), il est nécessaire de définir des règles du jeu entre tous les acteurs qui participent à la prise de décision : des systèmes institutionnels et des mécanismes permettant de résoudre les conflits non prévus dans les contrats initiaux passés entre eux. Reste à savoir si tous les acteurs concernés concourent véritablement à la gestion de la firme ou seulement ceux qui ont un poids suffisamment important pour peser sur les décisions.

#### **1.3.1.2 - Bonne gouvernance**

L'idée de gouvernance comme pratique spécifique de gestion des affaires d'un grand ensemble géopolitique sera popularisée par les organisations financières internationales (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, banques régionales de développement) vers la fin des années 1980, à l'occasion des bilans des Programmes d'Ajustements Structurels (PAS) visant à stimuler la croissance économique dans les pays de l'Afrique post-coloniale (Assogba, 2000). Certains voient même dans la notion de « bonne gouvernance » une tentative de dissimuler les échecs de ces programmes d'inspiration néo-libérale mis en place par les institutions financières internationales dans les pays en développement (Holec et Brunet-Jolivald, 1999), mais qui n'auraient pas su créer les conditions institutionnelles d'accompagnement des réformes (Leresche, 2001).

En 1989, les institutions créées en 1944 à l'issue des réunions de Bretton Woods (Banque Mondiale et FMI) lancent l'expression « *crisis in governance* » (« crise de la gouvernance ») pour désigner les dysfonctionnements politiques et institutionnels considérés comme à l'origine du sous-développement des pays africains. La même année, la notion de « bonne gouvernance » apparaît dans un document de la Banque Mondiale faisant état d'une « crise de gouvernance » dans les pays de l'Afrique



subsaharienne<sup>77</sup>. La solution préconisée par ces institutions consistait alors à insérer les États post-coloniaux dans un système global, régulé non plus par des gouvernements, mais par une « gouvernance globale ». Ainsi, le concept de gouvernance développé dans le champ des relations internationales sera appliqué plus spécifiquement aux relations avec les pays en développement<sup>78</sup> (Holec et Brunet-Jolivald, 1999).

Le volet « bonne gouvernance » sera introduit dans les programmes des organismes internationaux de financement comme un élargissement de la notion de conditionnalité économique et politique. Adeptes de l'idéologie du néolibéralisme économique (l'efficacité à moindre coût, soit un service public de meilleure qualité avec des budgets, des effectifs et des règlements réduits), les bailleurs de fonds internationaux ont considéré nécessaire une réforme institutionnelle pour la réussite de leurs programmes économiques (Leca, 1996, cité dans Kazangil, 1998). Cette réforme s'est traduite, en pratique, par la privatisation des entreprises d'État, par des transformations de la fonction publique et la décentralisation de certains services publics. Les pays bénéficiaires, souvent épuisés, ont ainsi été appelés à libéraliser et déréglementer leurs marchés, c'est-à-dire à ouvrir les frontières aux investissements étrangers, maintenir des bas salaires, privilégier la stabilité des prix sur l'objectif de croissance. En réalité, on a assisté à un transfert du pouvoir du gouvernement et du secteur public vers les particuliers et groupes privés : selon Smouts (1998), le concept de gouvernance représente un outil idéologique qui est mobilisé par les grands organismes de financement pour promouvoir une politique de l'État minimum.

En associant la bonne gouvernance à la construction d'un monde meilleur (« bonne gouvernance » pour la Banque Mondiale, « gouvernance saine » pour le PNUD et « gouvernance démocratique » pour l'UNESCO, etc.), les institutions internationales ont beaucoup contribué au regain d'intérêt pour ce concept. En même temps, leurs discours ont accru la suspicion qui pèse actuellement sur cette notion et la confusion entre ses dimensions normatives et analytiques (Enguéléguélé, 1996). Certains voient la notion de « *good governance* » employée par les organismes prêteurs comme outil méthodologique pour sortir d'une impasse intellectuelle et pratique. En raison de leur statut, les grandes institutions financières et de développement ne sont pas habilitées à intervenir dans la politique interne des États. En parlant plutôt de gouvernance, que de réforme de l'État ou de changement social et politique, elles ont été en mesure d'aborder des questions délicates comme la lutte contre la corruption, les relations nouvelles entre employeurs et employés, la réforme du système judiciaire et institutionnel, en évitant d'une manière élégante d'être accusées d'ingérence dans les affaires des États (Holec et Brunet-Jolivald, 1999).

---

<sup>77</sup> *L'Afrique subsaharienne : de la crise à une croissance durable*, Washington, Banque Mondiale (document cité par Hermet d'après Kazangil, 2002, p. 122).

<sup>78</sup> Le président français Jacques Chirac (1995-2007) emploie le terme de gouvernance depuis plusieurs années pour suggérer que les pays les plus riches ont pris « conscience de l'impérieuse nécessité d'apporter à l'Afrique une aide pour sortir de ses difficultés en matière de développement mais aussi de bonne gouvernance, de démocratie » (Jouve, 2003, p. 15).

### **1.3.1.3 - Gouvernance mondiale**

Les analyses en termes de gouvernance dans le champ des relations internationales trouvent leurs sources théoriques dans les études portant sur les régimes internationaux et sur les institutions internationales. Selon Krasner (1983) et Keohane (1984), ces régimes représentent de meilleurs accords qui se mettent en place comme réponses aux échecs du marché. Ils montrent que la coordination des actions visant un but précis est possible, comme résultat de l'auto-organisation des États, sans l'intervention d'une autorité centrale (Mayer, Lorrain et Le Galès, 1997).

Holec et Brunet-Jolivald (1999) distinguent deux conceptions de gouvernance mondiale ou globale qui s'inscrivent dans le prolongement des travaux sur les régimes internationaux : une réflexion analytique sur le système international actuel et une réflexion normative sur un système de gouvernance mondiale qu'il conviendrait de construire. Le point commun de ces réflexions est qu'elles conçoivent la gouvernance mondiale comme une réponse à la remise en cause de la capacité des États nationaux et des institutions internationales héritées de l'après-guerre (FMI, Banque Mondiale, OCDE, ONU, UNESCO, FAO) à faire face aux bouleversements entraînés par la mondialisation et aux événements qui se sont produits depuis la fin de la guerre froide et la désintégration de l'URSS.

Ces visions (analytique et normative) de la gouvernance mondiale ont été fortement critiquées pour au moins trois raisons (Holec et Brunet-Jolivald, 1999) :

- (1) Cette notion, conçue par les grandes instances internationales, souligne notamment les aspects technocratiques et administratifs de la gouvernance mondiale et donc moins les enjeux de pouvoir liés à l'émergence des mécanismes informels de régulation et aux réformes des institutions internationales.
- (2) En mettant l'accent sur l'incapacité des gouvernements à résoudre certains problèmes, ces interprétations de la gouvernance globale ou mondiale justifient l'émergence dans le champ de la vie publique de certains acteurs très puissants comme les grandes entreprises multinationales. ;
- (3) En se focalisant sur l'absence d'institutions internationales réformées, et, par conséquent, incapables de suppléer les carences gouvernementales, ces visions de gouvernance mondiale imposent le marché, au nom de l'efficacité de l'action publique, comme unique régulateur des problèmes sociaux.

La notion de gouvernance urbaine opère dans les années 1980 un glissement vers l'espace étatique ou public qui s'observe d'abord au Royaume-Uni, durant l'époque Thatcher<sup>79</sup>, pour s'étendre ensuite à l'Europe continentale (Hermet, 2004). La *sous-section 1.3.2* examine l'approche de la gouvernance urbaine centrée sur le rôle des acteurs locaux (les travaux précurseurs sur les « coalitions de croissance » et les « régimes urbains »).

---

<sup>79</sup> Margaret Thatcher, Premier Ministre du Royaume-Uni de 1979 à 1990.

### 1.3.2 - Travaux précurseurs sur la gouvernance urbaine

Dans les années 1980, presque toute l'Europe est touchée par la **crise urbaine** : les régions d'ancienne tradition industrielle (Nord de la Grande Bretagne, Midlands, Wallonie, Nord-Est de la France), les ports industriels (Liverpool, Cardiff, Marseille, Gênes, Bilbao), les agglomérations riches avec poches de pauvreté (Londres, Bruxelles, Paris, Rome, Lyon, Hambourg, Rotterdam, Rome, Francfort, Barcelone), les villes du Sud où la pauvreté traditionnelle (provenant de l'absence de développement économique), se conjugue avec les effets de la restructuration économique (Athènes, Naples, Séville, Porto, Lisbonne) (Moulaert et Scott, 1996). Comme le montrent ces auteurs, les réactions institutionnelles face à la crise sont décalées dans le temps. Dans les pays centralisés, comme la France, où la lutte contre l'exclusion était considérée du ressort de l'État, la mobilisation des acteurs de la gouvernance locale s'était faite tardivement. Dans les pays où la crise est plus ancienne, par exemple au Royaume-Uni, les politiques urbaines orientées vers l'éradication de la pauvreté et de l'exclusion sociale ont été menées avec plus de précocité.

En 1979, le gouvernement thatchérien lance une série de réformes visant la centralisation du pouvoir et la privatisation des services publics. Ces réformes attribuent une place essentielle aux acteurs privés au détriment des collectivités locales (Jouve, 2003), « obligées de fonctionner avec des ressources budgétaires très diminuées » (Hermet, 2004, p. 165). La notion de gouvernance urbaine arrivera d'abord au Royaume-Uni, au début des années 1990, à l'occasion du financement par le gouvernement britannique d'un programme de recherche analysant les effets de la recomposition du pouvoir local sous l'impact des réformes lancées en 1979 (Holec et Brunet-Jolivald, 1999). Mais, selon Jouve (2003, p. 120), « on aurait tort de vouloir résumer le débat universitaire sur la gouvernance urbaine à la simple exportation d'un cadre conceptuel fabriqué aux États-Unis ». Cet auteur parle d'un phénomène récent « d'hybridation » du questionnement autour de la gouvernance urbaine entre les travaux nord-américains et européens : si les premiers réhabilitent le poids de l'État fédéral dans le gouvernement des villes, les seconds s'intéressent davantage aux processus de régulation et de domination entre les groupes sociaux participant à la fabrique de la ville. Ce processus d'hybridation des problématiques américaines et européennes assure les conditions pour construire des programmes de travail réellement comparatifs sur la gouvernance urbaine (Jouve, 2003).

Examinons les principaux apports analytiques des travaux nord-américains à l'origine de la notion de gouvernance urbaine : « *urban growth coalition* » (« coalitions de croissance ») et « *urban regimes* » (« régimes urbains »). DiGaetano et Strom (2003) les désignent en tant qu'approches rationnelles, centrées sur les logiques d'action et le rôle des acteurs locaux de la gouvernance urbaine.

Molotch (1976) et Molotch et Logan (1987) utilisent l'expression « *urban growth coalition* » pour désigner les coalitions urbaines qui s'organisent entre les élites locales (propriétaires fonciers, promoteurs immobiliers, banquiers, etc.), auxquels s'ajoutent d'autres acteurs auxiliaires (universitaires, agences d'urbanisme, médias locaux, etc.). Dans la vision de Molotch et Logan (1987),

ces coalitions sont des alliances entre ceux qui interviennent auprès des élus locaux afin d'influencer les prix du secteur foncier au moyen des politiques urbaines, et les propriétaires, pour qui ce processus conduit à un enrichissement (Jouve, 2003). La théorie de « *urban growth coalition* » pose que la dynamique de développement économique impulsée par ces coalitions se traduit par des ressources fiscales et des emplois et que le bien-être social résulte du développement économique. En réalité, l'intérêt de ces coalitions est essentiellement financier, et la croissance économique ne profite pas à tous : les coalitions qui dirigent la ville se confrontent parfois à d'autres groupes sociaux, composés essentiellement par des résidents, pour lesquels le domaine foncier a avant tout une valeur d'usage et qui subissent l'augmentation de la valeur d'échange (Jouve, 2003). Dans certains quartiers, ces « *anti-growth coalitions* » (Harloe, 1992) peuvent freiner l'action des coalitions de croissance (Schneider et Teske, 1993). En se fondant sur des exemples de villes européennes, Garcia (2006) explore les conditions favorables à l'émergence et à la promotion de structures et de stratégies consolidant la justice sociale et un mode démocratique de gouvernance locale.

Le principal intérêt de la théorie des coalitions de croissance est qu'elle met en évidence le lien entre l'exercice du pouvoir local et l'objectif de développement économique local : « L'essence de toute politique de n'importe quelle localité dans le contexte américain actuel est la croissance économique. (...) la recherche de cette croissance constitue la principale motivation des élites politiques locales. » (Molotch, 1976, dans Jouve, 2003, p. 125). Cette théorie a été critiquée notamment en raison de son fort contenu idéologique : « Ces coalitions permettent de définir quel type de croissance poursuivre mais aussi de déterminer les acteurs qui doivent assumer cette politique, les valeurs qu'ils doivent posséder, le type d'action que peut développer la société civile. » (Jonas et Wilson, 1999, cités dans Jouve, 2003, p. 127). D'autres critiques portent sur l'insuffisante prise en compte du rôle du pouvoir politique, ainsi que des rapports de domination et de la question des conflits entre les groupes sociaux autour de la définition de l'ordre de jour politique (Jouve, 2003 ; Cox et Mair, 1991).

L'approche des régimes urbains se développe à l'encontre des critiques évoquées plus haut en réhabilitant le domaine politique comme médiateur des influences externes et comme régulateur des conflits et des intérêts (Le Galès, 1995). Mais le politique reste soumis à des pressions de la part de certains intérêts organisés, essentiellement des intérêts économiques (Jouve, 2003). Stone (1989, p. 6) définit le régime politique urbain comme étant un « ensemble de relations formelles et informelles entre les intérêts publics et les intérêts privés, un accord relativement stable dans le cadre duquel les acteurs prennent et appliquent les décisions et gouvernent les villes »<sup>80</sup>. Il distingue trois types de régimes dans le contexte nord-américain (Jouve, 2003). Le premier est le « régime corporatiste » ou « entrepreneurial » (Elkin, 1987), dominé par certains segments particuliers du milieu économique local. Ce type de régime est assez proche des coalitions de croissance définies par Molotch et Logan (1987). Le deuxième est le « régime conservateur », dont le rôle principal est de fournir des services

---

<sup>80</sup> « Informal arrangements by which public bodies and private interests function together in order to be able to make and carry out governing decisions » (Stone, 1989, p. 6).

publics ou d'intérêt général à la population (les grands investisseurs locaux étant absents). Le troisième est le « régime progressiste » qui répond à une logique redistributive entre groupes sociaux et vise à maîtriser les effets du développement économique, notamment en ce qui concerne l'environnement, la qualité de la vie, les disparités socioéconomiques et la participation à la prise de décision. Ces types de régimes se caractérisent notamment par le rôle limité de l'État central et par une forte interdépendance entre le pouvoir politique local et les intérêts privés (entreprises, banques, promoteurs, professions libérales, etc.). Comme le montre Le Galès (1995), pour mettre en oeuvre des politiques et gouverner la ville, les élus et les fonctionnaires locaux ont besoin de former des coalitions avec d'autres acteurs, en particulier avec les acteurs économiques qui contrôlent des ressources cruciales. Selon Elkin (1987), ce système est biaisé par les intérêts privés : le désengagement des entreprises provoque une crise financière des autorités locales et des difficultés pour les habitants (chômage, baisse du niveau de la vie).

Certains auteurs (Kooiman, 1993 ; Harding, 1993 ; Le Galès, 1995 ; Leca, 1996 ; Bagnasco et Le Galès, 1997 ; Moulaert, Morlicchio et Cavola, 2007) ont mis en évidence les limites de ces deux théories nord-américaines par rapport au contexte institutionnel et politique urbain européen. Les approches qu'ils proposent cherchent à dépasser la vision strictement fonctionnelle de la gouvernance (comme problème à résoudre) en faisant appel à des définitions plus sociologiques (prise en compte des spécificités locales et urbaines), territoriales (la gouvernance comme chance de préserver la cohésion du territoire) et critiques (mise en perspective des concepts de gouvernement et de gouvernance). Bagnasco et Le Galès (1997), par exemple, définissent la gouvernance urbaine comme un processus de coordination des acteurs, des groupes sociaux et des institutions pour atteindre des buts propres discutés et définis collectivement dans des environnements fragmentés et incertains. D'autres critiques viennent de la part des auteurs canadiens ou américains (Jouve, 2003 ; DiGaetano et Klemanski, 1999 ; Lauria, 1994).

Selon Jouve (2003), la principale différence entre les deux contextes consiste dans la moindre autonomie des villes européennes par rapport aux villes nord-américaines : dans le contexte européen, l'organisation du capitalisme privilégie le niveau national. C'est la raison pour laquelle, en Europe, les villes sont davantage dépendantes de l'État, notamment à travers les transferts budgétaires : « (...) l'autonomie des villes européennes est encore amoindrie par les marges de manœuvre plus faibles sur la fiscalité locale, alors que la négociation sur le taux d'imposition des entreprises constitue un élément central dans l'élaboration de coalitions aux États-Unis. » (Jouve, 2003, p. 123). Cette hypothèse de l'autonomie des villes nord-américaines par rapport à celles européennes est remise en cause par Lauria (1994). Cet auteur montre que le poids de l'État fédéral est largement ignoré dans la littérature initiale sur les coalitions de croissance et les régimes urbains, et que, en réalité, les partis politiques (senateurs et députés) organisent une sorte de « porosité » entre les niveaux local et national dans le but de capter les ressources fédérales.

Selon Jouve (2003), les villes nord-américaines et européennes se différencient aussi du point de vue fonctionnel : si, dans un grand nombre de pays européens, les villes ont longtemps eu pour fonction de satisfaire les besoins de consommation en services publics, leur fonction principale aux États-Unis est de satisfaire les demandes des entreprises. Cependant, Orr et Stoker (1994) et Stoker (1995) montrent que la constitution des coalitions aux États-Unis ne résulte pas toujours d'un impératif économique et que les régimes ne sont pas toujours stables dans le temps, comme l'affirmait Stone (1989) à la suite de sa recherche sur la ville d'Atlanta. Pour leur part, DiGaetano et Klemanski (1999) soulignent le rôle de l'État dans la constitution des coalitions locales, en remarquant en même temps l'insuffisante prise en compte des deux variables explicatives essentielles de la structuration ou de la reconfiguration des coalitions et régimes : la culture politique locale dominante et le leadership.

### **1.3.3 - Une vision intégrée de la gouvernance urbaine**

DiGaetano et Strom (2003) proposent une grille de lecture de la gouvernance qui intègre trois niveaux d'analyse : les conséquences institutionnelles et politiques des actions des acteurs (État, collectivités locales, secteur privé, société civile, médias, etc.), l'influence du contexte structurel (forces du marché, structure économique et démographique, accords nationaux, régionaux, internationaux, structure démographique de la population d'origine immigrée, etc.) ainsi que le rôle de la culture politique locale (opinions, attitudes, valeurs). Après avoir mis en évidence les éléments communs aux approches rationnelles, centrées sur le rôle des acteurs (*sous-section 1.3.2*) - (a) L'articulation entre l'échelle locale et le contexte institutionnel (multiscalaire, économique et politique) dans la production des politiques urbaines. ; (b) L'existence des coalitions locales entre les acteurs politiques, privés et/ou associatifs avec l'objectif de lutter contre la fragmentation des ressources. ; (c) La légitimité du gouvernement urbain est assurée par sa capacité d'agir ou à produire des politiques. (Jouve, 2003) - étudions maintenant les apports analytiques des approches qualifiées de structurelles et culturelles, avant de présenter le modèle intégré d'analyse de la gouvernance urbaine construit par DiGaetano et Strom (2003).

Le contexte structurel est examiné par des théories qui se focalisent sur les « processus de distribution, de conflit, de pouvoir et de domination, historiquement ancrés et matériellement basés, qui déterminent l'ordre social et sont le moteur du changement social »<sup>81</sup> (Lichbach, 1997, p. 248). Ancrées dans la pensée politique marxiste et wébérienne, ces approches mettent au centre l'importance des relations sociales et économiques dans les processus politiques et les politiques publiques (DiGaetano et Strom, 2003). Ces auteurs identifient deux courants principaux qui proposent des cadres structurels pour l'analyse de la gouvernance urbaine : l'économie politique et l'école régulationniste.

La perspective structurelle dominante dans l'étude comparative des politiques urbaines est l'économie politique : celle-ci s'appuie sur l'idée que les politiques urbaines représentent le résultat de la division

---

<sup>81</sup> « (...) historically rooted and materially based processes of distribution, conflict, power, and domination, thought to drive social order and social change » (Lichbach, 1997, p. 248).

du travail entre l'État et le marché en ce qui concerne les problèmes de la ville. Ainsi, l'économie politique explique comment l'interaction entre le pouvoir gouvernemental et les ressources privées contraint ou favorise le processus de prise de décision dans le contexte urbain. Les travaux comparatifs d'économie politique urbaine (Sellers, 2002 ; Kantor, Savitch et Haddock-Vicari, 1997) montrent comment les changements structurels déterminent la naissance des diverses formes de gouvernance urbaine dans des contextes différents.

Selon DiGaetano et Strom (2003), les régulationnistes proposent également un cadre structurel pour l'analyse de la gouvernance urbaine : ils cherchent à montrer comment les régulations sociales, culturelles et politiques contribuent au maintien de la stabilité du système capitaliste en crise. Selon les régulationnistes, la conséquence politique des changements structurels intervenant dans l'économie mondiale suite à la crise des années 1970 s'est traduite par « le triomphe du néo-libéralisme (conservatisme en termes américains) dans les nations capitalistes avancées » (DiGaetano et Strom, 2003, p. 358). La voie fut ainsi ouverte au post-fordisme, nouveau système productif basé sur les principes de la spécialisation flexible et du « juste à temps », sur le rôle de l'innovation technologique et organisationnelle dans la réduction des coûts de production et sur la flexibilité du marché du travail. Une spécificité de ce système est la domination de l'économie mondiale par les firmes multinationales, échappant au contrôle de l'État nation. Ainsi, l'État connaît une perte d'autonomie qui « crée à son tour un besoin de coordination supranational et la résurgence des espaces locaux de coordination » (Jessop, 1994, cité dans Jouve, 2003, p. 36).

Dans ce contexte, le pouvoir de l'État-nation, affaibli, semble se déplacer vers le haut, mais aussi vers le bas : le processus de prise de décision administrative et politique se déplace vers des organisations supranationales (Union Européenne, ALENA<sup>82</sup>, Banque Mondiale, FMI) et vers les systèmes urbains et régionaux de gouvernance (Moulaert, Swyngedouw et Wilson, 1988 ; Moulaert et Swyngedouw, 1989 ; Jessop, 1997 ; MacLeod et Goodwin, 1999 ; Painter, 1995, cités par DiGaetano et Strom, 2003). Le programme de recherche de l'école de la régulation s'intéresse à la reconfiguration des relations entre l'État et les collectivités et à la transformation des politiques territoriales (Jouve, 2003) : dans une optique territoriale, la gouvernance apparaît comme un remède à la crise de gouvernabilité des États qui n'arrivent plus à maîtriser les phénomènes à l'intérieur de ses frontières (chômage, inégalités, grande pauvreté) et à lutter contre la fragmentation qui touche à la fois les systèmes locaux, les groupes sociaux et les activités.

L'analyse culturelle est une autre perspective théorique des politiques urbaines. De date relativement récente (Ferman, 1996 ; Ramsey, 1996 ; Barnekov, Boyle et Rich ; 1989 ; Clark, 2000), elle considère les facteurs culturels comme essentiels, notamment pour la comparaison des systèmes politiques différents (DiGaetano et Strom, 2003). Ramsey (1996) montre que les participants aux processus politiques interprètent les événements locaux à travers des constructions idéologiques générant des

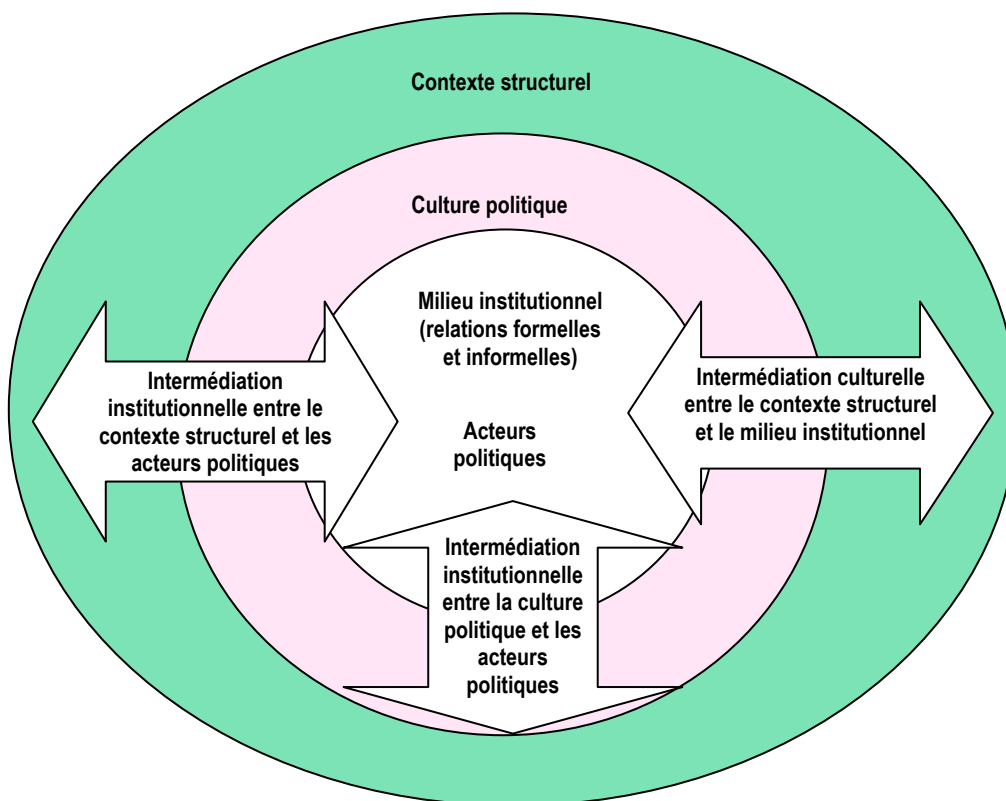
---

<sup>82</sup> En janvier 1994, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont lancé l'Accord de Libre-Échange Nord-Américain (ALENA) et formé ainsi la plus vaste zone de libre-échange du monde.

valeurs qui se retrouvent ensuite à la base des décisions politiques. Les contextes locaux se caractérisent par des discours parfois divergents en ce qui concerne le rôle et les objectifs de la politique et des autorités publiques : le résultat de cette compétition est important, car l'action du gouvernement est déterminée par le discours ascendant (Ramsey, 1996, p. 96). L'intérêt des analyses culturelles de la gouvernance consiste en ce qu'elles montrent comment les valeurs encastées dans des contextes historiques et sociaux contribuent à l'émergence de modes de gouvernance persistants ou résistants face aux changements structurels. La principale critique est que ces approches expliquent davantage la persistance que le changement : les traditions culturelles tendent à préserver les accords existants et à résister aux changements au niveau des règles politiques, des normes et des pratiques (Ferman, 1996 ; Ramsey, 1996).

DiGaetano et Strom (2003) proposent un modèle dans lequel les modes de gouvernance urbaine résultent des articulations entre trois dynamiques institutionnelles caractérisant les différentes échelles spatiales et institutionnelles : le contexte structurel, la culture politique locale et les acteurs de la gouvernance (Figure 4).

**Figure 4 - Un modèle intégré de gouvernance urbaine**



Source : d'après DiGaetano et Strom, 2003, p. 373

Les acteurs, qui évoluent dans un contexte structurel caractérisé par des contraintes et opportunités économiques et politiques, mobilisent leurs relations et réseaux informels et formels (capital social relationnel et institutionnel) afin de jouer un rôle soit d'agent, soit de résistant face aux changements institutionnels : « Le capital social n'est pas seulement, et peut-être pas d'abord, une ressource



individuelle, mais aussi, et peut-être avant tout, une ressource collective qui facilite l'action collective, un facteur de réciprocité générale, de solidarité. » (Bévort et Bucolo, 2006, p. 91). Les « accords formels » (ou les « bases institutionnelles ») désignent des acteurs ou des réseaux d'acteurs assurant une forme visible à la gouvernance urbaine à travers les règles et l'organisation (agences et organismes gouvernementaux, partis politiques, groupes d'intérêt, partenariats, etc.). Les « accords informels » renvoient aux relations entre les acteurs et dans le cadre des institutions formelles impliquées dans les politiques urbaines. Les relations sociales spontanées et les règles informelles développées à travers la pratique sont parfois plus fortes et efficaces que les règles formelles.

DiGaetano et Strom (2003) combinent plusieurs éléments et critères afin de construire une matrice d'idéaux-types des modes de gouvernance urbaine (Tableau 4) : (1) Relations de gouvernance (modes d'interaction, formels et informels, entre les intérêts publics et privés, économiques et communautaires) ; (2) Logiques de gouvernance (méthode utilisée pour la prise de décision politique) ; (3) Acteurs clé de la prise de décision (politiciens, technocrates, d'autres agents ayant des différents objectifs économiques ou communautaires) ; (4) Objectifs politiques (matériels, symboliques ou programmatiques).

**Tableau 4 - Idéaux types des modes de gouvernance urbaine**

	Clientéliste	Corporatiste	Managérial	Pluraliste	Populiste
Relations de gouvernance	Échange personnalisé	Négociation exclusionnaire	Formelles, bureaucratiques ou contractuelles	Négociation entre les intérêts concurrentiels	Négociation inclusionnaire
Logique de gouvernance	Réciprocité	Recherche du consensus	Prise de décision autoritaire	Management conflictuel	Mobilisation du support populaire
Responsables clé de la décision	Politiciens et clients	Politiciens et leaders civiques puissants	Politiciens et fonctionnaires	Politiciens et intérêts conflictuels	Politiciens et leaders du mouvement communautaire
Objectifs	Matériels	Programmatique	Programmatique	Matériels	Symboliques

Source : d'après DiGaetano et Strom (2003), p. 366

Le mode de gouvernance « *clientéliste* » se caractérise par des liens particuliers entre les politiciens et les intérêts privés. La logique de gouvernance est l'échange pragmatique et l'objectif est essentiellement matériel : assurer des bénéfices sélectifs aux politiciens et aux autres partenaires impliqués (généralement des faveurs en retour du soutien politique). Dans le cas du mode « *corporatiste* » de gouvernance, les interactions entre les élites gouvernementales et de la société civile sont basées sur la négociation et le compromis. Cette logique de gouvernance implique la recherche d'un compromis entre élites du secteur public et élites du secteur privé en ce qui concerne les tâches de la gouvernance mais cela se caractérise souvent par la tendance à former des coalitions exclusivistes entre des intérêts économiques et/ou communautaires puissants.

Le mode « *managérial* » de gouvernance est basé sur des relations formelles, bureaucratiques ou contractuelles entre les représentants gouvernementaux et les intérêts privés. Cette logique de gouvernance se caractérise plutôt par des décisions autoritaires des officiels publics que par le pragmatisme et la recherche d'un consensus. L'orientation politique est programmatique<sup>83</sup> et concerne souvent l'effectivité et l'efficacité des politiques et programmes gouvernementaux.

Le mode « *pluraliste* » de gouvernance se caractérise par une concurrence accrue entre les intérêts divers. Le gouvernement représente un médiateur ou une « arène » pour la confrontation des intérêts privés rivaux. La logique de gouvernance est le management du conflit : par conséquent, l'habileté à négocier sera fortement valorisée dans la culture politique locale. Les acteurs clés sont les politiciens et les intérêts privés qui composent les blocs en compétition. L'objectif est d'imposer sur l'agenda local des intérêts matériels.

*In fine*, le mode « *populiste* » de gouvernance émerge là où les politiciens sont amenés à recourir à la mobilisation populaire comme un moyen pour établir et mettre en œuvre l'agenda politique. La logique de gouvernance est l'inclusion démocratique, et les individus et les groupes sont encouragés à participer au processus de gouvernance : ainsi la prise de décision pourra bénéficier de « l'intelligence sociale » de la ville (Elkin, 1987). Les acteurs clés sont les politiciens et les leaders communautaires qui cherchent à établir des mécanismes institutionnels pour donner du poids au contrôle populaire dans la gouvernance urbaine. L'objectif politique de ce mode de gouvernance est essentiellement symbolique : « intégrer » des procédures et pratiques démocratiques dans le processus de gouvernance.

### **1.3.4 - Vers un cadre théorique pour l'analyse de la gouvernance locale**

La gouvernance urbaine présente deux dimensions qu'il convient de distinguer : la dimension normative et la dimension analytique de la notion de gouvernance, selon que l'on cherche à préconiser des réformes administratives ou que l'on cherche à analyser des phénomènes sociaux et politiques (Mayntz, 1993). La dimension normative de la gouvernance caractérise notamment les discours des grandes institutions financières internationales de Bretton Woods (Banque Mondiale et FMI) (voir les *sous-sections 1.3.1.2 et 1.3.1.3*).

C'est la vertu analytique de la notion de gouvernance qui nous intéresse particulièrement dans cette thèse, car elle fournit une problématique nouvelle et féconde pour l'analyse de la transformation de l'action publique (Stoker, 1998 ; Leresche, 2001). Selon Balme et Chabanet (2002, p. 108), une lecture de l'action publique en termes de gouvernance permet de dépasser les limites d'une approche en termes de gouvernement, trop centrée sur le rôle de l'État et des acteurs institutionnels : la gouvernance « se distingue du gouvernement en ce qu'elle caractérise les relations entre un ensemble d'institutions et acteurs, publics et privés, plus que l'activité d'un organe centralisant l'autorité

---

<sup>83</sup> « Programmatique » (traduction libre du terme anglophone « purposive ») signifie dans ce contexte un agenda politique qui établit des objectifs clairement définis, visant à assurer l'efficacité et l'efficience des programmes et des politiques publiques.

exécutive. ». La notion de gouvernance permet ainsi d'intégrer l'influence des multiples intérêts privés et sociaux qui interviennent dans l'action publique et s'articulent à différentes échelles spatiales et institutionnelles (Leresche, 2001).

La multiplication des acteurs agissant collectivement apparaît d'ailleurs comme l'une des idées communes aux différentes approches de la gouvernance présentées dans la *section 1.3* : un processus de coordination d'acteurs définis collectivement (Bagnasco et Le Galès, 1997), une nouvelle forme de gouvernement dans laquelle les acteurs prennent part à la formulation de la politique (Marcou, 1997), la somme des différentes façons dont les acteurs gèrent leurs affaires communes (COB, 1995), etc. Par ailleurs, l'augmentation du nombre de parties prenantes à l'action publique est accompagnée par une transformation du rôle de l'État : ainsi, la problématique de la gouvernance pourrait se révéler utile pour rendre compte des transformations des modèles traditionnels considérant les autorités politiques comme seules responsables de la gestion des affaires publiques. Selon Hermet (2004, p. 169) « l'attribut primordial » de la gouvernance s'inscrit dans « l'abandon ou au moins l'affaiblissement de la hiérarchie public-privé, en conséquence dans le passage d'une espèce de verticalité de l'exercice de l'autorité politique à l'horizontalité de celui-ci. »

La notion de gouvernance renvoie également au dialogue assurant la participation des acteurs à des jeux permanents d'échanges, de négociation et d'ajustements mutuels (Smouts, 1998). Cependant, le « pilotage » de ce dialogue (attribution de responsabilités aux acteurs, fixation des objectifs, allocations de ressources) reste un problème compliqué qui peut conduire à l'échec de la gouvernance (Novarina, 1998, cité par Leresche, 2001). Une analyse en termes de gouvernance pourrait aussi montrer que les relations entre les acteurs ne se basent pas uniquement sur la hiérarchie et la domination, mais aussi sur la coordination, la participation ou la négociation, le but étant d'arriver à une vision partagée (Leca, 1996). Pour Jessop (1998), la gouvernance est un nouveau paradigme possible pour l'analyse des coordinations de l'économie, du politique et du social : mais dans le nouveau contexte local et global, le marché (relations d'indépendance) et la hiérarchie (relations de dépendance) ne sont plus appropriées comme mécanismes de coordination. Un « troisième mode de gestion des affaires publiques-privées à côté du marché et de la hiérarchie bureaucratique » (Hermet, 2004, p. 177) est possible : la « hétéarchie ». Ce terme, lancé par Jessop (1998) suppose une multiplicité d'acteurs interdépendants qui s'impliquent dans la coordination d'une action collective.

Après avoir rappelé le « socle commun » des approches de gouvernance présentées dans cette section, nous rappelons quelques critiques qui pourraient contribuer à l'amélioration de l'utilité analytique de la notion de gouvernance.

Une *première critique* souligne que cette notion permet de décrire les réseaux des acteurs et leurs interactions, mais pas le contenu de leurs échanges (Leresche, 2001). Comme le montre Novarina (1998), la construction d'un compromis dépasse la simple juxtaposition d'intérêts individuels publics

et privés, car cela relève aussi de « l'interconnaissance » et de la « socialisation réciproque » entre les acteurs de la gouvernance. Dans ce sens, la notion de gouvernance devrait être enrichie en y ajoutant une dimension cognitive de l'action publique qui permet d'intégrer le monde vécu des acteurs, ainsi que leurs représentations sociales (Smith, 1995 ; Leresche, 2001).

La *deuxième critique* vient de la part du courant néo-institutionnaliste qui reproche à la notion de gouvernance la tendance à sous-estimer la place des institutions publiques et la question du pouvoir dans l'action publique : en mettant les intérêts publics et privés sur un pied d'égalité dans la production des politiques publiques locales, cette notion efface les conflits liés au pouvoir (Leresche, 2001). Les néo-institutionnalistes écartent l'idée que « *effective governance* » ou « *successful governance* » implique nécessairement « moins d'État », ainsi que la dérégulation des services publics (privatisation ou concurrence avec le marché). Sans contester la possibilité des partenariats entre l'État, les collectivités locales et les acteurs sociaux, ils remettent en cause la parité public/privé ainsi que l'effacement entre le politique et l'économique, en plaidant pour la prise en compte dans les analyses en termes de gouvernance de la spécificité du pouvoir public (Leresche, 2001). Comme nous allons voir dans le deuxième chapitre, cette dimension sera intégrée dans la définition de la notion d'innovation sociale.

La *troisième critique* pose une question d'ordre éthique, celle de la démocratie politique représentative (de délégation) et participative (délibérative). Selon Duran et Monnier (1992) et Jouve (1995)<sup>84</sup>, derrière cette question se cache le dilemme entre la démocratie et l'efficacité technico-économique. Dans une perspective gestionnaire (centrée sur l'efficacité de l'action publique), la gouvernance peut privilégier certains acteurs, notamment ceux agissant dans le champ de l'expertise, réputés avoir les « compétences et les savoirs modernes » (Gaudin, 1995) et en exclure d'autres (notamment ceux en marge du système de la représentation politique). Ainsi, la gouvernance instaure une sorte de « démocratie fonctionnelle » ou de « démocratie administrative », par contraste avec la « démocratie politique » (Duran et Thoenig, 1996, cités par Leresche, 2001). Ce mode de sélection des acteurs des politiques publiques peut s'accompagner d'une démultiplication et une dispersion des espaces de débat et de pouvoir entraînant la non-imputabilité des acteurs (Leca, 1995). La multiplication des espaces publics renvoie aussi « à la crise de légitimité qui touche les institutions et les espaces publics (qu'ils soient institués, stratégiques, médiatiques) dont le fonctionnement ne permet plus l'expression propre des individus et des groupes dans la cité ; elle signale la production de nouvelles arènes publiques fondées sur la fragilité des rencontres. » (Eme, 2006, p. 362). Cela rappelle la « nature souvent temporaire - *ad hoc* - des dispositifs de mise en oeuvre de la gouvernance » (Hermet, 2004, p. 169).

Pour conclure, nous définirons la gouvernance à travers ses dimensions principales identifiées dans le registre analytique de cette notion : la dimension normative, qui renvoie au rôle des institutions dans la production d'une « bonne gouvernance » en termes de légitimité, de réceptivité et d'efficience et une

---

<sup>84</sup> Cités par Leresche (2001).

dimension analytique qui rend compte d'un processus d'auto-ajustement et de coordination entre les acteurs multiples et interdépendants qui interviennent dans la majorité des actions collectives. Enfin, en soulignant la nécessité de prise en compte des enjeux de la mobilisation et de la participation des acteurs pour une « bonne gouvernance », nous ajoutons avec Leresche (2001, p. 68) une dimension « éthique » : « (...) les enjeux de la coordination apparaissent certes nécessaires, mais pas suffisants ... il faut aussi s'intéresser aux enjeux de mobilisation, d'intégration et de participation qui peuvent également être considérés comme des pré-requis à une coordination bien comprise. ».

### **Conclusion du chapitre**

---

Dans le *Chapitre 1<sup>er</sup>*, nous avons examiné trois des concepts clés de notre thèse : économie sociale, capital social et gouvernance locale. L'économie sociale, domaine de l'économie qui se définit à travers ses organisations, ses pratiques et ses dynamiques institutionnelles, constitue le concept central de cette thèse. Nous l'avons présentée comme une famille hybride entre la société civile, le secteur public et le marché développant des stratégies d'inclusion sociale combinant les fonctions sociales (une mission d'intérêt collectif) avec les fonctions économiques (les activités productives représentent un support de la participation sociale). L'insatisfaction et la frustration liées à l'intervention de l'État et aux échecs du marché, la dominance de l'État et le paternalisme du marché ou les faiblesses des micro-économies laissent également une place à l'utilisation d'autres mécanismes (liens sociaux préexistants ou à reconstruire) pour satisfaire les besoins physiologiques, psychologiques et culturels. C'est dans ce sens que l'innovation sociale joue un rôle important dans l'économie sociale : innovation sociale signifie des « nouveaux modes de satisfaction des besoins », mais aussi « innovation dans les relations sociales ».

Mais cette approche essentialiste de l'économie sociale n'assure pas une utilité opérationnelle. Il nous est apparu indispensable de combiner la définition essentialiste de l'économie sociale avec la définition holiste qui prend en compte les différents types des relations sociales, ainsi que leur inscription dans des contextes sociaux, culturels, historiques et institutionnels spécifiques. Dans ce sens, seule une démarche empirique qui prend en compte la grande diversité des modèles d'économie sociale peut fournir une analyse adéquate des caractéristiques de ces systèmes d'allocation (marché, État, société civile). L'un des objectifs de la partie « de terrain » de notre thèse est de comprendre l'économie sociale sous ses différents angles : type d'organisation (statut légal/forme institutionnelle), type de besoins satisfaits, stratégies mises en place pour cette fin, type d'activité et de services, catégories de bénéficiaires, mécanismes de financement et types de ressources créatives et productives mobilisées à l'intersection du marché, du secteur public et de la société civile.

Le deuxième concept étudié est le capital social. Nous avons retenu une définition du capital social en termes de réseaux de relations sociales qui peuvent permettre l'accès des individus et des groupes aux

ressources mobilisées à travers les réseaux (ressources financières, biens, services, compétences, savoir, information, soutien moral, liens sociaux, etc.). Ainsi défini, le capital social peut constituer un élément particulièrement important des stratégies visant l'inclusion sociale des populations vulnérables et le développement socioéconomique local. Potentiellement, être inséré dans des réseaux sociaux permet aux individus et aux groupes d'accéder (surtout les populations à risque d'exclusion comme les immigrés, chômeurs de longue durée, mères seules, jeunes en difficulté, etc.) aux ressources et au soutien (moral, financier, etc.) en cas de besoin. Le capital social peut également se révéler être une ressource importante pour le développement des collectivités : la condition est de trouver les meilleures pratiques pour construire et soutenir des réseaux dynamiques et durables qui relient les acteurs locaux et les autorités publiques à de diverses échelles spatiales et institutionnelles. L'investigation du capital social tiendra compte du contexte général dans lequel ces réseaux personnels ou collectifs opèrent : contexte structurel, culture locale de l'action collective et influence des acteurs locaux.

La gouvernance locale, troisième concept clé de la thèse, est définie en tant que processus de coordination de la prise de décision politique et représente le résultat des articulations de diverses dynamiques institutionnelles caractérisant différentes échelles (contexte structurel, culture politique locale et acteurs de la gouvernance). Les diverses dynamiques institutionnelles formelles (groupes d'intérêt ou partenariats qui assurent la forme visible de la gouvernance à travers les règles et l'organisation) ou informelles (relations entre et à l'intérieur des groupes formels) peuvent favoriser ou obstruer la (re)production du capital social.

## CHAPITRE 2 - Les dynamiques socioéconomiques locales : exclusion sociale, développement local, innovation sociale

### INTRODUCTION

---

Après avoir introduit dans le premier chapitre une première série de concepts clés (économie sociale, capital social et gouvernance locale), nous allons examiner dans le deuxième chapitre les dynamiques socioéconomiques locales (exclusion sociale, développement local, innovation sociale). L'objectif est, à travers cette deuxième série de concepts clés, de mettre en évidence les éléments et les aspects qui nous permettront d'envisager, dans la deuxième partie de la thèse, la construction d'une méthode pour analyser le rôle de l'économie sociale dans la lutte contre l'exclusion sociale et dans le développement local. Nous allons procéder en trois sections.

La *première* section est consacrée à l'examen du concept et du processus multidimensionnel d'exclusion sociale. Quelles sont les principales approches et dimensions de l'exclusion ? Quels sont les mécanismes à l'origine de ce processus ? Quelles sont ses principales caractéristiques ? La *deuxième* section de ce chapitre explore dans une perspective historique les principales mutations idéologiques et conceptuelles du développement local : Quelles sont les implications profondes de la conceptualisation du développement dans les années 1950 (décolonisation, reconstruction d'après guerre, hégémonie américaine et début de la guerre froide) ? Quelles sont les approches dominantes de développement pendant les « Trente Glorieuses » et quels changements interviennent après le début du processus de restructuration socioéconomique dans les années 1970 ? Quelles évolutions et réactions au plan théorique ? L'analyse des modèles territoriaux d'innovation (approches alternatives de développement local ayant émergés dans les années 1980-1990) montre que le concept d'innovation qui est au cœur de ces modèles reste encore trop imprégné par une vision technologiste de l'innovation. À partir de cette critique, nous plaçons dans la *troisième* section de ce chapitre pour une meilleure intégration de la dimension sociale à la définition de l'innovation. Quelle définition de l'innovation sociale répond au mieux à cette nécessité ? Quelle approche de développement local intègre cette vision de l'innovation sociale tout en représentant une alternative aux approches basées sur les visions technologiques de l'innovation ?

Un survol de la littérature récente sur le développement local montre que l'innovation sociale, définie dans le sens de « changements institutionnels censés contribuer à l'inclusion sociale » (SINGOCOM, 2005), est le concept structurant de l'approche de développement intégré qui se présente comme alternative au développement « par le haut ». Cette approche met au centre le développement des quartiers comme stratégie d'inclusion sociale : sa réussite repose sur « l'intégration » des interventions dans les divers domaines existentiels et sur l'articulation entre les agences et les échelles spatiales au sein des réseaux sociaux.

L'expression « question sociale » émerge au XIX<sup>e</sup> siècle pour rendre compte des disfonctionnements de la société industrielle naissante (Rossanvalon, 1995) et d'une « extension imprévue de la pauvreté » (Eme et Laville, 2006, p. 306). Si, pendant les Trente Glorieuses, « on l'avait cru enterrée à la faveur de l'extraordinaire croissance économique des grands pays industriels (...) et de la foi dans le caractère inéluctable d'un développement planétaire porteur du progrès pour tous », dans les années 1980 la question sociale émerge avec une violence inattendue (Bessis, 1995, p. 6). Mais il ne s'agit pas d'un simple retour aux problèmes sociaux engendrés par l'industrialisation, mais de l'avènement d'une nouvelle question sociale, désignée couramment par le terme « exclusion ». Cette notion rend compte d'un glissement de la question sociale d'origine (l'exclusion comme résultat de confrontation entre le capital et le travail) vers une question sociale beaucoup plus complexe et multidimensionnelle, qui se différencie aussi de point de vue territorial (urbaine ou rurale), et, qui, au sein des sociétés occidentales, se manifeste notamment dans les grandes villes (Topalov, 1990).

Paugam (1996) et Silver (1994) indiquent les premières utilisations de la notion d'exclusion dans deux ouvrages parus en France dans les années 1960 : « L'exclusion sociale. Étude de la marginalité dans les sociétés occidentales » (Klanfer, 1965) et « Les dividendes du progrès » (Massé<sup>85</sup>, 1969). Selon Paugam (1996, p. 9), ce terme fait son apparition dans les années 1960, en pleine expansion économique, pour désigner un phénomène perçu comme « la survivance visible et honteuse d'une population maintenue en marge du progrès économique ». Mais la paternité de la notion d'exclusion est couramment attribuée à René Lenoir qui publie en 1974 « Les exclus, un Français sur dix », ouvrage qui a joué un rôle clé dans la diffusion de la notion (Rhein, 1996). Secrétaire d'État pour l'Action Sociale, Lenoir emploie ce terme pour montrer qu'« un Français sur dix » est un exclu de la société<sup>86</sup> : handicapés physiquement et mentalement, suicidaires, personnes âgées invalides, enfants abusés, dépendants des drogues, femmes seules avec enfants, ménages nombreux en difficulté, marginaux, asociaux (Silver, 1994). Lenoir aborde la question de l'exclusion notamment en termes de pauvreté et d'inégalités : le titre du dernier chapitre de ce livre (« Celui qui a et celui qui n'a pas ») est significatif. Les solutions à ce type d'exclusion impliquent par conséquent la recherche des moyens pour diminuer l'inégalité de répartition des richesses (Rouzel, 2001).

Le principal mérite de l'ouvrage de Lenoir (1974) est d'opérer un déplacement important dans la problématique de l'exclusion. Cet auteur observe que l'exclusion n'est plus un fait marginal qui affecte uniquement les « oubliés du progrès » (ou ceux qui ne sont pas couverts par le système de sécurité sociale), mais un « processus en cours », déterminé par le fonctionnement de la société moderne et qui se propage dans tous les milieux sociaux (Paugam, 1996). Moulaert (1996) et Dubar (1996, p. 111) ont la même vision de l'exclusion comme processus : « un produit de mécanismes

---

<sup>85</sup> Pierre Massé, ancien Commissaire général du Plan (1959-1966).

<sup>86</sup> Il ne parle pas encore de chômeurs en tant qu'exclus.



sociaux et non comme un état résultant d'attributs individuels ou collectifs ». La prise en compte de l'ampleur et de la signification de ce phénomène incitera l'action publique à se centrer désormais sur le principe de la prévention. En France, ce principe se traduira dans la pratique par la création dans les années 1970 de deux minima sociaux importants : l'allocation aux adultes handicapés (AAH, 1975) et l'allocation de parent isolé (API, 1976)<sup>87</sup>.

Vers la fin des années 1970, « la menace de la perte de l'emploi dans une société salariale, jusque-là stabilisée et relativement protégée » tend à devenir un thème central et « commença, vers la fin des années 1960, à nourrir une angoisse collective » (Paugam, 1996, p. 12). Le terme « exclus » désigne désormais aussi des « normaux devenus inutiles » issus des « couches de la population considérées comme parfaitement adaptées à la société moderne et victimes malgré elles de la conjoncture économique et de la crise de l'emploi » (Paugam, 1996, p. 13). Une vingtaine d'années plus tard, il sera employé pour dénoncer le malaise social qui se généralise partout dans le monde et dans tous les milieux sociaux - et ceci à une époque où la plupart des grands pays industriels et une partie non négligeable des pays en développement renouent avec la croissance (Bessis, 1995). Moulart, Morlicchio et Cavola (2007) observent un déplacement de l'observation des catégories de pauvres et des facteurs de pauvreté vers l'analyse des divers processus d'exclusion et d'inclusion sociale et de leurs articulations à des différentes échelles spatiales.

Depuis la fin des années 1980, la Commission Européenne, préoccupée par le chômage de longue durée et par les problèmes rencontrés par les travailleurs non qualifiés et les émigrés, s'implique de plus en plus dans la popularisation du terme « exclusion sociale » (OIT, 1998). Mais, par rapport au concept de « pauvreté » qui associe clairement l'inégalité au manque de ressources matérielles, l'exclusion est un concept assez imprécis, impliquant une multiplicité de causes et d'effets de l'inégalité (Arthurson, 2003). Dans la vision de la Commission Européenne, le terme d'exclusion est plus drastique que celui de pauvreté dans la mesure où il fait directement références à la citoyenneté (Benassi, Ghezzi, Mingione, 1997), ainsi qu'à la multidimensionnalité et à la dynamique du processus d'exclusion : l'exclusion est un processus et la pauvreté est l'une de ses conséquences (Vranken, 2001).

La sous-section 2.1.1 analyse les multiples dimensions de l'exclusion sociale caractérisant les différentes sphères sociétales (économique, sociale, politique, culturelle, etc.). Dans la sous-section 2.1.2, après avoir présenté les différents types d'État social qui ont été mis en place dans les pays industrialisés après la deuxième guerre mondiale, nous allons expliquer les changements communs qui ont été à l'origine des processus d'exclusion sociale dans les pays européens à partir des années 1970. La sous-section 2.1.3 introduit la problématique du troisième secteur en lien avec l'exclusion sociale.

---

<sup>87</sup> L'AAH est supposée pouvoir constituer l'intégralité des ressources de ses bénéficiaires, personnes considérées comme durablement ou définitivement inactives, alors que l'institution de l'API témoigne de la montée de la pauvreté « (...) liée à la remise en cause du modèle familial traditionnel et à la multiplication des situations d'isolement des femmes ayant la charge des enfants. » (Létard, 2005, p. 9).

### 2.1.1 - Approches et dimensions de l'exclusion sociale

L'usage du terme « exclusion » est partagé par les divers pays, mais sa conceptualisation et son analyse sont différentes selon les traditions historiques et politiques spécifiques (Arthurson, 2003). À partir de différentes traditions politiques, Silver (1994) propose trois cadres théoriques pour l'analyse du processus d'exclusion et de ses causes : (1) Le modèle de la « *solidarité* », fondé sur la philosophie républicaine de l'État français, interprète l'exclusion à la fois comme une rupture du lien social entre l'individu et la société et comme un échec des institutions intégrantes. (2) Dans la vision de la « *spécialisation* », enracinée dans la philosophie politique libérale, l'exclusion d'un domaine social particulier n'implique pas nécessairement l'exclusion de l'ensemble de la sphère sociale (OIT, 1998). L'exclusion peut prendre ainsi des formes diverses, en fonction des comportements individuels : auto-exclusion, exclusion déterminée par les intérêts ou les relations contractuelles entre acteurs, par la discrimination, par le dysfonctionnement du marché, etc. (3) Le paradigme du « *monopole* », fondé sur la philosophie politique de la démocratie sociale, conçoit la société comme une structure basée sur des relations d'inclusion ou d'exclusion entre différents groupes qui contrôlent les ressources.

C'est ce dernier modèle qui a retenu notre intérêt, mais il faut noter toutefois que les trois conceptions évoquées ci-dessus représentent plutôt des idéaux types : en réalité, chaque société reflète une combinaison particulière des idées émergées des divers débats et conceptions complémentaires de l'exclusion (de Haan, 1999). Dans la *section 1.2*, nous avons fait le choix d'une définition du capital social en termes d'accès aux ressources insérées dans les réseaux de relations sociales. Cette vision a des parentés évidentes avec l'approche de Bourdieu, que nous rappelons brièvement : le capital social désigne les réseaux de relations sociales qui peuvent donner accès à des ressources et du soutien aux individus et aux groupes. Posséder du capital social renforce davantage la position et le pouvoir des groupes privilégiés qui disposent déjà du capital économique, culturel, symbolique, etc. Pour préserver leur position dominante, ces groupes recourent à la fermeture et à la densification de ces réseaux puissants et réciproques.

Parmi les trois approches de l'exclusion identifiées par Silver (1994), nous avons retenu le paradigme du « *monopole* », car il nous semble le plus cohérent par rapport à notre définition du capital social. Selon cette conception, les groupes privilégiés se caractérisent à la fois par une forte solidarité intérieure et par un comportement protectionniste par rapport aux « *outsiders* » en vue de limiter leur accès aux biens, services, emplois ou à d'autres ressources. Dans cette perspective, l'identité de l'exclu (par exemple les émigrés, minorités ou religieuses, analphabètes, chômeurs) est socialement construite (OIT, 1998) : le chômage, par exemple, « (...) représente une construction sociale dont la pertinence mérite d'être interrogée à l'heure où les frontières entre l'emploi, l'inactivité, la formation, le chômage ... sont de plus en plus floues et perméables. » (Lallement, 2006, p. 596).

Pour Chaniel (2006, p. 181-182), les droits de l'homme sont indivisibles, résultant de l'articulation des trois registres des droits, et à travers eux des trois registres de citoyenneté et des trois traditions

politiques (libéralisme, républicanisme, social-démocratie) : droits civils (« la liberté individuelle et ses prolongements, droit de propriété et liberté contractuelle »), droits politiques (« droits de participation, directs ou indirects, à l'élaboration des règles régissant la communauté politique ») et droits sociaux (« droit au bien-être, protection et justice sociale, etc. »). Selon Moulaert, Morlicchio et Cavola (2007), la citoyenneté sociale, liée au développement de l'État social, dépend de la portée du système de protection sociale afférent à un territoire ou à une activité et des droits que ce système accorde aux diverses catégories des citoyens et de non-citoyens (Tableau 6). La question des droits des non-citoyens renvoie au processus d'exclusion socio-économique qui affecte les émigrants, qui, au nom de la discrimination fondée sur la citoyenneté, se voient interdire l'accès au marché régulier du travail. Parfois, ils sont obligés d'accepter des emplois mal rémunérés, ou de recourir à l'économie informelle. Ils sont ainsi démunis des plus élémentaires droits de protection sociale : dans certains cas, cette situation est compensée par des formes interethniques de solidarité (Moulaert, Morlicchio et Cavola, 2007).

Les auteurs qui se sont penchés sur la question de l'exclusion sociale identifient généralement trois dimensions ou sphères sociétales où l'exclusion se manifeste : économique, sociale et politique (De Haan, 1999 ; Bessis, 1995). D'autres travaux (Madanipour, 1998 ; Somerville, 1998, cités par Arthurson et Jacobs, 2003) ajoutent une dimension morale ou culturelle qui renvoie à une exclusion symbolique de certains groupes (associée aux pratiques culturelles, traditions, religion, langue ou nationalité). Hancock (1995)<sup>88</sup> identifie aussi une dimension « temporelle » de l'exclusion qui évoque l'idée que les logiques économiques dominantes et le mode de développement non durable d'aujourd'hui compromettent la survie des générations futures. Toutes ces dimensions sont synthétisées dans le Tableau 5.

La *dimension « économique »* est en relation directe avec la pauvreté : elle concerne les individus ou les groupes qui n'ont pas accès au marché du travail ou qui sont rejetés hors de la sphère du salariat. De ce fait, ils sont privés des ressources régulières (salaire, entreprise, fortune) ou des moyens nécessaires pour satisfaire leurs besoins (par exemple crédit, terre). La *dimension « sociale »* renvoie à l'idée de perte des droits citoyens (salaire minimum, éducation, santé, etc.) et au déni de toute existence sociale, directement liés dans la plupart des sociétés à la possession d'un emploi (Bessis, 1995). Pire encore que la privation ou la baisse du revenu, l'exclusion sociale peut entraîner le délitement des relations sociales et le sentiment de perte de la dignité humaine. La *dimension « politique/légale »* se réfère à la privation, pour certains groupes (migrants, minorités ethniques ou religieuses, femmes, etc.) de tout ou partie de leurs droits humains, civils et politiques (voter, participation effective à la vie de la communauté), ce qui entraîne l'exclusion des sphères où les décisions sont prises.

---

<sup>88</sup> Proposée par Trevor Hancock (1995), le premier leader du Parti Vert du Canada, l'un des experts qui a contribué à vulgariser les liens entre la santé et le développement (cité par Bessis, Synthèse du Colloque de Roskilde, 2-4 mars 1995, Université de Roskilde, Danemark).

**Tableau 5 - Sphères sociétales de manifestation de l'exclusion sociale**

Dimensions	Manifestations de l'exclusion sociale
<b>Économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Privation de l'accès au marché du travail.</li> <li>- Barrières à l'accès pour certains individus ou groupes aux ressources et activités, aisément disponibles aux autres (par exemple consommation, crédit, épargne, activités de production).</li> </ul>
<b>Sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Privation des droits citoyens.</li> <li>- Exclusion du droit au revenu minimum.</li> <li>- Accès limité à l'éducation, services de santé ou à d'autres services.</li> </ul>
<b>Légale/politique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Privation d'accès à la prise démocratique de décision.</li> <li>- Exclusion du droit de vote.</li> <li>- Non-implication dans les organisations de la communauté.</li> <li>- Problèmes d'accès aux structures et processus qui permettent et facilitent une participation communautaire effective.</li> </ul>
<b>Culturelle/Morale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exclusion des pratiques culturelles de la société, des traditions, des pratiques associées à la religion, à la langue ou à la nationalité.</li> <li>- Nouvelles notions d'exclusion dans la société contemporaine :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o « Effets communautaires » et réseaux de pauvreté, à l'origine du manque d'accès aux modèles et aux contacts informels représentant des canaux utiles pour trouver un emploi.</li> <li>o L'économie symbolique, développant des produits culturels qui peuvent provoquer l'exclusion de groupes particuliers d'individus.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Temporelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le mode de développement non durable d'aujourd'hui exclut les générations futures des bénéficiaires d'un développement possible.</li> </ul>

**Source : auteur (d'après Arthurson et Jacobs, 2003)**

La dimension « *culturelle/morale* » renvoie aux valeurs et au modèle économique et culturel dominants (pratiques associées à la religion, à la langue ou à la nationalité) qui excluent des groupes particuliers, en raison de leur manque d'accès aux modèles ou aux relations sociales utiles.

Le réseau de recherche KATARSIS (2005)<sup>89</sup> identifie cinq « champs existentiels » concrets où les individus sont les plus touchés par l'exclusion sociale : 1) Marché du travail, stratégies pour l'emploi et économie sociale ; 2) Éducation et formation ; 3) Logement et quartier ; 4) Santé et environnement ; 5) Gouvernance et démocratie. Ces domaines, concernant divers activités et besoins de la vie quotidienne, sont interdépendants : les personnes exclues d'un des domaines (économique, social, etc.) sont susceptibles d'être exclues d'autres sphères de la vie. Cette idée est soutenue par plusieurs auteurs (Madanipour, 1998 ; De Haan, 1999 ; Vobruba, 2000 ; Arthurson, 2003 ; Moulaert, Morlicchio et Cavola, 2007) qui montrent qu'une analyse articulée des dimensions et des mécanismes du processus d'exclusion permet d'identifier des effets d'entraînement et de multiplication. Ainsi, certains individus ou groupes sont rejetés du milieu productif parce qu'ils ont d'abord été exclus de l'environnement ou des réseaux leur donnant accès au travail en raison de leur exclusion préalable de la sphère éducative ou des services de santé (Bessis, 1995). Par exemple, les jeunes migrants à faible qualification doivent

<sup>89</sup> KATARSIS (« Growing Inequality and Social Innovation : Alternative Knowledge and Practice in Overcoming Social Exclusion in Europe »), 6th Framework Programme European Union, Priority 7 : « Citizens and governance in a Knowledge-based Society ».

se contenter d'emplois précaires et mal rémunérés dans l'économie informelle : faute de qualifications adéquates, leurs perspectives d'insertion dans le marché régulier du travail ainsi que leur accès aux revenus décents sont très limités (Mingione, Kazepov et Zajczyk, 1997 ; Paugam, 1996, cités dans Moulaert, Morlicchio et Cavola, 2007).

Un point essentiel qui résulte de l'analyse multidimensionnelle de l'exclusion sociale renvoie au rôle de certains processus relationnels (relations sociales, participation sociale, réseaux favorisant la reproduction des désavantages et de la pauvreté) dans la destruction des liens, l'isolation sociale et la désintégration sociale (Athurson, 2003). Comme le montrent Madanipour, Cars et Allen (1998), l'exclusion de la sphère de la production ne se traduit pas uniquement par la baisse de revenus, mais aussi par la perte des liens sociaux au travail (perte du capital social relationnel), ce qui précipite l'exclusion d'autres sphères sociétales. Parfois, la rupture du lien social (familial, affectif, travail, associatif) peut entraîner une reconstruction des solidarités autour de réseaux intégristes ou mafieux (J. Charmes, 1995)<sup>90</sup>.

En examinant le lien entre les processus de restructuration économique et l'exclusion sociale à travers un nombre important de cas européens, Moulaert, Rodriguez et Swyngedouw (2001) mettent en évidence une articulation multi-échelle des processus d'exclusion. Par exemple, la combinaison entre les processus globaux de restructuration menés par le capital international et les pressions locales sur le marché immobilier (en raison de la perte du contrôle des autorités locales) s'est traduite dans beaucoup de quartiers par la relocalisation de certaines familles dans d'autres quartiers plus périphériques (Moulaert, Morlicchio et Cavola, 2007), ce qui entraîne le relâchement, voire la rupture des liens sociaux existants. Plusieurs auteurs (Moulaert, 1995 ; Moulaert et Scott, 1997 ; Madanipour, Cars et Allen, 1998 ; Moulaert, Morlicchio et Cavola, 2007) mettent en avant l'idée que l'échelle du quartier représente une échelle particulièrement adaptée pour l'examen des processus et pour la mise en œuvre des stratégies de lutte contre l'exclusion.

L'exclusion sociale se manifeste donc comme un processus multidimensionnel (économique, social, politique, culturel, etc.) à de diverses échelles spatiales (Moulaert 1995 ; Paugam, 1996 ; Moulaert et Scott, 1997 ; Mingione, Kazepov et Zajczyk, 1997 ; Mingione et Oberti ; 2003). Ce processus représente le résultat d'une combinaison complexe de facteurs : le simple recours aux trajectoires individuelles n'est pas suffisant pour expliquer pourquoi certains individus ou groupes d'individus sont exclus du monde économique (travail et consommation) ou pourquoi ils sont relégués dans des quartiers défavorisés (Moulaert, Morlicchio et Cavola, 2007). Les mécanismes d'exclusion résultent à la fois des caractéristiques et des parcours individuels, mais aussi des dynamiques socioéconomiques et institutionnelles générales (par exemple désindustrialisation et restructuration économique, mondialisation, etc.). L'examen de ces mécanismes socioéconomiques généraux, communs aux pays européens industrialisés (Benassi, Ghezzi et Mingione, 1997), fait l'objet de la *sous-section 2.1.2*.

---

<sup>90</sup> Jacques Charmes, Directeur délégué, Département sociétés, urbanisation, développement, ORSTOM (Paris, France), cité par Bessis, Synthèse du Colloque de Roskilde, 2-4 mars 1995, Université de Roskilde, Danemark.

### 2.1.2 - Mécanismes socioéconomiques de l'exclusion sociale dans les pays européens

Depuis la première crise du pétrole (1972-1973), dans les pays européens industrialisés, mais aussi dans d'autres régions développées (notamment aux États-Unis), la flexibilisation du marché du travail et la restructuration des systèmes de protection sociale ont aggravé la vulnérabilité des segments larges de population et ont affaibli la position de certaines catégories sociales dans la société (KATARSIS, 2005, p. 4). Selon EUROSTAT<sup>91</sup> (2004), 15% de la population européenne est considérée aujourd'hui à risque de pauvreté (24% avant les transferts sociaux), tandis que le pourcentage de personnes vivant dans des ménages où personne ne travaille est passé de 9,7% en 2001 à 9,9% en 2004 (l'Europe à 15) ou à 10,4% pour l'Europe à 25. Dans certains travaux sociologiques (Benassi, Ghezzi et Mingione, 1997 ; Kazepov, Benassi et Mingione, 1997 ; Kazepov et Mingione, 1995), les changements inhérents à la transition du fordisme vers l'ère post-fordiste sont considérés comme étant à l'origine de nombreuses tensions dans toutes les couches sociales, notamment dans le milieu urbain. Ces tensions sont communes à tous les pays européens industrialisés, mais elles ont été « filtrées » par les divers modèles de welfare, définis par le rôle des trois institutions régulatrices fondamentales : la famille, le marché et l'État (Benassi, Ghezzi et Mingione, 1997).

La notion anglo-saxonne de « Welfare State », évoquant « l'une des nouvelles fonctions de l'État moderne : s'assurer du bien-être social des citoyens dans un souci d'équité et de solidarité », est difficilement traduisible (Merrien, 2006, p. 367). À observer que dans la littérature, les expressions « modèle de welfare » et « État-providence » sont souvent employées indissociablement. Mais pour Benassi, Ghezzi, Mingione (1997, p. 13), ces expressions n'ont pas le même contenu théorique : l'État providence désigne uniquement l'intervention publique, tandis que le système de welfare concerne « l'ensemble des réponses, aussi bien publiques que privées, aux besoins qui se font jour dans la société, qu'il s'agisse du bien-être, de la reproduction sociale ou d'interventions visant à résoudre des problèmes sociaux spécifiques ». Selon Merrien (2006), la notion d'État social tend de plus en plus à être employée comme synonyme francophone de « Welfare State ». À ne pas confondre cependant la notion d'État social avec celle d'État providence, notion d'origine française « qui suggère la prise en charge étatique du social et l'opposition stricte entre un État omniscient et des citoyens atomisés et démunis » (Merrien, 2006, p. 367).

Benassi, Ghezzi et Mingione (1997) abordent la question de l'exclusion dans une perspective comparative internationale, en mobilisant les catégories idéales-typiques d'État social identifiées par Esping-Andersen (1990/1999<sup>92</sup>) (Tableau 6). Selon Merrien (2006, p. 368), on peut classer les États sociaux en forts, moyens et faibles, en fonction de leur degré de « démarchandisation », concept emprunté par Esping-Andersen (1990/1999) à Polanyi (1944/1983) pour évoquer la « possibilité qu'ils offrent légalement aux individus de s'extraire plus ou moins fortement du marché tout en prenant en compte leurs besoins. »

---

<sup>91</sup> Le service des statistiques de la Commission Européenne.

<sup>92</sup> Traduction en français en 1999 (première édition en anglais en 1990).

**Tableau 6 - Les trois catégories idéales-typiques d'État social**

Modèle	Caractéristiques et rôle des institutions régulatrices
<p><b>Libéral</b> (« de marché » ou « résiduel »)</p> <p>Royaume-Uni États-Unis Canada</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se caractérise par la dominance du marché comme mécanisme régulateur, considéré comme le mécanisme le plus efficace pour procurer à chacun une allocation de ressources en fonction de ses mérites individuels.</li> <li>- Si l'individu ne peut pas se procurer les moyens d'existence sur le marché, les solidarités familiales doivent y pourvoir, et à défaut les réseaux privés de solidarité. L'État intervient en dernière instance, uniquement pour assister les plus démunis après avoir établi la preuve de leur indigence, mais l'assistance est loin d'assurer un minimum vital.</li> <li>- L'action sociale est assurée par une multitude d'institutions publiques, semi-publiques ou privées souvent religieuses, à but lucratif et non-lucratif.</li> <li>- Dans ce type de système, les individus les moins qualifiés et compétitifs sont les plus vulnérables, surtout si la protection familiale ou celle, sociale, assurée par l'État, sont défaillantes.</li> </ul>
<p><b>Social-démocrate</b> (« beveridgien », « universaliste » ou de « redistribution institutionnalisée »)</p> <p>- <b>Universaliste fort</b> Suède Danemark Norvège Finlande</p> <p>- <b>Universaliste faible</b> Grande-Bretagne Irlande</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'État détient un rôle central, quasi monopolistique, le financement est essentiellement fiscal, les prestations sont égales pour tous et bénéficient à tous les citoyens.</li> <li>- Le principe fondamental n'est pas l'assurance sociale, mais l'offre de prestations forfaitaires (sommes fixes d'un montant important versé automatiquement lors de la réalisation des risques sociaux)</li> <li>- Mise à disposition de services publics universels (pour tous les citoyens), gratuits (financés par l'impôt) et fondés sur les besoins (et non sur les droits acquis par les cotisations sociales)</li> <li>- Chaque citoyen est assuré, en cas de besoin, de bénéficier d'un revenu ou d'une prestation de service: salariés, femmes ou hommes au foyer, travailleurs indépendants, personnes handicapées.</li> <li>- La part prise du secteur public est très importante, mais les secteurs privé et associatif sont faibles.</li> <li>- Cependant, le risque d'appauvrissement de la population existe et il est très important, car il dépend de l'équilibre financier de l'État qui peut être mis en danger par le nombre croissant de personnes qui bénéficient de la protection sociale publique (notamment les chômeurs).</li> </ul>
<p><b>Conservateur-corporatiste</b> (« bismarkien » ou « assurantiel »)</p> <p>- <b>Étatiste</b> Allemagne Belgique France Pays-Bas</p> <p>- <b>Familialiste</b> Italie Espagne</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation des techniques de l'assurance (notamment la cotisation), la mise en commun des ressources (« pooling ») et la prise en considération des niveaux de risques.</li> <li>- L'assurance sociale est obligatoire pour tous ou pour des larges segments de la population, étant financée par des cotisations assises sur les salaires (et non en fonction du degré de risque) et une contribution de l'employeur (souvent équivalente) complétées souvent par des impôts.</li> <li>- Les risques assurés sont ceux qui découlent principalement de la vie professionnelle et qui compromettent la possibilité de travailler donc de percevoir la rémunération d'un travail (vieillesse, invalidité, maladie, accident de travail, chômage, etc.)</li> <li>- L'assurance sociale fonde le droit de bénéficier de prestations qui ne sont pas le résultat de la charité publique, mais constituent la contrepartie de cotisations : les actifs payent pour les retraités et les chômeurs, les bien-portants pour les malades, les valides pour les invalides, les jeunes pour les vieux, dans un système global de répartition.</li> <li>- L'État possède le monopole de la réglementation, mais une grande partie de l'État social est gérée par des institutions autonomes sur lesquelles l'État exerce son contrôle : partenaires sociaux et un secteur public local assurant les tâches d'aide sociale.</li> <li>- Le secteur public est complété par l'action d'une multitude d'associations privées ou semi-publiques, généralement subventionnées, exerçant un rôle vital dans le cadre des politiques sociales dites catégorielles (lutte contre la toxicomanie, politiques de l'enfance ou de l'adolescence en danger, des handicapés, etc.) et, plus récemment, des politiques sociales dites transversales : d'insertion, de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, etc.</li> <li>- Ce modèle est plus hétérogène, avec un accent plus important sur le soutien à la famille et aux organisations volontaires. À l'intérieur de ce système de welfare, il y a deux variantes : la forme « étatiste » (qui se rapproche du modèle social-démocrate en ce que l'État exerce une tutelle forte, mais sans aucun caractère bénévole ou caritatif) et la version « familialiste » (l'État s'implique d'une manière plus modeste dans la lutte contre la pauvreté et la correction des failles du marché, étant donné que la sphère familiale est plus protectrice).</li> </ul>

Source : auteur (d'après Merrien, 2006, pp. 368-372 et Benassi, Ghezzi, Mingione, 1997, inspirés par Esping-Andersen, 1990/1999)

Le Tableau 6 présente les caractéristiques (renvoyant au type d'institution, au mode de financement, aux formes de prestations et aux populations cible) au sein des trois familles ou régimes d'État social : libéral (« de marché » ou « résiduel »), social-démocrate (« beveridgien » ou « universaliste ») et conservateur-corporatiste (« bismarkien » ou « assurantiel »). Benassi, Ghezzi et Mingione (1997) expliquent les processus d'exclusion à travers deux types de changement à l'œuvre dans les pays européens industrialisés à partir des années 1970 : les mutations démographiques (accompagnées par des transformations du système familial) et les bouleversements des régimes d'emploi. L'analyse de ces changements et de leurs impacts en ce qui concerne les trois institutions régulatrices (famille, marché, État) fait l'objet des sous-sections suivantes.

### **2.1.2.1 - Mutations démographiques et transformations du système familial**

À partir des années 1970, un nombre de transformations (baisse du nombre de mariages et augmentation du nombre de séparations et divorces, de familles monoparentales, de célibataires, etc.) et de mutations démographiques (augmentation de l'âge moyen au mariage, diminution du taux de natalité, allongement de la durée moyenne de vie, vieillissement de la population, etc.) contribuent à la fragilisation du modèle familial traditionnel. Une autre tendance commune à plusieurs pays européens est la cohabitation prolongée des enfants avec leurs parents, due à la scolarisation plus longue qu'autrefois et au taux de chômage élevé parmi les jeunes. Cette prolongation du temps de dépendance par rapport à la famille contribue également à l'aggravation des conditions de vie de la famille qui dépend d'un seul revenu : surtout dans la variante « familialiste » du modèle conservateur, la dépendance de la famille pourra être considérée comme un effet pervers de la solidarité familiale.

La conséquence se traduit par l'augmentation de l'âge moyen du mariage pour les deux sexes et par la diminution du taux de natalité : en Italie, Espagne, Belgique, Allemagne ces taux ont atteint récemment le « minimum historique ». Également, la forte réduction des naissances, combinée avec l'allongement de la durée moyenne de vie grâce à l'amélioration des conditions de vie et des soins de santé, accélère le vieillissement de la population (Benassi, Ghezzi, Mingione, 1997 ; EUROSTAT, 2005<sup>93</sup>). Comme le remarquent ces auteurs, les pays de l'Union Européenne sont en train de connaître des parcours démographiques semblables : le déséquilibre entre la population à l'âge de la retraite et leur population active constitue potentiellement un problème économique et social, car les pensions de retraite et les taux de cotisation aux régimes de pensions ne couvrent pas toujours les risques d'appauvrissement des personnes âgées. Ainsi, les personnes âgées (80 ans et plus), exclues du processus productif, souvent sans autonomie physique et sans famille pour les aider, se retrouvent de plus en plus isolées.

Ce phénomène entraîne l'augmentation des dépenses pour le développement des services de gériatrie (hôpitaux, assistance à domicile, résidences pour personnes âgées, etc.). Contrairement aux

---

<sup>93</sup>Voir aussi les données comparatives d'EUROSTAT (1994-2005) concernant le vieillissement de la population et les changements démographiques (taux de dépendance des personnes âgées, espérance de vie à 65 ans, taux de fertilité, etc.) ([epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?\\_pageid=1090,30070682,1090\\_33076576&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?_pageid=1090,30070682,1090_33076576&_dad=portal&_schema=PORTAL)).



pays scandinaves où le problème de la pauvreté parmi les personnes âgées est quasi maîtrisé, dans les systèmes libéraux et conservateurs de welfare, la situation est beaucoup plus grave, car la pension de retraite dépend des cotisations versées pendant la période salariée, les interruptions de tout type (chômage, invalidité, travail intermittent) portant préjudice au montant de la pension. À la lumière de ces développements, Benassi, Ghezzi et Mingione (1997) font une distinction entre l'exclusion « par isolement », qui touche les ménages d'une seule personne, à bas revenu et sans un réseau familial protecteur (personnes âgées et familles monoparentales) et l'exclusion qui touche les familles traditionnelles (couple avec enfants) dans le contexte d'une faible croissance économique.

### **2.1.2.2 - bouleversements des régimes d'emploi**

Ces mutations démographiques ont généré de nouvelles conditions de vie familiale et de nouveaux besoins, mais qui n'ont pas pu être satisfaits par les politiques de welfare, compte tenu que d'autres changements surviennent simultanément. Il s'agit du bouleversement des régimes d'emploi dans les pays industrialisés qui s'explique par la combinaison de deux processus : désindustrialisation, traduite par déclin de l'emploi en usine (surtout dans les grandes entreprises) et la tertiarisation de l'économie, traduite par l'augmentation du nombre d'emplois dans le secteur des services publics et privés, y compris des emplois précaires.

Benassi, Ghezzi et Mingione (1997, p. 22) mettent en évidence deux phénomènes centraux liés aux transformations du système de travail. Le premier renvoie au déclin du salaire familial de l'homme adulte soutien de la famille (comme forme dominante de la division sociale du travail) en faveur d'un système centré sur la famille multi salariée. Le deuxième phénomène consiste dans le remplacement du régime d'emploi dominé par les grandes industries manufacturières par un régime dominé par le secteur des services. Cette restructuration a des conséquences en ce qui concerne les marchés locaux du travail : certains perdent leur emploi stable (femmes, hommes âgés, immigrés spécialisés dans des tâches révolues), tandis que d'autres n'ont pas de difficultés à être embauchés (hommes cadres hautement qualifiés : informaticiens, ingénieurs civils) (Martens et Vervaeke, 1997). La globalisation rend la situation plus complexe, en favorisant l'émergence des nouvelles zones de production et des diverses réorganisations et délocalisations des entreprises (Mingione, 1998).

Comme le montre Mingione (1998, p. 4), le déséquilibre des régimes d'emploi, en expansion pendant la période de l'industrialisation à grande échelle, a été provoqué par la prolifération « des perspectives d'emplois qui ne garantissent pas la stabilité, le salaire et les conditions de travail permettant l'intégration complète et durable dans une communauté d'appartenance ». Deux syndromes négatifs témoignent de la transformation de la crise de l'équilibre régulateur des régimes d'emplois en crise sociale : l'augmentation du taux de chômage (typique de quelques pays européens, comme la France, l'Allemagne, les pays méditerranéens) et du nombre d'emplois précaires insuffisamment payés (notamment au Royaume-Uni et aux États-Unis). D'autres recherches, dans le champ de la géographie urbaine (Moulaert, Rodriguez et Swyngedouw, 2001 ; Swyngedouw, Moulaert et Rodriguez, 2002), se

focalisent sur le rôle des restructurations économiques dans les processus locaux d'exclusion et d'inclusion à travers l'étude de l'impact des douze grands projets urbains réalisés dans les métropoles européennes.

La crise de l'État social se traduit par des coupes dans les programmes d'assistance (Benassi, Ghezzi et Mingione, 1997), ce qui affecte les systèmes de welfare dans tous les pays européens, même dans les pays scandinaves : la capacité de l'État à assurer la protection sociale commence à s'éroder sous l'impact de la montée du chômage et de l'impossibilité d'augmenter la pression fiscale. Les pays avec des systèmes de welfare « conservateurs étatistes » caractérisés par des systèmes de protection sociale universaliste (le droit pour tous d'accéder à une qualité de vie minimale) se confrontent à des difficultés : en Allemagne, l'impact de la désindustrialisation (surtout dans les villes du Nord) combiné avec les coûts de la réunification ont alourdi la tâche de protection sociale de l'État ; en France, la portée du RMI, introduit en 1988 pour garantir les ressources aux individus cumulant des handicaps sociaux, se réduit.

En Grande-Bretagne et dans les pays méridionaux, le déséquilibre entre l'intervention du système de welfare et l'exclusion sociale urbaine est le plus flagrant, surtout à Liverpool et à Naples, « les capitales des nouvelles pauvretés en Europe » (Benassi, Ghezzi, Mingione, 1997, p. 35). Ces villes connaissent des mécanismes de reproduction de la pauvreté : la difficulté de trouver un emploi régulier et les services publics essentiels sinistrés (santé, éducation), entraînent l'exclusion scolaire et la dégradation de la santé, auxquels s'ajoutent la dégradation des logements, la fragilisation des systèmes familiaux et communautaires, l'insuffisance des ressources, la diffusion de la criminalité de rue ou organisée.

La relation entre le chômage, l'emploi précaire et la pauvreté n'est pas directe, mais elle est influencée par des multiples facteurs : durée du chômage, âge, sexe, capacités de la famille ou des politiques sociales d'agir en faveur des individus en difficulté. L'étude de Lazarsfeld, Johada et Ziesel (1981), portant sur le vécu du chômage, témoigne du caractère démoralisant et stigmatisant de l'état « d'assisté » qui entraîne dans une spirale descendante celui qui est désinséré des relations sociales par le manque d'emploi. Une enquête de l'ANPE (2000, p. 15) montre que « les facteurs psychosociologiques, liés à l'impact des normes sociales associées au travail sur l'image de soi, paraissent jouer un plus grand rôle que les facteurs matériels ». De nombreuses études sur la pauvreté urbaine dans des divers champs des sciences sociales (sociologie, sciences politiques, économie, géographie et sociologie urbaine) se focalisent sur les dynamiques du marché du travail comme principal mécanisme d'exclusion et d'appauvrissement (Benassi, Ghezzi, Mingione, 1997 ; Morlicchio, 2000 ; Moulaert, Morlicchio et Cavola, 2007). Ce constat nous conduit à considérer l'exclusion du monde du travail, entraînant la perte du statut social et la dissolution des relations sociales, comme point de départ de notre analyse multidimensionnelle de l'exclusion sociale.

### 2.1.3 - Le secteur associatif et l'exclusion sociale

Les besoins sociaux nouveaux ou « anciens » qui reviennent, exprimés par les mouvements sociaux dans les années 1960 et 1970, remettent en cause les modèles existants d'intervention publique (Defourny et Favreau, 1997). L'État, confronté à la crise économique, source de difficultés financières (Paquy, 2004), a du mal à apporter des réponses adéquates aux demandes sociales croissantes. Il devient trop difficile de faire jouer la solidarité entre les travailleurs protégés par le statut salarial et « les normaux devenus inutiles » (Paugam, 1996), précarisés par les mutations socioéconomiques (Donzelot, 1996). Ce processus de désagrégation des mécanismes producteurs de solidarité, mis en place par la société assurancielle, conduira à une séparation entre l'univers de l'assurance et celui de la solidarité (Rosanvallon, 1995). Les autres institutions essentielles de la régulation sociale, le marché et la famille, subissent aussi des bouleversements : le lien social et la capacité d'assistance de la famille se retrouvent affaiblis à cause des transformations de la structure et des pratiques relationnelles familiales et des mutations démographiques générales ; le marché se confronte aux transformations du système productif (déindustrialisation, tertiairisation) et à la crise des régimes d'emploi (augmentation du nombre de chômeurs et d'emplois précaires) (Mingione, 1998). Tous ces changements des systèmes de welfare européens (État-providence, marché, famille) seront à l'origine des nombreuses réflexions autour des nouvelles pistes pour la lutte contre l'exclusion sociale.

Si, pendant une longue période, les associations n'ont pas pris pour cible spécifique le chômage qui était traité comme « un accident d'origine personnelle ou économique, auquel pouvaient faire face les allocations » (Isambert, 1996, p. 104), vers la fin des « Trente Glorieuses », la voie est ouverte aux initiatives associatives dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cet auteur distingue entre les structures qui visent notamment l'échelle régionale, nationale voire internationale (par exemple les grandes organisations humanitaires<sup>94</sup>) et celles qui privilégient l'échelle du quartier ou de la ville (par exemple les structures d'insertion, de revitalisation économique ou sociale des quartiers). Dans les années 1960-1970, d'autres types d'organisations non gouvernementales ont émergé notamment pour venir en aide aux pays sinistrés économiquement du tiers-monde. Depuis la crise pétrolière, on peut observer aussi un phénomène de « rapatriement de l'humanitarisme », qui se traduit dans l'augmentation des dons et du bénévolat (Isambert, 1996, p. 104). Plusieurs auteurs (Wilson, 1987 ; Wilson et Waquant, 1993 ; Benassi, Ghezzi, Mingione, 1997) parlent d'une augmentation du nombre de pauvres dans le milieu urbain (chômeurs, travailleurs aux emplois précaires, femmes, jeunes, immigrés) surtout dans les grandes villes. Cela a déterminé le secteur de l'économie sociale à investir dans de nouveaux domaines, notamment l'insertion par l'économie et la revitalisation économique et sociale des quartiers (Defourny et Favreau, 1997). Les associations se trouvent en face de deux tâches principales : l'urgence de répondre aux besoins de base (se nourrir, se vêtir, se loger) et la réinsertion dans le monde du travail (ateliers, stages d'insertion, etc) (Isambert, 1996).

---

<sup>94</sup> Le prototype des associations humanitaires est la *Croix Rouge* dont l'objectif est d'apporter de l'aide médicale aux victimes des guerres ou des grandes catastrophes.

#### **2.1.4 - Vers un cadre théorique d'analyse de l'exclusion sociale**

Étudier la question de l'exclusion sociale nous a amené à rejeter la définition de l'exclusion comme « état » pour la concevoir comme un processus comportant une variété de dimensions et d'implications (Paugam, 1996). En effet il ne s'agit pas seulement des marginaux jugés inadaptés au progrès (malades mentaux, prisonniers, vieillards, handicapés) : les « exclus » peuvent être aussi d'autres personnes, victimes malgré elles de la conjoncture économique. Les mécanismes de l'exclusion résultent à la fois des caractéristiques et des parcours individuels, mais aussi des dynamiques socioéconomiques générales. De nos jours, l'exclusion touche de plus en plus non seulement les pays pauvres, mais aussi les pays développés où les poches d'exclusion se concentrent notamment dans des grandes villes d'ancienne tradition industrielle, dans des quartiers dits difficiles ou défavorisés. Deux causes principales sont considérées comme à l'origine de l'exclusion dans les pays européens développés : les changements subis par le système productif et par les politiques d'emploi et les bouleversements de la structure familiale et des pratiques relationnelles. Ces processus, combinés, entraînent des changements qui perturbent les mécanismes essentiels de la régulation sociale : l'État, le marché et la famille.

L'exclusion prend plusieurs formes et plusieurs dimensions. Sa dimension économique est directement liée à la pauvreté : les exclus sont tout d'abord des personnes éloignées du marché du travail et donc privées des ressources suffisantes et régulières ou de l'accès à d'autres moyens nécessaires à la satisfaction de leurs besoins. La dimension sociale renvoie à l'idée de perte du statut lié à la possession d'un emploi, de perte du sentiment de dignité humaine et de destruction du lien social ou affectif. L'exclusion comporte aussi une dimension politique si les individus (immigrants, minorités ethniques, religieuses, etc.) sont privés de tous ou d'une partie de leurs droits humains, civils et politiques ou sont exclus de la participation à la prise de décision concernant la vie collective.

Le constat que la dynamique multi-échelle d'exclusion sociale se manifeste dans toutes les sphères sociétales (économique, sociale, politique/légale, culturelle/morale) nous amène à étudier le rôle de certains processus relationnels ou dynamiques du capital social (relations ou réseaux sociaux contribuant à l'inclusion sociale ou à la production et à la reproduction d'un cercle vicieux d'exclusion et de pauvreté). Ainsi, il est apparu utile d'analyser la question de l'exclusion sociale dans le cadre d'un paradigme qui conçoit la société comme une structure basée sur des relations d'inclusion et d'exclusion entre divers groupes qui contrôlent les ressources (le paradigme dit du « monopole » identifié par Silver, 1994).

Comme on a pu le voir dans la section précédente, les transformations démographiques et du système productif qui caractérisent l'après-fordisme sont en partie à l'origine des mutations dans le marché de l'emploi et dans les systèmes de protection sociale. L'ampleur de ces bouleversements s'exprime par la montée du chômage, de la précarité, de l'exclusion et de la pauvreté. Avant d'examiner empiriquement le rôle que l'économie sociale pourrait jouer dans la lutte contre l'exclusion sociale et dans le développement local, il nous apparaît utile de s'interroger sur la pertinence du concept de développement, de plus en plus mis à mal par un nombre d'auteurs et de courants tant à l'échelle mondiale qu'à l'échelle locale (Tremblay, 1999).

Dans les années 1970, marquées par le début de la crise économique et le recul de l'État-providence dans les pays développés, la crise de la dette dans les pays africains, la crise financière qui touche les pays d'Amérique latine, et par le conflit Ouest-Est, les réflexions autour du concept de développement s'engagent dans des nouvelles directions. En 1972, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement (« Conférence de Stockholm ») reprend le concept d'écodéveloppement, lancé une année auparavant lors du séminaire de Founex en Suisse (Maréchal, 2006). La même année, les travaux du Club de Rome débouchent sur le « Rapport Meadows - Halte à la croissance ! » où trente experts internationaux remettent en cause le principe d'une croissance économique illimitée comme modèle de développement, au prônant une « croissance zéro ». Les théoriciens de l'écodéveloppement, à la recherche d'une solution acceptable au conflit entre développement et croissance, se prononcent pour un développement soucieux de prendre en compte l'équilibre écologique : « (...) faire de l'écodéveloppement, c'est en grande partie savoir profiter des ressources potentielles du milieu, c'est faire preuve de 'ressource' dans l'adaptation écologiquement prudente du milieu aux besoins de l'homme. (...) (C'est) s'attacher à trouver des façons à la fois socialement utiles et écologiquement prudentes de la mise en valeur des ressources naturelles. » (Sachs, 1980, p. 17 et 19, cité dans Maréchal, 2006, p. 157). D'autres voix s'élèvent pour se faire les promoteurs d'un développement plus solidaire, pour soulever de questions de genre, liées à l'éducation, à la famille, aux rapports campagne-ville ou pour affirmer la nécessité d'un développement économique qui soit plus humain et équilibré (Perroux, 1961, 1981; Hirschman, 1964, 1980 ; Myrdal, 1974).

En 1987, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) propose le concept de développement durable, pour désigner un mode de fonctionnement de la sphère économique qui permet « la satisfaction des besoins élémentaires de tous et, pour chacun, la possibilité d'aspirer à une vie meilleure » et aussi « de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs. » (CMED, 1988, p. 10-11)<sup>95</sup>. Selon

---

<sup>95</sup> CMED (1988), Rapport « Notre avenir à tous » (Rapport Brundtland), cité par Maréchal (2006, p. 153).

Nussbaumer (2002, p. 119), la notion de développement durable - renvoyant à l'idée « d'une croissance qui prend en compte la fragilité de l'environnement (les ressources sont non renouvelables et les processus irréversibles) » - inscrit davantage la notion de développement dans le champ éthique. Cependant, observe Latouche (2005), même si on ajoute aujourd'hui des adjectifs comme « durable », « soutenable » ou « endogène », le concept de développement reste inscrit, de manière plus ou moins violente, dans la logique de l'accumulation capitaliste. Selon cet auteur, pour inverser cette logique, les initiatives de développement devraient prendre en compte la diversité et s'appuyer sur les enseignements issus des expériences dans le champ de l'économie non-marchande.

Parmi les travaux qui s'inscrivent dans la lignée de la recherche d'alternatives au mode de développement posant comme unique objectif la croissance, on peut également évoquer la théorie de la « décroissance » de Georgescu-Roegen (1971/1979<sup>96</sup>), les critiques de la société de consommation formulées par Gorz (1964) et Illich (1977), l'approche de « l'après développement » de Partant (1982), l'idée du refus d'un mode de développement fondé sur les valeurs et les pratiques de la modernité énoncée par Latouche (1986, 1991, 2001) ou celle du développement en tant que croyance occidentale avancée par Rist (1986/2001). Si le dernier réduit le développement à une simple croyance occidentale, Latouche (2005) a une position encore plus radicale par rapport à l'orthodoxie économique. Pour cet auteur, « si l'ancien nom de la mondialisation est le développement économique lancé par Harry Truman en 1949 pour permettre aux États-Unis de s'emparer des marchés des empires coloniaux européens et éviter aux nouveaux États indépendants de tomber dans l'orbite soviétique, (...) le vieux nom de l'occidentalisation du monde était tout simplement la colonisation et le vieil impérialisme ». Une autre critique contemporaine radicale vient de la part du courant dit « naturaliste » qui remet totalement en cause la vision du développement comme progrès ininterrompu et prône « le retour à un état de nature qu'il faudrait conserver » (Hugon, 2000, p. 1).

Tous ces travaux ont contribué à la distinction entre la croissance comme augmentation continue de la production et le développement, défini comme « l'organisation des produits, revenus et dépenses en fonction de l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population d'un pays (emploi, habitat, éducation, santé) » (Favreau, 2000, p. 9). Dans les sous-sections suivantes, nous allons effectuer un détour par « (...) l'histoire de la distinction opérée à partir du milieu du vingtième siècle entre 'croissance' et 'développement', deux termes considérés jusque-là comme synonymes. » (Maréchal, 2006). La *sous-section 2.2.1* insiste sur le moment du lancement du concept de développement en 1949. La *sous-section 2.2.2* est consacrée aux modèles de développement centrés sur le rôle de l'industrie, dominants dans les années 1950-1970. Enfin, la *sous-section 2.2.3* se focalise sur des aspects liés à la crise et à la restructuration économique et à la recherche des alternatives de développement à partir des années 1970.

---

<sup>96</sup> Traduction en français en 1979.

### 2.2.1 - La conceptualisation du développement dans les années 1950

Formellement, la notion de développement apparaît sur la scène des relations économiques internationales à l'occasion du discours sur l'état de l'Union prononcé le 20 janvier 1949 par le président Harry Truman devant le Congrès Américain. C'est un concept fortement marqué par son époque : fin du deuxième conflit mondial, début de la guerre froide opposait le capitalisme démocratique libéral (États-Unis, l'Europe de l'Ouest, Australie...) au communisme totalitaire (URSS, Chine, Europe de l'Est...), et notamment la décolonisation qui fait émerger des nouveaux acteurs sur la scène internationale, tels que les pays du tiers-monde.

En utilisant le terme de « sous-développement »<sup>97</sup> pour désigner une grande partie du globe (Afrique, Asie, Amérique Latine), le président américain superpose à la frontière idéologique entre l'Ouest et l'Est une nouvelle frontière : définie politiquement et économiquement, elle sépare le Nord développé du Sud sous-développé ou arriéré, où le capitalisme ne se développe pas, ou pas « aussi bien » qu'au Nord (Lipietz, 1996). Le Nord se trouve dans une position de domination économique, financière et technologique, tandis que le Sud essaye par tous les moyens de rattraper le modèle industriel occidental. Le Nord et le Sud sont présentés ainsi comme deux entités homogènes et interdépendantes, séparées par une sorte de frontière sociale qui gomme artificiellement les différences entre les pays qui composent chacune d'elles. Le développement prôné par Harry Truman en 1949 était présenté d'abord comme stratégie pour contenir la menace communiste dans les pays sous-développés (Sachs, 2000). Mais le développement est aussi présenté comme une « tâche historique » de l'Occident<sup>98</sup>, fondée sur la croyance que les pays du tiers-monde parviendront à rattraper les pays les plus développés (Sachs, 2000) « car enfin, ce tiers-monde ignoré, exploité, méprisé comme le tiers état, veut lui aussi, être quelque chose » (Sauvy, 1952).

La réponse se constituera dans une nouvelle conceptualisation du développement, à l'époque un concept optimiste et très bien perçu par les pays sous-développés, n'étant pas racial et apparemment universel (Poncelet, 2004). Le point clé de cette conceptualisation du développement était la nouvelle technologie, considérée par Sachs (2001, p. 34) comme un véritable « cheval de Troie » de la civilisation occidentale qui a permis la conquête des marchés des pays en voie de développement de l'intérieur : « (...) il nous faut lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées » (extrait du discours de H. Truman, cité dans Rist, 2001)<sup>99</sup>. Rist (2001, p. 21) désigne ce quatrième point du discours d'investiture du président Truman comme l'acte inaugural d'une nouvelle ère, celle du développement économique comme aspiration universelle et comme processus inéluctable ou celle du « développement comme projet collectif de l'humanité toute

<sup>97</sup> Le démographe Alfred Sauvy lancera peu après (1952) le terme de « tiers-monde » pour désigner l'ensemble des pays sous-développés qui n'appartenait ni au bloc occidental, ni au bloc communiste, mais qui est convoité par les deux.

<sup>98</sup> « Le bien-être et le développement de ces peuples forment une mission sacrée de civilisation. (...) La meilleure méthode pour réaliser ce principe est de confier la tutelle de ces peuples aux nations développées » (Latouche, 1988, citant le Pacte de la Société des Nations de 1919 concernant les peuples et les territoires sous tutelle).

<sup>99</sup> Cf. *Public Papers of the Presidents*. Op. cit. (January 20), pp. 114-115 (traduction de G. Rist).

entière » (Tremblay, 1999, p. 8). L'équation est la suivante : la croissance économique (mesurée par le PNB par tête d'habitant) permettra l'augmentation du niveau de vie matériel et l'amélioration du bien-être général et donc le développement. Donc, selon Truman, le niveau de productivité deviendra le critère universel pour rendre compte du niveau de civilisation d'un peuple.

Difficile à dire si le projet de développement décidé par l'Occident représentait vraiment le « quelque chose » désiré par le tiers-monde. Mais l'histoire a montré que cette promesse n'a pas été tenue, et qu'au contraire « le fossé entre Nord et Sud est devenu aujourd'hui si grand que personne ne peut plus même imaginer qu'il pourrait se refermer un jour » (Sachs, 2000). Dans la sous-section suivante, nous allons présenter les principaux aspects de la période « développementaliste-optimiste », selon l'expression de Merrien et Mendy (2006, p. 493), qui commence dans les années 1950 pour s'achever à la fin des années 1970.

### **2.2.2 - La période « développementaliste-optimiste » (années 1950-1970)**

La vague de la décolonisation qui touchait dans les années 1960 les pays dominés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ouvre un espace pour un renouvellement de la réflexion sur le développement (Merrien et Mendy, 2006). La principale question qui se posait à l'époque était comment réduire les disparités entre les pays développés et les pays sous-développés : alors, l'économie du développement se constituera dans les années 1950 comme corpus scientifique distinct de la science économique qui tente de répondre aux problèmes spécifiques des pays fraîchement indépendants (Nussbaumer, 2002).

En renouant avec la tradition de l'économie politique classique et en explorant les possibilités ouvertes par le keynésianisme, le développement sera interprété dans les années 1960 comme un processus automatique, linéaire et universel de croissance, conçu sans distinction de lieux (Angeon et Callois, 2004). Par conséquent, le sous-développement est défini en termes d'écart provisoires par rapport aux taux de croissance des économies développées (Assidon, 2002). Pour rattraper ces retards, les pays sous-développés devraient baser leurs stratégies de développement sur l'urbanisation, l'industrialisation et l'économie du marché, les trois « moteurs » de la modernisation des pays du Nord (Favreau, 2000) et suivre une succession d'étapes successives et universelles (Angeon et Callois, 2004). En analysant le sous-développement comme un retard dans le démarrage de la dynamique de croissance (« *take-off*»), l'économiste américain W.W. Rostow (1960) distingue cinq étapes, en allant de la société traditionnelle dominée par l'activité agricole jusqu'à l'ère de la consommation de masse.

Les structuralistes (l'école de CEPAL<sup>100</sup>, notamment R. Prebisch) avanceront explicitement l'idée que la croissance se diffuse d'une manière inégale dans l'espace. Ils interpréteront le sous-développement comme résultat du mode de développement capitaliste et se prononceront pour un rôle prééminent de l'État dans le développement, en recommandant des projets autocentrés, basés sur des stratégies de substitution aux importations (Berr et Harribey, 2005, p. 1). La prise de conscience qu'il existe des

---

<sup>100</sup> La Commission Économique pour l'Amérique Latine : Singer, 1950 ; Prebisch, 1951, 1964 ; Baran, 1957 ; Myrdal, 1968 ; Perroux, 1969 ; Amin, 1970 ; Frank, 1978 ; Cardoso et Faletto, 1969.



régions exclues du progrès économique s'est accentuée dans le contexte économique et social favorable des « Trente Glorieuses », l'âge d'or du keynésianisme et d'exaltation de l'« *american way of life* », expression qui désigne le mode de vie américain reposant sur la consommation de masse. En partant du constat que le développement est déséquilibré, des économistes comme Perroux ou Myrdal rendent compte dans leurs travaux des mécanismes de la formation des inégalités dans l'espace : il y a des facteurs qui favorisent les dynamiques du développement et d'autres qui sont à l'origine de l'enfoncement d'une économie dans le sous-développement (Nussbaumer, 2002, p. 112).

D'autres travaux, analysant des situations régionales spécifiques, montrent que le mode de développement capitaliste basé sur le jeu du marché libre ne garantit pas la convergence économique, mais, qu'au contraire, il peut renforcer les inégalités spatiales, même à l'intérieur des pays industrialisés. Parmi ces travaux, nous en citons deux : « Paris et le désert français » (Gravier, 1947) et « La question méridionale » (Gramsci, 1926/1966<sup>101</sup>) qui analyse la fracture entre le Nord industrialisé et le Sud agraire de l'Italie, ainsi que le rôle du pouvoir politique. L'ouvrage de Gravier, qui sera à la base de la politique territoriale de la IV<sup>e</sup> République, a été le premier à lancer l'idée d'aménagement du territoire en soutenant qu'il faut arrêter la croissance parisienne et « revitaliser » la province (Damette, 2001).

Du principe que la société entière doit accéder au progrès économique et s'insérer dans le circuit de la production/consommation de masse (Lévesque, 2001), émerge l'idée qu'il faut corriger les inégalités spatiales et équilibrer le développement au niveau national et mondial à travers l'intervention institutionnelle. Dans les pays industrialisés, la réponse institutionnelle se traduira par la création de divers organismes pour soutenir le développement régional : la *Casa del Mezzogiorno* pour lutter contre le sous-développement dans le Sud de l'Italie, la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action) en France, ayant pour objectif de rééquilibrer le développement régional ou le *Département Régional pour l'Expansion Économique* au Canada (Polèse, 1999). Au niveau international, l'ONU et les grandes institutions financières mettent l'accent principalement sur « les objectifs de croissance, donc d'accumulation du capital, de l'investissement, de la productivité et de l'équilibre des paiements internationaux » et soutiennent des politiques de développement qui « se fixent comme objectif principal l'industrialisation » (Merrien et Mendy, 2006, p. 491).

Les conceptions traditionnelles de l'organisation spatiale des économies ont déterminé l'apparition des théories orthodoxes de développement régional s'articulant autour des concepts de « polarisation » et de « domination » et privilégiant le rôle majeur de l'État en tant qu'aménageur, de la grande entreprise en tant qu'investisseur et de l'industrie comme la seule activité créatrice de richesse (Demazière, 1996). La grande question à l'époque était de savoir où il fallait installer les grandes usines, considérées comme capables d'impulser la prolifération d'autres activités autour d'elles. Parmi ces théories (les pôles de croissance, la théorie de la base, la théorie des avantages comparatifs ou les

---

<sup>101</sup> Cet essai a été écrit en 1926 et publié seulement en 1966.

analyses centre - périphérie), la plus influente a été celle du développement polarisé (Perroux, 1961 ; Myrdal, 1957, etc.) qui rend compte à la fois des mécanismes de la croissance des régions et de la formation de l'inégalité dans l'espace (Benko, 1998). L'idée qu'une certaine activité économique est capable de polariser le pouvoir d'achat et de déterminer l'apparition d'autres activités autour d'elle, déjà formulée au XVIII<sup>e</sup> siècle par les physiocrates Cantillon et Quesnay, a été théorisée par Perroux en 1961. C'est l'effet de la polarisation qui a inspiré le développement des industries lourdes (sidérurgie, grosse mécanique), considérées comme « industrialisantes » et « moteurs de la croissance », en raison de leurs effets d'entraînement et d'agglomération.

Le point commun des conceptions fonctionnelles du développement, en contraste avec les conceptions territoriales, était qu'une région se développe à partir du moment où des niveaux suffisants d'investissement et des ressources humaines sont réunis (Demazière, 1996). L'idée de planifier ou d'inciter le développement des régions en termes d'équipements et d'investissements explique le qualificatif de développement « fonctionnel ». Comme le montre Weaver (1983), le capital humain et l'investissement, concernant principalement le secteur industriel, pourraient très bien provenir de l'extérieur, d'où la dénomination de développement exogène. Les projets de développement économique étaient conçus « par le haut » et mis en application « à partir de politiques émanant d'agences technocratiques nationales ou internationales, sans la participation des communautés concernées par ces politiques » (de Jesus, 2006, p. 168).

Non seulement ces stratégies de développement fonctionnel n'ont pas atténué les disparités régionales ou sociales (Stöhr, 1981), mais elles ont renforcé la compétition entre les catégories sociales et les régions moins favorisées avec les catégories et les régions plus favorisées (Demazière, 1996). De plus, ce processus s'est traduit dans une dépendance accrue des régions défavorisées vis-à-vis de l'extérieur (Martinelli, 1985). La crise socioéconomique amorcée au milieu des années 1970 par les deux chocs pétroliers et les efforts de restructuration économique entrepris par les pays développés à partir des années 1980 font l'objet de la sous-section suivante.

### **2.2.3 - La crise socioéconomique et la restructuration économique (années 1970 - 1980)**

La désindustrialisation massive qui débute dans les années 1970 renforcera les effets de polarisation et d'attraction des villes, surtout des grandes (par exemple le pouvoir d'attraction de la région parisienne qui déséquilibre le territoire français), mais infirmera le rôle moteur de l'industrie lourde (Demazière, 1996). Comme le témoignent la montée en puissance de certaines régions rurales et le désastre économique d'anciennes régions industrielles, l'attraction exercée par les villes considérées comme pôles de développement n'est pas en relation directe avec le type de l'activité établie sur leurs territoires. Dans la lignée du modèle des pôles de croissance de Perroux (1955), de significatives aides aux investissements et d'importantes subventions à l'emploi ont été accordées aux entreprises. Cela aurait dû générer des effets importants dans les régions en retard, mais les conséquences de ces politiques de développement furent plutôt ambiguës. Les investissements directs externes attirés dans

ces régions, les investissements dans les infrastructures et les subventions ont encouragé la création de nouveaux emplois dans des firmes locales, en compensant ainsi une partie des pertes d'emploi dans les industries traditionnelles (Moulaert et Sékia, 2003).

L'absence de liens structurels entre les nouveaux investissements et les traditions économiques dans beaucoup de régions est devenue manifeste avec la crise du milieu des années 1970, moment où plusieurs firmes commencent à réduire leurs activités, à fermer ou à perdurer (mines de houille, usines d'acier, usines textiles ou chantiers navals) (Martinelli, 1998). D'une part, on assiste à une hausse brutale des coûts de l'énergie et à la concurrence accrue des nouveaux pays industrialisés, ce qui provoque la fermeture de nombreuses usines. D'autre part, la montée des nouvelles activités dans les régions centrales et le processus de délocalisation des activités économiques commence à toucher surtout les industries modernes (automobile, chimie) et les industries lourdes, les secteurs moteurs du développement des certaines régions après la guerre (Demazière, 1996). Dans des anciennes zones industrialisées, certaines activités traditionnelles (sidérurgie, textile), après des restructurations successives douloureuses, ont été contraintes à disparaître. D'autres activités qui se sont développées d'une manière fordiste après la guerre - construction automobile, électroménager - se sont également réorganisées, étant remplacées en partie par des services d'information, services à la production ou services financiers.

Les gouvernements centraux commencent à prendre des mesures budgétaires et, par conséquent, à devenir extrêmement sélectifs par rapport à leurs politiques de développement régional (De Montricher, 1995, cité par Moulaert et Sékia, 2003). Cette sélectivité s'est manifestée en premier lieu par un déplacement de l'intérêt des gouvernements des anciennes firmes industrielles vers des nouvelles entreprises « prometteuses », mobilisant des technologies nouvelles et des services avancés. La nouvelle orientation des gouvernements centraux s'est également traduite par la création d'un espace européen compétitif (Communauté Économique Européenne) et par plusieurs négociations dans le cadre du GATT<sup>102</sup> (conduisant à la création de l'OMC), ainsi que par une surveillance accrue du marché global par des régions géo-économiques dominantes (Amérique du Nord, Europe, Japon) (Moulaert et Sékia, 2003). Selon Moulaert (1995), le fait que la majorité des gouvernements occidentaux ont considéré le contrôle de l'inflation comme l'objectif central de leurs politiques économiques a impliqué plusieurs changements : l'austérité budgétaire des politiques adoptées, l'importance accrue des institutions supranationales, la multiplication des interventions de développement visant notamment le niveau local, qui s'accompagnent par la décentralisation du pouvoir.

Le processus de globalisation croissante des activités économiques représente, selon Dicken (1992, p. 3), le « développement le plus significatif de l'économie mondiale pendant les dernières décennies ».

---

<sup>102</sup> *General Agreement on Tariffs and Trade* (GATT), instance provisoire créé en 1947, sera remplacée en 1995 par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), organisme international qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays.

Consistant dans la forte intégration des activités productives éloignées géographiquement, la globalisation influe de manière décisive sur les articulations entre les espaces géographiques. Ainsi, la prospérité des villes et des régions dépend de plus en plus de leur capacité à attirer les investissements qui s'opèrent à des échelles spatiales de plus en plus larges : les firmes multinationales amplifient l'échelle de leurs activités ainsi que le volume des échanges intra-entreprise et des coopérations internationales (Demazière, 1996). La globalisation économique est soutenue également par la mobilité croissante des capitaux et le rôle de plus en plus important que les marchés financiers internationaux jouent dans le développement de l'économie mondiale. Ces dynamiques ont été favorisées en partie par les actions des pouvoirs publics : par exemple, l'émergence des marchés financiers globaux a été impulsée par la déréglementation initiée par les gouvernements Reagan et Thatcher au début des années 1980. Ainsi, « les multinationales, les spéculateurs, ceux qui contrôlent les échanges internationaux et dominent la BM, le FMI et l'OMC » deviennent les « maîtres du système » (Roustang, 2006, p. 148).

Les effets sociaux de la crise et des restructurations industrielles (chômage de longue durée, inadéquation du système de formation, dégradation physique des quartiers, etc.) ont affecté la dynamique de développement économique des localités, ainsi que leur l'attractivité pour les potentiels investisseurs (Demazière, 1996). En l'espace de quinze ans, les principaux outils mobilisés par l'État social pour organiser la redistribution de la richesse ont été systématiquement affaiblis : « la capacité de redistribution sociale du budget par le biais des critères de convergence fixés par le traité de Maastricht et confirmés par le pacte de stabilité<sup>103</sup> ; les services publics, par la privatisation de leurs secteurs rentables et la réduction à un fonctionnement minimaliste du service de base (...) ; le système de protection sociale, par la diminution des cotisations patronales, ainsi que par les politiques d'intéressement des salariés aux bénéficiaires de leur entreprise, par l'épargne salariale et par les fonds de pensions ; l'impôt direct progressif, par la promotion des taxes indirectes et la politique de baisse généralisées de l'imposition directe ... » (Gobin, 2002, p. 23).

#### **2.2.4 - Vers un cadre d'analyse théorique du développement à l'échelle locale**

Le survol des théories de développement apparues après la deuxième guerre mondiale met en évidence la tendance à dépasser la conception centrée sur la notion essentiellement quantitative de croissance économique (diffusion de l'industrialisation, accroissement des revenus et des échanges), pour s'inscrire dans une vision du développement multi-dimensionnel. Ce déplacement permet d'intégrer dans la définition du processus de développement des facteurs éthiques, culturels et sociaux. Mais la prise en compte de ces facteurs soulève des difficultés liées à leur évaluation. Selon Roustang (2006,

---

<sup>103</sup> Dans le but d'assurer la convergence durable nécessaire à la réalisation de l'Union économique et monétaire (UEM), le traité de Maastricht (1992) a fixé quatre critères de convergence qui doivent être respectés par chaque État membre pour être en mesure de participer à la troisième phase de l'UEM et donc d'introduire l'euro. Un pacte de stabilité et de croissance a été adopté lors du Conseil européen d'Amsterdam (1997). Il constitue l'instrument permettant aux pays membres de la zone euro de coordonner leurs politiques budgétaires nationales et d'éviter l'apparition de déficits budgétaires excessifs. ([http://europa.eu/scadplus/glossary/convergence\\_criteria\\_fr.htm](http://europa.eu/scadplus/glossary/convergence_criteria_fr.htm)).

p. 150) il faut intégrer dans la mesure du développement non seulement des facteurs quantitatifs (la mesure de la croissance économique par le PIB, qui devient « de plus en plus indéfendable »), mais aussi des indicateurs qui « permettront de mesurer les progrès ou les régressions du point de vue de l'éducation, de la santé, de la culture, de la qualité de l'environnement, de la participation citoyenne. ». Ces divers indicateurs sociaux présentent l'avantage de prendre en compte le caractère multidisciplinaire et transdisciplinaire de la notion de développement (Nussbaumer, 2002). En s'inspirant des travaux de Sen (1992) sur la notion de bien-être, l'Indicateur de Développement Humain (IDH) élaboré par le PNUD dans les années 1990 constitue un incontestable progrès dans cette direction (Passet, 2006). L'IDH englobe trois dimensions : le bien-être matériel (le PIB par habitant), la santé (l'espérance de vie à la naissance) et le niveau d'éducation (le taux de scolarisation et le taux d'alphabétisation des adultes).

Dans son *Rapport sur le développement humain* (1996), le PNUD entérine l'idée que c'est le développement humain qui doit primer : « Le développement humain est une fin dont la croissance économique est le moyen. Il n'existe pas automatiquement de lien entre croissance économique et développement humain... Il importe de consacrer davantage d'attention à la qualité de cette croissance, afin de s'assurer qu'elle accompagne les objectifs que sont le développement humain, la réduction de la pauvreté, la protection de l'environnement et la viabilité à long terme du développement. » (extrait du rapport PNUD, cité par Méda, 2006, p. 547-548).

Pour les besoins de notre recherche nous retenons la définition suivante du développement : « comme un progrès qualitatif et quantitatif de la production et des échanges, autoentretenu, et qui conduit à une amélioration du bien-être dans toutes les couches de la population. Nous le considérerons sous le regard des transformations dans les relations socioéconomiques, inscrites dans une trajectoire historique, sociale et culturelle, et faisant intervenir les institutions dans ces transformations. » (Nussbaumer, 2002, p. 119).

L'intégration de l'aspect éthique dans cette vision du développement renvoie à l'idée des changements structurels qui conduisent à « une amélioration durable de la situation de la société (...) à la fois quantitative, en termes de croissance économique, et qualitative, en termes de *répartition* et de *bien-être*. » (Nussbaumer (2002, p. 118). La notion d'économie éthique ou morale « apparaît pour rendre compte d'une opposition à la conception néolibérale de l'économie » (Lechat, 2006, p. 220). Selon cet auteur, cette vision de l'économie implique des normes et valeurs que toute activité économique devrait respecter. L'activité des structures d'économie sociale et solidaire, qui cherchent notamment « à socialiser la richesse en donnant la priorité aux besoins sociaux sur le profit des monopoles, à la valeur d'usage sur la valeur d'échange », est basée sur des valeurs comme la justice sociale, la solidarité et le respect de l'équilibre écologique (Lechat, 2006, p. 220). En intégrant des facteurs sociaux et culturels, cette définition tient compte aussi de la diversité et la spécificité des trajectoires de développement (Gerschenkron, 1961 ; Nussbaumer, 2002).

En raison de sa portée universelle (applicabilité à tous types de pays, développés ou moins développés) et de l'accent mis sur la nature endogène du développement (la prise en compte des caractéristiques économiques, sociales, culturelles, historiques), cette définition « nous permet de parler du développement au niveau local » (Nussbaumer, 2002), l'échelle spatiale et institutionnelle qui nous intéresse particulièrement dans cette thèse. De plus, sa focalisation sur les relations socioéconomiques entre les acteurs locaux (personnes et institutions) et sur leur efficacité au regard du bien-être de la population la rend compatible avec l'analyse du rôle de la gouvernance locale et du capital social (relationnel/affectif, institutionnel/politique) dans le développement socioéconomique local. Selon de Jesus (2006, p. 164), le développement local suppose un effort « situé et concerté », destiné à améliorer de manière durable les conditions de vie des habitants d'une localité (Coelho, 1996, p.11) : « des responsables, des entreprises et des habitants se coordonnent afin de susciter des activités qui favorisent des changements dans les conditions de production et de commercialisation des biens et des services, en recherchant la valorisation et l'activation des potentialités et des ressources locales. ». Comme le montrent Fortin et Prévost (1995, p. 43), le développement local n'est pas un phénomène mécanique, mais un phénomène humain : « tout, en définitive, a un nom et possède des qualités et des défauts connus, largement liés à la personnalité des acteurs ».

Pour distinguer l'approche alternative de développement des programmes « conçus de manière autoritaire et étant pourtant désignés comme développement local », de Jesus (2006, p. 168-169) énonce une série de critères : « (...) elle part d'une critique de la rationalité économique qui a inspiré la pensée économique et les politiques de développement dominantes ; elle souligne la nécessité de considérer l'économie comme une partie intégrante de la société et de subordonner les fins économiques à la protection de ses biens et valeurs ; elle favorise des stratégies économiques autonomes ; 'elle s'inspire des valeurs d'égalité et de citoyenneté, c'est-à-dire de la pleine intégration des secteurs jusqu'alors exclus de la production et des fruits du développement' (Santos et Rodriguez, 2002, p. 45-48) ». En tenant compte de ces critères, le développement local, tel que nous l'avons défini dans cette sous-section, peut s'inscrire dans la perspective du développement alternatif.

La sous-section suivante est consacrée à la recherche d'autres éléments pour construire un cadre théorique d'analyse du rôle de l'économie sociale dans les dynamiques socioéconomiques locales. En partant du constat de la perte de signification, dans les années 1980-1990, des « approches centralisatrices par le haut », nous allons examiner un groupe de théories qui privilégient le « développement initié par le bas dans la localité ou la région » (Diniz, 1999). Par rapport aux approches traditionnelles caractérisées par un mode de gestion bureaucratique et centralisée des programmes de développement et par l'importance des dotations en capital physique et financier, ces modèles innovent, en associant au processus de gouvernance des acteurs nouveaux (notamment la société civile, mais aussi des institutions régionales et locales) et des échelles spatiales et institutionnelles différentes et en privilégiant le rôle du capital social et du capital humain (Jara, 2001).

### 2.3 - LES APPROCHES ALTERNATIVES DE DEVELOPPEMENT (ANNEES 1980-1990) ET LE CONCEPT D'INNOVATION SOCIALE

---

Les bouleversements qui débutent dans les années 1970 ont touché d'une façon différenciée les localités et les régions de l'Europe Occidentale (Moulaert, 1995). Certains pays industrialisés ou régions de l'Europe ou de l'Amérique se sont très vite adaptés au nouveau contexte grâce à leurs dotations en capital technologique, en infrastructures modernes et en activités économiques d'avenir : services aux entreprises, activités de conseil, services financiers et d'assurance qui se concentrent dans quelques villes dites globales comme New York, Londres ou Paris (Sassen, 1991). Dans d'autres régions, moins favorisées, l'alternative aux conceptions dominantes du développement s'est concrétisée dans des stratégies de développement « par le bas », caractérisées par la mobilisation des ressources locales pour des objectifs définis localement, par la petite échelle, le partenariat, la qualité, l'innovation et la mobilisation des individus et des groupes sociaux pour la création d'une dynamique endogène de développement (Demazière, 1996).

La *sous-section 2.3.1* est consacrée à l'analyse d'une série de modèles territoriaux d'innovation (Moulaert et Sekia, 2003), approches alternatives de développement émergées dans les années 1980-1990. Plusieurs auteurs (Moulaert, 1992 ; Hillier, Moulaert, Nussbaumer, 2004 ; Klein et Harrison, 2004 ; Callon, 2004) montrent que le champ initial d'application du concept d'innovation, le système de production, s'est élargi au cours de trois dernières décennies, pour inclure d'abord le champ de l'organisation du travail, et ensuite le domaine social. Moulaert (1992) et Callon (2004) mettent en évidence trois générations ou « régimes d'innovation » qui se sont succédés au cours de dernières décennies. Le premier régime (l'innovation technologique) se fonde sur des investissements massifs dans les activités de recherche et développement, le deuxième (l'innovation organisationnelle) est soucieux d'impliquer également les usagers des innovations, tandis que le troisième régime (l'innovation sociale) met au centre la question de la construction d'un monde commun vivable.

Cette évolution du concept d'innovation sociale vers l'organisationnel et le social comme champ d'initiative économique fera l'objet de la *sous-section 2.3.2*. Le constat de l'échec relatif des stratégies d'entreprise ou de politiques structurelles fondées uniquement sur une vision technologique et les débats théoriques alimentés par les différentes recherches d'alternatives ont déterminé une relecture contemporaine du concept d'innovation et des efforts de reformulation des politiques et des stratégies d'innovation. La *sous-section 2.3.3* présente une approche de développement territorial intégré, qui est structurée par le concept d'innovation sociale et qui se focalise sur le développement des quartiers comme stratégie de lutte contre l'exclusion sociale dans les pays de l'Union Européenne.

### **2.3.1 - Approches alternatives de développement émergées dans les années 1980-1990 : les modèles territoriaux d'innovation**

La tradition dans la science économique orthodoxe est de considérer l'espace comme neutre et passif (Boyer, 1989). L'émergence de la notion du territoire comme vécu et construit (Demazière, 1996) témoigne du passage vers une nouvelle approche, désignée par Aydalot (1985) en tant que paradigme du développement « par le bas » ou « endogène »<sup>104</sup>. Ces expressions renvoient aux analyses territorialisées de l'innovation et de l'organisation économique et sociale, par opposition au développement « par le haut » ou « fonctionnel » (Tremblay, 1999).

Moulaert et Sekia (2003) proposent la dénomination de « modèles territoriaux d'innovation » pour désigner les approches de développement endogène développées dans les années 1980 dans le cadre de l'économie urbaine et régionale et de la géographie économique (districts industriels, milieux innovateurs, nouveaux espaces industriels, systèmes locaux de production, etc.). Tous ces modèles reconsidèrent les visions fonctionnalistes qui expliquent la croissance ou le déclin des régions à travers le type de l'organisation industrielle, pour avancer des explications en termes de dynamiques institutionnelles locales d'apprentissage et ou en termes de gouvernance : les relations marchandes entre les entreprises, mais aussi les formes de coordination spécifiques entre les actions des institutions, y compris les firmes, la coordination des politiques de développement local mises en place par les acteurs locaux, les relations capital - travail spécifiques au territoire, etc. (Benko, 1998).

Demazière (1996) montre que toutes les formes de restructuration économique se caractérisent par un rôle très actif des acteurs locaux : les autorités locales qui s'impliquent dans la restructuration physique de l'espace et la coordination des initiatives économiques, les entrepreneurs qui proposent des initiatives locales (par exemple la mise en place d'infrastructures des services avancés), ainsi que les différentes catégories de population qui expriment des nouveaux besoins en termes de qualité de vie et de consommation. Ce renforcement du rôle des acteurs locaux passe par des relations spécifiques qui déterminent l'efficacité productive de leurs stratégies. Boyer (1989) distingue entre les « relations de marché » (marché d'information, marché financier) et un champ plus vaste de relations qui fonctionnent dans le cadre des réseaux dits « à finalité productive ». Il s'agit des réseaux institutionnels, car les entreprises s'engagent simultanément dans d'autres types de réseaux constitués de relations personnelles ou informelles. Parmi ce deuxième type de relations à finalité productive, on compte la solidarité familiale qui est à la base de la création de nombreuses entreprises (par exemple dans la « Troisième Italie »), les réseaux professionnels permettant la circulation des informations et les savoir-faire (par exemple les coopératives de production) ou les réseaux de connaissances personnelles (par exemple le Club Rotary). Pour Boyer (1989), les réseaux informels sont très importants, car ils expriment la capacité locale d'organisation, lorsque chaque acteur a conscience d'appartenir à une même communauté culturelle. Selon cet auteur, la densité de réseaux à finalité

---

<sup>104</sup> Bien que l'idée de développement endogène était déjà fortement présente dans les écrits de l'École Historique Allemande (voir Nussbaumer, 2002).



productive (tant institutionnels qu'informels) constitue un indicateur de la dynamique de développement local.

C'est le GREMI<sup>105</sup>, créé en 1984, qui a souligné la dimension institutionnelle du développement régional endogène (Moulaert et Sekia, 2003). Partant de l'observation que de nouvelles dynamiques spatiales, qualifiées par Aydalot (1986) de « retournements spatiaux » (affaiblissement du poids des grandes entreprises et émergence des nouvelles dynamiques locales), sont en train de se manifester, les chercheurs du GREMI émettent ainsi l'hypothèse que le territoire lui-même est un « milieu innovateur » (Benko *et al.*, 1996). Ils insistent notamment sur le rôle du potentiel institutionnel endogène dans l'émergence des firmes innovatrices dynamiques (Moulaert et Nussbaumer, 2005, p. 46 ; Stöhr, 1984). Cette idée de base se retrouve dans les cas typiques de « district industriel » : les agglomérations technologiques (par exemple Silicon Valley), les agglomérations artisanales ou de PME (« Troisième Italie ») ou les agglomérations financières et de services (les grandes métropoles) (Benko, 1998).

L'approche du « District Industriel », identifiée à travers les recherches sur la « Troisième Italie » (Bagnasco, 1977 ; Bagnasco et Trigilia, 1984, 1988/1993 ; Beccatini, 1979, 1987 ; Brusco, 1982, 1986), précède historiquement l'approche développée par le GREMI, mais elle devient connue au plan international seulement plus tard (Moulaert et Sekia, 2003). Ces travaux examinent un mode nouveau de production capitaliste, en accord avec le caractère socialement endogène du développement : un mélange de concurrence, émulation et coopération qui appuie ses performances sur les liens entre les réseaux de PME, les institutions régionales (banques, recherche, formation) et les réseaux commerciaux internationaux (Beccatini, 1992, cité dans Benko et Lipietz, 1995). Cette découverte permet à Beccatini d'actualiser cent ans après le vieux concept de « district industriel » défini par Alfred Marshall en 1890. Selon Beccatini (1979), le district industriel représente « la coordination, par le marché et par une réciprocité fondée sur la proximité géographique, d'une division sociale du travail (désintégration verticale entre les firmes petites se spécialisant dans un segment du processus productif) » (Lipietz et Benko, 1995, p.2)<sup>106</sup>.

Le débat amorcé par l'école des « districts industriels » et par le GREMI sera continué et enrichi par une série d'autres courants convergents ou concurrents. Ainsi, Piore et Sabel (1984) interprètent le succès des districts industriels dans le cadre de l'approche de la régulation « comme un cas particulier dans une tendance beaucoup plus générale », qu'on peut qualifier de retour au paradigme institutionnel (Benko et Lipietz, 1995 ; Benko, 1998, p. 97). Sous l'impulsion de Courlet et Pecqueur (1991, 1992), des recherches sont menées en France autour de la notion de proximité. Le courant français de

---

<sup>105</sup> Le GREMI (Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs) a été créé en 1984 par Ph. Aydalot, professeur à l'université Paris 1. GREMI réunit à son origine une vingtaine d'équipes de chercheurs européens et nord-américains qui étudient les relations entre innovation technique et territoire.

<sup>106</sup> À observer aussi que par rapport à l'approche du « milieu innovateur », certains types de système industriel localisé, comme le « district industriel », accentuent davantage le rôle de la coopération et du partenariat dans le processus d'innovation (Moulaert et Nussbaumer, 2005, p. 46).

« l'économie de la proximité » (Courlet et Pecqueur, 1990, 1992 ; Maillat *et al.*, 1993 ; Gilly et Grossetti, 1993 ; etc.) se met en communication avec l'école italienne des « districts industriels » et souligne le rôle majeur des systèmes artisanaux de production dans la diffusion des modèles de développement dans les localités rurales et urbaines. Ces systèmes industriels localisés sont des configurations plus ouvertes que les districts industriels, se caractérisant par une approche du développement local résultant de la dialectique entre l'industrialisation diffuse enracinée dans la tradition locale et les pressions économiques extérieures induites par les conditions nationales et internationales du développement (Moulaert et Sekia, 2003).

Parallèlement aux travaux sur les districts, l'école californienne de géographie économique (Storper et Scott, 1988 ; Storper et Walker, 1989 ; Saxenian, 1994) mobilise la notion de « nouveaux espaces industriels » (« *new industrial spaces* ») lancée par Storper et Scott (1988), pour montrer le lien entre l'innovation technique, l'organisation industrielle et la localisation des activités. Les « nouveaux espaces industriels » impliquent non seulement des économies d'agglomération, mais aussi un système de régulation sociale garantissant : (1) La coordination des transactions inter-firmes et la dynamique de l'activité entrepreneuriale ; (2) L'organisation du marché local du travail et la reproduction sociale des travailleurs ; (3) Les dynamiques de la formation communautaire et de reproduction sociale (Storper et Scott, 1988, cités dans Moulaert et Sekia, 2003, p. 292).

Le modèle des « grappes locales d'innovation » (« *clusters of innovation* ») est considéré par Moulaert et Sekia (2003) comme une catégorie résiduelle ou comme une version du modèle des « nouveaux espaces industriels ». Dans son modèle de « *cluster* », Porter (1990), qui est à l'origine de la notion de « grappes locales d'innovation », met l'accent davantage sur le marché et sur la compétition que sur les réseaux et les interactions sociales comme facteurs qui assurent le succès des « grappes d'innovation » et montre un intérêt marginal pour les dimensions régionales de l'innovation (Moulaert et Sekia, 2003). Ces auteurs distinguent encore deux approches d'innovation territoriale dans la littérature sur les systèmes d'innovation, enracinées dans l'approche évolutionniste (Nelson et Winter, 1982) du changement technique : « *Regional Innovation Systems* » (« système régional d'innovation ») et « *learning region* ». Il existe deux interprétations de la région comme système d'innovation : comme sous-système du système national ou comme version du système national d'innovation, avec sa propre dynamique (Lagendijk, 1998). Moulaert et Sekia (2003) considèrent la « *learning region* », approche lancée par Morgan (1997), Morgan et Nauwelaers (1999), Cooke (1998), comme une synthèse intermédiaire du débat sur les modèles d'innovation territoriale. Le modèle de la « *learning region* » intègre des éléments de la littérature sur les systèmes d'innovation, de l'économie évolutionnaire (l'innovation est un processus interactif déterminé par une variété de routines institutionnelles et conventions sociales), de la littérature sur les processus d'apprentissage (la connaissance est la plus importante ressource stratégique et l'apprentissage le plus important processus) avec la spécificité des dynamiques institutionnelles régionales (Morgan, 1997, cité dans Moulaert et Sekia, 2003).

Le Tableau 7 met en évidence une certaine cohérence et complémentarité entre les concepts d'innovation mobilisés dans les modèles d'innovation territoriale. Selon Moulaert et Nussbaumer (2005a), cette cohérence est seulement apparente : dans toutes ces approches, l'innovation, jamais définie de manière explicite, renvoie toujours à l'idée de mise en application des nouvelles technologies. Le processus d'innovation est présenté dans ces modèles selon la capacité des firmes d'innover (« milieu innovateur »), comme un processus cumulatif et interactif (« système régional d'innovation », « *learning region* »), ou comme un processus de recherche-développement (« nouveaux espaces industriels »), etc. L'innovation est toujours recherchée pour améliorer une position compétitive : il n'y a quasiment pas de références à l'amélioration des dimensions non-marchandes de la qualité de la vie des communautés locales.

La même observation peut être faite pour la notion de culture : dans la majorité des modèles, culture signifie « culture économique », sa fonction étant de contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'économie locale ou régionale. Ce lien fonctionnel entre la culture et la performance économique se traduit par un appauvrissement de la vision du développement territorial, limitée à ses dimensions économiques. Moulaert et Nussbaumer (2005a) expliquent cette ambiguïté conceptuelle de la littérature sur les modèles territoriaux d'innovation à travers leurs liens avec les politiques régionales de compétitivité économique (car la plupart de ces modèles ont été élaborés pour les légitimer) et par confusion entre la théorie analytique et la modélisation normative (Lovering, 2001).

En mettant tous ces modèles ensemble (Tableau 7), on arrive à une configuration plus ouverte que si chaque modèle est analysé séparément et à une lecture plus large de l'innovation et de la culture locale. Cela permet d'élargir la notion de développement local avec une notion de culture plus riche, même si elle reste orientée vers davantage de compétitivité : confiance et réciprocité (« milieu innovateur », « *district industriel* »), rôle du contexte socioculturel local (« systèmes locaux de production »), importance des relations sociales et de l'insertion dans des réseaux (« nouveaux espaces industriels », « *learning region* »), etc. L'ensemble de modèles territoriaux d'innovation présentés reflète une certaine vision du développement qui se focalise sur le rôle de l'innovation et de l'apprentissage individuel et collectif (des institutions, inclusivement des firmes) comme facteurs clés du développement économique d'une région ou d'une localité (Moulaert et Nussbaumer, 2005a). Selon ces auteurs, les modèles territoriaux d'innovation prennent aussi en compte les dynamiques institutionnelles, même si cela se réalise dans un sens uni-fonctionnel. L'objectif majeur est d'améliorer la compétitivité de l'économie locale sur le marché, mais sans considérer ni la multifonctionnalité de l'économie, en réalité plus vaste que l'économie capitaliste du marché, ni les sphères existentielles non-économiques des communautés locales et régionales (par exemple les services artistiques, éducationnels, sociaux, etc.). C'est la raison pour laquelle, malgré leur intérêt pour les dynamiques institutionnelles, ces modèles n'arrivent pas à dépasser la logique du capitalisme du marché (dominance de la culture d'affaires) et la vision technologiste du développement (tendance de à considérer l'innovation territoriale en termes d'innovation technologique).

**Tableau 7 - Caractéristiques des modèles territoriaux d'innovation**

Caractéristiques de l'innovation	Milieu innovateur	District Industriel	Système Régional d'Innovation	Systèmes locaux de production	Nouveaux Espaces Industriels	Learning Region
<b>Définition de l'innovation</b>	Capacité de la firme d'innover à travers les relations avec les autres agents dans le même milieu.	Capacité des acteurs d'implémenter l'innovation dans un système de valeurs communes.	L'innovation comme processus interactif, cumulatif et spécifique de recherche et développement.	La même définition que dans le cas des Districts Industriels.	Résultat du processus de R&D et de ses implémentations ; application des nouvelles méthodes de production.	L'innovation est définie de la même manière que dans l'approche du Système Régional d'Innovation, mais avec un accent sur l'évolution des technologies et des institutions.
<b>Rôle des institutions et des organisations</b>	Les institutions jouent un rôle très important dans le processus de recherche (universités, firmes, agences publiques, etc.)	Les institutions sont des agents permettant la régulation sociale, la stimulation de l'innovation et du développement.	La définition varie en fonction des auteurs, mais il y a un consensus autour de l'idée que les institutions favorisent la régulation du comportement, à la fois à l'intérieur qu'à l'extérieur des organisations.	La même approche que dans le cas des Districts Industriels, mais avec une focalisation sur le rôle de la gouvernance.	La régulation sociale pour la coordination des transactions inter-firmes et dynamiques de l'activité entrepreneuriale.	La même approche que dans le cas du Système Régional d'Innovation, mais avec un accent plus important sur le rôle des institutions.
<b>Vision du développement régional</b>	Une vision territoriale basée sur les milieux innovateurs et sur la capacité des agents d'innover dans une atmosphère coopérative.	Vision territoriale basée sur la solidarité spatiale et sur la flexibilité des districts. Cette flexibilité représente un aspect de l'innovation.	Vision de la région comme système de « learning by interacting/and by steering regulation » (régulation stimulatrice)	Industrialisation diffus, c'est-à-dire un développement socio-économique basé sur un processus évolutionnaire sans rupture.	Interactions entre la régulation sociale et les systèmes de production.	Double dynamique d'innovation: technologique et organisationnelle. Dynamiques socioéconomiques et institutionnelles.
<b>Vision de la culture</b>	Culture caractérisée par la confiance et l'importance des liens réciproques.	Valeurs partagées entre les agents du district industriel : confiance et réciprocité.	La source du « learning by interacting »	Rôle du contexte socio-culturel local dans le développement.	Culture du réseau et de l'interaction sociale.	Comme dans le cas des Nouveaux Espaces Industriels, mais avec un accent important sur l'interaction entre la vie économique et socio-culturelle.
<b>Type de relations entre les agents de développement (la conception du réseau)</b>	Le rôle de l'espace comme support : des relations stratégiques entre firmes, leurs partenaires, fournisseurs et clients.	Le réseau représente un mode de régulation sociale et une source de discipline. Il permet la coexistence de la coopération et de la compétition.	Le réseau représente un mode organisationnel de « interactive learning »	Réseaux inter-firmes et inter-institutions	Transactions inter-firmes.	Réseaux d'agents (« encastrement »)
<b>Type de relations avec le monde extérieur</b>	Capacité des agents à modifier leur comportement en fonction des changements intervenus dans leur environnement. Des relations très « riches » : la troisième dimension de l'espace-support.	La relation avec l'environnement suppose de contraintes et des nouvelles idées. Le district doit être capable de réagir contre les changements dans l'environnement. Relations « riches », vision spatiale limitée de l'environnement.	Equilibre entre les relations internes spécifiques et les contraintes de l'environnement extérieur. Relations sociales « riches »	Approche proche de celle du milieu innovateur.	Les dynamiques de construction de la communauté et de reproduction sociale.	La même mission que dans le cas des Systèmes Régionaux d'Innovation.

Source : d'après Moulaert, Sekia et Boyabé (1999), Moulaert et Sekia (2003), Moulaert et Nussbaumer (2005a)

### 2.3.2 - De l'innovation technologique à l'innovation territoriale et sociale

Bouchard, Bourque, Lévesque (2000) et Lévesque (2004) associent l'émergence des grandes innovations sociales aux périodes de crise profonde du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle qui ont déterminé l'apparition des nouvelles organisations sociales (*sous-section 1.1.1.3*). Selon Klein et Harrisson (2004), les innovations sociales ont besoin d'actions collectives pour retrouver leur force. L'idée que le mouvement social représente un incubateur de l'innovation sociale est illustrée par ces auteurs à travers leurs recherches sur le mouvement communautaire qui émerge dans les années 1970 au Québec pour répondre aux problèmes de logement, de genres et environnementaux. Dans les années 1980, ce mouvement constituera le terreau des initiatives à l'origine des Corporations pour le Développement Économique Communautaire (CDEC), qui tentent de répondre aux problèmes sociaux à travers des initiatives en termes d'emploi, d'investissements et d'insertion.

Benoît Lévesque - fondateur du CRISES au Canada (Centre de Recherches sur les Innovations Sociales)<sup>107</sup> - note que « les innovations sociales sont partout, « tant dans le développement économique que social, et affectent tous les domaines » (2004, p. 5). Cependant autant les débats scientifiques soulignent de plus en plus l'importance de l'innovation sociale, les résultats sur le terrain sont loin d'être à la hauteur de ses ambitions », faute de moyens mis à disposition par les milieux politiques (Lévesque, 2004). Cet auteur distingue entre les innovations sociales émergées de la société civile, les innovations du secteur privé, dictées par les lois du marché et celles du secteur public qui se traduisent par des décrets et lois, qualifiées d'innovations institutionnelles. C'est à ce niveau que le fondateur du CRISES déplore le manque d'initiatives : « J'ai l'impression qu'il y a beaucoup de progrès sur le terrain dans les innovations organisationnelles, mais au niveau institutionnel, cela semble bloqué et plus difficile à faire avancer » car elles obligent à des changements profonds qui demandent « un arrimage entre le développement économique et social » (Lévesque, 2004, p. 5).

Selon Moulaert, Martinelli, Swyngedouw et Gonzáles (2005), malgré sa visibilité à travers les diverses sciences sociales, la problématique de l'innovation sociale n'a pas encore été abordée de manière satisfaisante. Moulaert et Nussbaumer (2004) et Moulaert, Martinelli, Swyngedouw et Gonzáles (2005) distinguent dans la littérature scientifique contemporaine quatre courants qui mobilisent explicitement la notion d'innovation sociale pour rendre compte de la multidimensionnalité des processus de changement social. Une lecture critique de ces approches permet de mettre en évidence les aspects essentiels et les dimensions spécifiques complémentaires de l'innovation sociale.

Si jusqu'à Schumpeter, dans les années 1930, la notion d'innovation sociale n'a jamais été employée dans la théorie économique, dans la littérature économique des dernières cinquante années, on peut observer une tendance nette vers la prise en compte de la nature sociale de l'innovation (Moulaert, Martinelli, Swyngedouw et Gonzáles, 2005). Schumpeter, considéré comme « le parrain de l'analyse de l'innovation en sciences économiques » (Hillier, Moulaert, Nussbaumer, 2004, p. 5 ; Moulaert,

---

<sup>107</sup> <http://www.crisis.uqam.ca>

Martinelli, Swyngedouw et Gonzáles, 2005), interprète l'innovation comme un processus de destruction créatrice « qui révolutionne incessamment de l'intérieur la structure économique, en détruisant continuellement ses éléments vieillis et en créant continuellement des éléments neufs » (Schumpeter, 1942/1951/1990<sup>108</sup>, p. 122). L'entrepreneur schumpétérien « rompt l'éternelle répétition du 'circuit' par l'innovation qui se diffuse en grappe pour peu qu'elle rencontre un milieu favorable à sa propagation ... » (Passet, 2006, p. 84). Selon la théorie de Schumpeter, des innovations sociales, simultanées aux innovations technologiques, sont nécessaires pour garantir l'efficacité économique de ces dernières (Moulaert et al., 2005). Schumpeter reconnaît également le rôle de l'innovation sociale dans d'autres sphères de la société, en dehors de celle économique : la vie culturelle, sociale et politique (Moulaert et Nussbaumer, 2006).

Selon Klein et Harrisson (2004), la vision technologique de l'innovation s'est traduite en pratique par l'accentuation de la dualité des sociétés et des disparités entre « les régions qui gagnent et les régions qui perdent » (Benko et Lipietz, 1992). D'une part, on assiste à l'émergence de nouvelles entreprises dynamiques et d'emplois bien rémunérés. D'autre part, on assiste à des phénomènes de dévitalisation de certains quartiers et régions et d'exclusion de ceux qui ne sont pas concernés par les nouvelles technologies : « Los Angeles par exemple, où foisonnent l'innovation et les entreprises de haute technologie dans plusieurs domaines, est un désastre urbain, social et environnemental » (Klein et Harrisson, 2004, p. 3).

Surveillons brièvement les quatre approches de l'innovation sociale annoncées ci-dessus :

Une *première approche* est liée à la vision managériale de l'innovation sociale, inspirée par la théorie de Schumpeter : l'innovation sociale désigne la dimension sociale des stratégies d'affaires (Moulaert, Martinelli, Swyngedouw et Gonzáles, 2005). L'utilisation de ce terme renvoie à l'idée que l'efficacité des innovations technologiques à l'intérieur des entreprises diminue si elles ne sont pas accompagnées par des innovations organisationnelles et administratives. Cette approche de l'innovation sociale a été popularisée en particulier par la *Stanford Social Innovation Review*, qui s'intéresse à la dialectique entre l'innovation technologique et l'innovation organisationnelle. Selon Hillier, Moulaert et Nussbaumer (2004). Cette approche s'applique notamment aux associations sans but lucratif et au secteur philanthropique.

La *deuxième approche*, plus multidisciplinaire, met en évidence les articulations complexes entre le succès des affaires et le progrès social et environnemental (Moulaert, Martinelli, Swyngedouw et Gonzáles, 2005). Cette vision est illustrée notamment par le programme *Businness and Society Programme* (l'ancien *Aspen Institute*), dont l'objectif est d'assister les entrepreneurs souhaitant ajouter à leurs objectifs commerciaux et financiers des objectifs sociaux et environnementaux. Selon Hillier, Moulaert, Nussbaumer (2004), cette approche est appliquée au sein de la « Région Sociale », modèle

---

<sup>108</sup> « Capitalisme, socialisme et démocratie » : première édition en anglais en 1942, traduction française en 1951 et réédition en français en 1990.

qui tente d'intégrer aux stratégies de développement régional le rôle des différents types de capital (p.e. commercial, social et environnemental).

La *troisième approche* concerne le rôle de l'innovation sociale dans le processus de création intellectuelle et sociale. Mumford (2002, p. 253, cité par Hillier, Moulaert et Nussbaumer, 2004, p. 7) définit l'innovation sociale comme « la génération et la mise en application des idées nouvelles concernant les modalités d'organiser les relations interpersonnelles ou les relations sociales, en vue d'atteindre un ou plusieurs objectifs communs ». Il distingue entre les « grandes innovations » (par exemple celles de Martin Luther King, Henry Ford, Karl Marx) et les « micro-innovations » consistant dans l'introduction des nouvelles pratiques sociales au sein des groupes sociaux, le développement des nouvelles pratiques et méthodes commerciales ou la création des nouvelles procédures pour la structuration du processus du travail ou pour l'amélioration de la coopération (Moulaert *et al.*, 2005).

La *quatrième approche* se réfère au processus d'innovation sociale dans le développement territorial ou régional (depuis une vingtaine d'années, de nombreuses réflexions se cristallisent autour du rôle de l'innovation au sein des stratégies de développement territorial). Si le concept d'innovation sociale n'est jamais défini d'une manière explicite dans les modèles territoriaux d'innovation (*sous-section 2.2*), certains auteurs (Moulaert et Nussbaumer, 2005 ; Moulaert et Sekia, 2003 ; Moulaert, Sekia et Boyabé, 1999) le mobilise explicitement dans leurs travaux (tout en amendant la vision trop technologiste ou managériale de l'innovation véhiculées par les modèles territoriaux).

Klein et Harrisson (2004, p. 3) proposent trois pistes de réflexion pour une meilleure intégration de la dimension sociale dans l'approche de l'innovation. La première piste est de mettre au point des mécanismes pour une diffusion de l'innovation dans un plus grand nombre d'entreprises possible (de haute technologie ou traditionnelles). La deuxième piste concerne la manière dont les acteurs politiques, économiques et sociaux abordent la problématique sociale : il s'agit notamment de l'appréhension des personnes touchées par la pauvreté et l'exclusion en tant « qu'individus dotés de capacités économiques » et non pas uniquement comme des « victimes de la globalisation » (Hillier, Moulaert, Nussbaumer, 2004, p. 26). Enfin, la troisième piste fait référence aux innovations dans les modes de gouvernance afin de la rendre plus démocratique au sein des entreprises, des organisations ou des collectivités. Ces réflexions font ressortir une *cinquième approche*, celle de l'innovation dans la gouvernance politique, qui, depuis l'époque de Schumpeter (1942), est absente des analyses en termes d'innovation sociale. Au même sujet, Hillier, Moulaert, Nussbaumer (2004) ajoutent que le besoin d'innovation se fait de plus en plus sentir dans d'autres sphères de la société que le monde économique marchand où l'objectif des stratégies d'innovation est l'accroissement de la compétitivité et de l'efficacité. Ainsi, l'importance de l'innovation dans les rapports sociaux hors rapports marchands est montrée par l'ampleur prise par les débats autour de la gouvernance aux différentes échelles territoriales et politiques.

Hillier, Moulaert, Nussbaumer (2004) montrent également comment les changements subis par la notion d'innovation se reflètent aussi dans l'évolution de la politique régionale de l'Union Européenne, fondée dès le début sur deux axes : l'une visant l'amélioration de la productivité et de la compétitivité dans les régions européennes, et l'autre exprimant la volonté de réduction des déséquilibres des richesses entre ces régions. Les États fondateurs des Communautés européennes (CECA, CEE et Euratom) évoquent la nécessité « de renforcer l'unité de leurs économies et d'en assurer le développement harmonieux en réduisant l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisées » (extrait préambule du Traite de Rome, 1957)<sup>109</sup>. Hillier, Moulaert, Nussbaumer (2004, p. 4) constatent que la notion d'innovation a évolué à tel point que l'innovation sociale est aujourd'hui considérée aussi en raison de sa dynamique propre, en tant que « transformation des rapports sociaux et de la gouvernance du développement et des régions ».

En partant des critiques formulées par un certain nombre d'auteurs (Moulaert, Sekia et Boyabé, 1999 ; Moulaert et Sekia, 2003 ; Moulaert et Nussbaumer, 2005) à l'égard des fondements théoriques du concept d'innovation sociale, le réseau SINGOCOM (2005) réalise un progrès analytique essentiel. En considérant l'innovation sociale dans le sens de changements institutionnels sensés contribuer à l'inclusion sociale (Moulaert, Martinelli, Swyngedouw et Gonzáles, 2005), ce réseau de recherche multinational et multidisciplinaire introduit l'innovation sociale comme concept scientifique dans l'analyse territoriale. L'innovation sociale est définie ainsi par ses trois dimensions principales : (1) La dimension *matérielle*, qui renvoie à la satisfaction des besoins humains, notamment des besoins essentiels, qui ne sont pas satisfaits couramment, soit parce qu'ils ne sont plus ou pas encore perçus comme importants ni par le marché, ni par l'État ; (2) La dimension *processuelle*, qui se réfère à l'amélioration des relations sociales : notamment les relations de gouvernance permettant la satisfaction des besoins humains, mais aussi les relations sociales entre les individus, notamment des plus défavorisés et marginalisés ; (3) La dimension « *empowerment* », qui se définit à travers le renforcement des capacités sociopolitiques et de l'accès des individus et des groupes sociaux aux ressources nécessaires à la satisfaction autonome de leurs besoins.

Dans une situation idéale, ces trois dimensions de l'innovation sociale sont intrinsèquement liées et se renforcent mutuellement (Moulaert, 2000/2002). Les stratégies de développement du quartier doivent poursuivre la satisfaction des besoins humains insatisfaits à travers l'innovation dans les relations sociales et dans les relations de gouvernance à l'échelle locale et aux niveaux supérieurs. Les innovations dans les relations sociales se traduisent, d'une part par une amélioration de la démocratie participative (participation des habitants à la vie communautaire et aux projets qui les concernent), et d'autre part par l'amélioration des relations de gouvernance (meilleure coordination du processus de prise de décision réunissant une multiplicité d'acteurs hétérogènes). L'implication accrue des individus et des groupes (notamment de ceux vulnérables à l'exclusion sociale) dans la vie de la

---

<sup>109</sup> [http://ec.europa.eu/comm/regional\\_policy/intro/working2\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/comm/regional_policy/intro/working2_fr.htm).



communauté pourrait avoir comme effet l'« *empowerment* » de ces personnes. D'une part, il s'agit de développer à travers l'action collective des « capacités » ou des capacités d'action autonome (Gadrey, 2006, p. 644). D'autre part, la « reconstruction » de leur capital social (relations et réseaux sociaux) leur facilite l'accès aux ressources nécessaires à la satisfaction de leurs besoins de manière autonome et leur apportera du soutien (affectif, institutionnel) en cas de besoin. La traduction du concept d'« *empowerment* » vers le français pose cependant quelques problèmes d'interprétation, d'où la nécessité des explications. Friedmann (1992) est l'un des premiers à jeter les bases théoriques du concept « *empowerment* ». Il l'introduit à travers la définition du développement alternatif : « processus de renforcement social et politique, dont l'objectif à long terme est de rééquilibrer la structure du pouvoir dans la société en rendant l'action de l'État plus transparente, en renforçant la capacité de la société civile d'administrer ses activités et en rendant le secteur privé plus responsable du point de vue social » (Friedmann, 1992, p. 31).

Selon Gibson, 1991, p. 369 (cité par Longpré, Forté, O'Doherty et Vissandjée, 1998, p. 6), à l'échelle des individus et des groupes, l'« *empowerment* » est avant tout « (...) un processus social de reconnaissance, de promotion et d'habilitation des personnes dans leurs capacités à satisfaire leurs besoins, à régler leurs problèmes et à mobiliser les ressources nécessaires de façon à se sentir en contrôle de leur propre vie. ». Le mot clé de cette définition est « capacité », mis par Cattani (2006, p. 326) au centre de sa définition de l'émancipation<sup>110</sup> sociale qui met l'accent sur l'autonomie et la liberté individuelles : « S'émanciper signifie s'affranchir du pouvoir exercé par les autres, tout en conquérant la pleine capacité civile et citoyenne dans l'État démocratique. S'émanciper signifie accéder à la majorité de conscience ; entendons, par là, la capacité de connaître et de reconnaître les normes sociales et morales indépendamment de critères externes imposés ou présentés à tort comme naturels. ».

Sen (1985) utilise le terme de « capacité » pour décrire le processus par lequel des personnes en précarité, ne disposant pas initialement d'un capital social suffisant, accompagnées ou aidées, arrivent à acquérir des « capacités » (« capital-relations » et du « capital connaissances ») qui leur facilitent l'égalité d'accès aux ressources, un crédit par exemple (Ferraton, 2006, p. 426). Selon Gadrey (2006, p. 644), la lutte contre l'exclusion et les inégalités et le développement des « capacités » (capacité d'action autonome) se constituent dans un domaine majeur de l'action sociale et socioculturelle : « actions prioritaires en direction l'encontre de publics défavorisés, souffrant de handicaps, malades, personnes sans domicile fixe, l'insertion dans l'emploi et l'activité de personnes « désaffiliées », les actions en faveur de l'égalité professionnelle des hommes et des femmes, mais aussi la tarification (dans le cas des services payants) sur la base de critères sociaux ».

---

<sup>110</sup> Selon Cattani (2006), « le verbe émanciper est issu du latin *emancipare*, de *ex* (hors de, qui n'est plus) et de *mancipium* (esclave, individu dépendant) ». Pendant des siècles, jusqu'aux Lumières et à la Révolution française, ce terme a été utilisé dans un sens plus restreint qu'aujourd'hui, pour désigner la liberté « concédée, acquise ou conquise » par des individus ou les groupes.

### 2.3.3 - Cadre d'analyse du développement local : l'approche du développement territorial intégré (IAD)<sup>111</sup>

Le concept multi-dimensionnel d'innovation sociale a été depuis le début des années 1990 le concept structurant d'une nouvelle vision, qui met au centre le développement des quartiers comme stratégie de lutte contre la pauvreté dans les pays de l'Union Européenne (Moulaert, Delladetsima, Delvainquière *et al.*, 1992). Cette nouvelle approche de développement se présente comme une alternative aux stratégies de développement « par le haut » ou fonctionnel. Selon Moulaert (2000/2002), les problèmes du développement local dans les villes européennes découlent d'un nombre de disfonctionnalités : (1) La dispersion des compétences entre un grand nombre de domaines et d'acteurs ; (2) L'absence de coordination entre les échelles spatiales et institutionnelles ; (3) La marginalisation des besoins des personnes et des groupes sociaux désavantagés. Pour dépasser ces barrières, cet auteur propose l'organisation du développement local (notamment à échelle du quartier) autour d'une approche du développement territorial intégré.

En effet, la désintégration entre les divers sous-systèmes et la fragmentation à l'intérieur de ces sous-systèmes qui composent la société locale représentent le problème fondamental dans les zones défavorisées (Moulaert, 2000/2002). Cela se traduit en pratique par des stratégies, des réactions, des objectifs et des logiques dispersés, parfois contradictoires, avec des conséquences importantes en ce qui concerne la vie économique et sociale, politique et culturelle. L'approche du développement territorial intégré pose ainsi que la réussite des stratégies de développement est conditionnée par la coordination ou « l'intégration » des interventions dans des domaines divers comme l'économie, le logement, l'éducation et la formation, la démocratie locale, la culture, l'environnement, etc.

Également, les articulations entre les divers acteurs et échelles spatiales et institutionnelles dans des réseaux sociaux territoriaux (souvent consolidées à travers des pactes ou des accords) apparaissent comme nécessaires. Ces dynamiques d'intégration des divers sous-systèmes locaux et d'articulation multi-échelle sont impulsées par des innovations sociales : innovation à travers la satisfaction des besoins humains, innovation dans les relations sociales entre les individus et entre les groupes et « *empowerment* » des individus et des groupes exclus de la vie communautaire.

L'approche « par le bas » est un élément essentiel du modèle territorial intégré du développement : l'inclusion des individus et des groupes exclus s'opère à travers leur participation aux initiatives (ils ne sont pas uniquement les bénéficiaires, mais aussi les initiateurs et les développeurs des projets). Le rôle de l'État évolue également : ce n'est plus celui de contrôler et de diriger, mais plutôt de faciliter l'émergence de ces initiatives. Selon Hillier, Moulaert, Nussbaumer (2004, p. 24), ce type de démarche renvoie à « l'éthique Foucauldienne de l'auto-transformation (Foucauld, 1985), en s'ouvrant et ouvrant aux autres des nouvelles possibilités ». Dans ce contexte, IAD (« *Integrated Area Development* ») a pour objectif l'intégration des groupes exclus dans les systèmes locaux de production et dans le marché du travail régulier. Pour parvenir à ce but, ce modèle propose plusieurs

---

<sup>111</sup> Integrated Area Development.

stratégies : « l'autoproduction écologique, la formation et le revenu minimum visant les individus et les groupes exclus, la rénovation de l'habitat et de l'environnement physique, ainsi que la participation politique et la gouvernance basées sur la mobilisation populaire » (Moulaert, 2000/2002 ; Hillier, Moulaert et Nussbaumer, 2004, p. 25).

Le modèle de développement territorial intégré a été conçu en tant que stratégie de développement qui vise l'amélioration de la qualité de vie des populations vivant dans des zones économiquement et socialement défavorisées. L'observation de départ est que, dans de nombreux pays ou régions, le marché n'arrive plus à absorber toutes les demandes d'emplois et que « l'allocation publique est de plus en plus soumise à des restrictions budgétaires » (Moulaert, 2000/2002 ; Hillier, Moulaert, Nussbaumer, 2004, p. 26). Alors, le défi principal serait de satisfaire les besoins qui ne sont plus ou pas encore satisfaits par le marché ou par le secteur public : revenu minimum, accès à des logements décents, à l'éducation et aux services de santé de qualité, etc. L'originalité de cette approche, par rapport à d'autres théories de développement territorial qui s'axent notamment sur le rôle du capital économique, consiste dans l'appréhension des personnes touchées par la pauvreté et l'exclusion non plus comme des victimes qui nécessitent assistance, mais comme des individus capables d'agir.

Un autre constat de Moulaert (2000/2002) renvoie à l'échec relatif de politiques de développement trop axées sur des visions technologiques de l'innovation et qui mettent entre parenthèses l'enracinement social des pratiques économiques (Hillier, Moulaert et Nussbaumer, 2004, p. 22). Cette idée se retrouve chez Bourdieu (2000, p. 13) : « le monde social est tout entier présent dans chaque action 'économique' ».

Moulaert (2000/2002) montre la nécessité de « déconstruire » l'hégémonie des stratégies courantes de développement local : stratégies inspirées par le modèle anglo-saxon fondé sur la dérégulation des services de protection sociale, la flexibilisation des marchés du travail et la privatisation en vue de stimuler l'initiative économique (Hillier, Moulaert, Nussbaumer, 2004) ou par le « modèle social français », qui se caractérise notamment par la mise en place de politiques à caractère social (par exemple les politiques d'insertion). Sans essayer de nier l'existence et l'importance des courants dominants en économie, les auteurs proposent des « sentiers de déconstruction » des modèles de développement economicistes : éviter d'insister uniquement sur le progrès économique, tenir compte des spécificités locales dans tous les domaines de la vie communautaire, renoncer aux structures centralisatrices, donner toute leur place aux rapports de gouvernance, etc. (Hillier, Moulaert, Nussbaumer, 2004, p. 24-25).

Le modèle de développement territorial intégré (IAD) se fonde également sur le nécessaire changement d'optique en ce qui concerne l'accès aux ressources des populations défavorisées. Moulaert (2000/2002) intègre le concept de ressources au sens de Rawls (1972) : il s'agit non seulement des ressources contribuant au bien-être économique, mais aussi des libertés fondamentales,

comme la liberté de mouvement, et le libre choix et les « fondements sociaux du respect de soi » (reconnaissance publique et par soi-même de la valeur de soi).

Mais le problème majeur consiste dans l'incapacité d'une personne à pouvoir utiliser les ressources dont elle dispose, question-clé qui n'a pas été prise en compte par Rawls : « il est important de dépasser le simple exercice de mesure du niveau des ressources que les individus possèdent et de s'intéresser à leurs capacités à tirer des bénéfices de ces ressources » (Hillier, Moulaert, Nussbaumer, 2004, p. 23). Ce modèle met aussi l'accent sur l'existence d'une « économie de la diversité » (Gibson-Graham, 2003, 2006) qui se manifeste aussi à travers de « pratiques non-marchandes comprenant le volontariat, les activités domestiques, les échanges coopératifs et le don » (Hillier, Moulaert, Nussbaumer, 2004, p. 26).

Comme on a pu le voir dans les paragraphes précédents, le modèle de développement territorial intégré (IAD) reconnaît les défis de la restructuration socioéconomique, ainsi que l'existence d'un courant dominant en économie. Dans le même temps, ce modèle pose que les stratégies de développement doivent être adaptées aux spécificités et aux trajectoires historiques locales. Ce n'est qu'en prenant en compte la spécificité du contexte local, qu'il est possible de valoriser le potentiel local : diverses formes de capital (physique, financier, humains, social) ou compétences et capacités développées lors des expériences du passé. Dans le processus de satisfaction des besoins, les institutions politico-administratives et les structures de gouvernance locale jouent un rôle de catalyseur.

Les innovations dans les relations sociales, notamment dans les relations de gouvernance (les canaux formels ou informels de communication constitués entre ceux qui possèdent différents niveaux de capital, de privilèges ou de pouvoir, les formes associatives populaires de démocratie locale) augmentent les chances de réussite de ce processus et le niveau de participation des groupes aux projets qui les concernent. Ce modèle comporte aussi une dimension d'auto-activation ou « *empowerment* » qui se réfère à l'amélioration de l'accès des individus ou des groupes aux ressources nécessaires à l'auto-satisfaction de leurs besoins d'une manière digne.

La section consacrée à l'exclusion sociale conclut avec le constat que ce phénomène résulte à la fois des dynamiques socioéconomiques générales à l'œuvre dans les pays européens développés (changements du système productif, des politiques d'emploi, démographiques, des pratiques relationnelles) et des parcours individuels. L'exclusion représente un processus complexe, multi-échelle et multi-dimensionnel (économique, social, politique, culturelle), qui conduit finalement à l'isolation de l'individu et à la destruction de ses liens sociaux et affectifs, et par conséquent à l'aliénation de son capital social. Notre analyse du capital social (défini en termes de réseaux de relations sociales permettant aux individus et groupes sociaux qui n'ont pas accès aux diverses ressources) se décline en deux niveaux : individuel et collectif (ou méso-sociologique). Au niveau individuel, être en possession du capital social (relations avec la famille, les amis, les collègues, insertion dans des structures associatives) facilite l'accès aux ressources nécessaires à la satisfaction des besoins. Au niveau collectif, les dynamiques participatives et les réseaux créés dans un territoire réunissent des acteurs publics, privés et de la société civile et émanent du capital social collectif. Ce type de capital social, orienté vers la mise en place de stratégies de développement local et de lutte contre les exclusions, peut être considéré comme une « matière première » de la « bonne gouvernance » qui suppose une complémentarité entre les relations économiques et les relations sociales, et entre les actions des acteurs gouvernementaux, privés et associatifs.

L'économie sociale intervient tant à l'échelle individuelle qu'à l'échelle collective, en cherchant un équilibre entre les trois dimensions de l'innovation sociale : (1) *Dimension satisfaction des besoins humains non-satisfaits* : innovation basée sur un nouveau service comme résultat de la volonté d'améliorer la vie quotidienne dans les communautés urbaines, par exemple les services aux habitants dans divers domaines : santé, éducation, personnes âgées, handicap, minorités ethniques ; innovation basée sur la mobilisation d'un besoin potentiel important, mais qui n'a pas encore de réponse, etc.) ; (2) *Dimension processuelle* : innovation basée sur la valorisation/mobilisation qualitative et/ou quantitative d'autres ressources, parfois ignorées par d'autres organisations, comme le recyclage, la récupération, l'énergie renouvelable ; des organisations ou des personnalités qui font du lobby ou des pressions afin d'obtenir des fonds ou des changements propices au développement de l'économie sociale ; la contrainte de non-redistribution des profits a des impacts importants sur la définition des objectifs organisationnels des organisations d'économie sociale ; la dimension idéologique et/ou religieuse peut influencer le choix d'une forme particulière d'organisation et des règles internes de fonctionnement ; (3) *Dimension « empowerment »* : interaction entre les relations « communautaires » (proximité, réciprocité) et les principes universels (reconnaissance des autres, participation ouverte) à travers l'autogestion (création d'un « espace public de proximité ») ; promotion d'une citoyenneté active à travers l'organisation des services culturels et d'assistance sociale ; (re)inclusion des

personnes ou groupes bénéficiaires dans divers champs existentiels : travail, consommation, éducation, culture, santé, etc. ; (re)constructions des droits à l'auto-détermination et renforcement de l'accès aux moyens nécessaires à la satisfaction autonome de tous les besoins énumérés ci-avant ; certaines personnes (bénévoles, salariés) trouvent à travers l'implication dans ces organisations source de reconnaissance sociale, de prestige, ainsi que le sentiment de se sentir utile.

Au niveau individuel, l'économie sociale se caractérise par une recherche permanente de l'adéquation entre le volet économique (production de biens et de services<sup>112</sup> destinés à satisfaire les besoins identifiés dans diverses sphères existentielles : travail, éducation, santé, environnement, etc.) et le volet social (reconstruction des liens sociaux, renforcement des capacités socio-politiques individuelles, amélioration de la cohésion sociale générale). En d'autres mots, les fonctions économiques (activité continue de production et de valorisation des biens et des services, un certain degré d'autonomie par rapport aux financements extérieurs, création des postes de salariés, risque financier possible) représentent le support de la mission d'intérêt collectif de l'organisation (objectifs de produire des biens et des services utiles à la communauté ou aux usagers, initiative spontanée, lancée par un groupe de militants, prise de décision qui ne se fonde pas sur le capital, pas de distribution des profits ou réinvestissement dans les activités existantes ou futures). De cette manière, les organisations de l'économie sociale contribuent au réencastrement des relations économiques dans les relations sociales et à la reconstruction du capital social individuel. Les personnes impliquées dans le champ de l'économie sociale jouent un rôle crucial dans ce processus : elles se caractérisent à la fois par une bonne insertion dans des collectifs, des groupes locaux et des réseaux, par une connaissance rapprochée des besoins sociaux, ainsi que par un militantisme aigu qui se traduit par la volonté de contribuer à la mise en œuvre d'un projet de société.

---

<sup>112</sup> Selon Hamdouch et Collette (1993), l'économie sociale propose plusieurs types de services et d'activités comme résultantes de plusieurs processus de différenciation (par rapport aux services des autres organisations publiques ou privées) : (1) *comparables* (l'économie sociale propose des services similaires, mais le statut d'organisation d'économie sociale représente une garantie pour l'utilisateur que la qualité des produits ne sera pas sacrifiée au nom du profit) ; (2) *non-substituables* (l'économie sociale répond à des demandes qui n'ont pas été identifiées par les organisations traditionnelles - ces services pourront être récupérés par les entreprises traditionnelles, par exemple le recyclage, les énergies renouvelables, mais qui pour l'instant leur portent trop de risques) ; (3) *complémentaires* (la différence d'appréciation se réalise en fonction du temps consommé, de la qualité, de la quantité, de la spécificité ou de l'originalité des biens et services offerts par rapport à d'autres entreprises, par exemple l'entretien des espaces verts, le BTP).

L'histoire de l'économie sociale témoigne du rôle central des leaders ou des personnalités charismatiques (p.e. leaders religieux) en tant qu'agents spontanés ou leviers des innovations sociales mises en place comme réaction à l'exploitation, aux injustices et à la non-satisfaction de certains besoins. Le temps et la disponibilité des retraités ou des actifs représente une ressource cruciale : cela permet la réalisation d'économies par la réduction du volume des salaires, la production du capital social à travers l'implication des bénévoles, la construction des espaces de négociation avec les pouvoirs publics (Habermas, 1992 ; Eme, 1993).

Au niveau collectif, l'économie sociale mobilise, transforme et crée du capital social à travers des innovations dans les relations de gouvernance (défense et mise en oeuvre des principes de solidarité, de réciprocité et de responsabilité sociale, promotion de la participation des membres et des usagers, conjonction des intérêts des membres, des usagers et de l'intérêt général, etc.). Les organisations d'économie sociale peuvent jouer plusieurs rôles au niveau communautaire : catalyseurs (relance de la gouvernance et recréation du dialogue), animateur (donner le goût de réinvestir dans les quartiers), d'impulsion (rechercher les actions avec l'effet multiplicateur le plus important), pionnier (révéler/redécouvrir des besoins), « *empowering* » (création des nouveaux modes de coopération à travers les partenariats), initiateur (générer des projets qui deviennent progressivement indépendants), politique (placer le territoire concerné sur l'agenda politique).

Cette définition multi-dimensionnelle de l'innovation sociale (caractérisant les initiatives de l'économie sociale) structure l'approche du développement territorial intégré, conçu dans les années 1990 comme stratégie de lutte contre l'exclusion sociale dans les pays de l'Union Européenne. Ce modèle souligne la nécessité de faciliter l'accès aux ressources des populations défavorisées et de s'intéresser aussi à la capacité des individus à tirer bénéfices de ces ressources. Dans ce sens, les innovations dans les relations sociales (notamment les relations de gouvernance locale) représentent un moyen de valoriser le potentiel local (physique, financier, humain, capital social) et d'améliorer le niveau de participation des groupes sociaux aux initiatives qui les concernent.

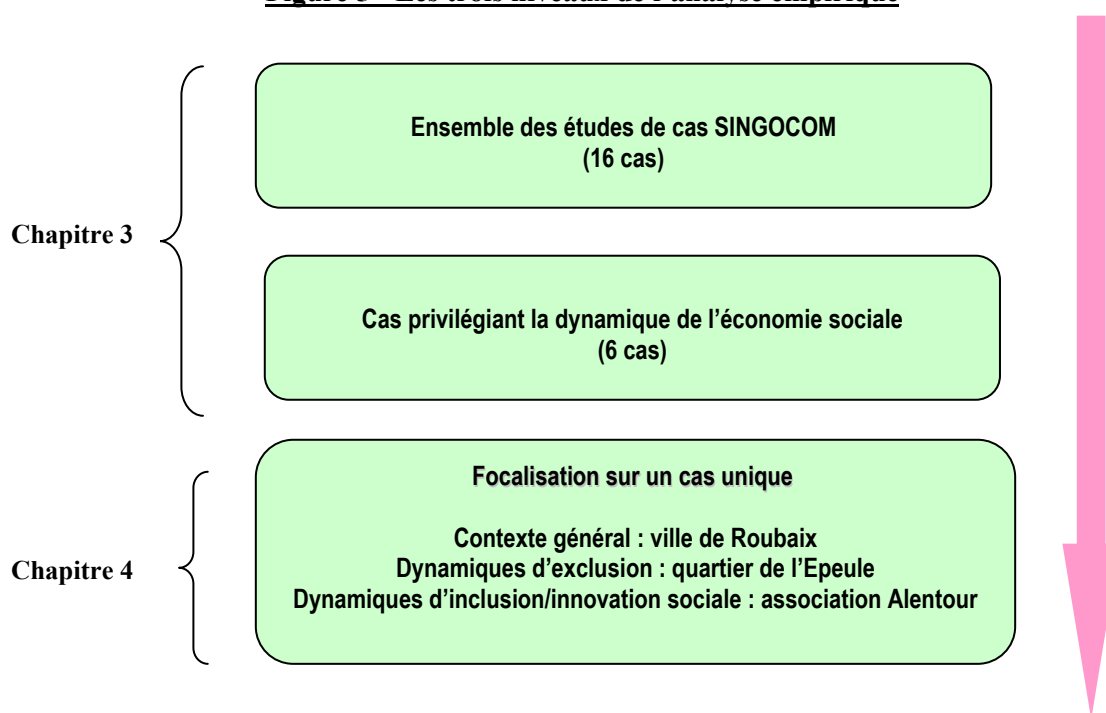
Cette mise en configuration des deux séries de concepts clés analysés dans le premier (économie sociale, capital social, gouvernance locale) et dans le second chapitre (exclusion sociale, développement local, innovation sociale) représente une étape préliminaire de la construction d'un modèle d'analyse de l'économie sociale sous l'angle général de l'innovation sociale. La deuxième partie de cette thèse examinera des initiatives concrètes d'inclusion sociale dans le domaine de l'économie sociale : à travers une comparaison internationale européenne, une étude de cas locale dans une ville de la Région Nord-Pas de Calais et sur la base d'un modèle général pour l'analyse de l'innovation sociale, nous allons affiner et enrichir notre recherche portant sur le rôle de l'économie sociale. La structure qui sera mobilisée dans la partie empirique de cette thèse (le modèle ALMOLIN) a été développée par le réseau de recherche SINGOCOM (2001-2004) dans la lignée de l'approche du développement territorial intégré.

## DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE EMPIRIQUE

### INTRODUCTION

Les résultats de la première partie de cette thèse (définition des concepts clés<sup>113</sup> et choix d'un cadre théorique<sup>114</sup>) nous permettent d'envisager dans la deuxième partie d'élargir l'analyse théorique en termes d'innovation sociale au volet « économie sociale » par une recherche empirique. Le troisième chapitre est consacré à une démarche exploratoire et explicative, visant à la fois à confirmer la faisabilité d'une méthode de recherche et à expliquer les causes à la base de divers phénomènes. Le modèle ALMOLIN (cadre d'analyse de l'innovation sociale à l'échelle locale développé par le réseau de recherche SINGOCOM dans la lignée de l'approche de développement intégré) sera utilisé comme « porte d'entrée » pour mettre en évidence la dialectique exclusion/inclusion sociale et pour analyser le rôle de l'économie sociale dans les dynamiques socioéconomiques locales. Notre stratégie de recherche empirique, qui s'appuie sur des expériences d'économie sociale, étudiées dans le cadre du projet SINGOCOM et du contrat CPER (Contrat Plan État-Région)<sup>115</sup>, se décline en trois niveaux (Figure 5).

**Figure 5 - Les trois niveaux de l'analyse empirique**



Source : auteur

<sup>113</sup> Économie sociale, capital social, gouvernance locale, exclusion sociale, développement local et innovation sociale.

<sup>114</sup> L'approche de développement intégré, conçu par Frank Moulaert (2000/2002).

<sup>115</sup> L'étude de cas à Roubaix a bénéficié d'un financement CPER (Contrat Plan État-Région), 2003-2004.



Le *troisième chapitre* s'appuie sur l'analyse d'études de cas multiples comparatifs. On est en présence d'études de cas multiples lorsque « les catégories qui permettent l'analyse d'un cas sont comparées à celles qui sont utilisées dans d'autres cas. La comparaison des cas permet, non pas de généraliser, mais d'abstraire les éléments communs et d'identifier les particularités. » (Van der Maren, 1993, p. 239). D'abord, nous mettons en perspective l'ensemble des études de cas effectuées par le réseau SINGOCOM, qui ne sont pas toutes dans une dynamique d'économie sociale, pour se focaliser ensuite sur un « échantillon » de six études de cas sélectionnées parmi les seize étudiées par le projet SINGOCOM privilégiant particulièrement le volet économie sociale. La comparaison de ces six cas permettra d'élaborer un cadre pour l'analyse du rôle de l'économie sociale dans la lutte contre l'exclusion sociale à l'échelle locale.

Pour vérifier le cadre d'analyse élaboré dans le troisième chapitre, nous mobilisons dans le *quatrième chapitre* un cas unique, étudié isolément des autres cas (Van der Maren, 1993 ; Yin, 1993, 1994). Ce cas présente une description détaillée d'une expérience d'un phénomène dans son contexte (Yin, 1993, 1994) : notre enquête de terrain, réalisée dans un des quartiers de Roubaix, ancienne ville industrialisée de la métropole lilloise, rend compte des aspects particuliers des processus d'exclusion, d'inclusion et d'innovation sociale, ainsi que de l'économie sociale. Cette étude combine observations de terrain, entretiens de type non-directif avec les responsables des organisations d'économie sociale et enquêtes par questionnaire auprès des usagers de ces structures. Ses résultats permettront, *in fine*, de vérifier la validité du modèle élaboré et de confirmer l'intérêt du concept d'économie sociale et de sa pratique dans la lutte contre l'exclusion sociale.

## Chapitre 3 - L'analyse du rôle de l'économie sociale sous l'angle de l'innovation sociale

### INTRODUCTION

---

L'innovation sociale a été définie par ses trois dimensions principales (matérielle, processuelle et « empowerment ») dans la *sous-section 2.3.2* du deuxième chapitre. Pour construire un modèle d'analyse de l'économie sociale sous l'angle de l'innovation sociale, nous sommes partis du modèle ALMOLIN, acronyme de « *Alternative Model for Local Innovation* ». Cet outil d'analyse de l'innovation sociale à l'échelle locale, développé par le réseau de recherche SINGOCOM dans la lignée de l'approche de développement territorial intégré (*sous-section 2.3.3*), est explicité dans la *section 3.1* du ce chapitre.

La *section 3.2* du troisième chapitre met en perspective les dynamiques d'innovation sociale au sein des seize études de cas effectuées par les équipes partenaires du projet SINGOCOM, le but étant d'élaborer une typologie de l'innovation sociale. Dans la *section 3.3*, consacrée à la construction du modèle d'analyse de l'économie sociale dans la lutte contre l'exclusion sociale au moyen d'une comparaison internationale, nous retenons seulement les cas qui présentent un équilibre entre les trois dimensions de l'innovation sociale et qui correspondent à la définition de l'économie sociale élaborée dans la *section 1.1*.

### 3.1 - LE CADRE D'ANALYSE DE L'INNOVATION SOCIALE A L'ECHELLE LOCALE : LE MODELE ALMOLIN

---

Le modèle ALMOLIN (Figure 6) s'appuie sur trois lignes principales de pensée : a) La *première* renvoie aux philosophies et aux mouvements sociaux qui ont inspiré et déterminé le changement social en Europe depuis le XIX<sup>e</sup> siècle à l'époque contemporaine (Moulaert, Martinelli, Swyngedouw et Gonzáles, 2005, p. 1971-1972 ; SINGOCOM, 2003<sup>116</sup> ; SINGOCOM, 2005) ; b) La *deuxième* se base sur des expériences concrètes historiques ou plus récentes qui ont marqué l'évolution de l'économie sociale dans plusieurs pays européens (Rapport SINGOCOM, 2003) ; c) La *troisième* contribution vient du débat théorique autour de la signification de l'innovation sociale, avec un focus particulier sur les relations de gouvernance, considérées comme « l'ingrédient stratégique » de tout changement social ou processus d'innovation sociale (Moulaert, Martinelli, Swyngedouw et Gonzáles, 2005, p. 1972)<sup>117</sup>.

Pour réaliser la *sous-section 3.1* de ce chapitre, nous avons mobilisé les rapports élaborés en 2003 par chaque pays participant au projet SINGOCOM : Autriche, Allemagne, Belgique, France, Italie, Royaume-Uni. Ces rapports sont organisés en deux parties. La *première* partie analyse et synthétise

---

<sup>116</sup> Rapport SINGOCOM (2003) (<http://users.skynet.be/frank.moulaert/singocom/>).

<sup>117</sup> Numéro spécial d'*Urban Studies* (octobre 2005) ; voir aussi le Rapport final SINGOCOM (2005).

les racines historiques des mouvements sociaux contemporains dans chacun des pays concernés, présentées *in extenso* dans l'Annexe 2. Quelques contributions insistent davantage sur les mouvements sociaux du XIX<sup>e</sup> siècle, d'autres sur les mouvements sociaux d'après la deuxième guerre mondiale. La *seconde* partie du rapport est consacrée à la présentation d'études de cas historiques ou plus récentes : certains rapports présentent un large éventail d'actions sociales, d'autres se focalisent sur un nombre restreint d'initiatives. Les quelque trente expériences partagent certaines visions communes et connaissent parfois la même trajectoire ou cycle de vie. En dépit de leur apport à la construction du modèle ALMOLIN, nous n'exposons pas ces cas dans cette thèse (pour une présentation détaillée de ces cas voir le site Web du projet SINGOCOM ou le rapport SINGOCOM, 2003)<sup>118</sup>.

La *sous-section 3.1.1* est consacrée à la lecture transversale des pratiques sociales et des visions philosophiques du passé qui ont inspiré ou influencé les expériences d'économie sociale et les mouvements sociaux contemporains dans chaque pays participant au projet. Malgré la grande diversité de racines historiques, on peut identifier quelques modèles de ce qu'on peut appeler l'héritage culturel et philosophique du mouvement social européen occidental<sup>119</sup>. La *sous-section 3.1.2* met en évidence les éléments communs et les tensions récurrentes qui caractérisent les visions philosophiques et les mouvements sociaux présentés dans la sous-section précédente. Enfin, dans la *sous-section 3.1.3*, nous présentons le modèle ALMOLIN proprement-dit, construit à partir des éléments d'innovation sociale mis en évidence au sein des trois lignes de pensée citées au début de cette introduction.

### **3.1.1 - Analyse transversale des philosophies et pratiques sociales européennes**

Les philosophies et les mouvements sociaux européens de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle s'articulent autour de quatre visions principales du changement social : (a) La philanthropie libéral-bourgeoise et le réformisme ; (b) Les initiatives charitatives de l'Église ; (c) Le « *self-help* » et l'associationnisme socialiste ; (d) Les mouvements ouvriers.

À partir du XX<sup>e</sup> siècle, dans la plupart des pays industrialisés, les mouvements sociaux coïncident avec les mouvements ouvriers et deviennent fortement politisés et institutionnalisés, voire enrégimentés dans des politiques publiques. Ces mouvements, prenant une variété de formes, concernent deux champs principaux : d'une part, les organisations et les initiatives émergées sous le « parapluie » des partis socialistes ou communistes, d'autre part, celles portées par le christianisme social (en particulier au sein de l'Église catholique). Les syndicats chrétiens par exemple, et notamment les « ligues » chrétiennes des agriculteurs, se sont constitués en parallèle avec les syndicats socialistes. Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, avec quelques exceptions, la législation sociale a été progressivement mise en place dans la plupart des pays industrialisés et les conditions de travail des ouvriers se sont lentement améliorées. Des expériences notables de gouvernance social-démocratique ont eu lieu entre

---

<sup>118</sup> Les seize études de cas qui ont été approfondies dans la dernière phase du projet SINGOCOM (rapport final 2005) ont été puisées dans cette base de données : ces cas sont synthétisés et comparés dans la *section 3.2* de ce chapitre.

<sup>119</sup> Cette sous-section s'inspire fortement de l'introduction au Rapport SINGOCOM (2003) : « *The legacy of history in contemporary social movements : in search of socially innovative mechanisms* ». Cette synthèse a été réalisée par les coordonnateurs du projet (F. Martinelli, F. Moulart et E. Swyngedouw) à partir des rapports de chaque équipe participante.

les deux guerres en Allemagne (« République de Weimar »)<sup>120</sup> et en Autriche (« Vienne la rouge »<sup>121</sup>). Parmi d'autres, ces expériences ont donné l'impulsion à des importantes programmes institutionnalisés pour la promotion des coopératives de logement. Mais en Allemagne et en Italie, l'instauration des systèmes de gouvernance repressives et autoritaristes (nazisme et fascisme)<sup>122</sup> a interrompu l'évolution des forces sociales et la mise en place de la législation sociale.

Les mouvements sociaux réémergent après la deuxième guerre mondiale, particulièrement à la fin des années 1960, dans toute l'Europe. En considérant comme historiques les visions et les mouvements qui se sont manifestés jusqu'à la fin des années 1970 (fin du fordisme et début du post-fordisme, des discours et pratiques néolibéraux), on peut ajouter encore deux typologies qui caractérisent la période d'après guerre : e) Les mouvements de masse, luttant pour des réformes sociales majeures ; f) Les expériences alternatives, plus « libertaires », de protestation sociale et d'expérimentation, souvent orientées vers le développement des communautés, mais pas nécessairement. Ces mouvements sont profondément ancrés dans les philosophies du XIX<sup>e</sup> siècle, mais ils naissent dans un contexte complètement nouveau de changement social et de révolution culturelle. Les deux courants majeurs qui ont été identifiés se superposent partiellement en termes d'objectifs, mais se différencient radicalement en termes d'approches et de formes organisationnelles.

#### **a) La philanthropie libéral-bourgeoise et le réformisme**

L'idéologie bourgeoise-libérale, fondée sur une approche individualiste, ne favorisait pas les actions collectives, notamment des classes populaires. Néanmoins, face aux conséquences de l'extension de l'industrialisation (pauvreté croissante et dégradation des conditions de vie en milieu urbain), plusieurs initiatives ont été lancées par les classes supérieures afin d'améliorer les conditions de vie et de travail des pauvres. Leur but était de permettre à ceux-ci d'agir individuellement, afin d'atteindre un optimum à l'échelle collective. Leurs actions vont des pressions politiques pour la législation sociale, en passant par des initiatives communautaires, jusqu'à des expériences utopistes, avec des objectifs philanthropiques et/ou moralisateurs. De telles actions ont parfois des forts accents paternalistes, et, dans beaucoup de cas, une fonction évidente de « contrôle social » (par exemple certaines initiatives du patronage industriel en France, comme le « Familistère » de Godin à Guise, 1859)<sup>123</sup>. Certaines expériences utopistes appartiennent à ce modèle philosophique même si certaines ont un impact plus durable et en termes de changement social. Quelques expériences s'inscrivent également dans la ligne des traditions existantes de « *self-help* » et de l'entraide.

---

<sup>120</sup> La république de Weimar est le nom du régime politique démocratique d'Allemagne de 1918 à 1933. C'est dans la ville de Weimar que, suite à la défaite allemande à la fin de la première guerre mondiale, l'assemblée nationale allemande a rédigé une nouvelle Constitution.

<sup>121</sup> De 1918 à 1934, Vienne était surnommée « Vienne la rouge », en raison de l'arrivée au pouvoir d'une coalition de sociaux-démocrates et de chrétiens-sociaux.

<sup>122</sup> Le nazisme est un système totalitaire spécifique, raciste et antisémite, tandis que le fascisme est une variété de nazisme.

<sup>123</sup> En 1859, J.B Godin fonde son *Familistère*, précurseur des HBM (Habitations à Bon Marché) en France (voir O. Ailenei, « France - *Visions and movements in the urban social economy of France* », SINGOCOM, 2003, pp. 111-139).

### **b) Les initiatives charitatives de l'Église**

Ces mouvements sont initiés par les organisations centralisées de l'Église catholique romane ou par des communautés ou paroisses décentralisées (ordinations catholiques, protestantes, anglicanes). Historiquement, les mouvements réformistes et les congrégations autonomes ont exercé une influence essentielle sur le développement des expériences communautaires de « *self-help* » et d'entraide (par exemple, la secte méthodiste au Royaume-Uni, prêché par John Wesley, 1705-1791, qui a été rétablie au XIX<sup>e</sup> siècle). L'Église catholique romane développe également des actions - notamment après le changement radical intervenu dans sa doctrine sociale avec l'encyclique « *Rerum Novarum* » du pape Léon XIII (1891) - comme tentatives d'éviter la propagation de l'associationisme socialiste. Aujourd'hui, les diverses églises chrétiennes sont très actives dans le domaine des politiques sociales : l'Église catholique en particulier, avec sa puissante organisation internationale Caritas, qui, à travers ses milliers de membres et bénévoles, s'implique effectivement dans de nombreuses actions communautaires. Au Royaume-Uni, les initiatives des églises locales représentent souvent des moteurs de l'action et de l'organisation de la communauté. Dans tous les cas, leurs politiques fondamentales sont soit éthiquement et socioéconomiquement conservatrices, soit progressistes. De plus, toutes ces expériences partagent une vision fondamentalement organique d'un ordre social idéal.

### **c) Les associations d'entraide, l'utopisme et le coopératisme**

Les racines des réseaux et des associations d'entraide du XIX<sup>e</sup> siècle (d'orientation commerciale ou communautaire) peuvent être remontées aux guildes, aux compagnonages ou aux associations civiques apparues pendant le Moyen-Âge et la Renaissance. Par la suite, elles ont été fortement influencées et renforcées par les visions et les expériences des socialistes utopistes, notamment Saint-Simon, Fourier, Owen, et plus tard Proudhon. Ces visions ont stimulé l'émergence d'une multitude d'expériences non seulement du côté des libéraux-bourgeois et de l'Église chrétienne, mais aussi du côté du prolétariat, au sein des syndicats et des mouvements nouvellement apparus (voir notamment le rôle de Owen au Royaume-Uni)<sup>124</sup>. Le résultat le plus structuré et durable de ces initiatives a été le mouvement des organisations coopératives, très diversifié et encore opérationnel. Coopératives de production, de consommation, d'accès au crédit ou au logement - toutes ces organisations ont eu un impact politique profond dans plusieurs pays. En Italie et en Belgique (même si dans une moindre mesure qu'en Italie) les coopératives représentent l'épine dorsale du troisième secteur.

### **d) Les mouvements ouvriers**

Le mouvement ouvrier traverse des phases historiques variées et évolue dans des directions différentes. Ce vaste mouvement se développe initialement entre le socialisme utopiste et le syndicalisme jusqu'à ce qu'il trouve sa légitimité doctrinale dans le marxisme (« le socialisme scientifique »). Plus tard, il éclate en plusieurs courants. Les principales caractéristiques des mouvements groupés dans cette catégorie (peut-être à l'exception de l'anarchisme) consistent dans

---

<sup>124</sup> Voir rapport SINGOCOM (2003) : « *Visions, theories and movements of innovative local development in the United-Kingdom* » (S. Gonzales, H. Thomas, L. Court).

leur « forte » dimension politique, leur approche de « classe » et leur échelle d'action très large (régionale, nationale, voire internationale). Ces caractéristiques ont également contribué à préserver l'indépendance des mouvements ouvriers par rapport aux autres mouvements du XIX<sup>e</sup> siècle présentés précédemment. L'éventail des objectifs et des réalisations est très large, allant du réformisme à la révolution, de l'organisation coopérative à la mise en place de la législation sociale. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, le mouvement ouvrier éclate en trois courants majeurs : l'anarchisme, le communisme et les mouvements sociaux-démocrates, chacun avec ses propres sous-courants politiques/nationaux, ses propres objectifs, stratégies politiques et pratiques. Les anarchistes et les communistes visent une transformation révolutionnaire de la société, les premiers sans et en dehors de l'État, les seconds à travers l'État et par le contrôle étatique. Les mouvements réformistes sociaux-démocrates ont pour objectifs la démocratisation de la société via les institutions de l'État, la redistribution de la richesse à travers la construction d'un État social, la diminution des risques sociaux pour les employés dépendants et l'intégration du prolétariat dans la société. Chacun de ces mouvements, bien qu'ils partagent la critique du capitalisme, a des objectifs distincts et mobilise des formes d'organisation différentes.

#### **e) Les mouvements de masse**

Dans plusieurs contextes, les mouvements des jeunes (« Mai 1968 ») contribuent à renforcer les mouvements ouvriers et/ou à faire venir d'autres forces sociales (femmes, classe moyenne, minorités) au sein des mouvements de masse organisés (urbains, régionaux, nationaux ou internationaux) luttant pour atteindre des objectifs sociaux et politiques. C'est le cas en France et en Italie, où les révoltes étudiantes fusionnent avec les mobilisations ouvrières (« Mai 1968 » en France, suivi par « L'automne chaud » de 1969<sup>125</sup> en Italie), déterminant des améliorations significatives de la législation du travail et l'obtention des droits politiques et sociaux. Partout en Europe, d'amples mouvements luttent et obtiennent des changements sociaux dans divers domaines : logement, éducation, couverture sociale, planification urbaine, législation concernant le divorce, etc. Malgré leur diversité, ils partagent des caractéristiques communes : (1) Ils s'appuient sur de grands groupes sociaux, souvent inter-classes (étudiants, ouvriers, femmes, parents, habitants, etc.) ; (2) Ils ont généralement des objectifs étendus, concernant des problématiques urbaines, régionales, voire nationales ; (3) Ils bénéficient souvent d'une structure très organisée (journal propre, associations, partis, syndicats) ; (4) Ils cherchent à réaliser des changements au sein et à travers le système institutionnel ; (5) Ils utilisent des outils typiquement politiques de mobilisation et de protestation : manifestations, grèves, occupations, etc. Cependant, par opposition aux mouvements du XIX<sup>e</sup> siècle, et plus en accord avec le nouveau contexte de démocratie politique, l'attention se déplace de la sphère productive et des problématiques liées à la représentation politique, qui ont été les domaines prééminents de l'action sociale des premiers mouvements ouvriers, vers la sphère de la consommation collective, de la reproduction et de la

---

<sup>125</sup> Vague de grèves, de manifestations et d'occupation de locaux notamment dans le Nord de l'Italie (Milan) en septembre 1969, succédant aux protestations étudiantes de « Mai 1968 » en France.

participation politique (logement et services sociaux, législation de la famille, environnement, construction du lien social, culture, etc.). En effet, ces mouvements déterminent des changements significatifs dans la législation et les politiques, soit en s'opposant à l'État, soit dans le cadre d'une relation de type plus coopérative avec la sphère publique. Beaucoup de ces mouvements se sont manifestés en milieu urbain (mais pas exclusivement) : pour cette raison, ils sont souvent désignés dans la littérature sociologique comme des « mouvements urbains ». Les derniers grands mouvements de masse appartenant à ce courant militent à la fin des années 1970 et au début des années 1980, pour la paix, pour attirer l'attention sur les bouleversements environnementaux, ou contre le développement du nucléaire, en lien avec la dernière phase de la guerre froide (la décision des États-Unis de déployer des missiles nucléaires en Europe) et avec l'émergence des problématiques urbaines.

#### **f) Les expériences alternatives et les initiatives communautaires**

La culture de la protestation des jeunes se caractérise par une deuxième orientation, qui rappelle davantage les organisations de « *self-help* » du XIX<sup>e</sup> siècle, les expériences utopistes ou les initiatives communautaires d'une part, et plus en accord avec la doctrine anarchiste d'autre part. En effet, une partie importante des protestations sociales ne rejoignent pas les mouvements de masse organisés, mais tentent d'expérimenter des styles de vie alternatifs et des modes de consommation, de production ou d'organisation communautaire plus « libertariens ». Ces expériences vont de l'habitation commune dans des logements abandonnés (le mouvement des « squatters »), en passant par l'organisation coopérative de la production et des services, jusqu'à la réinterprétation artistique et à la réappropriation des objets et des lieux.

En parallèle avec les mouvements de protestation de masse, et pas nécessairement dans une position antagoniste, ces expériences et expérimentations alternatives d'organisation sociale de la production et/ou reproduction prolifèrent à partir des années 1960. Elles ont en commun avec les mouvements de protestation organisés le fait que leur action concerne notamment la sphère de la reproduction et des domaines comme le logement, les services sociaux, les espaces publics, l'environnement, la culture, l'art, etc. Par opposition aux mouvements de masse, les expériences alternatives n'ont pas l'intention d'opérer des changements structurels dans le système : elles cherchent plutôt à trouver des espaces « interstitiels » d'existence au sein du système. D'ailleurs, ces mouvements montrent leur scepticisme tant en ce qui concerne les politiques des partis traditionnels de gauche que l'intervention de l'État social. Ils ne souhaitent pas faire partie d'un mouvement social plus large, étant suspicieux à l'égard des grandes organisations, considérées comme hiérarchiques et autoritaires. Leurs expérimentations sont alternatives, tant par rapport à l'État qu'au marché, et destinées principalement aux personnes impliquées. Se caractérisant par une grande créativité et spontanéité, elles sont souvent éphémères. De ce point de vue, ces mouvements ont des parentés évidentes avec la doctrine anarchiste d'une part, et avec les expériences utopistes d'autre part. En raison de ces caractéristiques, entre autres, ce courant de mouvements sociaux a survécu à la fin du fordisme.

### 3.1.2 - Aspects communs et tensions des visions et des mouvements sociaux européens

L'analyse transversale des philosophies et des mouvements sociaux (présentée dans *sous-section 3.1.1*), ainsi que d'environ 30 cas historiques et plus récents (voir le site Web du projet et le rapport SINGOCOM, 2003) dans plusieurs pays (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Italie, Royaume-Uni), montre que l'innovation sociale portée par les philosophies et les mouvements sociaux est un phénomène fortement dépendant du contexte. Ce qui représente une innovation sociale à un certain moment et dans un certain endroit peut ne plus l'être dans un autre endroit et moment.

Les rapports de tous les pays qui ont participé au projet SINGOCOM concluent que l'innovation sociale se caractérise par au moins trois dimensions, qui, à travers l'action collective : (a) contribuent à la satisfaction des besoins humains qui ne sont pas pris en compte ou satisfaits par d'autres canaux ; (b) améliorent les l'accès aux réseaux et aux ressources (à travers l'inclusion politique, les politiques redistributives, etc.) ; (c) renforcent les « capacités » humaines (« *empowerment* » ou « *capacitation* » des groupes sociaux particuliers, augmentation du capital social).

C'est la troisième forme d'innovation sociale (c), déterminante pour la création et l'accumulation du capital social dans des zones marginalisées et/ou au sein des groupes sociaux défavorisés, qui est le plus souvent mentionnée (explicitement ou implicitement) dans la plupart des rapports. Les rapports confirment également le caractère « court-terme » de l'innovation. On peut identifier une sorte de cycle de vie des mouvements sociaux : une fois incorporée dans des institutions permanentes, l'action sociale perd progressivement son caractère innovateur, jusqu'au moment où une autre initiative innovante entraîne des changements positifs (ou parfois négatifs). En d'autres mots, dès que les innovations sociales sont mises en application, elles se transforment en normes (« automatiques », « mécaniques », « bureaucratiques » voire « autoritaristes »), stimulant de ce fait des réactions et l'apparition de nouveaux mouvements sociaux. Dans cette perspective, on peut comprendre par exemple le « déplacement » observé dans la forme et les objectifs des mouvements sociaux des années 1980 : dès que l'innovation sociale portée par les mouvements de « masse » réformistes attend ses limites, d'autres initiatives, plus créatives, de nature utopiste-anarchiste, émergent afin de répondre aux nouveaux besoins sociaux ou aux anciens qui refont surface. Les nouvelles expériences développent à leur tour leur propre cycle de vie et, au bout d'un moment, leur caractère innovant finit aussi par s'essouffler. Enfin, les rapports des équipes de recherche SINGOCOM mettent en évidence l'idée qu'au sein des processus d'innovation sociale, un nombre de philosophies et de pratiques sociales historiques subsistent et se reproduisent, mais sous de nouvelles formes qui dépassent les « clivages » philosophiques traditionnels : ces visions et pratiques se combinent, se recombinent, fusionnent au sein des mouvements sociaux contemporains.

Afin de mieux caractériser les expériences sociales actuelles, il faut mettre en évidence un certain nombre de « tensions » récurrentes dans l'histoire des mouvements sociaux depuis les mouvements ouvriers du XIX<sup>e</sup> siècle, jusqu'aux initiatives contemporaines. Toutes ces tensions sont identifiables à



travers l'histoire des mouvements sociaux et les cas étudiés dans le cadre du projet SINGOCOM. Mais, nous verrons aussi que, dans la « banque de données » de SINGOCOM<sup>126</sup>, il y a aussi des exemples qui montrent comment ont été trouvés des compromis, même temporairement, entre le « self-help » et réformisme, la communauté et la société, la gouvernance locale et le gouvernement central : l'expérience « Vooruit » en Belgique, le « New urban left » au Royaume-Uni ou un nombre d'expériences des années 1980 en Autriche (SINGOCOM, 2003).

Une *première tension* essentielle peut être identifiée entre ce qu'on appelle le courant réformiste et le courant anarchiste (sans faire référence aux actions violentes destinées à déstabiliser le système). L'objectif traditionnel de l'approche réformiste, qui se caractérise par l'organisation hiérarchique et l'action collective à grande échelle, est d'améliorer de manière permanente et durable la situation des groupes sociaux impliqués et de la société dans son ensemble. Cela se réalise dans le cadre du système sociopolitique existant et à travers des mesures institutionnalisées (législation, programmes, activités). Très souvent, ces réformes impliquent une organisation structurée, à l'échelle régionale, nationale et internationale, agissant comme un groupe de pression à travers divers outils politiques. L'approche anarchiste, anti-autoritariste et fragmentée, liée davantage à la philosophie utopiste et à la tradition du « self-help », s'est traduite par des initiatives et des actions auto-organisées, fragmentées et privilégiant l'échelle locale (« *community based* »). Traditionnellement, l'objectif de ce mouvement n'est pas d'améliorer le système, mais d'atteindre des objectifs « limités » et « temporaires », s'adressant uniquement aux groupes ou aux communautés impliqués, en dehors et/ou en dépit du « système ». L'anarchisme suppose des actions auto-gérées (« *self-contained* »), souvent éphémères, à caractère utopiste, « alternatif » et critique vis-à-vis du système sociopolitique existant.

Cette tension était évidente dans les années 1970 et 1980, durant lesquelles des initiatives à petite échelle, alternatives ou opposées à la pratique dominante, sans se fixer l'objectif de changer le système, entrent souvent en conflit avec les mouvements de mobilisation de masse (mouvements de gauche, féministes, étudiants, anti-nucléaires, environnementalistes, etc.). Ces derniers mouvements, qui se déploient à large échelle luttent pour plus de démocratie participative et droits civils, en tentant de déterminer des changements significatifs « à travers » et « au sein » du système (l'État). D'une certaine façon, cette tension non résolue peut être comparée à la tension qui émerge à travers les « politiques » et l'action sociale menées en dehors des politiques publiques.

Une *deuxième tension*, parallèle, mais quelque part se superposant à la première, peut être observée entre les actions orientées vers la communauté et celles orientées vers la société (*Gemeinschaft versus Gesellschaft* ou relations « organiques » versus « contractuelles »). Cet antagonisme introduit de nouvelles significations dans les débats « communauté » versus « cosmopolitisme » ou « local » versus « global ». En effet, les initiatives orientées vers la communauté, plus ancrées dans les besoins de la population et prenant davantage en compte les processus démocratiques de prise de décision,

---

<sup>126</sup> Composée de quelques 30 cas historiques ou plus récentes dans six pays européens : Allemagne, Autriche, Belgique, France, Italie et Royaume-Uni.

peuvent également être exclusionnaires et auto-suffisantes (« *self-contained* »). Les mouvements orientés vers la société, favorisant les automatismes dans les processus de prise de décision (à travers l'institutionnalisation), peuvent être parfois plus inclusifs du point de vue social, en permettant aussi la manifestation de la diversité, caractéristique du « cosmopolitisme ».

Une *troisième tension*, qui se superpose à la tension précédente, s'installe entre l'échelle locale de gouvernance et celle de l'État central. Dans les situations où le gouvernement est fortement centralisé, cette tension est souvent à l'origine de mouvements sociaux innovateurs cherchant à obtenir un contrôle local accru de l'action publique.

On peut observer que les trois types de tensions mentionnées ci-dessus sont souvent combinées et décrites sous forme d'un antagonisme très simplificateur : l'antagonisme « local »/« central » peut constituer une simplification dangereuse. En effet, quelques rapports nationaux soulignent une « bipolarité » claire entre les actions locales (« par le bas », communautaires, démocratiques, créatives, socialement innovantes et, enfin, « bonnes » : c'est le cas de beaucoup de mouvements/expériences anarchistes/utopistes) et les actions centralisées (« par le haut », autoritaristes, bureaucratiques et, enfin, « mauvaises » : par exemple les réformes, la gouvernance ou les programmes sociaux-démocrates). Le rapport allemand, en particulier, conclut que la plupart des courants passés en revue ont été capables de soutenir des pratiques socialement innovantes (socialistes, chrétiennes, « *self-help* ») en restant liés à la dimension locale et à l'approche participative, mais en perdant tout caractère innovateur dès qu'ils se déplacent vers des approches plus centralisées ou autoritaristes. Cette vision réductrice pose question : d'abord, l'association entre les différentes caractéristiques n'est pas toujours mécanique et, ensuite, les approches centralisées, appelées « *top-down* » et sociétales ne sont pas obligatoirement « mauvaises ». Plusieurs rapports montrent que les faits doivent être considérés dans une perspective historique et contextuelle et il ne faut pas oublier que beaucoup d'innovations sociales ont émergé, dans l'histoire, à travers des organisations centralisées et « *top-down* »<sup>127</sup>. Les mouvements socialistes et la mobilisation syndicale, à travers les partis politiques et d'autres structures, ont eu un rôle très innovateur : information, dialogue, diffusion de la culture, éducation, formation des « leaders » (par exemple, la participation des mouvements de masse à la définition des politiques publiques a été une innovation sociale majeure en soi).

Le corollaire à la simplification dichotomique décrite ci-dessus (« local »/« central », « bon »/« mauvais ») est l'idée que la dévolution administrative et la décentralisation ne se traduisent pas nécessairement par un processus d'« *empowering* » local. En effet, distinction doit être effectuée entre la dimension politique de la gouvernance (participation à la prise de décision) et la dimension financière (accès et/ou contrôle des ressources financières). La décentralisation du gouvernement et

---

<sup>127</sup> Les organisations « *top-down* » sont souvent des instruments des initiatives « *bottom-up* ».

son ouverture vers une gouvernance plus large, mais sans garantir l'accès aux ressources peut en fait « *dis-empower* » (fragiliser, déposséder) les communautés<sup>128</sup>.

Enfin, il faut souligner la correspondance entre les différentes échelles spatiales et institutionnelles et les différents niveaux de gouvernance/gouvernement et actions. Par ailleurs, la politique sociale doit rester la tâche de l'État central : sans le rôle redistributif de base de l'État, il y a de forts risques de déséquilibre social et territorial (le cas autrichien, qui analyse la centralisation des fonds et la décentralisation de l'action dans les années 1980, illustre ce point de vue)<sup>129</sup>.

Le « troisième secteur » comme « troisième voie » représente-il une véritable alternative à l'inefficacité de l'État et ou du marché ou uniquement une solution au rétrécissement de l'État social ? Par opposition aux initiatives de « *self-help* » et d'entraide du XIX<sup>e</sup> siècle, « l'institutionnalisation » de l'économie sociale dans beaucoup de pays (soulignée dans les rapports italien et autrichien) n'est pas une innovation sociale qui « remplit un vide », mais plutôt une innovation institutionnelle qui remplace un droit acquis (qui a disparu avec le démantèlement de l'État social). Selon le rapport autrichien, il s'agissait d'un processus d'« économisation du social ». Les rapports du réseau de recherche SINGOCOM mettent bien en évidence que les mouvements sociaux du XIX<sup>e</sup> siècle se sont développés dans le temps en réaction aux difficultés sociales et à l'exploitation, et pour faciliter à tous l'accès aux ressources nécessaires à la satisfaction des besoins de base. Les mouvements sociaux qui se sont manifestés après la deuxième guerre mondiale, dans le contexte d'une prospérité croissante, ont eu comme objectif l'obtention de nouveaux droits sociaux. Le succès du paradigme néolibéral à partir des années 1980 représente un recul par rapport aux acquis sociopolitiques précédents : ce qui a été obtenu pendant les vingt ans précédents doit faire de nouveau l'objet des luttes sociales.

À signaler qu'aucun des rapports ne souligne suffisamment le phénomène de re-émergence des anciens besoins de base (alimentation et logement), notamment en raison de : a) La re-polarisation de la distribution des revenus, après trente années de convergence relative, qui affecte des catégories sociales auparavant protégées : personnes âgées ou isolées, familles nombreuses, personnes sans emploi, etc. ; b) La réduction de la couverture de l'État social ; c) La nouvelle vague d'immigrants, souvent illégaux, en provenance des pays traditionnels d'immigration, mais aussi de l'Europe de l'Est (cela implique également des États du Sud de l'Union Européenne, immuns auparavant à ce phénomène, Italie en particulier). Ces mutations font qu'une partie croissante de la population nationale européenne est aujourd'hui touchée par l'exclusion, et plus seulement des groupes particuliers dans certaines zones. Est-ce que cela constituera le terreau de re-émergence des nouveaux mouvements sociaux de masse ou d'actions réformistes, dans un contexte caractérisé par le rétrécissement de l'État social et par la dévolution du pouvoir vers les échelons inférieurs de gouvernance ?

---

<sup>128</sup> L'autonomie fiscale est très bénéfique pour les communautés riches (par exemple la région Basque et Catalonia en Espagne), mais un désastre pour les régions pauvres, qui n'ont aucune base productive pour la taxation. En Italie, par exemple, l'autonomie fiscale réduit davantage les ressources publiques déjà rares des régions du Sud.

<sup>129</sup> Voir A. Novy et E. Hammer (SINGOCOM, 2003).

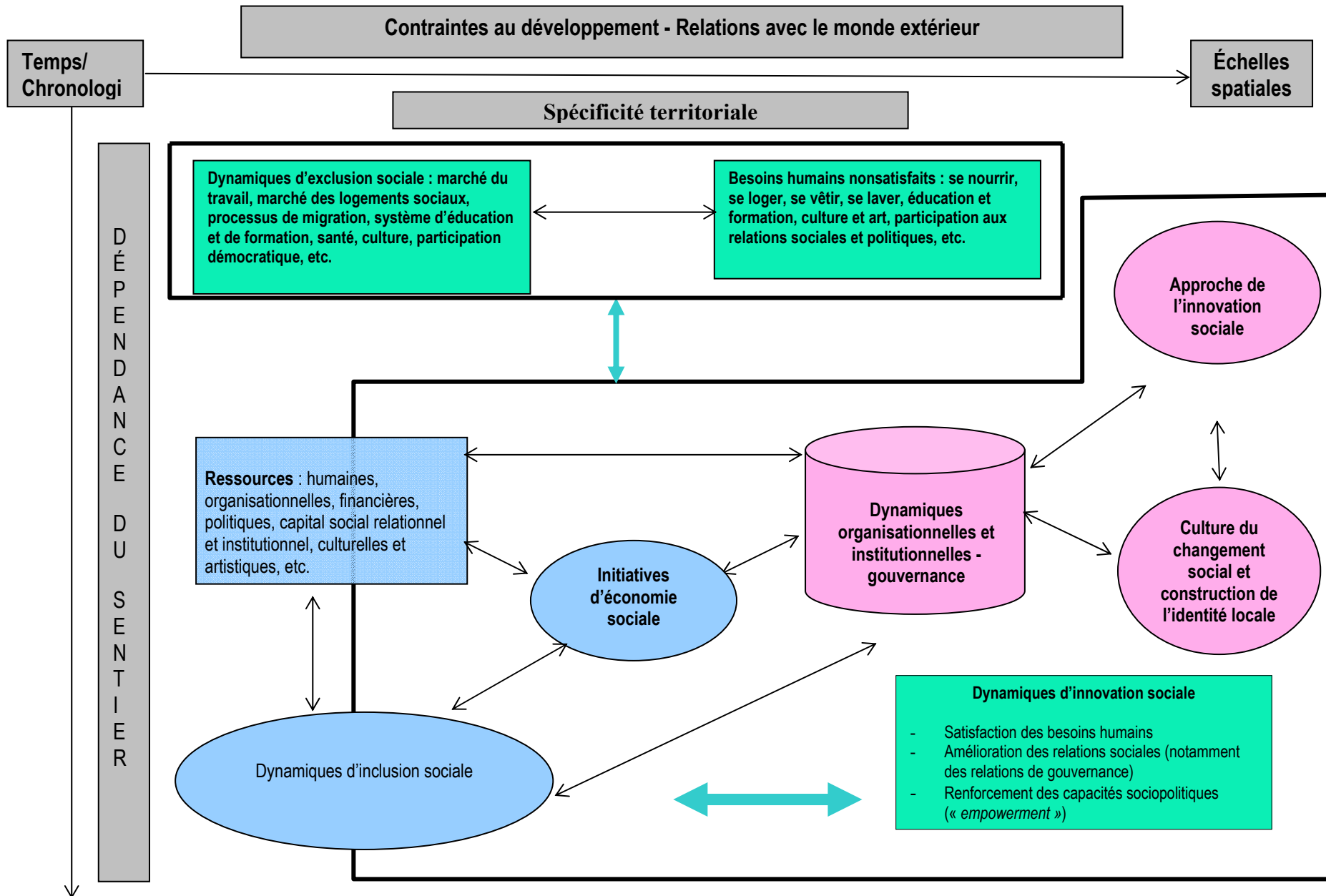
### 3.1.3 - Le modèle ALMOLIN pour l'analyse de l'innovation sociale à l'échelle locale

L'analyse transversale des philosophies et des mouvements sociaux européens et d'environ 30 expériences d'innovation sociale du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle par le réseau de recherche SINGOCOM - même si elle n'a pas été exhaustive - a mis en évidence un nombre d'aspects communs et de tensions récurrentes au fil du temps (*sous-section 3.1.2*). Les éléments communs qui résultent de cette analyse (contribution à la satisfaction des besoins humains, amélioration de l'accès aux réseaux et aux ressources, renforcement des « capacités » sociopolitiques) renvoient à une dialectique entre les processus d'exclusion et les processus d'inclusion sociale et d'innovation sociale. Les tensions récurrentes dans l'histoire des mouvements sociaux (« réformisme *versus* anarchisme » ou « institutionnalisation *versus* spontanéité », « actions communautaires *versus* actions sociétales » ou « actions organiques *versus* actions contractuelles », « local *versus* global » ou « gouvernance locale *versus* gouvernance de l'État central », « bonnes actions 'bottom-up' » *versus* « mauvaises actions 'top-down' », etc.) sont déterminantes pour la dynamique triangulaire de « fabrication » de l'innovation sociale : « visions de l'innovation »/« dynamiques institutionnelles et organisationnelles »/« culture et identité locales ».

On a pu voir également comment, peu à peu, ces mouvements et expériences qui se manifestent initialement dans des contextes historiques et spatiaux spécifiques (« la dépendance de sentier » et la « spécificité territoriale »), interagissent et se « contaminent » réciproquement pour donner naissance à des mouvements hybrides ou à d'autres versions, plus actuelles, des anciens mouvements sociaux. Enfin, les analyses de recherches effectuées par le réseau SINGOCOM montrent aussi comment ces mouvements et expériences utilisent diverses stratégies pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en place effective des initiatives innovantes. Ces expériences ne sont jamais isolées, mais en lien plus ou moins étroit avec d'autres acteurs (secteur public, marché, société civile) situés à plusieurs échelles spatiales et institutionnelles et soumises à des diverses contraintes internes ou externes.

Le modèle ALMOLIN, structuré par le concept d'innovation sociale, réunit les aspects décrits ci-dessus. Dans la Figure 6, les éléments du modèle sont mis en configuration dynamique. Nous rappelons que dans ce contexte, le terme « dynamique » désigne la dialectique entre les processus d'exclusion sociale et d'inclusion sociale et d'innovation sociale. Dans la section consacrée à l'analyse comparative proprement dite, les cellules de cette structure recevront des contenus concrets, caractérisant le phénomène étudié dans chaque cas, avant d'envisager un schéma final d'ensemble. Dans le Tableau 8, les dimensions du modèle sont présentées en parallèle avec les questions concrètes à poser lors des recherches empiriques et avec un nombre d'aspects essentiels du volet « économie sociale ». Les réponses à ces interrogations « décrivent » les dimensions d'ALMOLIN : la dimension territoriale et temporelle, l'histoire locale, la culture du changement social et l'identité locale, les dynamiques d'exclusion sociale et les besoins qui en résultent, les dynamiques d'inclusion et d'innovation sociale, la vision de l'innovation sociale, les contraintes au développement et les relations avec le monde extérieur, les ressources pour mettre en place des initiatives innovantes.

**Figure 6 - Modèle ALMOLIN pour l'analyse de l'innovation sociale**



Source : auteur (d'après SINGOCOM, 2005 ; Moulaert, Martinelli, Swyngedouw et Gonzáles, 2005, p. 1982)

**Tableau 8 - Dimensions d'ALMOLIN**

Dimensions d'ALMOLIN		
	Questionnements	Économie sociale
<b>Territoire, population, politiques de développement</b>	Surface, population, forme administrative, politiques de développement, relations avec l'extérieur et articulations avec les autres échelles spatiales.	Dépendance de sentier (« path dependency ») et contextualité des initiatives d'économie sociale.
<b>Satisfaction des besoins des habitants</b>	Quelles dynamiques de révélation des besoins ? Quels besoins sont mis en évidence par les dynamiques d'exclusion/inclusion ? Quels sont les principaux acteurs promoteurs des innovations sociales ?	Fonctions économiques Stratégies socialement innovatrices de développement.
<b>Ressources pour l'économie sociale locale (humaines, organisationnelles, financières)</b>	Quelles ressources humaines, organisationnelles, financières ? Quelles contraintes pour les dynamiques de l'innovation sociale entamées par les organisations de l'économie sociale ?	Mécanismes de financement (public/privé/société civile) Les temporalités et leurs impacts sur la disponibilité de la ressource.
<b>Dynamiques institutionnelles de la société civile</b>	Quelles relations de gouvernance ? Quelles performances, quelles innovations de la gouvernance locale ? Quelles interactions entre les structures formelles et/ou informelles ?	Gouvernance de l'économie locale ; systèmes d'allocation de l'économie associative.
<b>Autorités locales et État</b>	Quelles tensions ? Quelle dynamique de construction des relations de solidarité et réciprocité ?	L'État comme entrepreneur social ? Rôle du troisième secteur.
<b>Culture et identité</b>	Quel est le rôle de la culture et de l'identité locale dans l'amélioration de la communication dans le quartier ? Quel est le rôle de la variété culturelle et politique dans le processus de socialisation à l'œuvre dans le quartier ?	Culture de la solidarité/réciprocité économique.
<b>Visions et modèles d'innovation sociale</b>	Visions innovatrices concernant l'agenda d'innovation, les formes organisationnelles et institutionnelles, les instruments d' « empowerment », etc.	Approche intégrée de satisfaction des besoins humains et d'innovation dans les relations de gouvernance dans le secteur de l'économie sociale.
<b>Contraintes au développement</b>	Tensions État/marché/société civile, contraintes aux initiatives de la société civile, contraintes budgétaires, marchandisation des initiatives d'économie sociale, etc.	Contraintes budgétaires Normes établies par la concurrence sur le marché.
<b>Relations avec le monde extérieur et articulations des échelles spatiales</b>	Articulations des échelles spatiales et contexte sociopolitique et socioéconomique. Redéfinitions des relations société civile/marché/État. Échelles spatiales et organisationnelles articulées des agendas innovatrices.	Organisation multi-échelle avec des temporalités conflictuelles entre les différentes agences.
<b>Épistémologie</b>	Perspectives holiste et essentialiste, approches ethnographique, historique, contextuelle.	Définition et théorie holistes de l'économie sociale.

Source : auteur (d'après Moulaert, Martinelli, Swyngedouw et Gonzáles, 2005, p. 1980-1981)

Les paragraphes suivants examinent les relations entre les éléments de ce modèle : (1) dynamiques d'exclusion sociale/dynamiques d'inclusion sociale et d'innovation sociale ; (2) dimension temporelle/dimension territoriale/contraintes extérieures ; (3) dynamiques organisationnelles et institutionnelles/visions de l'innovation sociale/culture de l'action collective ; (4) les éléments du modèle et les ressources productives et créatives. Cela nous permettra ensuite, pour chaque étude de cas, de vérifier la pluralité des liens entre les facteurs explicatifs majeurs et les caractéristiques de chaque cas et de montrer la cohérence de chaque configuration particulière.

### **(1) Dialectique dynamiques d'exclusion sociale/dynamiques d'inclusion et d'innovation sociale**

Les dynamiques d'exclusion sociale et leur corollaire, les besoins humains insatisfaits, occupent la partie supérieure de la Figure 6 : chômage et pauvreté, déclin social et dégradation physique des quartiers, échec des systèmes et des institutions (système de crédit, programmes de soutien social, déclin des services sociaux et culturels, privatisation excessive de l'espace public, etc.), crise de la démocratie sociale, crise morale, culturelle et identitaire, etc. Les besoins humains insatisfaits découlent ainsi de la privation de certains droits : civils (« la liberté individuelle et ses prolongements, droits de propriété et liberté contractuelle »), politiques (« droits de participation, directs ou indirects, à l'élaboration des règles régissant la communauté politique ») ou sociaux (« droit au bien-être, protection et justice sociale ») ou matériels-existentiels (« se nourrir, se loger, se vêtir, être éduqué et soigné, participer à l'aménagement de son environnement naturel et social ») (Chaniel, 2006, p. 182 ; Roustang, 2006, p. 144 ; Moulaert et Nussbaumer, 2005a).

Ces dynamiques d'exclusion sociale sont contrecarées par des dynamiques d'inclusion sociale et d'innovation sociale : les innovations sociales émergent majoritairement comme réaction aux phénomènes d'exclusion sociale et d'exploitation (*sous-sections 3.11 et 3.1.2*). Exceptionnellement, l'innovation sociale est mise en place pour améliorer la situation ou l'harmonie sociale entre les individus ou les groupes sociaux (SINGOCOM, 2005 ; Moulaert, Martinelli, Swyngedouw et Gonzáles, 2005 ; voir également les études de cas autrichiens, SINGOCOM, 2003). L'innovation sociale sera appréhendée à travers ses trois dimensions principales, mises en évidence par les débats actuels autour du concept d'innovation et par l'analyse des philosophies et des mouvements sociaux : (a) Satisfaction des besoins humains (amélioration des conditions de vie des habitants, initiatives dans la sphère environnementale, nouveaux services d'intérêt collectif dans le quartier, nouveaux usages de l'espace public, etc.) ; (b) Innovation dans les relations sociales et dans les relations de gouvernance (changements dans les relations de travail, mise en place d'une structure de gouvernance au niveau de la communauté, initiation de « zones de création » dans divers domaines de la vie quotidienne, liens explicites entre les réseaux locaux et la satisfaction des besoins de base, etc.) ; (c) « *Empowerment* » (promotion d'une citoyenneté active traduite par plus de droits sociaux et politiques), production des services sociaux et culturels, mouvements politiques, le renforcement de la culture de l'intégration et de la tolérance, le respect de la diversité, etc.).

## **(2) La « dépendance du sentier », la spécificité territoriale et les contraintes extérieures**

La Figure 6 ne présente pas explicitement le rôle des grandes dynamiques politiques ou mouvements de la société civile : elles sont prises en compte à travers la « dépendance du sentier » (« *path dependency* »), ainsi que dans la nature institutionnelle des échelles spatiales (quartiers, villes, régions, etc.). Si le « temps » et « l'espace » sont représentés sur les marges du modèle ALMOLIN, ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas importants, mais plutôt pour suggérer qu'ils influencent et interfèrent avec tous les autres éléments du modèle. Cela rappelle « l'importance des théories et définitions 'holistes' de l'exclusion et de l'inclusion sociale et de l'économie sociale, qui adoptent une perspective historique et qui prennent en compte la spécificité historique » (Moulaert, Martinelli, Swyngedouw et Gonzáles., 2005, p. 1986 ; voir aussi Moulaert et Nussbaumer, 2005b ; Moulaert et Ailenei, 2005).

La question de la spécificité territoriale et des contraintes extérieures se réfère au cycle de vie des mouvements et initiatives. En plus des grandes tensions sociétales (réformisme *versus* radicalisme, communauté *versus* société, ouverture spatiale *versus* focalisation locale, professionnalisation *versus* jeune créativité), il y a aussi d'autres facteurs de la vie réelle qui contribuent à « l'essoufflement » ou à la fin de l'initiative ou du mouvement : conflits avec le gouvernement local, transformation dans un centre de services, institutionnalisation nécessaire pour survivre. Ces facteurs se chevauchent avec les contraintes évoquées plus haut, mais il y a aussi des conditions propices à la durabilité de l'initiative : découverte de nouvelles « niches du marché », mobilisation de diverses ressources pour des processus créatifs de changement social, par exemple les ressources artistiques.

## **(3) La dialectique triangulaire « visions de l'innovation sociale »/« culture du changement social et construction de l'identité »/« dynamiques organisationnelles et institutionnelles »**

Les dynamiques d'inclusion sociale et d'innovation sociale supposent un processus de « fabrication de l'innovation sociale », représenté dans Figure 6 par le triangle « Visions de l'innovation sociale » - « Culture du changement social et construction de l'identité » - « Dynamiques organisationnelles et institutionnelles ». En effet, l'innovation sociale naît grâce aux acteurs publics, privés ou sociaux (par exemple organisations de l'économie sociale) qui, partageant une certaine vision et en s'appuyant sur une culture du changement construite collectivement, se mobilisent contre l'exclusion sociale : « le changement social doit combiner au moins une vision partagée, c'est-à-dire la capacité à proposer un projet de société et une stratégie de mobilisation des acteurs sociaux » (Fraisie, 2006, p. 98). Pour capter les ressources nécessaires à la mise en application des innovations sociales, les acteurs recourent à des stratégies diverses dans le cadre des dynamiques organisationnelles et institutionnelles. Parfois, ces acteurs tentent de changer ou de faire évoluer les relations de gouvernance, en instituant de nouveaux modes de coopération entre les secteurs public, privé et de la société civile (par exemple, la création de bureaux locaux qui jouent le rôle des antennes de la ville à l'échelle des quartiers).



Leurs actions se basent sur des visions partagées du changement social et s'inspirent des divers mouvements, philosophies ou visions du changement social : mouvements (coopératifs, mutualistes, anarchistes, mouvements sociaux des années 1970, mouvements urbains contemporains), valeurs (partage de la propriété et du pouvoir, droit à l'autosatisfaction des besoins), histoire orale locale (recherche et préservation des identités), idéologies (anciennes formes de patronage urbain, solidarité chrétienne, utopisme), leaders et figures charismatiques (leaders populaires, figures politiques ou intellectuelles), etc. Ces réactions s'expriment souvent sous forme de nouveaux mouvements sociaux ou par l'émergence de divers modèles organisationnels (structures d'administration de la communauté, coopératives, associations, groupes de squatters, actions environnementaux ou pour la paix, groupes de volontaires, etc.). Parfois, en réponse à l'aliénation des droits humains élémentaires et à partir d'une culture existante du changement social, une nouvelle identité culturelle locale peut émerger.

#### **(4) Ressources productives et créatives**

Il y a un rapport évident entre les dynamiques organisationnelles et institutionnelles et la disponibilité des ressources nécessaires pour agir concrètement. Les ressources créatives et productives sont mobilisées à l'intersection du marché, du secteur public et de la société civile. En effet, la plupart des acteurs de l'économie sociale évoluent dans le champ du marché, afin d'assurer la viabilité économique de l'activité, mais selon les principes de la solidarité et de la réciprocité. La redistribution des ressources est effectuée à travers une autorité centrale - services déconcentrés de l'État, collectivités territoriales, coopératives - qui rassemble des moyens afin d'octroyer des subventions selon les normes fixées par elle-même. La société civile y contribue fortement, avec la volonté de renforcer les liens sociaux entre différents groupes ou personnes, selon les principes de la réciprocité et de la solidarité. Les ressources productives et créatives mobilisées sont très diverses : subventions publiques, paiements, cotisations des membres, nouveaux mécanismes de financement (par exemple le micro-crédit), capital humain (bénévolat, emploi salarié), institutionnel (soutien des collectivités locale ou des réseaux politiques), nouveaux espaces pour des activités non-commerciales, etc.

La *section 3.2* du troisième chapitre est consacrée à une mise en perspective des dynamiques d'innovation sociale au sein des seize études de cas SINGOCOM (premier niveau de l'analyse empirique). L'objectif est de mettre en évidence le critère principal de sélection des six cas qui seront comparés dans la *section 3.3* de manière plus approfondie et en tenant compte plus strictement de la configuration du modèle ALMOLIN (deuxième niveau de l'analyse empirique).

### 3.2 - LES CARACTERISTIQUES ET LES DYNAMIQUES D'INNOVATION SOCIALE AU SEIN DES SEIZE CAS SINGOCOM

---

Avant de se centrer sur la comparaison des six cas qui privilégient le volet « économie sociale », nous présentons très brièvement et synthétiquement les seize études de cas effectuées dans le cadre du projet SINGOCOM. La plupart des structures examinées ont été mises en place pour répondre à des problèmes en termes de développement économique local, d'emploi et d'émancipation sociopolitique. Quatre aspects de ces structures seront soulignés :

- ancienneté et type de territoire concerné par les initiatives (quartier, ville, secteurs de la ville, etc.)
- sources d'inspiration (visions du changement social et mouvements sociaux)
- fonctionnement interne et les relations avec d'autres acteurs locaux et avec le monde extérieur
- caractéristiques de l'innovation sociale au sein des cas examinés, en lien avec les besoins à satisfaire et les ressources mobilisées dans ce but.

Il s'agit en quelque sorte d'une version simplifiée du modèle ALMOLIN qui se prête à une lecture plus générale des 16 études de cas (voir Tableau 9). Cette sous-section conclura par une tentative d'établir une typologie de l'innovation sociale, qui, en combinaison avec d'autres critères, nous aidera à sélectionner les six cas à comparer dans la *sous-section 3.3*.

#### 3.2.1 - Année de création et échelle spatiale de déploiement des activités

La plupart des cas analysés concernent des structures institutionnalisées entre la fin des années 1980 et la fin des années 1990. Figure d'exception font deux initiatives italiennes qui voient le jour comme projets spontanés dans les années 1970. Associazione Quartieri Spagnoli est une initiative d'un groupe d'étudiants, de prêtres et de professeurs qui décident en 1978 de vivre et de travailler en contact étroit avec les populations vulnérables d'un quartier défavorisé de Naples ; en 1989, afin de consolider ce projet informel, le groupe de bénévoles décide de formaliser la structure qui devient un acteur majeur de l'économie sociale locale et de développement du quartier. L'histoire de Centro Leoncavallo commence en 1975 par l'occupation illégale d'une ancienne usine pharmaceutique par un groupe de jeunes engagés dans des mouvements de gauche ; il s'agit alors d'une réponse spontanée, « *bottom-up* », au manque de services sociaux et culturels dans un quartier défavorisé de Milan. Après deux évacuations violentes du centre par la police (1989 et 1994), en 2004, est créée la « Fondazione Leoncavallo », comme acteur institutionnalisé ou comme instrument permettant l'utilisation légale du centre et capable de réunir d'autres acteurs politiques, sociaux, et économiques de Milan ou de l'extérieur.

**Tableau 9 - Les seize études de cas SINGOCOM**

Initiative innovante	Année création /Echelle territoriale	Statut juridique /Objectifs	Dimensions de l'innovation sociale		
			Satisfaction besoins	Gouvernance locale	« Empowerment »
<b>UK, Ferndale - Cardiff Rhondda Valley, Arts Factory</b>	1990 Quartier/ Impacts à des échelles supérieures	Organisation sans but lucratif (« Independent development trust owned by members »).  Implication des usagers, notamment personnes avec difficultés d'apprentissage et d'autres handicaps. Mise à disposition des locaux pour des services et des activités de la communauté locale. Encourage un nouveau type d'action collective, l'implication individuelle et le leadership.	Poursuit la satisfaction des besoins des habitants : services sociaux, activités au niveau du quartier.	Travaille d'une manière indépendante, mais aussi avec d'autres agents des réseaux locaux si nécessaire. Participation des usagers aux activités sociales et à la prise de décision.	Encourage le développement personnel, l'accès aux services sociaux, nouvelles expériences et contact social à travers le travail volontaire, implication dans le processus de décision.
<b>UK, Cardiff Butetown History and Arts Centre</b>	1987 Quartier	Organisation sans but lucratif (« Registered charity and registered company »)  Organisation d'espaces d'exposition, publications, archives, histoire orale. Participation des acteurs très divers (habitants, gouvernement local, travailleurs sociaux, université, etc.). Encourager un nouveau type d'action collective et l'implication individuelle.	Ne se focalise pas explicitement sur la satisfaction des besoins matériels des habitants.	Les impacts sur la hiérarchie politique locale ne sont pas évidents.	« Donne la parole » aux communautés multi-ethniques pauvres à travers des projets culturels.
<b>UK, Newcastle Ouseburn</b>	1987 Quartier/ Impacts extérieurs	Organisation non lucrative (« Not for profit development society »)  Partenariat pour la régénération du territoire mis en place dans le cadre d'un programme national (18 partenaires). Évolution vers un partenariat État/société civile. Organisation d'événements culturels et pour la défense de l'environnement. Rôle de médiateur. Mise en valeur de l'espace à travers l'art. Intégration des acteurs non-traditionnels dans le processus de gouvernance. Promotion d'un mode de développement plus équitable et durable.	Développement des services locaux, offre des logements à des prix abordables, conservation du capital environnemental	Contradictions entre les engagements réthoriques concernant l'implication du troisième secteur dans la gouvernance locale et l'action des structures existantes de gouvernance.	Participation des groupes d'habitants au processus de décision du gouvernement local en ce qui concerne le développement du quartier.
<b>UK, Newcastle New Deal for Communities</b>	1999 Quartier/ Impacts à des échelles supérieures	Organisation sans but lucratif (« Company Ltd by Guarantee »)  Organisation privée soutenue financièrement par la ville avec un représentant élu par la communauté locale. Mouvement vers la professionnalisation, organisation en réseau. Amélioration de la provision des services et de la qualité de l'environnement, organisation d'activités culturelles et création de liens entre la communauté locale et le système de gouvernance. Construction de l'identité locale et ancrage fort dans la communauté locale, organisation en réseau avec un rôle de médiateur vis-à-vis de l'État.	Poursuit la satisfaction des besoins objectifs, mais indirectement, en jouant un rôle de catalyseur en ce qui concerne l'engagement actif de la communauté locale dans la résolution des problèmes de leur quartier.	Efforts pour provoquer des dynamiques de gouvernance « par le haut » (« top-down ») en encourageant l'implication de la communauté locale dans le processus de prise de décision au niveau local.	Cette implication conduira au renforcement de la capacité sociopolitique et de l'accès aux ressources nécessaires à la satisfaction des besoins des habitants.

Initiative innovante	Année création /Echelle territoriale	Statut juridique /Objectifs	Satisfaction besoins	Gouvernance locale	« Empowerment »
<b>Italie, Naples, Associazione Quartieri Spagnoli</b>	1978 Quartier	ONLUS (organisation sans but lucratif d'utilité sociale)  En coopérant avec les autorités locales, cette structure s'affirme progressivement comme agence de développement local et joue un rôle actif en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des habitants et de la reconstruction des statuts sociaux des catégories vulnérables.	Création de nouveaux services dans le domaine de l'aide social, logements, solidarité.	Joue un rôle croissant dans la formulation des politiques sociales locales.	Devient un repère pour les habitants du quartier : implication des habitants, contribution au développement des relations basées sur la confiance, au changement des mentalités, etc.
<b>Italie, Naples Scampia - Piazzamoci</b>	2001 Quartier	Comité (réseau associatif) réunissant divers groupes et associations.  Création d'une « piazza » (Piazzamoci) ou d'une place où les habitants peuvent se rencontrer et proposer des initiatives collectives dont le but est de développer les relations sociales, notamment entre les jeunes. L'objectif est de donner la parole aux groupes marginalisés dans le contexte d'un changement urbain rapide.	Impacts indirects sur les dynamiques d'exclusion à travers le renforcement du capital social.	Relations difficiles entre le réseau d'associations civiques et le gouvernement municipal. Groupes de pression, participation à la planification des politiques publiques locales.	L'objectif ultime de la mise en place de cette « piazza » est de créer une occasion pour le développement des relations sociales, notamment entre les jeunes.
<b>Italie, Milan Centro Sociale Leoncavallo</b>	1975 Quartier/ Impacts extérieurs	Fondation  Fournit des services socio-culturels et de welfare. Organisation informelle, non-hiérarchique et auto-gestionnée. Relations d'opposition avec le gouvernement local. Liens avec les mouvements sociaux, politiques et culturels progressistes. Activer et mobiliser les personnes. Détient une position de leader dans le cadre d'un réseau de centres sociaux en Italie. Relations à l'échelle locale, nationale et internationale.	Réponse « bottom-up » aux besoins locaux : fournir des services culturels et sociaux dans un quartier défavorisé de Milan.	Consensus public en ce qui concerne ses activités sociales et culturelles, néanmoins, les relations avec le gouvernement local restent difficiles.	Style de management participatif et informel, basé sur le principe d'autogestion.
<b>Italie, Milan Azzociazioni Olinda</b>	1996 Quartier/ Impacts extérieurs	Coopérative sociale  Opère comme coopérative sociale et connecte de nombreuses initiatives de la société civile.	Combinaison des services d'utilité publique avec les services pour les soins de santé mentale (activités organisées dans les locaux de l'hôpital : restaurant, charpenterie, café, festivals, etc.)	Association de l'administration publique aux initiatives et création d'arrangements institutionnels innovateurs.	Efforts pour légitimer et redonner de la dignité aux exclus. Implication de différents types de personnes (habitants, artistes, malades) dans les activités pour générer de nouvelles idées.
<b>Belgique, Anvers BOM</b>	1990 Quartier/Impacts à échelles supérieures	Association à but non-lucratif  Agence pilotée par des organisations de la société civile à travers des partenariats, développe une stratégie innovatrice de lutte contre l'exclusion, d'abord dans le quartier Nord-Est d'Anvers et ensuite dans le quartier South Edge, où elle agit en tant que développeur local de projets et médiateur des relations entre les acteurs, les projets et institutions de financement.	Facilitation de l'accès au marché du travail et à la création d'entreprises par les chômeurs), formation (assistance), logements (consulting), vie du quartier (journal de quartier)	Partenariat entre les acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile, BOM se positionne comme agent innovateur : catalyseur des dynamiques de gouvernance et du dialogue, animation, révélateur des besoins, etc.	La population cible est directement impliquée dans les projets.

Initiatives innovantes	Année création /Échelle territoriale	Statut juridique/Objectifs	Dimensions de l'innovation sociale		
			Satisfaction besoins	Gouvernance locale	Empowerment
<b>Belgique, Bruxelles Limite</b>	1998 Quartier	Association informelle, à but non-lucratif.  Génère des effets positifs à travers des projets réunissant des acteurs non-traditionnels : nouvelles associations de la société civile pour promouvoir le « self-empowerment ». Combinaison de fonds publics et privés. Relations étroites avec les principaux acteurs de la société civile de la zone et liens/réseaux avec les échelles supérieures institutionnelles et gouvernementales.	Indirectement, à travers la mobilisation et l'engagement des habitants du quartier dans des processus de renouvellement urbain.	Aspiration à réaliser un partenariat pour le développement social inclusif dans le quartier.	Les initiateurs du projet Limite ont joué un rôle de <i>tertio</i> (acteur au milieu) permettant de rassembler des différents groupes, souvent exclus.
<b>Belgique, Bruxelles CityMin(e)d</b>	1997 Ville entière	Association à but non-lucratif  Organisation en réseau qui fournit du soutien logistique et institutionnel aux groupes auto-organisés de militants de la ville : une cellule « soutien » et une cellule « production ». Financement très variés à l'échelle locale, nationale et de l'Union Européenne. Relations étroites avec les organisations de la société civile, tant à l'échelle locale que transnationale.	Effets indirects en ce qui concerne la satisfaction des besoins, à travers l'émancipation et l'implication des groupes exclus dans des réseaux de la ville.	Combinaison de deux rôles : « facilitateur » de la gouvernance inclusive et « contrepoids » du pouvoir.	Renforcement de l'autonomie personnelle des individus exclus (capacité et efficacité personnelles)
<b>France, Roubaix Association Alentour</b>	1993 Quartier	Association loi 1901  Maintenance des bâtiments communaux et associatifs, maintenance des entrées des HLM, administration du parc Brondeloire), aide alimentaire aux ayants droits (restaurant social), éducation (service animation-lecture).	Alentour répond à des besoins objectifs des habitants : se nourrir, se loger, se laver, cadre de vie, emploi, formation, etc.	Pour chaque initiative, Alentour a mobilisé les différents acteurs et a tenté de créer un cadre stable de dialogue. Mais ses tentatives n'ont pas rencontré l'écho escompté auprès de la ville.	Pour chaque service, Alentour a créé de nouveaux emplois de proximité et a cherché d'assurer la stabilité des emplois. L'association assure aussi une formation aux personnes en difficulté (jeunes, chômeurs de longue-durée, personnes faiblement qualifiées, femmes)
<b>Allemagne, Berlin QuartiersAgentur Marzahn NordWest</b>	1999 Quartier/ Impacts à échelles supérieures	Organisme privé  Intégration des immigrants, participation à la gouvernance. Société privée pilotée par la ville, chargée d'administrer le quartier. Participation accrue et construction de la capacité institutionnelle dans une zone d'immigration récente.	Ne se focalise pas explicitement sur la satisfaction des besoins objectifs des habitants, mais apporte indirectement des nouvelles ressources financières et institutionnelles au quartier.	Innovations en ce qui concerne les arrangements institutionnels locaux.	Renforcement de la capacité sociopolitique des « rapatriés », intégration
<b>Allemagne, Berlin Kommunales Forum Wedding</b>	1988 Quartier/ Impacts extérieurs	Registered organisation  Initiative locale « par le bas », mais coopérations à l'échelle internationale, européenne, nationale et de la ville de Berlin. Le besoin de s'opposer à la planification « par le haut » avec une participation plus importante du public concerné et le besoin d'établir des forums publics.	Création d'emploi au niveau local, amélioration de la qualité de vie.	Réseaux avec partenaires de la société civile ou du secteur public.	Renforcement de la capacité sociopolitique des habitants, participation.

Source : auteur

L'échelle spatiale permet de distinguer les initiatives centrées sur le quartier et les initiatives basées dans un quartier, mais avec des effets extérieurs ou à des échelles supérieures. On parlera ici uniquement des impacts des activités proprement dites et non pas de l'implication de certaines organisations dans des dynamiques de communication plus vastes : par exemple, la participation à des réseaux pan-européens (comme le programme URBAN) et aux échanges d'expériences à l'échelle régionale, nationale ou internationale (CityMined, BOM, Leoncavallo, Associazione Quartieri Spagnoli, Olinda). Plusieurs cas déploient leurs activités à l'échelle du quartier. Parmi ceux-ci, cinq ont des impacts qui se résument seulement à l'amélioration des conditions de vie dans le quartier : Butetown History and Arts Centre, AQS, Piazziamoci, LimiteLimite, Alentour. D'autres initiatives, même si elles sont localisées dans un quartier, ont des impacts beaucoup plus importants, à l'échelle intra-urbaine et régionale : Ouseburn, Leoncavallo, Olinda, Kommunales Forum Wedding, Arts Factory, Newcastle New Deal, BOM, Quartiersagentur Marzahn, Vienne Local Agenda 21.

### 3.2.2 - Dialectique exclusion /inclusion et innovation sociale et sources d'inspiration

La majorité des organisations examinées se mettent en place en réaction aux dynamiques d'exclusion et tentent de satisfaire les besoins des habitants des quartiers défavorisés : réponses au déclin moral des communautés étiquetées comme « à problèmes » (Arts Factory, AQS, Quartiersagentur Marzahn, Alentour), réactions au déclin humain, social et physique du quartier (AQS, LimiteLimite, Alentour, Marzahn), volonté d'améliorer les relations de gouvernance du quartier (LimiteLimite, Local Agenda 21, Local Area Management), volonté de revitaliser le quartier « par le bas » (Butetown, Ouseburn, BOM, City Minded, Alentour, KF Wedding), ou de créer un espace pour la construction d'une histoire alternative et de nouvelles identités (Butetown, City Minded) (Tableau 10).

**Tableau 10 - Phénomènes d'exclusion à l'origine des initiatives socialement innovantes**

Initiatives	Rhondada	Butetown	Ouseburn	New Deal, Ncl	AQS, Naples	Piazzamoci	Leoncavallo	Olinda	BOM, Apen	LimiteLimite	CityMined	Alentour	Marzahn	KF Wedding	LA21 Vienna	Area Manag.
Comme réaction à quels phénomènes ?																
Réponses au déclin moral des communautés étiquetées comme « à problèmes »	X				X							X	X			
Réactions au déclin humain, social et physique du quartier					X					X		X	X			
Volonté d'améliorer les relations de gouvernance du quartier	X									X					X	X
L'idée de développement du quartier « par le bas »		X	X						X		X	X	X			
L'idée de créer un espace pour la construction d'une histoire alternative et des nouvelles identités		X									X					
Organisation de la société civile, basée sur la solidarité et les visions du changement					X	X										

Source : d'après SINGOCOM, 2005, p. 277

Les deux initiatives viennoises font exception, en se focalisant davantage sur l'amélioration des structures et du processus de gouvernance démocratique à l'échelle locale : le premier par la mise en place de l'Agenda Local 21 et le deuxième (Local Area Management) à travers l'application de deux projets de développement territorial intégré (« Grätzelmanagement ») que sur la satisfaction des besoins des populations défavorisées.

Les initiatives centrées sur les besoins de la population se divisent en deux catégories : celles qui souhaitent l'amélioration de la qualité des services locaux sociaux ou de bien-être (Ouseburn, New Deal, Associazioni Quartieri Spagnoli, Piazziamoci, Leoncavallo, KF Wedding, Quartiersagentur Marzahn) et celles qui utilisent une approche intégrée de satisfaction des besoins dans plusieurs champs existentiels (BOM, Olinda, Alentour, Arts Factory, Associazione Quartieri Spagnoli).

Les visions et les mouvements sociaux inspirateurs sont très divers. Ils rejoignent les quatre types de mouvements décrits dans la *section 3.1* : (1) les mouvements sociaux et les philosophies des années 1960 et 1970 mettant en avant la solidarité, la démocratie et l'émancipation personnelle (Leoncavallo, Olinda, BOM) ; (2) l'auto-organisation en réponse au corporatisme politique et à la crise de la démocratie sociale (Arts Factory, Butetown, Leoncavallo, City Minded, Alentour, Local Agenda 21) ; (3) la reconnaissance du droit à l'auto-détermination des personnes à problèmes sociaux et mentaux (Olinda, Alentour) ; (4) le modèle de développement territorial intégré (Associazione Quartieri Spagnoli, BOM, Local Area Management) (Tableau 11).

**Tableau 11 - Sources d'inspiration des initiatives socialement innovantes**

Sources d'inspiration	Rhondda	Butetown	Ouseburn	New Deal, Ncl	AQS, Naples	Piazzamoci	Leoncavallo	Olinda	BOM, Apen	Limtelimite	CityMined	Alentour	Marzahn	KF Wedding	LA21 Vienna	Area Manag.
Mouvements sociaux et philosophies des années 1960 et 1970 (solidarité, démocratie et émancipation personnelle)							X	X	X							
Auto-organisation en réponse au corporatisme politique et à la crise de la démocratie sociale	X	X					X				X	X			X	
Reconnaissance du droit à l'auto-détermination des personnes à problèmes sociaux et mentaux								X				X				
L'approche de développement territorial intégré comme modèle de développement du quartier					X											X

Source : d'après SINGOCOM, 2005, p. 277

### 3.2.3 - Statut juridique, besoins, ressources et contraintes, relations avec le monde extérieur

Toutes les initiatives examinées, qui s'établissent à l'intersection des trois secteurs (public, privé et société civile), remplissent le critère de la non-lucrativité (impartageabilité des bénéficiaires et des réserves) et répondent à des besoins d'intérêt général ou collectif. En restant dans la sphère publique (programme du gouvernement local et segment de la société civile contrôlé par l'État), les deux cas autrichiens font de nouveau figure *a parte* dans l'ensemble des cas étudiés. Avec quelques exceptions

de partenariats avec l'État (Newcastle New Deal, Ouseburn), avec le marché (Leoncavallo) ou avec les deux (QuartiersAgentur Marzahn), la plupart des projets appartiennent exclusivement à la sphère de la société civile. Néanmoins, la nature des activités entreprises (combinant des principes économiques avec des objectifs d'utilité sociale dans la production des biens et des services) nous permet de classer un nombre d'initiatives comme appartenant, plus que d'autres expériences, au secteur de l'économie sociale (par exemple Arts Factory, Associazioni Quartieri Spagnoli, Leoncavallo, Olinda, BOM, Alentour, KF Wedding).

Les caractéristiques des statuts juridiques adoptés par ces structures seront expliquées plus en détail dans la *section 3.3*. Nous soulignons ici leur diversité, que nous imputons en premier lieu aux spécificités des contextes institutionnels nationaux : « Independent development trust », « Not for profit development society », « Registered charity and registered company » et « Company Ltd by Guarantee » au Royaume-Uni, ONLUS (organisation non-profit à but social), réseau d'associations, fondation et coopérative sociale en Italie, association à but non-lucratif en Belgique, association « loi 1901 » en France, organisme privé et « registered organisation » en Allemagne, association en Autriche (Tableau 9).

Cette hétérogénéité des formes légales d'organisation s'explique aussi par la nature et la diversité des besoins qui ont déterminé la création de ces structures : nouveaux services dans le domaine de l'aide sociale et de la solidarité (Associazioni Quartieri Spagnoli, Alentour), dans le domaine du logement (Ouseburn, Associazioni Quartieri Spagnoli, BOM), services sociaux et culturels (Leoncavallo, Ouseburn), nouveaux espaces pour l'organisation des activités associatives, des services sociaux ou des événements artistiques et culturels (Arts Factory, Leoncavallo, Butetown History and Arts Centre, Ouseburn, Piazziamoci, Olinda, Alentour), amélioration de la qualité de l'environnement et du cadre de vie (Newcastle New Deal, Ouseburn, Arts Factory, Alentour), « capacitation » des personnes éloignées du travail ou défavorisées socialement, physiquement ou mentalement (Arts Factory, Olinda, CityMin(e)d, Alentour, BOM), implication des habitants dans la vie publique (Leoncavallo, Piazziamoci, BOM, LimiteLimite, CityMin(e)d, QuartiersAgentur Marzahn, KF Wedding), information/formation (BOM, Alentour), amélioration du processus de gouvernance (BOM, LimiteLimite, CityMin(e)d, Alentour, Vienne LA21, Local Area Management), etc.

La réponse à ces besoins des populations défavorisées passe par la mise en place des activités qui mettent en avant l'utilité sociale, collective ou publique. Contraintes de combiner des ressources créatives et productives diverses (ressources financières très variées, bénévolat, emploi salarié, influence des leaders charismatiques, soutien des leaders et des réseaux politiques, capital social des acteurs et des habitants, culture et identité locales, ressources culturelles et artistiques, énergies renouvelables, objets et matériaux recyclables, etc.), ces initiatives sont parfois particulièrement innovantes par rapport aux activités proposées par le marché ou par le secteur public (Tableau 12).



**Tableau 12 - Ressources mobilisées et contraintes identifiées**

Initiatives socialement innovatrices	Rhonda	Butetown	Ouseburn	New Deal	AQS	Piazzamoci	Leoncavallo	Olinda	BOM	LimiteL'irrite	CityMined	Alentour	Marzahn	KF-Wedding	LA21	Area Manag.
<b>Ressources mobilisées et contraintes identifiées</b>																
<u>Humaines</u>																
- Personnel qualifié	X	X	X <sup>130</sup>	X	X		X	X	X		X	X	X	X	X	X
- Autres salariés	X			X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
- Bénévoles	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<u>Organisationnelles</u>																
- Réseaux avec les partenaires locaux	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X
- Société civile et réseaux associatifs			X		X	X	X	X	X	X	X	X			X	X
- Cohésion interne forte																
- Dynamique d'apprentissage collectif	X	X	X	X	X		X	X		X	X	X			X	X
<u>Financières</u>																
- Autorités locales	X	X		X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
- Fondations/trusts privés	X				X			X								
- Firmes privées	X															
- Fonds publics nationaux/régionaux				X	X				X	X	X	X	X			
- Fonds européens	X				X			X	X		X	X	X		X	X
- Contributions des membres	X	X				X										
- Revenus de la vente de produits (prestation services)							X	X	X					X		
<u>Talents artistiques et culturels</u>																
- Talents artistiques et culturels	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X					
<u>Valeurs éthiques</u>																
- Valeurs éthiques	X	X			X	X	X			X		X		X		
<u>Contraintes/vulnérabilités</u>																
- Critères stricts pour l'obtention des financements européens	X				X											
- Mécanismes de financement à court-terme/Financements orientés par projets	X				X			X	X			X		X		
- Procédures concurrentielles pour l'octroi des fonds/Dépendance par rapport aux financements extérieurs												X				
- Bases économiques faibles		X							X							
- Absence d'un leadership clairement défini						X										
- Fragilité de l'organisation flexible/créative										X	X					
- Absence de qualifications adéquates				X		X										
- Système de planification rigide			X													
- Rigidité et hiérarchisation de la bureaucratie publique													X		X	X
- Politique urbaine néolibérale			X					X	X			X				
- Tensions État / marché / société civile							X	X					X	X		
- Concurrence entre les organisations du troisième secteur pour l'obtention des fonds					X				X							

Source : d'après SINGOCOM, 2005, p. 274

<sup>130</sup> Newcastle city officers

L'action de la coopérative sociale *Olinda* compte parmi les exemples les plus innovateurs étudiés par le réseau SINGOCOM : formation professionnelle dispensée aux patients d'un hôpital psychiatrique, implication de ceux-ci dans des activités diverses mises en place dans l'enceinte de l'hôpital (restaurant-café, atelier de charpenterie, pension), organisation d'un festival d'été ouvert aux habitants des quartiers voisins, etc. La *section 3.2* a été consacrée à l'analyse transversale des seize expériences d'innovation sociale, centrées sur des problématiques connectées au développement socioéconomique des quartiers et à la gouvernance locale, préliminaire à un examen plus approfondi des dynamiques socioéconomiques locales (*section 3.3* : comparaison de six études cas et chapitre quatre : étude de cas unique). L'objectif principal était de mettre en évidence les initiatives correspondant à nos critères principaux de sélection des six cas parmi les seize recherches de terrain effectuées dans le cadre du projet SINGOCOM : des expériences qui évoluent dans le secteur de l'économie sociale et qui se caractérisent par un équilibre entre les trois dimensions de l'innovation sociale (Tableau 9). Nous rappelons que l'un des objectifs de cette thèse est de construire un modèle et d'analyser l'économie sociale sur l'angle général de l'innovation sociale.

Le binôme « processus d'exclusion »/« fabrique de l'innovation sociale », constituant la logique centrale du modèle ALMOLIN, montre que l'innovation sociale émerge comme réaction aux processus d'exclusion (les dynamiques de renaissance dans des conditions particulières d'exploitation et d'exclusion). À l'intérieur de cette configuration se trouve « l'initiative innovante », considérée comme une véritable infrastructure économique connectée à la superstructure triangulaire centrale<sup>131</sup> (Figure 6). La présence des activités d'économie sociale dépend de l'approche de l'économie sociale mobilisée (*section 1.1* ; Moulaert et Ailenei, 2005). Mais quelle que soit leur « affinité » avec l'économie sociale, les seize initiatives examinées répondent de la même manière aux systèmes d'allocation défaillants, à l'absence de pouvoir d'achat, à l'absence de la qualité et de l'accessibilité des biens et des services nécessaires. Seulement cinq initiatives se réfèrent véritablement au « marché social » : *Olinda*, *Leoncavallo*, *BOM*, *Arts Factory* et *Newcastle New Deal*. Mais si on inclut l'approvisionnement en services sociaux et/ou l'amélioration de leur qualité, on peut ajouter cinq autres initiatives à ces cinq premières : *Associazione Quartieri Spagnoli*, *Piazzamoci*, *Quartiersagentur Marzahn*, *KF Wedding* et *Alentour*. Les expériences autrichiennes (Area Management et Local Agenda 21), qui se focalisent plus que les autres structures analysées sur le volet « management urbain efficace et démocratique », ont donc été éliminées de cet « échantillon » (Tableau 9). Cette liste de dix initiatives sera le point de départ pour la sélection finale des six cas dans la section suivante, selon le critère de l'équilibre entre les trois dimensions de l'innovation sociale.

---

<sup>131</sup> La dynamique triangulaire « visions de l'innovation sociale »/« culture du changement et identité locale »/« dynamiques organisationnelles et institutionnelles » (dynamiques internes et externes, sociales et politiques).

- JESSOP, B. (1997), « A neo-Gramscian approach to the regulation of urban regimes : Accumulation strategies, hegemonic projects, and governance », in M. Lauria, *Reconstructing regime theory : regulating urban politics in a global economy*, Thousand Oaks, CA : Sage, pp. 51-74.
- JESSOP, B. (1998), « The Rise of Governance and the Risk of Failure : The Case of Economic Development », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 155, mars, pp. 29-49.
- JONAS, A.E., WILSON, D. (1999), « The City as a Growth Machine : Critical Reflections Two Decades Later », in A.E. Jonas et D. Wilson (eds.), *The Urban Growth Machine. Critical Perspectives Two Decades Later*, New York : State University of New York Press, pp. 3-20.
- JOUBE, B. (1995), « Communautés et réseaux politiques en action », in P. Le Galès et M. Thatcher (eds.), *Les réseaux de politique publique. Débats autour des policy networks*, Paris : L'Harmattan, p. 121-140.
- JOUBE, B. (2003), « Gouvernance métropolitaine : vers un programme de recherche comparatif », *Politique et Société*, vol. 22, n°1.
- KANTOR, P., SAVITCH, H.V., HADDOCK-VICARI, S. (1997), « The Political Economy of Urban Regimes. A Comparative Perspective », *Urban Affairs Review*, Vol. 32, n° 3, January, pp. 348-377.
- KAZEPOV, Y., BENASSI, D., MINGIONE, E. (1997), « Socio-economic restructuring and urban poverty under different welfare regimes », in F. Moulaert and A. Scott (eds.), *Cities, enterprises and society on the eve of the 21st century*, London: Pinter, pp. 174-218.
- KATARSIS (2005), « Growing Inequality and Social Innovation : Alternative Knowledge and Practice in Overcoming Social Exclusion in Europe », 6th Framework Programme European Union, Priority 7 : « Citizens and governance in a Knowledge-based Society », Annex 1 : Description of work (<http://katarsis.ncl.ac.uk/index.html>).
- KAZANCIGIL, A. (1998), « Gouvernance et science : modes de gestion de la société et de production du savoir emprunté au marché », *Revue internationale des sciences sociales*, n°155/Mars, pp.73-84.
- KAZANCIGIL, A. (2002), « La gouvernance, itinéraires d'un concept », dans J. Santiso (ed.), *À la recherche de la démocratie : Mélanges offerts à Guy Hermet*, Paris : Karthala, pp. 113-123.
- KEOHANE, R. (1984), *After Hegemony, Cooperation and Discord in the World Political Economy*, Princeton, New Jersey : Princeton University Press.
- KHOSA, M.M. (2001), « Empowerment and Transformation in South Africa », in Khosa, M.M. (ed.), *Empowerment through Economic Transformation*, HSRC Press, 490 pp. ([www.hsrcpress.ac.za/](http://www.hsrcpress.ac.za/))
- KING, P., WALDEGRAVE, C. (2003), « Le capital social, les réseaux sociaux et l'accès à l'emploi. Une enquête sur la participation au marché du travail en Nouvelle-Zélande », *Horizons*, Volume 6, Numéro 3.
- KLANFER, J. (1965), *L'exclusion sociale. Étude de la marginalité dans les sociétés occidentales*, Paris : Bureau des recherches sociales.
- KLEIN, J.-L., HARRISSON, D. (2004), « La société d'abord ! », *Le Devoir*, journal quotidien de langue française d'information générale, politique, culturelle, technologique, économique et internationale situé à Montréal, 30-31 octobre.
- KOOIMAN, J. (1993), *Modern Governance*, London : Sage.

Nous allons circonscrire ou « segmenter » (Dogan et Pélassy, 1982) le sujet de la recherche. Cette opération est guidée par la question de recherche, déterminante pour la délimitation du champ d'investigation et pour effectuer le passage d'un thème à un objet de recherche (Beaud et Weber, 1997) : « *Quel est le rôle de l'économie sociale dans les dynamiques socioéconomiques locales ?* ». Cette question conduit à l'identification de l'économie sociale comme champ d'investigation et des organisations d'économie sociale comme objets de la recherche.

Deux critères ont été utilisés pour déterminer et retenir les cas qui seront comparés de point de vue de la question et de l'objet de la recherche :

Le *premier* critère majeur de sélection des cas découlant directement de la question de recherche, qui renvoyant à l'examen du rôle de l'économie sociale et des dynamiques d'exclusion/d'inclusion et d'innovation sociale à l'échelle du quartier nous a permis d'éliminer six premiers cas. Certains mettent un accent particulier sur la dimension « satisfaction des besoins humains », d'autres sur l'aspect « amélioration des relations de gouvernance », et enfin d'autres se centrent sur la dimension « *empowerment* » de l'innovation sociale.

Le *deuxième* critère essentiel qui a guidé la sélection finale de six cas est la recherche d'un équilibre entre les trois dimensions de l'innovation sociale déjà évoquées. Nous avons retenu les initiatives suivantes qui présentent un équilibre entre les trois dimensions de l'innovation sociale : Olinda - Milan (activités socialisantes en hôpital psychiatrique), Centre social Leoncavallo - Milan (services sociaux et culturels), Associazione Quartieri Spagnoli - Naples (aide sociale et ai logement), Arts Factory - Rhondda Valley, Pays de Galles (services aux personnes handicapées), BOM - Anvers (création d'emploi,consultance, formation, logement), Alentour - Roubaix (activités d'intérêt collectif et d'aide sociale).

Par exemple, les initiatives berlinoises KF Wedding et Quartiersagentur, l'initiative italienne Piazzamoci et Butetown History and Arts Centre (Pays de Galles) ont été exclues de l'« échantillon » en raison de leur fort accent sur la dimension « amélioration des relations de gouvernance » et de la quasi absence des deux autres dimensions. Précisons que la sélection des études de cas n'a pas été effectuée selon le principe du « succès » du projet : il est presque impossible d'appliquer un critère uniforme afin de juger s'il s'agit d'un succès ou d'un échec. En revanche, chaque projet pourrait être considéré soit comme un succès ou comme un échec selon les objectifs spécifiques préalables (est-ce que ce projet a échoué dans l'accomplissement de ses objectifs déclarés ou non ?). Sur cette base, il devient possible de comparer des cas de succès ou d'échec sans imposer une norme (Edquist, Hommen et Tsipouri, 1998). Mais là encore, l'estimation de l'échec ou de la réussite est subjective car une association peut avoir le sentiment d'avoir échoué sur un point central pour elle, tout en ayant réussi sur d'autres points importants.

### 3.3 - L'ANALYSE COMPARATIVE DE SIX INITIATIVES D'ECONOMIE SOCIALE

Cette étape de l'analyse confronte les six cas et le modèle ALMOLIN, présenté dans la *section 3.1*. La *section 3.3* est consacrée à la comparaison des études de cas sélectionnées à la fin de la *section 3.2* et à une généralisation théorique des résultats, en vue de la construction d'un modèle d'analyse de l'économie sociale sous l'angle général de l'innovation sociale. Selon Sartori (1994, p. 22), « comparer, c'est à la fois assimiler et différencier par rapport à un critère » défini au préalable par le chercheur. Contrairement à l'analogie ou à l'homologie qui sont orientées vers la recherche des ressemblances, l'action de comparer consiste à rechercher tant des ressemblances que des différences (Vigour, 2005). Cet auteur distingue quatre types de comparaison en sciences sociales : comparaison dans le temps, comparaison dans l'espace, comparaison des faits sociaux (institutions et phénomènes) et comparaisons multivariées (Tableau 13). Notre démarche combine la comparaison dans l'espace (les terrains de l'enquête empirique se situent dans plusieurs pays européens) avec la comparaison des faits sociaux (organisations de l'économie sociale dans la lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain).

**Tableau 13 - Types de comparaison**

Type de comparaison	Illustration
<b>Comparaison dans le temps</b>	En analysant les types de relations entre l'économie et le système social au fil de temps, Karl Polanyi montre dans « La Grande Transformation » (1944, 1983) que le marché autorégulateur représente plutôt l'exception que la règle.
<b>Comparaison dans l'espace (internationale, infra-nationale, régionale, culturelle)</b>	Dans « L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme » (1905), Max Weber analyse les liens entre le protestantisme et le dynamisme économique à travers la comparaison entre plusieurs régions de l'Empire allemand.
<b>Comparaison des faits sociaux (objets, institutions ou phénomènes)</b>	Dans « L'Amour de l'art. Les musées d'art européen et leur public » (1966), à l'aide d'une approche comparative entre pays (Espagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas et Pologne) et classes sociales, Pierre Bourdieu montre que le comportement de l'individu face à une oeuvre d'art dépend de deux facteurs principaux : la famille et l'école.
<b>Comparaisons multivariées</b>	L'association de divers types de comparaison dans le temps et dans l'espace : dans « La Société féodale » (1939, 2002), Marc Bloch étudie le féodalisme en comparant les sociétés de l'Europe du Nord, de l'Ouest et du Centre entre le XI <sup>e</sup> siècle et le XIV <sup>e</sup> siècle et également la féodalité médiévale occidentale avec d'autres sociétés, notamment celle japonaise.

Source : auteur, d'après Vigour (2002)

Vigour (2005, p. 205) dresse également une distinction idéal-typique entre l'approche orientée par les variables et l'approche orientée par les cas (Tableau 14). Par rapport à l'approche centrée sur l'étude des variables, la méthode fondée sur des études de cas se révèle plus pertinente pour notre démarche de comparaison : elle mobilise un nombre réduit de cas (six) et utilise une analyse de type qualitatif des données qui proviennent des sources variées (entretiens, documents écrits). Cependant, l'application de la méthode de l'étude de cas dans les sciences sociales se confronte aux objections liées à sa capacité limitée de « généraliser » les résultats de la recherche (Edquist, Hommen et Tsipouri, 1998, p. 9). Selon cet auteur, ces objections proviennent le plus souvent de l'incompréhension des méthodes utilisées en recherche qualitative et de la croyance que la généralisation représente une fin en soi. La source de ce malentendu provient de la définition de la recherche qualitative par son opposition aux méthodes quantitatives. En réalité, la recherche qualitative se fonde sur des preuves empiriques (les données recueillies) qui ne sont pas sous forme numérique et nécessitent une analyse interprétative plutôt que statistique, par conséquent, il est incorrect d'exiger de la recherche qualitative une généralisation statistique.

**Tableau 14 - La distinction idéal-typique entre analyses par les cas et par les variables**

Type de recherche	Analyse par les cas	Analyse par les variables
<b>Méthode</b>	Analyse historique, contextualisée, plutôt qualitative : analyse des configurations, insistance sur la complexité des facteurs et des relations causales.	Approche statistique, plutôt quantitative : analyse centrée sur des variables, considérées en dehors de leur contexte.
<b>Matériaux</b>	Variés : entretiens, archives ou autres sources écrites, observation, etc.	Statistiques ou indicateurs numériques.
<b>Nombre de cas</b>	Souvent réduit	Grand
<b>Niveau d'abstraction</b>	Souvent réduit	Élevé
<b>Niveau de généralité</b>	Complexité, singularité	Niveau de généralité plus important
<b>Limites</b>	Capacité réduite de monter en généralité	Absence de contextualisation. Test d'hypothèses abstraites Fiabilité des données
<b>Objectifs de la recherche</b>	Formuler des hypothèses. Tester la pertinence de certaines théories (étude de contre-exemples, de cas déviants) Nuancer une théorie.	Emettre des hypothèses sur des vastes échantillons. Confirmer des théories (test de robustesse). Montée en généralité plus aisée. Résultats plus synthétiques.

Source : d'après Vigour (2005, p. 205)

Dans le cadre de notre recherche, il ne s'agit pas d'une généralisation statistique, mais théorique : « le chercheur essaye de généraliser un ensemble particulier de résultats à une certaine théorie plus large » (Yin, 1994, p. 36). Si on ne peut pas généraliser statistiquement les résultats, on peut en revanche générer

une théorie, d'où le terme de généralisation théorique. Même si la capacité de généralisation de la méthode fondée sur des études de cas est réduite, un tel type d'analyse qualitative est essentiel pour nuancer et enrichir le modèle ALMOLIN, expliqué dans la première section de ce chapitre.

À noter aussi que les études de cas ne sont pas obligatoirement représentatives pour la population étudiée, contrairement aux études statistiques où l'échantillon est représentatif pour toute la population. Les méthodes quantitatives établissent un grand échantillon représentatif pour la population générale qui permet une généralisation statistique des résultats. L'objectif est d'appliquer les conclusions à toute la population. Les méthodes qualitatives analysent un échantillon de petite taille afin de produire une explication plausible et cohérente du phénomène étudié. En ce qui concerne les méthodes qualitatives, l'échantillon est non-probabiliste : l'objectif de l'échantillon théorique est de développer une théorie et pas d'extrapoler des résultats statistiques à la population générale. Ainsi, l'objectif de l'étude de cas n'est pas de sélectionner des cas « représentatifs » à partir desquels on peut généraliser les conclusions à d'autres cas.

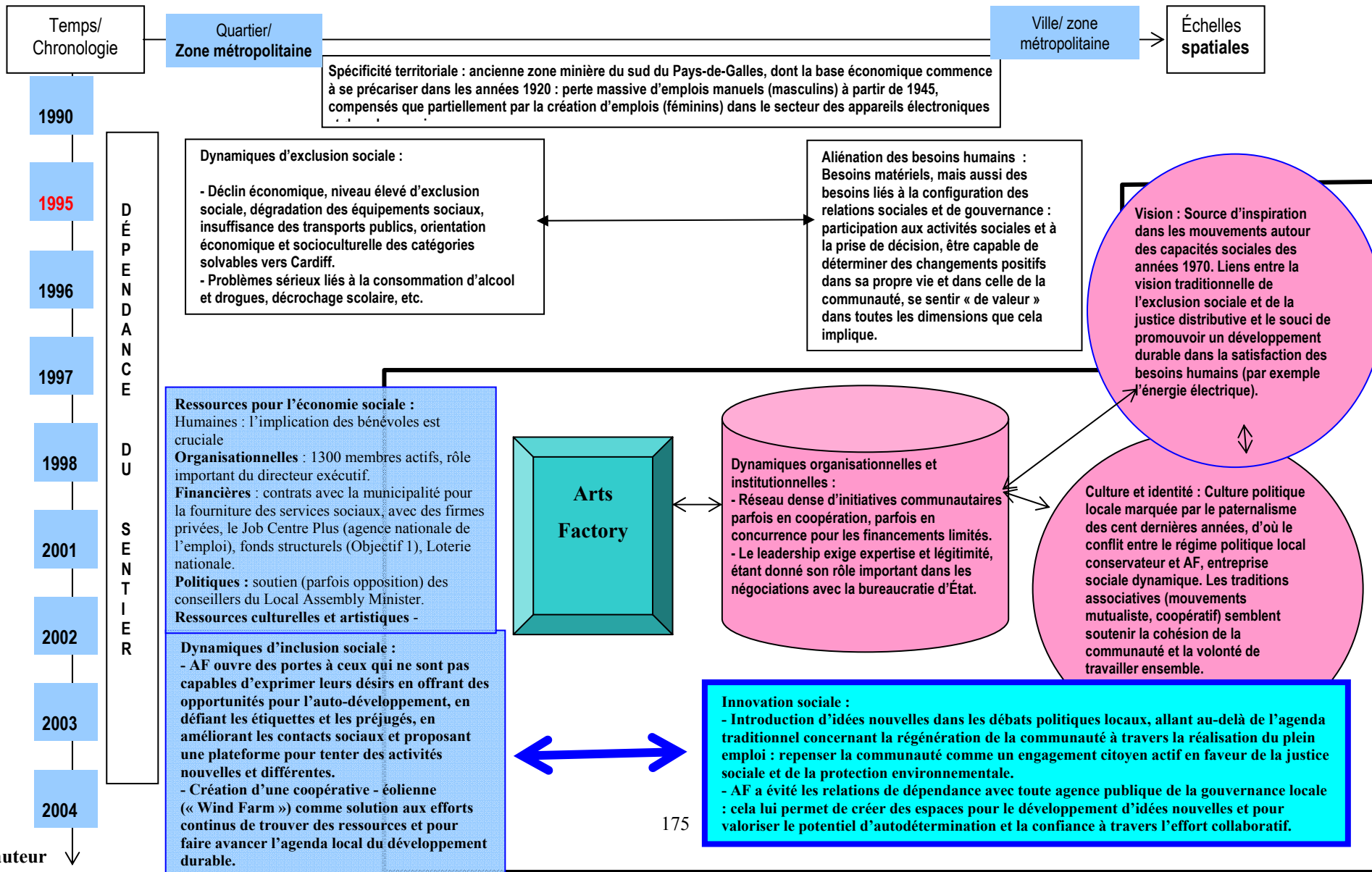
Dans cette sous-section, nous allons à la recherche des caractéristiques qui font de l'économie sociale un facteur potentiel d'inclusion sociale et de développement socioéconomique. À cette fin, nous comparons les principaux processus mis en évidence par chaque configuration associée aux cas étudiés : exclusion sociale et besoins, dynamiques organisationnelles et institutionnelles, processus d'inclusion et ressources mobilisées, impacts sur le capital social local, changements des modes de gouvernance, « empowerment » des groupes exclus, etc.

La comparaison est visualisée à l'aide de configurations synthétiques : *Figure 7 - Arts Factory (Cardiff, Pays de Galles)* ; **Error! Not a valid bookmark self-reference.** ; *Figure 9 - Olinda (Milan, Italie)* ; *Figure 10 - Alentour (Roubaix, France)* ; *Figure 11 - BOM (Anvers, Belgique)* ; *Figure 12 - Leoncavallo (Milan, Italie)*. L'objectif est de reproduire chaque fois la dialectique entre l'exclusion sociale et l'innovation sociale et de systématiser les données, d'introduire un parallélisme dans l'analyse des cas et de mettre en évidence les ressemblances et les différences entre les cas. Ces configurations, réalisées à partir des études de cas présentées *in extenso* dans les annexes (*Annexes 4-9*), nous aideront à identifier les aspects à approfondir et à réfléchir sur les causes et les significations des absences de certains éléments ou liens. L'analyse de ces dynamiques nous permettra de caractériser les initiatives d'économie sociale qui émergent comme réactions aux divers besoins humains non satisfaits ou partiellement satisfaits par les autres systèmes d'allocation.

**Figure 7 - Arts Factory (Cardiff, Pays de Galles)**

**Contraintes au développement :** contraintes budgétaires significatives, compétition avec d'autres initiatives pour l'obtention de fonds, contexte institutionnel rigide et suspicion ou opposition de certains politiciens locaux, gouvernement local soumis à la pression du contexte international afin de devenir plus innovateur d'un point de vue économique, critères stricts pour l'utilisation des fonds structurels (exclusion de certains projets comme l'apprentissage des arts aux enfants).

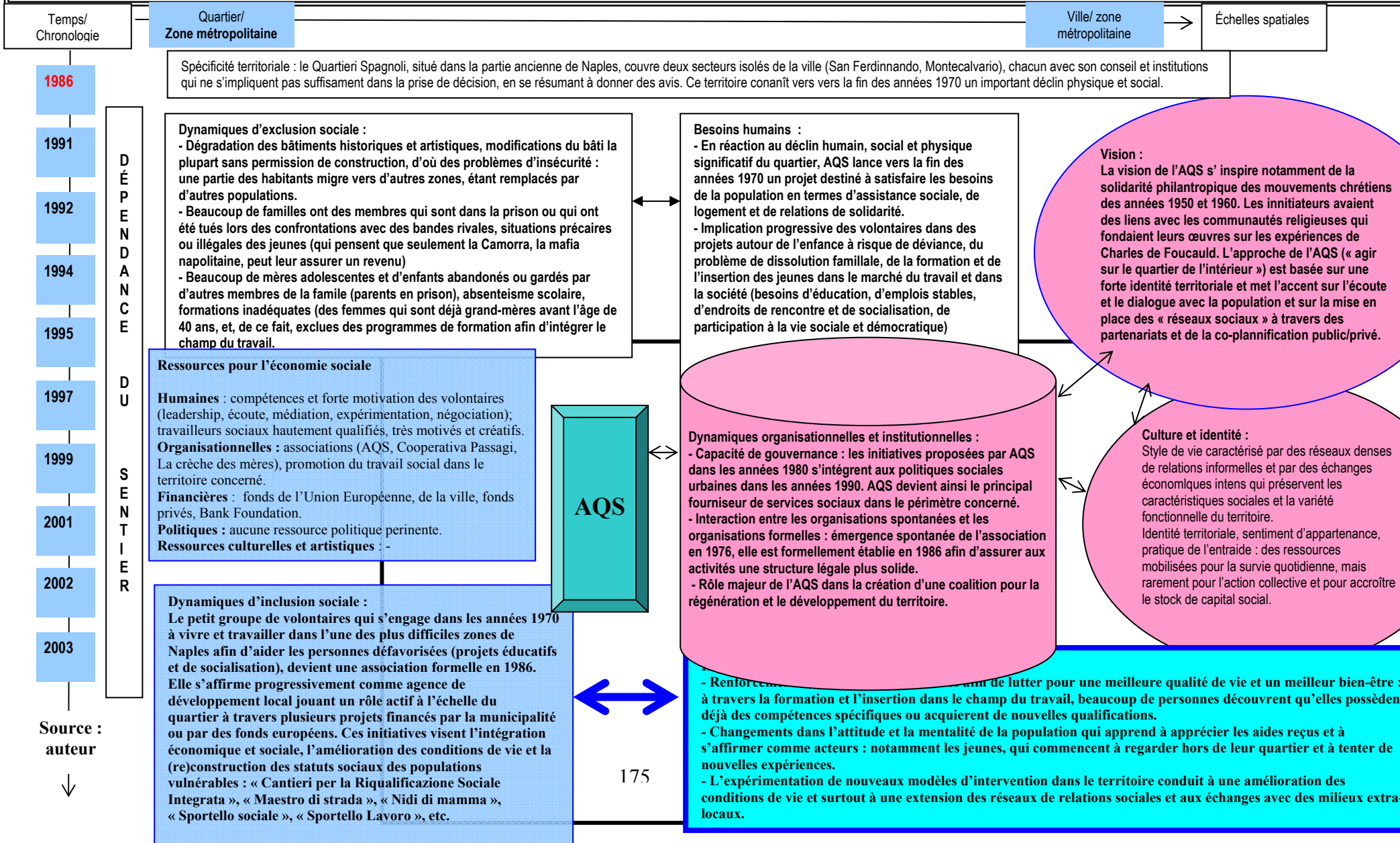
**Relations avec le monde extérieur :** même si l'action d'AF est fortement axée sur le territoire local, ses leaders ont créé des réseaux à toutes les échelles institutionnelles et spatiales ; l'expérience est également décrite dans plusieurs journaux professionnels en tant que « bonne pratique ».





**Figure 8 - Associazione Quartieri Spagnoli (Naples, Italie)**

**Contraintes au développement :** diminution de la réceptivité de la ville par rapport aux idées et aux projets des associations et réintroduction d'une approche bureaucratique, de type « top-down » ; résurgence d'un comportement non transparent, d'alliances opportunistes, des jeux de pouvoir et du favoritisme ; autonomie financière réduite des organisations d'économie sociale pour la mise en place des initiatives sociales ; compétition forte et parfois déloyale pour l'obtention des fonds publics.  
**Relations avec le monde extérieur :** liens avec les organismes bénévoles nationaux et internationaux ; possibilités d'obtenir des financements européens (Integra, Povera, Horizon, Now, UBAN) ; les initiatives d'AQS ont servi comme modèles non seulement dans les secteurs de Naples, mais aussi dans d'autres villes italiennes ; relations et connexions fortes avec des structures du monde entier : réseau à l'échelle municipale (organisations privées, institutions publiques) nationale (CNCA) et européenne (Lifit, Régies de quartier).

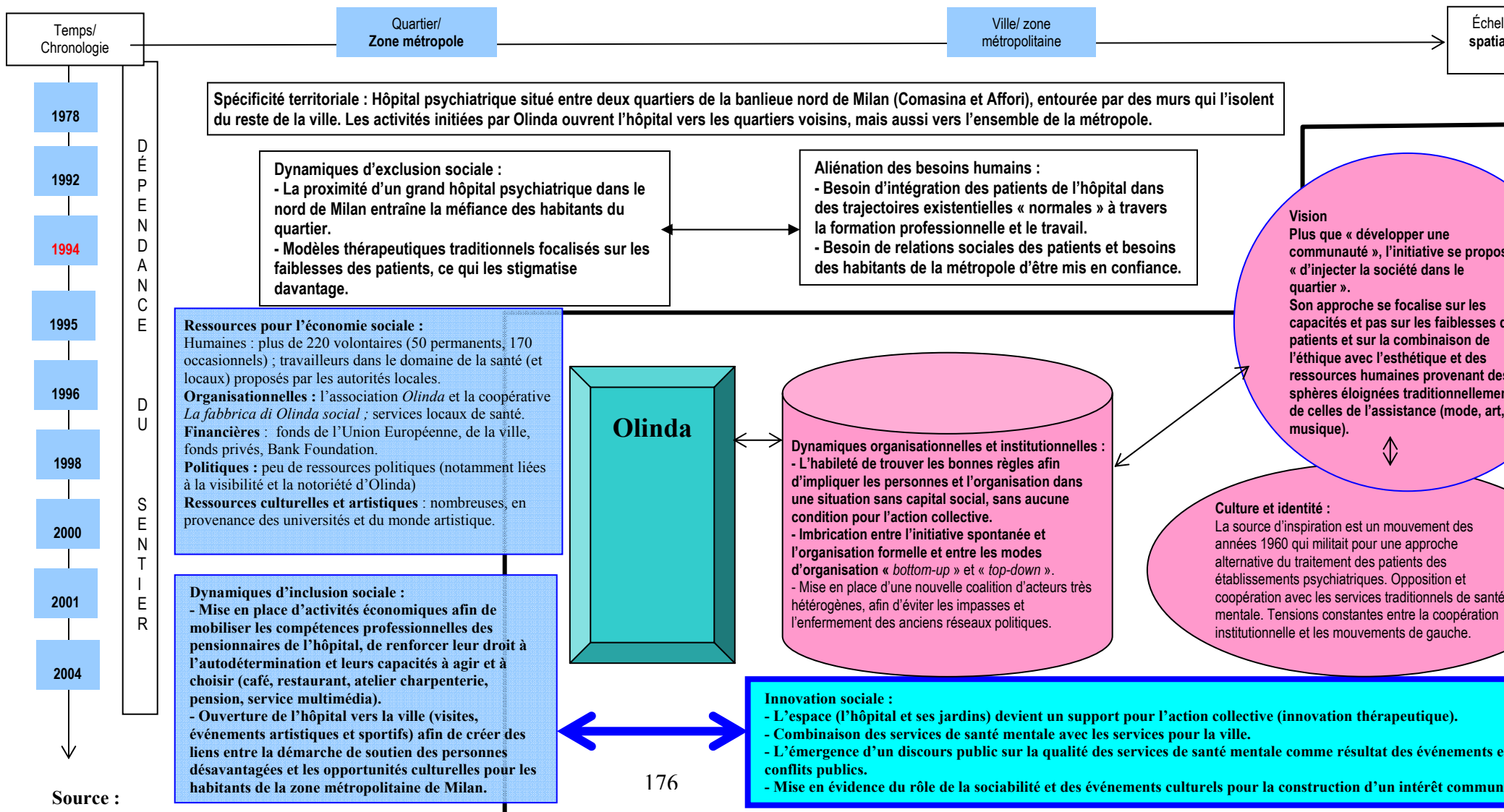


Source : auteur

**Figure 9 - Olinda (Milan, Italie)**

**Contraintes au développement :** suspicion des habitants par rapport à la proximité d'un établissement psychiatrique (plaintes officielles, pressions politiques), la criminalité organisée (Camorra) fortement représentée dans les régions périphériques de Milan (extorsion d'argent de protection, menaces à l'encontre des opérateurs) ; financements publics à court terme et centrés sur projets ; propriété du terrain et des bâtiments de l'hôpital n'est pas claire ; les promoteurs immobiliers intéressés à développer une zone résidentielle ; rapports de patronage politique et pratiques clientélistes au niveau de la municipalité qui, ces dernières années, change ses politiques sociales; pressions pour la fermeture de l'hôpital.

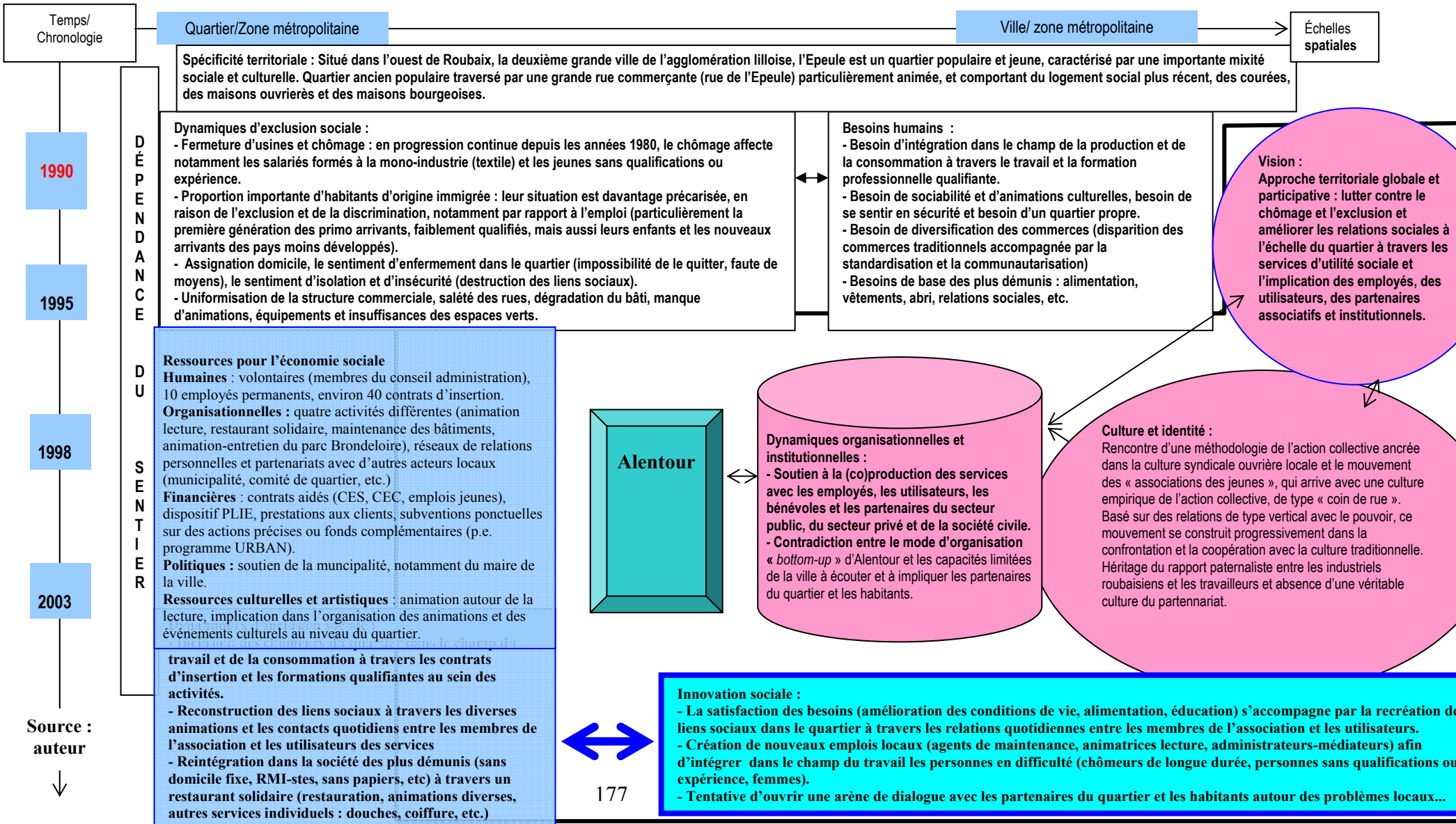
**Relations avec le monde extérieur :** création de liens entre acteurs opposés situés à différentes échelles spatiales (grandes sociétés, petites ONG, groupes appartenant à différentes cultures politiques, professionnels de la culture, personnes sans affiliation politique : participation individuelle des professionnels du monde culturel qui jouent un rôle important de médiation, en liant des milieux sociaux, en ouvrant les réseaux vers l'extérieur, etc.



Source : auteur

**Figure 10 - Alentour (Roubaix, France)**

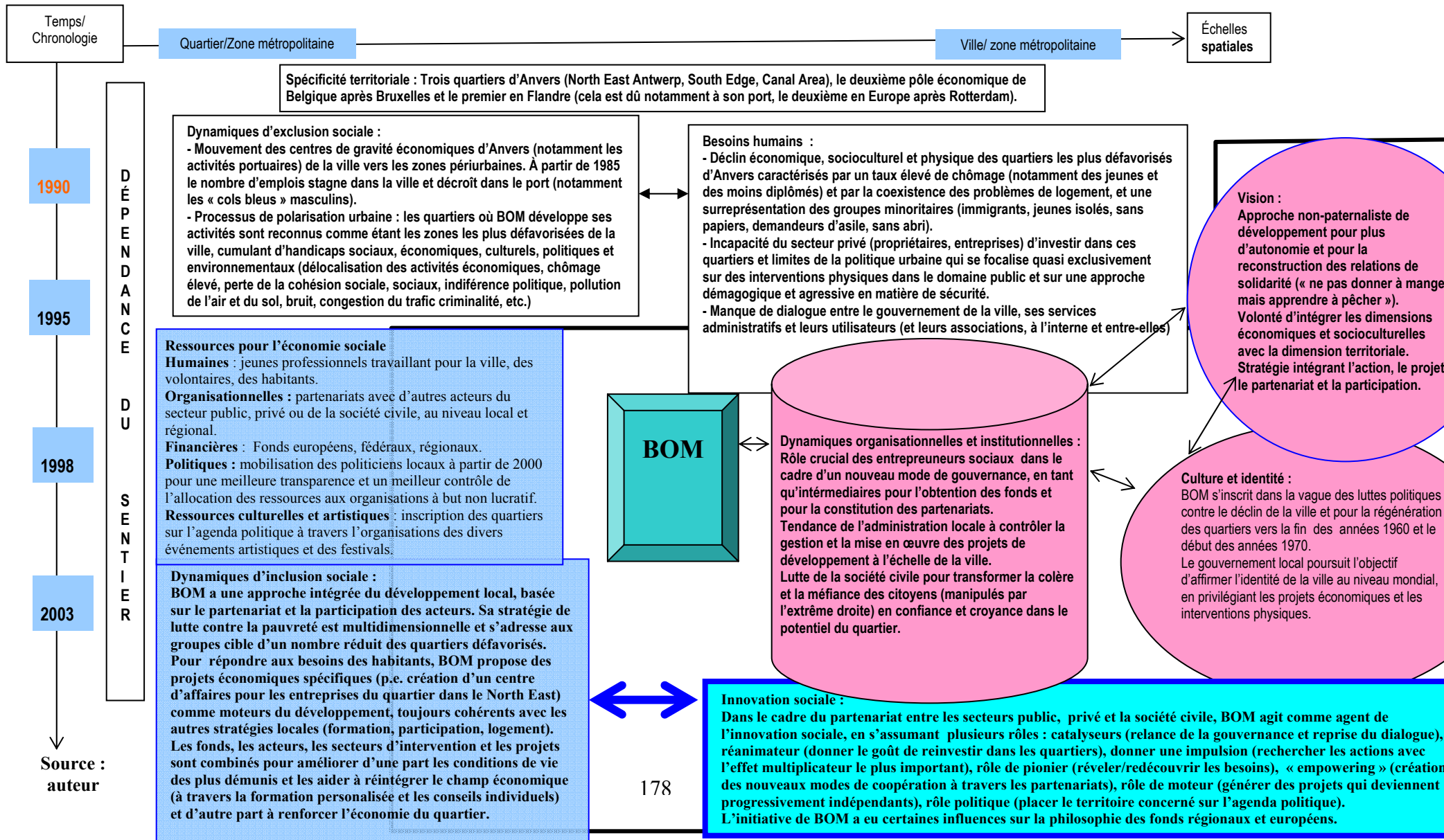
**Contraintes au développement :** tendance du gouvernement local à contrôler les initiatives de la société civile et de s'approprier les activités qui ont le plus de succès ; la nature physique des politiques publiques de régénération mises en oeuvre à partir des années 1990 ; la culture du « top-down » (tradition du paternalisme industriel) ancrée dans les institutions locales ; l'insuffisance des ressources et compétition pour les obtenir ; tendance d'isomorphisme des structures d'économie sociale  
**diminution de l'intérêt de la ville pour un dialogue institutionnel durable ; contradictions entre le discours sur l'utilité sociale et le discours sur l'insertion (à l'intérieur de l'association et entre Alentour et la municipalité)**  
**Relations avec le monde extérieur :** avec la municipalité, avec les structures formelles établies au niveau des secteurs de la ville (Mairie de quartier Roubaix Ouest, Atelier Proiet Quartier), avec d'autres partenaires locaux ; peu de relations à l'extérieur de la ville



**Figure 11 - BOM (Anvers, Belgique)**

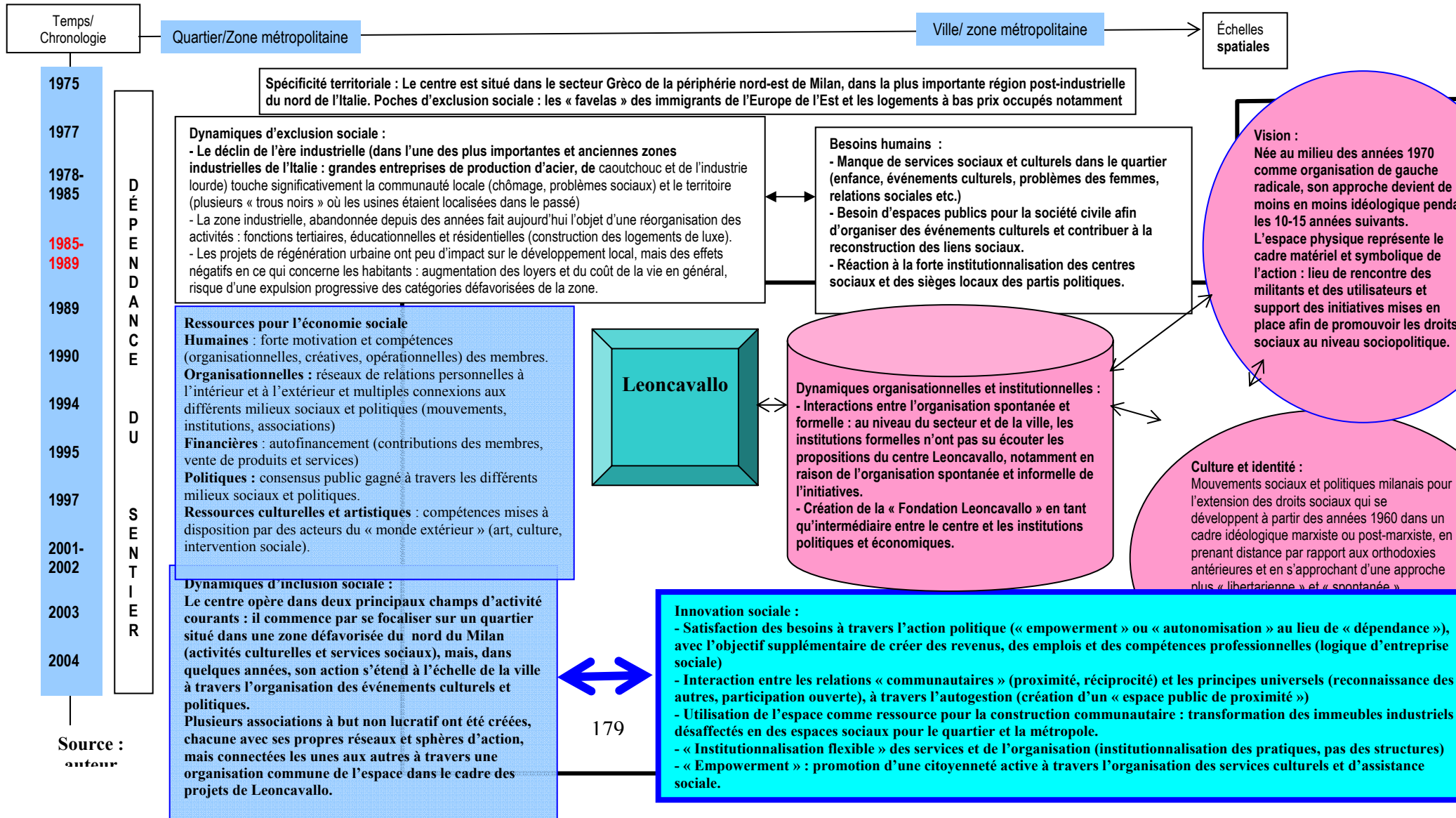
**Contraintes au développement :** dialogue insuffisant entre les organisations du quartier et la ville, rigidité et manque de créativité de la ville, beaucoup de politiciens locaux réclament le fait que l'innovation sociale doit être contrôlée et suivie par l'administration publique. Création dans le cadre de l'administration locale d'une cellule stratégique et dans le cadre de BOM d'un groupe de management des projets.

**Relations avec le monde extérieur :** peu de relations avec l'extérieur d'Anvers et échec de l'exportation du modèle. BOM inspire en 1995 le programme Flemish SIF et le programme européen URBAN 1 et lance le premier plan de développement du quartier.



**Figure 12 - Leoncavallo (Milan, Italie)**

**Contraintes au développement :** politiques urbaines déterminées par les forces du marché ; aucune tentative d'impliquer activement la société civile dans la définition des objectifs locaux ; hostilité initiale de la majorité des partis politiques et pression constante de la part de la police.  
**Relations avec le monde extérieur :** en tant que membre des différents réseaux d'acteurs sociaux, culturels et politiques, Leoncavallo représente un pont potentiel entre la communauté locale et les dynamiques extérieures ; contact continu et influence des mouvements sociaux et culturels à l'échelle locale, nationale et internationale.



### 3.3.1 - Fonctionnement de l'économie sociale au sein des six cas

Dans les paragraphes qui suivent, avant de se pencher sur la dialectique « dynamiques d'exclusion/ d'inclusion et d'innovation sociale », sur le triangle de la « fabrique de l'innovation » en relation avec les ressources mobilisées, sur la dépendance du sentier<sup>132</sup> et sur la spécificité territoriale, nous allons mettre en perspective quelques aspects liés à la forme organisationnelle et au statut juridique des initiatives d'économie sociale comparées (Tableau 15).

**Tableau 15 - Forme organisationnelle et statut juridique des initiatives**

Initiatives d'économie sociale	Arts Factory	AQS	Lencavallo	Olinda	BOM	Alentour
<b>Formes organisationnelles/ Statuts juridiques</b>	Independent Development Trust  « Not for Profit Company »	Organisation non-profit d'utilité sociale  Association à but non lucratif	Centre social (groupe informel, auto-organisé)  Asociation à but non lucratif	Entreprise sociale  Coopérative sociale	Agence de développement du quartier  Association à but non lucratif	Entreprise d'utilité sociale  Asociation à but non lucratif (« loi 1901 »)

Source : auteur

#### Mission et fonction

Selon leur mission, on peut grouper ces organisations en deux grandes catégories : entreprises sociales ou d'utilité sociale (AQS, Olinda, Alentour, Lencavallo) et agences de développement local (Arts Factory, BOM). L'emploi du terme d'entreprise sociale dans ce contexte n'implique pas une rupture par rapport aux formes classiques d'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles, fondations), mais un changement et un élargissement des formes institutionnelles possibles (Laville et Nyssens, 2000 ; Nyssens, 2006). Cependant, malgré sa capacité d'innover et de tisser des liens avec les pouvoirs publics et les entreprises privées, la notion d'entreprise sociale, considérée comme une « facette de l'économie sociale » qui combine la dynamique économique avec les objectifs sociaux, n'est pas très bien connue du grand public (Noya et Lecamp, 1999, p. 8). De plus, ce terme ne recouvre pas toujours les mêmes réalités, en raison des disparités législatives, administratives ou socioculturelles entre les pays. En même temps, cette notion est de plus en plus utilisée et les initiatives qui s'autodésignent en tant qu'entreprises sociales se multiplient et se diversifient (Clement et Gardin, 1999, p. 5).

Dans sa définition de l'entreprise sociale, l'OCDE (1999, citée par Noya et Lecamp, 1999) souligne le caractère entrepreneurial de ce type d'activités : leur raison d'exister n'est pas la maximisation des profits, mais la satisfaction des objectifs économiques et sociaux en proposant des solutions innovantes aux

<sup>132</sup> Dans la théorie institutionnelle, la notion de dépendance du sentier (« *path dependency* ») saisit l'idée que l'environnement institutionnel affecte les choix des agents économiques (Brousseau, 1999).

problèmes d'exclusion et de chômage à travers la production de biens et de services. L'OCDE illustre cette définition avec de nombreux exemples d'initiatives répondant à ces critères : entreprises d'insertion françaises, entreprises insérantes belges ou finlandaises, coopératives sociales italiennes, coopératives de travail associées espagnoles, entreprises de communautés locales allemandes (ex-entreprises alternatives), entreprises communautaires irlandaises ou écossaises (Community Business), entreprises intermédiaires britanniques (Intermediate Labor Markets Organisation), entreprises d'insertion portugaises, coopératives de services sociaux suédoises, entreprises communautaires autrichiennes, entreprises commerciales à finalité sociale aux États-Unis (Community Based Business, Community Wealth Enterprises), groupes communautaires néo-zélandais, coopératives mexicaines, le mouvement communautaire québécois, etc.

Toutes les initiatives examinées combinent les fonctions sociales (objectif affiché de produire des biens et des services utiles à la communauté) avec des fonctions économiques (l'activité de production et de commercialisation des biens et des services comme « support » de la participation sociale). En plus de leurs dimensions économiques et sociales, ces initiatives se caractérisent par une dimension politique importante qui renvoie aux mécanismes de régulation interne et externe permettant la (re)production du capital social (Eme, 1998 ; Habermas, 1999 ; Moulaert et Ailenei, 2005 ; Moulaert et Nussbaumer, 2005b).

### **Statut juridique**

Cinq des organisations étudiées adoptent le statut traditionnel d'association « *non profit* » (organisations non-lucratives), ce qui implique la non-redistribution des bénéfices, mais leur re-investissement dans le fonctionnement de l'association, mais elles s'inscrivent dans des formes juridiques spécifiques à chaque pays concerné. L'initiative italienne Olinda est la seule qui adopte un statut particulier, celui de coopérative sociale, forme juridique la plus fréquemment adoptée par les entreprises sociales en Italie (Noya et Lecamp, 1999). Mais par rapport aux coopératives de travail classiques qui confèrent la propriété de l'outil de production à leurs travailleurs, les « coopératives sociales » ou de « solidarité sociale » ont une composante sociale plus importante (Clément et Gardin, 1999, p. 19). En partant du constat que le statut coopératif classique n'était plus adéquat aux spécificités de ce type d'entreprise, la loi italienne n° 381/1991<sup>133</sup> reconnaîtra la finalité de solidarité spécifique à ces entreprises, en désignant comme bénéficiaires des activités les habitants, plus particulièrement les personnes en difficulté. Ainsi, cette loi marque « un retour aux fondements du mouvement coopératif qui s'en était éloigné pour poursuivre des objectifs principalement économiques et financiers » (Clément et Gardin, 1999, p. 19). Le bénévolat est également inscrit dans le statut de coopérative sociale, mais le nombre de bénévoles ne peut pas dépasser la moitié du nombre total des associés, les autres étant des membres salariés.

---

<sup>133</sup> Loi du 8 novembre 1991, n. 381, Réglementation des coopératives sociales.

L'émergence de nouveaux besoins sociaux a déterminé une explosion d'associations et de fondations « qui s'orientent de plus en plus vers une logique entrepreneuriale en créant et gérant des services et ne se cantonnent plus comme dans le passé à des activités de conseil et de promotion » (Noya et Lecamp, 1999, p. 26). Du fait de cette orientation plus productive, la révision générale du cadre légal de leur exercice a eu lieu à travers le décret du 4 décembre 1997<sup>134</sup> concernant la fiscalité des organismes à but non-lucratif d'utilité sociale en Italie. Ce décret fournit également une définition légale des « organismes non lucratifs d'utilité sociale » (ONLUS), la forme organisationnelle choisie par l'initiative Associazione Quartieri Spagnoli. Selon ce décret, les organismes qualifiés d'ONLUS bénéficient d'un régime plus favorable : indépendamment du statut juridique, ce régime vaut aussi bien pour les fondations que pour les associations, voire pour les fondations dépourvues de la personnalité morale. La qualification d'ONLUS est liée à l'absence de but lucratif : il faut que l'activité présente un caractère d'« utilité sociale » et qu'elle bénéficie à des personnes désavantagées (handicap, situation familiale ou économique, etc.)<sup>135</sup>.

En Belgique, la recherche d'une « meilleure adéquation entre statut juridique et finalités d'entreprise » conduit à l'adoption en 1995 d'une loi qui définit le statut des sociétés à finalités sociales (SFS). Le but de cette loi est de combler les lacunes dans le statut des associations sans but lucratif (ASBL) qui précise l'absence du but lucratif (la finalité sociale), mais qui ne permet pas d'exercer des activités commerciales à titre principal. Les SFS bénéficient d'un statut complémentaire, accessible à toutes les sociétés commerciales, qui comporte neuf conditions regroupées en trois pôles : le but lucratif inexistant ou limité, la finalité sociale, l'accès des travailleurs au capital (Delespesse, 1999 ; Clément et Gardin, 1999, p. 21).

Si, en Belgique et en Italie, l'émergence des entreprises sociales a déterminé des modifications législatives pour mieux répondre à leur spécificité, « il n'existe pas de définition de l'entreprise sociale dans le système juridique français » (Clément et Gardin, 1999, p. 5). En France, on peut distinguer théoriquement deux catégories d'entreprise sociale : les entreprises qui gèrent des processus d'insertion (entreprises d'insertion, associations intermédiaires, régies de quartier) et les entreprises dites à finalité sociale « qui fournissent des services collectifs dans le but de permettre à un plus grand nombre de personnes d'y accéder » (Noya et Lecamp, 1999, p. 28). Les régies de quartier ont émergé dans les années 1980 au niveau des offices HLM<sup>136</sup> dans le but de s'impliquer dans la gestion urbaine en employant des chômeurs de longue durée et en facilitant leur remise au travail. Les entreprises d'insertion, réglementées par la loi du 31 mars 1989, ont comme objectif d'embaucher pour une durée déterminée (maximum deux ans) des personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion (notamment jeunes de moins de 26 ans et

---

<sup>134</sup> Decreto legislativo 4 dicembre 1997, n° 460 « Riordino della disciplina tributaria degli enti non commerciali e delle organizzazioni non lucrative di utilità sociale », Gazzetta Ufficiale n° 1/L, 2 janvier 1998 ([www.parlamento.it/parlam/leggi/deleghe/97460dl.htm](http://www.parlamento.it/parlam/leggi/deleghe/97460dl.htm)).

<sup>135</sup> [www.senat.fr/lc/lc120/lc1203.html](http://www.senat.fr/lc/lc120/lc1203.html) (Site du Sénat : service des études juridiques).

<sup>136</sup> Habitation à loyer modéré.



chômeurs de longue durée). Spécialisées dans le BTP<sup>137</sup> et les espaces verts essentiellement, elles sont concurrentielles sur le marché privé, mais reçoivent des subventions de la DDTE<sup>138</sup> pour pallier à leur « faible productivité ». Les associations intermédiaires, instituées en janvier 1987, ont pour objectif de lutter contre le chômage en mettant à disposition des particuliers des petits services effectués par des personnes éloignées du travail.

En ce qui concerne les entreprises à finalité sociale qui fournissent des services collectifs à la communauté, elles n'ont pas de statuts spécifiques pour l'instant en France, par conséquent, elles sont obligées de recourir à des statuts associatif, coopératif ou mutuel. En effet, le statut d'entreprise associative, qui combine la dimension économique ou marchande avec la dimension sociale et politique a du mal à se faire reconnaître dans le contexte français : « *Le problème c'est que moi je voulais qu'on reconnaisse l'association de type entreprise. Je revendiquais de dire : nous sommes une association de type entreprise, nous travaillons sur une mission d'intérêt général et d'utilité sociale et c'est là, dedans, qu'on a nos compétences et on veut être reconnu comme étant aussi compétent que ça.* » (V. Boutry, entretien 2003)<sup>139</sup>.

L'idée que le secteur associatif peut investir le secteur marchand est venue dans le contexte du débat sur la réforme fiscale associative initié en France par le gouvernement L. Jospin. L'intérêt était que l'objet désintéressé des associations 1901 puisse devenir de plus en plus marchand : même si la richesse produite par le travail associatif ne peut pas être comptabilisée dans le PIB, elle amène d'autres choses, dans le registre social. L'espérance était alors de pouvoir pérenniser ce type d'entreprises associatives. Le problème consistait dans le manque d'un statut juridique reconnu qui pouvait encadrer ce type d'activité : « *Il y a les associations loi 1901 classiques et il devrait y avoir une nouvelle structure reconnue. Vous avez du mal parce que ce n'est pas institutionnalisé encore* » (V. Boutry, entretien 2003).

Mais ce n'est pas uniquement l'absence d'un statut juridique adéquat qui est déplorée, mais également la reconnaissance insuffisante de l'utilité sociale des activités de type entreprise associative. La principale difficulté est de montrer la différence entre les sociétés de services classiques et l'association de services : « *Ce qu'on n'a pas réussi à faire, c'est de dire : ce qu'on fait, qu'est-ce que ça a produit de différent entre une association de services et une société de nettoyage ?* » (V. Boutry, entretien 2003). Cependant, le rapport établi par Lipietz (2000b), à la suite de la mission confiée par Martine Aubry, à l'époque ministre de l'Emploi et de la Solidarité, sur « L'opportunité d'un nouveau type de société à vocation sociale »,

---

<sup>137</sup> Secteur « Bâtiments et travaux publics ».

<sup>138</sup> Direction Départementale du Travail et de l'Emploi.

<sup>139</sup> Ancien directeur de l'association Alentour.

ainsi que le document « Consultations régionales de l'économie sociale et solidaire » (2000)<sup>140</sup>, témoignent de l'intérêt des pouvoirs publics français pour les initiatives qui peuvent se reconnaître dans le concept d'entreprise sociale.

Contrairement à d'autres pays européens, « les entreprises sociales anglaises ne bénéficient pas d'une législation spécifique ni d'avantages fiscaux particuliers, ce qui les amène à adopter différentes formes juridiques » (Noya et Lecamp, 1999, p. 38) : le statut coopératif ou associatif (« *Voluntary Organisations* »), le statut d'entreprise communautaire (« *Community Business* ») ou le statut d'entreprise intermédiaire (« *Intermediate Labour Market* »). Parmi les entreprises sociales qui adoptent le statut coopératif, il y a les coopératives sociales et les coopératives de services communautaires. On peut distinguer deux types de coopératives sociales : coopératives qui proposent des emplois aux groupes défavorisés (recevant des compensations salariales de l'État) et coopératives qui développent des services sociaux qui embauchent des personnes défavorisées.

Les coopératives de services communautaires (« *Community Service Cooperatives* ») ont pour objectif de fournir des services aux communautés locales. Elles sont de deux types : entreprises communautaires (« *Community Business* ») et associations (« *Voluntary Organisations* »). Les entreprises communautaires sont des organisations coopératives apparues en Écosse dans les années 1960 dans le but « d'optimiser les moyens de transport et aider à la survie des commerces » (Noya et Lecamp, 1999, p. 39). Les associations, centrées sur des actions d'insertion et de création d'emplois, sont de plusieurs types : « *Development Trusts* », « *Settlements* », et, plus récemment, « *Intermediate Labour Market Organisations* »<sup>141</sup>.

Les « *Development Trusts* », travaillant en partenariat avec le secteur public, le secteur privé et le secteur communautaire, sont définies comme « des entreprises ayant des finalités sociales, activement engagées dans la requalification d'une zone, et veillant à ce que la communauté locale soit la principale bénéficiaire des investissements réalisés » (Spear, 1998). Arts Factory, qui se définit comme un « *Independent Development Trust* », a été créé en 1995 dans la prolongation d'une « *Community Business* », groupe constitué en 1990. Le statut juridique adopté par Arts Factory, qui s'auto-inscrit dans le mouvement coopératif, est celui de société « not for profit »<sup>142</sup> dans la propriété de ses membres, administrée par un conseil d'administration élu par ses adhérents.

---

<sup>140</sup> « Consultations régionales de l'économie sociale et solidaire », Document remis lors de la rencontre nationale du 5 juin 2000 à Paris, maison de la Chimie, Paris, Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale, Rapport de synthèse, mai 2000.

<sup>141</sup> Les Settlements sont des « organisations charitables historiques dont le but est de combattre l'exclusion et la pauvreté, via la formation et l'insertion par le travail ». Les Intermediate Labour Market actionnent dans les contextes urbains, dans le cadre des plans de revitalisation et « proposent des emplois rémunérés à temps plein ou partiel aux chômeurs pour une période déterminée ainsi que des formations » dans le but de « permettre le retour des travailleurs au marché du travail primaire et fournissent dans le même temps une réponse aux besoins collectifs non satisfaits » (Noya et Lecamp, 1999, p. 39).

<sup>142</sup> La motivation dominante de l'activité n'est pas l'obtention du profit, mais les surplus peuvent être divisés entre les propriétaires et les actionnaires.

### 3.3.2 - Espace (échelles spatiales) et temps (chronologie du cas)

La plupart des cas couvrent une période allant de dix à vingt ans, depuis la création de l'organisation jusqu'à 2004 (*Tableau 16*), ce qui permet de comprendre l'évolution des conditions politiques locales, régionales et nationales, ainsi que les changements intervenus au niveau du régime urbain (la dépendance du sentier).

**Tableau 16 - Année de création formelle des structures**

Initiatives d'économie sociale	Arts Factory	AQS	Leoncavallo	Olinda	BOM	Alentour
Année de création	1990	1986	1985	1994	1990	1993

Source : auteur

Les changements dans la politique urbaine sont particulièrement bien expliqués dans les études de cas d'Anvers ou de Milan, qui mettent en évidence une évolution récente vers un État local entrepreneurial : focalisation sur le développement immobilier dans le cadre des stratégies de régénération urbaine, la privatisation et/ou l'internalisation de l'approvisionnement des services, la reconquête de l'espace public par le marché privé ou par l'État local technocrate au détriment des initiatives de la société civile, etc. Ils mettent en évidence aussi le remplacement progressif de la participation locale démocratique par la communication politique, des structures publiques jouant plutôt un rôle de « confessionnel » pour le public à la place d'un véritable engagement des conseillers locaux à l'égard de la communauté, et des initiatives « *bottom-up* » qui luttent désespérément pour contrecarrer ces tendances.

Souvent, les agents de changement de la société civile se transforment en de simples fournisseurs des services locaux : c'est le cas de BOM, d'Alentour, d'Associazione Quartieri Spagnoli et de Leoncavallo. Les initiatives des années 1980 s'intègrent aux politiques sociales urbaines des années 1990 : Associazione Quartieri Spagnoli devient ainsi le principal fournisseur de services sociaux dans le territoire concerné. En ce qui concerne BOM, des forces sociopolitiques et économiques puissantes d'Anvers opèrent des changements significatifs au niveau des politiques urbaines, en mettant en danger la continuité du processus de changement social initié par cette agence de développement local. Le centre social Leoncavallo arrive à s'adapter au contexte social et politique changeant et à évoluer vers un réseau d'associations proposant divers services d'utilité sociale : ces processus ont été récemment reconnus partiellement par les institutions officielles. Dans le cas d'Olinda, le partenariat avec l'administration locale a initialement des effets positifs sur le système de services de santé mentale (notamment le changement des standards de soin des malades mentaux, etc). La municipalité de Milan l'orientation de

ses politiques sociales et a choisi de quitter les partenariats public/privé mis en place, en limitant ainsi les occasions de coopérer avec la coopérative sociale Olinda.

À moyen et long terme, les réseaux des relations tissées par beaucoup de ces initiatives avec d'autres initiatives au niveau national, mais aussi à travers l'Europe, favorisent l'émergence de nouvelles possibilités. Les caractéristiques de l'innovation sociale de ces expériences, connectées à l'expertise des réseaux établis à plusieurs échelles, rendent ces expériences plus instrumentales. L'expérience du budget participatif, diffusée par le mouvement alter mondialiste après plusieurs expériences positives dans des villes brésiliennes, illustre la manière selon laquelle le réseau global renforce l'impact des bonnes pratiques locales. Dans le cas d'Arts Factory, même si son action est fortement axée sur le territoire local, ses membres ont développé de nombreux réseaux aux échelles institutionnelles et spatiales - l'expérience est également décrite dans plusieurs journaux professionnels comme une « bonne pratique ».

Associazione Quartieri Spagnoli établit des coopérations ou de liens forts avec des organisations ou réseaux d'organisations du monde entier et ses initiatives représentent des modèles non seulement pour d'autres quartiers de Naples, mais aussi pour d'autres villes européennes. En raison de son implication dans de divers réseaux d'acteurs sociaux, culturels et politiques, Leoncavallo peut devenir un « pont » potentiel entre la communauté locale et les dynamiques extérieures. En ce qui concerne BOM, cette association a peu de relations à l'extérieur d'Anvers et la tentative d'exporter son modèle se solde par un échec : malgré cela, l'approche de BOM inspire en 1995 le programme Flemish SIF, ainsi que le programme européen URBAN 1.

L'idée initiale était de focaliser la recherche sur des organisations d'économie sociale qui centrent leurs activités à l'échelle du quartier. Il est apparu ensuite que certaines initiatives sont localisées dans un quartier, mais leurs impacts sont plus larges, tandis que d'autres organisations déploient leurs actions à l'échelle de la ville et même à l'extérieur de la ville. Parmi les six organisations sélectionnées, deux opèrent uniquement à l'échelle du quartier (AQS, Alentour), deux sont localisées dans un quartier, mais avec des impacts à des échelles territoriales supérieures (Arts Factory, BOM), alors que les dernières sont localisées dans un quartier, mais leurs effets sont beaucoup plus larges, à l'échelle nationale, voir internationale (Olinda, Leoncavallo) (Tableau 17). Contrairement à la vision néolibérale selon laquelle la focalisation sur les quartiers défavorisés représente une stratégie basée sur un « choix négatif », quelques expériences de succès (par exemple BOM ou AQS) montrent qu'une telle focalisation pourrait être très bénéfique si la mobilisation des ressources et des partenaires se réalisait à des échelles spatiales complémentaires. Ça ne signifie pas que toutes les stratégies socialement innovatrices doivent viser obligatoirement des quartiers : l'échelle de la ville peut être aussi adéquate si les échelles de gouvernance urbaine sont bien intégrées et incluent également le quartier (SINGOCOM, 2005, p. 270).

**Tableau 17 - Échelles territoriales des initiatives**

Initiatives d'économie sociale	Arts Factory	AQS	Olinda	BOM	Alentour	Leoncav alla
<b>Focalisation territoriale</b>						
Initiatives centrées sur le quartier		X		X	X	
Initiatives du quartier avec des effets intra-urbains/régionaux plus larges	X			X		
Initiatives localisées dans le quartier avec des impacts beaucoup plus larges (échelle nationale ou internationale)			X			X

Source : auteur

D'un point de vue scientifique et politique, cette analyse montre que le consensus autour de l'idée que l'échelle du quartier - par sa proximité - était plus adéquate pour développer des activités d'économie sociale, à évolué de manière sensible les dernières années. Les activités dans le champ de l'économie sociale connaissent une dynamique articulée à plusieurs échelles, non seulement en ce qui concerne leur développement - pour certaines à une échelle régionale (voir internationale), mais également pour la recherche de sources de financement et d'autres actifs économiques, qui se multiplient et s'élargissent pour « sortir du quartier » (Fonds européens, soutiens régionaux, savoir-faire de gestion, etc.). Les études de cas présentées montrent aussi que la combinaison d'échelles, notamment pour créer des partenariats et pour mobiliser des ressources, accroît les chances d'obtenir des résultats positifs.

### **3.3.3 - Dialectique exclusion sociale et besoins insatisfaits/inclusion sociale et innovation sociale**

Les processus multidimensionnels d'exclusion sociale et leurs corollaires, les besoins humains insatisfaits occupent la partie supérieure du modèle ALMOLIN (Figure 6). L'examen comparatif met en évidence que les dynamiques d'inclusion sociale (visualisées dans la partie inférieure du modèle) se constituent dans la plupart des cas comme des réactions aux processus d'exclusion sociale touchant l'ensemble du quartier ou de la ville. La lecture de la densité des entrées dans le Tableau 18 indique qu'il s'agit principalement du déclin économique lié à la disparition progressive des activités industrielles, du déclin social (destruction des relations sociales, comportements déviants, criminalité), du déclin physique (dégradation du bâti, des voiries), du manque de dialogue entre les acteurs locaux, de la fuite de la population solvable, du sentiment d'enfermement de ceux qui n'ont pas les moyens de partir, etc. Le cas d'Olinda représente une situation particulière : les dynamiques enclenchées visent l'amélioration de la situation particulière d'un groupe précis constitué par les patients d'un hôpital psychiatrique. D'une part, les patients, exclus des trajectoires existentielles « normales », ressentent un fort besoin de relations sociales. D'autre part, la présence d'un tel établissement dans la proximité du quartier détermine la méfiance des habitants. L'initiative d'Olinda se constitue en réaction aux insuffisances des méthodes thérapeutiques traditionnelles qui stigmatisent les malades mentaux en se focalisant sur leurs faiblesses. Les activités

économiques mises en place par Olinda cherchent à mobiliser les compétences professionnelles des pensionnaires de l'hôpital, afin de renforcer leur droit à l'auto-détermination et leurs capacités à agir et à choisir. En même temps, l'ouverture de l'établissement vers le quartier proche et la ville crée des liens entre les patients et les habitants, à travers l'organisation d'événements culturels.

**Tableau 18 - Dynamiques d'exclusion sociale dans les études de cas**

Dynamiques d'exclusion sociale	Arts Factory	AQS	Leoncavallo	Olinda	BOM	Alentour
Déclin économique : fermetures des usines, delocalisations, taux élevé de chômage (jeunes, personnes moins diplômés ou formés à la mono-industrie).	X	X	X		X	X
Déclin social : dissolution familiale, destruction des liens sociaux (sentiment d'isolation et d'insécurité), jeunesse à risque (absentéisme scolaire, grossesses précoces), criminalité (alcool et drogues, prostitution, vols, agressions, etc.).	X	X	X	X	X	X
Déclin physique : vieillissement du parc de logements, dégradation du patrimoine historique et culturel, des équipements et des voiries, friches industrielles, problèmes environnementaux (pollution de l'air, bruit, saleté des rues), insuffisance des transports publics, etc.	X	X	X		X	X
Aliénation des fonctions traditionnelles du quartier (en dehors du travail) : désindustrialisation et réorganisation des activités autour du tertiaire, disparition des commerces traditionnels et uniformisation des commerces actuels, manque d'animations culturelles et artistiques ou sportives.		X	X			X
Manque de dialogue entre les acteurs locaux : société civile, gouvernement local, services administratifs, secteur privé, habitants.					X	X
Précarisation de la population d'origine immigrée : exclusion et discrimination, problèmes liés aux sans-papiers, demandeurs d'asile.					X	X
Fuite de la population solvable vers d'autres quartiers ou communes et sentiment d'enfermement de ceux qui restent.	X	X			X	X
Manque d'espaces de rencontre pour les organisations de la société civile et d'opportunités pour les habitants de s'exprimer et de participer aux activités sociales, à la prise de décision, etc.	X		X			

Source : auteur

Comme on a visualisé dans le Tableau 19 les objectifs affichés des initiatives comparées consistent dans l'amélioration des liens sociaux et le renforcement des capacités sociopolitiques des individus ou groupes exclus. Les besoins auxquels les initiatives d'économie sociale tentent de répondre sont parfois matériels : par exemple, le restaurant solidaire mis en place par Alentour (Roubaix) qui propose des repas équilibrés aux bénéficiaires des minima sociaux, mais aussi d'autres services (douche, laverie, coiffure) ou activités sociales (jeux de société, excursions, soirées dansantes). Cependant, dans la majorité des cas, la satisfaction des besoins matériels ne représente qu'une voie ou un moyen pour atteindre l'objectif ultime : la reconstruction du capital social, qui se décline à une échelle individuelle (contacts sociaux, connaissances, participation organisationnelle) et à une échelle collective (relations entre les acteurs de la gouvernance), ainsi que l'« empowerment » des individus ou des groupes exclus. Les autres besoins visés

par les organisations d'économie sociale (considérés comme des moyens pour atteindre les objectifs fondamentaux : reconstruction du capital social et « empowerment » des exclus) sont liés aux services à la personne, à l'amélioration du cadre de vie, à la formation/qualification et l'insertion dans le champ du travail, aux activités culturelles, artistiques, etc.

**Tableau 19 - Besoins adressés par les organisations d'économie sociale**

Initiatives d'économie sociale	Arts Factory	AQS	Leoncavallo	Olinda	BOM	Alentour
<b>Besoins adressés par les organisations d'économie sociale</b>						
Matériels (se nourrir, se loger, se vêtir, se chauffer, se laver ...)						X
Services à la personne : enfance, jeunesse, femmes ...	X	X	X			X
Activités culturelles, artistiques, diverses animations			X	X		X
Formation/qualification, insertion dans le champ du travail	X	X		X	X	X
Capital social (liens sociaux, contacts sociaux, participation organisationnelle)	X	X	X	X	X	X
« Empowerment » (capacités d'agir, auto-développement, accès aux moyens)	X	X	X	X	X	X
Gouvernance locale (amélioration des relations institutionnelles)				X	X	X
Amélioration du cadre de vie, protection de l'environnement	X	X				X

Source : auteur

À observer que deux des initiatives se focalisent sur l'amélioration de la qualité des services sociaux locaux (Associazione Quartieri Spagnoli, Olinda) tandis que les quatre autres (BOM, Leoncavallo, Arts Factory, Associazione Quartieri Spagnoli, Alentour) mobilisent une approche intégrée pour la satisfaction des besoins dans les divers champs existentiels : emploi, logement, santé, culture, etc. Les cas étudiés mettent en évidence un déplacement des approchés intégrés de développement du quartier vers des demandes d'amélioration des services sociaux particuliers : ceci peut refléter un « nouveau réalisme » du changement social des organisations qui doivent faire face entre autres aux politiques urbaines néolibérales et à la privatisation de la provision des services « collectifs ».

Le Tableau 21 montre comment les différentes dimensions de l'innovation sociale se retrouvent dans les diverses initiatives. À la lecture des densités des entrées dans ce tableau, les intentions et les résultats positifs de l'innovation sociale concernent d'abord la satisfaction des besoins dans les divers champs existentiels (logement, travail, formation, services sociaux, etc.) avec un accent sur l'amélioration de la qualité des services sociaux et sur la nécessité de créer des espaces publics pour la culture et la sociabilité. Ensuite, l'innovation sociale fait référence au renforcement des relations sociales (surmonter l'aliénation des capacités politiques et institutionnelles des citoyens, « empowerment » à partir des conditions d'exclusion et d'aliénation, reconstruction des liens sociaux à l'échelle du quartier). Un accent particulier est mis sur l'amélioration des relations de gouvernance : partager les connaissances collectives, lier les échelles de gouvernance et de partenariat.

**Tableau 20 - Dynamiques d'inclusion sociale**

Initiatives d'économie sociale	Arts Factory	AQS	Leoncavallo	Olinda	BOM	Alentour
Dynamiques d'inclusion sociale						
Opportunités de renouer des liens sociaux des exclus (reconstitution du capital social)	X	X	X	X	X	X
Mise en place d'activités visant la (re)intégration économique et sociale des exclus, l'auto-développement (« empowerment »)	X	X	X	X	X	X
Services locaux d'utilité sociale, d'événements culturels, d'initiatives environnementales	X	X	X	X	X	X
Revalorisation de l'espace (sites abandonnés, désaffectés, en cours de fermeture)	X		X	X	X	X
Promotion de projets économiques spécifiques pour contribuer au développement local	X	X			X	
Mise en réseaux des acteurs locaux, coordination du processus de gouvernance locale		X		X	X	
Construction de réseaux et de relations avec le monde extérieur (échelle régionale, nationale, internationale)	X	X	X	X		

Source : auteur

**Tableau 21 - Types d'innovation sociale**

Initiatives d'économie sociale	Arts Factory	AQS	Leoncavallo	Olinda	BOM	Alentour
Type d'innovation sociale						
Intégration de la satisfaction des besoins dans des divers champs existentiels (travail, formation, éducation, culture, assistance sociale, services de santé)	X	X	X	X	X	X
Combinaison de l'objectif de satisfaction des besoins avec l'objectif de (re)construire les liens sociaux (entre les habitants du quartier, entre les patients de l'hôpital, etc.)	X	X	X	X	X	X
Révélation du potentiel d'auto-détermination et d'auto-développement, renforcement des capacités individuelles (« empowerment » à la place de la dépendance)	X	X	X	X	X	X
Amélioration des relations de gouvernance (rôle d'intermédiaire dans la constitution des réseaux, des partenariats, dans la création des « arènes » de dialogue)	X	X		X	X	
Promotion d'une approche intégrée et multidimensionnelle de développement du quartier, basée sur le partenariat et la participation des acteurs	X	X			X	
Implication dans des réseaux à l'échelle de la ville et aux échelles régionale, nationale, internationale.	X	X	X	X		
Transformation des services proposés à des groupes cibles (assistance sociale, culturels, de santé mentale, formation, etc.) dans des services pour la ville	X	X	X	X		X
Introduction des idées nouvelles dans les débats politiques locaux ou nationaux, émergence des nouveaux discours publics sur la qualité des services d'utilité sociale	X	X		X	X	
Utilisation de l'espace comme ressource pour la reconstruction des liens sociaux	X		X	X		
Promotion de l'art, de la culture, du sport pour améliorer la sociabilité et construire un intérêt commun		X	X	X		X
Diffusion comme « bonne pratique » ou « exportation » du modèle dans d'autres quartiers ou villes	X				X	

Source : auteur



### 3.3.4 - « Fabrique » de l'innovation sociale

Cette étape de l'analyse transversale se focalise sur « l'intérieur » d'ALMOLIN (Figure 6), c'est-à-dire le triangle formé par les « visions de l'innovation sociale », la « culture et identités locales » et les « dynamiques organisationnelles et institutionnelles ». La logique centrale du modèle ALMOLIN est constituée par la dialectique entre le processus d'exclusion et la « fabrique » de l'innovation sociale qui émerge comme réaction à l'aliénation des besoins humains, dans des conditions particulières d'exclusion. L'analyse des six cas montre que le lien entre les processus d'exclusion et d'inclusion sociale n'est jamais automatique : les interactions entre les acteurs se caractérisent soit par une tendance vers une situation de *statu quo*, soit par un fort antagonisme et assez rarement par la coopération et la coordination des actions. Certains cas, par exemple Olinda, BOM ou Leoncavallo, mettent en évidence des contradictions fortes entre les initiatives socioéconomiques « *bottom-up* » et les forces politiques conservatrices. Parfois, certaines dynamiques institutionnelles entre les acteurs de la gouvernance locale sont à l'origine des synergies positives qui se concrétisent dans des agendas communs d'inclusion sociale (Associazione Quartieri Spagnoli).

**Tableau 22 - Sources d'inspiration des initiatives d'économie sociale**

Initiatives d'économie sociale	Arts Factory	AQS	Leoncavallo	Olinda	BOM	Alentour
Sources d'inspiration						
Mouvements chrétiens des années 1950 et 1960 développés autour de la solidarité philanthropique		X				
Mouvements des années 1960 et 1970 focalisés sur les capacités : reconnaissance du droit à l'autodétermination des personnes à problèmes sociaux et mentaux	X		X	X	X	
Mouvements de la gauche radicale des années 1970 visant l'obtention des droits sociaux			X			
Mouvements des années 1980 axées sur l'idée développement durable	X					
Approche de développement territorial intégré des années 1990 visant l'intégration des dimensions économiques et socioculturelles avec la dimension territoriale					X	X

Source : auteur

Le lien direct entre les visions et les philosophies du passé, la culture locale de l'action collective et l'approche mobilisée par l'initiative apparaît clairement dans les expériences couvertes par l'analyse. Lors des entretiens, les membres des organisations soulignent le rapport entre leur approche et les divers mouvements qui ont marqué le XX<sup>e</sup> siècle : les mouvements des années 1960-1970 cristallisés autour du droit à l'autodétermination des personnes à problèmes sociaux et mentaux (Arts Factory, Leoncavallo, Olinda), la nouvelle approche du développement territorialement intégré émergée dans les années 1990 (BOM, Alentour), les mouvements chrétiens des années 1950 et 1960 développés autour de l'idée de la

solidarité philanthropique (Associazione Quartieri Spagnoli), les mouvements de la gauche radicale émergés dans les années 1970 (Leoncavallo), etc. (Tableau 22).

L'identité locale et la culture de l'action collective sont fortement ancrées et marquées par les visions et philosophies historiques, représentant en même temps les sources d'inspiration des expériences contemporaines dans le champ de l'économie sociale. Nous avons identifié une large palette de cultures locales, marquées par les mouvements et les organisations associatives (coopératifs, mutualistes, syndicalistes), par les rapports paternalistes hérités du passé industriel, par les luttes plus récentes contre le déclin urbain physique, social ou environnemental et pour la régénération des quartiers (BOM, Alentour), par les mouvements spontanés et alternatifs (Leoncavallo, Olinda), etc. (Tableau 23).

Le déclin des approches intégrées de développement local est le résultat combiné de la réduction des ressources, des procédures de « reporting » plus en plus complexes et à des règles d'évaluation de plus en plus compliquées « controlities »), déplacement des compétences de la mise en place et la gestion de l'innovation sociale vers le management financier des flux à court terme.

**Tableau 23 - Identité locale et la culture de l'action collective**

Initiatives d'économie sociale	Arts Factory	AQS	Leoncavallo	Olinda	BOM	Alentour
<b>Identité locale et culture de l'action collective</b>						
Cultures forgées par les mouvements coopératives, mutualistes, etc.	X					X
Héritage des rapports paternalistes entre le patronat et les ouvriers	X					X
Cultures marquées par les luttes politiques pour la régénération des quartiers					X	X
Cultures spontanées et/ou alternatives			X	X		X
Culture caractérisée par une forte identité locale/sentiment d'appartenance		X				

Source : auteur

Ces cultures de l'action collective qui font le lien entre les visions historiques, les expériences actuelles et les représentations du futur, posent leur empreinte sur les dynamiques organisationnelles et institutionnelles des initiatives. Dans la plupart des cas, les organisations de l'économie sociale arrivent à jouer un rôle d'intermédiaire dans la constitution des réseaux d'acteurs ou des coalitions en vue du développement du territoire. Il faut faire une distinction entre « les intentions de changement » et « les résultats des actions » : par exemple, dans le cas d'Alentour, l'intention de mettre en place un cadre de dialogue durable ressemblant les acteurs du quartier autour des enjeux de développement du quartier d'aboutit pas. Les résultats sont ambigus ou limités, en raison du manque d'intérêt de la ville pour assurer le pilotage d'un tel dialogue, accompagné par une tendance à contrôler les initiatives de la société civile.

Dans le cas de Leoncavallo, la ville montre également des capacités réduites à écouter et à impliquer les partenaires du quartier, ce qui n'est pas propice à la mise en place des réseaux ou des espaces de dialogue.

La création de la « Fondation Leoncavallo » représente une tentative d’assurer une médiation entre le « Centre Leoncavallo » et les acteurs politiques et économiques. Le cas de BOM est atypique : en dépit des nombreux conflits locaux et la forte tendance de l’administration locale à contrôler la mise en oeuvre et la gestion des projets de développement, l’association arrive à s’imposer et à jouer un rôle crucial comme intermédiaire dans la constitution des réseaux d’acteurs et dans la démarche d’obtention de fonds. Parfois, les organisations de l’économie sociale se transforment en agents de développement du territoire (AQS, BOM) ou en principaux fournisseurs de services à différentes échelles spatiales (Associazione Quartieri Spagnoli, Alentour). Il est important de souligner que l’action d’un nombre d’initiatives (Arts Factory, Associazione Quartieri Spagnoli, Olinda, BOM) se solde par l’introduction de leurs idées nouvelles dans les débats politiques locaux, nationaux ou internationaux (Tableau 24).

**Tableau 24 - Dynamiques organisationnelles et institutionnelles**

Dynamiques organisationnelles et institutionnelles	Arts Factory	AQS	Leoncavallo	Olinda	BOM	Alentour
Rôle d’intermédiaire dans constitution des réseaux d’acteurs, dans la création des coalitions pour la régénération et le développement du territoire	X	X		X	X	
Rôle crucial comme agent de développement du territoire, comme intermédiaire pour l’obtention des fonds		X			X	
Rôle important en tant que fournisseur de services dans le territoire (sociaux, travaux)		X				X
Introduction des idées nouvelles dans les débats politiques locaux ou nationaux	X	X		X	X	
Conflits, tendance de la ville de contrôler les projets, capacités limités (ou manque de dialogue) de la ville à écouter ou impliquer les partenaires du quartier.			X		X	X

Source : auteur

Par exemple, les actions d’Arts Factory vont au-delà de l’agenda traditionnel de régénération communautaire (centré notamment sur le plein emploi) : « repenser » la communauté locale à travers un engagement citoyen actif en faveur de la justice sociale et de la protection environnementale. Dans le cas d’Associazione Quartieri Spagnoli, le changement s’opère au niveau de l’attitude et des mentalités des usagers (jeunes, personnes à problèmes sociaux et mentaux, etc.) qui apprennent à s’affirmer comme acteurs et à dépasser le sentiment d’enfermement. En ce qui concerne l’expérience d’Olinda, ses initiatives déterminent l’émergence d’un nouveau discours public sur la qualité des services de santé mentale. En fin, le modèle de BOM a inspiré au milieu des années 1995 le programme flammand SIF, ainsi que certains aspects du programme européen URBAN.

### 3.3.5 - Ressources mobilisées par l'initiative d'économie sociale

Le Tableau 25 présente un inventaire des divers types de ressources mobilisées par les initiatives examinées : valeurs, ressources humaines, organisationnelles, politiques, financières, capital social relationnel et institutionnel, culture et identité, ressources artistiques et culturelles, ressources physiques et naturelles, ressources « perdues », etc.

**Les valeurs** font référence aux principes de la réciprocité et de la solidarité avec les populations en besoin (l'objectif premier est de répondre aux besoins en proposant des services d'utilité sociale), à l'« empowerment » (satisfaction de ces besoins à travers l'action politique à la place de la dépendance et de l'assistanat), à la logique « d'entrepreneuriat social » (objectifs associés de créer des revenus, des emplois et des compétences professionnelles). Ces valeurs représentent la raison même d'exister des organisations de l'économie sociale, raison pour laquelle elles sont présentes dans tous les cas examinés.

**Le capital humain** se réfère au rôle du leader et des bénévoles et à la place du salariat. En général, les personnes impliquées dans les organisations d'économie sociale se caractérisent à la fois par une bonne insertion dans les groupes et les réseaux locaux et par une connaissance rapprochée des besoins sociaux, ainsi que, souvent, par un militantisme aigu qui se traduit par la volonté de contribuer à la mise en œuvre d'un projet de société. L'histoire de l'économie sociale témoigne du rôle central des leaders (fondateur, directeur, personnalité charismatique) en tant qu'acteurs spontanés des innovations sociales mises en place en réaction aux injustices sociales et à la non-satisfaction des besoins essentiels.

Les cas couverts par cette recherche confirment le rôle important des leaders dans l'émergence et l'évolution des expériences : groupe de volontaires décidés dans les années 1970 à vivre et à travailler en contact étroit avec les populations vulnérables (Associazione Quartieri Spagnoli), groupe informel de jeunes militants de gauche qui occupe illégalement dans les années 1970 un immeuble industriel abandonné (Leoncavallo), psychiatre suisse qui adhère au mouvement Basaglia proposant des approches alternatives de traitement des malades mentaux dans les années 1960 (Olinda), militant de quartier charismatique (Alentour), groupe d'intellectuels locaux du monde social et universitaire (BOM).

**Tableau 25 - Ressources productives et créatives mobilisées**

Initiatives d'économie sociale	Arts Factory	AQS	Leoncavallo	Olinda	BOM	Aientour
<b>Ressources mobilisées</b>						
<b>Valeurs</b>						
« Éthique » (principes de solidarité et de réciprocité)	X	X	X	X	X	X
« Empowerment » (« capacitation » au lieu de la dépendance)	X	X	X	X	X	X
« Entrepreneuriat social » (l'utilité sociale des services proposés)	X	X	X	X	X	X
<b>Humaines</b>						
Rôle crucial du leader	X	X	X	X	X	X
Rôle important des bénévoles	X	X	X	X	X	X
Place important des salariés dans le cadre de l'organisation		X			X	X
<b>Organisationnelles</b>						
Participation et organisation démocratique	X	X	X	X	X	X
Mobilisation et implication des acteurs non-traditionnels			X	X	X	
Création organisationnelle connexe	X	X	X	X	X	X
<b>Politiques</b>						
Soutien et/ou consensus ou synergies positives du gouvernement local ou les réseaux politiques	X			X	X	X
<b>Financières</b>						
Subventions publiques : autorités locales, régionales, nationales	X	X		X	X	X
Contributions des membres (cotisations d'adhésion)	X	X	X			
Paiements par les clients, paiements à l'acte, sous-traitance	X		X	X	X	X
Fonds privés (firmes privés, fondations)	X	X		X		
Fonds européens	X	X		X	X	X
Autres solutions d'autofinancement	X				X	X
<b>Capital social (institutionnel et individuel)</b>						
Soutien, consensus ou synergies positives avec le gouvernement local ou les réseaux politiques (capital social politique)	X	X		X	X	X
Relations et réseaux multi-échelles d'acteurs (gouvernementaux, partenaires locaux traditionnels, acteurs non traditionnels de la société civile ou du secteur privé)	X	X	X	X	X	X
Relations sociales et réseaux de soutien entre les habitants (capital social individuel)	X	X				
<b>Ressources culturelles et artistiques</b>						
Coopération avec artistes et infrastructures artistiques			X	X	X	
Animations locales, concerts, expositions, compétitions sportives	X	X	X	X		X
<b>Ressources physiques et naturelles</b>						
Valorisation de l'espace : bâtiments abandonnés, en cours de fermeture, friches industrielles	X		X	X		X
Énergies renouvelables	X					
<b>Ressources « perdues »</b>						
Matériaux recyclables (aliments, vêtements, objets réparés ou révalorisés)						
<b>Outils de communication et d'information</b>						
Médias, outils Internet	X					

Source : auteur

La tendance récente vers la « professionnalisation » de l'économie sociale et l'utilisation de véritables stratégies managériales pour obtenir des financements détermine la nécessité d'une double compétence du leader ou du directeur<sup>143</sup> : formation dans le domaine social et des études et/ou des expériences de gestion d'entreprises classiques. Le fondateur d'Alentour, par exemple, est titulaire d'un diplôme en management : il a travaillé à l'Union Fédérale des Consommateurs et a milité successivement au sein de plusieurs structures associatives tels que l'Atelier Populaire d'Urbanisme de Vieux-Lille, Frères des Hommes<sup>144</sup> ou le comité de quartier de l'Epeule.

En raison de la tendance actuelle d'un développement concentrique autour d'un « cœur de métier », notamment en France (bâtiment, restauration, formation professionnelle, etc.), les salariés forment une catégorie qui s'affirme de plus en plus au sein des organisations d'économie sociale. Travailler dans le secteur de l'économie sociale exige également des compétences et des aptitudes communicationnelles, organisationnelles et dans le domaine de la gestion de l'entreprise. Selon Archambault (2003), la plupart de la création d'emploi dans le secteur associatif, qui est régulière depuis vingt ans, concerne le secteur sanitaire et social (établissements pour personnes âgées, handicapés ou personnes en difficulté), l'éducation et la formation dans le milieu sportif : comme cela demande un encadrement beaucoup plus professionnel et diplômé qu'auparavant, les encadreurs, autrefois bénévoles (par exemple les entraîneurs sportifs) deviennent des professionnels. À noter aussi des points négatifs des pratiques des associations : travail au noir, salariés peu syndiqués, salaires moindres par rapport à ceux des entreprises lucratives, risque d'enfermement et difficulté d'intégrer le marché du travail classique après avoir travaillé dans l'associatif (Archambault, 2003).

Mais ce qui distingue les initiatives de l'économie sociale des autres types d'organisations, c'est la présence des bénévoles : « *tout ce que nous avons réalisé, c'est grâce à l'engagement, à l'énergie et à l'apport d'une équipe fantastique composée par 130 bénévoles et employés* » (Directeur exécutif d'Arts Factory, rapport annuel, 2000). La densité des entrées dans le Tableau 25 met en évidence la place majeure des bénévoles dans les six études de cas comparées (médecins, comptables, informaticiens, etc.) qui mettent leurs compétences professionnelles au service des associations. Ils participent à trois niveaux : (1) Une meilleure connaissance du « terrain » grâce à leur insertion dans les réseaux locaux et en raison de leurs responsabilités professionnelles, dans la révélation « par le bas » des besoins locaux et dans la consolidation des relations de confiance avec les administrateurs et les bénéficiaires (Conorzio Gino Mattarelli, 1997) ; (2) Le temps et la disponibilité des retraités ou des actifs sont des ressources qui permettent la réalisation d'économies par la réduction du volume des salaires, la production du capital social à travers les relations sociales, la construction des espaces de négociation avec les pouvoirs publics

---

<sup>143</sup> « Les associations américaines ont des pratiques marketing identiques à celles des grands groupes de distribution. Certaines écoles de commerce, comme Lyon, proposent aujourd'hui des spécialisations dans l'associatif. » (Archambault, 2003).

<sup>144</sup> Organisation de solidarité internationale dont l'objectif est de faire le lien Nord-Sud.

(Habermas, 1992 ; Éme, 1993) ; (3) L'implication en tant que bénévoles des personnes sans activité professionnelle, éloignées du marché du travail, mais qui ressentent un fort besoin de reconnaissance sociale dans un cadre organisé (par exemple les bénévoles des *Restos du cœur*) : « les gens trouvent en général plus de sens dans leur travail que dans une entreprise ordinaire » (Archambault, 2003).

Les **ressources organisationnelles** font référence au mode de fonctionnement et de régulation interne : la participation et l'organisation démocratique, la cohésion interne de l'équipe, l'implication des acteurs non traditionnels (du monde scientifique, artistique, entreprises privées, etc.) ou la création des organisations connexes. Le principe de la participation et de l'organisation démocratique garantit la transparence de gestion et l'information de tous et la déconcentration de la prise de la décision qui repose sur des relais (administrateurs et délégués bénévoles). Plus ou moins forte, la cohésion interne peut être affectée par des tensions liées à la coexistence de plusieurs discours et agendas qui mettent l'accent soit sur la fonction économique, soit sur l'utilité sociale des activités, par des relations de pouvoir, par les statuts différents des employés (l'un des facteurs qui a contribué à bouleverser l'activité d'Alentour et a conduit à sa réorganisation en 2003). Les ressources organisationnelles renvoient aussi à l'implication des acteurs non traditionnels dans la gouvernance de l'organisation, en ouvrant ainsi de nouvelles voies pour l'innovation sociale : « Les associations sont de taille humaine, avec une organisation plus démocratique, les informations circulent mieux » (Archambault, 2003).

Les **ressources politiques** se réfèrent aux connexions avec les acteurs gouvernementaux ou avec d'autres réseaux politiques, ainsi qu'aux ressources qui circulent à travers ces réseaux (matérielles ou informationnelles). Le Tableau 25 met en évidence que le soutien ou les synergies positives avec le gouvernement local représentent une ressource importante pour les acteurs de l'économie sociale. Dans le cas d'Arts Factory, l'association essaie d'éviter la dépendance par rapport aux autorités publiques (elle bénéficie néanmoins de quelques contrats fournis par la ville), en cherchant des solutions d'autofinancement (par exemple la mise en place d'une éolienne ou d'un « *eco-business park* »). Elle se confronte à la suspicion des politiciens locaux qui redoutent que l'initiative puisse représenter une nouvelle base politique pour les principaux leaders de l'association, ainsi que le renouveau de l'intérêt des habitants pour les affaires civiques.

Dans les autres cas, le soutien accordé aux initiatives par les autorités locales s'atténue dans le temps pour diverses raisons. Par exemple, dans le cas d'Olinda, le conseil local commence à un moment donné à critiquer l'initiative comme étant trop de gauche : après une certaine indifférence, la municipalité se retire des partenariats public-privé, en raison du changement de ses politiques sociales. Dans la situation de BOM, la ville prend progressivement le contrôle des opérations : afin de garder son autonomie, et réticente à l'institutionnalisation, l'association déplace ses activités vers d'autres zones.

Les **ressources financières** proviennent de sources très diverses : subventions publiques (locales, régionales, nationales), contributions des membres, paiements pas les clients, paiements à l'acte, fonds privés (firmes privées, fondations), fonds européens ou dons. À noter que les dons « constituent rarement l'essentiel des ressources des organisations concernées, sauf si l'on y inclut la valeur monétaire du don de temps, le bénévolat » (Archambault et Kaminski, 2003, p. 15). Toutes les initiatives comparées bénéficient des subventions ou des fonds publics : Leoncavallo constitue une exception. Le centre est complètement indépendant par rapports aux fonds publics et privés : il est financé par les contributions des membres et des usagers de Leoncavallo et par la vente de ses produits et services. D'autres sources importantes de financement sont constituées par divers paiements (clients, à l'acte, sous-traitance de services) et des Fonds européens (programmes Urban, Poverty, Integra, Horizon, Now, etc.)

Le **capital social**, défini par les types de liens ou de réseaux de relations sociales permettant d'accéder à des ressources matérielles ou informationnelles, se décline dans notre recherche à deux niveaux : individuel (relations sociales et réseaux de soutien) et institutionnel (relations sociales formelles et informelles et réseaux institutionnels). Les relations sociales comme ressource relationnelle peuvent transmettre d'autres types de ressources, tandis que les réseaux de soutien se caractérisent par des échanges entre les bénéficiaires et les personnes qui proposent leur aide (famille, voisins, amis, etc.). Le capital social institutionnel renvoie notamment au soutien du gouvernement local et des réseaux politiques (capital social politique), mais aussi aux ressources insérées dans les relations formelles et informelles avec d'autres acteurs (gouvernementaux, partenaires locaux, acteurs non traditionnels, du secteur public, du marché ou de la société civile).

La **coopération avec des artistes et des infrastructures artistiques**, l'organisation d'événements impliquant la communauté (animations locales, concerts, expositions, compétitions sportives, etc.) font émerger des ressources culturelles et artistiques de plus en plus mobilisées dans le champ de l'économie sociale : cinq des cas analysés mobilisent ce type de ressource. Certaines initiatives, par exemple la coopérative sociale Olinda, développent une collaboration très étroite avec les artistes et les infrastructures artistiques (organisation d'un festival d'été annuel dans l'espace de l'hôpital psychiatrique). Une observation importante se réfère au rôle croissant et varié de l'art et de la culture au sein des initiatives : comme lien entre les visions du passé et du futur, comme expression de l'identité et de l'héritage culturel, mais aussi comme « valeur d'usage », potentiellement valorisable sur le marché. L'art et la culture fonctionnent également comme moyens de communication et comme « véhicules » d'expression populaire, de résistance ou de mobilisation sociopolitique.

Les **caractéristiques physiques ou naturelles** du territoire (friches industrielles, sites abandonnés, énergies renouvelables, espaces ruraux, l'écotourisme, l'agriculture biologique, etc.) sont aussi valorisées par les expériences d'économie sociale : « Au niveau local, elles sont souvent bien implantées, en



cohérence avec leur milieu » (Archambault, 2003). Le cas de Leoncavallo est le plus représentatif : l'espace est utilisé comme ressource pour la construction communautaire (transformation des immeubles industriels désaffectés en espaces sociaux pour le quartier et la métropole). Notons aussi d'autres ressources potentiellement mobilisables : les énergies renouvelables (seulement dans le cas d'Arts Factory qui met en place une éolienne), les ressources perdues (matériaux recyclables, vêtements, aliments, objets réparés et valorisés) ou les technologies de communication et d'information (TIC).

### 3.3.6 - Contraintes au développement de l'initiative et liens avec le monde extérieur

Dans la plupart des cas, de nombreuses contraintes expliquent des résultats parfois moins satisfaisants (Tableau 26). Les contraintes sont représentées dans chaque configuration dynamique dans la partie supérieure du modèle ALMOLIN, dans le même cadre que les relations avec le monde extérieur.

**Tableau 26 - Contraintes identifiées**

Initiatives d'économie sociale	Arts Factory	AQS	Leoncavallo	Olinda	BOM	Alentour
<b>Contraintes identifiées</b>						
Contraintes budgétaires, difficultés de gestion	X					X
Critères stricts pour l'obtention et l'utilisation des fonds européens	X					
Financement à court terme, financements centrés sur des projets				X		X
Compétition avec d'autres initiatives pour l'obtention des fonds	X	X				
Système rigide de politiques publiques, lourdeur de la bureaucratie, dominance de la culture du « top-down »	X	X		X	X	X
Fragilité de l'autonomie financière de l'initiative		X	X	X		X
Pressions du contexte international et des forces du marché, vision néo-libérale des politiques urbaines	X	X			X	
Manque ou perte de l'intérêt des autorités locales par rapport à l'implication de la société civile dans la définition des objectifs locaux	X	X	X	X	X	X
Rapports de patronage politiques et pratiques clientelistes au niveau de la municipalité, alliances opportunistes, jeux de pouvoir, pressions, suspicion, etc.	X	X		X		
Insuffisance ou manque de dialogue durable entre la ville et les acteurs du quartier	X		X		X	X
Tentatives de contrôle ou de récupération des initiatives de la société civile par les autorités locales	X				X	X
Pression du marché immobilier				X		
Fragilité de l'organisation flexible/créative			X			X
Suspicion, méfiance, pressions de la part des habitants				X	X	X

Source : auteur

Les contraintes les plus courantes font référence notamment à la relation de l'initiative avec les autorités locales : absence ou perte d'intérêt du gouvernement local en ce qui concerne l'implication de la société civile dans la définition des objectifs locaux, insuffisance ou manque de dialogue durable entre la ville et les acteurs du quartier, rigidité des politiques publiques, lourdeur de la bureaucratie ou dominance d'une culture du « top-down ». Arrivent en deuxième lieu la fragilité financière des structures (qui combinent plusieurs sources de financement et qui sont affectées par les fluctuations des financements publics), les

tentatives de la ville à contrôler voire à récupérer certains projets, les rapports de patronage ou les pratiques clientélistes, les alliances opportunistes ou les jeux de pouvoir au niveau de certaines municipalités, ainsi que la suspicion, la méfiance ou les pressions de la part des bénéficiaires ou des habitants des quartiers (Tableau 26). L'échec relatif de certaines initiatives est rarement une conséquence du fonctionnement interne ou du manque de compétences, mais, pour la plupart des cas, un résultat du paternalisme de l'État, des coupures dans les dépenses publiques comme conséquence de la philosophie néolibérale des États et des pratiques favorisant les initiatives de marché et la privatisation. Cela se traduit par une compétition accrue pour l'obtention des ressources rares et limitées et par des relations patriarcales et de dépendance par rapport aux organismes de l'État.

La difficulté croissante des organisations de la société civile et le contrôle de plus en plus pesant des autorités locales conduit à une intégration des initiatives socialement innovatrices dans la structure des services de l'État local. Des tels développements sont visibles dans le cas d'Anvers, de Naples, de Roubaix. Comme conséquence, les liens avec le pouvoir local et les groupes en besoin s'affaiblissent et la crise du système démocratique local se reconferme.

**Tableau 27 - Relations avec le monde extérieur**

Initiatives d'économie sociale	Arts Factory	AQS	Leoncavallo	Olinda	BOM	Aientour
<b>Relations avec le monde extérieur</b>						
Relations et réseaux à l'échelle du quartier ou de la ville (action fortement axée sur le territoire local)	X	X	X	X	X	X
Relations et réseaux à d'autres échelles institutionnelles et spatiales (régionale, nationale, internationale)	X	X	X	X	X	
Participation à de divers programmes européens (Urban, Integra, Horizon, etc.)		X		X	X	X
Diffusion en tant que « bonne pratique », source d'inspiration pour des initiatives dans d'autres quartiers ou villes	X	X		X	X	

Source : auteur

Pour diminuer cette fragilité, la majorité des initiatives développent des relations et des réseaux à l'échelle du quartier et de la ville (« têtes de réseau ») et certaines à d'autres échelles institutionnelles (régionale, nationale, échelle européenne ou internationale). Parfois, les expériences sont diffusées à des échelles supérieures en tant que « bonnes pratiques » ou inspirent d'autres initiatives dans d'autres quartiers ou villes (Tableau 27) : « Elles ont aussi un rôle politique à jouer au niveau national. Sur certains dossiers, elles sont consultées par le gouvernement. » (Archambault, 2003).

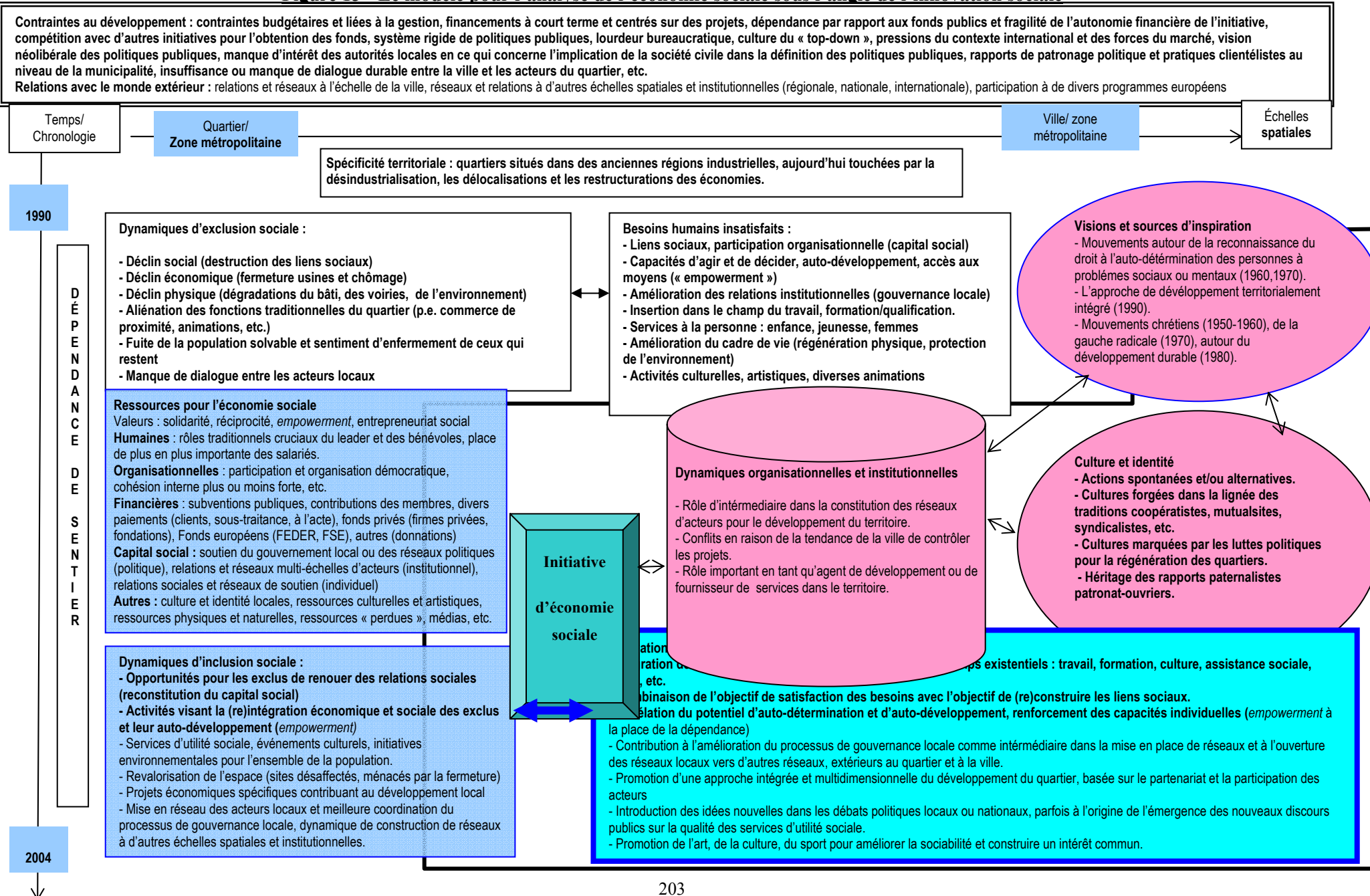
Toutes les initiatives examinées (Olinda, Leoncavallo, BOM, Arts Factory, AQS, Alentour) sont nées en réaction à l'aliénation des systèmes d'allocation, à l'absence du pouvoir d'achat, aux problèmes liés à l'accès ou à la qualité des services. La Figure 13 présente les résultats de la comparaison (les éléments communs et les particularités) des six études de cas. Cette configuration - le modèle d'analyse du rôle de l'économie sociale dans les dynamiques socioéconomiques locales sous l'angle de l'innovation sociale - sera explicitée dans la conclusion générale de cette thèse.

La conclusion peut-être la plus décourageante de cette étude concerne l'évolution des domaines d'action et des relations entre la société civile, l'État et le marché. Même si les degrés de conflictualité varient considérablement, toutes les initiatives se caractérisent par des frictions entre les autorités locales d'une part et les leaders des associations et/ou les bénéficiaires des services d'autre part. Les conflits concernent la lutte pour le leadership, les conflits personnels ou l'intégration autoritaire des certaines expériences de succès de la société civile dans l'appareil d'État, le contrôle des initiatives, les réductions budgétaires, les tensions entre les échelles institutionnelles de l'État affectant le fonctionnement des initiatives socialement innovatrices, etc.

Ces expériences socialement innovantes répondent pour la plupart à une diversité de problèmes liés au développement des quartiers et à la gouvernance locale. La comparaison met en évidence les points communs des cas, mais, dans la tradition de l'analyse holiste dans les sciences sociales, elle reconnaît aussi le caractère spécifique des initiatives individuelles en fonction du temps et de l'espace. Toutes les initiatives émergent pour répondre aux « échecs de l'État » d'une part et aux « échecs du marché » dans la provision d'un nombre de services essentiels de l'autre part. Conduites par des énergies militantes galvanisées par une diversité de motivations, toutes les initiatives se proposent de renforcer la capacité organisationnelle et le capital social, ainsi que les capacités sociopolitiques des personnes ou groupes exclus.

Opérant à l'intersection entre l'État et le marché, mais avec des degrés variables de chevauchement, ces initiatives fournissent des services clé, acquièrent une reconnaissance institutionnelle et un certain degré de pouvoir, et mobilisent une large variété d'acteurs et d'agents sociaux. La forme organisationnelle en réseau représente une caractéristique clé, ainsi que le désir de transformer les formes étatiques traditionnelles de régénération urbaine et de développement et d'assurer des formes alternatives d'ancrage organisationnel. Les cas montrent aussi l'importance de la renaissance des mouvements et des organisations de la société civile et signalent le potentiel innovateur considérable qui est mobilisé à travers les initiatives communautaires « *bottom-up* ».

**Figure 13 - Le modèle pour l'analyse de l'économie sociale sous l'angle de l'innovation sociale**



Tous les projets sont clairement articulés dans le triangle État/marché/société civile : des nouvelles formes de satisfaction des besoins, répondant à de nouveaux besoins et expérimentant des arrangements institutionnels et organisationnels innovateurs, comme ceux originaires de la société civile. Bien entendu, il y a d'importantes différences entre les cas examinés, et, par conséquent, des impacts différents, particulièrement en termes de durabilité et de dynamique de l'innovation. Trois caractéristiques principales sont identifiées : leurs origines et leurs motivations, leur articulation avec l'État et/ou le marché et leur effet scalaire. Ceux initiés par l'État, habituellement par l'État local, ont tendance à connaître moins de succès et sont généralement vus comme des instruments pour rétablir la légitimité gouvernementale en train de se perdre.

Les initiatives interagissent avec le marché et l'État, la nature de l'ancrage institutionnel des arrangements est d'importance centrale pour les dynamiques innovatrices. Jusqu'au moment où les initiatives de la société civile sont complètement « capturées » par l'État. Alors leurs dynamiques innovatrices sont affaiblies d'une manière générale et sont intégrées dans l'appareil bureaucratique. Les gouvernements ont en effet tendance à « piquer » aux initiatives de la société civile les éléments qui semblent avoir du succès. Leur incorporation, pourtant, affecte leur caractère innovant. Quelques initiatives sont vraiment loin de cette dialectique entre intégration et autonomie et essayent de maintenir un équilibre entre la coopération (avec le marché et l'État), d'une part, et les stratégies d'opposition, d'autre part. Les dernières, en revanche, visent l'incorporation complète en générant une dynamique innovatrice continue car les relations entre l'État et le marché doivent être revisitées d'une manière continue.

Les projets sont décidés localement, mais il y a une tendance émergente à s'engager dans des politiques « scalaires ». Cela se réfère à l'articulation des initiatives locales avec des processus, des institutions et des capacités sociales opérant à d'autres échelles spatiales. Jusqu'à un certain degré, les projets qui font ça ont des effets plus durables, en transcendant les spécificités liées au territoire et en intégrant des potentiels pour des transformations politico-économiques plus larges. Bien sûr, de telles politiques scalaires ont des effets mitigés, dans la mesure où les nouveaux arrangements institutionnels qui accompagnent de tels réseaux trans-scalaires ne sont pas nécessairement inclusifs ou participatifs comme ils sont souvent décrits.

Les initiatives de la société civile se développent dans les espaces laissés libres par les rapports de gouvernance dominés par des réseaux politiques ou professionnalisés. Elles se développent autant à travers les conflits et la résistance qu'à travers des invitations de participation de la part des acteurs de l'État. Quand elles arrivent à entrer sur l'arène des acteurs de l'État, le danger d'être « capturés » par les forces dominantes est toujours présent. Cela suggère que ce qui compte réellement pour les politiques nationales et européennes est d'encourager davantage l'engagement de la société civile dans les initiatives des politiques urbaines. Bien sûr, l'État reste très important en termes d'accès aux ressources et aux arrangements régulateurs, mais les dynamiques réellement vitales de développement

socialement innovateur résident en général dans les domaines des activités engagées par la société civile.

Le cadre politique tourne autour de trois thèmes reliés entre eux : les stratégies politiques dans la perspective des initiatives de la société civile, les stratégies nationales et les programmes de l'Union Européenne. Ces financements sont considérés comme très importants pour assurer les initiatives : mais l'analyse des six initiatives montre que les longues et complexes procédures pour l'obtention de Fonds européens affectent la mobilisation effective des ressources. À moins que les initiatives génèrent un capital social interne suffisant et préservent le soutien de l'État local ou national, l'accès aux fonds européens est limité ou difficile. D'ailleurs, obtenir le soutien de l'Union Européenne dépend cruciallement des bonnes relations avec l'État local et national et rend les stratégies d'opposition plus difficiles. Mais notre analyse soutient aussi l'idée que les politiques et le support financier européens pourraient avoir un effet de levier et générer et maintenir des dynamiques socialement innovatrices dans le développement urbain. Mais cela demande une sensibilité des militants locaux et des initiatives de société civile, ainsi qu'un arrangement particulier entre l'État et le marché dans lequel ces organisations opèrent, qui n'existent pas toujours.

## Chapitre 4 - Dynamiques d'exclusion, d'inclusion et d'innovation sociale dans le quartier de l'Epeule à Roubaix. Étude de cas : l'association Alentour.

### INTRODUCTION

---

En mobilisant le modèle construit dans le chapitre précédent, le dernier chapitre présente et analyse les résultats d'une recherche de terrain réalisée dans un des quartiers de Roubaix (France). Son objectif est d'approfondir la vision d'ensemble des dynamiques d'innovation sociale au sein de l'économie sociale examinée dans le troisième chapitre. Ce premier aperçu reste trop général et nous ne permet pas de bien comprendre les spécificités institutionnelles, par type d'agencement ou selon la nature concrète ou particulière du local. Nous arrivons ainsi à notre troisième échelle de l'analyse empirique : l'étude de cas unique (les deux autres niveaux ont été abordés dans le chapitre précédent). En nous focalisant sur un seul cas, nous restons dans le cadre du modèle ALMOLIN, mais nous développons d'une manière beaucoup plus détaillée ses dimensions. À cette fin, nous mobilisons plusieurs outils d'analyse (méthodes et instruments), qui seront expliqués dans la *section 4.1*, où nous revenons sur la méthodologie de la recherche.

Notre point de départ est la compréhension du contexte socioéconomique et institutionnel général dans lequel les dynamiques d'exclusion qui touchent le quartier s'insèrent (*section 4.2*). L'analyse de l'histoire industrielle, des politiques et des stratégies publiques interférant à Roubaix, des caractéristiques de la population, ainsi que de la culture locale de l'action collective, fournit les premières informations quant aux processus d'exclusion sociale et à la nature des besoins locaux. La *section 4.3* met en évidence les principales dynamiques d'exclusion sociale à l'échelle du quartier et établit une hiérarchie des besoins des habitants. Ces besoins, de plus en plus hétérogènes et portés par de groupes différents, représentent un défi pour les systèmes traditionnels d'allocation et de redistribution. En même temps, ces demandes nouvelles déterminent l'émergence des acteurs ou des réseaux d'acteurs développant des stratégies innovantes d'inclusion sociale. Cette section examine aussi le potentiel local sur lequel les acteurs peuvent appuyer leurs initiatives : capital humain, capital social individuel (relations et réseaux sociaux des habitants) et collectif (rapports de gouvernance locale, relations et réseaux sociaux entre les groupes). Dans ces conditions, l'implication dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté des organisations appartenant au troisième secteur formel (l'économie sociale), en qualité d'agents d'insertion et de médiation et de partenaires des politiques publiques devient de plus en plus importante (Mingione et Oberti, 2003). La *section 4.4* montre comment l'association *Alentour* mobilise diverses ressources et mécanismes afin de mettre en place un projet destiné à contribuer à l'inclusion sociale et au renforcement du lien social à l'Epeule, quartier de Roubaix « marqué par la pauvreté et la difficulté de vivre ensemble » (De Angeli, 2001, p. 23).

La recherche de terrain s'est déroulée pendant plus d'une année (2003-2004), pendant laquelle nous avons été présents sur le terrain pratiquement chaque semaine, jusqu'à quatre fois par semaine. Les membres de l'équipe de terrain<sup>145</sup> étaient issus de deux disciplines différentes (économie et sociologie), un atout pour faire le lien entre la réflexion théorique autour du rôle de l'économie sociale dans le développement local et l'enquête de terrain, réalisée avec des outils propres à la sociologie. Notre démarche empirique s'appuie sur plusieurs définitions analytiques qui ont été développées dans la première partie de cette thèse (économie sociale, gouvernance locale, capital social, innovation sociale, exclusion sociale, développement local) et sur le modèle ALMOLIN pour l'analyse de l'innovation sociale à l'échelle locale.

L'enquête a commencé en mai 2003 par l'élaboration d'une grille d'entretien et par le choix des témoins privilégiés à interviewer à l'occasion des premières visites dans le quartier. Les mois de septembre, octobre et novembre 2003 ont été consacrés à la réalisation et à la retranscription des entretiens. En septembre 2003, nous avons rédigé le projet du questionnaire, qui a été testé en octobre 2003, et puis, passé à partir de novembre 2003 jusqu'au janvier 2004. De janvier à mars 2004, nous nous sommes occupés du traitement et de l'analyse informatique des questionnaires, en utilisant un logiciel spécialisé (Modalisa). Jusqu'à juillet 2004, nous avons rédigé un rapport en anglais pour la Commission Européenne (6<sup>e</sup> PCRD<sup>146</sup>), intégré dans le rapport final du projet SINGOCOM. Puis, en septembre, nous avons rédigé un plus ample rapport en français, remis d'abord aux acteurs interviewés dans le cadre d'une réunion organisée à l'IFRÉSI-CNRS, et ensuite à la Région Nord-Pas de Calais, à l'occasion d'une « Journée de restitution », le 27 septembre 2005 (projets dans le cadre du Contrat Plan État Région - CPER, 2003-2004).

La collecte des données a été une phase essentielle de notre recherche de terrain. Afin de caractériser les différentes parties du cas étudié, nous avons employé quatre méthodes principales : l'analyse documentaire et statistique, l'observation directe, les entretiens semi directifs et l'enquête par questionnaire. Ces sources multiples de données convergent dans un « mode de triangulation » (Yin, 1994) qui renvoie à « l'utilisation articulée de plusieurs méthodes afin de recouper et enrichir les informations apportées par chacune d'entre elles » (Leplat, 2002, p. 7).

Un atelier avec les acteurs interviewés a été également organisé en octobre 2004 : c'était l'occasion d'obtenir des réactions au premier jet du rapport, d'identifier d'éventuelles erreurs, manques ou désaccords et de solliciter des compléments d'information auprès des acteurs. Un autre objectif de cette réunion a été d'organiser une confrontation entre les acteurs, afin d'observer les alliances, les consensus ou les tensions.

---

<sup>145</sup> L'enquête de terrain a été réalisée par Oana Ailenei (doctorante en économie, USTL), Bénédicte Lefebvre (sociologue CNRS au CLERSÉ-USTL) et Lise Périno (sociologue vacataire).

<sup>146</sup> Programme Cadre de Recherche et de Développement de l'Union Européenne (PCRD).



Les méthodes mobilisées (Figure 14), ainsi que les instruments associés (questionnaire, guide d'entretien) sont présentés dans les paragraphes suivants, en mettant un accent particulier sur l'enquête par questionnaire auprès des habitants.

Nous avons commencé la recherche empirique par la consultation des **publications** en lien avec notre thème : beaucoup d'ouvrages et d'articles de presse ont été rédigés au sujet du passé industriel (révolution industrielle brutale, vagues migratoires successives, violence de la désindustrialisation, etc.), des mutations sociales et des transformations urbaines actuelles de Roubaix. Les sources produites directement par le terrain, comme les publications des organisations (rapports d'activité ou autres documents internes) ou les comptes-rendus de conférences ou d'autres manifestations locales ont renforcé notre connaissance du terrain. Des **statistiques** INSEE tirées des recensements de 1990 et 1999 ont été également mobilisées. Ces données nous ont permis de faire une comparaison entre les caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques de la population du quartier par rapport à celle de Roubaix et de Lille, et de connaître les tendances démographiques du quartier et de la ville de Roubaix (évolution du taux de chômage, composition socioprofessionnelle, âge, composition des ménages, etc.).

**Figure 14 - Méthodes de l'enquête de terrain**



Source : auteur

Afin de recueillir des informations plus personnelles comme les réactions ou les opinions des individus face à des phénomènes ou des situations, nous avons procédé par **entretiens**, comportant des questions ouvertes permettant au répondant de s'exprimer librement sur le sujet abordé. Nous avons privilégié des entretiens semi-directifs : en ne souhaitant pas influencer ou bloquer, nous avons donc laissé une relative liberté de parole aux acteurs, en les recentrant si nécessaire. Ainsi, nous avons construit un schéma d'entretien (*Annexe 10, Le guide d'entretien*).

**L'enquête par questionnaire** a été menée dans le quartier de L'Epeule, quartier industriel ancien et commerçant mais avec une forte proportion de logements collectifs. L'Epeule est l'un des deux quartiers composant Roubaix Ouest (l'autre est Fresnoy-Mackellerie), l'un des cinq secteurs de Roubaix (*Figure 18*). Sa population représente 9,7% de celle de la ville, soit près d'un habitant sur dix qui habite dans ce quartier (*Tableau 28*). La population étudiée s'est limitée aux habitants vivant à l'intérieur des frontières administratives du quartier de l'Epeule, établies par l'Observatoire Urbain de la mairie de Roubaix pour l'INSEE. Selon cette définition administrative, le quartier se découpe en quatre sous-secteurs (*Figure 17*) : Epeule Nord, Epeule Centre, Epeule Nord et Trichon.

Par rapport à la population mère (3200 ménages), l'objectif était d'enquêter un ménage sur vingt (soit 150 - 160 ménages), afin d'avoir un nombre suffisant pour traiter les questions statistiquement. Les concepts de « ménage » et de « famille » permettent d'étudier la dimension locale des phénomènes sociaux urbains en mettant en relation la structure de l'emploi et celle de l'espace habité (Martens et Vervaeke, 1997). Dans le cadre de cette thèse, nous privilégions la notion de « ménage » qui rend mieux compte des mutations démographiques actuelles accompagnées par des transformations du système familial (voir *section 2.1*). Au final, 121 ménages ont répondu à l'enquête (1 habitant sur 30), soit près de 4% des ménages résidant dans le quartier de l'Epeule (*Tableau 28*), certains secteurs et certains ménages étant plus difficiles d'accès.

**Tableau 28 - Taille de l'échantillon**

Ménages	Effectifs	Ménages enquêtés par rapport au total quartier (%)	Ménages de l'Epeule par rapport au total ville (%)	Ménages enquêtés par rapport au total ville (%)
Ménages enquêtés	121	3,6	-	-
Ménages Epeule (1999)	3.326	-	9,7	-
Ménages Roubaix (1999)	34.153	-	-	0,3

Source : auteur (données INSEE RGP 1999 et enquête par questionnaire)

En raison des plusieurs contraintes (temps, moyens humains et financiers, l'absence d'une base de sondage convenable pour la population étudiée<sup>147</sup>), l'échantillon a été construit de manière à respecter la diversité des populations du quartier. En premier lieu, les questionnaires ont été passés dans tous les sous-quartiers de l'Epeule (Nord, Centre, Sud, Trichon), en respectant les proportions. Le principe était de sonner tous les dix logements, et lorsque il n'y avait personne, on s'adressait à la porte

<sup>147</sup> Les enquêtes à domicile ne permettent pas de connaître à l'avance les caractéristiques socioéconomiques des ménages.

suivante, et ainsi de suite. À noter que certains secteurs ont été plus difficiles à enquêter : ainsi le secteur de l'Epeule Nord qui comprend 22% des ménages du quartier, est surreprésenté avec 29% de ménages enquêtés, alors que celui du sud (22%) est sous représenté (13% de ménages enquêtés) (Tableau 29).

**Tableau 29 - Représentativité de l'enquête par rapport à la population des sous-quartiers de l'Epeule**

Secteurs/Ménages	Ménages Epeule (effectifs)	Ménages enquêtés (effectifs)	Ménages Epeule (%)	Ménages enquêtés (%)	Ménages enquêtés/totaux sous-quartiers (%)
Epeule Nord	728	35	21,9	28,9	5%
Trichon	924	34	27,8	28,1	3%
Epeule Centre	949	32	28,5	26,4	2%
Epeule Sud	725	16	21,8	3,2	4%
Triangle De Gaulle-Alouette	-	4	-	3,3	-
<b>TOTAL</b>	<b>3326</b>	<b>121</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>-</b>

Source : auteur (données INSEE RGP 1999 et enquête par questionnaire)

Ces différences en représentation entre secteurs s'expliquent en grande partie par l'accès difficile aux logements collectifs situés dans le secteur Epeule Sud et dans une moindre mesure dans le secteur Epeule Centre. Ainsi il a été très difficile d'accéder aux logements collectifs, où l'interphone constitue un filtre qui fait barrage à toute intrusion étrangère. En revanche, dans le secteur Epeule Nord et Trichon où les courées et les maisons de rue sont plus représentées, l'accueil a été très bon et les enquêteurs n'ont rencontré que très peu de refus (Tableau 30).

**Tableau 30 - Représentativité de l'enquête par rapport à la population de l'Epeule selon le type d'habitat (collectif ou individuel)**

Type habitat	Total ménages Epeule (%)	Ménages enquêtés (%)	Ménages enquêtés (effectifs)
Maison de maître	-	7,4	9
Maison de rue	-	46,3	56
Maison en courée ou en impasse	-	8,3	10
<b>Total maison individuelle</b>	<b>48</b>	<b>62,0</b>	<b>75</b>
Logement en collectif ancien	-	21,5	26
Logement en collectif récent (HLM)	-	7,4	9
<b>Total logement en collectif</b>	<b>48</b>	<b>28,9</b>	<b>35</b>
Autres (appartement dans une maison de maître, bout du monde, foyer)	4	9,1	11
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>121</b>

Source : auteur (données INSEE RGP 1999 et enquête par questionnaire)

En second lieu, pour contacter toutes les catégories de population, et en supposant qu'en général, l'appartenance sociale et le type d'habitat occupé sont étroitement liés, les questionnaires ont été passés dans tous les types du logement existant à l'Epeule (maisons de rue, de maître, en cour, collectifs anciens et collectifs récents). Le quartier de l'Epeule comporte un nombre égal de logements

en maison et de logements en collectifs (48%) : pourtant, les habitants en immeubles collectifs (peu accessibles) sont moins nombreux dans notre échantillon (moins de 30%). À noter aussi qu'à Roubaix, les anciennes maisons bourgeoises ont été occupées par des familles nombreuses logées par le PACT (le mouvement *Pact Arim pour l'Amélioration du Habitat*)<sup>148</sup> suite au départ des patrons vers d'autres communes (Bondues, Croix, Hem, etc.). Cependant, ce phénomène est en régression depuis le retour des couches moyennes dans ce type d'habitat, ce qui a pour effet de faire monter les prix et de réduire cette offre de logements pour les familles nombreuses. D'autre part, certains artistes, étudiants ou intermittents du spectacle choisissent de vivre en courées ou dans des parties d'usines désaffectées en partie en raison des loyers peu élevés.

Ensuite, pour que l'échantillon respecte dans la mesure du possible les caractéristiques socioéconomiques connues du quartier (catégories socioprofessionnelles, âge, composition du ménage, statut d'occupation, etc.), nous avons effectué des ajustements au fur et à mesure, en recherchant plus activement les populations qui n'étaient pas touchées suffisamment par la méthode du porte-à-porte. Les répartitions par sexe, âge, catégories socioprofessionnelles, communautés culturelles et entre locataires et propriétaires ont été généralement respectées par rapport à celles du recensement INSEE 1999 (*Tableau 31*). L'échantillon présente toutefois certaines surreprésentations et sous représentations, liées à l'accessibilité des personnes.

Les surreprésentations concernent les femmes, les jeunes (15-29 ; 30-39), mais aussi les personnes âgées (60 et plus), les couches sociales « employés », « cadres » et « retraités », les diplômés (surtout de niveau supérieur), les personnes seules et des couples, les personnes habitant dans des maisons (de rue, de maître, courées), les propriétaires des logements, les personnes originaires des pays du Maghreb et de l'Europe méditerranéenne. À noter que les jeunes de 0-14 ans n'ont pas été interviewées. D'autres surreprésentations (volontaires) concernent des catégories peu nombreuses dans le quartier, mais intéressantes du point de vue de notre analyse : les cadres et d'autres professions intellectuelles supérieures, les diplômés (surtout de niveau supérieur), les personnes seules, les personnes originaires des pays de l'Europe méditerranéenne (primo-arrivants de première génération).

La surreprésentation de la catégorie « employés » peut être expliquée par la croissance des emplois manuels dans le tertiaire (agents d'entretien de maintenance, chauffeur-livreur, etc.). Une partie d'entre eux est classée dans la catégorie « employé », pourtant ils auraient dû être classés dans la catégorie « ouvriers ». Étant donné que les origines sociales des individus qui le composent sont très proches<sup>149</sup>, nous avons choisi de regrouper les catégories « ouvriers » et « employés ».

---

<sup>148</sup> Le Mouvement Pact Arim est né il y a plus de cinquante ans pour la lutte contre les taudis et l'aide aux sans-logis et aux mal-logés (<http://www.pact-arim.org/>).

<sup>149</sup> Fait constaté lors de l'enquête.

**Tableau 31 - Les principales caractéristiques de l'échantillon et sa représentativité par rapport au quartier et à la commune**

Variable	Catégories	Échantillon	Échantillon	Epeule	Roubaix
		(effectifs)	(%)	(%)	(%)
Sexe	Hommes	50	41,7	49	48
	Femmes	70	58,3	51	52
Âge	0 - 14 ans	0	0	26,2	25,2
	15 - 29 ans	64	53,4	42,7	39,8
	30 - 39 ans	36	30	20,3	20,2
	60 et plus	20	16,7	10,8	14,8
Milieu socio-professionnel du ménage (y compris les inactifs)	Employé	49	41,2	12,3	12,7
	Ouvrier	42	35,3	35,4	32,0
	Cadres, professions supérieures, chefs d'entreprise	11	9,2	3,0	4,3
	Professions intermédiaires	11	9,2	11,6	8,7
	Autres	4	3,4	16,4	14,7
	Commerçants, chefs d'entreprise	2	1,7	3,22	3,2
Niveau de diplôme	Aucun diplôme	39	33,3	40,1	34,7
	CEP/ BEPC	13	11,1	20,6	22,6
	CAP/ BEP	21	17,9	21,	22,5
	Bac ou Brevet professionnel	19	16,3	8,9	9,1
	Diplôme de niveau BAC + 2	7	6	5,3	5,7
	Diplôme de niveau supérieur	18		4,1	5,4
				15,4	
Composition ménage	Homme seul	10	8,3	4,0	5
	Femme seule	11	9,1	4,7	6,3
	Couple	21	17,4	9,9	12,5
	Femme seule avec enfants	11	9,1	10,8	10,1
	Homme seul avec enfants	2	1,7	6,3	6,7
	Couple avec enfants	63	52	60,4	56,1
	Cohabitation non familiale	3	2,5	3,6	3,4
Statut d'occupation du logement	Locataire	54	48,7	61,3	60,0
	Propriétaire	53	43,8	36,4	37,9
	Logés gratuitement	9	7,4	2,3	2,1
Origine culturelle du ménage	Franço-française	71	59,2	Les	79
	Maghrébine	26	21,7	données	10,74
	Europe méditerranéenne	12	10	ne sont	4,8
	Autre Europe	5	4,2	pas	3,3
	Afrique noire	4	3,3	disponibles	0,9
	Asie	2	1,7	au niveau du quartier	1,2

Source : auteur (données INSEE RGP 1999 et enquête par questionnaire)

Nous avons observé des sous-représentations notamment pour les catégories relativement difficile à toucher : les moins diplômés (sans aucun diplôme, CEP/BEPC, CAP/BEP), les personnes très pauvres, les habitants des HLM, etc. Ces sous-représentations sont explicables par l'absence des personnes au passage de l'enquêteur (moins souvent à la maison, peut-être à la recherche d'un emploi), par l'inaccessibilité due à l'absence du contact visuel direct (l'interphone), ou encore par une certaine pudeur à montrer la misère, l'insalubrité, l'exiguïté du logement.

Le quartier de l'Epeule comporte un taux assez élevé de locataires 61% (60% à Roubaix) dont une grande partie en collectif (Tableau 31). L'enquête n'a pas pu respecter ce taux compte tenu des accès

plus difficiles dans ce type de logement : il y a seulement 48,7% de locataires dans la population enquêtée. En revanche, il faut noter que dans ce quartier, nous avons pu facilement interviewer des populations insécurisées (personnes handicapées ou âgées, aux revenus ou logements précaires) et habituellement plus méfiantes. On peut expliquer cela par le sentiment d'une relative sécurité assurée par la convivialité, l'entre-aide ou la « co-veillance » entre les habitants du quartier. Il faut préciser que nous parlons de milieu socioprofessionnel du ménage et non pas de catégories socioprofessionnelles. En effet, le taux d'inactifs étant très important, nous aurions eu peu d'informations sur leur appartenance sociale. Par conséquent, nous demandions à tous de nous préciser leur milieu socioprofessionnel d'origine. Comme le chômage touche davantage les catégories populaires (ouvriers employés) que les cadres, les taux ne peuvent être comparés entre l'échantillon et Epeule.

En septembre 2003, un premier projet de questionnaire a été conçu sur la base des informations obtenues à la suite de la recherche documentaire et des entretiens avec les acteurs. En octobre 2003, une pré-enquête, effectuée auprès de six personnes, nous a permis d'ajouter des questions et d'en éliminer d'autres, d'améliorer le formulaire et de réaliser un premier codage des réponses. Les entrevues-test se sont déroulées au domicile des répondants (mais aussi dans les locaux du restaurant social *Univers* ou de l'association *Alentour*), selon leur convenance et en conformité avec leur disponibilité. Les personnes interrogées étaient des hommes et des femmes, âgées entre 25 et 83 ans, propriétaires ou locataires (maison de rue ou en cour, appartement en HLM ou en résidence collective), de formation collégiale ou universitaire, etc.

En novembre 2003, après la passation d'une quarantaine des questionnaires, le formulaire a été paramétré avec le logiciel de création et d'analyse d'enquêtes par questionnaires *Modalisa*<sup>150</sup> et adapté pour faciliter la saisie ultérieure des réponses et leur traitement. Un plan de codage permettant l'explicitation de la modalité « autres » de chaque question concernée a été également rédigé. La version définitive du questionnaire comportait 126 questions (ouvertes, fermées qualitatives simples, fermées qualitatives multiples et numériques) réparties selon dix thématiques (*Annexe 11 - Le questionnaire pour l'enquête auprès des habitants*).

Outre les premiers questionnaires passés dans le cadre de la pré-enquête, les répondants ont été contactés généralement par la méthode « porte-à-porte » (86%). Les questionnaires ont été adressés à chaque personne individuellement par un enquêteur, en se présentant et en exposant oralement l'objet de l'étude et en laissant une lettre d'introduction comportant les coordonnées des enquêteurs, l'objet de l'enquête et la garantie de l'anonymat (*Annexe 12 - La lettre d'introduction pour l'enquête auprès des habitants*).

---

<sup>150</sup> Logiciel de création et d'analyse de questionnaires d'enquête qui permet de créer des questionnaires d'enquête, saisir les réponses et analyser les données, afin de produire des tris à plat, des tableaux croisés, des graphiques, des analyses factorielles, etc.

### 4.2.1 - Ville structurée spatialement et socialement autour de l'industrie textile

Sans essayer de refaire l'histoire de Roubaix, il nous semble essentiel d'analyser les processus d'exclusion et les stratégies des acteurs publics et associatifs dans un contexte spatial, social, économique et politique précis. Roubaix, situé dans le Nord - Pas de Calais - région d'ancienne tradition industrielle (charbon, textile, sidérurgie) - est aujourd'hui une ville d'environ 97.000 habitants dans une métropole de plus d'un million d'habitants. Selon David (2003, p. 14)<sup>151</sup>, « cette métropole présente un profil atypique » à la différence d'autres métropoles françaises (par exemple Lyon, Nantes) qui se sont développées selon une logique centre/périphérie. Ainsi, la métropole lilloise présente plusieurs originalités : une capitale, Lille, sous-dimensionnée par rapport aux normes européennes, un caractère polycentrique (trois villes-centres anciennes : Lille, Roubaix et Tourcoing, auxquelles s'ajoute un centre nouveau, Villeneuve d'Ascq) et une position transfrontalière (près de la frontière avec la Belgique) (Figure 15).

#### **Figure 15 - Région Nord - Pas de Calais (carte)**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

Source : [www.routard.com/guide\\_carte/code\\_dest/nord\\_pas\\_de\\_calais.htm](http://www.routard.com/guide_carte/code_dest/nord_pas_de_calais.htm)

Il existe plusieurs définitions spatiales de Lille métropole. Ce qui est communément appelé métropole lilloise couvre une entité urbaine avec des frontières variables : les 85 communes de Lille Métropole

---

<sup>151</sup> Michel David (Directeur Général Ville Renouvelée et Culture, Ville de Roubaix).

Communauté urbaine (LMCU), les 60 communes qui forment l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing, les 100 communes qui constituent le bassin d'emploi de Lille et les 125 communes de l'Arrondissement de Lille, représentant l'unité territoriale administrative (Figure 16).

**Figure 16 - La métropole lilloise et ses frontières variables (carte)**

QuickTime™ et un décompresseur  
GIF sont requis pour visualiser  
cette image.

**Source : URSPIC (1999), d'après Bruyelle, 1991 (INSEE 1990)**

Dans la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle et la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, la métropole lilloise constituait un centre industriel important, contribuant à l'essor de l'économie nationale par la puissance de ses industries textile et mécanique<sup>152</sup>. Pour sa part, Roubaix entame à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle un rythme de croissance industrielle qui est sans égal dans la France de l'époque (David, 2003). L'ensemble de l'économie de cette « cité-usine »<sup>153</sup> se structure autour de l'activité dominante, qui est le textile : « Les tissus en laine de Roubaix (*l'article de Roubaix*) acquièrent une renommée mondiale que le patronat local ne cesse de mettre en scène » (Lefebvre, 2003, p. 5).

L'industrialisation massive et brutale de Roubaix s'accompagne d'une croissance démographique importante : « en 1900, il y a à Roubaix exactement 124.365 habitants, soit quand même une augmentation de plus de 62% au cours du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle » (Tellier, 2003, p.9). Depuis les années 1960, la population de Roubaix a baissé régulièrement, pour arriver en 1999 à 96.984 (INSEE RGP 1999). L'essor démographique de Roubaix est largement lié au développement économique autour du textile et au recours systématique du patronat local à la main-d'oeuvre moins coûteuse (Hamadi, 2004). Après l'exode rural vers Roubaix-bourg qui caractérise la période proto-

<sup>152</sup> « Lille Métropole dans tous ses états : 1999-2000 », Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, 2000.

<sup>153</sup> « Cité-usine », expression employée par la géographe Béatrice Giblin-Delvallet (1992), « Roubaix-Tourcoing : les conséquences d'une stratégie patronale », *Hommes et migrations*, 1157.



industrielle, la ville commence à accueillir au XIX<sup>e</sup> siècle des flux successifs d'immigrants étrangers, attirés par le marché du travail en pleine expansion : « l'immigration est ainsi un phénomène structurel à Roubaix ; sans immigration, pas de Roubaix » (David, 2003, p. 16). La première vague est celle des frontaliers belges<sup>154</sup>, qualifiés et déjà adaptés à l'usine, attirés par une rémunération plus intéressante qu'en Belgique et fuyant la crise agricole et le chômage (Hamadi, 2004). À la fin du XIX<sup>e</sup>, Roubaix est considéré comme « la quatrième ville belge du monde » (David, 2003, p. 16) : vers 1890, 60% de la population de Roubaix était d'origine belge (Roubaix-info, 2000)<sup>155</sup>.

Aux belges immigrés avant la Première guerre mondiale « viennent s'ajouter, à partir des années 1920, des populations en provenance de l'Europe de l'Est, et en particulier, de Pologne » (De Barros, 2003, p. 78)<sup>156</sup>. Les Italiens, chassés par la grande pauvreté qui touche certaines de leurs régions, arrivent notamment entre 1939 et 1945. Après 1945, les Algériens deviennent de plus en plus nombreux à Roubaix : en 1954, ils sont presque aussi nombreux que les Polonais (De Barros, 2003)<sup>157</sup>. Dans les années 1950, les ouvriers belges repartent massivement dans leur pays après la dévaluation du franc français et le début d'une politique de localisation industrielle en Belgique (URSPIC, 1999). « Les filles des mines » succéderont aux Belges pour occuper les emplois libérés dans les filatures et les Portugais précéderont les Algériens qui s'installent massivement dans les années 1970 (Roubaix-info, 2000). Le développement du travail de nuit est concomitant à l'arrivée massive des ouvriers du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) : la population locale refuse les postes de nuit qui deviennent ainsi le quasi « monopole » de l'immigrant.

L'immigration liée au travail continuera jusqu'au début des années 1970, favorisée par les pratiques des patrons locaux et aussi par l'accessibilité des logements. Selon la géographe Giblin-Delvallet (1990), citée dans le rapport URSPIC (1999), les industriels locaux ont continué d'attirer la main-d'œuvre bon marché des immigrés, alors que, dans les années 1960, les chômeurs étaient déjà nombreux dans l'agglomération lilloise. Ce phénomène se ralentira avec la crise économique et les changements intervenus dans la politique française de l'immigration avec l'introduction de la politique du regroupement familial en 1974 (Hamadi, 2004). L'immigration maghrébine se poursuivra néanmoins tout au long des dernières décennies, accompagnée récemment d'une vague importante de ressortissants des pays de l'Afrique noire et de l'Asie.

---

<sup>154</sup> « De nos jours, ils viennent en vélo, chaque matin. Ou bien, pour ceux qui habitent au loin, des convois d'autobus payés par les usines s'en vont à l'aube les prendre en Belgique, dans leurs villages, pour les y ramener le soir. Ils parlent, fument, chantent, tandis que les énormes machines suivent les étroits pavés à travers les Flandres et le Hainaut, s'arrêtant partout, desservant toute la zone frontalière, en un réseau serré, qui rayonne autour de Roubaix-Tourcoing jusque Tournai, Courtrai, Roulers et Ypres. » (Van Der Meersch, 1933/2000). Le roman « Quand les sirènes se taisent » de Maxence Van Der Meersch (1933) retrace l'histoire d'une grève de l'industrie textile à Roubaix.

<sup>155</sup> Roubaix-info (2000), hors-série, janvier.

<sup>156</sup> « En 1925, sur environ quarante mille ouvriers recensés dans le textile, treize mille sont belges et mille relèvent d'autres nationalités (Polonais, Hollandais, Italiens et Hongrois). » (De Barros, 2003, p. 78, citant AMR, D II d vol. 46 : *Registre des doubles de la correspondance avec le préfet*, lettre du 15 mars 1938, p. 702).

<sup>157</sup> Sur 110.540 roubaisiennes, la ville compte pour 7.940 étrangers 4040 belges, 2120 polonais et 2020 algériens (RGP 1954, *Population, ménages, logements. Résultats du sondage au 1/20<sup>e</sup>*, Paris, INSEE, 1956, pp. 38-51, op.cit. dans De Barros, 2003, p. 81).

Pour se loger, la population de Roubaix dispose d'un habitat « dominé par un parc privé populaire de mauvaise qualité, maisons sur rue étroites et courées où la densité est exceptionnelle et les conditions de vie déplorables » (David, 2003, p. 15). Formé de manière anarchique, sans aucune planification urbaine, dans une période de temps très courte, le réseau urbain roubaisien est très dense et complexe<sup>158</sup>: dans les mêmes îlots se côtoient, autour et dans les interstices laissés par les usines, les belles maisons des patrons, l'habitat individuel « en front à rue » et les maisons en courées. Le marché du logement est organisé par les petits propriétaires et artisans, les commerçants ou par la petite bourgeoisie locale : « les maisons-rue sont occupées par les propriétaires des maisons-courées, tandis que les ouvriers habitent les maisons-courées ou 'forts', situées au cœur des îlots » (Hamadi, 2004, p. 3). Les courées (Photo 1)<sup>159</sup> constituent la principale « porte d'entrée » des immigrants dans le parc de logements de Roubaix (Hamadi, 2004).

### **Photo 1 - Courée rénovée dans le quartier de l'Epeule**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

### **Photo : Bénédicte Lefebvre (2003)**

Dans une enquête présentée par *Nord-Éclair* en 1969, on précise aussi que : « Les courées ont aussi accueilli, depuis environ 20 ans, une masse très importante de travailleurs étrangers. Une étude faite

---

<sup>158</sup> « En 70 ans, la ville est passée de 1600 maisons en 1826, à 24.800 maisons et 690 courées en 1899, sur un territoire d'une superficie de 13 km<sup>2</sup> » (Hamadi, 2004, p. 1).

<sup>159</sup> La courée est un type spécifique d'habitat, composé par un nombre de petites maisons, avec une, deux ou trois pièces, une par étage. Construites face aux murs des usines, les courées sont très souvent humides, sans cave ni vide sanitaire, se concentrant autour d'un espace collectif, la cour, qui communique avec la rue par un étroit couloir de passage.

par le PACT<sup>160</sup> révélait (...) que 37% des foyers utilisant ses services étaient d'origine nord-africaine, 17% composés de mariages mixtes ou de familles étrangères d'autres nationalités. Le reste, soit 46% seulement, est de nationalité française. ». Mais habiter à proximité des usines représente aussi un grand avantage à une époque où les journées de travail étaient de quinze heures environ et où aucun moyen de transport individuel ou collectif n'existait (David, 2003). Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la moitié de la population roubaisienne vit dans les courées : « Roubaix comptera ainsi 1400 courées habitées par plus de cinquante mille personnes. Les industriels, eux, habitent, aux origines, à la porte même de leur usine. Ils tirent la cloche à 5 heures du matin pour appeler les ouvriers au travail. Le patron contrôle l'entrée et la mise en marche des ateliers. » (Roubaix-info, 2000, p. 17).

La dramatique crise du logement de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle à laquelle se confrontait la population ouvrière de Roubaix détermine le patronat de l'industrie textile à s'impliquer activement dans la politique locale de l'habitat (David, 2003 ; Hamadi, 2004). Roubaix deviendra ainsi connu pour ses remarquables innovations sociales dans le domaine du logement : « C'est un industriel roubaisien, Louis Loucheur, ministre de Clémenceau, qui va inventer les HBM (Habitations bon marché, ancêtres des HLM). Et c'est un lainier roubaisien, Albert Prouvost, qui, pendant la guerre, propose la création du Comité Interprofessionnel du Logement (CIL)<sup>161</sup> (Roubaix-info, 2000), « généralisés par la suite à toute la France pour impliquer le patronat dans le financement du logement social » (De Barros, 2003, p. 82).

Le CIL - destiné à planifier la construction des logements et à gérer le parc - a été créé par le patronat et les syndicats ouvriers en 1943 (Hamadi, 2004). Cet organisme construira notamment au sud de la ville, le « nouveau Roubaix » (Roubaix-info, 2000, p. 17). L'objectif de CIL était de loger prioritairement les salariés des entreprises cotisantes : ainsi, les logements neufs ou récents seront occupés par les populations qualifiées et solvables, tandis que les classes populaires sont forcées à demeurer dans l'habitat vétuste ou d'occuper les habitations libérées dans le parc ancien dégradé (Cornuel et Duriez, 1983 ; Hamadi, 2004)<sup>162</sup>. Vers la fin des années 1980, le nombre des ménages à revenus modestes qui occupent le parc de logements social est devenu important (URSPIC, 1999), mais, dans la pratique, il n'est toujours pas ouvert aux immigrés.

À partir des années 1960, la région entière connaît le déclin de ses industries traditionnelles : charbon, sidérurgie, construction des machines, textile. La crise de l'industrie textile, subie par l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing est considérée comme l'une des plus graves en Europe occidentale : entre 1975 et 1990 le nombre d'emplois dans l'industrie manufacturière décroît de 213.485 à 131.766

---

<sup>160</sup> Propagande action contre les taudis (PACT), organisme dépendant du CIL.

<sup>161</sup> « Le CIL est un organisme paritaire chargé de collecter des financements auprès des entreprises pour construire des Habitations à loyer modéré (HLM). En échange de leur contribution financière, les entreprises bénéficient de l'attribution d'un certain nombre de logements pour loger leurs salariés.

<sup>162</sup> « Le patronat contrôle ainsi non seulement les investissements dans l'habitat, mais aussi le rythme d'évolution et les clés de segmentation des couches populaires, inscrivant dans le paysage une répartition entre d'une part aristocratie ouvrière, base de la compétence collective textile et de l'électorat SFIO, et d'autre part les pauvres, quart-mondistes et tiers-mondistes mêlés. » (David, 2003, p. 19).

(URSPIC, 1999, p. 252). Même si elle est plus lente que celle qui touche les autres branches industrielles, la crise du textile était déjà entamée au milieu des années 1950. Une partie des industriels roubaisiens tarde à moderniser leurs usines, continuant à recourir à la main-d'oeuvre peu qualifiée et bon marché issue de l'immigration. D'autres capitaux se réorientent vers le développement d'un secteur de services : ainsi, de grands groupes émergent (par exemple Prouvost-Masurel), tandis qu'un secteur de PME perdure (David, 2003).

Dans les années 1970, les difficultés s'accumulent à Roubaix. En voulant maintenir les rapports de force antérieurs et la pression sur les salaires (David, 2003, p. 18), le patronat local n'a pas vraiment investi dans la modernisation des usines, qui doivent faire face aussi à la forte concurrence de la part des pays à bas revenu (URSPIC, 1999). À partir du milieu des années 1975, les usines textiles de Roubaix ferment ou se délocalisent vers d'autres zones de production : la ville s'enfonce dans le marasme et le chômage.

La crise économique s'accompagne d'un processus de déstructuration du paysage urbain : dégradation des quartiers qui se replient de plus en plus sur eux-mêmes, multiplication des friches industrielles et obsolescence du parc de logements, progression de l'insalubrité dans les courées, disparition progressive des commerces de proximité, départ de la nouvelle couche moyenne vers d'autres communes de la métropole lilloise, etc. Ces conséquences de la désindustrialisation attirent l'attention, à partir des années 1960, sur les enjeux de la requalification urbaine. Ainsi, la résorption de l'habitat insalubre de l'époque industrielle devient un objectif qui mobilise des nombreux acteurs et détermine maintes initiatives<sup>163</sup> : démolitions des courées (devenues malsaines et insalubres), construction ou rénovation d'immeubles et d'équipements commerciaux, de loisir, culturels, des, de bureaux.

Les nouvelles couches moyennes qui fuient Roubaix s'installent surtout à Villeneuve-d'Ascq (ville nouvelle créée par l'État dans les années 1970, devenue le premier pôle de développement au sein de la métropole)<sup>164</sup>, tandis que les populations solvables de Roubaix quittent le centre ville et les quartiers anciens. Les élus roubaisiens, toujours croyants dans la puissance textile, tardent à affirmer dans la prise de décision communautaire : cela contribuera au renforcement de la polarisation entre les autres territoires (les investissements publics se dirigent notamment vers Lille et Villeneuve d'Ascq<sup>165</sup>) et Roubaix, qui concentre la pauvreté et l'exclusion. Lefebvre (2003) montre comment le discours politique local roubaisien a été longtemps dominé par le thème du « complot » ourdi depuis des décennies par les pouvoirs publics. En ignorant complètement la situation spécifique de Roubaix, en le mettant à l'écart, « on a asséché Roubaix-Tourcoing pour arroser Lille » (André Diligent<sup>166</sup>, cité par

---

<sup>163</sup> Colloque « Roubaix : 50 ans de transformation urbaine et de mutation sociale » (2003),.

<sup>164</sup> Ce que montre la comparaison des investissements de l'État au cours des années 1978, 1979, 1980 à Roubaix (41.997.000 FF), Tourcoing (16.949.000 FF) et Villeneuve d'Ascq (104.250.000 FF) (David, 2003, p. 21).

<sup>165</sup> Construction du campus universitaire de Lille 1 à Villeneuve d'Ascq, de la ligne de métro entre Villeneuve d'Ascq, Lille et Lomme.

<sup>166</sup> Résistant, avocat et figure du mouvement démocrate-chrétien en France et de l'UDF, André Diligent a été député du Nord, député européen et sénateur. Il a été également maire de Roubaix de 1983 à 1994. Son nom a été donné au musée d'Art et d'Industrie de Roubaix connu également sous le nom de « La Piscine ».

Lefebvre, 2003, p. 31) : le métro n'arrivera à Roubaix qu'en 2000<sup>167</sup>, la réalisation de la Voie Rapide Urbaine prend un retard considérable, également l'installation de l'université, les promesses de délocalisation administrative de Lille à Roubaix ne se concrétisent pas, les entreprises préfèrent s'installer à Villeneuve d'Ascq au détriment de la zone industrielle de Roubaix, etc.

#### 4.2.2 - Politiques et stratégies publiques interférant à Roubaix

La réaction institutionnelle au chômage et à l'appauvrissement qui touchent la ville de Roubaix depuis la crise amorcée dans les années 1970 se concrétise par la mise en place de plusieurs stratégies publiques. La stratégie adoptée dans les années 1970 met l'accent sur la nécessité d'encourager le retour de l'activité économique afin de compenser les emplois perdus dans le secteur du textile (30.000 m<sup>2</sup> de commerce ont été perdus depuis 1970)<sup>168</sup> : création des zones d'activités, des centres de nouvelles technologies, tertiarisation (David, 2003). À Roubaix, le tertiaire se focalise notamment sur le développement de la vente par correspondance (VPC) et de la grande distribution : *Trois Suisses, La Redoute, Auchan, Castorama, Décathlon, Boulanger, Kiabi, Devianne, Boulanger*, sont des enseignes créées par des grandes familles industrielles de Roubaix (« capitale européenne de la VPC » ou « capitale des bonnes affaires »). Pourtant, la plupart des postes créés dans le secteur des services ne sont pas occupés par les roubaisiens, qui n'ont pas les qualifications requises, mais par des personnes extérieures à Roubaix : « Les emplois reconquis ne profitent pas aux roubaisiens. En effet, ceux qui habitent Roubaix n'y travaillent pas ; ceux qui travaillent à Roubaix n'y habitent pas. » (David, 2003, p. 23).

Cette situation détermine les responsables publics à focaliser dans les années 1980 leur stratégie de lutte contre la précarité sur l'amélioration des conditions d'insertion de la population roubaisienne dans le marché du travail à travers diverses initiatives de formation ou d'insertion économique. Mais la mise en place des dispositifs d'insertion a un effet inattendu : les roubaisiens en situation de précarité, dès qu'ils accèdent à un emploi durable, désertent Roubaix pour s'installer dans d'autres communes, à la recherche d'un logement plus confortable ou de conditions de scolarisation plus favorables pour leurs enfants. Malgré l'efficacité des dispositifs d'insertion, le taux de chômage de Roubaix se maintient, car de nouveaux chômeurs s'ajoutent aux anciens.

Parallèlement, la politique urbaine s'organise aussi autour de la question de l'habitat insalubre : des quartiers entiers ont été rasés dans les années 1960 et 1970, en défigurant la ville et en traumatisant les habitants. Une première opération de rénovation urbaine concerne le quartier populaire des Longues Haies : ses courées sont démolies en 1957 et remplacées par une grande barre de HLM, surnommée *l'Os à moelle* à cause de sa forme. Cette opération est suivie par une autre opération dans le quartier Edouard Anseele (qualifiée d'opération « bulldozer ») avec la construction de *Roubaix 2000* en 1965,

---

<sup>167</sup> Soit 20 ans de retard par rapport à la ligne n°1 bis qui desservira la ville de Lomme. Arthur Notebart, à l'époque président de CUDL et maire de Lomme fait voter en 1984 la construction en priorité de cette ligne.

<sup>168</sup> « Roubaix, les couleurs du futur : neuf regards sur une ville actuelle et attachante », *Roubaix-info*, Hors série/Janvier 2000, p. 51.

un centre commercial qui s'avère un échec sur le plan économique, de la sécurité et de l'urbanisme dès son ouverture<sup>169</sup>. Il sera démoli dans les années 1990 pour laisser la place au centre de boutiques des fabricants *McArthur Glen*, qui s'installe en 1999. *L'Os à moelle* sera également un échec, en raison de la dégradation très rapide des ensembles d'habitat social collectif, de la fuite des populations solvables et de l'éclatement des réseaux sociaux traditionnels causé par les destructions autoritaires et les relogements bureaucratiques (David, 2003).

Plus tard, l'opération d'*Alma-Gare* (1967) a été menée plus en douceur : cette fois, les habitants ont été associés au projet de construction des nouveaux logements sociaux, dans le cadre d'une expérimentation financée par le *Ministère de l'Équipement* par la procédure *Plan Construction* (Photo 2). Cette expérience deviendra célèbre au plan national et international en raison de l'écho des luttes urbaines enclenchées par les habitants : la résistance face aux opérations de démolition dans les années 1960, la négociation des projets de construction et de rénovation dans les années 1970 et la participation à la gestion des nouveaux équipements dans les années 1980.

### **Photo 2 - Quartier d'Alma à Roubaix**

Quartier 2000 et al.  
documentaire de l'État  
sur le développement de la ville

### **Photo : Bénédicte Lefebvre**

Ce projet part de l'idée, inspirée par les visions utopistes du XIX<sup>e</sup> siècle, de « faire vivre ensemble » les couches moyennes et ouvrières dans un type de logement communautaire avec tous les services de proximité installés au rez-de-chaussée, dans la rue intérieure et extérieure. L'expérience échouera à

---

<sup>169</sup> La création du centre commercial *Roubaix 2000*, en 1965, sous la forme d'un cube de béton placé au cœur de la cité, dans l'axe de la rue de Lannoy, artère irriguant le centre-ville, a eu un effet négatif sur la situation de l'hyper-centre de la commune. En conséquence, les pouvoirs publics se sont employés plus tard à rendre à la rue de Lannoy son cours historique, débouchant sur une station de métro et de tramway qui constitue un nœud de transport essentiel de l'agglomération lilloise (cf. « Projet de loi de finances pour 2000, Tome XXIII-Ville », Annexe 1, sénateur Gérard Larcher). <http://cubitus.senat.fr/rap/a99-09123/a99-0912312.html>).

cause de la montée progressive du chômage et de l'insécurité, favorisée paradoxalement par l'architecture de l'opération. Les couches moyennes quittent le quartier, laissant la place à une population de plus en plus précaire : entre 1968 et 1973, les familles d'immigrés, qui n'ont pas pu se reloger dans les nouveaux HLM, s'installent à Alma-Gare (où la part de la population étrangère est passée de 24% en 1968 à 44% en 1973) (Cornuel et Duriez, 1983, p. 83).

Au milieu des années 1990, les décideurs politiques adoptent une troisième stratégie, qui se propose de dépasser les réponses apportées jusqu'alors (David, 2003). Le programme public de régénération du territoire « Ville Renouvelée » a été lancé en 1989 par la ville de Roubaix en partenariat avec la Région, le Département, l'État et l'Union Européenne et d'autres communes de Lille Métropole dans le cadre du Grand Projet Urbain (GPU). En cinq ans, 150 millions francs<sup>170</sup> ont été investis dans le centre et autant dans les quartiers<sup>171</sup>, dans des projets de rénovation, de démolition et de construction de nouveaux équipements. Ces interventions s'inscrivent dans la vision globale de développement économique de Roubaix, recentrée au milieu des années 1990 sur deux axes principaux : le « renouvellement urbain », qui impulse des opérations d'aménagements commerciaux, de l'urbain et du patrimoine, et la « réduction du chômage », en articulant la création d'emploi avec la formation. Le premier type d'intervention répond à la tendance des roubaisiens à quitter leur ville physiquement dégradée. Le deuxième axe tient compte du fait qu'une grande partie de nouveaux postes créés dans les entreprises de Roubaix ne sont pas occupés par des habitants faute de qualifications adéquates.

Roubaix devient ainsi le théâtre d'une politique urbaine très volontariste ayant pour objectif d'améliorer le cadre urbain afin de maintenir les populations solvables et d'attirer de nouveaux habitants. L'intervention métropolitaine se déploie sur plusieurs axes, dont l'objectif est de mettre en valeur la tradition industrielle et commerciale locale : amélioration de l'offre de logement (réhabilitations et constructions neuves), modernisation de l'offre éducative, rénovation et entretien des espaces publics. Mais « il ne s'agit pas de refaire une ville ou de faire une ville nouvelle. Il s'agit de renouveler une ville riche de ses habitants et de son histoire » (F.X. Roussel, cité par David, 2003, p. 24). Par exemple, *l'Usine* (boutiques des fabricants) est installée dans une ancienne usine textile, la filature *Motte Bossut* est transformée en *Centre des Archives du Monde du Travail*, un autre « château textile » devient *l'Eurotéléport*, centre téléphonique géant pour la vente par correspondance. L'immeuble de la *Condition Publique* où était jadis stockée la laine et qui abritait la *Chambre de Commerce et de l'Industrie de Roubaix*, se transforme en *Maison Folie* à vocation culturelle dans le cadre de « Lille 2004 - Capitale européenne de la culture ».

#### **4.2.3 - Population roubaisienne : une mémoire « mille-feuilles »**

La population de Roubaix et de ses quartiers était composée au XIX<sup>e</sup> siècle et dans la première partie du XX<sup>e</sup> siècle de grandes familles industrielles, d'artisans, de commerçants et d'ouvriers issus de

---

<sup>170</sup> 1 Euro = 6,5 Francs.

<sup>171</sup> « Roubaix, les couleurs du futur : neuf regards sur une ville actuelle et attachante », *Roubaix-info*, Hors série/Janvier 2000, p. 51.

l'immigration rurale et de la Belgique frontalière. Après cette première vague, Roubaix a conforté jusqu'à aujourd'hui sa capacité à intégrer d'autres vagues d'immigration liées à l'emploi (Italie, Portugal, Espagne, Pologne, pays du Maghreb, pays d'Afrique Noire et d'Asie), confortant sa réputation de « terre d'accueil ». Aujourd'hui, la ville de Roubaix continue à accueillir de nouvelles populations (de l'Asie, de l'Afrique), alors que les premiers immigrants sont intégrés et complètement fondus dans la population, que les immigrants de la deuxième vague sont à leur deuxième ou troisième génération, et que d'autres catégories de populations ont quasiment disparu (par exemple les anciens patrons du textile).

**Tableau 32 - Profils type des habitants : une mémoire « mille-feuilles »**

Profils types	Caractéristiques
<b>Les ouvriers traditionnels (« l'ouvrier nostalgique »)</b>	Retraité ou chômeur de l'industrie textile, d'origine française, polonaise, italienne, portugaise, etc. Habite généralement depuis plus de vingt ans dans le quartier. Considérés comme « l'aristocratie de la classe ouvrière », ils forment l'ossature des « associations d'habitants ».
<b>Les patrons du textile (« l'ancien bourgeois roubaisien »)</b>	Des familles d'industriels qui se sont illustrées notamment à la tête de l'industrie textile. Les descendants ont quitté Roubaix pour aller habiter dans d'autres communes ou en Belgique. Ils ont quasiment disparu de la vie publique de Roubaix.
<b>Les immigrés primo-arrivants de la première génération (« les parents honteux et silencieux »)</b>	D'origine maghrébine, ils arrivent dans les années 1960 pour chercher du travail, étant ensuite rejoints par leurs familles. Touchés par la crise amorcée dans les années 1970, ils ne peuvent plus réaliser leur projet de faire vivre leurs familles et de retour au pays. Acculturation et intégration par le travail interrompues par le chômage de masse. « Assignées » généralement à résidence ou dans les cafés.
<b>Les deux dernières générations de roubaisiens (« les jeunes »)</b>	Roubaisiens ayant autour de la quarantaine (ainsi que leurs enfants), ils n'ont connu que la crise et le chômage permanent. Touchés par l'exclusion et l'assignation à résidence, ils n'ont pas les moyens de quitter le quartier, même s'ils le veulent. Ils s'impliquent activement dans la vie associative de Roubaix, notamment à travers lesdites « associations de jeunes ».
<b>Les couches moyennes et supérieures récemment arrivées à Roubaix (les « bobos roubaisiens »)</b>	Habitants de catégorie socioprofessionnelle supérieure, généralement d'origine française, ils arrivent dans le quartier il y a moins de dix ans. Leurs intérêts sont surtout d'ordre culturel, environnemental et esthétique. Ils se font de plus en plus visibles, en s'impliquant notamment dans l'animation des espaces culturels et artistiques. Le retour des couches moyennes et supérieures a des conséquences en termes d'animation culturelle et commerciale, mais aussi d'augmentation du prix du foncier.
<b>Le primo-arrivant d'immigration récente</b>	Arrivés il y a peu d'années du Maghreb, d'Afrique Noire ou d'Asie, semblent accepter, quelles que soient les conditions de vie dans le quartier. Une partie sont arrivés en clandestinité, ce qui explique leur discrétion (surtout des asiatiques) ou leur faible niveau de revendication. Apparition de commerces spécifiques et de plusieurs lieux de culte.

Source : auteur

Les entretiens avec les témoins privilégiés<sup>172</sup>, l'enquête par questionnaire, l'étude documentaire et l'observation directe nous fournissent des éléments pour identifier un nombre des profils type d'habitants ayant des caractéristiques communes, outre le lieu d'habitation : l'ouvrier traditionnel, le

<sup>172</sup> Notamment avec Georges Voix, historien et statisticien de formation, directeur de l'Observatoire Urbain de Roubaix.



patron roubaisien<sup>173</sup>, le primo-arrivant de la première génération<sup>174</sup>, les deux dernières générations de roubaisiens, le primo-arrivant d'immigration récente<sup>175</sup> ou le « bobo roubaisien » (*Tableau 32*).

« **L'ouvrier traditionnel** » habite généralement depuis plus de vingt ans dans le quartier où y est né et où il occupe une maison de rue ou en courée. D'origine française ou d'autres pays européens (belges, polonais, portugais, italiens, etc.) il connaît essentiellement une sociabilité de quartier informelle, mais régulière (par exemple sortir sa chaise sur le trottoir pour bavarder et prendre l'apéritif avec des voisins l'été). Il bénéficie d'une entraide familiale pour les services réguliers, notamment les courses. Généralement retraité ou chômeur de l'industrie textile, il a vécu le déclin de Roubaix, étant un peu nostalgique de la période faste de Roubaix (que rappellent les imposants bâtiments du centre-ville : la mairie de Roubaix, la gare, l'église Saint-Martin, etc.). Ce groupe social est désigné comme étant « l'aristocratie de la classe ouvrière » : « *Vous avez toute la classe ouvrière qui a connu l'époque un peu faste des années 1950 à 1960 à Roubaix et qui était plutôt l'aristocratie de la classe ouvrière qui formait les ossatures des syndicats, des partis politiques, et, puis, des groupes comme le PS (Parti Socialiste), et autres qui étaient soit très jocistes<sup>176</sup>, soit très laïcs. Ceux qui étaient les moins engagés sont partis et les autres ont vieilli et forment un peu l'ossature des comités des quartiers : ce sont eux qui ont été élus présidents, ou des comités de fêtes, ou des choses comme ça.* » (G. Voix, entretien 2003).

« **Le patron roubaisien** » s'est illustré à la tête de l'industrie textile, de la grande distribution moderne, mais aussi de la presse (cf. Roubaix-info, 2000, p. 17). La famille Motte fonde le plus important ensemble textile de la ville, et installe des usines jusqu'en Pologne et Russie. Jean Prouvost fonde la Lainière de Roubaix en 1911, lance des marques de textiles devenues célèbres (laines Pingouin, chaussettes Stemm, tricots Rodier), fonde *Paris Soir*, lance *Paris Match*, *Marie Claire*, *Télé 7 jours*, est nommé administrateur général de RTL et rachète le journal *Le Figaro*. Les Lepoutre dirigent le troisième tissage français et un groupe spécialisé dans la maille, ils fondent également une ville aux États-Unis. En 1929, la famille Pollet lance à partir de la Redoute la première entreprise de vente par la correspondance, suivie par les fondateurs des Trois Suisses et de Damart (famille Despatures). Enfin, Gérard Mulliez (dont le père a lancé Phildar) est le fondateur du groupe Auchan, ainsi que d'un réseau de chaînes spécialisées (Kiabi, Leroy Merlin, Decathlon, Norauto, Flunch). Un autre patron roubaisien, Bernard Arnault, est à la tête de LVMH (Groupe Moët Hennessy - Louis Vuitton).

La première génération de patrons et de cadres du textile n'existe plus à Roubaix, leurs anciennes usines, leurs châteaux à côté et puis les habitations autour sont aujourd'hui désaffectés, en friche ou réhabilités pour d'autres usages. Ce « patriciat urbain » était très ancré territorialement : « (...) les

---

<sup>173</sup> Souvent lui-même issu de l'immigration rurale ou belge, italienne, polonaise, etc.

<sup>174</sup> Il s'agit majoritairement des immigrants des pays du Maghreb (années 1950-1960).

<sup>175</sup> Asie, Afrique, Europe de l'Est, etc.

<sup>176</sup> La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) est une association de jeunes chrétiens du monde ouvrier, fondée par l'abbé Joseph Cardijn. Les membres des JOC sont appelés les « jocistes ».

patrons quittent rarement la ville même si la renommée de leurs productions est internationale » (Lefebvre, 2003, p. 5). Ceux qui restent encore en vie se comptent sur les doigts et sont très attachés à leur ville<sup>177</sup>. La seconde génération a quitté le cœur des quartiers pour habiter le boulevard de Paris à Roubaix (bordé de magnifiques maisons de maîtres ou d'hôtels particuliers), les autres générations ont vendu et sont parties habiter dans des quartiers luxueux de la banlieue proche (Hem, Bondues), puis en Belgique, en raison de l'impôt important sur la fortune en France<sup>178</sup> (G. Voix, entretien 2003) : « Les descendants des grandes familles quittent Lille-Roubaix-Tourcoing pour 'BMW', Bondues-Mouvoux-Wasquehal, banlieue chic où se concentrent toujours les Prouvost, Motte, Toulemonde, Pollet, Tiberghien, Lepoutre. Parfois, l'exil est plus lointain : la Belgique, pour des raisons fiscales, ou la Côte d'Azur, pour le soleil. » (Lenoir, 2006)<sup>179</sup>.

Un autre groupe important est constitué par les « **immigrés primo-arrivants de la première génération** », originaires notamment de l'Algérie. Ils sont arrivés dans les années 1960 pour trouver du travail, à une époque où le patronat avait une politique basée davantage sur une main-d'œuvre bon marché que sur des investissements dans de nouvelles technologies de production. Ces ouvriers, rejoints par leurs familles, se sont installés dans les courées quittées par leur population initiale, laquelle était partie habiter dans les HLM. Cette génération d'immigrés a connu la crise des années 1970 et n'a pas pu réaliser son rêve de retour au pays. Ce sont des « pères honteux et silencieux », car ils ont raté leur pari qui était de faire vivre leurs familles et de revenir au pays : « *Vous avez toute la génération des Maghrébins qui sont arrivés dans les années 1960 pour trouver du travail, qui ne trouvaient pas de travail parce qu'il y avait du chômage. Donc il y a eu un phénomène d'acculturation, d'intégration qui ne s'est pas fait parce que ce qui fonctionnait bien à Roubaix, c'était l'usine et la courée : à force de se rencontrer tous les jours, finalement on finissait par se supporter. Bon, ces gens sont venus et se sont installés dans les courées qui se vidaient de sa population initiale, (...) qui sont partis dans les HLM.* » (G. Voix, entretien 2003). De plus, le chômage a stoppé leur acculturation et leur intégration par le monde du travail : ils se sont retrouvés entre eux, ce qui fait que leurs enfants n'ont pas eu le modèle du père salarié. Relégués dans certains secteurs excentrés de la ville et bloqués dans leur cursus résidentiel (Vervaeke et Lefebvre, 1986), ils sortent peu du quartier.

Les « **deux dernières générations de roubaisiens** » (ceux qui ont aujourd'hui la quarantaine, ainsi que leurs enfants) n'ont connu qu'un Roubaix en crise et le chômage permanent. Ils sont restés à la marge, ils sont « complètement déstructurés », ils sont touchés par l'exclusion et l'assignation à résidence<sup>180</sup>, excepté ceux, encore peu nombreux, qui ont fait des études et qui ont pu ainsi quitter le

---

<sup>177</sup> Comme on l'a pu voir à l'occasion de l'entretien avec un ancien patron roubaisien du textile, M. Antoine Toulemonde et avec sa femme, Marie Toulemonde, née Motte.

<sup>178</sup> Impôts sur le capital et la fortune (ISF en France). L'ISF est payé par les personnes détenant un patrimoine net (défini selon les règles de la loi) supérieur à 760 000 euros (seuil au 1er janvier 2007).

<sup>179</sup> Lenoir, A. (2006), « La fibre de la réussite », *L'Express*, le 26 janvier.

<sup>180</sup> Assignés à résidence parce qu'ils ne peuvent pas trouver de logement ailleurs (prix, mode d'attribution des logements, discrimination, etc.).

quartier. Cette population, qui connaît une forte croissance démographique, a constitué le terreau du développement de la fameuse catégorie des « jeunes », terme utilisé initialement par et pour des personnes issues de l'immigration, notamment algérienne, pour éviter la stigmatisation : « *C'est un euphémisme utilisé par la communauté émergente des jeunes issus d'immigration, (...) pour que leur communauté ne soit pas désignée comme communautaire. (...) C'est vrai que ça existe et c'est vrai qu'il s'agit des jeunes issus de l'immigration à 90 %.* » (J.-L. Simon, entretien 2003). Ayant été formés dans des patronages chrétiens, ils se sont impliqués très activement dans la vie associative, comme responsables ou membres (Neveu, 2003), en prenant le relais de leurs aînés ou les rejoignant (nous allons revenir sur les « associations de jeunes » dans la *sous-section 4.2.4.2*).

En provenance du Maghreb, d'Afrique Noire ou d'Asie, le « **primo-arrivant d'immigration récente** » semble satisfait de ses conditions de vie dans le quartier, quelles que soient les conditions objectives de logement : « *Bien sûr, toutes ces maisons noires, c'est triste, mais on m'a expliqué que c'était du patrimoine, maintenant j'ai compris.* » (Femme gabonaise, 44 ans, arrivée il y a 8 ans à l'Epeule - enquête par questionnaire, 2003). Souvent, il ne se sent pas autorisé à juger de ce qui devrait être ou pas, d'où une certaine réserve dans son appréciation : « *Je n'ai pas à aimer ou pas, je sais que dans tous les pays il y a des choses différentes.* » (Femme togolaise, 54 ans, arrivée depuis 2 ans à l'Epeule - enquête par questionnaire, 2003). Notons qu'une partie d'entre eux arrivent en clandestinité ou sans papiers, ce qui explique également leur faible niveau de revendication. Ainsi, à moins qu'elle ne le touche personnellement, l'incivilité des jeunes par exemple n'est pas évoquée comme le principal problème pour le primo arrivant d'immigration récente. Les asiatiques, très discrets au quotidien, se manifestent néanmoins par la création de plusieurs lieux de culte (temples bouddhistes cambodgien, laotien, vietnamien) et de commerces spécifiques : « *L'immigration asiatique est forte. Elle a commencé par une immigration un peu clandestine pour les ateliers clandestins, mais, disons, elle est très peu présente dans l'espace public. On la voit peu. (...) Les asiatiques, ils sont entre eux.* » (G. Voix, entretien 2003).

**Les couches moyennes et supérieures récemment arrivées à Roubaix** (ou les « **bobos roubaisiens** ») forment une catégorie distincte : habitant de catégorie sociale supérieure ou intermédiaire, généralement d'origine culturelle française, a racheté une maison de maître ou une maison de rue assez spacieuse, il y a moins de dix ans, a des engagements professionnels et associatifs. Les « bobos »<sup>181</sup> souhaitent le développement notamment des initiatives culturelles qui leurs sont destinées (étant donné que la plupart de ces activités sont orientées vers d'autres couches sociales) : « *Il y a des initiatives culturelles, mais essentiellement tournées vers la population maghrébine. Il faut faire voir de tout aux gens. Ça manque de cafés, de bars gais, avec des jeunes, pas des pochtrons. L'ARA, la Cave aux Poètes, c'est bien, mais il en faudrait encore plus. Il va y avoir un cinéma, mais j'ai peur qu'il n'y ait que des films d'action, où les gens consomment. Il ne faut pas faire*

---

<sup>181</sup> Acronyme ou diminutif de « bourgeois bohèmes » (Jérôme, 2004).

*que pour les gens d'ici ... La culture, c'est un tout.* » (Jeune journaliste, arrivée à l'Epeule depuis un an - enquête par questionnaire, 2003).

Leurs intérêts sont surtout d'ordre culturel (arts, programmation culturelle dans le quartier, lieux permanents de sociabilité), environnementaux (espaces verts, propreté des espaces publics propres) et esthétiques (architecture). L'ouverture du musée *La Piscine*, et, en janvier et en juin 2004, du cinéma *Duplex* et respectivement de la *Condition Publique*, alimentent les besoins de cette catégorie. La transformation de la structure commerciale, traduite par l'uniformisation des commerces de la rue de l'Epeule, fait aussi partie des soucis des « bobos ». Au niveau du quartier, les lieux de sociabilité des bobos sont *La plus petite galerie du monde ou presque*<sup>182</sup>, le restaurant *Le Bonheur est dans l'assiette*<sup>183</sup>, l'association *Entre deux parcs*<sup>184</sup>, mais leurs pratiques culturelles s'expriment également au niveau de la ville ou de la métropole. La solidarité de voisinage des « bobos » se manifeste surtout par des tentatives d'entraide et de contacts avec la population modeste (participation à l'organisation d'une fête, aide aux devoirs, invitations à des manifestations culturelles), mais très souvent de façon formalisée et/ou collective : « Ils pratiquent la convivialité de voisinage : barbecue entre amis, repas de quartier, vide grenier. Et se sont trouvés des points de ralliement : le supermarché « bio » de Montreuil, le marché de la Croix-de-Chavaux, le café 'Chez Saïd' ou 'Le Ratatam' la librairie 'Folies d'encre', le cinéma d'art et d'essai le Méliès. Ils aiment la mixité sociale ... sauf pour leurs enfants, qu'ils envoient volontiers à l'école Montessori de Montreuil ou dans le privé à Vincennes, plutôt qu'aux écoles ou collèges publics du quartier. » (Jérôme, 2004, p. 11).

Ce retour tant attendu des catégories moyennes et supérieures n'a pas seulement pour conséquence des revendications nouvelles au niveau culturel ou commercial, mais aussi des effets sur la répartition des populations au sein du quartier : « *Il y en a qui s'implantent parce qu'ils le veulent. Ils aiment bien l'Epeule, ils aiment bien leur maison avec le grand jardin. Ils aiment bien la vie, le marché le dimanche qui est un peu exotique. Ce sont des cadres, ils aiment le côté exotique, les odeurs, les bruits. L'Epeule s'est séparé en deux, il y a le côté chic et il y a la partie où il y a les maghrébins, il y a une concentration différente. Par ici, il y a une différence.* » (V. Boutry, entretien 2003).

Le retour des couches moyennes et supérieures a enclenché également une dynamique à la hausse du prix du foncier, et c'est la conséquence la plus importante, qui pourrait entraîner à terme une exclusion des couches populaires, car les familles nombreuses étaient, et sont encore (mais de moins en moins), logées dans les grandes maisons de maître rachetées par le *CAL-PACT*<sup>185</sup> de Roubaix et Environs après qu'elles aient été délaissées par les patrons. Ainsi, ce type de logement devient de plus rare et plus cher, comme dans certains quartiers de Paris : « Se cooptant entre eux pour l'achat d'une maison et contribuant à rendre la ville plus vivante, mais aussi plus chère. Il y a six ans, le mètre carré valait

---

<sup>182</sup> Galerie de peinture associative avec vernissage chaque premier dimanche du mois, qui réunit le Roubaix « branché ».

<sup>183</sup> Restaurant privé ouvert dans une maison du quartier.

<sup>184</sup> Association créée par les habitants du Boulevard de Cambrai (concentration des maisons de maître) : objectifs écologiques et d'animation du quartier.

<sup>185</sup> Centre d'Amélioration du Logement - Protection, Amélioration, Conservation et Transformation de l'Habitat.

1300 euros dans le Bas-Montreuil. Depuis, les prix ont doublé, voire triplé, pour certains lofts. Montreuil est devenue la deuxième ville la plus chère de la Seine-Saint-Denis. » (Jérôme, 2004, p. 11). Il y a donc le risque que cette situation entraîne une ségrégation ou une fracture sociale, car ces nouveaux arrivants pourraient être perçus comme un danger pour la cohésion du quartier.

Comme on peut voir (*Tableau 32, p. 223*), plusieurs groupes sociaux ancrés dans l'histoire locale se côtoient à Roubaix et dans ses quartiers. Mais y-a-t-il de véritables liens entre ces groupes ? Si les « ouvriers nostalgiques » forment encore les bases des « associations d'habitants », les anciens patrons ne sont plus présents dans la vie publique de Roubaix et les « pères honteux et silencieux » se replient à la maison ou dans les cafés. Pour leur part, les « bobos roubaisiens » se font de plus en plus visibles, en s'impliquant notamment dans l'animation des espaces culturels et artistiques de Roubaix comme *Chez Rita*, la *Cave aux poètes* ou la *Condition Publique*, etc. Les générations des enfants d'immigrés, à l'origine des dites « associations de jeunes », sont également assez visibles dans les espaces publics<sup>186</sup>.

Mais en réalité, toutes ces catégories de population n'arrivent pas vraiment à se retrouver pour construire une mémoire commune : les catégories socioprofessionnelles supérieures ont du pouvoir et de l'argent, une large part des habitants issus de l'immigration et leurs enfants se sentent stigmatisés et sans perspectives, alors que de nombreuses personnes âgées ont perdu leur statut socioprofessionnel et que les nouveaux immigrants essaient de se faire invisibles dans le paysage local. Cette difficulté de se rencontrer permet de dire qu'il n'y a pas de « mémoires croisées » de Roubaix, mais une « mémoire mille feuilles » (cf. G. Voix, entretien 2003) constituée de plusieurs couches culturelles superposées.

Et c'est à travers des initiatives culturelles que la ville de Roubaix envisage de reconstruire l'identité de Roubaix : « *Ça veut dire qu'il y a une mémoire commune à créer ou une identité : histoire de Roubaix de toutes les couleurs, de Roubaix du futur. Comment concevoir une mémoire commune, puisqu'ils sont si séparés tous ces gens-là ? Comment, puisque c'est un peu une utopie ... Justement, à travers la culture.* » (G. Voix, entretien 2003). Dans ce sens, le *Musée d'Art et d'Industrie André Diligent* ou *La Piscine*<sup>187</sup> - aménagé dans les locaux d'une ancienne piscine esprit Art Déco - est évoqué comme l'un des rares lieux à Roubaix où dans le passé les différentes catégories sociales se retrouvaient et se côtoyaient, des bourgeois jusqu'aux plus marginaux<sup>188</sup>. Son nom symbolise la tradition industrielle de la ville et dans le même temps renvoie à une époque plus récente, celle du maire charismatique de Roubaix, André Diligent, « un homme un peu atypique », réputé pour son esprit d'ouverture : « *Diligent était quand même de droite comme parti politique. C'est vrai que, sur certaines positions, il était plus à gauche que la gauche roubaisienne, notamment dans son rapport*

---

<sup>186</sup> La notion d'espace public désigne dans ce contexte une « arène publique » ou une occasion de débattre collectivement des questions d'intérêt commun, mais aussi un espace physique comme le café, la rue, le magasin, le théâtre, la place, etc.

<sup>187</sup> La piscine municipale, bâtiment d'esprit Art Déco, récemment rénovée et reconvertie en Musée d'Art et d'Industrie, a été construite (1927-1932) par l'architecte Albert Baert, à l'initiative du maire socialiste Jean-Baptiste Lebas (1911-1940).

<sup>188</sup> Aujourd'hui, bien que le personnel embauché affiche une relative mixité entre Français « de souche » et issus de l'immigration, le musée lui-même n'est pas fréquenté par les Roubaisiens, mais par une population « bobo » métropolitaine et bourgeoise.

*avec l'immigration et la population étrangère, alors qu'ici la gauche était raciste comme ce n'est pas vu. En 1989, ils ont quand même refusé d'avoir un Maghrébin sur leur liste, alors que Diligent a profité pour leur en mettre un. » (G. Voix, entretien 2003).*

#### **4.2.4 - Culture roubaisienne de l'action collective**

La tradition militante et les combats opposant les ouvriers aux patrons Roubaisiens, si bien décrits par Maxence Van Der Meersch dans son fameux roman « Quand les sirènes se taisent » (1933), se poursuivent avec les luttes urbaines des années 1970, 1980, 1990. Cette légende est-elle spécifique à Roubaix ?

J.-L. Simon (entretien 2003), chargé des problèmes de citoyenneté et démocratie locale à la Mairie de Roubaix, relativise l'idée que Roubaix représente une ville spécifique ou singulière en raison d'une propension inhabituelle de ses habitants à s'associer : *« Je ne suis pas d'accord pour dire que c'est une ville spécifique. Les gens disent : à Roubaix ... Moi, je ne pense pas. On peut trouver des situations comparables dans d'autres circonstances, par exemple à Tourcoing. Même dans une ville nouvelle comme Villeneuve d'Ascq, on trouve cette capacité des habitants de s'organiser. Pourquoi pas la retrouver dans un territoire d'une grande pauvreté de type urbanisation ? ».*

C'est pourtant à travers une capacité inhabituelle des habitants de s'organiser qui explique le dynamisme associatif de la ville. Mais alors, la question du manque de liens entre les diverses structures se pose : *« Ils sont plusieurs milliers qui, de l'Epeule à l'Hommelet, de l'Alma au Cul de Four ouvrent jour après jour pour faire avancer leurs idées, impulser des actions. Tellement nombreux que l'on se prend à déplorer que les uns et les autres ne se côtoient pas davantage. Ce monde associatif, héritier d'une longue tradition historique<sup>189</sup>, serait-il trop cloisonné ? » (Roubaix-info, 2000, p. 58)*

Pour expliquer ce paradoxe, il faut savoir que le réseau associatif de Roubaix s'était structuré dans le passé, autour d'une série d'enjeux importants<sup>190</sup> : conflits autour du logement dans les années 1970, autour de l'immigration et de la lutte contre le racisme dans les années 1980 et de la lutte contre le chômage et les drogues dans les années 1990. Ces luttes correspondent à plusieurs générations associatives, et, de ce fait, on assiste aujourd'hui à une stratification du tissu associatif : associations rassemblées autour des thèmes du travail entre les deux guerres, du logement dans les années 1960 (par exemple l'Atelier Populaire d'Urbanisme d'Alma-Gare), de la démocratie participative à la fin des années 1970 (les comités de quartier), les associations des communautés culturelles dans les années 1980 et les associations dites « de jeunes » qui dynamisent la vie associative de Roubaix depuis les années 1990.

---

<sup>189</sup> Avant, il y a eu les luttes de classe, les grèves, les conflits entre les patrons et les ouvriers.

<sup>190</sup> Selon Michel David, directeur du service « Ville renouvelée, Éducation et culture » de la Mairie de Roubaix (introduction à la conférence de 11 septembre 2003 sur l'histoire des mouvements associatifs à Roubaix).

Deux rencontres originales ont particulièrement marqué l'élaboration de ce qu'on peut appeler la culture roubaisienne de l'action collective. Une première rencontre, chanceuse, a lieu sur l'axe du développement associatif et de la participation des habitants : le mouvement des comités de quartier initié par les habitants dans les années 1970 sera renforcé plus tard, dans les années 1980, par les moyens de la *Politique de la ville*. À partir des années 1990, un nouveau mouvement, lesdites associations « de jeunes », vient à la fois concurrencer et renforcer le mouvement associatif plus ancien, celui dit « d'habitants ». Nous allons montrer dans les deux sous-sections qui suivent quelles sont les particularités de ces deux rencontres et comment elles ont influencé le développement de la culture de l'action collective à Roubaix.

#### **4.2.4.1 - Rencontre entre le mouvement des comités de quartier et la *Politique de la ville***

Sur l'axe du développement associatif et de la participation des habitants, l'originalité de Roubaix consiste dans l'émergence depuis 1977 d'associations type « comité de quartier », avec une certaine permanence dans le fonctionnement. Comme ces associations se constituent en tant que projets des habitants, elles sont aussi connues sous le nom d'associations « d'habitants » : « *Il doit y avoir pas plus de trente villes en France où il y a des comités de quartier qui sont sous la forme roubaisienne, c'est-à-dire initiative des habitants et non pas initiative de la collectivité.* » (J.-L. Simon, entretien 2003). Ce mouvement revendique ses racines dans l'expérience d'Alma-Gare, évoquée par les témoins privilégiés comme un symbole des luttes urbaines et de la démocratie participative. Initialement, l'idée de la municipalité de gauche de Victor Provo (1944-1977)<sup>191</sup> de mettre en place des comités des quartiers rencontre l'opposition des militants d'Alma-Gare. Ceux-ci avaient fondé l'*Atelier Populaire d'Urbanisme* de l'Alma-Gare (APU)<sup>192</sup>, association qui jouait aussi à l'époque le rôle d'interlocuteur de la ville. Malgré la contestation de l'APU d'Alma-Gare, un premier comité de quartier est établi au Fresnoy en 1977 : « *À l'époque, il n'y avait aucune reconnaissance de ce qui était monté à l'Alma : c'était expérimental. Le premier comité de quartier, c'est la réappropriation des débats.* » (V. Boutry, entretien 2003).

Bien plus tard, l'association atelier de l'Alma-Gare se transformera aussi en comité de quartier, en gardant le nom d'APU. Aujourd'hui, le projet de construction de logement social de l'Alma est en train d'être démolì, mais le comité de quartier garde toujours son esprit de revendication : « *Le projet est (encore) visible sur l'Alma. Pour l'instant, il est fermé, mais ce n'est pas encore démolì. Il y a quand même la lutte qui est encore engagée. Le comité de l'Alma - l'APU - est toujours en revendication. Il est engagé.* » (M. Berrabah, entretien 2003). Ainsi, en dépit de la disparition physique du projet et de la paupérisation du quartier, le quartier d'Alma dispose d'un atout important, un réseau associatif dense et puissant, tissé au fil des luttes et ancré dans cette culture de la

---

<sup>191</sup> Victor Provo, Sénateur du Nord et Maire de Roubaix pendant plus de 30 ans (1944-1977), qui a donné son nom au Centre Hospitalier de Roubaix.

<sup>192</sup> Les militants de l'APU ont été à l'origine de l'expérience de démocratie participative de l'Alma Gare pour la construction des logements HLM avec les habitants, expérimentation financée par le Plan construction et habitat.

revendication : « *Il n'y a plus grande chose, mais l'Alma a des moyens que n'ont pas d'autres quartiers. Il y a tout de même un réseau. C'est le centre social qui a le plus gros volume d'activité. Tu sens qu'il y a encore une culture de ce qui s'est passé... Ils ont résolu un certain nombre de problèmes, mais, en même temps, ça s'est vachement paupérisé et le quartier s'est paupérisé aussi* » (V. Boutry, entretien 2003).

Si la municipalité de Victor Provo met en place dans les années 1970 les premiers comités d'une manière expérimentale et sans bénéficier d'aucun moyen financier, le mouvement sera renforcé par la municipalité dirigée à partir de 1983 par André Diligent : « La Ville de Roubaix s'engage à reconnaître les comités de quartier comme partenaires associés à la gestion de la vie quotidienne des quartiers. Le comité de quartier, lieu d'expression des populations et de la citoyenneté au quotidien, ressemble les divers groupes d'intérêt d'un quartier (habitants, associations). Interlocuteur privilégié de la municipalité, il reçoit une subvention annuelle de fonctionnement lui permettant de jouer son rôle. » (Conseil Municipal du 3 mars 1989)<sup>193</sup>.

L'arrivée au pouvoir du sénateur-maire (CDS)<sup>194</sup> André Diligent (1983) coïncide avec les premières conventions de *Développement Social des Quartiers* (DSQ) à Roubaix dans le cadre de la *Politique de la Ville*. Ainsi, la municipalité Diligent dispose des moyens financiers pour consolider le mouvement initié dans les années 1970 par la municipalité gouvernée par V. Provo : « *Tout ça est monté sous Provo sans moyens, et, après, il y a une réflexion nationale, et l'expérience commence à être un peu reconnue en France. Et, donc, il y a la politique du développement social qui apparaît en 1983, et c'est au moment où Diligent arrive. Il se retrouve avec une nouvelle politique et avec des moyens. Donc c'est lui qui va apparaître comme le gars qui fait des choses (...). Provo n'avait aucun financement, c'était expérimental.* » (V. Boutry, entretien 2003).

Aujourd'hui, il existe 15 comités sur 17 quartiers. Exception font le centre ville et Barbieux, quartiers aisés qui « *n'ont pas besoin de lutter avec les pouvoirs publics* » (M. Berrabah, entretien 2003). Des comités de quartier existent partout en France, mais rarement sous forme d'initiative des habitants comme à Roubaix : « (...) *Ça pouvait être des lieux de contre pouvoir. Ce qui est original tout de même, c'est que ce sont des lieux qui ne sont pas désignés par la ville. C'est à l'initiative des citoyens qui peuvent avoir des moyens de la ville pour organiser le débat sur leur quartier sans que les élus y mettent leur nez. Et il y a des financements de la ville et de la région. C'était complètement innovant et intéressant ça. On n'est pas dans la représentation, on est bien dans la participation.* » (V. Boutry, entretien 2003). Cela a été possible grâce aux régimes municipaux roubaisiens qui ont saisi ce que peut apporter en termes de communication et de démocratie locale le fait d'avoir des interlocuteurs privilégiés issus de la société civile au niveau des quartiers.

---

<sup>193</sup> Extrait des conclusions du Conseil Municipal du 3 mars 1989, cité dans Neveu (2001, p. 2).

<sup>194</sup> Centre des démocrates sociaux (CDS), parti politique français du centre droit, de conviction démocrate-chrétienne, fondé en 1976 par la fusion du Centre démocrate et du Centre Démocratie et Progrès.



La principale explication renvoie à une « sagesse municipale » légendaire. Depuis 1977, il y a eu trois types de municipalités ou tendances - l'union de la gauche, suivie par le centre-droite et actuellement par la gauche plurielle - mais elles sont restées constantes sur la question des comités des quartiers : « *Je parle du travail des élus et je parle du travail des trois municipalités : la municipalité de l'union de la gauche en 1977, de la municipalité de centre avec la majorité présidentielle actuelle, donc centre droite, fortement marquée par le centre qui n'existe plus officiellement et puis l'actuelle majorité qui est gauche plurielle. Donc, ça a traversé ce changement. Il y a une permanence, une continuité et c'est bien la preuve aussi que la force vient du bas et pas de l'initiative municipale.* » (J.-L. Simon, entretien 2003).

Cette rencontre (qui n'a pas eu lieu dans d'autres villes, même si elles ont mis en place le même type de structures) entre un mouvement « par le bas » (comités des quartiers) et un mouvement « par le haut » (mairies de quartiers), produit une synergie positive : « *La municipalité organise cette oreille et s'adresse aux militants qui existent déjà et qui sont déjà la plupart du temps organisés à l'échelle du quartier. Donc, c'est de nouveau une proposition à la rencontre de quelque chose qui existe déjà. Là, aussi, on n'est pas dans un mouvement unilatéral - c'est la rencontre de deux mouvements. Si ce mouvement n'existait pas à ce moment, il n'y aurait, comme dans d'autres villes, rien produit du tout. C'est pour ça que ça a marché et c'est resté solide.* » (J.-L. Simon, entretien 2003). Deux ressources convergentes se trouvent à la base du foisonnement associatif de Roubaix : les moyens humains et les moyens techniques et financiers mis à disposition dans le cadre de la *Politique de la ville* (J.-L. Simon, entretien 2003).

Autrement dit, la capacité des habitants à monter des projets existe indépendamment des politiques publiques, mais c'est l'appui de la *Politique de la ville* qui permet aux initiatives militantes d'émerger. Cette culture, appelée aussi « méthodologie » (ontologie de l'action) ou « vision du monde », représente une richesse importante de Roubaix qui fait que les initiatives naissent, se consolident ou, parfois, s'appauvrissent. Si cette culture préexiste à la *Politique de la Ville*, on peut s'interroger sur la manière dont elle se transmet : « *C'est une convergence de deux ressources qui existent dans le même temps. (...) Je dirais que sur l'axe de la participation des habitants, c'est la convergence de ces deux ressources qui produit la réalité d'aujourd'hui. C'est magique, la réalité d'aujourd'hui résulte de ça. Si on analyse d'où vient cette capacité des habitants à se mobiliser, par définition, elle préexiste à la Politique de la Ville, peut-être qu'elle a été renforcée, ou qu'elle a été au contraire épuisée.* » (J.-L. Simon, entretien 2003).

Les comités des quartiers représentent le résultat d'une transposition de la culture de type « militant de syndicat ouvrier » caractérisée, d'une part, par une vision du monde ou « d'un espoir de changement par l'action collective », et, d'autre part, par une méthode, ou « un outillage de gestion de l'action collective » (bon exemple de « dépendance de sentier »). L'action syndicale, est d'abord horizontale pour avoir une capacité de négocier verticalement. Ce mode de fonctionnement a ses racines dans les luttes

ouvrières du début du XX<sup>e</sup> siècle à Roubaix, évoquées dans la sous-section 4.2.4 : « *Je parle du gars qui est tout seul et tout nu dans son usine, avec évidemment une préoccupation de survie, un souci de faim et du ventre qui fait du bruit parce qu'il a faim et d'enfants qui meurent de faim. Le gars tout nu, avec rien du tout, qui, à un moment donné, rencontre un autre et arrive à le convaincre que malgré sa peur de la mort et du patron, à deux, on va faire quelque chose.* (J.-L. Simon, 2003).

#### **4.2.4.2 - Rencontre entre la culture de type syndical et le mouvement des « jeunes »**

Après une époque de mobilisation de type syndical, on assiste à une reconfiguration de la vie sociale et associative qui intègre les éléments anciens et s'enrichit de nouvelles formes d'action. Comme on a pu le voir dans la sous-section précédente, le premier grand axe du développement d'une culture spécifique de l'action collective à Roubaix concerne le développement associatif et la participation des habitants. Ce premier chapitre (la mise en place des comités de quartier à Roubaix), est ancré dans la culture syndicale ouvrière locale, d'où l'originalité de ce mouvement par rapport à d'autres villes qui ont mis en place les mêmes dispositifs, mais sans un véritable lien avec la culture locale de l'action collective. Le deuxième chapitre, le mouvement des jeunes, est en revanche comparable à ce qui se passe dans d'autres communes de taille comparable. Ce mouvement vient à la fois concurrencer et dynamiser le courant associatif plus ancien, ancré lui-même dans la culture ouvrière de l'action collective. En s'opposant au début, le mouvement des jeunes engendre progressivement une dynamique propre : « *Depuis à peu près 1995, je pense qu'on ne peut plus l'isoler comme un mouvement des jeunes.* » (J.-L. Simon, entretien 2003).

Cette classification, résultat de la construction des discours par les associations elles-mêmes, n'est plus d'actualité : les militants type association « d'habitants » et de type association « de jeunes » (qui au milieu des années 1990 arrivent à la quarantaine), sont aujourd'hui tous des habitants du quartier : « *Je parle de l'association qui se dit 'comité de quartier' et de l'association qui se dit 'association des jeunes'. Les uns et les autres sont des habitants. Ça c'est leur langage. (...) Il y a les associations dites des 'jeunes' dans un mouvement de jeunes, dans une fédération des associations des jeunes, et il y a des comités de quartiers qui se disent 'associations des habitants'. Et ça, je sais bien que c'est à construire et que c'est l'un des soucis fondamentaux des élus... Ce qui tient à la construction des discours qui sont mal fichus depuis le début. On n'a pas du tout aidé les associations, on les a mal aidées à voir clair. On les a laissées s'enfermer dans un vocabulaire et dans un discours qui ne construit pas.* » (J.-L. Simon, entretien 2003).

Les deux types d'associations coexistent à Roubaix : tant les militants émergés du syndicalisme ouvrier que ceux qu'on appelle les « jeunes » cultivent l'action collective autour de l'opposition, de la résistance, mais de manière différente. Les premiers favorisent à la fois l'action verticale et horizontale. La seconde catégorie de militants développe donc une méthodologie plus individualiste et empirique, qui privilégie les rapports verticaux, directs au pouvoir : « *Les syndicats aussi cultivent l'action collective autour de l'opposition, de la résistance. Et bien, les jeunes, finalement la cultivent*

*tout à fait autrement, avec d'autres modèles, mais quelque chose de comparable. La méthodologie, et bien, ils l'acquièrent en même temps que les autres militants ouvriers, mais cette méthodologie est la méthodologie moderne de l'action collective, c'est-à-dire celle qui tue l'action collective, pour moi, c'est-à-dire un rapport au pouvoir qui s'axe sur la verticale, alors que l'action syndicale cultive soigneusement l'horizontale et la verticale » (J.-L. Simon, entretien 2003). La Politique de la Ville avec ses financements conforte cette méthodologie moderne, en insistant fortement sur la promotion des relations verticales : les militants doivent rencontrer le pouvoir pour obtenir de l'argent, considéré comme indispensable à la réussite des actions collectives.*

La rencontre entre la culture de type syndical et la culture type « coin de rue », à la fois source de richesse et de conflits, a des impacts sur l'action collective. Si le mouvement des associations des habitants se caractérise à la fois par une vision humaine et une manière de faire, le deuxième, né à l'intérieur du premier ou en parallèle avec celui-ci, arrive sans cette culture de l'intervention collective. La seconde catégorie de militants développe donc une méthodologie plus individualiste et empirique, qui privilégie les rapports verticaux, directs au pouvoir. Cette démarche est à l'origine d'une méthodologie moderne, basée sur des forces verticales, très utiles pour obtenir des moyens, elle ne favorise pas toujours la construction des vraies solidarités, permanentes et durables. D'où la spécificité de l'action collective à Roubaix qui consiste à opposer et à combiner deux types de cultures et de manières de faire : l'une traditionnelle qui s'effrite, et l'autre qui se construit progressivement dans la confrontation et la coopération avec l'ancienne. Ces forces verticales ont des effets contradictoires sur l'action collective : destructives, car elles s'opposent à la culture syndicale, et constructives, car elles dynamisent l'ancienne culture : *« Ça la détruit plus que ça l'alimente, puisque en termes de méthodologie (...), ça remplace une technologie de la construction des forces horizontales par une construction des forces verticales. »* (J.-L. Simon, entretien 2003).

Mais la source publique de financement est en train de s'épuiser : mutations dans l'organisation économique mondiale, appauvrissement du pays et l'abandon progressif de l'idée d'État social. La diminution des recettes publiques et l'augmentation des dépenses sociales qui s'ensuivent posent de problèmes de redistribution de l'argent rare et impliquent la recherche de nouvelles solutions de gestion de la pénurie financière : *« La question n'est pas dans la production de richesse, elle est dans la distribution de richesse et cette distribution fait l'objet d'une quantité de savoirs faire et méthodologies, d'une professionnalisation incroyable, donc il faut créer un nombre incroyable des postes pour gérer la pénurie financière qui est en train de se développer. »* (J-L Simon, 2003). Ainsi, *« tous les postes de travail sont passés de la notion d'animation de la vie collective à une notion de distribution et d'organisation de l'argent public. La plus value pour moi est nulle. »* (J-L Simon, entretien 2003).

En dehors de micro initiatives d'habitants, soutenues financièrement par des structures comme les comités des quartiers à travers des dispositifs spéciaux comme le programme « Initiatives et

citoyenneté », les relations sociales s'organisent à d'autres niveaux : l'endo-organisation, qui concerne les liens entre les projets initiés par les divers acteurs et l'exo-développement, qui fait référence aux politiques publiques. En réalité, selon E. Verbrackel (vice-président du comité de quartier), il n'y a pas des ponts entre ces trois niveaux : projets des habitants, initiatives des acteurs locaux et les grands projets publics : « *Tout ça c'est jamais vu. On n'a pas réussi à construire les passerelles pour que les initiatives des habitants puissent trouver de la résonance dans les grands projets de la ville, pour que les collectifs d'associations puissent dépasser chacun leur intérêt particulier pour trouver du collectif.* » (E. Verbrackel, entretien 2003).

L'une des raisons consiste dans la difficulté des acteurs locaux eux-mêmes de passer de l'intérêt particulier à l'intérêt collectif. Une autre raison réside dans l'enfermement des acteurs qui ont du mal à travailler avec des partenaires : cela pourrait s'expliquer par la faiblesse de la culture du partenariat en France en général et à l'Epeule en particulier : « (...) *La culture du partenariat, ça reste un obstacle en France et à l'Epeule, ce sont des choses qui demandent à être réellement construites, avec des vraies modalités mises en œuvre, voire des procédures.* » (E. Verbrackel, entretien 2003). Il faut cependant faire la différence entre le processus de mise en commun des moyens, qui s'appuie sur une sensibilité commune des militants, et la construction partenariale de projets de développement qui ont pour vocation de changer l'image de la ville : « *Par contre, réellement travailler ensemble et construire les objets qui vont faire que tout le monde va pouvoir s'y retrouver et devoir laisser une partie de sa spécificité pour pouvoir construire un projet en commun, c'est difficile.* » (E. Verbrackel, entretien 2003).

Un exemple parlant est le « Contrat de Rue » de la rue de l'Epeule, projet dont les résultats sont mitigés. Ce projet exigeait, d'une part, l'auto-organisation des commerçants eux-mêmes, pour faire valoir leurs intérêts particuliers, et, d'autre part, la participation d'autres associations, susceptibles d'apporter des réponses par rapport à l'attractivité de la rue, notamment en termes d'animation. L'occasion d'engendrer un cercle vertueux en termes économiques a été ratée du fait que les acteurs concernés (commerçants, partenaires associatifs, institutionnels, habitants) n'ont pas réussi à réunir leurs points de vue dans une démarche partenariale. Selon E. Verbrackel (entretien 2003), ce projet représentait une « *vraie passerelle en terme de création d'entreprise économique* », capable de lier le marché de l'enseigne très dynamique de Roubaix au petit commerce de la rue de l'Epeule : « *Il y avait certainement moyen d'imaginer là de l'activité économique qui soit intéressante. Mais (...) on n'a pas réussi à construire des espaces qui font que les choses dont on discute les uns et les autres elles ont à voir ensemble.* » (E. Verbrackel, entretien 2003).

### 4.3.1 - Population du quartier : un quartier populaire et jeune, marqué par son passé industriel

#### 4.3.1.1 - Identité territoriale, sentiment d'attachement, esprit de tolérance

Généralement, les frontières d'une communauté sont établies soit par la loi (territoire administratif), soit par les caractéristiques physiques (routes, cours d'eau), mais les critères socioéconomiques valent également. La notion de « pays »<sup>195</sup> par exemple, définie à l'origine par une réalité sociale et économique, par la culture, la tradition, l'histoire, la géographie et l'identité d'un territoire, a été confirmée et institutionnalisée par la loi en 1995<sup>196</sup>.

Dans les années 1820, quand la première machine à vapeur est installée, Roubaix était encore un bourg semi-rural comptant moins de dix mille habitants (Roubaix-info, 2000, p. 14). L'organisation spatiale de l'époque de l'industrialisation de Roubaix a pour conséquence l'absence d'un centre-ville réellement localisable et la constitution d'une structure urbaine composée des quartiers-village, chacun avec sa rue commerçante (Lefebvre, 2003). C'est également le cas de l'Epeule, quartier qui s'est structuré au rythme des usines de textiles, autour de la rue commerçante éponyme. La population prise en compte dans cet étude concerne donc les habitants vivant à l'intérieur des frontières administratives du quartier de l'Epeule, définies par l'Observatoire Urbain de la mairie de Roubaix pour l'INSEE (Figure 17), mais on peut admettre que ce quartier a aussi une identité géographique, culturelle et sociale (tradition textile, rapports de proximité entre les ouvriers et les patrons, paternalisme, etc.).

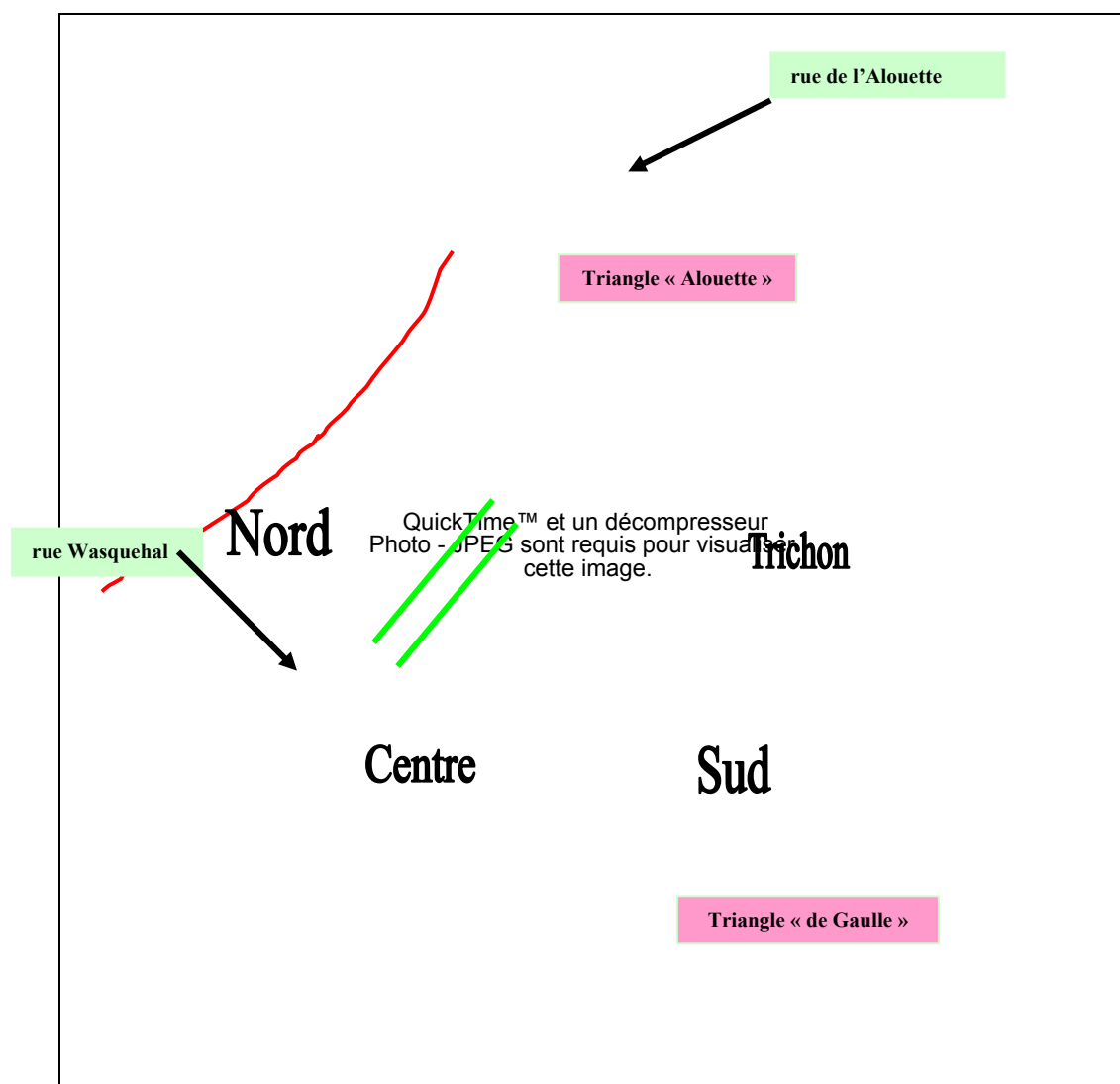
Selon cette approche, le quartier se découpe en quatre sous-secteurs présentés dans la (Figure 17). G. Voix (entretien 2003) explique la genèse de la délimitation qui a été imposée à l'INSEE : « *Pour les limites des quartiers il y a plusieurs choses : il y a les quartiers historiques (...) qui sont tous les quartiers de XIX<sup>e</sup> siècle où les frontières étaient suffisamment précises, faciles à tracer. (Pour) les nouveaux quartiers c'était quand même plus vague. On a tenu compte à la fois de la géographie, que ce soit cohérent, on a tenu compte aussi du bâti. (...) Maintenant, au moins, tout le monde a le même découpage. On a même réussi à l'imposer à l'INSEE, on a réussi à l'imposer à la préfecture, on a réussi l'imposer à un certain nombre de personnes.* ».

---

<sup>195</sup> Le terme « pays » vient du latin *pagus* qui désignait un territoire de quelques centaines de km<sup>2</sup>, subdivision de la *civitas* gallo-romaine.

<sup>196</sup> La notion de pays a été instituée par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 4 février 1995. Un pays est constitué de communes ou de groupements de communes. Il forme un territoire de projet caractérisé par « une cohésion géographique, économique, culturelle et sociale ».

**Figure 17 - Quartier de l'Epeule (carte) : découpage administratif (bleu) et découpage large (rouge)**



Source : auteur (d'après le guide du comité de quartier Epeule, 1993)

Le quartier de l'Epeule compose, avec le quartier de Fresnoy-Mackellerie, l'entité politique et administrative Roubaix Ouest<sup>197</sup> (Figure 18) : « L'Epeule n'est qu'un quartier dans Roubaix Ouest. Quand on va place du Trichon qui n'est pas très loin, quand on passe le pont du chemin de fer et qu'on va au Fresnoy, c'est toujours Roubaix Ouest, donc il y a une dynamique globale de Roubaix Ouest ... Mais l'Epeule et le Fresnoy c'est pas pareil, et, d'ailleurs, il y a un comité de quartier associatif sur l'Epeule et un comité sur le Fresnoy-Maquellerie. Mais quand vous regardez le découpage politique de Roubaix Ouest, le canton Roubaix Ouest qui élit un conseil général comprend toute cette partie. Humainement, les gens à l'Ouest, la place du Trichon, elle est au même titre que cette partie-là dans le quartier de l'Epeule Alouette Trichon. Ça c'est du découpage spécial Politique

<sup>197</sup> Il y a quatre secteurs à Roubaix : **Secteur Ouest** (Epeule-Trichon et Fresnoy-Mackellerie) ; **Secteur Nord** (Alma Gare, Cul de Four, Hutin Oran Cartigny, Hommelet, Fosse aux Chênes, Armentières, Entrepont) ; **Secteur Est** (Pile, Sainte Elisabeth, Fraternité, Trois Ponts, Sartel Carihem) ; **Secteur Centre** (Centre Ville, Anseele Motte Bossut, Nations Unies, Espérance, Crouy, Vauban, Barbieux) ; **Secteur Sud** (Moulin, Potennerie, Linne Boulevards, Edouard Vaillant, Nouveau Roubaix, Petites Haies, Hauts Champs, Justice, Chemin Neuf).

de la ville. La réalité humaine, dynamique, on sent bien que le rue de l'Alouette fait partie du quartier. » (M. Caron<sup>198</sup>, entretien 2003).

**Figure 18 - Quartiers et secteurs de Roubaix. Roubaix Ouest : Epeule-Trichon et Fresnoy-Mackellerie (carte)**

Fresnoy-Mackellerie

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

Source : <http://portail.ville-roubaix.fr/>

Si cette frontière est défendue par les élus et les techniciens de la ville, elle n'est pas toujours partagée par tous les acteurs. Les frontières d'une communauté sont parfois différentes de celles administratives : elles peuvent être de nature religieuse ou linguistique, ou persister seulement dans les esprits des habitants comme résultats de la tradition et de la réalité humaine. L'aspect symbolique des limites d'une communauté est important pour voir comment les individus sont attachés à une place, un groupe, à une idée. L'enquête de terrain a montré que chaque habitant trace les limites spatiales et représente le quartier selon son histoire et sa situation dans le quartier. Selon la place où ils vivent, les répondants ont différentes représentations des limites de l'Epeule. Environ trois sur dix enquêtés limitent le quartier à la rue de l'Epeule et aux alentours. Un sur dix pense que le quartier ne comprend que la rue de l'Epeule et les ensembles HLM, ou seulement le périmètre HLM où ils habitent.

Parce que le quartier a beaucoup changé en termes de peuplement et d'activité économique, c'est la rue de l'Epeule, fameuse pour la vivacité de ses commerces, et non plus, peut-être l'usine textile<sup>199</sup>,

---

<sup>198</sup> Maire du secteur Roubaix Ouest.

<sup>199</sup> Qui se rappelle, en effet, que l'epeule est un outil intervenant dans la fabrication du tissu ?

qui apparaît dans toutes les représentations des habitants comme le symbole du quartier : « *Un des quartiers de Roubaix qui a sa propre identité par rapport à certains équipements publics, qui s'identifie par rapport à la rue de l'Epeule et ses commerces. Il y a le Colisée, la Piscine, le marché, l'école, le conservatoire, l'hypermarché, le square du Catteau animé avec des lectures.* » (Femme, 35 ans, cadre, d'origine française, habitant à l'Epeule depuis 7 ans dans une maison de maître). Trois sur dix personnes interviewées prennent en compte un découpage plus large du quartier, en intégrant souvent le secteur où ils habitent (Soubise ou Trichon ou Alouette).

Chaque habitant semble avoir sa propre perception des limites du quartier, et le découpage administratif n'est jamais évoqué comme tel. Pour certaines personnes, la définition des limites de la communauté peut prendre une dimension exclusionnaire, en plaçant certains éléments (personnes, commerces, rues, équipements) à l'intérieur, ou à l'extérieur des frontières indiquées : « *L'Epeule n'est pas ici, il est vers le marché, la rue de l'Epeule, les commerces. Nous, on est à la limite du beau Roubaix.* » (Femme, ouvrière, 32 ans, origine italienne, à l'Epeule depuis 5 ans, maison de rue); « *Quartier artificiellement rattaché à Montesquieu, depuis qu'il y a la station de métro. Mais c'est très différent : très populaire, très bigarré, puis, progressivement les classes moyennes jusqu'à la rue de Lille, et relativement bourgeois à partir de la rue Montesquieu et sur la rue Mimmerel, du côté du Palais de Justice.* » (Homme, 43 ans, cadre, origine française, à l'Epeule depuis 8 ans, habitant dans une maison de maître).

Les bénéfices liés à l'appartenance à un groupe (les habitants du quartier de l'Epeule, les habitants de Roubaix) peuvent être niés aux non membres (certains identifient le quartier en fonction des étrangers à ce quartier). L'observation directe montre que les personnes qui n'habitent pas dans le quartier sont immédiatement identifiées et parfois interpellées : « *Une fois qu'on habite ici, aucun problème. Quand ils ne vous connaissent pas, ils vous regardent, mais après, aucun problème, au contraire. On m'a aidé un jour où j'avais un malaise, je suis tombée dans la rue, on m'a ramenée* » (Femme, 24 ans, ouvrière, d'origine française, habitant depuis 4 ans à l'Epeule, en HLM).

Ce sentiment nous a été confirmé aussi par les témoins privilégiés lors des entretiens : en effet, pour les habitants de Roubaix, le véritable étranger n'est pas celui qui est originaire d'un certain pays, mais celui qui habite dans la commune voisine comme Villeneuve d'Ascq, Wattrelos, Tourcoing, Croix : « *À Roubaix, dès qu'on est à Roubaix, on peut avoir toutes les nationalités qu'on veut. Mais il faut habiter à Roubaix, sinon, on est un étranger. Pour Roubaix, l'étranger, c'est celui qui n'habite pas Roubaix. Mais si tu viens de Tanzanie, c'est pas important, c'est pas un étranger. C'est un peu vrai ce que je dis. Rien n'est plus étranger pour Roubaix que celui qui habite la commune d'à côté. Il vaut mieux être issu de la Papouasie orientale que d'habiter à Villeneuve d'Ascq ou à Wattrelos, sont là les étrangers* » (J.-L. Simon<sup>200</sup>, entretien 2003). L'enquête par questionnaire montre qu'une certaine proportion de répondants (6%), qui ne votent pas régulièrement, n'ont voté qu'aux élections

---

<sup>200</sup> J.-L. Simon, chargé des problèmes de citoyenneté et de démocratie locale à la Mairie de Roubaix.



présidentielles de 2001 (*Tableau 33*). Cela peut être considéré comme un vote de contestation contre J.-M. Le Pen, le chef du Front National, parti d'extrême droite française<sup>201</sup>.

**Tableau 33 - Participation au vote des habitants de l'Epeule (104 répondants)**

Participation au vote	Effectifs	%
Oui, je vote chaque fois, c'est mon droit et obligation	45	43,3
Seulement les élections 2001	6	5,8
Oui, je vote qu'aux élections nationales	4	3,8
Participations irrégulière (en fonction des autres facteurs)	4	3,8
<b>Sous-total personnes qui votent</b>	<b>59</b>	<b>56,7</b>
Non, je n'ai plus confiance, je suis déçu	24	23,1
Non, je n'ai pas (je n'avais pas) la nationalité française	17	16,3
Non, je n'ai pas (je n'avais pas) l'âge	3	2,9
<b>Sous-total personnes qui ne votent pas</b>	<b>44</b>	<b>42,3</b>
Autres (vote à l'étranger)	1	-
<b>TOTAL</b>	<b>104</b>	<b>100</b>

Source : auteur (enquête par questionnaire, 2003)

Roubaix est très souvent présenté comme la ville de l'intégration réussie et du multiculturalisme, en raison des environ cent-vingt origines culturelles qui y sont représentées. De ce fait, il peut sembler étonnant que le Front National ait obtenu l'un des plus importants scores de la région aux élections 2001<sup>202</sup>. Cependant, il faut se rappeler qu'il s'agissait d'un vote national qui a peu d'incidence directe sur la vie locale : la gauche socialiste, qui a succédé à la droite « éclairée » de André Diligent, est majoritaire à Roubaix depuis une dizaine d'années : « *Le Front National fait un score inquiétant depuis très longtemps à Roubaix. Mais, vous avez raison de dire que le Front National n'est pas organisé à Roubaix. Les gens votent le Front National, mais il n'y a pas effectivement un endoctrinement permanent, il n'y a pas une présence, une immersion. Ils votent Le Pen, ils votent, ils adhèrent à des provocations nationales, mais pas à des provocations locales* » (J.-L. Simon, entretien 2003).

Nous n'avons pas observé, chez les enquêtés des propos purement racistes ou intolérant. Selon les témoins privilégiés, même si les discours des habitants laissent transpercer un certain type d'intolérance, ce n'est pas dans un registre raciste : au contraire, la population de Roubaix, ville souvent présentée comme un « terre d'accueil », cultive soigneusement la tolérance : « *Évidemment, il y a toujours des petits malins qui cultivent l'intolérance. (...) Dans la vie de tous les jours, dans la rue ça c'est sûr, ils ont des discours, ils ont des phrases, ils ont des réflexes ... Je pense qu'en réalité, ces phrases leur servent à éviter les conflits et à provoquer, mais en général de manière non raciale et*

<sup>201</sup> Le vote, moyen d'exercer les droits de citoyen, peut être considéré comme un canal d'inclusion pour les habitants et aussi, un indicateur du degré de satisfaction. L'un de nos objectifs de départ était de savoir si les habitants votent davantage au niveau national ou au niveau local, ce qui pourrait éventuellement indiquer un intérêt particulier pour les problèmes de la communauté locale. L'enquête révèle que les répondants, pour la plupart, ne différencient pas les élections locales de ceux nationales. Environ six sur dix enquêtés déclarent à ne pas voter régulièrement : cela pourrait en partie s'expliquer par le fait que deux répondants sur dix n'ont pas le droit de vote car ils n'ont pas la nationalité française. Deux sur dix sont des répondants des Français qui déclarent ne plus voter par déception, ce qui pourrait indiquer une baisse de confiance.

<sup>202</sup> En revanche, aux élections présidentielles d'avril 2007, la population de Roubaix a voté massivement la candidate du Parti Socialiste.

*non raciste* » (J.-L. Simon, entretien 2003). Lorsque l'intolérance se manifeste, c'est, par exemple, sous la forme du regret que les commerces traditionnels aient été remplacés par des commerces du même type, remarque observée chez plusieurs enquêtés et résumé par V. Boutry (entretien, 2003) : « *Il y a beaucoup d'implantations de commerce étranger sur la rue, sans aucun prestige. On a l'impression que c'est à l'abandon. (...) Ils disent (les habitants anciens) que l'implantation, aujourd'hui, c'est n'importe quoi, ils ne savent plus quoi faire. Ils disent que c'est n'importe quoi d'avoir que des commerces du même type. Les gens disent, à quoi bon avoir autant de commerces de même type dans le même coin. Ils veulent des beaux commerces. C'est pas accueillant.* ». Ce qui choque les habitants, particulièrement les plus âgés, nostalgiques des animations organisées jadis dans la rue de l'Epeule par les commerçants, c'est la communautarisation, ou même parfois l'affiliation religieuse des commerces : « *Un gâchis. Avant, c'était bien. On se connaît encore avec quelques voisins. Mais dès qu'ils peuvent, ils déménagent. C'est trop arabe, voyous. C'est impossible à vivre ici maintenant. Même les commerces, c'est sale. Avant, tout le monde nettoyait son bout de trottoir. Maintenant, les jeunes se moquent de vous : vous faites la 'poubelleuse'* » (Femme, 73 ans, d'origine italienne, ancienne ouvrière textile, habitant depuis 42 ans dans le quartier dans une maison de rue - enquête par questionnaire, 2003).

#### **4.3.1.2 - Caractéristiques socioéconomiques et sociodémographiques**

Afin d'identifier les populations vulnérables à l'exclusion sociale nous avons utilisé des indicateurs tels que la composition sociodémographique en termes d'âge et de structure de ménages, la distribution des groupes socioprofessionnels et éducationnels, ainsi que la proportion et les caractéristiques de la population immigrée. Pour nuancer cette analyse, nous ajouterons, dans la section suivante, un examen des modes de vie des habitants (lieux de courses, possession des voitures, lieux de vacances, utilisations des moyens d'information de masse, etc.).

La population de l'Epeule a très peu varié entre 1990 et 1999 : de 9.877 à 9.866 habitants. Cela est en accord avec la tendance à la stabilisation de la population totale de Roubaix pendant le même intervalle de temps, après une longue période de décroissance. La composition socio-démographique des ménages (*Tableau 34*) montre que l'Epeule a une population plus jeune que celle de Roubaix et Lille. Cela s'explique par une **forte proportion de familles élargies** : les ménages composés de plus de cinq personnes représentent 21% à l'Epeule, 18% à Roubaix, et seulement 7% à Lille (INSEE 1999). De même, le pourcentage des ménages composés d'une seule personne et des familles monoparentales est moins important à l'Epeule (28%) qu'à Roubaix (32%) et à Lille (51%), ce qui peut expliquer que la solidarité familiale joue un rôle important (la prise en charge des personnes en difficulté par la famille).

La grande majorité de la population se caractérise par des **niveaux bas de diplôme/qualification**, ce qui rend l'insertion dans le champ du travail encore plus difficile (40% des personnes sans diplôme à l'Epeule, contre 30% sur l'ensemble de Roubaix et 16% à Lille (*Tableau 34*) : « *Les écoles primaires,*

ça devient de vrais ghettos avec des résultats qui sont les plus catastrophiques de l'Académie, donc une baisse de niveau qualitatif. Je veux dire même dans les écoles. Il y a un vrai problème des écoles publiques sur Roubaix et notamment sur le quartier. » (E. Verbrackel<sup>203</sup>, entretien 2003). De plus, la proportion des habitants sans aucun diplôme est en augmentation entre 1990 (36%) et 1999 (40%). Selon David (2003, p. 17), ce niveau éducatif et culturel médiocre représente l'une des caractéristiques durables produite par la période industrielle : « l'industrie appelait des bras et le patronat encourageait les mises au travail précoce. La scolarisation et la formation étaient donc peu valorisées, voire découragées ». Au niveau des services de la mairie, cette réalité est prise en compte à travers la politique de discrimination positive à l'embauche, dont le but est de promouvoir l'égalité des chances : « L'égalité des chances, ça veut bien dire qu'on est forcément plus attentif à ceux qui, au plan de l'éducation, au plan du travail, ont rencontré des situations difficiles dans leur histoire personnelle. Un cursus scolaire qui n'est pas réussi, on le retrouve dans toutes les familles sauf que les énarques sont assez rarement issus des quartiers très défavorisés. Donc, il faut faire encore plus attention à ceux qui ont, par exemple, eu des scolarités pas très bien réussies ou à ceux qui ont quelquefois des difficultés même pour maîtriser la langue française. » (G. Voix, entretien 2003).

**Tableau 34 - Statistiques clé : Epeule/Roubaix/Lille**

Localité	Epeule	Roubaix	Lille
Population totale	9.866	96.984	184.657
Femmes	51%	52%	53%
Jeunes ( 0 - 25 ans )	45%	42%	37%
Personnes âgées ( > 60 ans )	11%	15%	16%
Ouvriers dans la population active	35%	44%	20%
Cadres dans la population active	3%	5%	20%
Ménages nombreux ( > 5 personnes )	21%	18%	7%
Ménages monoparentaux	17%	23%	19%
Ménages composés d'une seule personne	28%	32%	51%
Sans diplôme	40%	30%	16%
Taux de chômage	35%	32%	20%
Ménages dont la personne de référence est d'origine étrangère	-	17%	7%

Source : auteur (INSEE, RGP 1999)

Le passé industriel de la ville se reflète également dans la **structure de la population active**. À l'Epeule, 35% de la population active est représentée par les « cols bleus »<sup>204</sup>, indiquant que la composition socioéconomique du quartier, comme celle de Roubaix (44%), reste encore très industrielle. À Lille, seulement un habitant sur cinq est ouvrier (Tableau 34). En ce qui concerne la proportion des cadres, le contraste avec la ville de Lille est encore plus évident : 3% à l'Epeule et 5% à Roubaix contre 20% à Lille. Les différences sociales restent difficiles à gommer, même si on choisit

<sup>203</sup> Vice-président du comité de quartier Epeule.

<sup>204</sup> Les « cols bleu » est un terme qui désigne les ouvriers, par opposition aux « cols blancs » (employés de bureau, cadres d'entreprise, etc.).

d'habiter dans un quartier populaire pour sortir de son « ghetto de riches ». C'est ce que ressent une étudiante qui use d'artifices (port du « keffieh ») pour se fondre dans le paysage : « *On vient de Villeneuve d'Ascq. Ici ça fait moins ghetto de riches. J'ai poussé mes parents à sortir du ghetto de riches. C'est très enrichissant (...). C'est enclavé dans la métropole de Lille. Mais ça décourage d'être militant, de sortir du ghetto de riches, on se fait traiter de bourges au lycée, moi et ma sœur. Ce que je n'aime pas non plus, c'est le communautarisme. Au collège, on entend « sale juif », « sale Français ». J'ai été prise à partie au collège. Après j'ai mis un keffieh, on m'a dit : c'est bien ton keffieh !* » (étudiante, 18 ans, résidente de la rue du Trichon depuis 4 ans).

Examinons maintenant le rapport à l'emploi, point sensible dans un quartier et une ville gravement touchés par la crise industrielle : « La crise a laissé sans emploi trop de salariés formés à la mono-industrie : hommes et femmes, entre deux âges mais d'un seul métier, des jeunes aussi, oubliés. Il ne croient plus en l'avenir » (Roubaix-info, 2000, p. 43). En 1999, le **taux de chômage** était de 32% à Roubaix, nettement supérieur à celui de Lille (20%). Le quartier de l'Epeule est significativement touché par la crise économique et sociale avec un taux de chômage de 35%, chiffre qui le situe parmi les neuf quartiers de Roubaix qui présentent un taux supérieur à 30% en 1999 (Tableau 34).

**Tableau 35 - Situation professionnelle du chef du ménage**

Situation professionnelle du chef du ménage	Effectifs	%
CDI (Contrat Durée Indéterminée)	36	30,5
Titulaire fonction publique	9	7,6
CDD (Contrat Durée Déterminée)	8	6,8
Indépendants/Intermittent de spectacle	5	4,2
Intérimaire	4	3,4
Emploi aidé	4	3,4
<b>Total activité professionnelle</b>	<b>66</b>	<b>55,9</b>
Retraité	21	17,8
Invalide	8	6,8
RMI	8	6,8
Chômeur indemnisé/apprentissage-stage/fin CDD	6	5,1
Mère au foyer /mère API (Allocation Parent Isolé)	5	4,2
Étudiant	2	1,7
Sans papier	1	0,8
Travail au noir	1	0,8
<b>Total sans activité professionnelle</b>	<b>52</b>	<b>44</b>
<b>TOTAL</b>	<b>118</b>	<b>100</b>

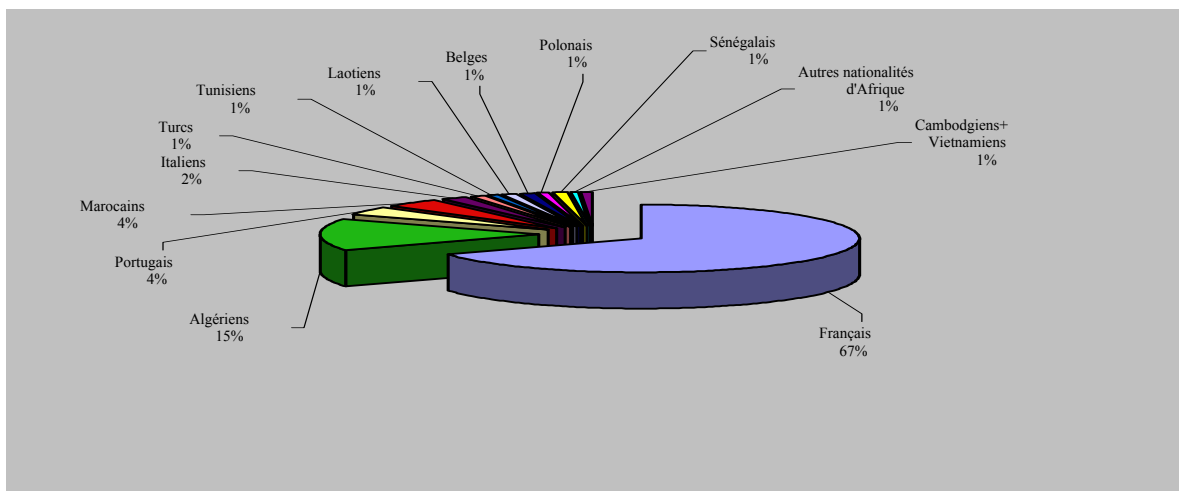
Source : auteur (enquête par questionnaire, 2003)

Ce taux est en continue progression depuis 1982 : 21% (1982), 27% (1990), 35% (1999) (INSEE). Selon les données du comité de quartier, en 1993, il y avait 500 ménages du quartier allocataires du RMI sur un total de 3326 ménages<sup>205</sup>. L'enquête par questionnaire (Tableau 35) indique que plus de la moitié des chefs des ménages interviewés ont une activité professionnelle, mais que la moitié de ceux-ci exercent des emplois précaires (CDD, intérimaires, intermittents, etc.).

<sup>205</sup> Cf. guide du comité de quartier de l'Epeule (1993)

La proportion **d’habitants d’origine immigrée** joue également un rôle en termes de vulnérabilité socioéconomique de la population d’un quartier. Dès le début du siècle dernier, Roubaix a connu plusieurs flux d’immigration, ce qui complexifie la problématique locale. Leur situation est davantage précarisée, en raison de l’exclusion et la discrimination, notamment par rapport à l’emploi : « La ville doit faire face de surcroît aux problèmes d’une forte communauté d’origine étrangère (près de 50% de la population) que les industriels ont fait venir lorsqu’ils avaient besoin d’une main-d’oeuvre abondante et qui maintenant est particulièrement exposée au chômage » (Lefebvre, 2003, p. 20). Les données officielles concernant la population d’origine étrangère ne sont pas disponibles à l’échelle du quartier, mais seulement à l’échelle de la ville. Si les Algériens (15%) constituent de loin la communauté d’origine étrangère la plus importante à Roubaix (Figure 19), et aussi l’immigration récente, notamment en provenance d’Afrique Noire et de l’Asie, ne représente que 4% de la population de Roubaix. On observe une grande diversité d’origines culturelles à Roubaix, mais, selon les témoins privilégiés, on n’a pas à faire à des communautés fermées : « *J’ai l’habitude de dire (...) qu’il y a autant de diversité dans la communauté maghrébine qu’il y en a dans la communauté française. Et donc la différence entre un français et un maghrébin qui est français, neuf fois sur dix, elle est quelquefois moins importante que les différences observées chez des français d’origine ou dans une communauté donnée* » (G. Voix, entretien 2003).

**Figure 19 - Population de Roubaix selon l’origine culturelle de la personne de référence**



**Source : auteur (INSEE, RGP 1999)**

Notons que les ménages d’origine étrangère représentent 17% dans l’ensemble de la ville, alors qu’ils ne sont que 7% du total des ménages à Lille (Tableau 34). L’enquête par questionnaire dans le quartier de l’Epeule confirme cette diversité culturelle : franco-françaises, mixtes ou étrangères (Tableau 36). Les ménages d’origine étrangère représentent environ 30% des ménages enquêtés (auxquels s’ajoute le 16% de ménages mixtes). La communauté maghrébine reste la plus importante communauté étrangère au niveau du quartier (21% des 116 ménages interviewés).

**Tableau 36 - Répartition des ménages enquêtés selon l'origine culturelle**

Origine culturelle du ménage	Effectifs	%
Franco-française	58	50
Afrique du nord	24	20,7
Mixte (français + origine culturelle étrangère)	16	13,8
Europe	12	10,3
Afrique noire	4	3,4
Asie	2	1,7
<b>TOTAL</b>	<b>116</b>	<b>100</b>

Source : auteur (enquête par questionnaire, 2003)

Les statistiques INSEE et l'enquête par questionnaire (Tableau 31; Tableau 34) mettent en évidence un quartier populaire et jeune, caractérisé par une importante mixité sociale et culturelle : « *C'est un quartier populaire. Je ne sais pas si scientifiquement ça veut dire quelque chose, mais historiquement c'est une notion qui est comprise, partagée. C'est un quartier populaire avec des populations diverses et donc on trouvera sur le quartier aussi bien des classes moyennes, des populations d'un niveau de vie plutôt élevé, on trouvera aussi des populations avec un niveau de vie très modeste, une part de la population accédant à différents systèmes d'action sociale et d'aide. Cette population est très importante. Il y a du chômage, il y a de la pauvreté.* » (M. Caron, entretien 2003).

Dans la population totale du quartier, les jeunes sans expérience du travail et à faible niveau d'éducation, les travailleurs aux emplois précaires ou formés à la mono-industrie, les chômeurs de longue durée, les immigrants (notamment la première génération des « primo arrivants », faiblement qualifiés, mais aussi leurs enfants, étrangers ou citoyens naturalisés, ainsi que les nouveaux arrivés des pays moins développés) sont des groupes majeurs à risque de pauvreté et d'exclusion sociale. Parmi ceux-ci, quelques catégories sont particulièrement exposées à la pauvreté et au risque d'exclusion sociale : les chômeurs de longue durée, les allocataires des minima sociaux, les sans papiers, les demandeurs d'asile, etc.

#### **4.3.1.3 - Styles de vie des habitants**

L'analyse des caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques de la population de l'Epeule ne suffit pas à nous informer sur les communautés. Les styles de vie et le contexte dans lequel vivent les habitants qui peuvent jouer un rôle dans leur décision de rester ou de quitter la ville ou le quartier. Un mode de vie (« vivre au quartier ») peut être défini comme l'ensemble des manières par lesquelles les ménages obtiennent les choses nécessaires à la vie : lieu de travail de la personne de référence active, transports (les moyens de transport utilisés pour aller travailler, le fait de posséder ou non un véhicule motorisé), lieux où les ménages font les courses, lieux des loisirs et des vacances, etc. L'analyse des modes de vie nous permet de mettre en évidence un certain nombre de problèmes qui exigent soit des réponses d'urgence soit des stratégies de développement à long terme. Il est évident que la faiblesse des revenus des certains ménages les empêche d'acquiescer certains biens (voiture,

maison), de sortir (activités culturelles, loisirs, shopping), de partir en vacances ou même d'entretenir des liens sociaux.

Les enquêtés se déplacent relativement peu pour le **travail** : quatre actifs sur dix travaillent à Roubaix, dont un à l'Epeule (Annexe 13, Tableau 58) . Si l'on ajoute les communes proches (Croix, Tourcoing), cela fait près de sept personnes sur dix qui travaillent dans un périmètre assez proche de leur lieu de résidence. Les autres personnes interrogées travaillent surtout dans la métropole lilloise. L'enquête montre aussi que ce sont notamment les catégories de milieu populaire qui travaillent en ville ou dans leur quartier de résidence : les ouvriers et les employés travaillent plus souvent à Roubaix que les cadres et les professions intermédiaires. Contrairement à ce qu'on pouvait imaginer, ce ne sont pas les couches les plus aisées qui se déplacent loin pour leur travail. Il semble que les cadres et les professions supérieures et intellectuelles (avocats, médecins, architectes, artistes, etc.) et les professions intermédiaires aient choisi de vivre à Roubaix pour une meilleure qualité de vie : maison plus spacieuse, moins chère, plus de convivialité, cabinet dans la maison, etc.

Les répondants actifs de la tranche d'âge 30-39 ans travaillent plus souvent à Roubaix (quatre sur dix) et à l'Epeule (environ deux sur dix) que les autres tranches d'âge. Les jeunes entre 15-29 ans, quant à eux, travaillent plus souvent dans la métropole (quatre sur dix) et à Tourcoing (deux sur dix). Quant aux actifs de plus de 40 ans, ils se déplacent davantage que les plus jeunes dans la métropole lilloise ou ailleurs (Belgique, région) (Annexe 13, Tableau 59).

L'enquête par questionnaire montre qu'environ quatre ménages sur dix ne possèdent pas de **voiture**. Ce sont plutôt ceux dont le chef de ménage n'exerce pas d'activité professionnelle : retraités, invalides, chômeurs, femmes au foyer, mères isolées (Annexe 13, Tableau 60). Les chômeurs ont été demandés s'ils avaient rencontré des difficultés pour décrocher un emploi du fait qu'ils ne possèdent pas un moyen de transport individuel motorisé. Parmi les 25 répondants qui sont à la recherche d'un emploi, 19 ne possèdent pas de voiture. Cependant, 16 personnes déclarent qu'ils n'ont pas de difficultés de déplacement pour chercher du travail car ils vont à pied ou ils utilisent les moyens de transport en commun.

Les enquêtés semblent satisfaits de leurs commerces. La moitié d'entre eux font leurs **courses** dans la ville de Roubaix et plus de quatre habitants sur dix dans les magasins de l'Epeule. Le reste font leurs courses à Auchan Leers, à Croix, en Belgique, à Roncq ou Villeneuve-d'Ascq, en ligne, etc. Le lieu des courses dépend de plusieurs facteurs : de l'âge, de la santé, de l'activité professionnelle ou non, possession d'une voiture ou non, lieu de scolarisation des enfants, etc. Ainsi, ce sont les enquêtés de plus de quarante ans (et peut-être moins mobiles) qui font leurs courses majoritairement dans leur quartier contre les plus jeunes qui préfèrent Auchan Leers (Annexe 13,

Tableau 61).

En ce qui concerne les **sorties** (cinéma, courses, cafés, discothèques, autres loisirs), un habitant sur quatre ne quitte jamais le quartier : il s'agit notamment des ménages avec enfants, des retraités et des handicapés (Annexe 13, Tableau 62). Ce sont surtout les personnes ayant un emploi stable (CDI) qui sortent le plus souvent : à Roubaix (cafés, cinéma), à Lille (shopping), dans les communes voisines ou en Belgique (boîtes de nuit). Les jeunes entre 15-29 ans sortent plutôt à Lille, sinon ils restent dans le quartier et se déplacent très peu dans d'autres quartiers de Roubaix. Les habitants qui ne sortent jamais sont plutôt des femmes (11% contre 4% chez les hommes), des retraités et des invalides, des personnes ayant des emplois précaires (intérim, CDD), des mères au foyer, les chômeurs ou des bénéficiaires RMI.

Un enquêté sur cinq ne part jamais en **vacances** : ce sont surtout les bénéficiaires des minima sociaux et les personnes handicapées. Les autres (salariés, chômeurs, retraités, etc.) choisissent les autres régions de France comme destinations de vacances (un enquêté sur quatre) ou le Nord-Pas-de-Calais (un enquêté sur cinq). 14% d'habitants enquêtés retournent pendant les vacances dans leurs pays d'origine : 10% chez les Maghrébins et 4% chez les habitants provenant des pays européens. Les lieux de vacances varient selon le milieu social et selon le type de revenus des ménages. Ce sont plutôt les ouvriers et les employés (40%) qui ne partent jamais en vacances contre 4% chez les cadres. Les ouvriers et les employés, quand ils prennent leurs vacances, se déplacent dans la région : quatre sur dix pour les employés et six sur dix pour les ouvriers. Il y a davantage de femmes qui ne partent jamais en vacances (sept sur dix) que d'hommes (sont que trois sur dix à ne pas partir en vacances).

#### **4.3.2 - Capital social du quartier : structure et dynamique des réseaux sociaux personnels**

Cette sous-section se centre sur les réseaux des liens « forts » et « faibles » (Granovetter, 1973) entre les habitants du quartier (voir la *section 1.2 - Le capital social*). Lors de l'enquête par questionnaire, chaque répondant a été interrogé à propos des personnes avec qui il est en interaction et du type de relation qui le lie à ces personnes. En tenant compte du fait que les répondants font partie d'un échantillon aléatoire d'une grande population, dans l'analyse des réseaux personnels il est assez peu probable que les enquêtés connaissent des personnes en commun : par conséquent, on n'effectue aucune tentative de lier les réseaux de personnes entre eux (Federico de Rúa, 2006).

##### **4.3.2.1 - Structure et dynamique des liens « forts »**

Cette recherche porte sur des réseaux ouverts (parenté, amitié, voisinage) dans une population plus large (un quartier urbain) observée à partir d'un échantillon de réseaux personnels indépendants. Par conséquent, le dénombrement de ces micro-structures se fera en utilisant des procédures statistiques standard (Ferrand et de Federico de Rúa, 2006, p. 473). Le questionnaire utilisé comporte un nombre de questions destinées à appréhender la structure des réseaux personnels, mais aussi leur dynamique (Annexe 11). Notons que la taille des réseaux reflète l'isolement objectif (le fait de ne pas être entouré



socialement), mais l'isolement subjectif (ne pas se sentir entouré) peut-être aussi problématique (Franke, 2005). Ainsi, les indications sur la nature des relations ou de l'aide reçue ont complété les mesures de taille du réseau avec des mesures de l'isolement subjectif. Nous avons également cherché à décrire la composante dynamique de ces relations et réseaux sociaux. La dynamique renseigne sur les conditions externes ou internes qui permettent à des réseaux spécifiques de fonctionner et d'être mobilisés de manière à faciliter **l'accès aux ressources** utiles pour atteindre les objectifs fixés.

À l'Epeule, près d'un répondant sur deux a de la **famille** dans le quartier. Cette propension à habiter près des parents ou des enfants, des frères et sœurs, est forte notamment chez les ménages originaires du Maghreb ou des autres pays européens (Portugal, Italie, Pologne, etc.). Les Maghrébins devancent largement les autres catégories de population quant à la présence de famille proche dans le quartier : environ sept répondants sur dix ont de la famille proche dans le quartier, suivis par les autres Européens, par les habitants d'origine mixte et les Français (Annexe 14, Tableau 63). À noter que les Français, lorsqu'ils ont de la famille dans le quartier, sont les plus nombreux à les compter dans leur voisinage très proche : même immeuble, même courée ou même rue. Les personnes ayant un diplôme supérieur sont peu nombreuses à avoir de la famille dans le quartier, qu'elle soit proche ou éloignée (4%). L'existence de la famille dans le quartier concerne davantage les ménages de milieu populaire : la moitié des employés et des ouvriers déclare avoir de la famille proche dans le quartier. Les ménages des couches intermédiaires ou professions intellectuelles semblent ne pas avoir de la famille dans le quartier ou « pas de famille du tout » (Annexe 14, Tableau 64, p. 430).

Plus de la moitié de l'ensemble des répondants déclare établir des contacts avec leurs **voisins**, et cela vaut pour toutes les communautés (Annexe 14, Tableau 65, p. 430). Il peut toutefois s'agir de contacts très superficiels, voire, plus rarement, de conflits (situation rencontrée surtout dans les courées où la promiscuité est plus importante). Les **amis** se comptent plus rarement dans le quartier : environ deux répondants sur dix déclarent avoir des contacts avec des amis dans le quartier, avec toutefois des différences selon les communautés d'origine (Annexe 14, Tableau 66, p. 431). À tenir compte du fait que la notion d'ami n'a peut-être pas la même signification selon les couches sociales et les origines culturelles. Il résulte que la population de l'Epeule de milieu ouvrier a traditionnellement plus de contacts avec la famille et noue dans le quartier plus des rapports de voisinage que d'amitié. Les contacts avec des amis dans le quartier sont plus fréquents chez les couches moyennes et supérieures (qui recherchent ce type de lien valorisant), alors que ce type de relation est moins fréquent chez les employés et les ouvriers (Annexe 14, Tableau 66, p. 430). De même, les rapports avec le **voisinage** sont plus fréquents dans les couches supérieures. Les ouvriers et les employés ont en général la tendance à prendre des distances avec le voisinage, au moins dans les discours, valorisant davantage les rapports familiaux (Vervaeke et Lefebvre, 1986). Par contre, ils ont souvent des rapports avec les commerçants du quartier, alors que les autres couches ne semblent pas fréquenter régulièrement le commerce de proximité. Les contacts avec des membres des associations, plus rares, sont cités par un répondant sur dix, le plus souvent par les employés et par les professions intermédiaires.

Parmi les types d'échanges pratiqués dans le quartier, c'est avant tout l'entraide qui est évoquée (par près de trois habitants sur dix). Dans l'**entraide** - se donner des vêtements, des produits alimentaires, aider à remplir des papiers administratifs - la réciprocité interindividuelle revêt une valeur notoire. En effet, le « non-retour » dans l'entraide est une raison d'arrêt de cette entraide : « *J'ai été déçue, j'ai beaucoup aidé, et quand j'ai eu besoin, je n'ai pu compter sur personne* » (une habitante du quartier, enquête 2003). L'entraide est citée par les enquêtés de toutes origines culturelles, dans une proportion allant de 20% à 30%, toutefois dans une moindre mesure par les ménages d'origine maghrébine ou européenne (*Annexe 14, Tableau 67, p. 431*). De même, ce sont les couches supérieures qui citent le plus souvent l'entraide (*Annexe 14, Tableau 68, p. 431*).

Les **visites à la maison** entre voisins sont pratiquées par deux répondants sur dix en général, davantage chez les autres Européens, chez les employés et chez les professions intellectuelles supérieures (*Annexe 14, Tableau 67, p. 431*). Le « **bavardage** » est pratiqué davantage par les ménages français ou mixtes et les ouvriers (deux sur dix répondants), et moins par les ménages d'origine étrangère ou par les cadres supérieurs (*Annexe 14, Tableau 67, Tableau 68, p. 431*). Le simple « **bonjour-bonsoir** » est cité surtout par les ménages originaires du Maghreb (deux sur dix enquêtés) et les couches sociales supérieures. Une proportion restreinte des ménages (8%) pratiquent des **activités avec d'autres** dans le quartier : ce sont davantage des ménages d'autres pays européens ou les ménages français et la catégorie employé. Les **activités associatives** sont pratiquées surtout par les ménages mixtes et les employés, mais dans une proportion assez faible (3%) (*Annexe 14, Tableau 68, p. 430*). Enfin, les **conflits d'usage de l'espace public** ou des parties communes des immeubles et les disputes entre voisins sont seulement évoqués par 8 personnes sur les 118 répondants (les proportions ne sont pas significatives quand on les répartit par origine culturelle). Certains répondants affirment d'ailleurs que la régulation des conflits consiste essentiellement à les éviter avant tout : « *Tant qu'on ne fait pas d'histoires, on n'a pas de problèmes* » (un habitant du quartier, enquête 2003). Certaines personnes (en particulier des femmes qui ont un passé associatif ou dans le domaine social) tentent le contact direct et la médiation, notamment avec les jeunes.

La taille des réseaux, la nature des relations et les catégories d'habitants concernés indiquent que c'est chez les populations exclues et reléguées socialement et spatialement que la solidarité appuyée sur des liens forts (notamment la famille) se manifeste le plus. Nous avons ensuite tenté d'appréhender la dynamique de ces réseaux personnels. À cette fin, nous avons posé une série de questions relatives à la manière dont les habitants ont résolu les problèmes auxquels ils se sont confrontés (par exemple, obtenir un logement ou un autre type d'aide, dépasser des moments difficiles dans la vie du ménage, résoudre des problèmes liés à la vie du quartier, etc.). L'analyse des réponses à la question concernant les personnes qui ont aidé le ménage en difficulté donne une première idée sur le degré de mobilisation des réseaux personnels : environ sept sur dix répondants déclarent qu'ils ont été aidés dans des différents moments de leur vie. Deux sur dix ont bénéficié du **support de la famille**, habituellement le principal canal de solidarité mobilisé par les habitants dans les milieux populaires

(Vervaeke et Lefebvre, 1986). Les autres ont été aidés par les **voisins ou les amis**. Signalons qu'un nombre non-négligeable de personnes (20 sur 120 enquêtés) a recouru au soutien des réseaux formels : services sociaux, associations, police, mairie, services privés marchands.

#### **4.3.2.2 - Structure et dynamique des liens « faibles »**

Pour compléter ces résultats concernant la structure et la mobilisation des liens « forts », nous avons posé une série de questions destinées à observer la structure et la dynamique des réseaux de liens « faibles ». L'intérêt a été orienté sur la participation des habitants à la vie associative du quartier : nombre et noms des associations qu'ils connaissent, membre d'une association, d'un syndicat ou d'une congrégation religieuse, participation aux activités ou utilisation des services des associations, implication dans la vie publique.

Les résultats de l'enquête montrent que les habitants sont relativement informés à propos des activités associatives du quartier. Lors du questionnaire, le niveau de connaissance des habitants a été testé à l'égard d'un nombre réduit d'associations du quartier, précisément celles qui sont citées fréquemment par les témoins privilégiés lors des entretiens. Il s'agit du comité de quartier, du centre social *Nautilus*, du restaurant solidaire *Univers* (aide alimentaire aux plus démunis), de l'association *Entre Deux Parcs* (objectifs écologiques et d'animation du quartier), de l'*Epicerie Solidaire* (vente des produits à des prix accessibles à un public spécifique), ainsi que des associations *Alentour* et *Astuce*. Notons que l'*Univers*, *Alentour* et *Astuce* sont issues de la réorganisation des activités de l'association *Alentour* en 2003<sup>206</sup>.

Les résultats de l'enquête montrent que le comité de quartier, le restaurant *Univers* et le centre social *Nautilus* sont les plus connus, suivis par l'*Epicerie solidaire* et l'*Entre Deux Parcs* (association animée par des catégories sociales supérieures du quartier). Les associations *Alentour* et *Astuce* sont assez peu connues : cela s'explique peut-être par la nature de leur objet d'activité qui consiste dans des travaux de maintenance dans les HLM et d'entretien des bâtiments communaux et associatifs.

Le *Tableau 69 (Annexe 15, p. 432)* informe sur le degré de **connaissance de ces associations** selon l'origine culturelle des ménages. Dans l'ensemble, les répondants d'origine culturelle française déclarent connaître davantage les associations du quartier évoquées lors de l'entretien. L'*Épicerie solidaire* semble légèrement plus connue par les ménages d'origine maghrébine, mixte ou africaine (qui utilisent davantage ce service). *Nautilus* (centre social qui propose des activités pour les enfants, les adolescents et les femmes) est bien connu de tous les ménages, toutes catégories confondues. Le *Tableau 70 (Annexe 15, p. 432)* montre que ce sont les catégories populaires (auxquelles d'ailleurs sont proposés les services) qui connaissent le mieux les associations à caractère social du quartier (comité de quartier, restaurant *Univers*, centre social *Nautilus*).

En ce qui concerne la **pratique associative**, elle semble assez faible : sept sur dix répondants ne sont pas des membres d'associations. Les Français d'origine sont plus souvent impliqués dans la vie

---

<sup>206</sup> Son évolution fait l'objet de la dernière section de ce chapitre.

associative que les personnes d'origine étrangère qui, par contre, sont plus nombreuses à participer à des activités religieuses. Les habitants ayant fait des études supérieures sont davantage insérés dans différentes formes associatives que les moins diplômés ou les sans diplôme. Mais en l'absence de données comparatives, la fiabilité de cette évaluation peut être mise en doute, raison pour laquelle ces informations ont été mises en perspective avec les opinions des témoins privilégiés. Eux aussi jugent la participation des habitants à la vie associative du quartier comme étant faible. L'hypothèse de Eric Verbrackel (entretien 2003), coprésident du comité de quartier, est que les habitants exclus du monde du travail sont également moins impliqués dans la vie associative.

L'implication dans la résolution des problèmes d'ordre général, la participation des habitants aux débats sur la vie du quartier informent sur la **dynamique** ou sur la mobilisation des réseaux ou des liens « faibles » par les habitants (dans leur propre intérêt ou pour l'intérêt collectif).

Les habitants s'impliquent-ils ou souhaitent-ils **s'impliquer dans les affaires publiques** ? À la question : « Qui doit prendre des initiatives pour améliorer la vie dans le quartier ? », personne n'a répondu « moi-même ». La majorité de répondants pense que c'est la mairie (quatre sur dix enquêtés), et, ensuite, l'État et les associations qui doivent prendre des initiatives (*Annexe 15, p. 432*). Rencontrer un élu est l'un des canaux utilisés pour faire remonter des demandes ou doléances. Les habitants qui ont déjà rencontré le maire ou un autre représentant politique (34 personnes sur 118 répondants) ont échangé sur des problèmes généraux du quartier (quartier sale, dégradation du bâti, etc.), ont discuté de la politique locale ou nationale ou du temps, du sport, de la famille. Quelques personnes (4-5) ont essayé également de résoudre de cette manière des problèmes privés (travail, logement). La majorité des enquêtés a répondu favorablement à la question concernant une virtuelle discussion avec le maire de Roubaix. Ils profiteraient de cette occasion pour aborder des problèmes comme le chômage, la saleté des voiries, l'état de dégradation des logements, l'insécurité et pour faire des propositions d'amélioration de la vie dans le quartier (nettoyer les rues, mieux informer les habitants, travailler pour plus de mixité sociale, plus d'équipements et activités pour les enfants et les jeunes, créer des entreprises et des emplois, etc.). Ces éléments indiquent une certaine proximité entre les habitants et les politiques. Il semble assez facile d'aborder la mairie ou les élus à Roubaix : c'est, peut-être, un héritage du rapport paternaliste entre les industriels roubaisiens et les ouvriers.

La **participation des habitants aux débats** sur la vie du quartier informe également sur la manière dont les habitants mobilisent leurs liens « faibles ». L'enquête de terrain (entretiens et questionnaires) tente d'identifier les lieux les plus courants où les habitants viennent plus régulièrement pour s'informer, exprimer leurs difficultés, leurs demandes, discuter ou proposer des projets, etc. Ainsi, nous avons pu voir que des divers instances ou lieux coexistent au niveau du quartier pour inciter les habitants à participer au débat des projets concernant leur quartier. Notamment trois structures sont évoquées par les témoins privilégiés interrogés : le comité de quartier, le conseil de quartier et l'Atelier Projet de Quartier (APQ). Normalement, les habitants sont mis au courant de l'organisation

des réunions par le comité de quartier ou par les mairies de quartier, mais ils sont en réalité peu présents (G. Voix, entretien 2003).

La majorité des habitants interrogés sur la nécessité des lieux pour débattre les projets et les services proposés dans le quartier ont répondu par « *je ne sais pas* ». Cependant, ensuite, ils proposent l'organisation des réunions dans des salles plus grandes (les locaux du comité de quartier étant trop petits) et de mieux transmettre les informations aux habitants. L'enquête de terrain montre que deux tiers des habitants sont informés quant à l'existence des lieux de participation dans le quartier : trois sur dix enquêtés indiquent le comité de quartier comme lieu d'expression des difficultés et pour faire de propositions sur la vie du quartier. D'autres répondants citent la mairie de quartier et le centre social Nautilus (*Annexe 15, p. 432*).

La participation prend des formes très variées (information, consultation, dialogue), ou encore « concertation », terme contesté : « *La tendance, c'est de tout appeler 'concertation'. Tout n'est pas de la concertation : à un moment donné, c'est l'information, la consultation ou la concertation, mais ce n'est pas pareil.* » (G. Bourrat, entretien 2003). À Roubaix, il existe de nombreux « lieux » et « occasions » où peut s'exercer la participation des habitants, mais cela n'implique pas automatiquement leur participation active (G. Bourrat, entretien 2003). Par ailleurs, il faut distinguer entre les occasions ou les lieux de concertation « provoqués par la ville » comme les *Ateliers Projet de Quartier*, les comités de quartiers, conseils de quartier (*Tableau 37, p. 260*). et la participation à l'interne, dans les structures associatives : « *... (que) chaque structure associative puisse à l'interne faire participer et consulter avec ses propres usagers, un volet qui est souvent oublié. À Roubaix, on prône aussi la participation interne dans les structures associatives et c'est franchement pas forcément le cas, y compris dans les associations qui revendiquent la participation en elles-mêmes à l'interne, elles ne sont pas très démocrates.* » (G. Bourrat, entretien 2003).

Deux sur dix répondants ont déjà participé à des réunions organisées par le comité de quartier, ce qui montre une certaine reconnaissance de cette structure. D'autres habitants interrogés ont participé à de diverses réunions organisées dans le cadre du travail, de l'école ou au sujet de la réhabilitation/démolition de leurs logements. Cependant, environ sept sur dix répondants n'ont jamais participé à des débats sur la vie du quartier, tous débats confondus (*Tableau 71, Annexe 15, p. 432*). La participation concerne davantage les enquêtés d'origine française (la moitié des répondants) que les ménages d'origine culturelle nord-africaine ou mixte (*Tableau 71, Annexe 15, p.432*) et davantage les professions intermédiaires et les ouvriers que les employés (*Tableau 72, p. 433*). Si on considère la participation aux débats selon l'âge du répondant ou selon la catégorie socioprofessionnelle, on observe une participation plus importante pour la tranche d'âge 30-39 ans et chez les ouvriers et les employés (*Tableau 73, Annexe 15, p. 433*).

Parmi les habitants qui ont déjà participé à des réunions, quelques uns étaient directement concernés, d'autres sont venus pour s'informer, pour faire une proposition, ou par curiosité, par obligation, par

habitude ou pour rencontrer du monde. En ce qui concerne les résultats concrets des débats, quelques répondants déclarent qu'ils se sont terminés avec des conflits ou des tensions, qu'ils ont été de simples discussions ou qu'ils n'ont donné aucun résultat. D'autres déclarent que les réunions se sont clôturées par la conception et la proposition d'un projet, avec une application immédiate des décisions ou avec une prise de décision. Les motifs invoqués pour la non-participation (88 répondants) sont en premier lieu le manque d'intérêt et le manque de temps, les conflits et les tensions, le manque d'information, le sentiment d'être minoritaire (âge, sexe, origine culturelle) et le manque des résultats concrets ou d'autres raisons (« *je suis indésirable* », « *je ne suis pas ici depuis longtemps* »).

Les témoins privilégiés - cités plusieurs fois lors de ce chapitre<sup>207</sup> - avancent plusieurs arguments pour expliquer la faible participation des habitants à la gouvernance locale<sup>208</sup>. D'abord, il semble admis que la **précarité de certains ménages** conduit soit à une entraide familiale ou communautaire qui se suffit à elle-même, soit au repli sur soi. Selon les témoins privilégiés, même si des actions sont menées pour répondre aux besoins des habitants touchés par l'exclusion et pour renforcer leur autonomie, les habitants très précarisés ne sont plus capables d'exprimer leurs demandes, ni d'agir, ni de participer à la vie locale. La mise en place des instances comme les *Ateliers Projet de Quartier*, par exemple, tentent d'associer ces habitants à la gouvernance, mais ce sont toujours ceux qui ne sont pas exclus qui prennent la parole, les autres n'osent pas : « *L'Atelier Projet de Quartier serait là pour travailler sur des sujets où les habitants sont tellement exclus qu'ils ne pourraient pas agir eux-mêmes. On va à la rencontre des besoins qui sont plus ou moins repérés par les associations, par les partenaires ... En général, tous les besoins qui apparaissent et sur lesquels on se focalise, comme la sécurité, la propreté, etc. Ce sont des gens qui sont capables d'en parler, ce ne sont pas des gens qui sont exclus et qui n'ont pas la parole.* » (G. Bourrat, entretien 2003).

Ensuite, les témoins privilégiés évoquent l'**incapacité des structures locales d'être à l'écoute** des besoins revendiqués ou non, mais aussi de mobiliser les habitants et d'organiser la participation : « *De l'auto organisation, il y en a eu et ça continue à en avoir. Même au niveau du comité de quartier, on avait constitué une plate-forme de soutien au niveau des initiatives locales, c'est-à-dire qu'on avait réussi à obtenir dans les termes d'un programme 'Initiatives et citoyenneté' la possibilité d'avoir un financement, enfin, un fond qui nous permettait de financer des initiatives qui étaient prises par des habitants. Ça c'était très important pour nous que le comité de quartier puisse s'auto organiser autour des initiatives des habitants et produire en effet des soutiens, qui vont du soutien des équipes de jeunes de foot au périscolaire, à l'animation dans le cadre d'un carnaval des écoles ou à des choses comme la micro initiative.* » (E. Verbrackel, entretien 2003).

---

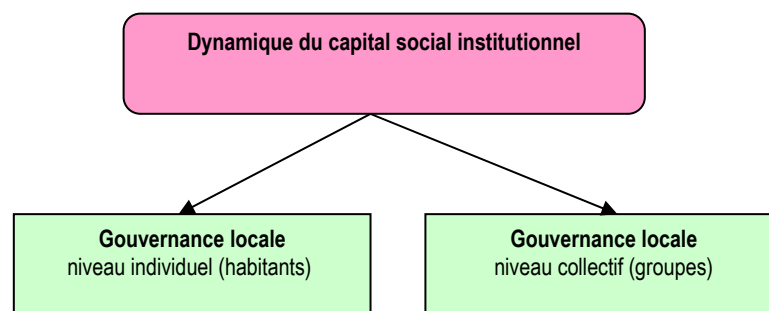
<sup>207</sup> V. Boutry (ex-directeur d'Alentour), E. Verbrackel (vice-président du comité de quartier de l'Epeule), G. Bourrat (chef de projet *Politique de la ville* pour Roubaix Ouest), M. Caron (maire du secteur Roubaix Ouest), G. Voix (responsable de l'*Observatoire urbain*, service de la mairie de Roubaix), J.-L. Simon (responsable du service *Citoyenneté, démocratie participative* à la mairie de Roubaix), etc.

<sup>208</sup> Définie dans le cadre de cette thèse comme processus de coordination de la prise de décision concernant la vie de la collectivité (voir la *Section 1.3 - La gouvernance locale*).

#### 4.3.3 - Structure et dynamique du capital social institutionnel (gouvernance locale)

L'analyse des réseaux de liens « forts » et « faibles » qui se tissent entre les habitants offre une première image du capital social potentiellement disponible au niveau du quartier. Mais cette vision est partielle : pour obtenir une estimation du capital social total du quartier, explorons dans un deuxième temps le **capital social institutionnel**. La structure du capital social institutionnel consiste dans les liens formels et informels entre les groupes ou les organisations, tandis que la dynamique renvoie à la manière dont ces réseaux sont mobilisés pour atteindre divers objectifs. À observer que la structure et la dynamique du capital social institutionnel peut se superposer à la structure et à la dynamique de la gouvernance locale (Figure 20). En effet, la **gouvernance locale** implique deux niveaux d'analyse : individuel (participation des habitants à la prise de décision) et collectif (participation des groupes locaux à la prise de décision, y compris les acteurs de la société civile).

**Figure 20 - Capital social institutionnel et gouvernance locale**



Source : auteur

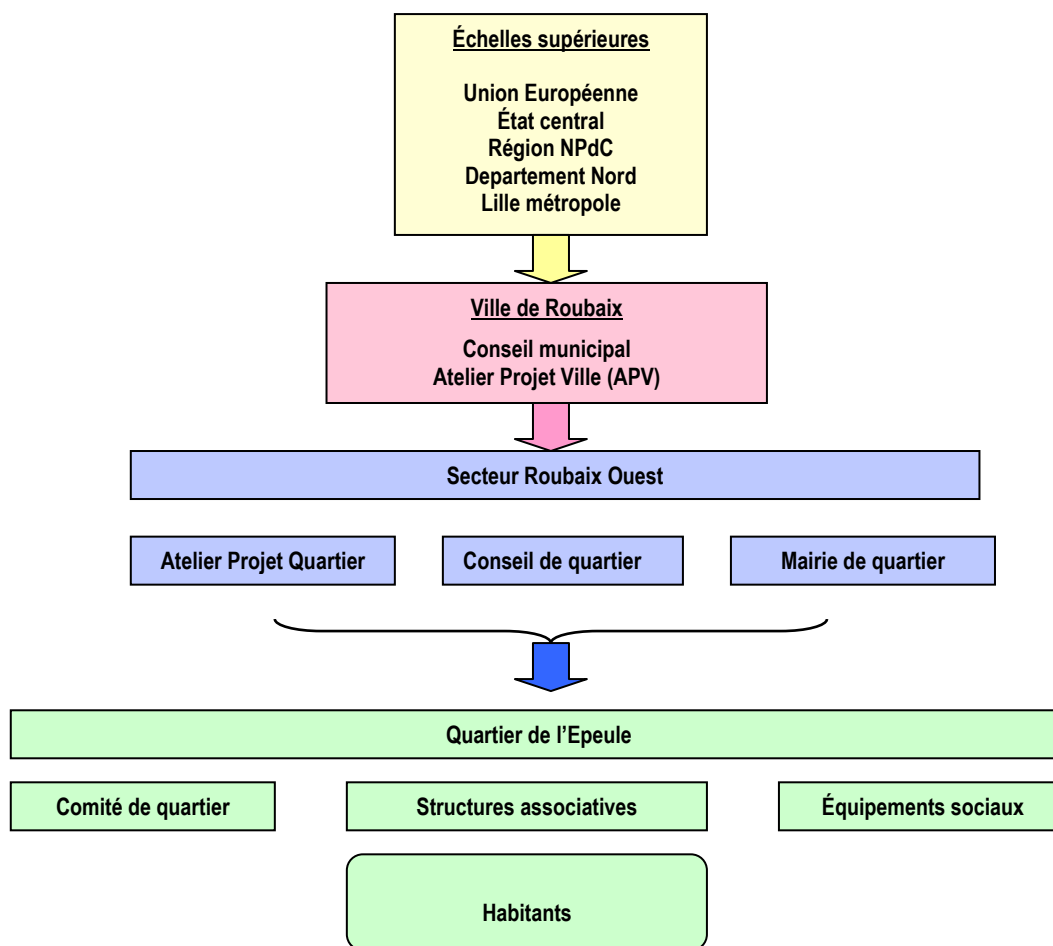
La question de la participation des habitants à la gouvernance locale a été déjà abordée dans *la sous-section 4.3.2.2* : nous avons pu voir que le niveau de participation des habitants à la gouvernance locale est jugé par les témoins privilégiés comme relativement faible (idée confirmée par les résultats de l'enquête auprès des habitants). La participation des autres structures associatives à la gouvernance sera analysée dans la dernière section de ce chapitre (en se concentrant sur l'activité de l'association Alentour). Dans cette sous-section, nous allons examiner d'abord la **structure** du capital social institutionnel, pour étudier ensuite la **dynamique** des réseaux qui interviennent dans le processus de prise de décision au niveau du quartier.

Nous avons identifié plusieurs échelles et structures formelles interférant dans la gouvernance du quartier de l'Epeule : échelles supérieures (Europe, État, Région, etc.), échelle municipale, échelle du secteur de Roubaix (Ouest, Sud, Nord, Centre) et échelle du quartier (Figure 21).

Il faut rappeler d'abord que la France se caractérise par une approche centralisée de gouvernement qui a une influence sur la dynamique de la gouvernance, et par de multiples interdépendances entre les différents niveaux institutionnels qui interviennent dans l'organisation de l'action publique et dans le développement local et régional : commune, niveau inter communal, agglomération, département,

région, services décentralisés de l'État (SGAR<sup>209</sup>, DRIRE<sup>210</sup>), DATAR<sup>211</sup>, directions centrales des ministères, niveau supranational (Union Européenne). À ceux-ci s'ajoutent les représentants des organismes sectoriels de la gouvernance : chambres consulaires, syndicats patronaux, syndicats d'employés, institutions parapubliques, partenariats public-privé, entreprises du secteur privé (voir Annexe 17 et Annexe 18).

**Figure 21 - Échelles et structures interférant dans la gouvernance du quartier de l'Epeule**



Source : auteur

Le processus de construction européenne a davantage renforcé la position de l'État central. En 1988, l'Union Européenne demande aux gouvernements centraux de consulter les organisations publiques et privées en vue d'établir les plans de développement régional. Sous cette impulsion, le gouvernement français introduit de nouvelles règles contractuelles destinées à réguler les relations entre l'échelon central et les autorités locales. La gestion des fonds structurels européens sera réalisée désormais par la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) et par les préfetures

<sup>209</sup> Secrétariat Général aux Affaires Régionales (SGAR).

<sup>210</sup> Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE).

<sup>211</sup> Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR).



régionales, tandis que les communes participent, notamment à travers l'influence informelle des maires.

Mais c'est le gouvernement central qui continue à décider la mise en œuvre des projets (le contrat détaillé est décidé à travers les négociations entre la Commission Européenne et l'État membre). Les autorités locales jouent un rôle plus important dans les étapes suivantes, c'est-à-dire la négociation, la mise en œuvre et le suivi des programmes opérationnels (John, 2005). En s'octroyant le rôle de gérer les fonds structurels européens et en créant des réseaux très complexes, l'État central, déjà puissant, se retrouve renforcé<sup>212</sup>. En même temps, ce processus affaiblit le rôle des régions concernées par les fonds structurels européens (John, 2005, p. 82).

Dans son étude de cas portant sur la Région Nord-Pas-de-Calais, Conzelman (1995) montre que la DATAR et les agences d'État restent les décideurs clé : la DATAR, conçue comme une agence régionale de planification, reste en réalité un organisme de niveau national. En ce qui concerne l'État central, il s'implante au niveau local par la création des départements. Néanmoins, il y a des variations selon les régions : des acteurs locaux plus autonomes que d'autres, des régions plus actives et innovantes que d'autres ou des leaders plus charismatiques et influents que d'autres (Smith, 1995).

Nous allons par la suite nous centrer sur quatre structures principales qui interfèrent dans la gouvernance du quartier de l'Epeule : la mairie de quartier, l'Atelier Projet Quartier et le conseil de quartier (échelle du Secteur Roubaix Ouest) et le comité de quartier (échelle du quartier) (*Tableau 37, p. 260*).

### **Mairie de quartier (Roubaix Ouest)**

Chaque secteur de Roubaix (Est, Centre, Nord, Sud et Ouest) est administré par des mairies de quartier, institutions créées à la fin des années 1970 pour rapprocher le centre de décision des habitants (voir aussi la *sous-section 4.2.4.1*). Ce sont des services décentralisés de la mairie centrale disposant d'un budget réduit et sans pouvoir de décision. Leur rôle est de faciliter l'accès des citoyens à des services publics de base : « *L'intérêt de la fonction et de la délégation qu'on m'a confiées, c'est de prolonger cette déconcentration de services administratifs au public en lui donnant une dimension plus politique globale pour permettre d'avancer mieux dans la stratégie dans les initiatives concrètes dans les réponses aux besoins exprimés par la population ou par ses représentants.* » (M. Caron<sup>213</sup>, entretien 2003).

Les mairies de quartier ont une fonction généraliste (permanences, services publics et sociaux ou réorientation des habitants vers d'autres services) et s'appuient sur des spécialistes dans le cadre des directions thématiques : une direction générale des affaires juridiques, animation, sport et sécurité. Dans le cadre de la mairie de quartier de Roubaix Ouest, il y a une direction « Développement et

---

<sup>212</sup> Le pays voisin, la Belgique, a entamé le même processus, mais le résultat consiste dans une véritable décentralisation et délégation du pouvoir vers les échelons locaux. C'est un bon exemple de la manière d'utiliser les mêmes institutions, dans des contextes proches, mais de façon et avec de résultats différents.

<sup>213</sup> Maire de Roubaix Ouest.

Emploi » qui a pour mission de créer des dynamiques économiques autour des axes commerçants (rue de l'Epeule dans le quartier de l'Epeule et rue de Mouvaux dans le quartier de Fresnoy-Maquellerie) et des dynamiques autour de l'emploi à travers les relations avec les entreprises, notamment d'insertion (D. Robin<sup>214</sup>, entretien 2003).

À la mairie du secteur *Roubaix Ouest*, le septième adjoint du maire de Roubaix est secondé par un conseiller municipal délégué : « *Je suis élu de la majorité municipale, donc de gauche, je suis adjoint au maire : septième adjoint (puisque il y a quinze adjoints au maire dans l'équipe municipale) en charge de la mairie et des quartiers de Roubaix Ouest. Je dis septième adjoint pour signaler que les six premiers adjoints de l'équipe sont les chefs de file des principales formations politiques composant la majorité municipale.* » (M. Caron, entretien 2003). Leur rôle est d'assurer un support politique aux initiatives locales en étant le plus proche possible des habitants : « *Le maire a voulu placer immédiatement ensuite les maires de quartiers pour désigner la volonté forte d'animer ce qu'on appelle une politique de proximité. C'est-à-dire, d'essayer d'être dans les quartiers pour à la fois être capable de mettre en œuvre finement des grandes priorités et en même temps être capable d'analyser les questions qui se posent, d'analyser la vie courante pour être capable de renouveler justement ces priorités d'action, c'est le grand thème de la proximité.* » (M. Caron, entretien 2003).

#### **Atelier Projet de Quartier (Roubaix Ouest)**

Le lien entre les associations du quartier et l'administration publique passe par l'Atelier Projet de Quartier (APQ) : « l'échelle choisie à Roubaix pour l'organisation de la participation est celle du grand quartier », reprise dans les Ateliers de Projet de Quartier (cf. au *Réseau Capacitation Citoyenne*). Les APQ ont été lancés en 1998 à l'échelle de chaque grand quartier de Roubaix pour établir le bilan de la *Politique de la ville* sur les dix ans passés, pour faire ressortir les priorités de chaque secteur et pour faire collaborer tous les partenaires des quartiers à l'établissement des orientations 2000-2006 : « *On a cette relation à travers l'Atelier Projet de Quartier à travers des relations bilatérales. On a la relation avec les associations du quartier qui savent qu'elles ont affaire à un élu thématique de leur secteur et qui savent aussi qu'on est très attentif à ce que leur activité corresponde aux vrais besoins du quartier* » (M. Caron, entretien 2003).

Cette structure veille à la cohérence des projets initiés dans le quartier, à la complémentarité des actions entreprises, aide les acteurs à obtenir des financements. L'APQ n'est pas considéré comme un simple dispositif technocratique dont la seule mission est celle d'éviter les chevauchements entre les actions, mais plutôt comme une arène qui permet le développement des jeux complexes des relations entre les acteurs : « *Je crois que ce n'est pas un dispositif technocratique qui permet de résoudre les chevauchements de vocation : c'est la vie même des relations qui fait qu'on trouve des ajustements. Alors, ils se voient entre eux, ils se voient avec nous. On discute au moment où il faut préparer les dossiers de subventions.* » (M. Caron, entretien 2003).

---

<sup>214</sup> Secrétaire de la mairie de quartier de Roubaix Ouest.

L'APQ représente une instance, un **lieu de suivi des progrès du projet du quartier** rassemblant les partenaires associatifs et institutionnels, à l'initiative des élus et animé par le chef de projet. Ces ateliers réunissent les principales associations du secteur Roubaix Ouest, ainsi que les institutions qui ont une entrée sur le territoire (Département, Éducation nationale et CAF), l'État et la Région n'ayant pas de représentants (G. Bourrat, entretien 2003). L'approche transversale sur le territoire de l'APQ se confronte avec les différentes commissions thématiques constituées au niveau de la ville, dans le cadre des APV (*Atelier Projet Ville*) qui réunit des partenaires professionnels (petite enfance, santé, éducation, prévention, habitat, animation, etc.). À côté des commissions thématiques qui font un travail sur la longue durée, il y a aussi des groupes de travail plus ponctuels, sur des projets bien déterminés et délimités dans le temps (par exemple des groupes de résolution des problèmes d'insécurité).

### **Le conseil de quartier (Roubaix Ouest)**

Après de longues hésitations concernant l'utilité d'une nouvelle instance de participation, étant donnée l'existence d'autres instances (APQ, comité de quartier), la municipalité a pris la décision en juin 2003 de profiter de l'incitation de la loi 2002 sur la démocratie de proximité et d'expérimenter une nouvelle instance : *« Ce qui a été délibéré, c'est que le conseil de quartier c'est pas ouvert à tout habitant en tant que tel, mais plus aux principaux partenaires, donc les associations, les institutions qui le souhaitent et les acteurs du monde économique. Chaque organisme qui sera représenté dans les conseils des quartiers détermine un conseiller qui aura un mandat (environ 30 - 40 personnes sur le quartier), sauf les comités des quartiers qui auront deux représentants (qui seront les représentants directs des habitants). Les compétences des conseils des quartiers seront de suivre l'avancement du projet de quartier, d'interpeller les élus et donc la municipalité sur tout sujet qui puisse être abordé, aussi de travailler sur le budget déconcentré des mairies. »* (G. Bourrat, entretien 2003).

Ainsi, le Conseil de quartier réunira des représentants des associations, des comités des quartiers, des commissions extra municipales, des personnes immigrées, du conseil de jeunes (de moins de 18 ans) et des habitants indépendants. L'argument de départ était que le conseil de quartier pourrait être un lieu « d'apprentissage et d'inclusion », donnant la possibilité à ceux qui ne sont pas inclus dans des réseaux associatifs ou institutionnels de participer à la gouvernance locale. On peut se poser la question de savoir si cet objectif est atteint : le risque est qu'ils deviennent des *« lieux supplémentaires pour des gens qui ont déjà l'occasion de se rencontrer »* (J.-L. Simon, entretien 2003). Mais, même sous cette forme, le conseil de quartier peut servir de « lieu de synthèse », de moyen de rendre les débats sur la vie du quartier plus transparents : *« Tous ces foisonnements des lieux de parole, des lieux d'évocation... C'est un dernier espoir que ce soit un lieu de synthèse, que ce soit un lieu qui rend public tous les débats soi-disant publics qui, en fait, sont souvent confinés dans un petit public. »* (J.-L. Simon, entretien 2003).

### Comité de quartier « Epeule-Alouette-Trichon »

Le rôle du comité de quartier est celui d'interface entre le quartier et la ville à travers les « antennes » de la ville, les mairies de quartier. Les premiers comités des quartiers ont été créés en 1977, à l'initiative de la municipalité de gauche de Pierre Prouvost<sup>215</sup>, impulsés aussi par les militants des *Ateliers Populaires d'Urbanisme*, impliqués dans la lutte contre l'insalubrité et pour l'accès aux logements dans les années 1960-1970. L'objectif était de « *permettre aux habitants de connaître et discuter les projets du conseil municipal avant qu'ils ne soient votés* » (cf. Guide du comité de quartier, 1993). Il existe aujourd'hui quinze comités de quartier à Roubaix (disposant d'une subvention pour payer un permanent à mi-temps) dont onze font partie de *l'Association Inter-Quartiers* de Roubaix (AIR).

Le comité de quartier *Epeule-Alouette-Trichon* a été créé en avril 1978, à l'initiative de bénévoles, commerçants et habitants. Son siège se situe actuellement dans la rue des Arts, n° 79, où les habitants et les commerçants du quartier peuvent venir, à titre individuel ou organisés en associations, pour participer à des réunions publiques initiées par le conseil d'administration. Les conclusions de ces débats représentent des points de départ pour formuler des demandes à la mairie concernant la vie du quartier ou de la ville (les trois axes de travail définis par l'assemblée générale du comité de quartier sont : sport-culture-loisirs, l'emploi et l'insertion sociale par l'économie)<sup>216</sup>. Le compte-rendu de ces réunions est publié mensuellement dans le journal du comité de quartier, le « Quartier Libre », distribué chaque semaine du mois dans toutes les boîtes aux lettres du quartier.

Les comités de quartier sont devenus très vite les interlocuteurs privilégiés dans le cadre du dispositif de concertation générale qu'est l'APQ : « *Et, puis, on a un comité de quartier dans la vie associative. Et ce comité de quartier a pour vocation normalement de mobiliser les gens qui sont dans le comité de quartier, là aussi, pour porter les paroles des habitants. Ces comités de quartier, il y en a à l'Epeule, au Fresnoy... Ils sont conventionnés avec la ville, il y a une charte sur les engagements réciproques de la ville et du comité de quartier. Alors, je crois que le comité de quartier n'a pas vocation à représenter toute la société civile pour reprendre des mots à la mode, mais il a quand même pour vocation de faire un effort, d'être un lieu où, si les gens ont envie d'exprimer un certain nombre de choses, c'est un endroit qui a vocation. Il est subventionné par la mairie, il a un petit journal, c'est un lieu de débat, c'est pas toujours un lieu de flatterie pour les élus, ça peut être un lieu d'affrontement de points de vue, de divergences.* » (M. Caron, entretien 2003).

Le *Tableau 37* (p. 260) met en perspective l'âge, l'échelle d'action, les principales fonctions et la composition des quatre structures de gouvernance :

---

<sup>215</sup> Député socialiste du Nord de 1978 à 1986, il a été maire de Roubaix de 1977 à 1983, succédant à Victor Provo, dont il avait été un des adjoints. Lors de son mandat, il a impulsé la création des comités de quartier dans cette ville.

<sup>216</sup> Cf. « *Epeule-Alouette-Trichon sous toutes ses coutures* », guide du comité de quartier (1993).

**Tableau 37 - Instances de la gouvernance locale interférant dans le quartier**

Nom	Échelle	Fonction	Composition
<b>Mairie de quartier (fin des années 1970)</b>	Secteur Roubaix Ouest	Services administratifs déconcentrés de la mairie centrale : faciliter l'accès des citoyens à des services publics de base.	Deux représentants politiques : le septième adjoint du maire de Roubaix et un conseiller municipal délégué.
<b>Atelier Projet de Quartier (1998)</b>	Secteur Roubaix Ouest	Instance animée par le chef de projet Politique de la Ville : réflexion, proposition, information et restitution du travail aux partenaires. Focalisation sur des problèmes de développement.	Associations du secteur Roubaix Ouest, institutions qui ont une entrée sur le territoire, commissions thématiques constituées au niveau de la ville, groupes de travail ponctuels.
<b>Conseil de quartier (2003)</b>	Secteur Roubaix Ouest	Instance animée par un représentant politique : le gouvernement local informe ses partenaires. Focalisation sur des problèmes d'intérêt général.	Représentants des associations, des comités des quartiers, des commissions extra municipales, des personnes immigrées, du conseil de jeunes (moins de 18 ans), habitants indépendants.
<b>Comité de quartier (1978)</b>	Quartier de l'Epeule	Interface entre le quartier (habitants, association) et la ville à travers les « antennes » de la ville, les mairies de quartier.	Bénévoles, commerçants, habitants.

Source : auteur

Si, au début, ces mairies de quartier étaient de simples antennes administratives, leur rôle a évolué dans le temps. Aujourd'hui, leur mission est d'animer et de renforcer les relations de proximité par la présence des élus locaux. Mais, selon G. Bourrat, ce sont les priorités et les méthodes de travail de l'Atelier Projet Quartier (APQ) qui sont à revoir, car « *il y a énormément d'instances de travail, et ce n'est pas forcément efficace* ». De plus, « *il n'y a pas forcément de liens entre toutes les commissions, déjà les unes par rapport aux autres, entre elles et par rapport à l'APQ* ». Le lien qui existe, c'est le chef de projet, mais « *il n'est pas omnipotent* » (G. Bourrat, entretien 2003). La solution, selon le chef de projet interviewé, serait de reconsidérer ces liens et de les formaliser pour que l'APQ devienne un lieu de restitution du travail réalisé par les différentes commissions).

Le conseil de quartier n'est pas une instance de décision : il a la vocation de proposition, d'avis, de suggestion et notamment d'information (le lieu où la ville informe ses partenaires). Mais il semble que le conseil de quartier ne se distingue pas bien de l'APQ : « *Du coup, on arrive à une situation où on a une APQ et un conseil de quartier qui ont à peu près le même objectif.* » (G. Bourrat, entretien 2003). La solution suggérée par le chef de projet est de recentrer les APQ sur la mission d'accompagnement du développement, en réunissant des partenaires compétents habitués à travailler sur cette problématique, et de laisser aux conseils des quartiers une approche plus globale et moins ciblée sur les problématiques de développement. L'APQ serait alors un lieu pour discuter les stratégies, une instance de travail, tandis que le conseil de quartier serait une instance de dialogue et de concertation. Quant au comité de quartier, il demeure l'instance privilégiée pour la participation des habitants non élus aux débats concernant la vie de leur quartier.

Pour terminer cette sous-section, nous rappelons le **service « Citoyenneté, participation des habitants »** qui fait partie du grand service *Politique de la Ville* (mairie de Roubaix) et qui, par sa fonction de redistribution des subventions publiques, interfère plus directement dans la gouvernance de l'économie sociale locale : « *Nous sommes un petit maillon de l'outil Politique de la Ville. Ce maillon a comme particularité d'être l'outil d'un conseiller municipal qui a la délégation de développer la démocratie participative avec un budget assez restreint.* » (J.-L. Simon, entretien 2003). Sa mission principale est d'assurer le fonctionnement et le développement des comités des quartiers : « *L'objectif de mon service est notamment la survie des comités de quartier ou le développement des comités de quartier, parce qu'on sait bien que la survie des comités de quartier, c'est la relation entre la ville et toutes les formes d'organisation d'habitants sur l'axe de la démocratie participative.* » (J.-L. Simon, entretien 2003). Le chargé de mission responsable s'occupe de l'attribution et de la vérification de l'utilisation des subventions publiques : « *Je dois gérer des salles, je dois gérer de l'argent, enfin ce qu'on fait tous dans une vie, ce qui est aussi un boulot du maire. Et, si c'est possible, de trouver des astuces pour que les glissements de budget et parfois les effondrements de budget soient compensés par la découverte de l'argent public ailleurs : aller chercher de l'argent à l'Europe.* » (J.-L. Simon, entretien 2003). Le financement des comités de quartier, des écrivains publics, de l'Association Inter Quartiers (AIR) ainsi que le fonds de participation des habitants (FPH) représente 80% de budget de ce service (il s'agit du budget restreint, en dehors des autres moyens dans le cadre de la *Politique de la Ville*). Une proportion de 15% du budget est destinée au financement de deux autres associations roubaisiennes qui s'occupent de la promotion des projets citoyens. Le reste des 5% est destiné à l'Épicerie solidaire et à l'Université Populaire, un projet qui est développé à partir de 1993.

#### **4.3.4 - Dynamiques d'exclusion et hiérarchie des besoins des habitants**

L'Epeule est l'un des plus vivants quartiers de Roubaix où toutes les fonctions de la vie sont encore représentées : le commerce, le loisir et le sport (fêtes locales traditionnelles, salles de sport, piscine, parcs), le travail (beaucoup de familles travaillent encore dans les entreprises ou les commerces du quartier) : « *Sur Roubaix Ouest, il y a deux cent entreprises répertoriées. Il y a des entreprises où il y a une personne et il y a des entreprises où il y a du personnel en nombre. Donc c'est ça qui peut permettre de dire : il y a beaucoup d'entreprises, il y a pas mal de commerces, c'est l'un des derniers quartiers roubaisiens où il y a une activité commerciale très bien identifiée, il y a de la pauvreté, il y a aussi des classes aisées de population.* » (M. Caron, entretien 2003).

La rue commerçante qui traverse le quartier est particulièrement animée : magasins et cafés, marché des fruits et légumes les samedis, le marché aux puces les dimanches, etc.

### **Photo 3 - Marché aux puces dans le quartier de l'Epeule**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

#### **Photo : Bénédicte Lefebvre**

Pendant le mois de septembre, le quartier connaît une animation particulière grâce aux nombreuses manifestations culturelles et sportives : par exemple *Les 28 heures de marche de l'Epeule*, qui a fêté cinquante ans d'existence en septembre 2003 ou *Roubaix l'accordéon*, une autre fête populaire qui a lieu pendant le mois du septembre partout dans la ville. Mais, dans le quartier de l'Epeule, « l'accordéon est roi », car « ce n'est pas un hasard si la fête à l'accordéon a pris naissance dans le quartier de l'Epeule » (Roubaix-info, 2000, p. 6). En dehors des manifestations annuelles habituelles il y en a d'autres ponctuelles. Par exemple, lors de nos visites à l'Epeule, on a pu en assister à une fête organisée par l'association *Entre deux parcs : Le Mariage de Fleur et d'Urbain*, animation théâtrale avec stands, danse et pique-nique de rue, dont le but était de sensibiliser la mairie aux problèmes de circulation sur le boulevard Montesquieu.

Le passé textile du quartier et de la ville est affiché, voir revendiqué. Par exemple, à la limite des villes de Roubaix et de Croix<sup>217</sup>, juste devant la teinturerie Roussel, a été aménagé un très beau rond-point représentant une « épeule »<sup>218</sup> dans une navette en bois (*Photo 4, p. 263*). Le passé industriel est visible aussi par les cheminées d'usines, qui, pour la plupart, sont fermées ou en train de fermer. Lors d'une visite du quartier en septembre 2003, on a échangé avec les salariés de la teinturerie Roussel qui manifestaient contre la fermeture et la délocalisation de ce site : parmi eux, beaucoup d'habitants de l'Epeule. Le maire du secteur Roubaix Ouest explique les revendications des grévistes : « *Aujourd'hui, leur principale revendication, c'est que leur chef d'entreprise, leur patron se comporte de façon respectueuse de tout le travail fait. Ils disent : nous, notre travail a permis à l'entreprise d'investir dans de nouvelles machines, il y a eu modernisation, et la modernisation, c'est parce qu'on*

---

<sup>217</sup> À l'intersection des rues des Ogiers, de l'Epeule, Cugnot, Courbet et Watt.

<sup>218</sup> Instrument du textile autour duquel s'enrolait le fil. Dans la fabrication du point d'Alençon (dentelle réseau), « épeuler » signifie retirer avec une pince les fils qui traversent le parchemin (Littré, E., 1964, *Dictionnaire de la langue française*, Tome 3, Gallimard/Hachette, p. 931).

*n'a pas voulu gagner à tout prix. La limitation de nos salaires à permis de dégager pendant des années des capacités d'auto financement qui ont permis de moderniser et d'acheter des nouvelles machines et c'est révoltant de voir des décisions de fermeture et de délocalisation.* » (M. Caron, entretien 2003). Cette décision du patron de fermer et délocaliser est vécue par les salariés comme une grande injustice : alors qu'ils ont accepté pendant des années la limitation de leurs salaires afin que l'entreprise puisse investir dans des nouvelles machines et rester rentable, l'usine sera fermée.

#### **Photo 4 - Carrefour dans le quartier de l'Epeule**

QuickTime™ et un décompresseur  
Photo - JPEG sont requis pour visualiser  
cette image.

#### **Photo : Dominique Gellez (2003)**

Les statistiques et la simple observation ne renseignent pas directement sur le degré de pauvreté et les processus d'exclusion des habitants du quartier. Afin d'identifier plus précisément ces dynamiques et d'établir une hiérarchie des besoins plus proche de la réalité, nous sommes allés chercher d'autres informations auprès des témoins privilégiés et les habitants du quartier.

##### **4.3.4.1 - Dynamiques d'exclusion selon les témoins privilégiés**

Les représentants politiques locaux utilisent plusieurs méthodes pour connaître les besoins des habitants. Par exemple, l'écoute spontanée : les habitants sollicitent de l'aide ou exposent leurs problèmes directement aux élus rencontrés dans la rue. Ce type de communication concerne notamment les difficultés à obtenir un logement et les problèmes liés au voisinage (propreté, tranquillité, stationnement) : « *La première, c'est l'écoute spontanée des personnes qui passent, qui posent des questions, qui demandent des services. Ce sont des besoins concernant la propreté dans un groupe d'habitation, ce sont des besoins du respect des règles de stationnement par les voisins, ce sont des besoins de respect de la tranquillité publique, ce sont des besoins de logement.* » (M. Caron,



entretien 2003). Selon le maire de quartier, la présence des élus dans le quartier est une réalité quotidienne et ils sont très facilement abordables et à l'écoute du quartier : « *Peut-être que dans vos interviews, on vous dira que depuis quelque temps des élus sont davantage présents dans la vie quotidienne. Peut-être, mais ça, c'est vous qui observerez. Moi je le pense. On m'arrête volontiers dans la rue pour me dire 'Viens à tel endroit, on voudrait résoudre le problème, comment on pourrait faire ?' ou 'Vous nous aviez dit que le problème serait réglé, mais personne n'est venu, donc on voulait vous le dire !'* ». (M. Caron, entretien 2003).

La mairie dispose aussi de diagnostics au niveau des quartiers, « (...) *faits soit à travers des études, soit à travers le travail des personnes qui travaillent ici. Je pense à Patrick Fortin qui était chef de projet à la mairie de quartier jusqu'à il y a environ deux ans, donc ce qu'on a appelé les chefs de projets qui avaient pour vocation de travailler de manière transversale, c'est-à-dire à la question du logement, à l'action sociale, à la culture, à l'environnement à la vie associative. Donc ces chefs de projets ont élaboré des diagnostics et on a bien pu identifier les caractéristiques du quartier.* » (M. Caron, entretien 2003).

Pour des problèmes plus complexes, la mairie commande des études spécifiques : « *Deuxièmement, on est capable de commander des études précises pour connaître les besoins de la population qui ne sont pas toujours formulés spontanément.* » (M. Caron, entretien 2003). Par exemple, un bilan de satisfaction commandé à SAD-Marketing<sup>219</sup>, un cabinet d'études de Roubaix : « *On avait demandé à la société qui avait fait l'étude préalable à la signature du Contrat de rue<sup>220</sup>, plusieurs années après, de refaire cette étude pour mesurer l'impact de ce contrat de rue et de demander aux habitants, aux clients des magasins, aux clients du marché du dimanche, comment ils voyaient l'évolution de l'activité commerciale dans le quartier, qu'est ce qu'ils pensaient de la propreté, de la sécurité, des parkings, de l'accueil chez les commerçants.* » (M. Caron, entretien 2003). Les résultats de cette étude ont été à la base de l'élaboration d'un nouveau plan d'action de consolidation de la dynamique commerciale entamée par le Contrat de rue : « *Donc c'est une étude qui est très conséquente, et qui nous amène à travailler en ce moment sur un plan d'action, de consolidation, voire de relance de cette dynamique commerciale, qui nous a amené très tôt à concevoir un plan d'action que j'ai appelé 'Quartier propre, quartier fleuri'. Donc, qui nous a amené à présenter les résultats de cette étude aux commerçants eux-mêmes, à la population locale, à leur dire, voilà, comment vous voyez votre quartier, voilà ce que vous attendez comme action à mener.* » (M. Caron, entretien 2003).

---

<sup>219</sup> SAD-Marketing, cabinet d'études, de conseil et de formation implanté en France, en Asie et en Amérique Latine, travaillant depuis vingt ans avec les leaders de la distribution et de la grande consommation. SAD réalise aussi des études pour des collectivités locales qui s'inscrivent dans le cadre de la revitalisation commerciale ([www.sad-marketing.com](http://www.sad-marketing.com))

<sup>220</sup> Le Contrat de rue de l'Epeule est une action du programme URBAN de Roubaix-Tourcoing. Le projet a porté sur deux aspects : d'une part, rendre à la rue de l'Epeule sa fonction de rue commerçante par une réhabilitation du bâti et du mobilier urbain (la Communauté Urbaine de Lille s'est chargée de l'acquisition des locaux et de la réhabilitation) ; d'autre part, une action a été engagée en amont pour professionnaliser l'offre (formation de créateurs ou de repreneurs de commerce) (<http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/roubtour.html>). Voir aussi la sous-section 4.3.1.

En ce qui concerne les acteurs associatifs, leurs propositions s'appuient essentiellement sur l'expérience et la connaissance du terrain par des militants locaux, mais il reste toujours une part d'inconnu : « *Je pense que tu ne sais jamais les besoins des habitants, t'as beau faire des enquêtes. Mon attitude c'est : qu'est-ce que nous on a envie de faire ? Et on la présente aux acteurs : on a envie de faire ça, est ce que vous ça vous intéresse ?* » (V. Boutry, entretien 2003).

E. Verbrackel (2003), coprésident du comité de quartier, situe la pauvreté notamment dans deux secteurs du quartier qu'il indique comme étant les principales « zones de fixation » des immigrants, des *sans papiers* ou des squatters : le groupe d'HLM situé dans la rue de Wasquehal et les maisons insalubres de la rue d'Alouette (Figure 17).

**Photo 5 - Groupe d'HLM (rue de Wasquehal, quartier de l'Epeule)**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

**Photo : Dominique Gellez (2003)**

Ce sont des **poches d'insalubrité** (maisons dégradées, squats sordides, déchets qui traînent dans les rues) qui contrastent avec les espaces publics relativement propres, les équipements culturels et sportifs en bon état (aménagés en partie sur d'anciennes friches industrielles, par exemple le site Roussel<sup>221</sup>) ou les logements collectifs récemment réhabilités. L'habitat dégradé concerne l'habitat ancien, mais aussi le parc social : « *Il y a un habitat de qualité, mais il y a aussi encore des endroits où l'habitat doit être rénové et modernisé. La lutte contre l'insalubrité - il y a encore des endroits où il y a du travail à faire.* » (M. Caron, entretien 2003).

---

<sup>221</sup> Usine de tissage construite en 1884 à l'Epeule (rue des Arts) et réhabilitée en 1999 (l'architecte J.-C. Huet s'est attaché à rien modifier à l'extérieur des bâtiments et à garder les traces de l'ancienne activité de tissage). Symbolisant le concept de « ville renouvelée » et la cohabitation toute roubaisienne de l'économique et du culturel, l'usine accueille aujourd'hui une entreprise de confection textile aux niveaux inférieurs et, au dernier étage, de grandes salles de répétition pour le Ballet du Nord et pour l'association Dans la Rue la Danse (cf. Michel David, « Brève synthèse du compte-rendu de l'atelier d'analyse organisé à Roubaix », 13-15 novembre 2003).

La mixité sociale et culturelle du quartier - personnes aux revenus très modestes et catégories aisées, origines culturelles de plus en plus nombreuses et diverses - complexifie la problématique socioéconomique locale. Plus de cent origines étrangères sont représentées dans l'ensemble de la ville avec une dominante maghrébine. Pourtant ce n'est pas l'origine qui fait que l'on est « Roubaisien » ou pas : « *Il y a évidemment les origines culturelles parce que dans le quartier il y a aussi une population d'origine diverse en pourcentage. J'allais dire les vrais roubaisiens, mais il y a une partie maghrébine qui est plus roubaisienne que moi, donc les vrais Roubaisiens, ils sont plus Roubaisiens que moi, et ils sont d'origine marocaine ou algérienne.* » (V. Boutry, entretien 2003). La mixité culturelle semble de plus en plus un atout qu'un problème à Roubaix, par contre le départ des couches moyennes et supérieures a alerté les élus. Pour sauvegarder la mixité sociale de Roubaix et de ses quartiers, la ville mise sur l'installation des couches moyennes, dont le retour est encouragé notamment par la réhabilitation des maisons de maître : « *À Roubaix, il y a le vieux mythe du retour des classes moyennes. La première chose à faire, c'est d'éviter qu'ils s'en aillent en faisant un effort important sur le bâti. C'est que le quartier est excessivement sale, il y a des bâtis encore très délabrés.* » (G. Voix, entretien 2003)

Mais c'est le **déclin du secteur traditionnel du textile**, entraînant la fermeture progressive des usines ou leur délocalisation, qui est considéré par les témoins privilégiés le principal facteur d'exclusion économique et sociale de la population : « *La marginalisation, c'est celle qui relève d'une activité, c'est celle qui est provoquée par le chômage de longue durée, c'est principalement ça !* » (V. Boutry, entretien 2003). En effet, l'exclusion du monde économique, avec ses deux volets, celui du travailleur et celui du consommateur, est regardée comme le plus grave problème à Roubaix. Le fait de ne pas pouvoir être des acteurs économiques comme les autres est une souffrance pour les habitants et un désespoir économique pour les producteurs. Cette situation conduit à une forte opposition entre la culture ouvrière traditionnelle du travail, qui se confronte aujourd'hui au chômage, et celle des jeunes qui n'ont jamais été insérés dans le champ du travail : « *A priori, c'est ça la culture : c'est d'abord être ouvrier, d'abord souffrir à l'usine, d'abord travailler et ensuite avoir des sous.* » (J.-L. Simon, entretien 2003). Ne pas avoir de perspectives d'accéder au marché du travail conduit une partie des jeunes à plus lutter pour obtenir un statut de travailleur et à aspirer plutôt à celui de consommateur : « *Ça les indiffère complètement d'avoir un statut social par le travail, mais ils souffrent de ne pas avoir un pouvoir de consommer qui soit à la hauteur suffisante pour exister, notamment d'avoir un statut social.* » (J.-L. Simon, entretien 2003)<sup>222</sup>.

Un autre phénomène qui contribue à la hausse du chômage est, selon les acteurs locaux interviewés, la forte « **assignation à résidence** » des Roubaisiens ou l'enfermement dans le quartier, même des plus jeunes (Tableau 38). Travailler près de sa maison semble être une mentalité héritée de la proximité

---

<sup>222</sup> « Les mobilisations écologiste, féministe et étudiante de la fin des années 1960 témoignent du fait que la société industrielle a cédé la place à une société postindustrielle marquée par de nouveaux mouvements sociaux dont l'enjeu fondamental n'est plus défini en termes de production et de progrès industriel mais bien de consommation et de participation aux décisions. » (Gendron, 2006, p. 483)

traditionnelle de l'habitat et de l'usine : « *Les gens sont fortement assignés à résidence ... Ça pose pas mal de problèmes, notamment la gestion de l'accès à l'emploi, parce que, comment vous voulez remettre à l'emploi des gens qui ne se sont jamais déplacés. Et, le problème, c'est que, avant, l'emploi était à la porte de leur maison, puisque, quand il y avait des usines, ils habitaient autour. Et, en plus, les jeunes ont cette mentalité. Donc les jeunes à Roubaix sont relativement enfermés.* » (G. Voix, entretien 2003).

**Tableau 38 - Lieu de travail des actifs ayant une activité professionnelle selon l'âge**

Lieu de travail/Âge	15-29 ans (21)	30-39 ans (31)	40-60 ans (21)	+ 60 ans (2)	TOTAL (75)
Epeule	9,5	16,1	9,5	50	13,3
Roubaix	23,8	38,7	23,8	50	30,7
Croix	9,5	-	4,8	-	4,0
Tourcoing	19,0	16,1	19,0	-	17,3
Métropole lilloise	38,1	19,4	33,3	-	28,0
Nord - Pas de Calais	-	6,5	4,8	-	4,0
Autres	-	3,2	4,8	-	2,7
<b>TOTAL</b>	100	100	100	100	100

Source : auteurs (enquête par questionnaire, 2003)

Il est possible que la capacité légendaire de la ville à accueillir et à intégrer les nouvelles populations dans une structure de type villageois ait contribué à renforcer ce phénomène. Mais est-ce que les habitants le vivent comme un enfermement ? Dans la mesure où ils ont choisi d'habiter dans ce quartier, on ne peut pas parler d'un véritable enfermement. Roubaix est composé de ce qu'on peut appeler des quartiers-villages où la socialisation se fait dans le quartier, avec la famille, avec les voisins. De ce fait, pour beaucoup d'habitants, le quartier représente plutôt un lieu sécurisant (« on connaît tout le monde »). Le nouvel habitant, rapidement repéré, est reconnu de tous comme faisant partie de la communauté du quartier. Ce type de repérages ne se retrouve pas par exemple à Lille, où les espaces publics sont plus anonymes.

Par tradition, les habitants d'une ville industrielle comme Roubaix sont habitués à travailler et à passer leur temps libre à proximité de leur maison : « La population ouvrière est (...) marquée par un très fort sentiment d'appartenance à la communauté locale. La mobilité géographique est très faible. La vie de l'ouvrier s'inscrit dans un rayon de quelques centaines de mètres, celui de son quartier. » (Lefebvre, 2003, p. 8). En dépit de la crise de l'industrie, de l'arrivée des travailleurs immigrés et du chômage massif, cette tradition semble perdurer : « le lieu d'habitation se confond encore souvent avec le lieu de production, l'espace des divertissements et de la sociabilité informelle (...) » (Lefebvre, 2003, p. 18).

Pourtant, faut-il attribuer à la seule tradition le fait qu'il y a des habitants qui ne quittent pas leur quartier, leur rue ou parfois leur bloc. Ce type de comportement peut aussi être mis en relation avec l'absence de perspectives de travail : « *Il y a aussi le ras bol que ça ne bouge pas. Ils sont toujours avec des problématiques de chômage, de délinquance, de violence. Et bon, ils n'ont pas tout à fait*

*tort. Ces personnes, s'ils avaient les moyens, ils partiraient. Ils sont en otage.* » (V. Boutry, entretien 2003).

L'assignation à résidence se manifeste lorsque les ménages sont dans l'impossibilité de choisir ou de changer leur lieu d'habitation (prémises de la ségrégation urbaine). Quelques jeunes de 17 à 25 ans ont été interrogés dans le cadre de l'enquête par questionnaire. Ainsi, on a pu voir que le sentiment d'enfermement varie selon qu'ils aient grandi dans le quartier ou ailleurs et selon le parcours scolaire : « *Quand j'étais petit j'allais à tout : le centre social, l'ASVJ<sup>223</sup>, à l'école, j'avais des copains français. Et c'est quand je suis arrivé en fac que j'ai eu l'impression d'avoir été arnaqué : on peut faire ce qu'on veut, des blocs, ça restera toujours des blocs, avec une concentration dedans. On nous mettra jamais au centre.* » (Habitant des logements sociaux Roubaix Habitat, d'origine algérienne).

En effet, la construction des logements sociaux est généralement concentrée dans la périphérie des villes, tandis que les programmes de revalorisation des centres excluent les habitants pauvres des secteurs prisés par les couches moyennes et supérieures. Ce phénomène a épargné Roubaix jusqu'à une date récente, mais on observe un retour des couches aisées dans le centre et dans les secteurs où subsistent de belles demeures. Même s'il n'a pas encore connu le sort d'autres quartiers qui concentrent des populations pauvres, l'Epeule reste toujours exposé à ce risque : « *L'urgence, c'est l'Epeule, parce que tous les autres quartiers sont déjà tombés, il faut absolument empêcher l'Epeule de tomber. C'est là (dans le cadre d'un débat pour le 10<sup>ème</sup> plan sur les urgences à Roubaix) où j'avais dit : 'attention, il y a des mutations de population qui font que le quartier change de physionomie et il va rentrer dans la spirale infernale'.* » (G. Voix, entretien 2003).

L'enquête par questionnaire révèle qu'il y a effectivement des personnes qui désirent quitter l'Epeule (trop sale, trop dangereux) pour déménager dans d'autres communes (quatre répondants sur dix), mais ils n'ont pas (ou pas encore) des moyens financiers suffisants. Ce sont généralement des habitants arrivés depuis peu dans le quartier : jeunes et d'origines culturelles diverses, pas encore ancrés dans les modes de vie et les réseaux sociaux locaux, ils sont tentés de quitter l'Epeule, Roubaix ou la région : « *Quartier qu'on quitte dès qu'on peut. On attend pour acheter autre chose. C'est triste, sale, les jeunes squattent tout. Ici c'est calme, mais l'environnement ne donne pas confiance. Tant qu'on reste chez soi, ça va, mais on peut pas tout le temps rester enfermés.* » (Homme, 35 ans, d'origine portugaise, ouvrier, habitant depuis 5 ans à l'Epeule, dans une maison de rue) ; « *Je viens d'arriver. Dur ! Mais j'aime bien le marché, le quartier cosmopolite. Le logement n'est pas terrible, mais pas cher non plus. Je ne resterai pas longtemps. Je bougerai dans le sud ou à l'étranger, sûrement. C'est bien pour se poser quelques mois, mais c'est limite après. Je découvre Roubaix, les assos, la culture, mais quand j'aurai fait le tour, je partirai.* » (Homme, 32 ans, d'origine franco-anglaise, intermittent du spectacle, depuis moins d'un an à l'Epeule, dans une maison en courée).

---

<sup>223</sup> Association Sports Voyages Jeunes (ASVJ) est une association d'éducation populaire et de jeunesse fondée à l'origine (1992) pour palier au déficit d'activités de loisir lié à la fermeture du centre social « Crouy-Epeule ». L'ASVJ s'est développée autour de deux activités : le sport et les camps de vacances. (<http://asvj.free.fr/>).

#### 4.3.4.2 - Dynamiques d'exclusion selon les habitants

Cette sous-section a été réalisée à partir de trois types de questions portant sur les aspects positifs et négatifs généraux du quartier, sur les problèmes rencontrés par les ménages et sur la hiérarchisation des problèmes du quartier.

##### **(a) Aspects positifs et négatifs de la vie dans le quartier**

Les habitants se sont d'abord exprimés sur les **éléments positifs** de leur quartier : ils mentionnent le dynamisme commercial, la proximité des équipements, la position stratégique (proche du centre-ville), la vie culturelle et artistique, la convivialité et la diversité des populations, etc.

« *Quartier vivant, beaucoup de commerces, marché le dimanche, bonne entente avec les races. Beaucoup d'étrangers, mais ça se passe bien. On peut faire des bonnes occasions dans les commerces. Roubaix est en pleine expansion, ça a changé depuis 10 ou 15 ans, les quartiers, alors qu'avant Roubaix avait mauvaise réputation. Ils font du neuf avec du vieux, par exemple, le Musée de la Piscine.* » (Homme, ouvrier, d'origine française, 40-49 ans, habitant à l'Epeule depuis 5-9 ans, dans un appartement situé dans une maison de maître).

« *Lieu de travail de mon mari, de l'école de ma fille, pas trop loin du parc Barbieux, c'est ce qu'il y a de bien. Relativement calme, pas pire qu'ailleurs. C'est bien achalandé, il y a la pharmacie, les commerces de proximité. Pas plus de délinquance qu'ailleurs.* » (Femme, 36 ans, employée, d'origine française, habitant depuis 4 ans à l'Epeule dans une maison de rue).

« *Un quartier normal, bien, ni plus ni moins que les autres. Près des magasins, du métro. Si on cherche pas d'histoires, ça va. C'est pas cher (logements, magasins).* » (Homme, 62 ans, ancien employé, habitant à l'Epeule depuis 17 ans dans une maison de rue).

Les appréciations de tel ou tel aspect varient selon la durée de résidence dans le quartier, le niveau de diplôme, l'âge, le milieu social ou l'origine culturelle de l'enquêté. Les enquêtés qui habitent depuis toujours ou depuis plus de vingt ans dans le quartier privilégient dans leur classement la **vivacité du réseau commercial**, suivie par la convivialité et la sociabilité de la communauté (Annexe 18, Tableau 75).

Tous niveaux d'études confondus, les habitants considèrent la vivacité du commerce comme étant l'atout principal de leur quartier (Annexe 18, Tableau 76).

Cependant, les répondants illettrés<sup>224</sup>, « sans diplôme » ou de niveau CAP-BEP insistent plus souvent sur cet aspect que les répondants de niveau BAC et les diplômés d'études supérieures, plus nombreux à citer la vie culturelle dynamique, l'existence des équipements culturels (par exemple la salle de spectacle *Le Colisée*) ou la diversité des populations.

Les habitants ont été ensuite questionnés quant aux aspects du quartier qui leur déplaisent : l'accent n'a pas été mis sur les éléments contribuant à une image négative, mais sur les **problèmes**

---

<sup>224</sup> Précisons ici qu'il s'agit surtout des nouveaux immigrés venus d'Afrique et d'Asie qui ne savent pas encore lire et écrire en français.

**concrets** rencontrés par les ménages : sentiment d'insécurité, saleté du quartier, disparition des commerces traditionnels et tendance d'uniformisation du réseau commercial actuel, sentiment d'avoir été oubliés par les pouvoirs publics, etc.

Quel que soit leur niveau de diplôme, environ deux personnes sur dix interrogées évoquent en premier lieu leur **sentiment d'insécurité**. Nous avons distingué le sentiment d'insécurité, qui semble assez fort, et l'agression réelle, subie par le répondant, qui ne concerne qu'environ 2% des réponses. Le sentiment d'insécurité (a entendu parler, a peur, connaît quelqu'un qui a eu des problèmes, etc.) concerne les cambriolages d'appartements, les vols de voitures, le trafic de drogues, l'agressivité physique et verbale, l'insécurité routière.

Ce sont plus souvent les moins diplômés qui soulignent cet aspect : trois enquêtés sur dix pour le niveau CAP-BEP et les « sans diplôme », contre deux sur dix pour les répondants ayant fait des études supérieures et de niveau BAC :

*« Avant c'était une belle rue, mais elle s'attriste d'année en année. L'esthétique a changé, mais les magasins sont tous pareils - avant ils étaient diversifiés. Mais les gens sont accueillants. J'ai acheté ici parce que j'ai toujours été à l'Epeule. Un peu d'insécurité sur le parking de Match : rallyes de voitures, malgré la présence des enfants, des voitures brûlées. Pas assez de police ... »* (Femme, 31 ans, d'origine portugaise, employée, habitant depuis toujours à l'Epeule, dans une maison de rue).

*« Ils roulent trop vite. Pas de sécurité : je me suis fait agresser trois fois le soir. Sur la place d'Amiens, il y a du trafic de drogue, la police ne fait rien. On doit faire le tour. Rue Watt, c'est pareil. »* (Homme, 51 ans, ouvrier, d'origine française, habitant depuis 25 ans à l'Epeule, dans une maison en courée).

Ceux qui habitent depuis toujours dans le quartier et ceux qui sont arrivés récemment sont plus sensibles à la question de la sécurité que les autres (trois sur dix répondants évoquent cet aspect) :

*« Quartier à éviter, sale, mal fréquenté. Beaucoup de descentes de police, de drogue. J'évite de sortir dans le quartier, toujours problèmes d'incivilité, de petite délinquance, de gens qui traînent, ils ne font rien, les jeunes. »* (Femme, 40-49 ans, employée, d'origine française, à l'Epeule depuis 2-4 ans, habitant dans une maison de maître).

La **saleté du quartier** (ordures et excréments de chiens sur les trottoirs, encombrants, marché du dimanche, dégradations du bâti) est déplorée par deux répondants sur dix, tous niveaux de diplômes confondus. Ce problème est souvent associé au **sentiment d'avoir été oubliés** par les pouvoirs publics :

*La poubelle... Ça a changé depuis un an, avant c'était si beau. C'est plus comme avant, c'est abandonné par la ville, c'est honteux, la mairie ne fait rien.* (Femme, 52 ans, d'origine française, ouvrière, habitant depuis 15 ans à l'Epeule dans une maison de rue).

*Ça pourrait être bien, mais il y a deux choses dans le même temps : on revalorise le quartier avec un beau parc, mais on laisse tout salir, il y a le feu aux voitures, des friches abandonnées, des dépotoirs. Il faudrait tout raser, les vieilles usines qui ne servent plus, et donner de l'argent pour refaire les façades : les gens n'ont pas de sous ici.* (Homme, 31 ans, d'origine française, ouvrier, habitant depuis 6 ans à l'Epeule, dans une maison de rue).

La saleté est mentionnée davantage par ceux qui sont arrivés récemment dans le quartier (deux à quatre ans) (Annexe 18, Tableau 77). Pour les sans revenus ou sans papiers, c'est peut-être la seule revendication qu'ils se sentent autorisés à faire : on peut supporter d'être privés d'un logement décent et de travail, mais la propreté du cadre de vie est considérée comme le dernier rempart à l'exclusion. La catégorie « **autres** » regroupe notamment deux types de remarques : le phénomène de **marginalisation** (« *personne ne vient plus nous voir depuis qu'on est là* ») et le **manque d'espaces verts** (« *le parc du Brondeloire est souvent fermé le dimanche* »).

La référence à la vie commerciale revient comme un leitmotiv lors des entretiens : les répondants déplorent en troisième position la **disparition des commerces traditionnels** qui s'accompagne par une **tendance à l'uniformisation et à la communautarisation** du commerce actuel (Annexe 18, Tableau 77). L'image du quartier populaire et commerçant est souvent associée au regret du passé, particulièrement par ceux qui habitent à l'Epeule depuis longtemps et ont vu leur quartier se transformer graduellement. Il s'agit notamment des personnes ayant toujours vécu dans le quartier et y faisant leurs courses : plus on habite de longue date dans le quartier, plus on désapprouve la transformation de la structure commerciale du quartier : « *La tristesse... Ça fait 75 ans que je suis ici. Quand on voit ce que c'était et ce que c'est devenu... Avant, on y était toujours rue de l'Epeule, on savait qu'on trouvait ce qu'on voulait. C'est comme la rue de la Vigne. Je vais encore à la maison diététique, à la quincaillerie « Gamin », le bijoutier en face, chez « Cendrillon ». On ne trouve plus le même genre de commerces. On ne se sent plus en sécurité vers la rue de Wasquehal. La rue de l'Alouette, c'est triste, il ne reste plus rien* » (Femme, 84 ans, d'origine française, habitant depuis toujours à l'Epeule, dans une maison de maître).

L'uniformisation du commerce est parfois associée au sentiment d'une **forte présence étrangère** dans le quartier. Ce sont les répondants d'origine française ou européenne de milieu populaire (niveau BAC) qui placent cet aspect en première position (deux sur dix environ) et plus massivement que les répondants ayant fait des études supérieures : « *Avant, c'était un bon quartier, il y avait des attractions, un peu du tout. Maintenant c'est la catastrophe, il y a trop de délinquance, il n'y a plus de commerçants, (il y a) que des halal. Il n'y a plus de boucherie chevaline, plus de mercerie. Tous les snacks et les kebabs, ce n'est pas propre* » (Femme, 56 ans, ouvrière, d'origine française, depuis 34 ans dans le quartier, habitant dans une maison de rue).



### (b) Hiérarchisation des problèmes selon l'ordre de priorité au niveau du quartier

Après avoir évoqué des éléments qui leurs déplaisent dans leur quartier et les difficultés qu'ils rencontrent personnellement, les habitants ont dû établir une hiérarchie des problèmes liés au quartier à partir d'une liste proposée. La question posée a été la suivante : « *Maintenant nous allons parler de la vie dans le quartier de l'Epeule. Voici une liste de problèmes. Pouvez-vous nous indiquer les plus importants pour vous ?* ». L'objectif était de cerner les problèmes plus généraux ou collectifs des habitants de l'Epeule. Les résultats ont été nuancés en fonction de la catégorie socioprofessionnelle, du milieu culturel ou du lieu de résidence (sous-quartier).

Ainsi, il est apparu que le problème le plus important (placé en première position par plus d'un habitant sur quatre) est, de loin, la **fermeture des usines et le chômage**. À noter que la moitié des personnes enquêtées n'exercent pas d'activité professionnelle (Tableau 35). Le chômage est cité dans des proportions semblables par tous les milieux socioprofessionnels interviewés. Cela préoccupe toutefois davantage les Maghrébins (trois sur dix) que les répondants ayant d'autres origines culturelles (Tableau 39). Aussi, les problèmes liés à la fermeture des usines préoccupent davantage les jeunes et les adultes en âge de travailler (environ trois répondants sur dix) que les plus âgés.

**Tableau 39 - Hiérarchie des problèmes liés au quartier selon l'origine culturelle (285 réponses)**

Problèmes /Origine culturelle	Française	Maghrébine	Europe	Autre	Afrique	Asie	TOTAL
	(144)	(48)	Medit. (41)	Europe (32)	Noire (9)	(3)	
Fermeture des usines, chômage	25	33	27	23	22	33	26
Changement-disparition des commerces	13	8	20	8	11	-	13
Insécurité (vols, agressions, routière, etc.)	14	8	17	15	11	-	13
Manque d'animations sportives, associatives	11	16	7	8	33	33	12
Saleté, bruit	10	11	13	8	-	33	11
Manque d'activités pour enfants et jeunes	10	12	-	15	-	-	9
Manque d'espaces verts	6	6	-	8	11	-	6
Abandon physique du quartier	4	2	3	8	11	-	4
Manque d'équipements de loisir	5	-	10	8	-	-	5
Marginalisation du quartier	4	4	3	-	-	-	3
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : auteur (enquête par questionnaire 2003)

Viennent ensuite dans l'ordre la **transformation de la structure commerciale**, l'**insécurité**, qu'elle soit routière ou d'autre nature, le **manque d'animations** et les **nuisances du cadre de vie**. Si on regroupe le manque d'équipements pour les enfants, de loisirs et d'espaces verts, il résulte qu'environ deux sur dix répondants signalent un **manque d'équipements** dans le quartier.

Ces résultats sont nuancés selon les caractéristiques des enquêtés (origine culturelle, catégorie socio-professionnelle, sous-quartier). La disparition des commerces accompagnée par leur uniformisation des commerces apparaît comme un problème surtout pour les ménages d'origine française et un peu moins pour ceux d'origine maghrébine et les ménages en provenance de l'Europe Méditerranéenne. Les répondants de plus de 60 ans (trois sur dix), les cadres et les employés (deux sur dix) invoquent

davantage les changements dans le tissu commercial du quartier comme étant problématique. À noter aussi que cette dynamique est mentionnée plus souvent par les ménages de l'Epeule Centre et Epeule Nord (deux sur dix) que par ceux qui habitent dans d'autres secteurs du quartier.

L'insécurité inquiète davantage les ménages en provenance de l'Europe Méditerranéenne (environ trois sur dix répondants) et les ouvriers (également deux sur dix). Ceux-ci se retrouvent surtout parmi les habitants du sous-quartier Epeule Nord.

Le manque d'animation (sportives, artistiques, associatives) est cité par près d'un répondant sur dix : le plus souvent ce sont les cadres, les Maghrébins et les habitants de l'Epeule Centre.

En conquième position est citée la saleté du quartier : les habitants ou les commerçants ne ramassent pas les ordures, la mairie ne nettoie pas les rues, il y a des excréments de chiens sur les trottoirs et dans les espaces verts, etc. Ce sont surtout les répondants d'origine méditerranéenne et les professions intermédiaires et employés qui se montrent plus préoccupés par ce problème que les autres origines culturelles, et catégories socioprofessionnelles (Tableau 39).

D'autres problèmes concernent le manque d'espaces verts, l'insuffisance d'activités et d'espaces protégés pour les enfants (ça pose plus de problèmes aux ménages d'origine européenne, aux ménages d'origine maghrébine ou d'origine française), le manque de cafés, discothèques, cinématographes (problème soulevé surtout par les ménages d'origine méditerranéenne). Les cadres font référence plus souvent que les autres au manque d'espaces verts (ainsi que les ménages en provenance de l'Afrique Noire), tandis que les employés évoquent davantage le manque d'activités et d'espaces protégés pour les enfants.

La catégorie « autre » permet d'obtenir des réponses spontanées que le questionnaire n'avait pas prévues. Les problèmes évoqués, surtout par les ménages d'origine asiatique et de l'Afrique Noire, sont très divers : « les espaces verts sont monopolisés par les chiens », « le parc a été remis à neuf, mais il manque des barreaux d'échelles pour les enfants ou ils sont abîmés, c'est dangereux », « manque de places pour les enfants dans les écoles », « pas de place dans l'école primaire la plus proche », « insuffisance de crèches et les écoles ne prennent pas les enfants de moins de trois ans », « problèmes liés à l'insertion des jeunes », « avoir le droit de travailler », « tags sur les murs de Roubaix », « ascenseurs en panne » (présence des toxicomanes dans les cages d'escaliers)<sup>225</sup>, etc.

### **(c) Difficultés personnelles des ménages depuis leur arrivée dans le quartier.**

Lors de l'enquête, des questions ont été posées pour connaître les problèmes qui se dressent à l'échelle du quartier et les difficultés et les besoins au niveau des ménages (santé, travail, enfants, logement, etc.). L'analyse des réponses à la question « *Depuis que vous êtes dans le quartier, avez-vous*

---

<sup>225</sup> Problèmes évoqués par les habitants HLM.

*rencontré des difficultés?* »<sup>226</sup> était censée cerner les **difficultés personnelles des ménages** depuis leur arrivée dans le quartier.

Une partie importante des répondants ne cite **pas de difficultés** (trois sur dix). Les répondants faisant partie d'un ménage d'origine mixte expriment moins souvent leurs difficultés, s'ils en ont : environ six sur dix ont répondu « non », contre trois sur dix chez les Français et les Maghrébins d'origine et un sur dix chez les Européens d'origine (Annexe 19, Tableau 78).

Les cadres sont plus nombreux (six sur dix environ) que les ouvriers et les employés (trois sur dix) à ne pas déclarer de difficultés. À observer cependant des différences selon l'origine culturelle et le milieu socioprofessionnel du ménage, l'âge, la situation professionnelle, le sous-quartier où ils habitent. Paradoxalement, les chômeurs aussi expriment moins souvent leurs problèmes que les autres. Les habitants de l'Epeule Sud expriment moins de difficultés que ceux des autres secteurs du quartier (Annexe 19, Tableau 81) mais cela ne signifie pas qu'ils n'en rencontrent pas.

Pour ceux qui disent avoir rencontré des difficultés, c'est encore **l'insécurité** qui arrive en premier lieu.

Les **conflits de voisinage** sont invoqués dans l'ensemble par deux sur dix répondants, toutes origines culturelles confondues (Annexe 19, Tableau 79), mais surtout par les femmes (sept sur dix femmes contre trois sur dix hommes). Les professions intermédiaires évoquent plus souvent les conflits avec les voisins parmi les difficultés du ménage, ainsi que les répondants ayant un emploi précaire, et les habitants de l'Epeule Sud.

La **sécurité des biens** (cambriolages des appartements, voitures volées ou brûlées) est évoquée globalement par un sur dix des répondants : davantage par les ménages d'origine européenne (trois sur dix) et française (deux sur dix) que par ceux d'origine mixte et nord-africaine. Également, les interviewés ayant un emploi stable et les retraités déplorent plus souvent cet aspect que les autres. Les habitants du sous-quartier Trichon se font plus souvent de soucis liés à la sécurité de leurs biens que ceux du reste des quartiers (peut-être plus de couches moyennes et de cadres ?).

Les **problèmes de santé** sont assez peu évoqués par les personnes interviewées (9%). Environ un répondant sur dix pour les ménages d'origine française et deux sur dix pour ceux d'origine européenne (pas du tout évoqués par les autres, peut être par pudeur due à la culture). Précisons que les problèmes de santé qui sont évoqués sont souvent des maladies assez lourdes : cancers, scléroses en plaque, myopathie. Toutefois, l'Hôpital *Victor Provo* se situant dans le quartier voisin, l'accès aux soins n'est pas déploré comme un problème par les habitants interviewés : seule une personne citera le manque d'infrastructure de santé comme l'un des problèmes du quartier. Les cadres et les retraités citent plus souvent des problèmes liés à la santé que les employés ou les chômeurs (Annexe 19, Tableau 80).

---

<sup>226</sup> Il paraît que les habitants interrogés ont diversement interprété la question, soit par pudeur, soit parce que certains événements de leur vie ne sont pas revenus à leur mémoire.

Les **difficultés liées à l'emploi** sont citées globalement par 7% des ménages. Les Maghrébins (deux sur dix) et les Africains (trois sur dix) sont ceux qui évoquent le plus les difficultés relatives au travail. Il semble aussi que l'emploi préoccupe davantage les hommes que les femmes : six sur dix hommes contre quatre sur dix femmes. Les difficultés liées au travail sont invoquées surtout par les ouvriers et les employés et pas du tout par les cadres et les professions intermédiaires. Évidemment, les chômeurs sont les premiers à citer les problèmes liés au travail.

**D'autres difficultés** ont été évoquées spontanément : difficultés familiales, problèmes liés à la propriété, surendettement, suspension des allocations, manque de places dans les écoles publiques primaires, indiscipline et absentéisme à l'école, manque d'activités pour les enfants et de services de garde pour enfants, problèmes liés aux titres de séjour, solitude, isolation (« *Les gens ne viennent plus me voir ici* »), etc.

#### 4.4.1 - Réponses des politiques publiques aux dynamiques d'exclusion.

##### 4.4.1.1 - Politique de la ville à Roubaix : une histoire de réalisations et d'échecs

Dès le début, la *Politique de la Ville*<sup>227</sup> a été appliquée à l'échelle des quartiers : la ville est devenue ainsi le principal lieu d'interaction entre l'État et les institutions locales (URSPIC, 1999). Les conditions d'émergence de cette politique sont créées en 1977 par les procédures *Habitat et Vie Sociale* (HVS). Elles seront suivies par les premières conventions de *Développement Social des Quartiers* (DSQ) en 1981, les *Zones Urbaines Sensibles* (ZUS) en 1991, les *Zones de Revitalisation Urbaine* (ZRU) en 1995, les *Zones Urbaines Libres* (ZFU) en 1996, etc.

En 1981, Roubaix est sélectionné parmi les 16 zones d'intervention de la *Commission Nationale de Développement Social des Quartiers* (CNDSQ). Cinq quartiers de Roubaix sont concernés pendant la période 1981-1984 et six autres dans la période 1984-1988 (Lefebvre, 2003, p. 21) par l'application des mesures du DSQ visant notamment la restructuration sociale, la revalorisation des quartiers et la rénovation<sup>228</sup> ou la réhabilitation<sup>229</sup> des logements. Même si le DSQ a permis la réhabilitation/rénovation des maisons malsaines, ainsi que la mobilisation des travailleurs sociaux, des représentants politiques et des habitants, cette procédure est considérée comme un échec notamment à cause de l'absence des associations locales dans la dynamique institutionnelle (Ginet, 1997, cité en URSPIC, 1999, p. 261).

Un autre effet négatif de ces mesures consiste dans l'enfermement des habitants dans leurs quartiers : « *C'est vrai que le quartier, c'est un enfermement aussi. C'est à la fois un lien de solidarité, mais c'est un cercle enfermant complet. C'est pour ça que, quand on a mis en place ces petites DSQ, on a travaillé sur les quartiers et, très vite, au plan suivant, on a travaillé sur les secteurs. On n'a pas vu les quartiers s'enfermant sur eux-mêmes, on a dit, vous êtes dans un environnement, vous avez une salle de sport par secteur, donc ... Et puis, après, on a dit que c'est une politique de la ville. Donc c'est pour ça que tous les chefs de projets ont été repris au niveau ville.* » (G. Voix, entretien 2003)

Le constat de l'échec des politiques de développement social des quartiers a conduit les autorités publiques à la fin des années 1980 vers une politique plus intégrée, combinant la vision globale avec une approche locale. À partir de cette période, les communes de l'agglomération lilloise s'inscrivent dans la politique générale *Politique de la ville* - si elle a longtemps actionné dans une logique de réparation, aujourd'hui cette politique pour ambition de mettre en œuvre, dans le cadre d'un projet

---

<sup>227</sup> La politique de la ville est la pièce majeure des politiques publiques de lutte contre toutes les formes d'exclusion en milieu urbain face aux difficultés socio-économiques associées à des territoires identifiés et en difficulté. ([www.seine-saint-denis.pref.gouv.fr/g2.ville.htm#haut](http://www.seine-saint-denis.pref.gouv.fr/g2.ville.htm#haut))

<sup>228</sup> Démolition des immeubles insalubres et reconstruction.

<sup>229</sup> Remise aux normes des bâtiments, tout en les conservant (maintien des habitants).

global de territoire, un véritable développement économique social et urbain des quartiers en difficulté.

Les relations de type « *top-down* » entre l'État et les autorités locales se transforment en relations contractuelles entre les différents niveaux institutionnels (URSPIC<sup>230</sup>, 1999, p. 261) (Figure 22). On distingue deux types de procédures à caractère global, intégrant la pauvreté comme l'une des dimensions clé de la question urbaine (URSPIC, 1999) : les *Contrats de Ville* (CDV) et les *Grands Projets Urbains* (GPU).

L'objectif principal des CDV est de combattre l'exclusion urbaine tant au niveau des quartiers prioritaires, qu'au niveau de l'agglomération par des actions d'assistance sociale en vue d'améliorer la vie quotidienne, mais aussi par des actions structurelles impliquant des opérations à grande échelle (routes, amélioration du stock de logements). Les GPU ont des objectifs plus limités que les CDV, en s'appliquant dans les secteurs avec des difficultés sévères nécessitant une d'intervention publique durable.

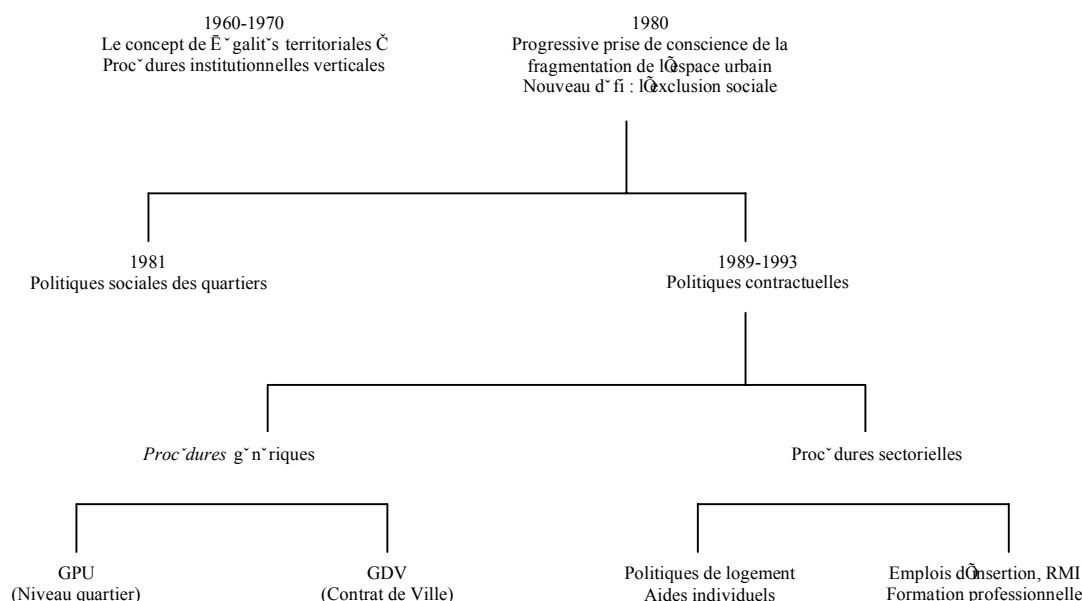
En 1989, Lille-Roubaix-Tourcoing fait partie des « agglomérations pilote » bénéficiant du *Contrat de Ville*. Au milieu des années 1990, la ville de Roubaix arrive à cumuler des fonds publics importants : le GPU (1991-1994), les FIV (Fonds Interdépartementaux d'Intervention, 1994), les fonds européens (programme URBAN<sup>231</sup>, 1994-1999), etc. En 1994, 13 villes de LMCU et l'État ont signé un CDV prolongeant le premier pas de la procédure DSQ, et le *Comité Interministériel des Villes* choisit Roubaix-Tourcoing comme zone GPU pour dix ans de plus (1994-2004) (Baart et Kruythoff, 1998, cités dans URSPIC, 1999).

---

<sup>230</sup> Urban Redevelopment and Social Polarisation in the City.

<sup>231</sup> Urban (Programme Européen de Revitalisation Urbaine et Industrielle) a été créé à l'initiative du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) afin de soutenir le développement des villes et des quartiers en crise de l'Union Européenne. ([www.info.fundp.ac.be/urban/prog.php](http://www.info.fundp.ac.be/urban/prog.php))

**Figure 22 - La *Politique de la ville* : des procédures institutionnelles verticales aux relations contractuelles entre l'État et les autorités locales**



**Source : auteur (d'après URSPIC, 1999)**

Parmi les treize programmes URBAN approuvés par la Commission Européenne en 1996 pour la France, deux s'adressent à des villes de la région Nord - Pas de Calais : Roubaix, Tourcoing et Valenciennes. Le programme URBAN Roubaix-Tourcoing<sup>232</sup> couvre onze quartiers : Epeule, Alma, Fresnoy, Hommelet, Cul de Four à Roubaix, et Epidème, Blanc Seau, Bourgogne et Marlière à Tourcoing. Le bilan de URBAN à Roubaix-Tourcoing fait apparaître une concentration des investissements dans trois quartiers des onze cités : l'Epidème et la Bourgogne à Tourcoing et l'Epeule à Roubaix. Les trois autres quartiers de Roubaix qui ont bénéficié du programme URBAN sont des quartiers de la première génération industrielle ayant en partie fait l'objet des réhabilitations dans les années 1980, mais qui restent socialement fragiles. En ce qui concerne l'Epeule, c'est un quartier proche du centre ville présentant une fonction commerciale importante mise à mal par la crise (DIV<sup>233</sup>, 2002).

Dans la section suivante, nous allons commencer tous ces dispositifs et fonds publics mobilisés par les acteurs locaux pour lutter contre l'exclusion sociale et pour créer dans le quartier de l'Epeule les conditions d'un développement socioéconomique durable.

<sup>232</sup> L'objectif d'URBAN a été de compléter et d'amplifier l'action de renouvellement engagée avec le *Grand Projet Urbain* de la Métropole, les autres dispositifs nationaux et européens de la *Politique de la Ville* (*Zones Franches, Contrats de ville, Objectif 2, etc.*), les programmes annexes comme « Partenaires pour la ville », les différents programmes d'intérêt communautaire comme les Plans Locaux d'Insertion vers l'Emploi (PLIE) ou le pacte territorial pour l'emploi (DIV, 2002).

<sup>233</sup> Créée par décret du 28 octobre 1988 (n°88-1015), la délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain (DIV) est une administration de mission, placée sous l'autorité du ministre délégué à la Ville. Elle assure la mobilisation des différents acteurs de la politique de la ville dans un souci de cohérence et d'efficacité, anime les réseaux des professionnels du développement social urbain et les services déconcentrés de l'Etat, anime les échanges européens et internationaux avec les Etats confrontés à des problèmes de développement social urbain. ([www.ville.gouv.fr/infos/div/div.html](http://www.ville.gouv.fr/infos/div/div.html))

#### **4.4.1.2 - Priorité dans le quartier de l'Epeule : l'aménagement et la redynamisation de la rue commerçante**

Le quartier de l'Epeule n'a bénéficié que tardivement des procédures de la *Politique de la ville*, ce qui explique qu'il n'y a pas eu de démolitions importantes comme dans d'autres secteurs de la ville. L'Epeule ne sera concerné par la procédure DSU (Développement social urbain) qu'à partir de 1989<sup>234</sup>. Ainsi, ce quartier échappe aux tendances lourdes de rénovation urbaine à l'œuvre à Roubaix dans les années 1980 (démolitions, constructions), et la structure traditionnelle de la vie sociale a pu se maintenir avec ses aspects positifs (convivialité, vivacité du commerce) et négatifs, liés à la désindustrialisation (E. Verbrackel, entretien 2003).

En 1994, le quartier de l'Epeule est sélectionné comme ZFU (Zone franche urbaine). Selon le maire de Roubaix Ouest, la ZFU de l'Epeule est l'une des plus performantes de France : « *Quand on réussit à convaincre et à obtenir une zone franche urbaine, et bien, quand vous allez au résultat, vous constatez que la zone franche urbaine de Roubaix et en particulier celle de l'Epeule a été, je crois, une des zones franches les plus performantes de France. C'est-à-dire qu'il y a eu entre 5000 et 6000 emplois créés, dont plus de 3000 en création nette. Ce qui évidemment est considérable.* » (M. Caron, entretien 2003). L'un des projets mis en application dans le cadre de cette procédure a été le *Contrat de rue*, dont l'objectif était d'agir conjointement sur l'aspect physique et sur le volet commercial de la rue de l'Epeule : « *Le Contrat de rue, qui s'est appliqué à la rue de l'Epeule et qui touche à la vie commerciale de cette rue, mais qui avait conduit également à rénover et moderniser la voie publique, c'est-à-dire l'éclairage, les parkings, le stationnement. Il y a eu aussi des actions sur les façades, des rénovations de cellules commerciales. Bref, une entreprise de modernisation et de rénovation de l'ensemble de cette rue qui est une rue traditionnellement commerciale et pas seulement à vocation de proximité.* » (M. Caron, entretien 2003).

L'enquête de satisfaction commandée par la ville au bureau d'études SAD Marketing (qui a réalisé également l'étude de faisabilité pour le *Contrat de rue*) montre selon le maire de quartier une grosse amélioration : « *Ces 400 personnes disent, en indicateur quantitatif de satisfaction : il y a une très grosse amélioration qui se vérifie dans les chiffres qu'on pourra vous fournir bien sûr sur la propreté et sur l'insécurité. Alors que, spontanément, dans l'actualité, on a plutôt tendance à dire, dès qu'on voit une poubelle : c'est sale. Et, puis, dès qu'il y a quelqu'un qui est mal garé ou qui bouscule une vieille personne : 'il y a une insécurité permanente'. Donc, ces 400 personnes disent : il y a une grosse amélioration dans ces domaines, et ils disent aussi 'il faut encore faire un effort'.* » (M. Caron, entretien 2003).

Cependant, notre enquête auprès des responsables associatifs et habitants révèle des résultats plutôt décevants du projet : « *On le voit bien sur l'exemple d'un Contrat de rue comme il y a la rue de l'Epeule, on sent bien qu'on est encore sur des investissements très lourds, on voit bien l'argent public*

---

<sup>234</sup> En 1989, la procédure DSQ (Développement Social des Quartiers) prend le nom de DSU (Développement Social Urbain).



*qui a pu être investi dans un Contrat de rue comme celui là, c'est énorme. Et, pourtant, c'est une rue qui reste très fragile dans sa pérennité, dans l'existence de l'attractivité de ses commerces.* » (E. Verbrackel, entretien 2003). Comme l'explique le coprésident du comité de quartier de l'Epeule, il n'y a pas eu des véritables liens entre ces investissements très lourds et la vision de développement économique de la ville qui vise la valorisation de la tradition dans le textile.

Pendant la période 1996-1999, l'association *AME Services*<sup>235</sup> a été le « maître d'ouvrage » de deux des initiatives URBAN à l'Epeule (De Angeli, 2001) : la diversification et la consolidation des services de proximité à l'Epeule en faveur de l'emploi et du lien social (animation « lecture », régie d'animation du cadre de vie, gestion et animation du parc du Brondeloire) et la création un lieu d'accueil de jour pour les personnes les plus démunies et isolées (le restaurant solidaire *Univers*). Le quartier de l'Epeule a bénéficié à la fois d'actions axées sur le commerce (réhabilitation de locaux et accompagnement de commerçants créateurs ou repreneurs) et de réalisations physiques (jardins collectifs, parc du Brondeloire, création d'un lieu d'accueil de jour, réhabilitation d'une friche pour des activités économiques et culturelles, diversification des services de proximité).

Avec le programme URBAN, il s'agissait entre autres de redynamiser la rue de l'Epeule et son commerce en cohérence avec la demande sociale, mais, selon le chef de projet *Politique de la ville pour Roubaix Ouest*, les résultats de ce projet sont mitigés. Certes, on observe des aspects positifs (animation, décoration, mobilier urbain, musique diffusée par des haut-parleurs), mais la principale artère commerciale du quartier est marquée aujourd'hui par la « standardisation »<sup>236</sup> des commerces. Certains parlent même d'un phénomène « d'ethnisation », car les nouveaux commerces sont tenus par des commerçants appartenant à la même communauté culturelle et vendent les produits destinés à cette communauté (nord-africaines, asiatiques) tandis que les commerces traditionnels disparaissent, faute de soutien de la part de la ville (V. Boutry, entretien 2003). Par exemple, il y a de plus en plus de boucheries halal, alors que les charcuteries, les poissonneries, les crémeries ou les boulangeries traditionnelles disparaissent progressivement. Des problèmes d'hygiène et de stationnement sont également évoqués : *« Le Contrat de rue qui a été fait à l'Epeule avait mis en avant les problèmes de stationnement et de mise en circulation. Le parking qui est derrière est pratiquement vide : les gens préfèrent se garer à proximité de leur commerce »* (V. Boutry, entretien 2003).

Cette uniformisation spontanée de la rue ne répond pas aux attentes de tous les habitants. Les anciens n'apprécient pas ce changement : *« Il y a de personnes qui disent que ça devient l'Algérie ici. Mais, au niveau du commerce, ça se ressent, on plie bagage, c'est une fatalité. Il y a une incompréhension des commerçants anciens sur la politique commerciale de la ville. Ou, en tout cas, au niveau de l'Epeule. On favorise le centre ville. Il y a beaucoup de commerces étrangers qui s'implantent sur la rue, mais sans aucun prestige. On a l'impression que c'est à l'abandon. (Les*

---

<sup>235</sup> « *AME Services* » prendra le nom d'« *Alentour* » en 1999.

<sup>236</sup> Il s'agit plutôt d'une multiplication de commerces s'adressant à une (des) communauté(s) donnée(s).

*habitants anciens) disent que l'implantation aujourd'hui c'est n'importe quoi, ils ne savent plus quoi faire. Ils disent que c'est n'importe quoi d'avoir que des commerces du même type. Les gens disent à quoi bon avoir autant de commerce de même type dans le même coin. Ils veulent des beaux commerces. C'est pas accueillant. » (V. Boutry, entretien 2003).*

L'échec s'explique notamment par le manque de concertation entre le projet public et les propositions des habitants à travers le comité de quartier, des commerçants organisés dans l'Union commerciale et avec les initiatives d'autres acteurs, qui pourraient apporter certaines solutions, notamment en termes d'animation de la rue : *« C'est-à-dire qu'il y a des initiatives qui sont prises par des groupes d'habitants au sein du comité de quartier ou ailleurs, par d'autres associations aussi. Bon, ces initiatives, comme celles d'Alentour, on a vu qu'elles ont leurs faiblesses, vu que du jour au lendemain, elles peuvent disparaître sans trop de dégâts, en ayant apporté en effet un certain nombre de solutions à des personnes, en ayant apporté des dynamiques » (E. Verbrackel, entretien 2003)*

Pour le secteur Roubaix Ouest, les priorités pour la période 2000-2006 sont établies dans le cadre de l'Atelier Projet de Quartier afin de s'inscrire dans la vision générale du développement économique de la ville. La première priorité reste **l'activité commerciale** de la rue de l'Epeule. Comme on l'a pu voir plus haut, la grande rue commerçante du quartier a été réaménagée dans le cadre du programme URBAN (1996-1999) en vue de soutenir les efforts dans le cadre du *Contrat de rue* (GPU, 1994-1996). La collectivité locale est interpellée pour trouver des alternatives aux problèmes qui se posent. Deux solutions sont possibles selon le chef de projet Politique de la ville de Roubaix Ouest : conforter cette tendance et l'affirmer en réservant la rue aux commerces étrangers, ou, au contraire, travailler sur la diversification des commerces.

La deuxième priorité concerne la **politique d'éducation-jeunesse**. L'objectif est de mobiliser tous les partenaires possibles, notamment ceux du secteur Roubaix Ouest par rapport à l'emploi, à l'absentéisme, au décrochage scolaire, à la discrimination fille-garçon (Éducation Nationale, centres sociaux, clubs de prévention, associations de jeunes). Le projet s'est concrétisé en 2001 par la création d'un « pôle ressources jeunes » piloté par la ville et les partenaires du quartier (ANPE, mission locale, centre social, club de prévention, associations). Ce pôle est installé sur le site Deschepper, ancienne friche industrielle réhabilitée, avec trois axes principaux de travail : prévention (présence d'un club de prévention), loisir-culture-sport et insertion-emploi. Selon G. Bourrat (entretien 2003), ce projet est innovateur, notamment en termes de méthodes utilisées pour aller à la rencontre du public : l'équipe insertion-emploi, bien intégrée dans le tissu associatif local existant, se déplace elle-même et cherche ses usagers (jeunes, chômeurs, autres personnes éloignées du travail, etc.)

Le troisième axe prioritaire est **le développement culturel**. L'objectif est de favoriser l'accès des habitants aux équipements culturels, publics ou privés, existant dans les quartiers du secteur Ouest (plus exactement dans le quartier de l'Epeule) : le Colisée, le Musée de la Piscine, le Conservatoire de musique, le Ballet du Nord, etc. : *« Il faut faire un travail pour que la population bénéficie de ces*

équipements. Le développement culturel, c'est bien d'autres choses, mais en gros c'est ça, c'est de rapprocher les partenaires sociaux de ces équipements, c'est aussi de soutenir des initiatives intéressantes en dehors de ces équipements, par exemple, il y a un théâtre<sup>237</sup> .... » (G. Bourrat, entretien 2003).

En dehors de ces priorités, il y a aussi une série de programmations dans le quartier de l'Epeule dans le cadre du *Grand Projet Urbain* (GPU). Il s'agit notamment de la prolongation du parc *Brundeloir* qui va tripler de volume (en s'étendant jusqu'à la gare *Jean Lebas*, dans le quartier de *l'Alma*), de l'implantation d'un nouveau bureau de poste et de la construction de nouveaux logements (habitat social et promoteurs privés) : « *Ma conception de base, si je voulais la résumer, c'est que dans ces temps où il y a quand même beaucoup de chômage, on sait que c'est plutôt le manque du travail, c'est de la reconnaissance sociale qui part, c'est de la dignité qui est atteinte. Et, donc, je considère que lorsque la dignité est déjà agressée par le chômage, il faut que l'environnement soit de qualité parce que si soi-même on se sent en cause dans sa dignité profonde, il faut que notre environnement reflète une vraie dignité, une vraie qualité. Et, donc, je suis d'une exigence permanente de la qualité de cet environnement comme étant le reflet extérieur de la dignité des gens. Donc quand je dis, je veux des espaces verts, ça veut dire : je veux un quartier dont on respecte la dignité, quelles que soient les difficultés sociales et de travail* » (M. Caron, entretien 2003).

Selon Lefebvre (2003, p. 25), « les élus sont souvent obsédés par l'équation *propreté égale qualité de vie*, refusant tout ce qui peut marquer l'abandon, la décrépitude, une rupture de l'ordre social qui leur serait imputée ». En partant de l'idée de déficit d'image dont souffre la ville, les représentants politiques accordent une importance accrue à tout qui touche l'image de la ville : la propreté, le cadre de vie, mais aussi la qualité de l'offre culturelle, car « la culture donne au discours sur la compétitivité économique de la ville une représentation positive » (Lefebvre, 2003, p. 25).

#### **4.4.2 - L'évolution d'un projet d'économie sociale de la naissance à la crise : l'association Alentour**

Examinons maintenant les actions d'inclusion réalisées par les associations de quartier. Parmi les associations de l'Epeule, nous avons choisi d'étudier l'activité de l'association *Alentour*, née autour du PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Économique)<sup>238</sup>, dispositif de la politique de la ville, créé en 1993. *Alentour* est citée par les témoins privilégiés comme étant la seule entreprise d'insertion du quartier de l'Epeule : « *Sur l'Epeule, il y en a une, après on en a une sur le quartier du Fresnoy, mais on travaille aussi avec l'ensemble des entreprises d'insertion qu'il y a sur la ville parce qu'elles ont toutes des*

---

<sup>237</sup> G. Bourrat, chef de projet Politique de la ville pour le secteur Roubaix Ouest, fait référence aux initiatives des associations ou des habitants: le théâtre *Tout Azimuts*, les ateliers hip-hop dans les centres sociaux, etc.

<sup>238</sup> Initiés par une collectivité locale ou un groupement de collectivités pour une durée pluriannuelle n'excédant pas cinq ans, les PLIE sont destinés à favoriser le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté. Depuis 1994 (début du XI<sup>e</sup> Plan, 1994-1998) les PLIE sont intégrés à part entière dans le volet économique des contrats de ville. Les 214 contrats de ville qui ont été signés recouvrent environ 1500 quartiers. Le PLIE de Roubaix, qui a pour nom *Gagner*, présidé par le maire de la ville, René Vandierendonck, a été parmi les 30 premiers lancés en France en 1993. Le sigle PLIE s'est maintenu depuis l'apparition en 1993 des *Plans locaux d'insertion par l'économique*, mais leur sens a changé<sup>238</sup>: les PLIE désignent, depuis la loi contre les exclusions du 29 juillet 1998, les *Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi*.

*spécialités différentes.* » (D. Robin, secrétaire de la Mairie de Quartier Roubaix Ouest, entretien 2003). L'objectif de cette section est d'évaluer le contenu socialement innovateur des actions d'*Alentour*, association qui se propose de satisfaire les besoins concrets des habitants et en même temps de recréer les liens sociaux dans le cadre d'un projet global, mené à l'échelle du quartier de l'Epeule : « (...) *Développer des services porteurs d'utilité et de médiation sociales procurant de l'emploi aux habitants, les impliquant dans la gestion urbaine de proximité et facilitant l'échange et le dialogue au sein de la population.* » (De Angeli, 2001, p. 23).

#### **4.4.2.1 - La naissance du projet (dialectique exclusion sociale/innovation sociale)**

La naissance de l'association Alentour est liée à l'activité de l'association AME (Association des Maisons de l'Enfance)<sup>239</sup>, créée en 1948 par Anne Prouvost, l'épouse du patron textile Albert Prouvost. Dans les années 1960, l'AME s'implique dans la gestion des Locaux Collectifs Résidentiels (LCR) du secteur Roubaix-Tourcoing<sup>240</sup>. Dans les années 1990, la dégradation de la situation sociale du quartier de l'Epeule détermine l'association AME à impulser un projet d'intervention sociale et économique autour du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et du dispositif Contrats Emploi Solidarité (CES). En 1993, AME embauche pour six mois un animateur social, Vincent Boutry, pour monter ce projet. L'objectif est de proposer des activités économiques aux personnes en difficulté : chômeurs de longue durée, personnes faiblement qualifiées ou victimes de la discrimination ethnique. Vincent Boutry démarre la mission confiée par l'AME en 1993 dans le cadre d'une association intermédiaire d'intervention économique et sociale (ISEC). En 1994, il fonde l'association AME Services qui propose des services d'aide à domicile, de restauration et d'entretien des bâtiments, notamment des locaux collectifs résidentiels<sup>241</sup> : « *Au départ, j'ai commencé la mission à l'AME en 1993, j'étais intégré dans l'AME, ensuite c'est devenu AME Service en 1994 avec trois activités. L'AME, c'est la direction générale qui est au siège central et après, ce sont les LCR avec les animateurs qui sont disséminés dans Roubaix-Tourcoing et qui galèrent un peu et qui sont très peu impliqués dans le partenariat de quartier en plus.* » (V. Boutry, entretien 2003).

Très vite, les activités proposées par Vincent Boutry représentent la moitié du budget de l'AME, avec les avances de trésorerie. Il y a des contestations de la part des salariés de l'AME qui ne se retrouvaient pas dans les nouveaux services. Ces problèmes, auxquels s'ajoute celui du financement, conduisent à la création d'une nouvelle entité à l'intérieur de l'association mère AME : « *Arrive un développeur, un gars qui a des idées, Vincent, qui a beaucoup d'idées, qui sont mises en pratique. Forcément, ils aiment pas du tout. Ce n'est pas la même façon de fonctionner. Donc on crée AME Service.* » (J.-L. Andes<sup>242</sup>, entretien 2003).

---

<sup>239</sup> AME a déposé le bilan en 2003 (cf. entretien avec Vincent Boutry, 2003)

<sup>240</sup> Locaux situés au rez-de-chaussée des HLM mis à disposition des résidents ou des associations pour le développement de leurs activités (réunions, fêtes, etc)

<sup>241</sup> L'association mère, AME n'arrivait plus à assurer les travaux de maintenance des LCR.

<sup>242</sup> J.-L. Andes Président de l'AME, puis d'Alentour.

Après la création de la nouvelle entité, Vincent Boutry rencontre le maire pour obtenir des marchés. Mais l'association reste autonome par rapport à la ville : « *Les choix qu'on faisait, on les faisait par nous-mêmes. On n'avait aucun compte à rendre.* ». La relation entre la ville et l'association se construit sur la verticale : « *Je dois rencontrer le pouvoir pour obtenir de l'argent, l'argent est indispensable à ma réussite d'action collective.* » (J.-L. Simon, entretien 2003). La « méthodologie moderne » utilisée par les associations pour obtenir des financements se fonde sur ce type de relation, mais aussi sur le capital social (réseaux de relations formelles et informelles ou « carnet d'adresses ») : « *(...) on est trop autonome. À un moment donné, tu sais ce que tu veux et comme tu veux et tu es dans une logique de lobby. Et donc après tu tapes, tu séduis et puis tu te fais reconnaître comme ça. En fait, tu te fais reconnaître parce que tu as un réseau, un carnet d'adresses, parce que tu t'intéresses à la politique locale. On est dans des jeux de ce type.* » (V. Boutry, entretien 2003).

#### **4.4.2.2 – Fonctionnement : formes organisationnelles, activités, personnel, territoire, partenariats**

Les projets démarrent dans le quartier de l'Epeule sur une base militante : « *Ici, c'était les habitants militants plus ou moins quand même, on était une quarantaine de gens qui naviguaient autour du comité de quartier. Parfois, on était un peu plus quand il y avait des problèmes un peu chauds sur le quartier.* » (V. Boutry, entretien 2003). Mais si les activités représentent le résultat d'une démarche volontariste, basée sur la connaissance de longue date du quartier et sur l'expérience personnelle des militants, les idées se concrétisent seulement au moment où des opportunités financières se présentent : « *On discute, on essaie de trouver les opportunités. On a nos idées le resto et l'aide à domicile. Et, puis, le directeur de l'AME, il me dit : j'ai des besoins pour entretenir les LCR<sup>243</sup>, je suis prêt à mettre un peu de sous pour ça.* » (V. Boutry, entretien 2003).

C'est la solidarité avec les personnes en besoin qui détermine la mise en œuvre de telle ou telle action et pas l'idée d'obtenir des bénéfices et d'entrer ainsi en concurrence avec d'autres activités ou services : « *On n'allait pas ouvrir un truc concurrentiel. On n'allait pas ouvrir un resto comme ça. Si on ouvre un resto, on le fait solidaire pour les gens qui ne peuvent pas aller au resto qui n'ont pas les moyens de se le payer.* » (V. Boutry, entretien 2003). Il est essentiel que les réseaux existants (associations, ville, autres acteurs) se montrent intéressés aux initiatives et qu'ils offrent leur soutien : les actions ne sont jamais individuelles, elles s'appuient toujours sur de réseaux de partenaires qui connaissent bien les besoins des habitants : « *Ce sont des partenaires, des associations. Si je n'avais pas trouvé les 'Restos du cœur', je n'aurais jamais ouvert de resto. S'il n'y avait pas les HLM, on n'aurait pas ouvert les chantiers. Il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui 'achète' derrière. (...) On s'appuie sur des réseaux existants.* » (V. Boutry, entretien 2003).

La connaissance des besoins des habitants est intuitive, basée sur l'expérience, elle ne s'appuie pas sur des études scientifiques que les associations n'avaient pas les moyens de financer : « *Et après*

---

<sup>243</sup> Locaux collectifs résidentiels

*interroger les habitants sur les besoins, c'est un boulot dingue et je ne suis pas sûr que ça marche parce que tu entends les besoins que tu as envie d'entendre.* » (V. Boutry, entretien 2003).

La forme d'organisation privilégiée est le chantier-école<sup>244</sup> : *« On devient AME Service, une association en 1994 avec trois ateliers et trois encadrants, quatorze personnes par atelier. Ça fait 45 personnes. »* (M. Berrabah<sup>245</sup>, entretien 2003). C'est en effet le mode d'organisation choisi par Alentour (AME Services à l'époque) pour démarrer ses activités dans le cadre du PLIE de Roubaix : *« Comme je connaissais du monde sur le quartier ici, c'est surtout sur le quartier que les projets ont décollé. Ce sont des projets des chantiers-écoles en fait. Un chantier-école, c'est embaucher des gens en contrat emploi solidarité sur des activités non marchandes théoriquement, et les amener dans une phase de travail. C'était environ dix personnes pour financer un encadrant technique. Des gens qui ont une expérience de ce métier et qui acceptent de quitter leur métier pour encadrer des gens. C'est un nouveau métier. »* (V. Boutry, entretien 2003).

L'activité de Alentour démarre au niveau des LCR, d'abord dans la commune de Hem<sup>246</sup> avec l'aide du sous-directeur de la LCR et ensuite dans le quartier de Trois Ponts (Roubaix), avec l'implication d'un autre animateur LCR : *« Les LCR sont devenus incontournables par rapport aux associations dites de proximité et tous les habitants mandataires. »* (M. Berrabah, 2003). En revanche, l'arrivée de la nouvelle association dans le quartier de l'Epeule est regardée avec suspicion par l'animateur des LCR : *« Il ne veut pas, il dit qu'il ne comprend pas, qu'il ne voit pas très bien ce que ça peut apporter »* (V. Boutry, entretien 2003). Mais ensuite, c'est le réseau personnel du directeur d'Alentour qui commence à fonctionner : *« Après, je fais marcher mon propre réseau. J'avais envie qu'il se passe des choses sur mon propre quartier, je connaissais un petit peu du monde. On a une approche très quartier. Ça veut dire qu'il faut qu'on s'appuie sur les structures du quartier, je ne voulais pas installer un projet dans un quartier où je ne connais personne. Je voulais que les LCR s'investissent. Mais il y a déjà un réseau en place. J'étais salarié de l'AME et je faisais partie du comité de quartier de l'Epeule. (...) Avec Mehdi, on s'était rencontré dans le comité de quartier. On ne savait pas trop ce qu'on voulait faire, est-ce que ça va marcher ou pas. »* (V. Boutry, entretien 2003). Même si pour l'instant il n'y avait pas vraiment de répondants au niveau du quartier, il n'y avait pas de blocages non plus, ce qui laisse une liberté totale d'action : *« Tant que je trouve les dépenses et les recettes, il n'y avait aucun blocage. Les blocages, c'était plus au niveau des LCR : qu'est-ce que c'est que ce mec qu'on a embauché ? »* (V. Boutry, entretien 2003).

Le **service restauration (association Univers)** est initié en 1993 en partenariat avec les Restos du cœur, créés en 1985 par l'acteur français Coluche. Du lundi au vendredi, dans une ambiance chaleureuse et familiale, une centaine de repas équilibrés sont servis aux personnes démunies et isolées : *« Il y avait le club de prévention qui avait fait un petit atelier cuisine ici, et qui était la*

<sup>244</sup> Références : CDE n° 94-28 du 1/08/1994 (BOT n° 94-20) ; Loi n° 98-657 du 29/07/1998, art. 18 (JO du 31/07/1998), Circulaire DGEFP/DAS N° 99-27 du 29/06/1999.

<sup>245</sup> Mehdi Berrabah est directeur de l'association Astuce depuis 2002.

<sup>246</sup> Hem, commune voisine de Roubaix où il y a un important parc de logements sociaux.

*maison du comité de quartier à l'époque. Donc, on a acheté 2/3 cuisinières à l'époque et on trouve Nicole Geldhof<sup>247</sup> qui était prête à nous aider et à nous filer la bouffe et on s'adresse aux « Restos du cœur ». À l'époque il y a Wendy Grimalde qui avait un CAP de restauration et qui cherchait du boulot aussi. Je cherchais des gens qui avaient une petite compétence dans le secteur de cette activité et des gens qui avaient une fibre sociale en plus qui était prêt à démarrer un truc où il n'y avait rien de carré. Et, donc, on démarre ça le 7 septembre 1993. » (V. Boutry, entretien 2003).*

Les usagers sont non seulement des habitants du quartier, mais aussi de nombreuses personnes extérieures, touchées durablement par l'exclusion économique et sociale. Ce sont surtout des hommes divorcés ou célibataires, chômeurs de longue durée ou allocataires des minima sociaux, souvent touchés par la maladie et l'alcoolisme. À ceux-ci s'ajoutent des sans papiers, et, dans une moindre mesure, des femmes.

Avec le soutien du comité de quartier, le restaurant solidaire, qui avait démarré ses activités dans des locaux inadaptés, trouve un autre local en 1995 dans la rue de l'Epeule. En 1998, la mairie accepte de le racheter, et, en 1999, l'association bénéficiera d'un financement dans le cadre du programme européen URBAN afin de rénover le bâtiment : *« Et, donc, on trouve cette baraque, ce petit bistrot qui était rigolo en 1999 et pour un loyer défiant toute concurrence. Il n'y avait pas de chauffage. On ouvre ici un atelier cuisine, on en ouvre un deuxième au comité de quartier du Fresnoy, on fait un tour au 48, rue de Wasquehal, on déplace tout parce qu'à chaque fois on est tout seuls, il y a plein de gens qui venaient alors ça devenait, ça prend de l'ampleur. On était 40 ici et 30 de l'autre côté quoi. (...) en plus, il fallait faire bosser 10 personnes pour avoir les subventions pour un temps plein d'encadrement. C'était la folie, 14 personnes pour un mec... Encadrer 14 personnes dans une entreprise... »* (V. Boutry, entretien 2003). À partir de 1999, avec le financement URBAN, l'offre est diversifiée : d'autres services pour les plus démunis sont mis en place à l'étage du local du restaurant (blanchisserie, douche, coiffure). *L'Univers* organise également des voyages, des fêtes, des jeux de société avec ses utilisateurs, etc. En 2000, le restaurant solidaire *Univers* employait six agents : quatre aide cuisine, un barman et une directrice.

**Le service aide à domicile**, démarré en 1993 cesse son activité en 1995, considéré par la Direction du Travail comme concurrentiel par rapport à l'ADAR, l'aide à domicile traditionnelle : *« (...) on est obligés d'arrêter le service d'aide à domicile parce que la direction du travail dit que c'est concurrentiel ce que vous faites par rapport avec l'ADAR, l'aide à domicile traditionnelle. Donc, on nous a contesté. »* (V. Boutry, entretien 2003). La même année, deux autres services sont créés : animation lecture et maintenance - cadre de vie.

**Le service bâtiment-cadre de vie**, effectuant des tâches de maintenance dans des immeubles HLM du quartier), a été développé à partir de 1993, pour assurer des travaux confiés par la Ville de Roubaix et le bailleur social Roubaix-Habitat : *« En 1995, il y a le service maintenance-cadre de vie qui arrive*

---

<sup>247</sup> Nicole Geldhoff, directrice de l'association *Univers* depuis 2002.

*aussi. Où est-ce qu'on va trouver des sous pour retaper le LCR 48 rue de Wasquehal ? Alors j'anime un chantier de jeunes pendant quelques mois. Deux nouvelles actions démarrent, alors qu'il y en a une qui se ferme. »* (V. Boutry, entretien 2003). En 2000, sept agents de maintenance-ambiance assuraient l'entretien des parties communes des HLM et un autre groupe de six agents polyvalents d'entretien assurait des tâches d'entretien dans des bâtiments communaux. Outre la propreté, la présence des agents d'entretien apporte à la fois une certaine sécurité et confère un rôle social à l'agent (il habite dans l'immeuble, étant connu par tous) : *« La parole est un antidote à la violence physique. Aujourd'hui, la violence naît trop souvent de l'ignorance entre les générations ou entre les cultures. Or lorsque les gens communiquent, se rencontrent, prennent conscience de la richesse de leur environnement et des habitants qui y habitent, le sentiment d'insécurité diminue. »* (V. Boutry, entretien 2001)<sup>248</sup>.

Ce service commence son activité avec le LCR 48 rue de Wasquehal (Epeule) sous la responsabilité de Mehdi Berrabah qui animait à l'époque un chantier de jeunes. À l'issue de ce chantier qui dure quatre mois, l'activité continue grâce à un partenariat avec Logicil et un autre chantier similaire à celui sur les LCR de l'Epeule s'ouvre sur les LCR du quartier Trois Ponts : il s'agit majoritairement des HLM, car les Trois Ponts c'est un ZUP (zone urbaine prioritaire). Les travaux de l'AME Services sur les bâtiments de Logicil sont financés par le CIL, mais à un moment donné (en 1996), *« le CIL ferme les robinets et donc on bascule sur Roubaix Habitat qui lui ouvre les robinets. »* (M. Berrabah, entretien 2003).

À noter qu'en 1995, le président de l'AME est également le directeur technique de Logicil (J.-L. Andes, entretien 2003). En 1996, l'urgence était de consolider l'AME Services, qui s'occupe de beaucoup des chantiers de l'AME. Les travaux sur les LCR des Trois Ponts étaient difficiles, en même temps le service « aide à domicile » à Hem se fermait pour des raisons liées à la concurrence avec les services publics.

Une nouvelle activité est initiée en 1995 : **l'animation lecture** avec les écoles de quartier maternelles et primaires. Douze animatrices, la plupart des mères de famille du quartier, encadrées par Juliette Campagne, présidente de l'association « Lis avec moi » animent de séances d'éveil au livre : *« Et après, on ouvre un autre service qui est animation lecture en 1995, avec des écoles de quartier maternelles et primaires et on met des bonnes femmes qui vont faire de la lecture avec Juliette Campagne et on développe ça. »* (V. Boutry, entretien 2003). L'action, centrée sur l'approche « plaisir de lire », a pour objectif de développer des compétences en matière de prêts de livres, de documentation, mise en scène d'histoires, etc.

La lecture représente un vecteur de rencontres, en tant qu'activité qui *« permet de développer les apprentissages fondamentaux, d'entrevoir une réconciliation entre l'école, les familles et le quartier, et de tisser des liens autour du plaisir d'une découverte différente de l'écrit. »* (De Angeli, 2001, p.

---

<sup>248</sup> Vincent Boutry, cité par De Angeli (2001, p. 23).



25). Avec l'appui de la médiathèque de Roubaix, les lieux d'intervention se diversifient : convaincus de l'intérêt de la démarche et de la capacité des médiatrices à rapprocher les enfants du livre, les écoles primaires et maternelles ouvrent peu à peu leurs portes. L'activité reçoit d'autres financements publics, complémentaires aux fonds d'insertion par l'économique, une nécessité pour professionnaliser et pérenniser ces emplois (De Angeli, 2001). Cette activité touchait en 2000 environ 1370 enfants dans les écoles et intervenait dans vingt lieux différents de la ville (écoles, médiathèque, centres sociaux, parcs publics, etc.).

Un autre service s'ajoute aux autres en 1998 : **la gestion du parc municipal du Brondeloire** pour le compte de municipalité. Quatre régisseurs *Emploi Jeunes* assurent des tâches d'entretien, de médiation et d'aide à l'animation. Cette nouvelle activité de gestion de parc sauve la trésorerie d'Alentour, mais c'est aussi celle qui lui donne le coup de grâce : « *Ce qui a sauvé à un moment donné Alentour l'a aussi tué. C'est l'histoire du parc. Le parc qui sauve la trésorerie d'Alentour* » (M. Berrabah, entretien 2003). Et effet cette nouvelle activité représentait une chance de redresser financièrement l'entreprise, mais en même temps, des pressions sont exercées par la mairie sur Alentour pour embaucher des salariés en *emploi jeunes* : « *On a pris des jeunes qui étaient plus ou moins impliqués dans le social, qui allaient au centre social, qui avaient été dans des trucs et je me suis planté là dessus.* » (V. Boutry, entretien 2003).

Mais pour Vincent Boutry ce n'est pas la meilleure solution de faire travailler un jeune dans le cadre d'un service d'utilité sociale qui opère dans le même quartier où il habite. Ces types d'emplois sont plus adéquats pour les personnes qui sont installées durablement dans le quartier, avec leur familles, et moins pour les jeunes, plus mobiles. C'est n'est pas forcément la bonne trajectoire professionnelle pour les jeunes : « *Je me retrouve avec des emplois jeunes et nous, on avait toujours dit, on ne prend pas d'emploi jeunes. Le service d'utilité sociale, ce n'est pas forcément un jeune. Prendre un jeune dans son quartier, qui n'a pas d'espérance professionnelle, pour le foutre travailler dans une cage d'escalier, c'est pas forcément la bonne trajectoire. On se disait toujours : il vaut mieux prendre des gens qui sont vraiment installés dans le quartier, qui ont des familles dans le quartier, qui ont choisi de vivre dans le quartier pour faire du lien social quoi.* » (V. Boutry, entretien 2003).

Ensuite, les moyens ont été réduits (un cahier des charges quasi inexistant), et la mairie s'est retirée du partenariat concernant la gestion du parc du Brondeloire : « *La ville, les techniciens n'ont pas apprécié qu'une association loi 1901 gère de l'espace public, et, donc, ils ont commencé à tourner le dos à tout ce qui était partenariat surtout les services sport, jeunesse, tout ça.* » (M. Berrabah, entretien 2003). L'association doit non seulement entretenir les espaces verts, mais aussi animer le parc : « *Et, puis, le service des sports qui dit : voilà, vous avez un terrain de foot sur cet espace public, et, bien, toutes les équipes du quartier doivent y jouer.* » (V. Boutry, entretien 2003).

L'idée de départ d'Alentour était de faire de l'animation, pas de faire simplement une gestion municipale d'un parc : « *On ne veut pas de concierges qui sont uniquement là pour défendre*

*l'équipement contre les usagers ! On va être capable d'amener une valeur ajoutée parce qu'on est implanté dans le quartier, parce qu'on va travailler avec des jeunes qui sont impliqués dans ces réseaux. J'y suis pas arrivé parce que j'avais embauché des jeunes qui étaient difficiles à bouger. »* (V. Boutry, entretien 2003).

En même temps, Alentour s'associe à des multiples projets lancés au niveau du quartier par des partenaires comme le centre social, le club de prévention, le club de vacances, la mairie de quartier, les associations des jeux, les associations sportives, l'union commerciale, etc. Ces structures pouvaient avoir besoin à un moment donné d'un ou de plusieurs services proposés par Alentour : « *Ça veut dire que si demain il y a un projet d'animation dans la rue de l'Epeule qui concernerait la dynamique commerciale, Alentour pourrait aisément prêter main forte à ce projet.* » (V. Boutry, entretien 2003). Selon son fondateur, la force de l'association Alentour consiste dans la liberté d'agir rapidement et d'une manière concrète : « *Je pense que c'est bien parce que c'est miraculeux d'avoir une association qui peut agir comme ça. Avec la multiplication des activités, on était une seule équipe. Avant, il y avait le BCD<sup>249</sup>, le parc, les HLM, le bâtiment, il y avait la cuisine. Tout ça, c'était une équipe, donc on pouvait très bien articuler deux ateliers en même temps, le parc et le BCD, et, puis, il y avait des articulations.* ».

#### **4.4.2.3 - Ressources créatives et productives mobilisées par le projet**

##### **A - Ressources non-matérielles : capital humain, capital social, organisationnel, politique**

Le personnel de l'association était composé en 1999 de dix permanents, vingt-sept contrats emploi-consolidé (CEC), quatre contrats emploi-solidarité (CES), six contrats emploi-jeune (CEJ). La majorité des salariés sont des habitants du quartier.

Le directeur d'Alentour, Vincent Boutry, est titulaire d'un diplôme en management. Il travaille d'abord à l'*Union Fédérale des Consommateurs* (UFC), puis milite successivement au sein de l'*APU Vieux-Lille (Atelier Populaire d'Urbanisme)*, de l'association *Frères des Hommes* (organisation de solidarité internationale dont l'objectif est de faire le lien Nord-Sud) et du comité de quartier *Epeule-Alouette-Trichon*, où il est permanent en 1990 et 1991. Jean-Loup Andès, président du conseil d'administration d'Alentour souligne le rôle central du directeur de l'association, V. Boutry : « *Ce que je voulais dire, c'est que la réalité du service Alentour, c'est Vincent. Ça fait un moment que je connais Vincent et qu'on a travaillé ensemble. Il y avait des problèmes de finalité et de devenir. On s'en est rendu compte très vite. Mais la réalité des actions et la volonté de vie d'Alentour, c'est Vincent. Le fonctionnement qu'on a fait, c'est une association réelle et sérieuse avec un conseil d'administration, le conseil d'administration était là pour agréer et accepter ou non d'ailleurs les propositions que faisait Vincent sur les activités d'Alentour.* » (J.-L. Andès, entretien 2003).

L'association s'appuie aussi sur des bénévoles, les membres du conseil d'administration, qui mettent à disposition leur capital relationnel : par exemple, Richard Vanlaecke, secrétaire général de l'AME,

---

<sup>249</sup> Bibliothèque Centre Documentaire.

« *qui a cette qualité de tenter de trucs avec des gens qui ne sont pas de son bord : il est de droite.* » (V. Boutry, entretien 2003) ou Jean-Loup Andes, président de l'AME à l'époque. Travailleur social, il est élu dans l'équipe de Diligent, et aussi dans la première équipe de Vandierendonck. Dans les années 1970, avec Hubert Caron<sup>250</sup>, il crée le GAR (groupe d'action et de réflexion) et le GAM (groupe d'actions municipales). Dans les années 1980, ils étaient tous les deux élus avec Diligent. Jean-Loup Andes est très impliqué dans la vie associative de Roubaix où il développe au fil du temps un réseau personnel important, basé sur des relations d'amitié, de travail ou associatives : « *Il y a toute la culture sociale et familiale, mes meilleurs amis ce sont Joël Campagne (Jojo), Hubert (Caron), on a fait nos études ensemble. On était militants à l'époque. Moi, j'ai travaillé à la Redoute, je suis un roubainiou convaincu, j'ai travaillé à la Redoute pendant douze ans. Et, après, je me suis mis à mon compte, je suis formateur en ressources humaines. Pour résumer, moi je ne me suis jamais engagé politiquement pour des raisons humanistes et professionnelles.* » (J.-L. Andes, entretien 2003).

En 1999, à la suite des contestations des salariés de l'AME qui réclamaient qu'il y ait toujours des liens avec l'association *AME Services*, cette dernière devient indépendante du point de vue juridique et financier (jusqu'en 1999 la comptabilité et la gestion du personnel d'*AME Services* étaient réalisées dans le cadre de l'AME) et prend le nom d'*Alentour*. L'unité économique et sociale entre les deux entités est contestée au tribunal. Le juge soulève le problème du nom de la nouvelle association : « *Sur l'appréciation du juge qui examine les activités, le personnel, il y avait la question du nom : le fait de s'appeler AME Services voulait dire qu'on était les services de l'AME. Donc on a appelé ça Alentour pour se séparer officiellement en 1999 et officiellement le 1<sup>er</sup> janvier 2000. On vire les gens de l'AME : ils peuvent être membre d'honneur. Et, on rembourse nos dettes.* » (V. Boutry, entretien 2003).

J.-L. Andes, le président de l'AME devient alors le président du conseil d'administration de la nouvelle association : « *En 1998, la décision est prise de séparer AME et AME Services donc on nomme un nouveau président AME avec l'accord d'AME service. Je deviens président d'AME Service.* » (J.-L. Andes, entretien 2003). Le fait qu'il était « des deux côtés à la fois » (V. Boutry, 2003), comprenant ce que la nouvelle association voulait faire, mais aussi pourquoi la séparation entre les deux structures était préférable, rend cette séparation moins douloureuse : « *Donc ça permettait à l'AME, parce que l'AME, ils voulaient qu'on s'en aille, mais ils sentaient que c'était leur bébé... et, puis, il y avait aussi des trucs un peu compliqués parce qu'ils nous avaient fait une avance de trésorerie énorme.* » (V. Boutry, entretien 2003).

Selon J.-L. Andes, ne pas faire du social et du politique en même temps lui permet d'agir, de ne pas avoir de contraintes : ainsi, il a pu faciliter l'autonomie d'*Alentour* en mobilisant son ancien réseau et en s'engageant parallèlement dans la nouvelle association : « *Ne pas s'engager politiquement ça ne veut pas dire ne pas s'engager. Moi, je n'arrive pas à lier social et politique. (...) Moi, j'ai mes*

---

<sup>250</sup> Hubert Caron, financier chez Phildar, s'est lancé dans la politique dans les années 1960 (à droite) : « *en 1966-1967, il était à la base des premiers conseils municipaux adolescents.* » (J.-L. Andes, entretien 2003).

*propres valeurs, elles sont le respect, la tolérance, le partage, l'amour, l'accueil. Le fait de ne pas faire de politique tout en faisant permet d'avoir un réseau large et d'agir* » (J.-L. Andes, entretien 2003). Selon lui, il y a des politiciens qui ont des idées excellentes, mais ils n'arrivent pas à les mettre en pratique étant « cloisonnés dans leur carte politique ». La nouvelle association Alentour<sup>251</sup> est indépendante juridiquement et financièrement par rapport à l'AME, cependant, les deux structures continuent à effectuer ensemble des prestations.

### **B - Ressources irrégulières : précarité et dépendance**

Dans les années 1997-1998, 40 % du budget de l'association provenaient de l'État (les contrats aidés CES, CEC, emplois jeunes) et du plan local d'insertion (le dispositif PLIE) qui paie une partie de l'encadrement (15-20%). Le reste du budget (30-40%) est couvert par des prestations aux clients ou par des subventions complémentaires ponctuelles sur des actions précises (p.e. le programme URBAN). Mais ce mode de financement fragilise l'association : pour couvrir ses besoins, elle doit sans cesse être à la recherche de nouveaux financements, étant donné qu'une partie des salariés dépend de ces financements. L'autonomie de la structure est très relative puisque l'association dépend dans une large mesure de financements publics à court terme. De plus, des difficultés financières apparaissent en 1995 : « *il y a l'État qui dit : on arrête tous les CES. C'est-à-dire que c'est toujours très précaire.* » (V. Boutry, entretien 2003). Le service d'aide à domicile disparaît, mais même s'il est remplacé par deux nouvelles activités en 1995 (animation lecture et maintenance-bâtiments), les problèmes financiers continuent à s'aggraver : « *C'est la croix et la bannière pour obtenir des chantiers. (...) On est au bord du gouffre et on va voir le maire et là, il y a une redéfinition du projet.* » (V. Boutry, entretien 2003).

Depuis sa création, les opérations d'AME Services concernaient plusieurs quartiers de Roubaix. En 1998, avec le consentement de la mairie, l'association recentre son activité sur le territoire Epeule-Alouette-Trichon : « *le développement des liens sociaux suppose la proximité* » (V. Boutry, entretien 2003)<sup>252</sup>. René Vandierendonck, le maire de Roubaix, ouvre alors une procédure de financement sur l'opérateur HLM *Roubaix Habitat*, dont il est président. Il confie ainsi à l'association des nouveaux chantiers de maintenance, toujours dans le cadre du dispositif PLIE (bâtiments de patrimoine, locaux associatifs, salles de sport, marchés d'entretien annuels, etc.).

Face aux limites des dispositifs d'insertion par l'économique (précarité des emplois, mise en danger de la durabilité et de la qualité des services proposés), s'impose la recherche d'une diversification et consolidation des activités de l'association. L'objectif de (re)construire les liens sociaux et d'améliorer la communication entre les habitants exige aussi une permanence au sein de l'équipe : « *le temps de se faire connaître, d'installer un climat de confiance avec l'habitants et d'être reconnu dans son action* » (V. Boutry, cité dans De Angeli, 2001, p. 25). Ainsi, le financement URBAN est perçu par l'équipe

---

<sup>251</sup> Le nom d'Alentour, choisi à la suite d'un concours organisé avec le personnel de l'association, reflète l'idée des alentours, de la proximité.

<sup>252</sup> Boutry, V. (2000), « Entre projet et réalité, où en est *Alentour* ? », document interne de l'association *Alentour, Epeule-Alouette-Trichon*.

d'Alentour comme une chance pour consolider les services d'utilité collective, comme supports d'emplois pérennes : le service d'animation-lecture, le lieu d'accueil de jour à l'Univers, la régie d'animation du cadre de vie, l'animation et la gestion du parc du Brondeloire (équipement de proximité nouvellement créé). Le maire de Roubaix, qui venait à l'époque d'être élu vice-président du conseil régional, soutient l'association dans sa démarche pour obtenir des financements européens : « *'Je ne peux pas financer avec la ville, mais avec URBAN je peux y aller' - il venait d'être élu vice-président du Conseil Régional – 'on va faire payer cela'. On te soutient, tu bosses sur l'Epeule et je te donne Roubaix Habitat. Il était président de Roubaix Habitat.* » (V. Boutry, entretien 2003). Le grand pari est de stabiliser les emplois créés par AME Services, qui, en 1999, prend le nom d'Alentour : « *Ça a été à un moment, on n'a pas eu URBAN tous les ans. C'est ponctuel, et c'est sur des actions. C'était de 1999 à 2001*<sup>253</sup>. *Sur un programme d'action de trois ans, tu as des actions bien précises. Le programme (URBAN), c'était la question de la pérennisation. On était en chantier-école ... Comment nos services, on arrive à les pérenniser ? Donc, on avait trois projets : un projet sur le service animation - lecture par rapport aux bibliothécaires, sur le bâtiment - entretien, c'était l'idée de monter une régie animation sur le cadre de vie ... On avait une action sur la cuisine : c'était de voir comment on montait un lieu d'accueil de jour, comment pérenniser une structure sociale sur l'Epeule.* » (V. Boutry, entretien 2003). En 1998, l'association démarre une quatrième activité consistant dans la gestion et l'animation du parc *Brondeloire*, situé dans le quartier de l'Epeule. Cependant, Marie-Françoise Lavieville, chargée de mission auprès du Préfet de Région (citée dans De Angeli, 2000, p. 29), juge les résultats des efforts dans le cadre du financement URBAN comme non convaincants : « L'activité d'Alentour se place sur un champ encore mal défini qui est celui des emplois d'utilité sociale, ce qui rend difficile le dialogue avec les institutions et les financeurs. Le soutien du programme URBAN devait faire progresser leur reconnaissance, objectif qui, semble-t-il, n'est que très partiellement atteint. Sans doute, ce dialogue entre l'association, forte de ses certitudes, et les institutions, soucieuses de comprendre et de vérifier l'adéquation des moyens aux besoins, a-t-il retardé cette reconnaissance ? ».

#### **4.4.2.4 - Bilan 2003 : quelle durée de vie de l'association et de ses activités innovantes ?**

Pendant l'année 2002, un changement définitif intervient dans l'activité d'Alentour, avec la décision du fondateur de quitter le projet<sup>254</sup>, à la suite, entre autres, d'une série de difficultés financières et de gestion des activités : « *Les bouleversements que l'association a connus pendant l'année 2002 sont dus à une série de difficultés liées à la gestion très complexe, aux problèmes financiers, à la difficulté d'assurer la viabilité de tous les secteurs et de garder la souplesse, les difficultés liées à l'insertion sur le lieu d'habitation.* » (G. Bourrat, entretien 2003). Selon M. Caron (entretien 2003), Alentour a été créé autour de la lutte contre l'exclusion, sur l'accueil et l'accompagnement des plus démunis, qui

<sup>253</sup> La phase opérationnelle du programme a débuté en juin 1997 lors de la réunion du premier comité de suivi. Ce bilan intermédiaire au 1<sup>er</sup> décembre 2000 intervient un an après la fin de la période de programmation et à un an de la date limite de fin de réalisation des actions engagées (cf. De Angeli, 2001).

<sup>254</sup> Vincent Boutry projette en 2003 de créer une Université Populaire à Roubaix.

ne pouvaient accéder directement à l'emploi. À travers le dispositif d'insertion, elle s'est beaucoup appuyée sur les contrats aidés et tous les dispositifs permettant d'accueillir les personnes en très grande difficulté, mais elle a rencontré ses limites (notamment en termes de législation et de moyens mobilisés pour l'insertion). Il y a aussi des problèmes liées à la cohérence entre les activités et les objectifs qui se posent. De plus, Alentour n'a pas réussi à développer un écho au niveau de la ville.

Pour se maintenir, l'échelle du quartier n'était peut-être plus adéquate : selon le président du comité de quartier il faudrait trouver un seuil de développement à l'échelle du secteur, voire de la ville. Ainsi, l'association pourrait attirer plus de chantiers et de financements, en évitant que ces fonds se dispersent entre plusieurs associations : *« Des vrais pôles de compétences repérés... quand ils ont existé, ils n'ont pas été reconnus et n'ont pas effectivement donné lieu à de vraies contractualisations sérieuses avec ce qui était susceptibles de faire dépasser certains seuils de développement qui permettaient à ces structures de se qualifier. Je crois que si Alentour n'a pas su résister, c'est parce qu'elle n'a pas eu la capacité réellement de ce professionnaliser, de se qualifier avec l'ensemble de ses salariés, mais aussi de ses bénévoles et de ses administrateurs. »* (E. Verbrackel, entretien 2003).

Mais peut-être que les activités de *Alentour* ne correspondaient plus à ses objectifs de départ - c'est l'idée principale exprimée par Vincent Boutry. Eric Verbrackel souligne l'intérêt de ces initiatives : *« C'est-à-dire qu'il y a des initiatives qui sont prises par des groupes d'habitants au sein du comité de quartier ou ailleurs, par d'autres associations aussi. Ces initiatives, comme celles d'Alentour, on a vu qu'elles ont leur faiblesses, vu que du jour au lendemain, elles peuvent disparaître sans trop de dégâts en ayant apporté en effet un certain nombre de solutions à des personnes, en ayant apporter des dynamiques. Là, vous m'aviez dit quand on s'était vu que vous reveniez du restaurant l'Univers, c'est vrai que des choses comme ça n'aurait pas pu exister, c'est vrai que ce sont des choses qui continuent justement à rendre la vie en commun possible. Il y a peu de lieux de vie qui permettent aux gens de continuer à vivre ensemble et à ne pas être que sur des tensions. Donc ça, de l'auto organisation, il y en a eu et ça continue à en avoir. »*

Vincent Boutry explique sa décision d'arrêter son activité au sein d'Alentour par trois types de raisons qui renvoient aux trois dimensions de l'innovation sociale qui qui s'entremêlent :

La première raison concerne l'évolution de l'association par rapport au projet de départ : partir des dispositifs d'insertion et créer des **services pérennes d'utilité sociale**, tout en contribuant à l'amélioration des relations sociales (entre individus, groupes, organisations). L'idée n'était pas de former tout simplement de la main d'oeuvre pour l'entreprise, mais, « avec l'expérimental, de renouveler le service public et d'inventer des nouveaux contrats » (V. Boutry, entretien 2003). Mais selon lui les choses n'avancent pas : Alentour est obligée de rester dans une logique d'insertion avec des contrats aidés. Alors que l'association visait à développer des activités d'utilité sociale et à créer du lien social dans le quartier, c'est vers une banale entreprise d'insertion qu'elle semble se diriger. Même si Alentour s'inscrit dans une logique d'intérêt général (développer des activités d'utilité

sociale avec les chômeurs du quartier), le débat sur la question de la pérennisation tarde à s'ouvrir, tant à l'échelle locale que nationale : « *Mon projet, c'est de construire du lien social sur le territoire en développant des activités d'utilité sociale avec des chômeurs sur le quartier. Au départ et au bout de dix ans, j'essaie de sauter de mesure en mesure et je n'arrive pas à ouvrir le champ de discussion, de négociation sur la pérennisation de ces services, je n'arrive pas, et au niveau national non plus. Le débat ne s'ouvre pas sur cette question, ou très peu. Ça reste très confidentiel, et il n'y a pas une volonté de la ville non plus. Donc ça c'est le premier échec qui fait qu'à un moment donné je ne peux plus continuer. Moi ça ne m'intéresse pas de faire de l'insertion et de changer tous les six mois de personnel.* » (V. Boutry, entretien 2003). L'idée que le secteur associatif peut investir le secteur marchand est venue dans le contexte du débat sur la réforme fiscale associative (lancé par le gouvernement Jospin). Selon ce projet, les associations 1901, dont l'objet est désintéressé peuvent devenir de plus en plus marchandes. Même si la richesse produite par le travail associatif ne peut pas être comptabilisée dans le PIB, elle amène d'autres choses, dans le registre social. L'espoir était alors de pouvoir pérenniser ce type d'entreprises associatives. Le problème consistait dans le manque d'un statut juridique reconnu qui pouvait encadrer ce type d'activité : « *Il y a les associations loi 1901 classiques et il devrait y avoir une nouvelle structure reconnue. Vous avez du mal parce que ce n'est pas institutionnalisé encore.* » (V. Boutry, entretien 2003). Le statut d'entreprise associative, combinant la dimension économique ou marchande avec la dimension sociale et politique, a du mal à se faire reconnaître dans le contexte donné : « *Le problème, c'est que moi je voulais qu'on reconnaisse l'association de type entreprise. Je revendiquais de dire 'nous sommes une association de type entreprise, nous travaillons sur une mission d'intérêt général et d'utilité sociale et c'est là, dedans, qu'on a nos compétences et on veut être reconnu comme étant aussi compétent que ça'.* » (V. Boutry, entretien 2003).

Ce qui est déploré, c'est que les compétences de ce type d'entreprise sont jugées à travers ses performances économiques, plutôt qu'en fonction de ses résultats au plan social, car la valeur ajoutée par ces activités ne se situe pas dans un registre marchand, mais dans celui de l'utilité sociale : « *C'est-à-dire que, nous, quand on fait une activité nettoyage, on ne fait pas du nettoyage : on fait du nettoyage et du lien social, on ne gère pas ça uniquement de façon marchande. Donc, à chaque fois, on amène une valeur ajoutée et on n'est pas une entreprise.* » (V. Boutry, entretien 2003). Mais ce n'est pas qu'un statut juridique adéquat qui manque, mais aussi la question de la reconnaissance de l'utilité sociale de ces activités : « *Qu'on ne regarde pas les gens qu'on embauche, mais qu'on s'intéresse à l'activité qu'on génère.* ». La principale difficulté est de montrer la différence entre les sociétés de services classiques et l'association de services : « *Ce qu'on n'a pas réussi à faire, c'est de dire : ce qu'on fait qu'est-ce que ça a produit de différent entre une association de services et une société de nettoyage ?* ». La difficulté de l'évaluation des résultats dans le registre social apparaît évidente : « *on ne peut pas évaluer le lien social, on est dans une société qui n'évalue que ce qui est mesurable.* ». Le directeur d'Alentour propose une approche sociologique d'enquête pour évaluer le

lien social, qui devrait compléter les modes classiques d'évaluation sur l'insertion (« *On répond sur l'insertion même si j'aimerais parler de ce que je fais* ») : « *Est-ce qu'on est simplement dans l'occupationnel ? En quoi on s'articule avec le service public ? Quels métiers on peut imaginer derrière une expérimentation comme la nôtre ? Quelles qualifications ? En quoi c'est complémentaire des métiers existants sur cette activité ? (...) On est évalué sur trois feuilles sur l'emploi et les rapports d'activité. Mais les rapports d'activités ne sont pas lu.* » (V. Boutry, entretien 2003).

La deuxième raison concerne le territoire et la **participation des partenaires aux projets** proposés par Alentour. Les activités créées sont destinées à générer de l'emploi dans un territoire donné, ce qui implique une forte animation du territoire avec les acteurs locaux, ainsi que la participation des habitants : « *On a une approche du lien social à partir du territoire, on a développé l'activité sur un territoire, peu importe l'activité, ce qui est important, c'est de créer de l'activité et que cette activité puisse générer de l'emploi, et ça soulevait une animation de territoire forte. Mais je n'arrive pas à le mettre en place, malgré toute une série des discours d'argent qui ne parlent pas de territorialisation, qui ne parlent pas de participation des habitants, qui ne parlent pas de la mairie de quartier.* » (V. Boutry, entretien 2003). La structure s'alourdit et devient difficile à gérer : le territoire apparaît ainsi comme l'unique lien entre les diverses activités, d'où la nécessité d'une animation territoriale forte : « *En plus on se retrouve à une cinquantaine. Ça devient une entreprise avec plusieurs ateliers. Le ciment, c'est le territoire : sinon il n'a pas de raisons de faire fonctionner un restaurant avec un truc de bâtiment avec un truc de lecture. Donc, s'il n'y a pas cette animation forte du territoire, où les uns les autres comprennent la fonction du développement du territoire, les concurrences s'attisent entre les services.* » (V. Boutry, entretien 2003).

Le manque d'intérêt de la ville pour un véritable partenariat est également déploré par le fondateur : « *À un moment donné, tu ne peux pas essayer tout seul, tu sens que tu ne peux pas.* » (V. Boutry, entretien 2003). Les structures de participation, même si elles existent, souffrent des disfonctionnements et ne permettent pas une réelle participations des partenaires du quartier : « *Tu as des projets de quartier qui sont bâclés en trois réunions, c'est des logique de financements, c'est pas des logiques de travailler ensemble.* » (V. Boutry, entretien 2003). En termes de dynamique de gouvernance, il apparaît un manque de coordination du processus de prise de décision : ce ne sont pas les structures qui manquent, mais leur gouvernance. En effet, c'est la ville qui doit assurer le pilotage de la gouvernance, en tant que détenteur du pouvoir, mais il semble qu'elle ne s'intéresse pas vraiment aux besoins des quartiers auxquels les associations essayent de proposer des solutions. Pour leur part, les partenaires associatifs n'ont pas la légitimité, cautionnée par le pouvoir, de s'ériger en coordinateurs ou rassembleurs des partenaires dans une démarche de projet : « *Et nous, on n'a pas la légitimité de se placer en coordinateur, en rassembleur, je ne peux pas faire cela, je ne peux pas dire alors voilà on bosse tous ensemble, et les gens, ils n'ont pas envie de bosser tous ensemble. L'équipe municipale ne s'est pas intéressée au projet vraiment.* » (V. Boutry, entretien 2003). De plus, il y a des personnes « qui freinent à la mairie » : non seulement des élus, mais aussi les technocrates (« *On est*



*vu par un certain nombre de gens comme des emmerdeurs* », V. Boutry, entretien 2003). Le problème reste toujours la pression pour les financements.

Une troisième raison évoquée renvoie à la **dégradation des relations** entre les membres de l'équipe. En effet, à l'interne, il y a un double discours qui dénoue le groupe : un premier discours dit qu'il faut jouer le jeu de l'insertion et faire de la formation du personnel, tandis que le deuxième porte sur l'utilité sociale et la pérennisation des services. Il y a aussi des différences de statut entre les salariés (par exemple, ceux qui travaillent dans la restauration et le bâtiment) et un décalage entre le discours sur la pérennisation des emplois et les possibilités réelles de professionnaliser les activités : « *Le but, c'est de garder les gens, on dit. On veut les conserver parce que si on veut faire du service à la personne, du service de qualité, il faut des gens qu'on garde. Le problème, c'est comment on consolide, on professionnalise un minima des services, et, après on fera peut-être de l'insertion des gens. On avait besoin d'avoir des cadres, enfin, des gens toujours les mêmes.* » (V. Boutry, entretien 2003). Ces contradictions conduisent à une perte de confiance de l'équipe : « *Je sens que ça a du mal, on a perdu la flamme : ça fait dix ans qu'on fait des trucs, tu sens que ça évolue, mais mes discours en même temps deviennent de plus en plus décalés devant mes financeurs. On a aussi de plus en plus de mal à trouver des gens.* » (V. Boutry, entretien 2003).

Aux raisons liées à la gestion des activités, s'ajoutent les pressions de la part des habitants (« l'image de mec qui devrait donner du boulot à tous ») et aussi des raisons qui renvoient aux convictions personnelles : « *C'est mes capacités à moi qui ont du mal... Je suis d'abord un développeur, je suis d'abord sur une gestion affective, je ne suis pas un patron...J'ai pas su structurer, organiser, professionnaliser suffisamment fort les choses dans le contexte où j'étais.* » (V. Boutry, entretien 2003).

Ces raisons ont conduit les dirigeants à chercher des solutions pour arrêter le projet global d'Alentour : « *Je crois que tout le monde avait envie que ça s'arrête.* » (V. Boutry, entretien 2003). Le besoin de changement, de rupture avec le passé leur apparaît évident pour pouvoir recommencer sur des bases nouvelles : « *Il y avait besoin d'un changement et le changement de l'entreprise, ce ne sera pas moi qui sera capable de la faire. À un moment donné, tu essaies de tourner le truc et tu n'arrives pas et donc à un moment donné il vaut mieux casser le truc ; et on oblige les autres à se positionner dans le truc.* » (V. Boutry, entretien 2003). Dans l'hypothèse où l'entreprise déposait le bilan, les licenciements massifs ne pouvaient pas être assumés en totalité. Comment arrêter le projet en évitant le licenciement généralisé : « *On n'avait pas les moyens de licencier tout le monde et il fallait trouver des solutions alternatives.* » (M. Berrabah, entretien 2003). Face à ces bouleversements, le Conseil d'administration d'Alentour, avec le consentement de la mairie de Roubaix et du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), a décidé en 2002 de réorganiser l'association de manière à éviter le licenciement du personnel et à stabiliser les activités. En imaginant des solutions de transferts vers d'autres structures, le dépôt de bilan pouvait être évité et les activités continuer : « *Il faut que les*

*activités restent sur le quartier pour permettre de ne pas perdre les activités sur le quartier et que les gens qui sont en contrat chez nous puissent aller au bout de leur contrat.* » (V. Boutry, entretien 2003). Les transferts ont été organisés avec seulement trois licenciements : le directeur, le directeur adjoint et la secrétaire. Une fois les solutions de transfert trouvées, c'était aux salariés de choisir, car leur contrat de travail change aussi : *« Les salariés avaient leur mot à dire : on est d'accord, on n'est pas d'accord et s'ils veulent être licenciés, l'association pouvait pas suivre, on aurait été dans le dépôt de bilan. »* (V. Boutry, entretien 2003).

Suite à la décision de restructuration des activités d'Alentour, l'encadrante du restaurant solidaire Univers, Nicole Geldolf, a annoncé tout de suite sa décision de continuer l'activité et de s'autonomiser. Le service « animation lecture » a été repris par la ville qui crée une filière animation lecture à l'intérieur des services municipaux. La responsable de cette activité étant déjà intégrée à la médiathèque, les contrats des autres animatrices lecture furent également transférés à la ville, dès la fin de leur contrat à l'Alentour. En même temps, cette activité a été généralisée à l'échelle de la ville : *« Les femmes travaillent aussi dans des écoles en dehors du quartier et dans du périscolaire alors qu'avant elles étaient beaucoup plus en temps scolaire. Donc, il y a eu une négociation un peu douloureuse de leur service. »* (V. Boutry, entretien 2003). La gestion déléguée du parc *Brondeloire* a été également reprise par la ville et le service maintenance-cadre de vie s'est structuré en association autonome prenant le nom d'*Astuce* (directeur M. Berrabah). Il n'y a qu'une seule activité (l'entretien des bâtiments communaux) qui a continué sous le nom d'Alentour, sous la direction de M. Bouhjama. Le partenariat avec Roubaix Habitat permettait de continuer l'activité d'entretien des parties collectives des bâtiments résidentiels et associatifs au moins jusqu'au septembre 2004, jusqu'à la fin du contrat des dix personnes qui composaient l'équipe. Finalement, le responsable du service, en concertation avec les membres de son équipe, a décidé de continuer l'activité. L'association garde le nom d'Alentour dont l'activité se restreint à l'entretien des parties collectives des bâtiments résidentiels et associatifs.

Certains acteurs considèrent cette initiative qui s'est arrêté comme un échec. Pourtant elle représente un avancement réel (notamment en termes de création des nouveaux services d'utilité sociale et d'animation du territoire) et on peut considérer comme un succès d'avoir trouvé des solutions de sorte que les activités, redéployées, continuent indépendamment, tout en évitant le licenciement des salariés. Par contre on peut considérer comme un échec l'écart entre les résultats et les objectifs de départ : se positionner au niveau du quartier en tant qu'entreprise associative, être évaluée selon ses buts sociaux et non en fonction de ses performances marchandes : *« Pour moi c'est un échec par rapport à mes objectifs de départ pour l'utilité sociale. On a réussi à faire bouger ce qu'on pensait faire bouger, c'était complètement délirant. Au niveau minima, on s'en est pas trop mal sorti. Tout le monde s'en sort sans trop de douleur. Il y a une continuité et le maire, il dit 'c'est pas un échec', il a un discours positif là-dessus alors qu'il y a plein de gens qui disent que c'est fini, ils nous ont enterré vivants. »* (V. Boutry, entretien 2003). Le fait que le directeur d'Alentour démissionne *« oblige les uns les autres*

à bouger » : ainsi, la ville reprend certaines activités et les intègre dans le cadre des services municipaux, alors que, il y a quelques mois, la ville refusait de reprendre ces activités (animation lecture, parc du Brondeloire). Le sentiment du fondateur est que cette incompréhension de la part des autorités publiques a découragé les initiatives associatives : « *Est-ce qu'on n'amène pas les associations à splitter ? On dirait qu'on les décourage.* » (V. Boutry, entretien 2003).

La recomposition des activités n'a pas eu pour conséquence l'abandon de l'objectif principal : la (re)construction du lien social. En effet, les anciens services d'*Alentour*, transformés en associations autonomes, gardent des liens très forts : par exemple, ils s'impliquent tous dans des animations organisées dans le parc Brondeloire, le secrétariat est partagé afin de pouvoir payer le salaire de l'employée, etc. Ils s'expriment d'une seule voix dans les réunions au sujet du quartier : « *Dans les réunions pour parler du quartier, on est toujours ensemble. Si on peut être partenaires, on l'est* » (V. Boutry, entretien 2003). D'une manière générale, les nouvelles associations continuent à s'impliquer dans les animations organisées au niveau du quartier, même si ça ne les concerne pas directement : « *Je m'associe pas mal dans les quartiers d'été. C'est pour les gens qui ne peuvent pas partir en vacances, on leur propose des animations en juillet-août, je m'associe fortement, je m'associe aussi au collectif d'animation sur le programme de l'année. Des fois, ils ont besoin de quelqu'un pour monter des tentes, de charger et décharger des camions : moi, je viens en soutien s'il le faut dans le cadre du développement de proximité.* » (M. Berrabah, entretien 2003). En ce qui concerne les activités reprises par la ville, l'espoir est qu'elles se pérennisent. Par contre, les relations avec la mairie de quartier ne sont pas faciles, ce qui empêche le développement des liens : « *Donc ça c'est des obstacles qui sont lourds, c'est des conflits personnels qui deviennent des conflits d'intérêt de pouvoir qui sont néfastes pour le développement des actions* » (E. Verbrackel, entretien, 2003).

L'urgence du mandat électoral pourrait être une des causes à l'origine de ce dialogue difficile entre les associations et les collectivités. Par exemple, l'apparition de la mesure *emploi jeune* détermine le maire à tenir un discours autour de l'aspect nouveau métier. Pourtant, très peu d'associations avancent des projets afin de pouvoir bénéficier de cette mesure : « *au bout de trois mois, il y a pas de projet associatif ou de projets associatifs qui apparaissent avec un emploi jeune* ». Par conséquent, le maire décide de mobiliser tous les moyens de ce dispositif afin de créer 150 postes d'agents de médiation à Roubaix (mesure Chevènement). Ainsi, toute la vie associative se retrouve sans moyens.

Ce qui est constaté, c'est que les associations réagissent toujours dans l'urgence, afin d'exploiter toute sorte de dispositifs et mesures, avec leurs avantages et inconvénients : « *On réagit devant les dispositifs quand il y a du pognon qui arrive parce que, sinon, le pognon, il s'en va* » (V. Boutry, entretien 2003). Cela se produit parce qu'il n'y a pas un dialogue permanent entre les associations et les collectivités, ce qui fait que les projets associatifs ne sont jamais connus par la mairie, de telle sorte qu'au moment où les financements arrivent « *Les projets sont là, il y a une culture commune, il n'y a plus qu'à mettre ensemble. C'est comment tu gères l'ensemble. Ça on n'arrive pas à le faire* » (V.

Boutry, entretien 2003). L'association Alentour a initié une telle démarche au niveau du quartier de l'Epeule, mais celle-ci a échoué. La décision municipale parallèle de mettre en place un Atelier Projet de Quartier serait une des causes, selon Alentour. Cette instance, présentée comme une instance de dialogue, ne fonctionne pas de manière satisfaisante, et, à cours d'idées, récupère celles des associations : « *Il y a eu une réunion par ci, une réunion par là, il n'y a jamais eu une démarche construite.* » (V. Boutry, entretien 2003).

### **Dynamiques socioéconomiques et institutionnelles à l'échelle de la ville**

Ce chapitre a commencé par situer les dynamiques d'exclusion et d'inclusion et d'innovation sociale dans le contexte spatial, social, économique et politique de la ville de Roubaix. Nous avons d'abord analysé, sous un angle historique, les principales dynamiques socioéconomiques et institutionnelles ainsi que leurs implications en termes économiques, sociaux et physiques : industrialisation massive et brutale, grands flux successifs d'immigrés étrangers, formation d'un réseau urbain anarchique, dense et complexe (fin du XIX<sup>e</sup> siècle - années 1960), crise économique, ralentissement de l'immigration liée au travail, crise du logement et destructuration du paysage urbain (années 1970-1980), restructurations, délocalisations, tertiarisation et stratégies de redéveloppement urbain (à partir des années 1990). Chômage et appauvrissement de la population, déclin social et dégradation physique des quartiers, fuite des couches moyennes vers d'autres communes, voilà quelques dynamiques d'exclusion sociale amorcées dans les années 1970 et qui continuent à se poursuivre. Les réactions institutionnelles face à ce processus se sont traduites par la mise en place de plusieurs stratégies : encouragement du retour de l'activité économique dans les années 1970 (création de zones d'activité économique, de centres de nouvelles technologies et tertiarisation), lutte contre la précarité et pour l'amélioration des conditions d'insertion des roubaisiens dans le marché du travail dans les années 1980 (initiatives de formation et d'insertion économique), politiques de renouvellement urbain et de réduction du chômage dans les années 1990 (opérations d'aménagements commerciaux, de l'urbain et du patrimoine, articulation de la création d'emploi avec la formation dans les zones franches).

La première sous-section, réalisée sur base documentaire (ouvrages, articles, communications), a préparé le terrain pour la recherche de terrain engagée pendant 2003-2004. Cette enquête nous a permis de dégager d'autres dynamiques caractérisant le contexte roubaisien : par exemple, la constitution d'une mémoire locale « mille-feuilles » (par la superposition des expériences et du vécu de plusieurs catégories de population qui ont du mal à se retrouver afin de construire une « mémoire croisée ») ou l'émergence d'une nouvelle culture de l'action collective. Cette culture se forge dans la confrontation et la coopération entre les traditions (syndicalisme ouvrier et luttes ouvrières), les mouvements récents (comités des quartiers, associations des jeunes) et les politiques publiques (les dispositifs de la *Politique de la ville*). Nous avons ainsi pu constater qu'il n'y a pas de véritables liens entre les groupes sociaux qui se côtoient à Roubaix : si les « ouvriers nostalgiques » forment encore l'ossature des associations des habitants (comités des quartiers, comités de fêtes), les « bobos » se font de plus en plus visibles et les générations d'enfants d'immigrés sont à l'origine des « associations de jeunes », leurs « pères honteux et silencieux » restent assignés à « résidence » ou dans les cafés, tandis que les anciens patrons industriels ont complètement disparu de la vie publique de Roubaix. Les nouveaux immigrés, quant à eux, essaient de se faire invisibles dans le paysage local.

Nous avons pu constater également que les acteurs locaux (publics, associatifs, privés) ont du mal à sortir de leur enfermement afin de réunir leurs points de vue dans une démarche partenariale et de construire des ponts entre les initiatives des habitants, celles des acteurs locaux et les grands projets publics. Nous avons expliqué cela par la spécificité de la nouvelle culture de l'action collective à Roubaix qui consiste à opposer et à combiner deux types de cultures et de méthodologies : l'une traditionnelle, de type syndical, basée à la fois sur l'action verticale et horizontale (l'égalité et la solidarité dans la construction d'une force collective), et l'autre moderne, de type « coin de rue », arrivant sans la méthodologie de l'intervention collective. Ce deuxième type de culture est à la fois source de richesse et de conflits : basée sur de forces verticales, très utiles pour obtenir des moyens, elle ne favorise pas toujours la construction des vraies solidarités, permanentes et durables. Mais ces « associations des jeunes » réussissent à se fabriquer une méthode spécifique, sans perdre pour autant leur esprit d'opposition : ainsi, les modes initiaux d'organisation, de type « coin de rue », enrichies par les contacts avec les formes traditionnelles d'association, est en train de se transformer en vie associative. En effet, les forces verticales ont des effets contradictoires sur l'action collective, destructifs, car elles s'opposent à la culture traditionnelle, et constructifs, car elles dynamisent l'ancienne culture, en train de s'effriter.

#### **Dynamiques d'exclusion sociale et hiérarchie des besoins des habitants du quartier**

Après avoir examiné ces dynamiques générales, nous avons orienté notre recherche à l'échelle du quartier de l'Epeule : l'objectif a été d'identifier les processus locaux d'exclusion sociale et de caractériser le capital social à l'échelle individuelle (capital social relationnel et participation des habitants à la vie collective) et à l'échelle collective (réseaux formels et informels, rapports de gouvernance), capital nécessaire au processus d'inclusion sociale. L'analyse de la structure et de la dynamique des relations et des réseaux sociaux personnels met en évidence un nombre de caractéristiques. Ainsi, la taille des réseaux, la nature des relations et les catégories d'habitants concernés par ces relations indiquent que c'est chez la population exclue et reléguée socialement et spatialement que la solidarité, appuyée notamment sur des liens forts (la famille surtout), se manifeste le plus.

Ensuite, nous avons tenté de voir comment les habitants mobilisent ce capital social relationnel pour dépasser des moments difficiles de leur vie (la dynamique du capital social) : nous avons pu constater que la majorité des répondants ont bénéficié d'une aide (ce qui indique qu'ils sont entourés socialement). Cette aide consiste notamment dans le soutien de la famille, principal canal de solidarité mobilisé par les habitants dans les milieux populaires, alors qu'un nombre réduit de personnes a bénéficié du support des structures formelles d'aide (services sociaux, associations, police, services administratifs, services privés marchands, etc.). D'autres éléments ont mis en évidence la persistance d'un rapport paternaliste, héritage du passé industriel de la ville qui s'exprime dans une relation directe avec les élus.

L'analyse des liens « forts » des habitants a été complétée par une observation de la structure et de la dynamique de leurs liens « faibles ». Les résultats de cette enquête montrent que les habitants sont relativement informés sur la vie associative de leur quartier. Ils ont connaissance notamment des activités du Comité de quartier (qui joue un rôle d'interface entre les habitants, les associations du quartier et les autorités locales), le centre social Nautilus (qui organise des activités pour les enfants et les jeunes), ainsi que le restaurant solidaire Univers (qui propose des repas et des animations aux plus démunis : chômeurs de longue durée, sans abri, demandeurs d'asile, etc.). À noter que l'association Alentour, qui sera examinée dans la dernière partie de ce chapitre est peu connue par les habitants du quartier interviewés : cela s'explique peut-être par la nature plus « discrète » de leur activité (travaux de maintenance dans les HLM, entretien des bâtiments communaux et associatifs) ?

Si la connaissance des associations est forte, en revanche la pratique associative est assez faible : la majorité des répondants ne sont insérés dans aucune forme associative et ne participent quasi jamais aux débats organisés dans le quartier par les structures existantes (comité de quartier, conseil de quartier ou Atelier Projet de Quartier).

L'enquête auprès des responsables associatifs et institutionnels montre en effet que même si des actions sont menées pour répondre aux besoins des habitants touchés par l'exclusion et pour renforcer leur autonomie, il semble que les habitants précarisés ne sont plus capables ni d'exprimer leurs demandes, ni d'agir, ni de participer à la vie locale. Si une partie de ces ménages bénéficie d'une entraide familiale ou communautaire qui se suffit à elle-même, d'autres plus isolés se soit replient sur eux-mêmes.

Pour expliquer cette situation, les témoins privilégiés invoquent l'incapacité des structures locales d'être à l'écoute des besoins revendiqués ou non (il ne faut pas oublier, ce sont toujours ceux qui ne sont pas ou qui ne se sentent pas exclus qui prennent la parole - les autres n'osent pas), mais aussi de mobiliser les habitants et d'organiser la participation. Ces dysfonctionnements des instances qui tentent de mobiliser les habitants ont été identifiés à travers un examen du capital social collectif ou institutionnel (structure et dynamique de la gouvernance locale).

Au niveau du quartier de l'Epeule, nous avons identifié plusieurs instances formelles interférant dans la gouvernance locale : la mairie de quartier, l'Atelier Projet de Quartier, le conseil de quartier, ainsi que le comité de quartier et le service de la ville « Citoyenneté et participation des habitants ». La mairie de quartier est en relation directe avec le comité de quartier, l'instance qui assure traditionnellement la participation des habitants au processus de gouvernance et l'interface entre le quartier et la ville (à travers les mairies des quartiers, « antennes » de la ville). Le lien entre les associations du quartier et l'administration publique passe aussi par l'Atelier Projet de Quartier qui est une instance de réflexion, de proposition, d'information et de restitution du travail aux partenaires.

Mais les méthodes de travail de cet atelier sont à revoir : composé par un grand nombre d'instances de travail, l'APQ n'est pas très efficace, car entre ces groupes il n'y a pas assez de relations (la

proposition est de formaliser ces liens, ainsi l'APQ deviendra un lieu de restitution des résultats du travail des différentes commissions). Après de longues hésitations, la municipalité de Roubaix décide de mettre en place en 2003 une nouvelle instance au niveau du secteur. Il s'agit du Conseil de quartier, instance de dialogue et de concertation, réunissant les représentants des associations, des comités des quartiers, des commissions extra municipales, des immigrés, des jeunes et des habitants indépendants. L'analyse du fonctionnement de ces instances met en évidence que ce ne sont pas les structures qui manquent, mais leur coordination (un processus de gouvernance de qualité) à travers des liens formels et informels. Dans ce sens, l'APQ pourra s'affirmer davantage comme une arène permettant le développement des jeux complexes de relations entre les acteurs, que comme simple dispositif technocratique dont la seule mission est d'éviter les chevauchements entre les actions. Une solution proposée par certains des témoins privilégiés est de recentrer l'APQ sur la mission d'accompagnement de développement et de laisser à la nouvelle instance, Conseil de quartier, les approches plus globales, moins centrées sur les problématiques du développement.

Le capital social et la gouvernance locale ainsi définis pourront être à la base de la lutte contre les exclusions sociales ? Nous avons complété et nuancé les dynamiques d'exclusion mises en évidence au début de la recherche de terrain avec des informations concernant le quartier et établi une hiérarchie des besoins des habitants. Les données ont été recueillies lors des observations directes, des entretiens avec les témoins privilégiés et de l'enquête auprès des habitants de l'Epeule.

Les principaux processus d'exclusion cités par les représentants publics et associatifs interviewés sont l'exclusion du monde économique (avec ses deux volets celui de travail et celui de la consommation, manque de perspectives), la constitution des « poches » de d'insalubrité dans des certaines zones du quartier (« zones de fixation » des immigrants, des sans papiers, des squatters) ou la forte « assignation à résidence », même des plus jeunes.

La grande mixité sociale et culturelle complexifie davantage la problématique économique et sociale locale : des personnes à revenus très modestes et des classes aisées, des origines culturelles de plus en plus diverses (plus de cent origines culturelles étrangères sont présentes dans l'ensemble de la ville, avec une dominante maghrébine) se côtoient dans le quartier, ce qui pose avec acuité la question de la reconnaissance et du travail sur l'interculturalité.

Les habitants ont aussi été interrogés au regard de leurs difficultés et leurs besoins. Il est apparu que le problème le plus important est de loin la fermeture des usines et le chômage, suivi par la transformation et l'uniformisation de la structure commerciale du quartier, par l'insécurité (ou le sentiment d'insécurité) routière ou d'autre nature (vols, agressions, drogues), ainsi que le manque d'équipements notamment pour les enfants (crèches, écoles primaires) et les jeunes (cafés, discothèques, cinématographes), d'animations (sportives, artistiques, associatives) ou d'espaces verts.



### **Dynamiques d'inclusion sociale et d'innovation sociale au sein de l'économie sociale**

Après avoir identifié ces dynamiques d'exclusion et les besoins qui en découlent, nous avons pu entamer une analyse des dynamiques d'inclusion sociale et d'innovation sociale. Nous avons introduit cette section par un bref examen des principales réponses publiques dans le cadre de la *Politique de la ville* : sélectionné en 1989 dans le cadre de la procédure de Développement Social Urbain (DSU), en 1994 comme Zone Franche Urbaine (ZFU) dans le cadre du Grand Programme Urbain (GPU) devenu plus tard Grand Projet de Ville (GPV) et en 1996 comme zone « pilote » du programme URBAN de l'Union Européenne. Selon DIV (2002), Epeule a été retenu dans le cadre de l'URBAN comme quartier proche du centre ville, présentant une fonction commerciale importante mise à mal par la crise. Par conséquent, le quartier de l'Epeule a bénéficié à la fois des interventions concernant le réseau commercial et des actions axées sur le cadre de vie et les services aux habitants (jardins collectifs, parc du Brondeloire, réhabilitation d'une friche industrielle pour des activités économiques et culturelles, diversification et consolidation des services de proximité, création d'un lieu d'accueil de jour).

L'association AME Services (qui prend le nom d'Alentour en 1999) sera le « maître d'ouvrage » de deux des initiatives URBAN à l'Epeule. Il s'agit de la diversification et de la consolidation de services de proximité (« animation lecture », « maintenance cadre de vie », « gestion et animation du parc du Brondeloire ») et de la création d'un lieu d'accueil de jour pour les personnes les plus démunies et isolées (dans les locaux du restaurant solidaire *Univers*). Tous ces services étaient soit des activités de l'association *Alentour* qui ont été consolidées soit des activités créées (parc du Brondeloire, lieu d'accueil de jour) avec le soutien des Fonds européens.

L'enquête approfondie auprès l'association Alentour, a permis de connaître sa manière de répondre à ce qu'elle considère comme étant des besoins des habitants. En effet, les associations n'ont pas les moyens (temps, financiers, personnel, etc.) pour faire une enquête sur les besoins et les demandes des habitants. Il semble que les besoins que cherche à satisfaire *Alentour* en développant des services « porteurs d'utilité et de médiation sociales procurant de l'emploi aux habitants » (De Angeli, 2001, p. 23) sont : insertion sociale et économique, besoins de base (se nourrir, se loger, se laver, etc.), éducation (animation lecture), propriété des locaux collectifs et la reconstruction du lien social (objectif transversal). Cette initiative est née en 1993, en réaction au déclin social qui touche le quartier de l'Epeule : elle démarre comme projet d'intervention sociale et économique autour des dispositifs publics Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi et Contrats Emploi Solidarité. En 1994, Vincent Boutry, le responsable de ce projet, fonde AME Services, association intermédiaire d'intervention économique et sociale qui propose des activités économiques aux personnes en difficulté (chômeurs de longue durée, personnes faiblement qualifiées, victimes de la discrimination ethnique).

Les objectifs initiaux sont atteints, ils touchent des usagers dans le besoin : personnes démunies, isolées, enfants, habitants des HLM, jeunes, etc. Ces activités assurent de la formation, génèrent des

emplois et créent de nouveaux métiers. Les salariés jouent aussi le rôle d'agents de création du lien social dans le quartier. Par exemple, les employés de l'Univers organisent et animent des voyages, des fêtes, des jeux de société avec les utilisateurs, la présence des agents d'entretien dans les HLM confère une certaine sécurité (car ils habitent dans ces immeubles et sont connus de tous), les animatrices-lecture sont pour la plupart des mères de famille du quartier, les régisseurs du parc municipal sont des jeunes du quartier.

L'originalité de l'association est qu'elle mobilise et combine une gamme de ressources très variées : capital humain (salariés permanents, salariés en contrat d'insertion, bénévoles), capital social institutionnel (relations et réseaux sociaux des membres de l'association, qui font le lien et facilitent l'accès à des ressources insérées dans d'autres réseaux professionnels, politiques ou associatifs), capital social politique (notamment le soutien du maire de Roubaix, président du conseil d'administration de *Roubaix Habitat*, vice-président du Conseil régional Nord - Pas de Calais), ressources monétaires (contrats aidés, paiements, subventions, Fonds européens). Il faut souligner le rôle crucial des « figures charismatiques » : le fondateur Vincent Boutry, le président du conseil d'administration, Jean-Loup Andes, figure importante du paysage associatif local, et les encadrants des services (Mehdi Berabah, Nicole Geldolf, Juliette Campagne), toutes des personnes populaires qui assurent le lien entre le milieu associatif et les habitants du quartier.

Mais le mode de financements fragilise la structure, dépendant dans une large mesure des financements publics fluctuants : 40% du budget de l'association provient de l'État à travers les contrats aidés (Contrats Emploi Solidarité, Contrats Emploi Consolidé, Contrats Emplois Jeunes) et le plan local d'insertion (le dispositif PLIE). Par exemple, en 1995, lorsque le dispositif Contrats Emploi Solidarité est supprimé, le service « aide à domicile » est contraint de cesser son activité. Même s'il est remplacé par deux autres activités liées au cadre de vie, les problèmes financiers continuent à s'aggraver en raison de la difficulté d'obtenir des chantiers. Malgré l'obtention de nouveaux chantiers de maintenance (HLM *Roubaix Habitat*, bâtiments de patrimoine, locaux associatifs, salles de sport, etc.), les limites des dispositifs d'insertion par l'économique ont des impacts négatifs sur les activités d'alentour : précarité des emplois et mise en danger de la durabilité et de la qualité des services. Enfin, en 1998, un nouveau chantier (la gestion déléguée du parc municipal de Brondeloire) est confié par la ville à l'association afin d'équilibrer sa trésorerie. Cependant, au lieu de redresser la situation, cette nouvelle activité l'aggrave pour plusieurs raisons : les pressions d'embaucher des salariés en Contrat Emplois Jeunes, les services de la mairie qui, après un certain temps, se retirent du partenariat et réduisent les moyens. Le financement dont l'association a bénéficié pendant trois ans (1999-2001) dans le cadre du programme européen URBAN, a été perçu comme une opportunité pour consolider les activités et pérenniser les emplois créés. Malgré les efforts entrepris, les résultats sont mitigés : l'association, placée dans un champ encore mal défini, celui des activités d'utilité sociale, ne réussit pas à convaincre dans le dialogue avec les institutions publiques et les financeurs, soucieux de vérifier surtout l'adéquation des moyens aux besoins.

Le départ du fondateur d'Alentour, annoncé en 2003, oblige les acteurs impliqués dans ce projet de trouver des solutions alternatives à l'arrêt définitif des activités et au licenciement général des employés. Plusieurs raisons à l'origine des bouleversements qui ont conduit à la réorganisation de l'association en diverses structures ont été mises en évidence. Il s'agit des fluctuations et difficultés financières, du fait que la structure s'alourdit et devient difficile à gérer, du décalage grandissant par rapport à l'idée de départ (alors qu'elle voulait créer des services pérennes d'utilité sociale, l'association semble évoluer vers une banale entreprise d'insertion), de la faible implication des acteurs locaux dans l'animation du territoire, du manque d'intérêt de la ville pour un véritable partenariat et des « blocages » de la part des certains services administratifs. À cela s'ajoutent la dégradation interne de l'équipe (en raison de la contradiction entre le discours sur l'insertion et la formation du personnel, d'une part, et le discours sur l'utilité sociale et la pérennisation des services, d'autre part), les différences de statut entre les employés, des pressions de la part des habitants (qui voient dans l'association une source d'emplois sur le quartier), des raisons d'ordre personnel (perte de confiance). Il était évident pour tous les acteurs que ces activités ne pouvaient pas s'arrêter. Les responsables de l'association *Alentour* en concertation avec la ville et le Plan Local d'Insertion ont trouvé une solution : deux services (animation lecture et gestion du parc du Brondeloire) ont été transférés à la ville, et les trois autres services deviennent des associations autonomes : le service restauration (association *Univers*), maintenance-cadre de vie (association *Astuce*) et l'entretien des bâtiments communaux (qui continue l'activité en gardant le nom d'*Alentour*).

Le projet *Alentour* répond-il aux critères de l'innovation sociale définis dans la partie théorique ? Oui, car l'association intègre l'objectif de satisfaction des besoins des habitants avec la reconstruction des liens sociaux et dans divers champs existentiels (dimension « matérielle »), participe à l'amélioration du processus de gouvernance locale, avec le projet de créer une arène de dialogue permanent entre les acteurs locaux, pilotée par la ville (dimension « processuelle »), contribue à la « capacitation » sociopolitique des habitants (dimension « empowerment »). On peut légitimement se demander si cette expérience ne constitue pas un échec. Oui, s'il s'agit de la mise en place d'un espace de débat pérenne autour des problèmes du quartier. S'il s'agit de lien social, de satisfaction des besoins et de l'« empowerment », les personnes embauchées bénéficient d'une formation, ont la possibilité d'enclencher un cursus professionnel et de s'insérer dans des réseaux sociaux. Selon cet aspect, il faudrait plutôt parler d'insuccès, par rapport à l'ambition de départ : partir des dispositifs d'insertion pour arriver à se positionner au niveau du quartier comme organisme d'utilité sociale, dont la performance sera évaluée par rapport aux buts sociaux et non en fonction de ses résultats économiques. Mais les autres avancées, notamment en termes de création de services d'utilité sociale et d'animation du territoire avec les autres acteurs, ne nous permettent pas de dire que c'est un échec. Finalement, des solutions alternatives au licenciement des salariés ont fait en sorte que les activités, redéployées, continuent à exister, indépendamment, sous forme d'associations autonomes ou de services dans le cadre de la ville.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

---

Un *premier constat* de départ de cette thèse a été que les grandes villes des pays européens connaissent des dynamiques multidimensionnelles d'exclusion sociale comme l'extension galopante de la pauvreté, le recul des droits sociopolitiques et la destruction des liens sociaux. Le *deuxième constat* à la base de ce travail concerne les changements dans le rôle de l'État, jusqu'alors au centre des politiques de développement. Ces changements s'accompagnent de l'émergence de nouveaux acteurs, issus notamment de la société civile. Ces deux constats nous ont conduit à réfléchir sur le rôle de l'économie sociale dans les dynamiques locales d'inclusion sociale et de développement socioéconomique, qui est la question centrale de la thèse.

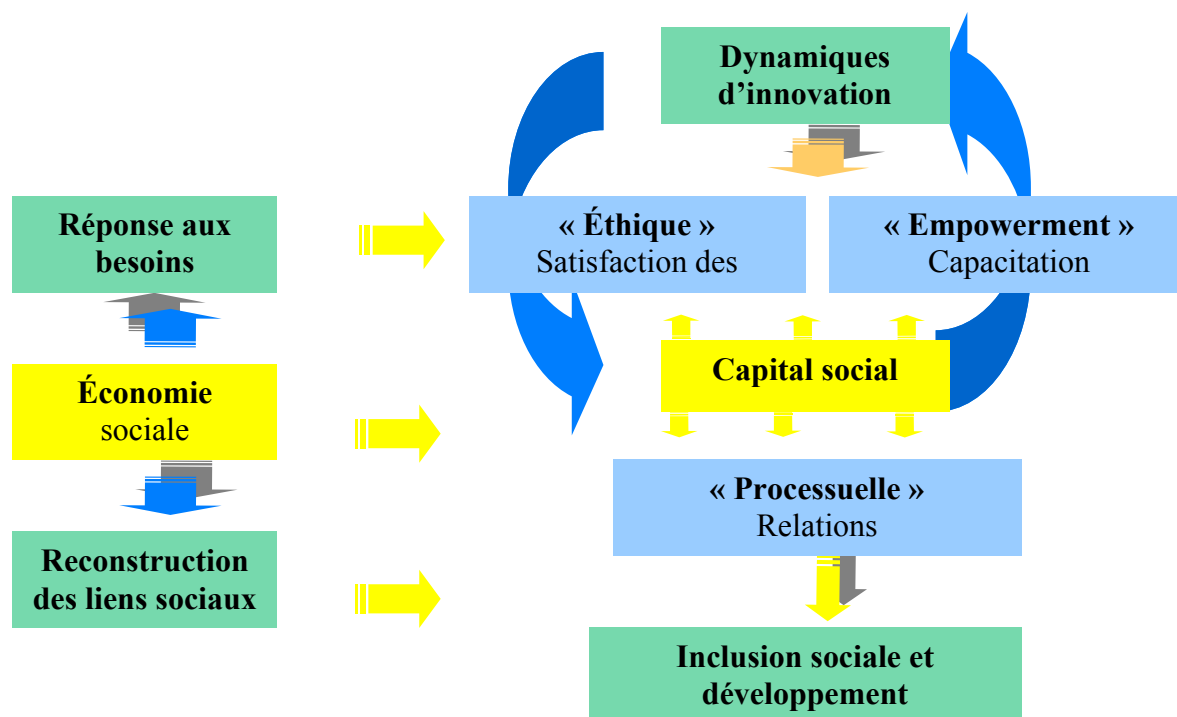
Nous avons organisé notre travail en deux parties - l'une théorique, l'autre empirique - chacune structurée en deux chapitres.

La *première partie* se consacre à la réflexion théorique autour d'un ensemble de concepts qui nous ont semblé adéquats à la question de recherche. La méthode utilisée a été la revue de la littérature qui a aussi permis de construire un cadre théorique opérationnel pour la recherche empirique. Le premier chapitre étudie une première série de concepts : l'économie sociale, le capital social et la gouvernance locale, dont le point commun essentiel est la focalisation sur l'importance des relations sociales. Le deuxième chapitre analyse une deuxième série de concepts pertinents pour appréhender les dynamiques socioéconomiques locales : exclusion sociale, développement local, innovation sociale.

La *deuxième partie* de la thèse présente l'analyse empirique en deux chapitres. Le premier chapitre analyse les dynamiques d'innovation sociale en comparant six expériences d'économie sociale sélectionnés dans la base empirique du projet SINGOCOM. Le deuxième chapitre analyse les dynamiques d'innovation sociale et de reproduction du capital social à travers une enquête de terrain dans un quartier de Roubaix, ville industrielle textile du Nord de la France, touchée par l'exclusion sociale. La collecte d'informations a croisé plusieurs méthodes et instruments comme l'étude documentaire, l'observation directe, les entretiens semi-directifs avec des personnes ressource et l'enquête par questionnaires auprès les habitants.

Nous présentons, dans un premier moment de cette section conclusive, les concepts-clé de la thèse en insistant sur leurs articulations. La Figure 23 présente une synthèse des concepts opérationnalisés dans la partie théorique de cette thèse, ainsi que les liens entre les mécanismes d'exclusion sociale et la mise en place des initiatives d'économie sociale (mobilisant du capital social individuel et collectif, des structures et dynamiques de gouvernance locale) dans le but de lutter contre l'exclusion sociale (à travers des innovations sociales) et de contribuer au développement local (en se centrant sur une approche visant l'autonomisation et l'inclusion des catégories défavorisées à travers la participation dans le cadre des initiatives et la valorisation du potentiel local).

**Figure 23 - Articulations des concepts-clé**



Source : auteur

Nous avons choisi une approche de *l'économie sociale* comme secteur qui combine la satisfaction des besoins avec la reconstruction des liens sociaux. Cet objectif est atteint en imaginant des mécanismes innovateurs qui représentent une source continue de capital social.

Cela nous a amené à retenir une approche du *capital social* en termes de réseaux sociaux. Nous avons mis en évidence deux types de capital social : relationnel/organisationnel au niveau individuel et institutionnel au niveau collectif.

- Au niveau individuel, le capital social relationnel et organisationnel facilite l'accès aux ressources et contribue à diminuer l'isolement social et à renforcer les capacités sociopolitiques des exclus. Cela renvoie aux deux premières dimensions de l'innovation sociale : la « satisfaction des besoins » et l'« empowerment ».
- Au niveau collectif, le capital social institutionnel joue un rôle essentiel dans la gouvernance locale, ce qui renvoie à la troisième dimension de l'innovation sociale : « l'amélioration des relations de gouvernance ».

En effet, une « *bonne gouvernance* », définie comme processus de coordination des acteurs impliqués dans la prise de décision, peut avoir des influences positives sur les dynamiques socioéconomiques locales.

Ensuite, nous avons retenu une approche multidimensionnelle de *l'exclusion sociale*, qui implique des réponses intégrant tous les domaines où elle se manifeste

L'étude de la littérature a permis d'identifier une approche de *développement territorial intégré* qui n'exclut pas les pratiques non-marchandes comme le bénévolat, la réciprocité et le don, et qui considère les personnes touchées par l'exclusion non plus comme des assistés, mais comme des acteurs capables d'agir.

Ces dynamiques d'inclusion et de développement sont stimulées par les trois dimensions de *l'innovation sociale*, que nous avons évoquées :

- Satisfaction des besoins aliénés (dimension « éthique »).
- Amélioration des relations sociales et de gouvernance (dimension « processuelle »).
- « Capacitation » sociopolitique des personnes défavorisées (dimension « empowerment »).

Les deux chapitres théoriques ne sont pas une simple revue de la littérature, mais un moyen de déterminer les concepts-clé, d'établir des définitions opérationnelles et surtout de construire notre thèse ou la réponse théorique à la question de recherche.

Cette thèse c'est que l'économie sociale, en innovant en permanence pour répondre à des besoins et pour reconstruire des liens sociaux, produit et reproduit du capital social. À son tour, le capital social, en symbiose avec la gouvernance locale, contribue au développement socioéconomique local et à l'inclusion sociale.

Dans un deuxième temps, nous avons tenté de mettre cette théorie à l'épreuve de la réalité et de tester empiriquement ces liaisons.

Pour cela, le modèle ALMOLIN (voir Figure 6, p. 157), développé par le réseau de recherche SINGOCOM nous a semblé un outil particulièrement adapté à la question de recherche. D'une part, il est structuré par le concept d'innovation sociale, et, d'autre part, il met bien en évidence la dialectique entre les dynamiques d'exclusion sociale et les dynamiques d'inclusion et d'innovation sociale.

Il nous a semblé intéressant de confronter ce modèle au champ spécifique de l'économie sociale, qui est l'objet de cette thèse. Nous l'avons donc appliqué à plusieurs expériences d'économie sociale en Europe. Les cas ont été sélectionnés pour respecter l'équilibre entre les trois dimensions de l'innovation sociale mentionnées. Ces cas sont Olinda et Leoncavallo à Milan (Italie), Associazione Quartieri Spagnoli à Naples (Italie), BOM à Anver (Belgique), Arts-Factory à Cardiff (Pays de Galles) et Alentour à Roubaix (France).

Nous rappelons quelques éléments généraux qui résultent de la comparaison :

*Tout d'abord*, ces structures jouent un rôle important dans l'approvisionnement en services d'utilité sociale et dans la création de réseaux d'acteurs locaux.

*Ensuite*, on a constaté qu'elles n'ont pas pour seul objectif la satisfaction des besoins de base, mais qu'elles développent surtout les liens sociaux et les capacités sociopolitiques des personnes vulnérables. Ces objectifs sont atteints en combinant un spectre large de ressources provenant des secteurs public, privé et civil. Mais la tendance est de sortir du quartier et de monter en échelle territoriale pour se développer et devenir moins vulnérables.

*Enfin*, l'analyse met en évidence plusieurs configurations de rapports avec les collectivités locales qui vont du soutien ou partenariat au conflit ou à l'indifférence, en passant par la volonté de la collectivité locale de contrôler, voire de récupérer les projets.

D'une part, le modèle ALMOLIN a servi d'outil pour la comparaison de six expériences retenues, ce qui en retour a permis d'enrichir ce modèle avec des éléments concrets. D'autre part, cette application au champ spécifique de l'économie sociale a permis d'identifier sur le terrain les trois dimensions de l'innovation sociale retenues dans le cadre théorique.

Ce troisième chapitre confirme en grande partie notre thèse. Néanmoins, il reste un élément qui n'a pas été entièrement analysé grâce au modèle ALMOLIN, c'est la question du capital social. Dans le modèle ALMOLIN, le capital social est mobilisé comme une ressource parmi d'autres. Or, dans notre perspective, le capital social est un élément central des dynamiques d'inclusion et de développement local. C'est pourquoi il m'a semblé nécessaire d'étudier l'ensemble des relations sociales et des réseaux sociaux au niveau d'un quartier.

L'enquête empirique approfondie apporte une connaissance du contexte socioéconomique, de la population et de ses besoins, des divers réseaux sociaux et du tissu associatif du quartier. Nous avons essayé aussi de montrer comment les acteurs de l'économie sociale, en luttant contre l'exclusion sociale, produisent ou pas du capital social et induisent des dynamiques d'inclusion et de développement socioéconomique.

Par exemple, nous avons mis en évidence que la sociabilité des habitants issus de l'immigration et des couches populaires repose surtout sur des relations dites fortes, mais que cette population a des besoins importants en termes de capital social organisationnel (comme les solidarités mises en place par Alentour, l'Épicerie solidaire ou le Comité de quartier). D'autres catégories d'habitants, plus isolés, par exemple les chômeurs âgés du textile ou les sans papiers, ont besoin plutôt du capital social relationnel (par exemple celui offert par le restaurant solidaire Univers).

L'enquête nous a permis de vérifier que certaines activités d'économie sociale (par exemple l'animation lecture, le restaurant solidaire, l'épicerie solidaire) peuvent restaurer les contacts sociaux et aider à l'insertion des habitants dans des réseaux autres que ceux construits autour des relations dites fortes. Ces réseaux sont utiles non seulement pour l'accès des habitants aux moyens et aux informations, mais aussi pour devenir plus autonomes dans leurs démarches. On retrouve ici la notion d'« empowerment ».

D'autres initiatives, innove aussi en développant des activités plus rentables économiquement, mais qui créent moins de capital social (comme la maintenance des bâtiments ou l'administration du parc communal par Alentour), mais qui permettent en revanche de financer l'ensemble de la structure.

Pour conclure, nous revenons sur les deux questions de départ.

1° La première était « **l'économie sociale est-elle une simple réponse immédiate aux besoins ?** »

Notre analyse montre qu'effectivement, les initiatives d'économie sociale émergent de la volonté de répondre très vite à des besoins non-satisfaits par le marché ou le secteur public, mais qu'elles dépassent ce rôle de simple palliatif.

- *Parce que*, l'éventail très large d'initiatives, de formes organisationnelles et de modes de coordination innovants révèle le rôle indispensable et spécifique que l'économie sociale joue entre le fonctionnement du marché « pur et dur » et l'administration étatique.
- *Parce que*, ce secteur de l'économie sociale représente un potentiel important dans la lutte contre l'exclusion sociale en conciliant l'objectif de l'emploi pour tous, y compris les personnes vulnérables, avec les critères de qualité de l'emploi, en assurant des formations et des qualifications.

2° La deuxième question allait au-delà de la problématique de la reconnaissance sectorielle de l'économie sociale en se demandant si elle peut être considérée comme **un levier de changement social, voire comme un modèle économique alternatif.**

Notre réponse est affirmative :

- *Parce que*, ce secteur apporte une plus value sociétale fondamentale notamment par la promotion de la participation des usagers à la production des services et de la « responsabilité sociale » des entreprises envers leurs salariés.
- *Parce que*, l'économie sociale peut être vue aussi comme un possible modèle alternatif de développement grâce à son système entrepreneurial spécifique basé sur des valeurs telles que l'éthique, la solidarité, la réciprocité et le développement durable. Ces valeurs font de l'économie sociale un véritable vecteur dans la recherche de la maîtrise du néolibéralisme, en s'opposant à l'uniformisation du modèle d'entreprise capitaliste.

Au terme de ce travail, trois pistes de recherche me semblent intéressantes à exploiter:

- Apprécier la pertinence de ces résultats sur d'autres terrains, à d'autres échelles et dans d'autres contextes.
- Approfondir la recherche en partant de plusieurs structures d'économie sociale pour interroger leurs publics spécifiques.
- Approfondir la recherche sur les dynamiques du capital social. En effet, notre recherche s'est orientée plus particulièrement vers l'étendue des réseaux sociaux et, de ce fait, notre



contribution à l'étude des dynamiques des réseaux du quartier reste à approfondir.

---

---

## **BIBLIOGRAPHIE**

---

---

## BIBLIOGRAPHIE

- ADLER, P., KWON, S.-W. (1999), « Social capital : the good, the bad, and the ugly », Research Paper, Department of management and organization, University of Southern California, Los Angeles.
- ADLER, P., KWON, S.-W. (2002), « Social capital : prospects for a new concept », *Academy of Management Review*, vol. 27, n°1, pp. 17-40.
- AMIN S. ( 1970), *L'accumulation à l'échelle mondiale, critique de la théorie du sous-développement*, L'IFAN, Paris : Anthropos.
- AMIN, A., CAMERON, A., HUDSON, R. (1999), « Welfare as work ? The potential of the UK social economy », *Environment and Planning A*, 31, pp. 2033–2051.
- AMIN, A., CAMERON, A., HUDSON, R. (2003), « The alterity of the social economy », in R. Le, A. Leyshon, C. Williams (eds.), *Alternative Economic Spaces*, pp. 27–54. London : Sage.
- ANGEON, V., CALLOIS, J.-M. (2004), « De l'importance des facteurs sociaux dans le développement », 1eres journées du développement du GRES, « Le concept de développement en débat », Université de Montesquieu – Bordeaux IV, 16-17 septembre.
- ANPE (2000), *Les chômeurs et le chômage. Une enquête exploratoire*, L'Observatoire de l'ANPE.
- ARCHAMBAULT, E. (2003), « L'associatif crée des emplois », *Libération*, 6 octobre.
- ARCHAMBAULT, E., KAMINSKI, Ph. (2003), « Vers un compte satellite des institutions sans but lucratif (ISBL) en France », *Revue internationale de l'économie sociale (RECMA)*, I<sup>er</sup> partie, n° 293, pp. 10-23.
- ARROW, J. K. (1972), « Gifts and Exchanges », *Philosophy and Public affairs*, n° 1, p. 357.
- ARTHURSON, K., (2003), « From Stigma to Demolition : Australian Debates about Housing and Social Exclusion », *Housing and the Built Environment*, vol. 19, no 3, 2004, pp. 255–270.
- ARTHURSON, K., JACOBS, K. (2003), « A Critique of the Concept of Social Exclusion and its Utility for Australian Social Housing Policy », UK Housing Studies Association Conference, Bristol, September.
- ASSIDON, E. (2002), *Les théories économiques du développement*, Paris : La Découverte & Syros.
- ASSOGBA, Y., (2000), « Gouvernance, économie sociale et développement durable en Afrique », *Cahiers du CRISES* (co-publication CRISES et CRDC), Montréal, novembre, n 0 0019.
- AVIS, J. (2002), « Social Capital, Collective Intelligence and Expansive Learning : thinking through the connections », *British Journal of Educational Studies*, 50, 3, pp. 308-326.
- AYDALOT, P. (ed.) (1986), *Milieus innovateurs en Europe*, Paris : GREMI.
- AYDALOT, P. (1985), *Économie régionale et urbaine*, Paris : Economica.
- BAART, B., KRUYTHOFF, H.M. (1998), *Towards undivided cities in Western Europe, new challenges for urban policy. Part 6 Lille*, Uitgave : Delft University Press.
- BAGNASCO, A. (1977), *Tre Italie. La problematica territoriale dello sviluppo economico italiano*, Bologna : Il Mulino.
- BAGNASCO, A., LE GALÈS, P. (1997), « Villes européennes comme société et comme acteur », in Bagnasco, A. et Le Galès, P. (eds.), *Villes en Europe*, Paris : La Découverte, pp. 7-46.

- BAGNASCO, A., TRIGILIA, C. (1984) (eds.) (1984), *Società e politica nelle aree di piccola impresa : il caso di Bassano*, Venise : Arsenale.
- BAGNASCO, A., TRIGILIA, C. (1988, 1993), *La construction sociale du marché. Le défi de la Troisième Italie*, Cachan : Éd. de l'ENS-Cachan.
- BALME, R., CHABANET, D. (2002), « Action collective et gouvernance de l'Union Européenne », in Balme, R., Chabanet, D., Wright, V. (dir.), *L'action collective en Europe. Collective Action in Europe*, Paris : Presses de Sciences Po.
- BARAN, P. (1957/traduction française en 1970), *L'économie politique de la croissance*, Paris : F. Maspero.
- BARBER, B. (1995), « All economics are 'embedded' : the career of a concept and beyond », *Social Research*, vol. 62, n°2, pp. 387-414.
- BARNEKOV, T., BOYLE, R., RICH, D. (1989), *Privatism and urban policy in Britain and the United States*, Oxford : Oxford University Press.
- BARTHÉLEMY, M. (2000), *Associations: un nouvel âge de la participation?*, Paris : Presses de Sciences Po.
- BAZZOLI, L. (1999), *L'économie politique de John R. Commons. Essai sur l'institutionnalisme en sciences sociales*, Paris : L'Harmattan.
- BAZZOLI L., DUTRAIVE V. (2006), « Fondements pragmatistes de l'institutionnalisme en Economie. Théorie de la connaissance et théorie de l'action chez Veblen et Commons », *Revue de Philosophie Economique*, no. 13.
- BEAUD, S., WEBER, F. (1997), *Le guide de l'enquête de terrain*, Paris : La Découverte.
- BECATTINI, G. (1979), Dal « settore industriale » al « distretto industriale », *Rivista di Economia e Politica Industriale*, vol. 2, pp. 7-21.
- BECATTINI, G. (1987), *Mercato e forze locali : il distretto industriale*, Bologna : Éd. Il Mulino.
- BECATTINI, G. (1992), « Le district marshallien : une notion socio-économique », in G. Benko et A. Lipietz (eds.), *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris : PUF, pp. 35-55.
- BECKER, G.S. (1964/1993), *Human Capital : A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*, Chicago : University of Chicago Press.
- BÉLANGER, R., LÉVESQUE, B. (2006), « Économie de la régulation », dans Laville, J.-L. et Cattani, A.D. (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 269-278.
- BELL, D. (1979), *Les contradictions culturelles du capitalisme*, Paris : PUF.
- BENASSI, D., GHEZZI, S., MINGIONE, E. (1997), « La restructuration économique et la pauvreté urbaine dans les pays européens », in Martens, A. et Vervaeke, M. (eds.): *La polarisation sociale des villes européennes*, Paris : Anthropos, pp. 11-35.
- BENKO, G. et al. (1996) (eds.), *Economia, Politica y Espaço*, Buenos Aires.
- BENKO, G. (1998), *La science régionale*, Paris : PUF.
- BENKO G., LIPIETZ, A. (eds.) (1992), *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris : PUF.

- BERR, E. HARRIBEY, J.-M. (2005), « *Le concept de développement en débat* », *Economies et Sociétés*, série F, n°43, pp.463-476.
- BESSIS, S. (1995), « De l'exclusion sociale à la cohésion sociale », *Gestion des Transformations Sociales (MOST) - UNESCO*, Policy Paper No. 2, Synthèse du Colloque de Roskilde, 2-4 mars, Université de Roskilde, Danemark ([www.unesco.org/most/bessfre.htm#clarifier](http://www.unesco.org/most/bessfre.htm#clarifier)).
- BÉVORT, A., BUCOLO, E. (2006), « Capital social », dans Laville, J.-L. et Cattani, A.D. (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 87 - 95.
- BIDET, E. (1997), *L'économie sociale*, Paris : Le Monde-Éditions.
- BOISMENU, G., LORANGER, J.-G., GRAVEL, N. (1995), « Régime d'accumulation et régulation fordiste. Estimation d'un modèle à équations simultanées », *Revue économique*, Volume 46, numéro 4, pp. 1121-1143 (en ligne : <http://www.persee.fr/>).
- BOLTANSKI, L., CHIAPELLO, E. (1999) *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Éditions Gallimard.
- BORRAZ, O. (2000), « Le gouvernement municipal en France. Un modèle d'intégration en recomposition », *Pôle Sud*, 13, novembre, pp. 11-26.
- BORRAZ, O., LE GALÈS (2001), « Gouvernement et gouvernance des villes », in Leresche, J.-P. (dir.), *Gouvernance urbaine et action publique en Suisse*, Paris : Pédone, pp. 343-367.
- BOUCHARD, M., BOURQUE, G., LÉVESQUE, B. (2000), « L'évaluation de l'économie sociale dans la perspective des nouvelles formes de régulation socio-économique de l'intérêt général », Working Paper No. 0013, Cahiers du CRISES.
- BOUDON, R. (1979), *La logique du social*, Paris : Hachette.
- BOURDIEU, P. (1977), « La production de la croyance : contribution à une économie des biens symboliques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1977-02, n°13, pp. 3-44.
- BOURDIEU, P. (1980), « Le capital social : notes provisoires », *Actes des Recherches en Sciences Sociales*, 31, pp. 2-3.
- BOURDIEU, P. (1983), « Ökonomisches Kapital, kulturelles Kapital, soziales Kapital », *Soziale Ungleichheiten (Soziale Welt, Sonderheft 2)*, édité par Reinhard Kreckel, Göttingen : Otto Schartz & Co, pp. 183-198.
- BOURDIEU, P. (1986), « The forms of capital », *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, JG Richardson (ed.), pp. 241-258, New York : Greenwood Press.
- BOURDIEU, P., DARBEL, A. (1966), « *L'Amour de l'art. Les musées d'art européens et leur public* », Paris : Les Éditions de Minuit (En collaboration avec Dominique Schnapper).
- BOURDIN, A. (1998), « Le gouvernement des villes institue autant qu'il coordonne, ou les limites de la gouvernance », in N. May et al., *La Ville éclatée*, Paris : Éditions de l'Aube, pp. 314-330.
- BOYER, R. (1986), *La théorie de la régulation : une analyse critique*, Paris : La Découverte.
- BLAXTER, L., HUGHES, C. (2001), « Social Capital : a critique », in Thompson, J. (ed.), *Stretching the Academy : the politics and practice of widening participation in higher education*, Leicester : National Institute for Adult Continuing Education.
- BLOCH, M. (1939), *La société féodale*, Paris : Albin Michel.

- BRACKE, D. (1998), « Vers un modèle théorique du transfert: Les contraintes à respecter », *Revue des sciences de l'éducation*, Thèse de doctorat, Université de Montréal (<http://fc.aquops.qc.ca/~michel.aube/Bracke/transfert/2-Fondements.html>).
- BRAUDEL, F. (1985), *La dynamique du capitalisme*, Paris : Ed. Arthaud, Flammarion, collection Champs.
- BRIGGS, X. (2004), « Social Capital : Easy Beauty or Meaningful Resource ? », *Journal of the American Planning Association*, 70(2), pp. 151-158.
- BROUSSEAU, E. (1999), « Néo-institutionnalisme et Évolutionnisme : Quelles Convergences ? », *Économies et Sociétés*, HS 35, N° 1, 1/1999.
- BROWN, C., LLOYD, K. (2001), « Méthodes qualitatives dans le domaine de la recherche psychiatrique », *Advances in Psychiatric Treatment*, n° 7, pp. 350-358.
- BROWNE, P. L. (1997), « The two faces of the social economy », 8th Conference of Canadian Welfare Policy, University of Regina, Saskatchewan, June.
- BRUSCO (1982), « The Emilian model: Productive decentralisation and social integration », *Cambridge Journal of Economics*, 6, June, pp. 167-184.
- BRUSCO (1986), « Small Firms and Industrial Districts: The experience of Italy », *Economia Internazionale*, n°2.
- BRUNHES, B. (2000), « Réflexions sur la gouvernance », *Droit social*, février.
- BRUYN, S.T., MEEHAN, J. (1987), *Beyond the Market and the State: New Directions in Community Development*, Philadelphia, PA: Temple University Press.
- BUCOLO, E. (2003), « Le commerce équitable », Hermès, Vol.36, Économie solidaire et démocratie, coordonnée par Dacheux E., et Laville J.L.
- BULLEN, P., ONYX, J. (1998), « Measuring Social Capital in Five Communities in NSW » (<http://www.mapl.com.au/A2.htm>).
- BURRAWAY, M. (1990), *Marxism as Science: Historical Challenges and Theoretical Growth*", *American Sociological Review*, vol. 55, décembre.
- BURT, R. S. (1992), *Structural Holes: The Social Structure of Competition*, Cambridge, MA : Harvard University Press.
- BURT, R. S. (2000), « The Network Structure of Social Capital », in *Research in Organizational Behavior*, vol. 22, éd. par Sutton R.I. et Staw B.M., Greenwich, CT : JAI Press.
- CAILLÉ, A. (2006), « Don », dans Laville, J.-L. et Cattani, A.D. (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 172 - 179.
- CAILLÉ, A. (2007), « Présentation - Avec Polanyi, contre la société de tout-marchand », *Revue du MAUSS*, n°29, premier semestre 2007, pp. 9-33, Paris : La Découverte.
- CALLON, M. (2004), « Innovations, marchés économiques et démocratie politique », Conférence d'ouverture du Colloque International de CRISES « *Innovation et transformation sociale* », 11-12 novembre, Université de Québec à Montréal.
- CAMAGNI, R. (1995), « The Concept of Innovative Milieu and its Relevance for Public Policies in European Lagging Regions », *Papers in Regional Science*, The Journal of the RSAI 74 (4), pp. 317-340.

- CARDOSO, F. H., FALETTO, E. (1969, traduit en français en 1978), « *Dépendance et développement en Amérique Latine* », Paris : PUF,
- CARREL, F. (1999), « Roubaix-Tourcoing, une histoire à défricher », *L'Humanité*, 22 mars.
- CASTEL, R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris : Gallimard.
- CATTANI, A.D. (2006), « Émancipation sociale », dans Laville, J.-L. et Cattani, A.D. (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 326 - 335.
- CBS Network (2003), « Social enterprise development and the social economy in Scotland », Rapport du *Community Business Scotland Network's Bridge to the Social Economy Project* ([www.cbs-network.org.uk](http://www.cbs-network.org.uk)).
- CHAMPEYRACHE, C. (2004), *Entreprise légale, propriétaire mafieux. Comment la mafia infiltre l'économie légale*, Paris : CNRS Éditions.
- CHANIAL, P. (2006), « Droits », dans Laville, J.-L. et Cattani, A.D. (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 180 - 189.
- CHANIAL, P., LAVILLE, J.L. (2006), « Associationnisme », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 46-55.
- CHARBONNEAU, J. (2005), « Associations en réseaux et capital social collectif : bilan d'expériences et d'analyses » avec la collaboration de SIMARD, J-G., dans « Le capital social à l'œuvre : études thématiques sur les politiques », Projet de recherche sur les politiques, gouvernement du Canada.
- CHEN, X. (2000), « Both Glue and Lubricant : Transnational Ethnic Social Capital as a Source of Asia-Pacific Subregionalism », *Policy Sciences*, Vol. 33, No. 3 pp. 269-287.
- CHEN, X. (2005), « Magic or Myth ? Social Capital and Its Consequences in the Asian, Chinese, and Vietnamese Contexts », in Mutz, G. and Klump, R. (eds.), *Modernization and Social Transformation in Vietnam : Social Capital Formation and Institutional Building*, Hamburg : Institut für Asienkunde, pp. 49-62.
- CHESNAIS, F. (1994), *La Mondialisation du capital*, Paris : Syros.
- CHUPP, M. (1999), « Investing in people through place : The role of social capital in transforming neighborhoods », A report for the Annie E. Casey Foundation, Cleveland, OH : The Urban Center at the Levin College of Urban Affairs.
- CLARK, T.N. (1994), *Urban Innovation. Creative Strategies for Turbulent Times*, Londres : Sage.
- CLARK, T.N. (2000), « Old and new paradigms for urban research : Globalization and the fiscal austerity and urban innovation project », *Urban Affairs Review*, 36 (1), pp. 3-45.
- CLÉMENT, H., GARDIN, L. (1999), « L'entreprise sociale », Note de l'Institut Karl Polanyi, Arles : Impatiences Démocratiques éditeur.
- CMED (Commission mondiale sur l'environnement et le développement) (1988), *Notre avenir à tous*, Éditions du Fleuve, Montréal (traduction française - 1<sup>ère</sup> édition anglaise 1987).
- COASE, R. (1937), *The Nature of the Firm*, « The nature of the firm », *Economica*, 4, novembre (traduit dans *Revue Française d'Économie*, vol. 2, n° 1, 1988, p. 133-157).
- COELHO, L. (1996), « Uma caracterização industrial da Região Centro », Coimbra, *Oficina do CES*, 76.

- COLEMAN, J. (1988), « Social Capital in the Creation of Human Capital », *The American Journal of Sociology*, Vol. 94, pp. 95 -120.
- COLEMAN, J. (1990), *Foundations of Social Theory*, Cambridge : Harvard University Press.
- COLIN, J.-P. (1990), « Regard sur l'institutionnalisme américain », *Cah. Sciences Humaines*, 26 (3), pp. 365-377.
- COLLIER, P. (1998), « Social Capital and Poverty », working paper no. 4, *Social Capital Initiative*, The World Bank « Social Development Family Environmentally and Socially Sustainable Development Network ».
- COOKE, P. (1998), « Introduction. The Origins of the Concept », in H.-J. Braczyk, P. Cooke et M. Heidenreich (eds.), *Regional Innovation Systems*, London, Bristol PA : University College London Press, pp. 2-25.
- COMMISSION EUROPÉENNE (2000), « Initiative communautaire URBAN 1994-1999 : Un premier bilan », Document d'information des services de la Commission Européenne, janvier (<http://inforegion.cec.eu.int/>).
- CONNOR, S. (1996), « Cultural Sociology and Cultural Sciences », in Turner, B.S. (ed.), *The Blackwell Companion to Social Theory*, Oxford : Blackwell, pp. 340-365.
- CONSCISE (2000-2003), The Third System as innovative force : an attempt at a definition of its fonction, WP1 - Baseline Indicators/Measures of Social Enterprise, Social Economy and Social Capital, supporting document, <http://www.malcolmread.co.uk/conscise/reports.htm>.
- CONZELMAN, T. (1995), « Networking and the Politics of EU Regional Policy: Lessons from North Rhine-Westphalia, Nord-Pas de Calais and North West England », *Regional and Federal Studies*. vol. 5 (summer).
- CORNUEL, D., DURIEZ, B. (1983), *Le mirage urbain. Histoire du logement à Roubaix*, Paris : Anthropos.
- CORRAGIO, J.L. (2006), « Économie du travail », dans Laille, J.-L. et Cattani, A.D. (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 313-325.
- CENTRO STUDI CONSORZIO GINO MATTARELLI (a cura del) (1997), *Imprenditori sociali. Secondo rapporto sulla cooperazione sociale in Italia*, Torino : Fondazione Giovanni Agnelli.
- COURLET C., PECQUEUR B. (1991), « Systèmes locaux d'entreprises et externalités : un essai de typologie », RERU n°3/4.
- COURLET C., PECQUEUR B. (1992), « Les systèmes industrialisés localisés en France : un nouveau modèle de développement », in G. Benko et A. Lipietz, *Les régions qui gagnent*, Paris : PUF.
- COURTIOUX, P., ERHEL, C. (2005), « Les politiques en faveur des seniors : quelles réformes ? Comparaison Allemagne, France, Royaume-Uni, Suède », *Travail et Emploi*, n°102, avril-juin, pp. 107-118.
- COX, K., MAIR, A. (1991), « From Localised Social Structures to Localities as Agents », *Environment and Planning*, vol. 23, pp. 197-213.
- DAMETTE, F. (2001), « Liaisons dangereuses : une histoire des rapports Paris/province », *Mouvements*, n° 13, janvier-février.



- DAVID, M. (2003), « Histoire de la ville et de son patrimoine - Introduction historique », Bilan de l'atelier d'analyse organisé à Roubaix, 13-15 novembre 2003 (<http://workingheritage.european-heritage.net/pdf/atelier%20roubaix.pdf>).
- DE ANGELI, C. (2000), « Quand les habitants s'en mêlent ... Récit d'évaluation - volet social du programme URBAN de Roubaix-Tourcoing », *Les cahiers du Grand Projet Urbain Métropole*, Centre Mercure -Tourcoing.
- DE BARROS, F. (2003), « Les municipalités face aux algériens : méconnaissances et usages des catégories coloniales en métropole avant et après la seconde guerre mondiale », Dossier « Genèses » 53, déc. 2003, pp. 69-92.
- DeFILIPPIS, J. (2001), « The Myth of Social Capital in Community Development », *Housing Policy Debate*, Vol. 12, Issue 4, pp. 781-806.
- DEFOURNY, J. (2006), « Économie sociale », dans Laville, J.-L. et Cattani, A.D. (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 279 - 289.
- DEFOURNY, J., FAVREAU (1997), *Les associations et l'insertion par le travail*, Paris : Desclée de Brouwer.
- DEFOURNY, J., MONZÓN CAMPOS, J. L. (1992), *Économie Sociale - Third Sector*, Bruxelles : De Boeck.
- DEFOURNY, J., DEVELTERE, P. (1997), « Jalons pour une clarification des débats sur l'économie sociale », ADA (Appui au Développement Autonome), Dialogue No. 2, Luxembourg (<http://www.globenet.org/horizon-local/ada/9721.html>).
- DEGENNE, A. (2003), « Mise en oeuvre empirique de la notion de capital social, définitions et exemples », Actes du colloque *Le Capital social*, organisé par le GRIS (Groupe de Recherche Innovations et Sociétés) avec la collaboration de CRIDA-LSCI, GEODE, CIRTAI, Université de Rouen, le 6 février, pp. 25-30.
- DE HAAN, A. (1999), « Social Exclusion : Towards a Holistic Understanding of Deprivation », *Villa Borsig Workshop Series*, Sussex, University of Sussex, pp. 1-14.
- DE JESUS, P. (2006), « Développement local », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 164 - 171.
- DELESPESE, J. (1999), « La société à finalité sociale », *Solidarité des Alternatives Wallones*.
- DEMAZIÈRE, C. (1996), « Du global au local, du local au global. Origine, diversité et enjeux des initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique », dans Demazière, C. (ed.), *Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, Paris : L'Harmattan.
- DEMOUSTIER, D. (2001), *L'économie sociale et solidaire : s'associer pour entreprendre autrement*, Paris : Syros.
- DE MONTRICHER, N. (1995), *L'aménagement du territoire*, Paris : La Découverte.
- DESJARDIN, M., GUIO, A.-C., MARECHAL, L. (1998), « Croissance endogène spatialisée et développement régional : apports pour une évaluation critique des plans stratégiques d'aménagements du territoire », *Tendances Économiques. Analyses et prévisions conjoncturelles*, Service des Études et de la Statistique, Ministère de la Région wallonne, n°14, mai.
- DESROCHE, H. (1976), *Le projet coopératif*, Paris : Éditions ouvrières.

- DESROCHE, H. (1991), *Histoire de l'économie sociale. D'un Tiers État aux Tiers secteurs. (1791–1991)*, Paris : Syros-Alternatives.
- DE SENARCLENS, P., (1998), « Gouvernance et crise des mécanismes de régulation internationale », *Revue internationale des sciences sociales*, n°155/Mars, pp. 95-108.
- DICKEN, P. (1992), *Global Shift*, London : Paul Chapman Pub.
- DiGAETANO, A., KLEMANSKI, J. S. (1999), *Power and City Governance*, Minneapolis : University of Minnesota Press.
- DiGAETANO, A., STROM, E. (2003), « Comparative Urban Governance. An Integrated Approach », *Urban Affairs Review*, Vol. 38, No. 3, January, pp. 356-395.
- DIESING P. (1971), *Patterns of Discovery in the Social Sciences*, Chicago : Aldine.
- DIV (Délégation Interministérielle à la Ville) (2002), *L'initiative communautaire URBAN I. Les 13 programmes français*, Les Éditions de la DIV.
- DREYFUS, M., GIBAUD, B. (1995) (dir.), *Mutualités de tous les pays*, Paris : Mutualité française.
- DOGAN, M., PÉLASSY, D. (1982), *La sociologie politique comparative. Problèmes et perspectives*, Paris : Economica.
- DONZELOT, J. (1996), « Les transformations de l'intervention sociale face à l'exclusion », dans S. Paugam (ed.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris : La Découverte, pp. 88-100.
- DUBAR, C. (1996), « Socialisation et processus », in S. Paugam (ed.), *L'exclusion : l'état des savoirs*, Paris : La Découverte, pp. 111-119.
- DUFOUR, P., NOËL, A., BOISMENU, G. (2001), « La pratique de la contrepartie pour les personnes exclues du marché du travail : Ici et ailleurs », ISUMA, Volume 2 N° 2, Été.
- DUNOYER, CH. (1830), *Nouveau traité d'économie sociale, ou simple exposition des causes sous l'influence desquelles les hommes parviennent à user de leurs forces avec le plus de LIBERTÉ, c'est-à-dire avec le plus FACILITÉ et de PUISSANCE*, Paris : Sautelet.
- DURAN, P. MONNIER, E. (1992), « Le développement de l'évaluation en France. Nécessités techniques et exigences politiques », *Revue française de science politique*, vol 42, n°2.
- DURAN, P., THOENIG, J.C. (1996), « L'État et la gestion publique territoriale », *Revue française de science politique*, vol. 46, N°4.
- DURKHEIM, E. (1950/1995), *Leçons de sociologie. Physique des moeurs et du droit (cours de 1890-1900)*, Paris : PUF (1ère édition en 1950).
- DURKHEIM, E. (1899) « Une révision de l'idée socialiste », *Revue philosophique*, 48, pp. 433-439, dans Émile Durkheim (1975), *Textes. 3. Fonctions sociales et institutions*, Paris : Les Éditions de Minuit, pp. 163-172.
- DURKHEIM, E. (1899), « Une révision de l'idée socialiste », in Durkheim, E., 1975, *Textes*, Paris : Éditions de Minuit.
- EDQUIST, C., HOMMEN, L., TSIPOURI, L. (1998), « Findings and Conclusions of ISE Case Studies on Public Technology Procurement », ISE (Innovation Systems and European Integration), a research project funded by the Targeted Socio-Economic Research (TSER) program of the European Commission (DG XII) under the Forth Framework Program.

- ELKIN, S.L. (1987), *City and Regime in the American Republic*, Chicago : University of Chicago Press.
- EKINS, P., MAX-NEEF, M. (1992), *Real-life Economics : Understanding Wealth Creation*, London : Routledge.
- EME, B. (1993), « Lecture d'Habermas et éléments provisoires d'une problématique du social solidariste d'intervention », Ronéo, CRIDA-LSCI, IRESCO-CNRS.
- EME, B. (2006), « Espaces publics », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 358-366.
- EME, B., LAVILLE, J.-L. (2006), « Économie solidaire (2) », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 303-312.
- EVANS, P. (1992), « The State as Problem and Solution : Predation, Embedded Autonomy, and Structural Change », in S. Haggard and R. Kaufman (eds.), *The Politics of Economic Adjustment : International Constraints, Distributive Conflicts, and the State*, Princeton, N.J. : Princeton University Press.
- EVANS, P. (1995), *Embedded Autonomy : States and Industrial Transformation*, Princeton, N.J. : Princeton University Press.
- EVANS, P. (1996), « Government Action, Social Capital and Development : Reviewing the Evidence on Synergy », *World Development*, 24 (6), pp. 1119-1132.
- EVERS, A. (2000), « Les dimensions socio-politiques du tiers secteur. Les contributions théoriques européennes sur la protection sociale et l'économie plurielle », in M. Lallement et J.-L. Laville, *Sociologie du travail. Qu'est-ce que le tiers secteur ?*, n°4, vol. 42, septembre-décembre, pp. 567-586.
- ESPING-ANDERSEN, G. (1990/1999), *Les trois mondes de l'État providence*, Paris : PUF (traduction française - première édition anglaise en 1990).
- FAINSTEIN, S., FAINSTEIN, N. (1996), « City planning and political values : an updated view », in S. Campbell and S. Fainstein (eds.), *Readings in Planning Theory*, Oxford : Blackwell.
- FAVREAU, L. (2000), « À quoi sert le travail social ? Vers une redéfinition et un redéploiement », *Série Recherches*, n°10, GÉRIS-UQAH.
- FAVREAU, L. (2003), « L'Économie sociale et solidaire : Pôle éthique de la mondialisation ? », *Économie Éthique*, n°4, UNESCO (SHS-2003/WS/33).
- FAUQUET, G. (1935/1965), *Le secteur coopératif*, Paris : Institut des études coopératives.
- FERRAND, A., FEDERICO DE LA RÚA, A. (2006), « Méthodes d'analyse des réseaux sociaux », (Chapitre 137), in *Démographie. Analyse et synthèse T. VIII*, G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch (eds.), Paris : INED.
- FERMAN, B. (1985), *Governing the ungovernable city*, Philadelphia : Temple University Press.
- FERNANDES, R. C. (1994), *Privado, porém público : o terceiro setor na América Latina*, Rio de Janeiro: Relume-Dumará.
- FERRATON, C. (2006), « Finance solidaire », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 419-427.
- FIELD, J. (2003), *Social Capital*, London and New York : Routledge.

- FINE, B. (2000), *Social Capital Versus Social Theory : Political Economy and Social Science at the Turn of the Century*, London : Routledge.
- FINE, B., GREEN, F. (2000), « Economics, Social Capital, and the Colonisation of the Social Sciences », in Baron, S., Field, J. et Schuller, T. (eds.), *Social Capital : critical perspectives*, Oxford : Oxford University Press, pp. 78-93.
- FOLEY, M.W, EDWARDS, B. (1999), « Is It Time to Disinvest in Social Capital ? », *Journal of Public Policy*, 19, 2, p. 141-193 ([http://arts-sciences.cua.edu/pol/faculty/foley/DIVEST\\_7.htm](http://arts-sciences.cua.edu/pol/faculty/foley/DIVEST_7.htm)).
- FORTIN, A., PRÉVOST, P. (eds.) (1995), *Virage local. Des initiatives pour relever le défi de l'emploi*, Montréal : Transcontinentales.
- FORSÉ, M. (2000), « Les relations sociales comme ressources », *Sciences humaines*, no. 104, avril 2000, p. 34-37.
- FOUCAULT, M. (1989), « La gouvernabilité », *Magazine littéraire*, n° 269.
- FOURASTIÉ, J. (1998), *Les Trente Glorieuses ou la Révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris : Hachette Littératures, coll. « Pluriel ».
- FOURNIER, Y., OUEDRAOGO, A. (1996), « Les coopératives d'épargne et de crédit en Afrique : histoire et évolution récente », *Revue Tiers Monde*, n/145.
- FRAISSE, L. (2006), « Changement social », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 96 - 105.
- FRANK, A. G. (1978), *Dependent Accumulation and Underdevelopment*, New York : Monthly Review.
- FRANK, J. (2003), « Faire du capital social une notion utile pour les politiques publiques », Policy Research Initiative, *Revue Horizons*, 6, 3.
- FRANKE, S. (2005), « La mesure du capital social. Document de référence pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation de politiques publiques », Projet du PRP : Le capital social comme instrument de politique publique, Gouvernement du Canada (<http://policyresearch.gc.ca/>).
- FRÉMEAUX, Ph. (2005), « Un monde plus dur », *Alternatives Économiques*, N°241, novembre.
- FRIEDMANN, J. (1992), *Empowerment : The politics of alternative development*, Oxford : Blackwell.
- FRIEDMANN, J. (1996), « Rethinking poverty: empowerment and citizen rights », *International Social Science Journal*, 148, pp. 161-172.
- FUKUYAMA, F. (1996), *Trust : The Social Virtues and the Creation of Prosperity*, New York : Free Press Paperbacks.
- GADREY, J. (2006), « Utilité sociale », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 641-651.
- GAIGER, L. (2000), « Solidary popular economy in third-sector Horison », Paper presented at the ISTR Fourth International Conference, Dublin, July.
- GAIGER, L. (2001), « Virtudes do trabalho nos empreendimentos econômicos solidários », *Revista Latinoamericana de Estudios del Trabajo*, 7 ( 13), p. 191-211.
- GAIGER, L. (2006), « Entreprise solidaire », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 345-357.

- GAMBETTA (1993), « The Sicilian Mafia : The Business of Private Protection », Harvard University Press.
- GARCIA, M. (2006), « Citizenship practices and urban governance in European cities », *Urban Studies*, Vol. 43, no. 4, avril 2006, pp. 745-765.
- GAUDIN, J.-P. (1995), « Politiques urbaines et négociations territoriales. Quelle légitimité pour les réseaux de politiques publiques ? », *Revue française de Science politique*, 45 (1), pp. 31-56.
- GAUDIN, J.-P. (1998), « La gouvernance moderne hier et aujourd'hui : quelques éclairages à partir des politiques publiques française », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 155/mars, pp. 51-60.
- GAUTIER, C. (1994), « Corporation, société et démocratie chez Durkheim », *Revue française de science politique*, Année 1994, Volume 44, Numéro 5, pp. 836-855.
- GEORGE, S. (2001), « La démocratie face à la mondialisation libérale », École de commerce de Bordeaux, le 3 avril ([www.forum-events.com/debats/synthese-susan-george-5-4.html](http://www.forum-events.com/debats/synthese-susan-george-5-4.html)).
- GEORGESCU-ROEGEN, N. (1971/1979), *Demain la décroissance: entropie-écologie-économie*, Lausanne: Ed. Pierre-Marcel Favre (The Entropy Law and the Economic Process, Harvard University Press, 1971).
- GENDRON, C. (2006), in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 479 - 489.
- GERMAIN, A. (2003), « Capital social et vie de quartier en contexte multiethnique », Conférence internationale du Réseau canadien de Recherche sur les politiques (PRP)/OCDE, « Les possibilités et les défis de la diversité : un rôle pour le capital social », 24-25 novembre, Montréal, Canada.
- GERSCHENKRON, A. (1962), « *Economic Backwardness in Historical Perspective: A Book of Essays* », Cambridge, Massachusettes : Belknap Press of Harvard University Press.
- GIBLIN-DELVALLET, B. (1990), *La Région, territoire politique. Le Nord-Pas-de-Calais*, Paris : Fayard.
- GIBSON, C.H., (1991), « A concept analysis of *empowerment* », *Journal of Advanced Nursing*, n°16, pp. 354-361.
- GIBSON-GRAHAM, J.K. (2003), « An ethics of the local », *Rethinking Marxism*, 15 (1), pp. 49-74.
- GIBSON-GRAHAM, J.K. (2006), *A Post-Capitalist Politics of Research : Building Community Economies*, Minneapolis: University of Minnesota Press.
- GIDE, C. (1912), *Les Institutions de Progrès Social*, Paris : Librairie de la Société du Recueil Sirey.
- GILLY, J.P., Grossetti, M. (1993), « Organisations, individus et territoires. Le cas des systèmes locaux d'innovation », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3.
- GOBIN, C. (2002), « Démantèlement programé de l'État social », *Le Monde diplomatique*, janvier, pp. 23-25.
- GINET, P. (1997), « Analyse géopolitique de 14 ans de politique de la ville dans la communauté urbaine de Lille », *Hommes et Terres du Nord*, n°1, pp. 38-46.
- GODBOUT, J. (2000), *Le don, la dette et l'identité : L'homo donator vs homo œconomicus*, Paris : La Découverte.

- GODECHOT, O., MARIOT, N. (2004), « Les deux formes du capital social. Structure relationnelle des jurys de thèses et recrutement en science politique », *Revue Française de Sociologie*, 45(2), pp. 234-282.
- GOLUB, P., MARÉCHAL, J.-P. (2006), « Biens publics mondiaux », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 66 - 75.
- GONZALES, S., HEALEY, P. (2005), « A Sociological Institutional Approach to the Study of Innovation in Governance Capacity », *Urban Studies*, Vol. 42, No. 11, October, pp. 2055-2069.
- GRAMSCI, A. (1926/1966), *La questione meridionale*, Rome : Editori Riuniti (écrit en 1926 et publié en 1966).
- GRANOVETTER, M. (1973), « The strength of weak ties », *American Journal of Sociology*, Vol. 78, p. 1360-1380.
- GRANOVETTER, M. (1974), *Getting a Job : A Study of Contacts and Careers*, Chicago : University of Chicago Press.
- GRANOVETTER, M. (1985), « Economic Action and Social Structure. The problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, Volume 91, n°3, November 1995), pp. 481-510.
- GRANOVETTER, M. (1992), « Economic Institutions as Social Constructions : A Framework for Analysis », *Acta Sociologica*, 35, pp. 3-11.
- GRAVIER, J.-F. (1947), *Paris et le désert français*, Paris : Flammarion.
- GROOETAERT, C. (1997), « Social Capital: The Missing Link ? », *Expanding the Measure of Wealth: Indicators of Environmentally Sustainable Development*, sous la direction de la Banque mondiale, Washington, Banque internationale pour la reconstruction et le développement.
- GROOETAERT, C., VAN BASTELAER, T. (2001), « Understanding and measuring social capital: a synthesis of findings and recommendations from the Social Capital Initiative », Social Capital Initiative, Working Paper No. 24, Washington, DC : The World Bank.
- GUÉRIN, I. (2006), « Femmes et économie solidaire », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 410 - 418.
- GUESLIN, A. (1987), *L'invention de l'économie sociale*, Paris : Economica.
- GUPTA, A. *et al.* (2001), Paper invited for presentation at the World Social Forum Workshop in Brazil, January 25-30.
- HABERMAS, J. (1992), « L'espace public, 30 ans après », *iQuaderni*, n° 18, automne.
- HALL, P. (1992), *Inventing the Nonprofit Sector*. Baltimore, MD : The John Hopkins University Press.
- HAMADI, A.K. (2004), « Trajectoire spatiale et mobilité résidentielle : l'exemple des rapatriés d'Algérie à Roubaix », *Atelier Mobilité et Résidence*, 16-17 novembre, CEPED, Nogent-Sur-Marne.
- HAMDOUCH, E., COLLETTE, E. (2003), « Non profit Organizations : From Entrepreneurship to Management », *The PONPO Working Papers*, Yale University, December.
- HANIFAN, L.J. (1916), « The Rural Scholl Community Center », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, n° 67, pp. 130-138.

- HARDING, A. (1996), « Is there a 'New Community Power' and Why Should We Need One ? », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 20, n°4, pp. 637-655.
- HARDY, D. (1979), *Alternative Communities in Nineteenth Century England*, London : Longman.
- HARLOE, M. (1992), « Switching to the slow lane : restraining growth in a boom town », Communication à l'International Conference on comparative regional studies, Sendai, Japon, 19-25 septembre.
- HARRISS, J., De RENZIO, P. (1997), « 'Missing link' or Analytical Missing ? The concept of Social Capital », *Journal of International Development*, 9 (7), pp. 919-937.
- HART, O. (1995), « Corporate governance - some theory and implications », *Economic journal*.
- HERMET, G. (2004), « Un régime à pluralisme limité ? À propos de la gouvernance démocratique », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°1, février, pp. 159-178.
- HILLIER, J., MOULAERT, F., NUSSBAUMER, J. (2004), « Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement spatial », *Géographie, Économie, Sociétés*, Volume 6, n°2 Avril-Juin: « Innovation sociale et territoire ».
- HIRSCHMAN, A.O. (1964), *La stratégie du développement économique*, Paris : Les éditions ouvrières.
- HIRSCHMAN A.O. (1980), *Les passions et les intérêts*, Paris : PUF.
- HIRSCHMAN, A.O. (1984), « Against Parsimony: Three easy Ways of Complicating Some Categories of Economic Discourse », *American Economic Review Proceedings*, n° 74.
- HOMANS, G.C. (1961), *Social Behaviour : Its Elementary Forms*, New York : Harcourt, Brace & World.
- HOLEC, N., BRUNET-JOLIVALD, G. (1999), « Synthèses...réflexions sur la connaissance des territoires urbaines », Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction ([www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/bibliographies/gouvernance/biblio.htm](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/bibliographies/gouvernance/biblio.htm)).
- ILCZUK, D. (2001), *Private action for the public good: regulations, incentives and examples of practice* (<http://www.coe.int/>).
- ISAAC, H. (1996), « A propos de l'épistémologie et de la méthodologie de l'ouvrage de L. Boltanski & L. Thévenot 'De la justification. Les économies de la grandeur' », *Cahier de recherche n° 34*, CREPA.
- ISAMBERT, F.-A. (1996), « L'engagement humanitaire et les formes contemporaines de la solidarité », in S. Paugam (ed.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris : La Découverte, pp. 101-108.
- JACOBS, J. (1961), *The death and life of great American cities*, New York : Random Books.
- JARA, C. J. (2001), « As dimensões intangíveis do desenvolvimento sustentável », Brasília, IICA (Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture).
- JÉRÔME, B. (2004), « Les bobos investissent la banlieue rouge à Paris », *Le Monde*, 30-31 mai.
- JESSOP, B. (1994), « Post-fordism and the State », dans Amin, A. (dir.), *Post-Fordism*, Oxford : Blackwell, cité dans *Gouvernance locale, pauvreté et exclusion dans les villes anglo-saxonnes*, textes réunis par J. Carré et S. Body-Gendrot, Paris : PUF.

- KNACK, S., KEEFER, Ph. (1995), « Institutions and Economic Performance : Cross-Country Tests Using Alternative Institutional Measures », *Economics and Politics*, 7(3), pp. 207-227.
- KNACK, S., KEEFER Ph. (1997), « Does Social Capital Have an Economic Payoff? A Cross-Country Investigation », *Quarterly Journal of Economics*, 112, pp. 1251-1288.
- KRASNER, S. D. (ed). (1983), *International Regimes*, Ithaca, New York : Cornell University Press.
- KUHN T. (1962/1983), *La structure des révolutions scientifiques*, Flammarion-champs (1<sup>ère</sup> édition 1962).
- LAGENDIJK, A. (1998), « Will new regionalism survive ? Tracing dominant concepts in economic geography », Discussion Paper, Centre for Urban and Regional Development Studies, University of Newcastle upon Tyne.
- LALLEMENT, M. (2006), « Socio-économie du travail », dans J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 590- 598.
- LANGELLIER, J.-P. (2007), « Tony Blair et le blairisme : dix ans de troisième voie », *Le Monde*, 11 avril.
- LANGLOIS, P. (1999), « La mondialisation rend-t-elle obsolètes les modèles de développement nationaux ? », Cahiers du CRISES - Collection Études théoriques - no ET9911, septembre.
- LATOUCHE, S. (1986), *Faut-il refuser le développement? Essai sur l'antiéconomique du Tiers Monde*, Paris : PUF.
- LATOUCHE, S., (1988), *La ligne d'horizon, essai sur l'après-développement*, François Partant, Paris : La Découverte.
- LATOUCHE, S. (1991), *La planète de naufragés. Essai sur l'après-développement*, Paris : La Découverte.
- LATOUCHE, S. (2001), « Le développement est-il la solution ... ou le problème ? », *L'Écologiste - Défaire le développement, refaire le monde !*, N°6, Hiver, Numéro spécial sur la critique du « développement », l'après développement et la décroissance, réalisé en partenariat avec l'association *La ligne d'horizon - Les amis de François Partant*.
- LATOUCHE, S. (2005), *L'occidentalisation du monde à l'heure de la « Globalisation »*, Paris : La Découverte Poche.
- LAVILLE, J.-L. (1992), *Les services de proximité en Europe*, Paris : Vuibert.
- LAVILLE, J.-L. (ed.) (1994), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris : Desclée de Brouwer.
- LAVILLE, J.-L. (2006), « Solidarité », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 609-618.
- LAVILLE, J.-L., CATTANI, A.D. (2006), « L'autre économie », dans Laville, J.-L., Cattani, A.D. (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer , pp. 9-27.
- LAVILLE, J.-L., DELFAU, G. (2000), *Aux sources de l'économie solidaire*, Domont : Ed. Thierry Quinqueton.
- LAVILLE, J.-L., NYSSSENS, M. (2000), « Solidarity-Based Third Sector Organizations in the 'Proximity Services' Field : a European Francophone Perspective », *Voluntas*, 11-1, pp. 67-84.



- LAURIA, M. (1994), « The transformation of local politics : manufacturing plant closures and governing coalition fragmentation », *Political geography*, 13 (6), pp. 515-539.
- LAZARFELD, P., JOHADA, M., ZIESEL, H. (1981), *Les chômeurs de Marienthal*, Paris : Les Éditions de Minuit (première édition, 1932).
- LEBORGNE, D., LIPIETZ, A. (1988), « L'Après-Fordisme et son espace », *Les Temps Modernes*, avril, Couverture Ornage n°8807 (art. 381) (en ligne: <http://lipietz.net>).
- LECA, J. (1995), « Gouvernance et *institutions publiques : l'État entre sociétés nationales et globalisation* », Ronéo.
- LECA, J. (1996), « La gouvernance de la France sous la Cinquième République », dans D'Arcy, F., Rouban, L. (dir.), *De la Cinquième République à l'Europe*, Paris : Presses de Sciences Po.
- LECHAT, N.M.P. (2006), « Économie morale », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 220-228.
- LEFEBVRE, R. (2003), « Les métamorphoses d'une identité locale : genèse de la roubaisien-ité », *Les Cahiers de Roubaix*, n° 9.
- LE GALÈS, P. (1995), « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française de science politique*, vol. 45, n° 1, p. 27-95.
- LE GALÈS, P. (2005), « Gouvernance », *Dictionnaire des politiques publiques*, Journée « Gouvernance urbaine », Université de Lille 1, 14 octobre.
- LELOUP, X., APPARICIO, Ph., SÉGUIN, A.-M. (2005), « Le concept de *Relative Deprivation* : survol des définitions et des tentatives de mesure appliquées à l'urbain », INRS - Institut national de la recherche scientifique « Urbanisation, Culture et Société », Document de recherche, Décembre.
- LELOUP F., MOYART L., PECQUEUR B. (2004) : « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », *Actes des 4emes journées de la proximité « Proximité, réseaux et coordinations* », 17-18 juin.
- LEMIEUX, V. (2001), « Le capital social dans les situations de coopération et de conflit », *ISUMA*, printemps 2001, pp. 83-86.
- LÉNOIR, A. (2006), « La fibre de la réussite », *L'Express*, le 26 janvier.
- LÉNOIR, R. (1974), *Les exclus, un Français sur dix*, Paris : Le Seuil.
- LEPLAT, J. (2002), « De l'étude de cas à l'analyse de l'activité », *Pistes*, Vol. 4, no. 2, Novembre, (<http://petnt/pistes/v4n2/articles/v4n2a8.htm>)
- LERESCHE, J.P. (2001), « Gouvernance et coordination des politiques publiques », in J.P. Leresche (ed.), *Gouvernance locale, coopération et légitimité*, Paris : Pédone, pp. 31-65.
- LÉVESQUE, B. (2001), « Le développement régional et local, avant et après la mondialisation », Conférence prononcée à l'occasion de l'Assemblée générale du Conseil régional de développement (CRD) des Laurentides, 7 juin, Cahiers du CRISES, n° ET 0116.
- LÉVESQUE, B. (2006), « Sociologie économique », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 599-608.
- LÉVESQUE, B., BOURQUE, G. L., FORGUES, E. (2001), *La nouvelle sociologie économique*, Paris : Desclée de Brouwer.

- LÉVESQUE, B., MALO, M.-C., GIRARD, J.-P. (1999), « L'ancienne et la nouvelle économie sociale », dans J. Defourny, P. Develtere et B. Fonteneau (eds), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris : De Boeck & Larcier, pp. 195–216.
- LÉVESQUE, B. (2004), « Un vent de changement », interview réalisé par Christian Lévesque avec Benoît Lévesque, publié dans *Le Devoir*, journal quotidien de langue française d'information générale, politique, culturelle, technologique, économique et internationale situé à Montréal, 30-31 octobre, p. 5.
- LÉTARD, V. (2005), *RAPPORT D'INFORMATION fait au nom de la commission des Affaires sociales (I) sur les minima sociaux*, N° 334, SÉNAT, Session ordinaire de 2004-2005, Annexe au procès-verbal de la séance du 11 mai 2005.
- LEYSHON, A., LEE, R., WILLIAMS, C. C. (eds) (2003), *Alternative Economic Spaces*, London : Sage.
- LICHBACH, M.I. (1997), « Social theory and comparative politics », in M.I. Lichbach et A.S. Zuckerman (eds.), *Comparative Politics : Rationality, culture, and structure*, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 239-276.
- LIN, N. (1992), « Social Resources Theory », in *Encyclopedia of Sociology*, Vol. 4,
- LIN, N. (1999), « Social Networks and Status Attainment », *Annual Reviews of Sociology*, 25, pp. 467–487.
- LIN, N. (2001), *Social Capital : A Theory of Structure and Action*. Cambridge : Cambridge University Press.
- LINDBLOM, C.E. (1977), *Politics and Markets*, New York : Basic Books Publishers.
- LIPIETZ, A. (1993), « Nord-Sud : Partage du monde réel, ou concept dépassé ? », *Panoramiques*, n° 8, 1er trimestre.
- LIPIETZ, A., BENKO, G. (1995), « De la régulation des espaces aux espaces de régulation », dans R. Boyer et Y. Saillard, *L'état de la théorie de la régulation*, Paris : La Découverte.
- LIPIETZ A. (1996), *La société en sablier*, Paris : La Découverte.
- LIPIETZ, A. (1998), « Ce que nous avons gagné », *Vert-Contact*, n° 500, 2 mai (<http://lipietz.club.fr/>).
- LIPIETZ, A. (2000a), « Géographie culturelle, économie politique et écologie », *Géographie, Économie et Société*, Vol. 2, N° 2 ([http://lipietz.club.fr/MET/MET\\_MilosFr.html](http://lipietz.club.fr/MET/MET_MilosFr.html)).
- LIPIETZ, A. (2000b), *L'opportunité d'un nouveau type de société à vocation sociale*, Rapport final relatif à la lettre de mission de Madame la ministre de l'Emploi et de la Solidarité, octobre.
- LIPIETZ, A. (2001a), *Pour le tiers secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi, comment*, Paris : La Découverte.
- LIPIETZ, A. (2001b), « Du halo sociétal au tiers secteur: pour une loi-cadre sur les sociétés à vocation sociale », dans FOUREL, C. (ed.), *La nouvelle économie sociale: efficacité, solidarité, démocratie*, Paris: La Découverte & Syros, pp. 27–42.
- LIPIETZ, A. (2003), « Travailler autrement, pour autre chose », *Vert Mensuel*, n°3, décembre, art. 1162 ([http:// lipietz.net/article.php3?id\\_article/41162](http://lipietz.net/article.php3?id_article/41162)).
- LITTRÉ, E. (1964), *Dictionnaire de la langue française*, Tome 3, Gallimard/Hachette, p. 931.

- LONGPRÉ, C., FORTÉ, D., O'DOHERTY, C., VISSANDJÉE, B. (1998), « Projet d'empowerment des femmes. Conception, application et évaluation de l'empowerment (phase 1) – 1998 », Centre d'excellence pour la santé des femmes (CESAF), Consortium Université de Montréal ([www.cesaf.umontreal.ca/f.ress.doss.empow.doc1.html](http://www.cesaf.umontreal.ca/f.ress.doss.empow.doc1.html)).
- LORENDAHL, B. (1997), « L'intégration de l'économie publique et de l'économie sociale et coopérative : vers un nouveau modèle suédois? », dans L. Monnier et B. Thiry (eds.), *Mutations structurelles et intérêt général*, Bruxelles : De Boeck, pp. 73–88.
- LORRAIN, D. (1998), « Administrer, gouverner, réguler », dans *Gouvernances, Les Annales de la recherche urbaine*, n° 80-81, pp. 85.
- LORTHIOIS, J. (2006), « Économie alternative », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 190-200.
- LOVERING, J. (2001), « The coming regional crisis (and how to avoid it) », *Regional Studies*, 35, pp. 349-354.
- LOURY, G.C. (1977), « A dynamic theory of racial income differences », in P.A. Wallace and A. LeMund (eds.), *Women, minorities, and employment discrimination*, Lexington Mass. : Lexington Books, pp. 153-186.
- MACLEOD, G., GOODWIN, M. (1999), « Space, scale and state strategy : Rethinking urban and regional governance », *Progress in Human Geography*, 23 (4), pp. 503-527.
- MADANIPOUR, A. (1998), « Social Exclusion and Space », in A. Madanipour, G. Cars and J. Allen (eds.), *Social Exclusion in European Cities. Processes, Experiences and Responses*, London : The Stationary Office, pp. 75-94.
- MADANIPOUR, A., CARS, G., ALLEN, J. (1998), « Social Exclusion in European Cities », in A. Madanipour, G. Cars and J. Allen (eds.), *Social Exclusion in European Cities. Processes, Experiences and Responses*, London : The Stationary Office, pp. 279-288.
- MAILLAT, D. *et al.* (1993), « Réseaux d'innovation et milieux innovateurs: un pari pour le développement régional », GREMI, Neuchatel : Éditions EDES.
- MARCH, G., OLSEN, J.P. (1989), « Rediscovering Institutions. The Organizational Basis of Politics », New York : The Free Press.
- MARCH, G., OLSEN, J.P. (1991), « The New Institutionalism in Organizational Analysis », W. Powell et P.J. DiMaggio (eds.), Chicago : University of Chicago Press.
- MARÉCHAL, J.-P. (2006), « Développement durable », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 153-163.
- MARSHALL, A. (1890/édition française en 1971), *Principes d'économie politique*, Paris : Gordon&Breach.
- MASSÉ, P. (1969), *Les dividendes du progrès*, Paris : Ed. Du Soleil.
- MARTENS, A., VERVAEKE, M. (dir.) (1997), *La polarisation sociale des villes européennes*, Paris : Anthropos.
- MARTINELLI, F. (1998), « The governance of post-war development and policy in Southern Italy : notes for a critical reappraisal », paper presented at the Second European Urban and Regional Studies Conference, Durham, September.

- MAYER, M., LORRAIN, D., LE GALÈS, P. (1993), « La gouvernance urbaine », in *Villes en Europe*, Paris : Ed. La Découverte, collection « Recherches », série « Changement social en Europe occidentale », pp.173-254.
- MAYNTZ, R. (1993), « Governing Failure and the Problem of Governability : Some Comments on a Theoretical Paradigm », in J. Kooiman (ed.), *Modern Governance : New Government-Society Interactions*, London : Sage, pp. 9–20.
- MÉDA, D. (2006), « Richesse », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 542-551.
- MELLOR, M., HANANH, J., STIRLING, J. (1988), *Worker Cooperatives in Theory and Practice*, Milton Keynes : Open University Press.
- MENDRAS, H. (2002), « Les systèmes locaux de production en Europe », *La Revue de l'OFCE*, Dossier « Chronique européenne de sociologie » n°80, janvier (<http://www.ofce.sciences-po.fr>)
- MERRIEN, F.X. (1997), *L'État-providence*, Paris : PUF, collection *Que sais-je ?*
- MERRIEN, F.X. (2006), « État social », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 367 - 375.
- MERRIEN, F.X., MENDY, A.F. (2006), « Organisations internationales », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 490-498.
- MINGIONE, E. (1998), « Fragmentation et exclusion : la question sociale dans la phase actuelle de transition des villes dans les sociétés industrielles avancées », *Sociologie et sociétés*, vol. XXX, n° 1, printemps.
- MINGIONE, E., KAZEPOV, Y., ZAJCZYK, F. (1997), « Socio-economic restructuring and the new urban poverty », in F. Moulaert and A. Scott (eds.), *Cities, enterprises and society in the eve of the 21st century*, London and Washington : Pinter.
- MINGIONE, E., OBERTI, M. (2003), « The struggle against Social Exclusion at the Local Level. Diversity and Convergence in European Cities », *European Journal of Spatial Development* (<http://www.nordregio.se/EJSD/-ISSN 1650-9544-Refereed Article Jan 2003-no1>).
- MOLOTCH, H. (1976), « The City as a Growth Machine : Toward a Political Economy of Place », *American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 82, pp. 309-330.
- MOLOTCH, H., LOGAN, J. (1987), *Urban Fortunes. The Political Economy of Space*, Berkeley : University of California Press.
- MOMMAAS, H. (1996), « Modernity, Postmodernity and the Crisis of Social Modernization », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 20 nr. 2, pp. 196-216.
- MONDAL, A.H. (2000), « Social capital formation : The role of NGO rural development programs in Bangladesh », *Policy Sciences*, Vol. 33 (3/4), pp. 459-475.
- MONZÒN CAMPOS, J. L. (1997), Les contributions de l'Économie sociale à l'intérêt général, in L. Monnier et B. Thiry (eds.), *Mutations structurelles et intérêt général*, Bruxelles : De Boeck, pp. 89–100.
- MOREAU, J. (1994), *L'économie sociale face à l'ultralibéralisme*, Paris : Syros.
- MORGAN, K. (1997), « The Learning Region : Institutions, Innovation and Regional Renewal », *Regional Studies*, 31, pp. 491-503.

- MORGAN, K., NAUWELAERS, C. (1999), « A Regional Perspective on Innovation : From Theory to Strategy », in K. Morgan and C. Nauwelaers (eds.), *Regional Innovation Strategies. The Challenge for the Less-Favoured Regions*. London : The Stationary Office, pp. 1-18.
- MORLICCHIO, E. (2000), *Povert  ed esclusione sociale : la prospettiva del mercato del lavoro*, Roma : Edizioni Lavoro.
- MOULAERT, F., SWYNGEDOUW, E., WILSON, P. (1988), « The Geography of Fordist and Post-Fordist Accumulation and Regulation », *Papers of the Regional Science Association*, Vol. 64, p. 11-23.
- MOULAERT, F. (1995), « Rediscovering spatial inequality in Europe. Building blocks for an appropriate 'regulationist' framework », *Society and Space*, Vol. 13.
- MOULAERT, F. (1996), « From national accountancy to international management consultancy firm », in P. Dicken, J.-E. Nilsson and J. Peck (eds.) *Transnational corporations in Europe : functional and spatial divisions of labour*, London : Chapman.
- MOULAERT, F. (2000/2002), *Globalization and Integrated Area Development in European Cities*, Oxford : Oxford University Press.
- MOULAERT, F. (2005), « Institutionnal economics and planning theory : a partnership between ostriches ? », *Planning Theory*, Vol. 4 (1), pp. 21-32.
- MOULAERT, F., AILENEI, O. (2005), « Social Economy, Third Sector and Solidarity Relations : A Conceptual Synthesis from History to Present », *Urban Studies*, Volume 42, Number 11, October, pp. 2037-2053.
- MOULAERT, F., CABARET, K. (2006), « Planning, Networks and Power Relations : is Democratic Planning Under Capitalism Possible ? », *Planning Theory*, Vol. 5, No. 1, pp. 51-70, Sage Publications.
- MOULAERT, F., DELLADETSIMA, P., DELVAINQUI RE, J.-C. et al. (1992), *Local development strat gies in economically disintegrated areas : a pro-active strategy against poverty in the European Community*, Reports for the EC-DG Research, IFRESI-CNRS, Lille (France).
- MOULAERT, F., FARCY, H. (1996), *La m tropole du Nord et son organisation  conomique. Une application des th ories  conomiques institutionnelles   la r gulation du d veloppement  conomique local*, Lille/Paris, IFRESI-CNRS, Recherche pour le Plan Urbain.
- MOULAERT, F., LAMBOOY, J. G. (1996), « The economic organization of cities. An institutional perspective », *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 20, 2, 1996.
- MOULAERT, F., MARTINELLI, F. and SWYNGEDOUW, E. (2005), *Social innovation, governance and community building*, EC FP6, Final Report. Lille/Newcastle, IFRESI and GURU.
- MOULAERT, F., MARTINELLI, F., SWYNGEDOUW, E., GONZ LES, S. (2005), « Towards Alternative Model(s) of Local Innovation », *Urban Studies*, Volume 42, Number 11, October, pp. 1969-1990.
- MOULAERT, F., MORLICCHIO, E., CAVOLA, L. (2007), « Social exclusion and urban policy in European cities : combining 'Northern' and 'Southern' European perspectives. », *International Handbook Of Urban Policy*, Volume 1.
- MOULAERT, F., NUSSBAUMER, J. (2003), « Die  konomie der europ ischen Grossstadt », in W. Siebel (ed.) *Die Europ ische Stadt*, pp. 396- 405, Berlin : Suhrkamp.

- MOULAERT, F., NUSSBAUMER, J. (2004), « Beyond the learning region: the dialectics of innovation and culture in territorial development », in R. Kloosterman and R. Boschma (eds.), *Regions and Innovation*, Kluwer Academic Press.
- MOULAERT, F., NUSSBAUMER, J. (2005a), « The social region. Beyond the territorial dynamics of the learning economy », *European Urban and Regional Studies*, 12 (1), Sage Publications, pp. 45-64.
- MOULAERT, F., NUSSBAUMER, J. (2005b), « Defining the Social Capital and its Governance at the Neighbourhood level : A Methodological Reflection », *Urban Studies*, Vol. 42, No. 11, pp. 2071-2088, octobre.
- MOULAERT, F., NUSSBAUMER, J. (2006), « L'innovation sociale au cœur des débats publics et scientifiques : un essai de déprivatisation de la société », dans J.L. Klein et D. Harrison (eds.) (ed.), *L'innovation sociale*, Ste-Foye : Presses Universitaires du Québec.
- MOULAERT, F., SCOTT, A. (1997) (eds.), *Cities, Enterprises and Society on the Eve of the 21st Century*, London : Pinter.
- MOULAERT, F., SEKIA, F. (2003), « Territorial innovation models : a critical survey », *Regional Studies*, 37(3), pp. 289-302.
- MOULAERT, F., SEKIA, F., BOYABÉ, J.B. (1999), *Innovative Region, Social Region ? An Alternative View of Regional Innovation*, Lille, IFRÉSI-CNRS.
- MOULAERT, F., SWYNGEDOUW, E. (1989), « A Regulationist Approach to the Geography of the Flexible Production System », *Society and Space*, Vol. 7, p. 327-345.
- MOULAERT, F., SWYNGEDOUW, E. (1999), *Urban Redevelopment and social Polarisation in the City (URSPIC)*, IFRÉSI-CNRS, Rapport final pour la Commission Européenne, DG XII.
- MOULAERT, F., SWYNGEDOUW, E., RODRIGUEZ, A. (eds.) (2001), « Social polarisation in urban cities », *European Urban and Regional Studies*, Special issue, Vol. 8-2, April.
- MOULAERT, F., SWYNGEDOUW, E., RODRIGUEZ, A. (eds.) (2003), *The Globalized City : Economic Restructuring and Social Polarization in European Cities*, Oxford : Oxford University Press.
- MOULAERT, F., MARTINELLI, F., GONZÁLES, S., SWYNGEDOUW, E. (2007), « Social innovation and governance in European cities. Urban development between path dependency and radical innovation. », *European Urban and Regional Studies*, 14 (3), Sage Publications, pp. 195-209.
- MUMFORD, M.D. (2002), « Social Innovation : Ten Cases from Benjamin Franklin », *Creativity Research Journal*, 14 (2), pp. 253-266.
- MYRDAL, G. (1957), *Economic Theory and Under-developed Regions*, London : Duckworth.
- MYRDAL, G. (1968, traduction française en 1976), *Asian Drama : an Inquiry into the Poverty of Nations, A Twentieth Century Fund Study*, New York : The Twentieth Century Fund.
- MYRDAL, G. (1974), « What is development ? », *Journal of Economic Issues*, vol. 18, n° 4, pp. 729-736.
- NELSON, R., WINTER, S.G. (1982), *An Evolutionary Theory of Economic Change*, Cambridge (Mass.) : Belknap Press/Harvard University Press.

- NEVEU, C. (2001), « Les comités de quartier de Roubaix aux prises avec la politique de la ville. Un exemple d'associations phagocytées par la municipalité », *Les Annales de la Recherche urbaine*, n° 89, pp. 79-85.
- NOIRIEL, P. (1997), « Le rôle de l'industrialisation dans la formation du monde ouvrier en France (1880-1980) », Conférence SHMC, 8 novembre (<http://barthes.ens.fr>).
- NORTH, D. C. (1990), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge : Cambridge University Press.
- NORTH, D. C. (1993), « The new Institutional Economics and Development », Working paper (Ronald Coase Institute, <http://coase.org/nierreadinglist.htm>)
- NORTH, P. (1999), « Explorations in heterotopia : Local Exchange Trading Schemes (LETS) and the micropolitics of money and livelihood », *Environment and Society : Society and Space*, 17, pp. 69-86.
- NOVARINA, G. (1998), « La construction des demandes sociales par le projet d'urbanisme », *Les Annales de la recherche urbaine*, numéro spécial « Gouvernances ».
- NOYA, A., LECAMP, G. (1999), *Les entreprises sociales*, Paris : OCDE.
- NUSSBAUMER, J. (2002), *Le rôle de la culture et des institutions dans les débats sur le développement local : la contribution de l'École Historique Allemande*, Thèse de doctorat, Lille : Université des Sciences et Technologies de Lille, Faculté des Sciences Économiques et Sociales.
- NYSENS, M. (2006), « Tiers secteur », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 619-628.
- OCDE (2005), *La mesure des activités scientifiques et technologiques. Manuel d'Oslo : Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation*, 3<sup>ème</sup> édition ([www.oecd.org/document/33/0,2340,fr\\_2649\\_201185\\_35870369\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/33/0,2340,fr_2649_201185_35870369_1_1_1_1,00.html))
- OCDE/World Bank (1999), « Knowledge for development », World Development Report, Oxford : Oxford University Press.
- O'DOHERTY, R., DURRSCHMIDT, J., PURDUE, D. (1999), « Local exchange and trading schemes : a useful strand of community economic development policy ? », *Environment and Planning*, (31), pp. 1639-1653.
- OIT (Organisation internationale du travail) (1998), « Exclusion sociale et stratégies de lutte contre la pauvreté. Projet de recherche sur les modèles et les causes d'exclusion sociale et la formulation de politiques visant à promouvoir l'intégration. Une synthèse des résultats », Institut international d'études sociales ([www.ilo.org/public/french/bureau/inst/papers/synth/socex/index.htm](http://www.ilo.org/public/french/bureau/inst/papers/synth/socex/index.htm)).
- ORR, M.E., STOKER, G. (1994), « Urban Regimes and Leadership in Detroit », *Urban Affairs Quarterly*, 30 (1), pp. 48-73.
- OTT, A. (1851), *Traité d'économie sociale*, Paris : Renou-éditeur.
- PAI IV (Pôle d'Attraction Interuniversitaire) (2001), *Théorie de la Norme et Régulation Démocratique*, rapport final de la recherche PAI IV (1997-2001), Université catholique de Louvain, Centre de Philosophie du Droit, <http://www.cpdr.ucl.ac.be/publications/rapports.php>.
- PAGDEN, A. (1998), « La genèse de la 'gouvernance' et l'ordre mondial 'cosmopolitique' selon les Lumières », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 155/mars, pp. 9-17.

- PAQUY, L. (2004), « Les systèmes européens de protection sociale : une mise en perspective », Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques DREES, Série MiRe, n° 6, janvier.
- PAINTER, J. (1995), « Regulation theory, post-Fordism and urban politics », in D Judge, G Stoker and H. Wolman (eds.), *Theories of urban politics*, London : Sage, pp. 276-295.
- PAINTER, J., GOODWIN, M., (2000), « Local government after Fordism », in G. Stoker (ed.), *The new politics of British local governance*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire, UK : Macmillan, pp. 33-53.
- PANTOJA, E. (1999), « Exploring the concept of social capital and its relevance for community-based development », *Social Capital Initiative*, working paper n° 18, The World Bank, Washington, pp. 88.
- PARTANT, F. (1982), *La fin du développement. Naissance d'une alternative ?*, Paris : Malpero.
- PASSET, R. (2006), « Bioéconomie », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 76-86.
- PAUGAM, S. (1996), « Pauvreté et exclusion. La force des contrastes nationaux », in Paugam, S. (dir.), *L'exclusion : l'état des savoirs*, Paris : La Découverte, pp. 389-404.
- PAUGAM, S., PRELIS, J.A., ZOYEM, J.-P. (1994), *Appréhension de la pauvreté sous l'angle de la disqualification sociale*, Rapport pour EUROSTAT.
- PAUWELS, F. et al. (2005), « Innovation au sens large. Une étude pour la mesure de l'innovation », *Politique Scientifique Fédérale/R&D et innovation en Belgique*.
- PEARCE, J. (1999), *Epose Regional Report*, Community Business Scotland Network (CBS Network), Edinburgh : Princes House (<http://www.cbs-network.org.uk/EPOSErep.html>).
- PERNA, T. (1998), *Fair Trade. La sfida etica al mercato mondiale*, Torino : Bollati Boringhieri, 1998.
- PERRI 6, VIDAL, I. (1994) (eds), *Delivering Welfare : Repositioning non-profit and cooperative action in Western European welfare states*, Barcelona : Centre d'Iniciatives de l'Economia Social (CIES).
- PERRIN-GAILLARD, G., DURON, P. (2000), « Du zonage ... au contrat, une stratégie pour l'avenir », <http://www.edt.asso.fr/images/pdf/texte6officiel/310501/zonage.pdf>, rapport pour le premier ministre.
- PERROUX, F. (1955), « Notes sur la notion de pôle de croissance », *Économie appliquée*, n° 1/2.
- PETRELLA, R. (1995), « L'Europe entre l'innovation compétitive et un nouveau contrat social », *Revue internationale des sciences sociales*, n°143, mars.
- PETRELLA, R. (2006), « Ressources », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 533-541.
- PETILLON, C. (1997), « L'exceptionnelle croissance de la population de Roubaix au XIXe siècle », dans *Tensions sociales et transformations urbaines, changements politiques*, 5èmes Journées de l'IFRÉSI, 20-21 mars, pp. 23-66.
- PHILLIPSON, C., ALLAN, G., MORGAN, D. et al. (2004), « Introduction » dans « Social Networks and Social Exclusion » dans C. Phillipson, G. Allan, D. Morgan (eds.), *Social Networks and*



- Social Exclusion: Sociological and Policy Perspectives*, Aldershot : Ashgate Publishing, pp. 1-6.
- PLOCINICZAK, S. (2003), « La construction sociale du marché des très petites entreprises. Des réseaux sociaux au capital social local des entrepreneurs », *Revue d'économie régionale et urbaine*, no 3, pp. 441-476.
- PLOCINICZAK, S. (2004), « Création de petites entreprises, réseaux sociaux et capital social local des entrepreneurs. Enseignements d'une enquête », *The 4th Congress on Proximity Economics : Proximity, Networks and CCordination*, 17-18 Juin, IDEP-LEST-GREQAM - Groupe de Recherche Dynamiques de proximité - Marseille.
- POLANY, K. (1944/édition française en 1983), *The Great Transformation*, Boston : Beacon Press.
- POLÈSE, M. (1999), « From regional Development to Local Development : On The Life, Death and Rebirth of Regional Science as a Policy Relevant Science », *Canadian Journal of Regional Science*, Vol. XXII, No. 3, Autumn.
- PONCELET, M. (2004), « Concept de développement », *Université de Liège - Presse et Communication*, ([www.presse.ulg.ac.be/eld/poncelet140104.shtml](http://www.presse.ulg.ac.be/eld/poncelet140104.shtml)).
- PONTIEUX, S. (2004), « Que faire du capital social ? », Actes du Colloque organisé par le Gris (Groupe de recherche Innovations et sociétés), Université de Rouen, 6 Février 2003, Cellule Gris, n° 10, Mars, pp. 241-251.
- PORTER, M., (1990), « Location, Competition and Economic Development : Local Clusters in a Global Economy », *Economic Development Quarterly*, 14(1), pp. 15-34.
- PORTES, A. (1998), « SOCIAL CAPITAL : Its Origins and Applications in Modern Sociology », *Annual Review of Sociology*, 24, pp. 1-24.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) (1996), *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris : Economica.
- PRP (Projet de recherche sur les politiques) (2003), *Atelier sur le capital social. Les concepts, la mesure, et les incidences sur les politiques*, Ministère des Ressources humaines et du Développement social Canada (RHDSC), juin.
- PUTNAM, R. (1993), *Making Democracy Work : Civic Traditions in Modern Italy*, New Jersey : Princeton University Press.
- PUTNAM, R. (1995), *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*, New York : Simon and Schuster.
- PUTNAM, R. (1996), « The strange disappearance of civic America », *American Prospect*, 7(24), pp. 34-48.
- PUTNAM, R. (2000), « Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community », New York : Simon & Schuster.
- PUTNAM, R. (2001), « Mesure et conséquences du capital social », *Isma : revue canadienne de recherche sur les politiques*, 2 (1), pp. 45-52.
- RAGIN, Ch. (1994), « Constructing Social Research : The Unity and Diversity of Method », Northwestern University, Pine Forge : Thousand Oaks, pp. 31-54.
- RAHNEMA, MA. (2001), « La production de la pauvreté moderne », *L'Écologiste*, 2(4), pp. 29-32.
- RAMONET, I. (1997), « Marshall nostalgie », *Le Monde diplomatique*, juin.

- RAMSEY, M. (1996), « The local community : Maker of culture and wealth », *Journal of Urban Affairs*, 18 (2), pp. 95-118.
- RAMSTAD, Y. (1986), « A pragmatist's quest for holistic knowledge : the scientific method of John R. Commons », *Journal of Economic Issues*, 20(4), pp. 1067-1105.
- RANCI, C. (1990), « Doni senza reciprocità. La persistenza dell'altruismo sociale nei sistemi complessi », *Rassegna italiana di sociologia*, XXXI, n° 3, juillet-septembre.
- RAWLS, J. (1972), *A theory of justice*, Oxford : Clarendon.
- RHEIN, C. (1996), « Territoire et exclusion : des mots de l'État-providence et des maux de la société civile », *Strates*, n°9 - *Crises et mutations des territoires* (<http://strates.revues.org/document613.html>).
- RIFKIN, J. (1995), *The End of Work : The Decline of the Global Labor Force and the Dawn of the Post-market Era*, New York: G.P. Putnam's Sons.
- RIST, G. (1986/2001), *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris : Presses de Science-Po.
- RIST, G. (2001), « L'invention du développement », *L'Écologiste*, numéro spécial - *Défaire le développement, refaire le monde*, N° 6 - Hiver, pp. 19-22.
- RODRIGUE, J.-P. (2001), « L'espace économique mondial. Seconde vague : fordisme et post-fordisme » <http://people.hofstra.edu/faculty/JeanpaulRodrigue/downloads/EEM%20Chapitre%203.pdf>.
- ROSANVALLON, P. (1995), *La Nouvelle Question Sociale*, Paris : Le Seuil.
- ROSE, R. (1991), « Comparing Forms of Comparative Analysis », *Political Studies*, Vol. 39, pp. 446-462.
- ROSE, R. (1998), « Getting Things Done in an Anti-Modern Society : Social Capital Networks in Russia », Social Capital Initiative Working paper 8, World Bank, Social Development Department, Washington, D.C. Processed.
- ROSENAU, J. N., CZEMPIEL, E. O. (1992), *Governance without government : order and change in world politics*, Cambridge : Cambridge University Press.
- ROUSTANG, G. (2006), « Décroissance », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 144 -152.
- ROUZEL, J. (2001), « Le temps du sujet », *Revue Oasis* ([www.travail-social.com/oasismag/article.php3?id\\_article=344](http://www.travail-social.com/oasismag/article.php3?id_article=344)).
- ROSTOW, W.W. (1960), *The Stages of Economic Growth*, Cambridge : Cambridge University Press.
- RUBIO, M. (1997), « Perverse Social Capital : Some Evidence From Columbia », *Journal of Economic Issues*, Vol. 31, n°3, September, pp. 805-816.
- SACHS, I. (1980), *Stratégies de l'écodéveloppement*, Paris : Éditions ouvrières.
- SACHS, I. (1995), « À la recherche de nouvelles stratégies de développement », *MOST*, documents de politiques sociales n° 1, UNESCO.
- SACHS, W. (2000), « Le développement est un concept du passé », entretien avec Hervé Kempf publié dans *Le Monde*, 27 juin (<http://www.apres-developpement.org/alire/textes.php>).

- SACHS, W. (2001), « La Technologie, cheval de Troie du développement », *L'Écologiste*, numéro spécial - *Défaire le développement, refaire le monde*, n° 6, Hiver, pp. 33-35.
- SALAMON, L. M., ANHEIER, H. K. (1992), « In the search of the nonprofit sector : the question of definitions », *Voluntas*, 3(2), pp. 125-151.
- SALAMON, L. M., ANHEIER, H. K. (1994), « Caring sector or caring society ? Discovering the nonprofit sector cross-nationally », Working Papers on the Johns Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project, Institute for Policy Studies, The Johns Hopkins University.
- SALAMON, L. M., ANHEIER, H. K. (1995), *The Emerging Sector : The Nonprofit Sector in Comparative Perspective. An Overview*, Baltimore, MD : Johns Hopkins University.
- SALESSE, Y. (2006), « Secteur public », dans J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 552-560.
- SALMON, A. (2006), « Responsabilité sociale de l'entreprise », dans J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 523-532.
- SANTOS, B.S., RODRIGUEZ, C. (2002), « Introdução : para ampliar o cânone da produção », in B.S. Santos (ed.), *Produzir para viver : os cominhos da produção nao capitalista*, Rio de Janeiro : Civilização Brasileira.
- SARTORI, G. (1970), « Concept Misformation in Comparative Politics », *American Political Science Review*, Vol. 64, No. 4, pp. 1033-1053.
- SARTORI, G. (1994), « Bien comparer, mal comparer », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n° 1, pp. 19-36.
- SASSEN, S. (1991), *The Global City : New York, London, Tokyo*, Princeton, N.J. : Princeton University Press.
- SAUVY, A. (1952) « Trois mondes, une planète », *L'Observateur*, 14 août, n°118 ([www.homme-moderne.org/societe/demo/sauvy/3mondes.html](http://www.homme-moderne.org/societe/demo/sauvy/3mondes.html)).
- SAXENIAN, A. (1994), *Regional Advantage*, Cambridge (Mass.) : Harvard University Press.
- SAYER, A. (1992), *Method in Social Science: a realist approach*, 2<sup>e</sup> édition, London : Routledge.
- SCHIFF (1999), *Labor Market Integration in the Presence of Social Capital*, Development Research Group World Bank, September ([www1.worldbank.org/prem/poverty/scapital/library/schiff.htm](http://www1.worldbank.org/prem/poverty/scapital/library/schiff.htm)).
- SCHMID, A. (1972), « Analytical Institutional Economies : Challenging Problems in the Economies of Resources for a New Environment », *American Journal of Agricultural Economics*, 54 (5), pp. 893-901.
- SCHNAPPER, D. (1989), « Rapport à l'emploi, protection sociale et statuts sociaux », *Revue française de sociologie*, XXX, 1, p. 3-29.
- SCHNEIDER, M., TESKE, P. (1993), « The antigrowth Entrepreneur/Challenging the 'Equilibrium' of the Growth Machine », *The Journal of Politics*, vol. 55, n° 3, pp. 720-736.
- SCHUMACHER, E.F. (1978), *Small is beautiful*, Paris : Contretemps/Le Seuil.
- SCHUMPETER, J.A. (1942/1990), *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*, Paris : Payot, Collection : Bibliothèque historique.

- SCHULTZ, T.W. (1961), « Investment in human capital », *American Economic Review*, 51(1), pp.1-17.
- SCIARRIONE, R. (1998), *Mafie vecchie, mafie nuove. Radicamento ed espansione*, Rome : Donzelli.
- SEELY, J.R., SIM, A.R., LOOSLEY, E.W. (1956), *Crestwood Heights : A study of the Culture of Suburban Life*, New York : Basic Books.
- SELLERS, J.M. (2002), « The nation-state and urban governance : Toward multilevel analysis », *Urban Affairs Review*, 37 (5), pp. 611-641.
- SEN, A. (1992), *Inequality Reexamined*, Oxford : Clarendon Press.
- SERAGELDIN, I., GROOTAERT, C. (2000), « Defining social capital : an integrating view », in P. Dasgupta and I. Serageldin (eds.), *Social Capital : A Multifaceted Perspective*, Washington DC : The World Bank, pp.40-58.
- SILVER, H. (1994), « Social exclusion and Social solidarity : Three paradigms », *International Labour Review*, Vol. 133, n°5/6, ABI/INFORM Global, pp. 531-578.
- SIMONNET, J.-P. (2005), « Marché et société » (<http://www.ac-limoges.fr/ses/>).
- SINGER, P. (2006), « Économie solidaire (1) », dans J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 290-302.
- SIRVEN, N. (2001), « Capital social et développement : quelques éléments d'analyse », version adaptée du mémoire de DEA « Le capital social : concepts, théories et mesures », Université Montesquieu Bordeaux IV (<http://ced.u-bordeaux4.fr/ceddt57.pdf>).
- SKOCPOL, T. (1995), *Protecting Solidiers and Mothers : The Political Origins of Social Policy in the United States*, Cambridge, Mass. : Harvard University Press.
- SKOCPOL, T. (1996), « Unraveling from Above », *The American Prospect*, 25, pp. 20-25.
- SMART, J., SMART, A. (1993), « Obligation and Control : Employment of Kin in Capitalist Labour Management in China », *Critique of Anthropology*, 13 (1), pp. 7-31.
- SMITH, A. (1995), *L'Europe politique au miroir du local. Les fonds structurels et les zones rurales en France, en Espagne et au Royaume-Uni*, Paris : L'Harmattan.
- SMOUTS, M.-C. (1998), « Du bon usage de la gouvernance en relations internationales », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 155/mars, pp.85-94.
- SOLOW, R. M. (1956), « A Contribution to the Theory of Economic Growth », *Quarterly Journal of Economics*, 70, pp. 65-94.
- SOMERVILLE, P. (1998), « Explanations of social exclusion: where does housing fit in? », *Housing Studies*, Vol. 13, No 4, pp. 761-780.
- SPEAR, R. (1998), « Royaume Uni. L'insertion au pays de la flexibilité », in J. Defourny, L. Favreau et J.-L. Laville (1998), *Insertion et nouvelle économie sociale. Un bilan international*, Paris : Desclée de Brouwer.
- STIGLITZ, J.E., (2000), « Formal and informal institutions », in P. Dasgupta and I. Serageldin (eds.), *Social Capital : A Multifaceted Perspective*, Washington : The World Bank, pp. 59-71.
- SWEDBERG, R. (1994), *Une histoire de la sociologie économique*, Paris : Desclée de Brouwer.

- SWEDBERG, R. (2006), « The Toolkit of Economic Sociology », Papier pour SOCIUS, Lisbonne, mars.
- STÖHR, W.B. (1981), *Development from Above or Below ? A Radical Reappraisal of Spatial Planning in Developing Countries*, New-York : John Wiley & Sons.
- STÖHR, W.B. (1984), « La crise économique demande-t-elle de nouvelles stratégies de développement régional ? », in P. Aydalot (ed.), *Crise et espace*, Paris : Economica.
- STOKER, G. (1995), « Regime Theory and Urban Politics », in D. Judge, G. Stoker, H. Wolman (eds.), *Theories of Urban Politics*, London : Sage, pp. 54-71.
- STOKER, G. (1998), « Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, No. 155/Mars, pp.17-28.
- STOLLE, G. (2003), « The sources of social capital », in M. Hooghe and D. Stolle (eds.), *Generating Social Social Capital : Civil Society and Institutions in Comparative Perspective*, New York : Palgrave Macmillan, pp. 19-42.
- STONE, C. (1989), *Regime Politics : Governing Atlanta (1946-1988)*, Lawrence : Kansas University Press.
- STORPER, M., SCOTT, A.J. (1988), « The geographical foundations and social regulation of flexible production complexes », in J. Wolch and M. Dear (eds.), *The Power of Geography*, London : Allen &Unwin.
- STORPER, M., WALKER, R. (1989), *The Capitalist imperative*, Oxford : Blackwell.
- STRANGE, S. (1997), *The Retreat of the State : The Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge : Cambridge University Press.
- SWYNGEDOUW, E., MOULAERT, F., RODRIGUEZ, A. (2002), « Neoliberal Urbanization in Europe : Large-scale Urban Development Projects and the New Urban Policy », *Antipode*, 34(3), pp. 542-577.
- TELLIER, T. (2003), « Le développement urbain de Roubaix dans la première partie du 20<sup>e</sup> siècle », Communication dans le cadre du colloque « Roubaix : 50 ans de transformations urbaines et de mutations sociales », 28-29 novembre 2003, Roubaix.
- TENDLER, J. (1997), *Good Government in the Tropics*, Baltimore, Md. : John Hopkins University Press.
- TIROLE, J. (1996), « A Theory of Collective Reputation with Application to the Persistence of Corruption », *Review of Economic Studies*, Vol. 63, pp. 1-22.
- TITMUSS, R. (1958), *Essays on the Welfare State*, London : Allen and Unwin.
- TOCQUEVILLE, A. (1835-1840/1968), *De la démocratie en Amérique*, UGE/10-18, Paris.
- TOPALOV, C. (1990), « From the ‘Social Question’ to ‘Urban Problems’: Reformers and the Working Classes at the Turn of the 20th Century », *International Social Science Journal* 42, August.
- TOPALOV, C. (1999), « Les ‘réformateurs’ et leurs réseaux: enjeux d’un objet de recherche », dans Topalov, C. (ed.), *Laboratoires du nouveau siècle: la nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880–1914*, Paris: Editions de l’École des Hautes Études en Sciences Sociales, pp. 11–58.

- TOUSSAINT, E. (2003), « Le trio infernal Banque mondiale/FMI/OMC », le 21 novembre 2003 (site web *Attac Wallonie-Bruxelles*, <http://wb.attac.be>).
- TREMBLAY, S. (1999), « Du concept de développement au concept d'après développement : trajectoires et repères théoriques », Collection « Travaux et études en développement régional », Université du Québec, Bibliothèque nationale du Québec ([http://sdeir.uqac.ca/introduction\\_12056864.html](http://sdeir.uqac.ca/introduction_12056864.html)).
- VAN DER MAREN, J.-M. (1993), *Méthodes de recherche pour l'éducation*, Bruxelles : De Boeck Université.
- VAN DER MEERSCH (1933/2000), *Quand les sirènes se taisent*, Paris : Albin Michel.
- VERFAILLIE, B. (2000), « Cent fois sur le quartier ... Regard sur l'action de l'association *AME Services* dans le quartier de l'*Epeule* à Roubaix », *Les cahiers du Grand Projet Urbain Métropole*, Centre Mercure - Tourcoing.
- VERVAEKE M., LEFEBVRE, B. (1986), *Habiter en quartier ancien*, CLERSÉ, Université des Sciences et Technologies de Lille.
- VIGOUR, C. (2005), *La comparaison dans les sciences sociales*, Paris : La Découverte.
- VINCENT, C. (1969), « 50% de la population ouvrière vit encore dans les courées », *Nord-Éclair*, 16 octobre.
- VOBRUBA, G. (2000), « Actors in Processes of Inclusion and Exclusion : Towards a Dynamic Approach », *Social Policy and Administration*, Vol 34, No 5, pp. 601-613.
- VRANKEN, J. (2001), « Unravelling the Social Strands of Poverty : Differentiation, Fragmentation, Inequality and Exclusion », in H.T. Andersen and R. Van Kempen (eds.), pp. 71-91.
- VUORINEN, P. *et al.* (1999), « Élargir le Marché du Travail pour une Cohésion Sociale. Une recherche d'initiatives pour la création d'emplois », Rapport final pour le Conseil de l'Europe - Bureau de la Commission Européenne pour la Cohésion Sociale, deuxième rencontre, Strasbourg, juin (<http://www.coe.int>).
- WACQUANT, L.J.D., WILSON, W.J., (1993), « The Cost of Racial and Class Exclusion in the Inner City », dans Wilson (ed.), *The Ghetto Underclass*, Sage, London-New York, pp. 25-42.
- URSPIC (1999), *Urban Redevelopment and Social Polarisation in the City*, European Commission (DG XII research project coordinated by Frank Moulaert, 1997-1999).
- WALLERSTEIN, E. (1982), « La crise comme transition », in *La crise, qu'elle crise?*, Paris : Maspéro, pp. 10-57.
- WALRAS, L. (1872-74/1996), *Cours*, Paris : Economica.
- WALRAS, L. (1865), *Les associations populaires de consommation, de production et de crédit*, Paris : Dentu.
- WALRAS, L. (1874), *Éléments d'économie politique pure*, Lausanne : Corbaz.
- WALRAS, L. (1896), *Études d'économie sociale (Théorie de la répartition de la richesse sociale)*, Lausanne : F. Rouge.
- WACQUANT, L., WILSON, W. (1993), « The cost of racial and class exclusion in the inner city », in W. J. WILSON (ed.), *The Ghetto Underclass : Social Science Perspectives*, London : Sage, pp. 25-42.

- WEBER, M., (1905/traduit et publié en français en 1964), *Ethique protestante et Esprit du Capitalisme*, Paris : Éditions Plon.
- WEITZMAN, M. L. (1987), *La economía de participacion*, Mexico : Fondo de Cultura Economica.
- WESTLUND, H. (2003), « Social economy and employment : the case of Sweden », *Review of Social Economy*, 61(2), pp. 163–182.
- WIEVIORKA, M. (1993), *La démocratie à l'épreuve : nationalisme, populisme, ethnicité*, Paris : La Découverte.
- WILLIAMS, B. (2000), « Formal Structures and Social reality », in D. Gambetta (ed.), *Trust : Making and Breaking cooperative Relations*, Department of Sociology, University of Oxford, chapitre 1, ([www.sociology.ox.ac.uk/papers/williams3-13.pdf](http://www.sociology.ox.ac.uk/papers/williams3-13.pdf)) pp. 3-13.
- WILSON, W. J. (1987), *The Truly Disadvantaged : The Inner City, the Underclass and Public Policy*, Chicago : The University of Chicago Press.
- WOOLCOCK, M., (2001), « The Place of Social capital in Understanding Social and Economic Outcomes », *Isuma/Canadian Journal of Policy Research*, Ottawa : Government of Canada's Policy Research Secretariat, Vol. 2, n°1, Spring.
- WOOLCOCK, M., NARAYAN, D., 2000, « Social capital: Implications for Development Theory, Research, and Policy », *The World Bank Research Observer*, vol. 15, no. 2 (août 2000), pp. 225-249.
- WOLPERT, J., REINER, T. (1985), « The not-for-profit sector in stable and growing metropolitan regions », *Urban Affairs Quarterly*, 20(4), pp. 487-510.
- WORLD BANK (1994), « Governance : the World Bank's Experience », *World Development*, numéro spécial, vol. 24, no. 9, septembre 1996.
- WORLD BANK (1998), *Assessing Aid : What Works, What Doesn't, and Why*, New York : Oxford University Press.
- World Development* (1996), Spécial issue on social capital, 24 (6).
- YIN, R.K. (1993), *Applications of case study research*, Applied Social Research Methods Series, vol. 34, Newbury Park : California Sage Publications.
- YIN, R.K. (1994), *Case Study Research : Design and Methods*, Newbury Park, California : Sage Publications.

## Rapports, revues

Rapports d'activité *Alentour* (1999, 2000, 2001, 2002)

« Epeule-Alouette-Trichon sous tous ses coutures », guide 1993 du Comité de quartier.

« Entre projet et réalité, où en est *Alentour* ? », Association *Alentour* de l'Epeule-Roubaix, document interne.

« La métropole lilloise réhabilite ses courées », *Aménagement*, n° 5105 du 28/09/2001.

« Entreprendre dans la ville renouvelée... Regard sur le volet « économie-emploi » du programme européen URBAN de Roubaix-Tourcoing /1994-1999 », Les cahiers du Grand Projet Urbain Métropole, centre Mercure - 445, boulevard Gambetta 59976 Tourcoing cedex, dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2001

« Roubaix, les couleurs du futur : neuf regards sur une ville actuelle et attachante », *Roubaix-info*, Hors série/Janvier 2000, p. 51.

Monographie du quartier de l'*Epeule*-Alouette-Trichon, Ecole Victor Hugo - Roubaix, 17 juin 1989.

Lille Métropole dans tous ses états 1990-2000 (Agence Lille Métropole de développement et d'urbanisme).

Réseau Capacitation Citoyenne, « Roubaix, des dispositifs adaptés, fondés sur l'histoire », compte rendu des rencontres de Roubaix et du réseau Capacitation Citoyenne des 25 janvier, 13 avril et 18 mai 2000.

Observatoire Urbain, Vademecum 1999 pour l'*Epeule* (Nord, Sud, Centre and Trichon), Fresnoy-Mackellerie et Roubaix.



---

---

**ANNEXES**

---

---

## Annexe 1 - Principaux courants de la sociologie économique

### Tableau 40 - Principaux courants de la sociologie économique

Courant	Programme initial	Missions et objectifs	Concepts centraux	Champs de recherche	Auteurs clés
<b>Le Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales (MAUSS)</b>	A. Caillé (1989), Critique de la raison utilitariste.	Critique du paradigme utilitariste à la faveur d'un paradigme du don.	Le concept de don permet d'échapper au paradigme utilitariste et de repenser la sociologie, de même que la théorie et la pratique économiques.	Les différentes formes de l'économie : économie domestique, bénévolat, entreprises caritatives. Les espaces du don : famille, collègues de travail, etc. Les formes du don selon les sociétés et les objets donnés.	Alain Caillé Serge Latouche Jacques T. Godbout Michel Freitag
<b>Économie sociale et solidaire</b>	Roustang, G., Laville, J.-L., Eme, B., Mothé, D. et Perret, B. (1996), Vers un nouveau contrat social,	Avec la crise, repenser le rapport entre le social et l'économie en redéfinissant tout d'abord ce qu'il faut entendre par cette dernière. Élargir cette notion de façon à inclure, à côté de l'économie marchande, les activités non-marchandes et non-monétaires.	L'économie solidaire, l'économie sociale, l'économie plurielle, la réciprocité, le modèle de développement.	La recherche de proximité, le mouvement associatif, l'entreprise sociale, le développement local.	Jacques Defourny Bernard Eme Bernard Enjolras Louis Favreau J.-L. Laville Benoît Lévesque Marthe Nyssens Guy Roustang
<b>Les régulationnistes français</b>	Aglietta, M. (1976), Régulation et crises du capitalisme. L'expérience des États-Unis.	L'étude, avec l'aide de concepts intermédiaires, de la transformation des rapports sociaux créant des formes (économiques et non-économiques) structurelles reproduisant un mode de régulation. Recourir à l'histoire et à la sociologie autant qu'à l'économie politique pour approfondir ces études.	Régimes d'accumulation, formes institutionnelles, mode de régulation, compromis institutionnalisés, fordisme.	Les économistes s'intéressent surtout à cinq formes institutionnelles : monnaie, rapport salarial, type de concurrence, État, relations internationales. Les sociologues se sont plutôt intéressés à la modernisation sociale des entreprises et à l'économie sociale. Plus récemment on s'occupe des espaces locaux, régionaux et sectoriels de la régulation.	Michel Aglietta Georges Benko Bob Jessop Patrick Le Galès Alain Lipietz Bernard Pecqueur Bruno Théret
<b>Grandeur et convention</b>	Boltanski, L. et Thévenot, L. (1987), les économies de la grandeur Dupuy, J.-P., Eymard-Duvernay, F., Favereau, O., Salais, A.R., Thévenot, L. (1989), Introduction.	Développer une théorie et une analyse de la pluralité de registres d'action s'exerçant à travers la diversité des grandeurs et des conventions. Pour cela, partir des processus d'interprétation des acteurs eux-mêmes qui expriment cette motivation à se grandir pour accéder à l'espace public, ou de l'idée que les conventions sont au cœur de la régulation des activités économiques.	Grandeur, convention, monde et cité, monde de production.	Étude de la pluralité des principes et des ordres légitimes ; analyse de la diversité et des combinaisons des modes de coordination dans les organisations ; analyse des diverses conventions à l'œuvre dans les activités économiques, en particulier par rapport à la monnaie, les marchés et le travail.	Michel Aglietta Ph. Batifoulier Luc Boltanski J.-P. Dupuy Bernard Enjolras Olivier Favereau André Orléan Robert Salais Michel Storper Laurent Thévenot

<b>La New Economic Sociology</b>	Granovetter, M. (1985), <i>Economic action and social structure</i>	Analyser les processus économiques essentiels à l'aide de la sociologie, en particulier de la théorie des réseaux, de la théorie des organisations et de la sociologie de la culture.	L'encastrement des comportements économiques, la construction sociale des institutions économiques.	L'étude des réseaux, des marchés et des dimensions sociale, culturelle et politique des activités économiques.	Paul DiMaggio Mark Granovetter Ronald Burt Michael Schwartz
<b>Le nouvel institutionnalisme américain</b>	Veblen, T. (1970), <i>La théorie de la classe de loisir</i> (pour les anciens institutionnalistes) Hodgson, G.M. (1988), <i>Economics and Institutions. A manifesto for a Modern Institutional Economics</i> (pour les nouveaux institutionnalistes)	Contrairement aux néo-classiques, les institutionnalistes cherchent moins à produire un modèle général qu'à proposer des analyses spécifiques et historiquement situées. On veut montrer comment des groupes partageant des pratiques communes sont insérés dans des institutions spécifiques.	Institution, habitude, règle, évolution.	Les pratiques institutionnalisées.	1 <sup>ère</sup> génération : Thorstein Veblen, John Commons, Wesley Mitchell 2 <sup>ème</sup> génération : John K. Galbraith, Gunnar Myrdal 3 <sup>ème</sup> génération : Geoffrey Hodgson, Michael Piore, Peter Doeringer
<b>Les néo-corporatistes</b>	Streek, W. et Schmitter, P.C. (dir.) (1985), <i>Private Interest Government: Beyond Market and State</i> .	Fournir les outils analytiques pour saisir les particularités des arrangements institutionnels et organisationnels de la gouvernance associative à travers une démarche qui les conduira à une théorie générale des sociétés modernes et à une typologie des modes de gouvernance économique de ces sociétés.	Corporatisme sociétal, concertation associative, mode de gouvernance.	La transformation importante des expériences néocorporatistes avec le passage des arrangements institutionnels du niveau macro aux niveaux méso et micro, dans la foulée de la crise du fordisme et du providentialisme.	Wolfgang Streek Philippe Schmitter Alan Cawson John Hollingsworth
<b>La socio-économie et la SASE</b>	Etzioni, A. (1988), <i>The Moral Dimension: toward a New Economics. Minimum Platform of Society for the Advancement of Socio-Economics</i> .	Établir un nouveau paradigme pour fonder une nouvelle discipline qui soit à la fois « science de décision » et « science analytique » de manière à tenir compte de la double dimension de l'homme, passion et raison, et à rendre compte de l'économie selon sa double dimension économique et le social. Regrouper tous les universitaires qui travaillent dans des directions complémentaires.	Grande diversité de concepts et théorèmes (en somme la plupart des approches présentées précédemment).	Recherches théoriques et empiriques comportant comme variables indépendantes au moins une variable non économique et une variable économique. Agenda de recherche (Stern, 1993).	Amitai Etzioni, Richard Coughlin, Paul R. Lawrence, Paul Stern, etc. (+ les chefs de file des divers courants qui y participent : R. boyer, M. Granovetter, J.R. Hollingsworth, W. Streek, etc.).

Source : d'après Lévesque, Bourque, Forgues (2001), p. 35, p. 62, p. 93, p. 107, p. 127, p. 152, p. 164, p. 169

## Annexe 2 - Matrices philosophiques et les mouvements sociaux européens dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

Vision/Caractéristiques	Objectifs	Contenu	Organisation	Approche
<b>Philanthropie libérale-bourgeoise et le réformisme</b>	<p>Sous ses formes les plus autoritaires : charitable (créer des structures et œuvrer pour la satisfaction des besoins de base des pauvres), moralisateur (préserver les pauvres du crime, les hommes de l'acoolisme et les femmes de la prostitution), contrôle social (rendre les ouvriers heureux et les tenir occupés et loin des tentatives de s'associer).</p> <p>Les formes les plus avancées : objectifs visant les droits humains et réformes sociales (rendre les pauvres capables d'améliorer leur potentiel individuel ; améliorer la législation pour un traitement plus équitable des pauvres et des prolétaires).</p>	<p>Actions diverses orientées vers la réduction de la pauvreté : logement, alimentation, insertion dans le champ du travail, éducation et formation professionnelle, santé. Les formes les plus avancées : des communautés auto-gérées.</p>	<p>Structures agissant généralement en dehors du marché et de l'État.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fondations</li> <li>- Associations</li> <li>- Travail volontaire</li> <li>- Communautés utopistes/paternalistes</li> </ul>	<p>Paternaliste et « top-down » (« par le haut »), la plupart du temps autoritaire, parfois orientée vers le développement du « self-help ».</p> <p>Il ne défie pas le système existant : l'objectif est de le préserver et de l'améliorer.</p>
<b>Initiatives caritatives de l'Église</b>	<p>Sous ses formes les plus autoritaires : objectifs moralisateurs (préserver les pauvres du péché et de la perdition) et charitables (satisfaction des besoins basiques). Sous ses formes les plus avancées ou militantes : davantage de droits et l'amélioration des conditions de vie et du travail, avec une forte focalisation sur la communauté et sur les objectifs d'empowerment (renforcement des capacités socio-politiques).</p>	<p>Logement Alimentation Travail Éducation Santé</p>	<p>Fondations, ordres religieux, travail bénévole (paroisses, communautés), associations de « self-help », Coopératives</p>	<p>Sous ses formes les plus autoritaires et paternalistes, l'organisation est de type « top-down », hiérarchique. Sous ses formes les plus militantes, leur approche converge avec celle des mouvements « bottom-up », auto-organisés.</p>
<b>Associations d'entraide, utopisme, coopératisme</b>	<p>Améliorer les conditions de vie et du travail des ouvriers, à travers le « self-help » collectif (mutualisme), la production coopérative et l'organisation communautaire. Les initiatives critiquent le système (le capitalisme industriel), mais ne le défient pas directement : en mettant en place des communautés exemplaires/associations/coopératives, en assurant des logements, des services, de l'accès au crédit, ou aux produits bon marché, ces expériences montrent la voie vers une société plus équitable.</p>	<p>Diversité d'organisations, en allant des associations d'entraide et coopératives (soins enfance, assurances maladie et accident, crédit, logements) aux accords alternatifs (parfois radicaux) autour de la production, de la reproduction, de l'échange.</p>	<p>Associations Coopératives Organismes communautaires formelles et informelles</p>	<p>Pour ses formes paternalistes (les expériences utopistes), l'approche est de type « top-down ». Sous ses formes les plus avancées, l'approche est complètement « bottom-up », bien que ces organisations bénéficient souvent d'un fort soutien d'autres organismes (bourgeois, chrétiens, ouvriers).</p>
<b>Anarchisme</b>	<p>Des réformes structurelles à travers la prolifération des expériences alternatives : changements révolutionnaires accomplis grâce à la promotion des styles de vie alternatifs basés sur des associations « libres » non-hiérarchiques et organisées en réseau.</p>	<p>Une variété d'actions, allant des accords sociaux alternatifs expérimentaux jusqu'aux actions violentes et subversives.</p>	<p>Initiatives « fragmentées », caractérisées par des accords non-formels et non-hiérarchiques, alternatives à l'État.</p>	<p>Approche « bottom-up », collective, mais portée par des petits groupes, évoluant de l'action démonstrative à l'action destructive.</p>
<b>Communisme</b>	<p>Changement révolutionnaire à travers la lutte de classe politique et économique : l'objectif poursuivi est de mettre en place une organisation planifiée et collectiviste de la société.</p>	<p>Action politique militante (grèves générales, pressions politiques), portée par des organisations économiques, culturelles et sociales poursuivant une diversité d'objectifs sociaux, soutenant le parti politique communiste afin.</p>	<p>Organisation autour du parti communiste, comme tête de lance de la transformation révolutionnaire.</p>	<p>Une approche « bottom-up » avec une structure organisationnelle forte et hiérarchique, mais souvent, l'approche est « top-down » et technocratique, en raison du clivage entre les politiques et les technocrates .</p>
<b>Démocratie sociale (réformisme)</b>	<p>Réformer le système existant, prendre à travers l'action politique les mesures sociales et économiques nécessaires pour corriger les structures de redistribution injustes, associées au capitalisme libéral.</p>	<p>Confrontations électorales démocratiques et action politique au niveau de l'État : législation sociale, politiques de redistribution, planification économique.</p>	<p>Organisée autour du parti, un « parapluie » pour les organisations locales et sectorielles.</p>	<p>Une approche « bottom-up » avec une structure organisationnelle puissante - le plus souvent, l'approche est « top-down », en raison du clivage entre les politiques et les technocrates locaux.</p>

Source : auteur (d'après Rapport SINGOCOM, 2001, p. 15-22 )

### Annexe 3 - Les mouvements sociaux du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle en Allemagne, Autriche, Belgique, France, Italie, Royaume-Uni

#### a) Allemagne

Le rapport allemand se centre particulièrement sur la **question du logement**, comme problématique centrale des visions, des mouvements et des politiques sociales des trois derniers siècles. L'impact du mouvement coopératif sur la naissance et le développement du troisième secteur est également mis en évidence. Le rapport identifie les principaux principes et les penseurs majeurs, y compris les personnalités influentes et charismatiques des trois courants philosophiques allemands principaux : bourgeois libéral, chrétien et socialiste. Tous ces courants sont à l'origine des politiques allemandes social démocratiques de la période bismarkienne (années 1880) et, plus tard, de la République de Weimar (1919-1933), qui, ensuite, ont établi les bases de l'État social moderne. Au sein de ces politiques sociales, les programmes de logement et les coopératives de construction avaient un rôle prééminent. Grâce à la législation spécifique mise en place, les coopératives de construction ont connu une explosion. Le rapport argue que c'est pendant la République de Weimar que le troisième secteur allemand a émergé, notamment dans le domaine des logements et comme alternative au marché et à l'État (par exemple les mouvements *Bauhaus* et *Neues Bauen*). Le nationalisme socialiste a interrompu ces processus : les politiques de logement ont été centralisées et uniquement les aspects les plus autoritaristes des expérimentations sociales ont été retenus, en ignorant tout lien avec les communautés locales. La centralisation du pouvoir et la production de masse des logements n'ont pas été cependant complètement abandonnés à la fin de la guerre, avec la restauration de la démocratie dans l'Allemagne de l'Ouest. Selon les auteurs de ce rapport, les politiques de rénovation centralisées et autoritaires d'après guerre (« *pull-down renovation* ») expliquent le développement du mouvement des « squatters » à la fin des années 1970 et dans les années 1980. Ces mouvements, avec les initiatives du troisième secteur, non seulement dans le domaine du logement, mais aussi d'autres activités (par exemple les SEL), tentent tous de récupérer une dimension « communauté locale » des initiatives sociales, par opposition avec les pratiques « *top down* » dominantes. De ce point de vue, ils s'inscrivent dans la lignée des associations civiques du XVIII<sup>e</sup> siècle et des traditions du « *self-help* » : ils permettent des négociations avec l'État et reçoivent le soutien de celui-ci, ou ils militent pour un mode de vie alternatif. Le rapport conclut en soulignant comment la plupart des courants (socialiste, chrétien, « *self-help* ») ont soutenu les pratiques innovatrices et comment ils sont restés liés à la dimension locale et à l'approche participative. Mais ils ont perdu toute dimension innovatrice dès qu'ils se sont déplacés vers des approches plus centralisées et autoritaristes.

## **b) Autriche**

Le rapport autrichien se focalise sur l'innovation sociale dans la **gouvernance urbaine et dans la politique sociale**, dans une perspective historique. La distinction entre la dimension matérielle et la dimension processuelle de l'innovation sociale aident, entre autres, à comprendre l'évolution de la gouvernance urbaine. Quatre phases ont été identifiées dans la gouvernance viennoise après la deuxième guerre mondiale. Pendant la première phase (années 1950-1970), le modèle de gouvernance a été typiquement fordiste/keynésianiste : c'est-à-dire une conception centralisée et « *top-down* » pour la définition et la mise en place des politiques. La dimension dominante de l'innovation sociale était mesurée à travers les résultats : politiques sociales et réformes obtenues à travers des négociations institutionnalisées entre les organisations d'employeurs et d'employés à l'échelle de l'État central « corporatiste ». La deuxième phase couvre les années 1980, notamment la deuxième partie de la décennie, les années les plus innovatrices en termes d'action sociale. En Autriche, l'État keynésien n'était pas encore démantelé, mais plus décentralisé et ouvert aux initiatives « *bottom-up* ». De nouvelles innovations ont été expérimentées dans le cadre d'une approche de développement communautaire et de pratiques plus participatives. Une nouvelle approche, qui dépasse le clivage traditionnel « rouge/noir » (social démocrates/conservateurs) se développe : de nouvelles structures politiques et sociales, comme les « verts » par exemple, émergent et sont intégrées dans la nouvelle pratique de gouvernance urbaine et de politique sociale. La troisième phase (les années 1990) est marquée par le retour au pouvoir des conservateurs, par la dominance du discours néolibéral en économie, renforcé par l'adhésion de l'Autriche à l'Union Européenne en 1995 et par le retour aux modes de gouvernance corporatistes. Cela a freiné la dynamique d'expérimentation dans la gouvernance urbaine et dans la politique sociale. Comme en Italie, un processus « d'économisation du social » est entamé, dans le cadre duquel les procédures sont institutionnalisées et les travailleurs sociaux professionnalisés. Les initiatives culturelles sont marginalisées en faveur des initiatives plus quantifiables en termes de retours économiques. La quatrième phase (années 2000) se caractérise par l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de droite : uniquement les initiatives et les services orientés vers le marché sont pris en compte, accompagnés par une approche budgétaire très stricte (« libéralisme social »). L'État « patrimonial », c'est-à-dire un gouvernement qui considère l'État comme son domaine privé, est en train de remplacer l'État « corporatiste ». Il est intéressant d'observer comment la standardisation/institutionnalisation des procédures dans une perspective économiste/productiviste a détourné l'attention de la dimension matérielle-processuelle de l'innovation sociale, qui reste subordonnée aux nécessités d'un ordre économique apparent. Encore plus important, au sein du nouvel État « patrimonial », uniquement les initiatives qui ne sont pas critiques ou antagonistes au gouvernement central recevront des fonds : l'innovation et l'expérimentation sont permis uniquement si les résultats attendus intéressent les pouvoirs publics.

### c) Belgique

Le rapport belge se centre sur **l'économie sociale et sur ses racines historiques**, en termes de visions philosophiques et de pratiques sociales. Trois courants majeurs sont analysés : le mouvement coopératif, les mouvements anarchistes et les mouvements urbains d'après la deuxième guerre mondiale. Comme dans d'autres pays (par exemple Italie, Autriche), les coopératives se sont développées en Belgique au sein de deux courants : socialiste et chrétien catholique. Le mouvement associationniste socialiste a été très influencé par les premiers utopistes (Saint Simon et surtout Owen), qui ouvrent la voie au réformisme : les organisations coopératives tendent vers un mode d'administration plus démocratique et vers une meilleure redistribution de la richesse au sein du système capitaliste. Même si la position de Marx en ce qui concerne les coopératives est plus instrumentale (vues comme outils de financement et de propagande pour la lutte ouvrière), les liens forts entre coopératives, syndicats et organisations ouvrières donnent une impulsion importante au mouvement coopératif socialiste. Le christianisme social a une approche plus paternaliste et anti-socialiste, mais il est également à l'origine de nombreuses initiatives véritablement démocratiques et émancipatrices, tant dans le milieu rural (coopératives de crédit de type Raiffeisen) que parmi les ouvriers industriels. La doctrine sociale catholique considérait les coopératives comme des « intermédiaires » entre l'isolation des individus prônée par le libéralisme et l'annihilation de l'individu caractéristique du socialisme. Le mouvement coopératif belge a été très actif dans le domaine de la production, le domaine du crédit et spécialement dans la sphère de la reproduction, liée aux initiatives mutualistes (les expériences des coopératives pharmaceutiques sont typiques au contexte belge). Le deuxième courant analysé dans le rapport belge est le mouvement anarchiste : en allant des expériences utopistes aux « actions directes », les pratiques sociales des groupes anarchistes, qui perdent progressivement du terrain en faveur des organisations socialistes, se sont avérées des modèles pour des expériences organisationnelles innovatrices : associations *ad hoc*, structures non-hiérarchiques, prise de décision par consensus, etc. Beaucoup d'initiatives belges contemporaines témoignent de l'héritage de ces expériences. Le troisième courant réunit les mouvements urbains d'après guerre qui s'orientent vers la sphère de la reproduction (l'introduction d'une nouvelle dimension, la créativité et l'expression artistique, dans la lutte contre l'aliénation capitaliste et pour la « réappropriation de la vie quotidienne »), luttent pour une meilleure participation à la prise de décision politique (un rôle plus direct des citoyens dans la sphère publique) et se caractérisent par la tension entre les idéaux de la communauté, qui tend à être exclusionnaire et les idéaux globaux, qui mettent l'accent sur la diversité. Dans tous ces mouvements sociaux urbains, la tradition anarchiste, notamment en termes de formes organisationnelles et de pratiques sociales, est toujours présente.

#### d) France

Le rapport français met l'accent sur **l'enracinement de l'économie sociale contemporaine** dans les visions philosophiques et les initiatives à caractère social du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle qu'on trouve les pratiques françaises les plus intéressantes dans le domaine de l'économie sociale. La révolution industrielle, avec son cortège de problèmes sociaux (prolétarianisation, urbanisation, appauvrissement), représente un facteur majeur pour expliquer la recherche des solutions alternatives, dans le cadre du régime autoritaire, exploiteur et répressif de l'époque. Deux approches principales - qui ont laissé des traces et qui ont refait surface au sein de l'économie sociale contemporaine - ont été passées en revue : le socialisme utopiste et le patronage industriel. Le courant marxiste et les mouvements ouvriers socialistes ont été délibérément laissés de côté, mais ils faut noter qu'ils ont joué un rôle important dans la mise en place de la gouvernance urbaine à l'échelle municipale au long du XIX<sup>e</sup> siècle et dans l'établissement de l'État social français plus tard. Dans la ligne de pensée visionnaire lancée par les pères fondateurs Saint-Simon et Fourier, plusieurs philosophies et expériences utopistes ont été développées ou mises en place en France et ailleurs. Parmi celles-ci, le *Familistère* de Godin, les initiatives mutualistes de Proudhon ainsi que les coopératives de consommation de Derrion ont eu des implications particulièrement importantes au regard du développement de l'économie sociale en France. En ce qui concerne le patronage industriel, la France connaît un nombre d'expériences intéressantes, notamment dans les régions très industrialisées du Nord du pays (Nord - Pas de Calais et Alsace). Ces initiatives représentent des bonnes illustrations du courant réformiste bourgeois-libéral. En effet, plusieurs patrons industriels français ont mis en place diverses initiatives (la plupart paternalistes) pour améliorer les conditions de vie et de travail de leurs ouvriers. Le but était de limiter le désordre social et de contrôler les ouvriers, en organisant toutes les sphères de leur vie : famille, travail, Église. Il est montré que, s'il s'agit d'expériences utopistes ou paternalistes, plusieurs innovations sociales et principes organisationnels mis en application dans le cadre de ces expériences ont été institutionnalisés progressivement et réémergent aujourd'hui dans la sphère de l'économie sociale en France. Quelques services sociaux (éducation, santé), ainsi que le système de sécurité sociale (retraites, assurances maladie/accidents, allocations de chômage) deviennent des caractéristiques permanentes de l'État social moderne. Les coopératives de production et de consommation deviennent dans beaucoup de pays une composante significative du système économique, les coopératives de crédit et les institutions de microcrédit connaissent un nouvel essor, les systèmes d'échanges locaux se multiplient de nouveau, etc. La problématique du logement, élément majeur tant dans les expériences utopistes que dans le patronage industriel, est assez révélateur dans ce rapport. Le logement a été sans doute un problème crucial pendant la révolution industrielle et en ce qui concerne la mobilisation des ouvriers, comme le montre Engels dans son analyse de la question du logement (« Housing question », publiée en 1872). Dans le rapport français, un nombre d'expériences historiques du XIX<sup>e</sup> siècle ont anticipé la mise en place des politiques du logement à prix modéré au XX<sup>e</sup> siècle. Le rôle des capacités des ouvriers à s'auto-



organiser est souligné. Les associations d'entraide et le mouvement coopératif ont été en grande partie indépendants par rapport aux expériences utopistes et paternalistes (initiées « par le haut ») et trouvent plus tard un renforcement à travers les mouvements ouvriers de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et début du XX<sup>e</sup> siècle. D'autre part, le rapport montre qu'en France il y a eu des expériences précurseurs d'innovation sociale très importantes, qui non seulement ont influencé les autres pays (socialisme utopiste, mutualisme), mais également ont refait surface et inspirent encore les pratiques contemporaines d'économie sociale (microcrédit, systèmes locaux d'échange, etc.).

#### e) Italie

Le rapport italien est fortement axé sur la **problématique du troisième secteur**, qui s'explique notamment par deux spécificités nationales. Premièrement, le troisième secteur - considéré comme opposé aux initiatives privées et publiques - connaît une forte et très récente croissance en Italie, en raison de la mise en place tardive de la législation sociale. Deuxièmement, les initiatives appartenant au troisième secteur, bien que fortement enracinées dans les anciennes visions et pratiques, représentent en quelque sorte une « rupture » par rapport aux mouvements sociaux dominants précédents : les initiatives contemporaines au sein du troisième secteur représentent un substitut aux services publics absents, autoritaires ou inadéquats. Le rapport identifie quelques visions philosophiques principales à l'origine des actions et des mouvements sociaux italiens actuels : l'action des partis politiques, la vision catholique, les mouvements sociaux et la gauche libertaire. L'une des spécificités nationales italiennes consiste dans la capacité de mobilisation sociale des partis politiques après la deuxième guerre mondiale, notamment du Parti Chrétien Démocrate et du Parti Communiste, avec leurs organisations de masse respectives. Le Parti Communiste, en particulier, inscrit dans la tradition réformiste de beaucoup de mouvements ouvriers européens, a contribué fortement (avec les syndicats et d'autres organisations politiques), à la mise en place de l'État social européen. Une autre spécificité nationale (partagée avec la Belgique et aussi, mais dans une moindre mesure, avec l'Autriche), consiste dans le rôle innovateur joué, notamment à partir des années 1970, par quelques secteurs de l'Église catholique, en opposition à l'approche traditionnelle « *top-down* » de l'Église. Les années 1970 marquent aussi le déclin des mobilisations de masse organisées et le début des initiatives sociales moins structurées et plus « libertaire » ou plus opposées aux institutions étatiques et à la hiérarchie. D'une manière générale, ces formes d'action sociale sont liées à la tradition anarchiste, mais celle-ci n'a pas été très forte en Italie après la deuxième guerre mondiale. Des actions avec d'origines et objectifs divers convergent autour de cette approche : en allant des initiatives des paroisses catholiques militantes, en passant par les expériences participatives à l'échelle des quartiers et jusqu'aux actions pour les droits des femmes ou pour la défense environnementale. C'est notamment dans ce dernier groupe d'initiatives que l'action sociale et l'innovation sociale contemporaines trouvent leurs sources d'inspiration.

## f) Royaume-Uni

Le rapport britannique se focalise sur les **visions philosophiques à l'origine des mouvements sociaux qui se sont manifestés à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui** : utopisme, coopératisme, anarchisme, socialisme, volontarisme et « *self-help* », actions communautaires (« *community actions* »). L'utopisme, initié par le philosophe anglais Thomas More au XVI<sup>e</sup> siècle, a été très influent, notamment à travers les actions de Owen, également fondateur du coopératisme et du syndicalisme britanniques, et de Ebenezer Howard avec son expérience des « cités-jardins » (« *Garden-city* »). La philosophie utopiste peut être reconnue dans de nombreuses « communes » des années 1970 et 1980 : méditation « New Age », fermes organiques ou autres types d'expériences communautaires « alternatives ». Au sein du courant coopératif, Owen lie le mouvement coopératif au mouvement syndical, en transformant la coopérative dans un élément central de l'émancipation socialiste (l'expérience « Rochdale Society of Equitable Pioneers », en 1844, mettra les bases du mouvement coopératif). Aujourd'hui, le Royaume-Uni, comme d'autres pays, expérimente une renaissance des organisations coopératives dans le domaine des services sociaux. D'une part, ces organisations représentent un moyen pour lutter contre le chômage, d'autre part, elles représentent une mise en application de la « Troisième voie », entre le gauchisme (« *leftism* ») et la nouvelle droite, prônée par le Parti Labouriste en 1997. Les auteurs de ce rapport montrent que les coopératives, en plus de constituer un modèle économique, doivent être considérées comme un moyen de construire la communauté (« *community capacity building* »). La philosophie utopiste, même si, historiquement, elle n'a jamais été forte au Royaume-Uni, peut être retrouvée dans de nombreuses expériences britanniques des années 1960 et 1970 qui se développent en dehors des politiques formelles et qui se caractérisent par des formes organisationnelles bénévoles, fonctionnelles et temporaires et par la petite taille et l'auto-suffisance. Le courant socialiste, enraciné dans l'utopisme, est assez important au Royaume-Uni : ses influences sont évidentes notamment dans le combat du Parti Labouriste après la deuxième guerre mondiale pour la législation et pour les réformes sociales. Une autre approche éclairante pour le contexte britannique est le bénévolat et le « *self-help* ». Cette vision a été historiquement dominée par les approches libérales et « *top-down* », comme la philanthropie victorienne et le christianisme protestant. Mais il y a aussi une composante de véritable « *bottom-up self-help* », sous la forme de « sociétés amicales » (« *friendly societies* »), qui sont des associations d'ouvriers qui mettent en commun des ressources pour faire face en cas de maladie ou de décès. Ces initiatives ont eu une influence importante sur la constitution des associations civiques locales au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Un courant très important de la vision du bénévolat et du « *self-help* » est celui de l'action communautaire (« *Community action* »). Comme on l'a vu précédemment, le travail bénévole dans les quartiers défavorisés commence comme activité philanthropique/chrétienne au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans les années 1960, il y a une renaissance de ces approches, dans un contexte social et institutionnel complètement différent, qui conduit à l'institutionnalisation et à la professionnalisation du travail communautaire.

#### **Annexe 4 - Arts Factory (Rhondda Cynon Taff, Pays de Galles)<sup>255</sup>**

Arts Factory est une société indépendante de développement, dont les membres sont les propriétaires. Elle dispose de deux bases physiques, où se situent les locaux de ses entreprises développant des services et des activités pour la communauté. Son objectif est de satisfaire les besoins non rencontrés par les autres systèmes d'allocation dans un territoire touché par le déclin économique, et de lutter contre les stéréotypes négatifs et contre toute attitude injustifiée d'espoir. À travers le travail volontaire, l'implication dans le processus de décision et la participation aux activités, Arts Factory propose des services, de nouvelles expériences et des contacts sociaux, ainsi que des opportunités pour le développement personnel. Cette initiative met l'accent sur le respect de soi et l'attachement à la communauté, défiant les inadéquations du service public et la dépendance des financeurs externes. L'approche d'Arts Factory s'appuie sur les traditions locales de mutualisme, mais cherche plus particulièrement à faire le lien avec l'idée de développement durable.

#### **Figure 24 - Arts Factory (Ferndale, Pays de Galles)**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

**Source : site web SINGOCOM**

---

<sup>255</sup> Présentation réalisée sur la base de l'étude de cas effectuée par Sophie Donaldson, Liz Court, Huw Thomas and Kevin Morgan, Université de Cardiff (SINGOCOM, 2005).

**Tableau 41 - Fiche générale Arts Factory**

Statut légal ou informel	Organisation à but non lucratif (Independent Development Trust)
Sphère sociétale	Société civile
Nombre d'employés	20 salariés à plein temps
Nombre de volontaires	40, environ 15 par jour, 1300 membres
Territoire couvert	La localité Valley
Année de création	1995
Année de disparition	Organisation active
Personnes de contact	Steve Cranston, Director; Pat Jones, Business Manager
Adresse	11 Highfields Industrial Estate, Ferndale, Rhondda Cynon Taff, CF 43 4SX

Source : auteur, d'après SINGOCOM (2005)

**Tableau 42 - Chronologie du cas Arts Factory**

1990	Constitution de la société <i>Vales Community Business</i> .
1995	Le nom d'Arts Factory est ajouté.
1996	Un centre-jardin est ouvert à Highfields. Organisation des premiers cours gratuits.
1997	Première organisation du Pays de Galles à réaliser de l'audit social. Lancement de la campagne pour sauver la chapelle Trerhondda de la démolition prévue par le conseil municipal. Le prix British Urban Regeneration Association.
1998	La chapelle Trerhondda est ouverte (cours et équipements pour les membres).
2000-2001	Association avec une société privée dans le but de construire une éolienne ( <i>Rewind</i> ) et créer ainsi une source indépendante de revenu. L'émergence de l'idée de mettre en place un parc d'affaires durable ( <i>Parc 21</i> ), basé sur un domaine industriel appartenant à l'autorité locale (Highfields). Le Welsh Assembly Government lance une stratégie de développement durable pour Trerhondda Chapel.
2002	Renouvellement de l'organisation (projets <i>Rewind</i> , <i>Pause</i> , <i>Fast-forward</i> ) et élaboration d'une stratégie de développement pour dix ans.
2003	Le rejet de la permission de mettre en place l'éolienne est suivie par une procédure d'appel. BBC cite Trerhondda comme exemple de bonne pratique de développement viable d'un bâtiment historique dans sa série <i>Restoration</i> .
2004	En attente de la réponse de la part du Welsh Assembly Government (à l'appel concernant la construction de l'éolienne).

Source : auteur, d'après SINGOCOM (2005)

### **En réaction à quels processus d'exclusion ? Inspirée uels mouvements, philosophies, visions ?**

Arts Factory a été créé en 1995 dans la prolongation de *Vales Community Business*, groupe constitué en 1990 afin de proposer des opportunités de travail et de formation aux personnes condamnées autrement à passer leur vie dans des centres de jour (personnes confrontées aux difficultés d'apprentissage ou à d'autres handicaps). *Vales Community Business - Arts Factory* (soutenue par MENCAP<sup>256</sup>) propose des activités dans le domaine horticole afin d'aider ces personnes à s'en sortir : sa devise est « Sors dehors et fais quelque chose d'utile ! ». L'approche d'Arts Factory s'enracine dans l'histoire sociale de la vallée de South Wales, marquée par le mouvement mutualiste, le mouvement coopératif, le syndicalisme et le socialisme. Cette initiative prend en compte les problèmes des habitants qui se confrontent à des stéréotypes négatifs dans leur lutte contre le déclin économique, contre le déclin des équipements du quartier ou pour l'accès aux diverses activités. L'association répond aux besoins de formation et de développement, favorisant l'autonomie et le respect de soi, l'amélioration de la qualité des équipements et des conditions de vie.

<sup>256</sup> La plus importante organisation charitable de Royaume-Uni travaillant avec des personnes se confrontant aux difficultés d'apprentissage ([www.mencap.org.uk](http://www.mencap.org.uk))

### **Comment ? Quels biens, quels services sont proposés pour répondre aux besoins insatisfaits ?**

Le projet est porté par un groupe déterminé à améliorer la qualité de la vie, conduit par deux personnes expérimentées dans le jeu politique et dans le travail avec des personnes à problèmes mentaux et promouvant des idées innovatrices. Ces leaders développent l'Arts Factory en tant que société à but non lucratif (dont les membres sont propriétaires), administrée par un conseil d'administration élu par les adhérents. L'adhésion à l'Arts Factory (£1 par an) est ouverte à tous ceux qui partagent les valeurs de l'entreprise. Arts Factory s'auto-définit comme un mouvement mutuel/coopératif, même si aujourd'hui il s'oriente vers la promotion d'un développement durable et vers la construction d'une communauté plus inclusive (« la tradition reste, c'est que le modèle qui change », Rapport annuel d'Arts Factory, 1999).

#### **Photo 6 - Siège central d'Arts Factory**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

---

**Source : site web SINGOCOM**

Une relation étroite se développe avec l'autorité locale, son département de services sociaux et avec d'autres organisations de la société civile locale, avec des arrangements ou des contrats concernant les services destinés aux personnes ayant des difficultés d'apprentissage ou pour promouvoir la création artistique communautaire. Pourtant, l'association est souvent perçue comme un concurrent par d'autres groupes locaux, au lieu d'être acceptée comme une initiative différente ou en tant que collaborateur. Arts Factory est également considérée comme un contrepoids au pouvoir local, car elle défie parfois la résistance au changement des bureaucrates et des politiciens locaux. Ainsi, en

s'opposant à la ville, Arts Factory reprend une chapelle abandonnée afin de proposer des équipements sociaux à la communauté. Plus récemment, Arts Factory récupère le domaine industriel de Highfields dans le but d'établir une deuxième base pour ses activités. Apparemment, dans le cas de cette dernière action, la ville s'est opposée en raison de sa crainte qu'Arts Factory ne développe des activités plus profitables que celles des autorités locales. Un autre défi majeur de l'association est d'assurer des fonds suffisants pour atteindre ses propres objectifs (plutôt que ceux des financeurs). Ainsi, Arts Factory propose des produits et services à des prix inférieurs à ceux pratiqués sur le marché : les prix sont rarement plus importants, dans le but de dégager des bénéfices.

### **Quelles ressources mobilisées pour l'économie sociale ?**

Le leadership représente une ressource importante, mais, de leur côté, les leaders mettent un fort accent sur la valorisation des contributions des volontaires et du personnel qualifié : « tout ce que nous avons réalisé est fait avec l'engagement, les compétences, l'énergie et l'apport d'une équipe fantastique composée par 130 volontaires et employés » (directeur exécutif, Rapport annuel, 2000). Certains viennent comme salariés du New Deal, l'un des plans du gouvernement central de lutte contre le chômage, mais ils restent ensuite comme volontaires, motivés par le désir de faire quelque chose d'utile pour la communauté locale. D'autres ressources proviennent de la coopération avec d'autres initiatives communautaires, des contrats fournis par les services sociaux ou d'autres agences dans le domaine de la santé, du logement ou de l'éducation ou du soutien des organisations nationales comme « Development Trusts Association ». Arts Factory bénéficie également des fonds fournis par l'autorité locale, les groupes ou les firmes privées, la Loterie nationale, le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds social européen (FSE). À cela s'ajoutent les partenariats développés par Arts Factory avec des compagnies privées pour la mise en place d'une éolienne.

Très vulnérable à la réduction imminente des Fonds européens, Arts Factory cherche des solutions pour s'autofinancer (par exemple, la construction d'une éolienne et la création d'un « *eco-business park* »). De plus, la mise en place de telles activités évitera la concentration exclusive des fonds externes sur les activités de qualification professionnelle de personnes à l'âge actif. Pour maximiser le bénéfice de ses entreprises, l'association a été obligée d'être très rigoureuse par rapport à l'augmentation de la taille du groupe, ce qui l'a rendue en revanche non concurrentielle.

### **Quoi ?**

Arts Factory dispense des cours et des formations pour la vie quotidienne (arts, sport, informatique, jardinage, etc.), organise des sessions de conseil et des groupes de soutien (contre le tabagisme, pour maigrir, etc.) et des activités communautaires (projections de films, jeux et concours, excursions, concerts, expositions, etc.). Arts Factory dirige également des entreprises (création de websites, design environnemental) qui offrent aux personnes l'opportunité de s'impliquer et qui proposent des produits ou des services à la communauté. Ensemble, toutes ces activités créent des opportunités pour le

développement personnel et la création de nouvelles relations sociales : les personnes se réunissent pour composer parfois de nouveaux groupes sociaux (par exemple le groupe de seniors impliqués dans le projet de travail du bois sera plus tard à l'origine d'un club de bingo).

Toutes ces activités sont gratuites et ouvertes à tous, indépendamment de l'âge ou des capacités, contre le paiement d'une adhésion annuelle (£1/an). Les initiateurs restent également sensibles aux idées nouvelles ou aux nouveaux besoins identifiés : ses activités impliquent les personnes en tant que travailleurs, mais engagent en même temps un dialogue avec la communauté quant à la définition des produits et des services finaux. Il est significatif que le conseil d'administration d'Arts Factory est élu annuellement par ses membres, et inclut à long terme un volontaire ayant des difficultés d'apprentissage. Par rapport aux idées de développement durable, Arts Factory envisage de mettre en place une éolienne et de créer un parc d'affaires écologique (Parc 21). Le parc d'affaires, projeté pour devenir le premier domaine industriel de la vallée, est défini sur la base des principes de durabilité combinant la technologie écologiste avec les dernières technologies de communication.

L'idée d'un véritable engagement avec la communauté afin d'affirmer sa puissance, sa capacité et sa viabilité est nouvelle dans la zone. Construire une voix communautaire représentait un défi considérable pour le *status quo*, particulièrement les idées d'indépendance financière (l'éolienne et l'eco-business park). L'Arts Factory représente un modèle d'inspiration, reconnu en raison de ses approches innovatrices à l'extérieur du territoire concerné. L'initiative a été récompensée avec plusieurs prix et a été citée dans la presse à propos de la régénération du territoire comme modèle de bonne pratique pour avoir su combiner les principes du développement durable avec ceux du développement économique et de la régénération communautaire.

### **Quelle durée de vie de l'innovation sociale ?**

Arts Factory admet le besoin de rester dynamique à travers l'innovation continue, les redéfinitions et les changements, en abandonnant ce qui ne fonctionne pas et en profitant des nouvelles opportunités. Un atelier nommé « Rewind, Pause, Fast-forward », organisé en octobre 2002, a réuni Arts Factory et d'autres organisations de la communauté pour un échange d'idées, afin de définir les futurs développements. Les dernières innovations d'Arts Factory sont la mise en place d'une éolienne et d'un parc d'affaires écologique à l'échelle communautaire, investissant dans le développement durable et en assurant dans le même temps une source de revenus à long terme. AF projette de convertir un autre domaine industriel qui a l'avantage d'être proche du site de l'éolienne et de représenter un meilleur emplacement pour les visiteurs.

### **Conclusion: quel contenu socialement innovateur de l'initiative ?**

Arts Factory propose une manière innovatrice de (re)construire les relations sociales à travers l'implication d'un groupe spécifique (personnes ayant des difficultés d'apprentissage) dans la vie communautaire. Le contexte local se caractérise par une culture politique en train de devenir de plus

en plus paternaliste ces 100 dernières années, mais les initiatives d'Arts Factory sont à l'origine de certains changements. À travers des personnes clé, le projet s'inspire des expériences et des mouvements sociaux, comme le mouvement créé autour du handicap des années 1970. Arts Factory évite de s'appuyer uniquement sur l'élite politique et sur les structures de sa proximité immédiate, en s'impliquant dans des réseaux de gouvernance au niveau régional en lien avec les priorités nationales et européennes. Arts Factory représente une tentative de reconnecter la tradition du militantisme vénéré dans la mémoire collective (syndicalisme, mouvements religieux, etc.) avec la réalité quotidienne des résidents. Ainsi, Arts Factory répond à des besoins qui ne sont pas nécessairement matériels, mais plutôt sociaux et qui sont satisfaits à travers les équipements éducatifs ou des projets comme la construction d'une éolienne afin de subvenir aux besoins locaux d'électricité. Ce sont aussi des besoins de participation à la vie sociale, à la prise de décision ou à des activités entraînant des changements positifs dans sa propre vie (se sentir quelqu'un « de valeur ») et par rapport à la qualité de vie dans la communauté. Cette initiative défie les relations sociales hiérarchiques, y compris la passivité et le sentiment d'impuissance que les « gens ordinaires » éprouvent parfois : directement, à travers des actions particulières, et indirectement, en leur proposant des nouvelles opportunités.

Arts Factory est regardé avec suspicion par les politiciens locaux, mais il est difficile de connaître les véritables raisons. Est-ce parce qu'ils craignent que l'initiative puisse représenter une nouvelle base de pouvoir pour les deux principaux leaders de l'association ? Ou redoutent-ils les implications d'un renouveau de l'intérêt et de la confiance de la population par rapport aux affaires civiques ? À l'interne, le défi est d'encourager la démocratie et un véritable partage du pouvoir : c'est ici que le dynamisme et la vision des fondateurs se retrouvent toujours. L'une des caractéristiques d'Arts Factory consiste dans sa promptitude à entreprendre de nouvelles initiatives, tout en préservant l'engagement par rapport aux principes de la participation et du contrôle volontaires. L'association essaie actuellement de lier les préoccupations traditionnelles concernant la justice distributive et l'exclusion sociale au souci de favoriser le développement durable d'une manière très pratique.

Si ce projet réussit, il peut stabiliser l'identité de l'Arts Factory - ce qui préviendrait le risque, parfois observé, que l'enthousiasme et la promptitude pour de nouvelles entreprises ne s'émousse. L'étude de cas d'Arts Factory est particulièrement intéressante pour plusieurs raisons : (1) Il illustre une tentative d'introduire les principes de l'« *empowerment* » et de l'égalité dans le domaine des nouveaux mouvements sociaux et de l'activisme (secteur historiquement marqué par un activisme de classe ; (2) Il fournit un exemple pratique de connexion entre la politique environnementale et les stratégies de lutte contre l'exclusion sociale et pour la satisfaction des besoins de base (pour l'énergie, par exemple) ; (3) Il nous permet d'étudier les risques liés à l'entrepreneuriat social dans le cadre d'un projet où il y a une véritable volonté de déconcentrer le pouvoir à l'intérieur de l'organisation ; (4) Il montre de quelle manière les changements dans la gouvernance ont ouvert de nouvelles opportunités pour un tel type d'entrepreneuriat.



**Tableau 43 - Dimensions d'ALMOLIN dans l'étude de cas Arts Factory (Cardiff, Pays de Galles)**

Dimensions d'ALMOLIN	Modalités
<p><b>Territoire, population, politiques publiques</b></p>	<p>Arts Factory Opère dans une des vallées de South Wales, Rhondda, faisant partie de la commune de Rhondda Cynon Taff County Borough (231.946 habitants). Les habitants se concentrent dans une zone particulière, Ferndale (3.441 habitants), mais ils travaillent dans différents sites de la vallée de Rhondda. À noter d'existence des références en termes de développement durable dans la conscience collective.</p> <p>Le recensement de 2001<sup>257</sup> indique que 99,5% de la population locale est de race blanche et à faible niveau d'emploi (37,7%) par rapport à la moyenne de la commune et à celle nationale (respectivement 51,5% et 60,6%). Les indicateurs montrent aussi des niveaux élevés de maladie et d'invalidité permanentes (20,3% par rapport à la moyenne de la commune : 13% et la moyenne nationale : 5,5%). La dépendance sociale est importante : 28,1% par rapport à la moyenne de la commune de 14,7% et la moyenne nationale de 19,2%. En fin, 44,3% de la population ne possède pas de voiture (la moyenne de la commune 31,6%, la moyenne nationale 26,8%).</p> <p>5<sup>e</sup> place de 864 dans le Welsh Index of Multiple Deprivation, le 6<sup>e</sup> place pour l'emploi, le 2<sup>e</sup> pour la santé et le 17<sup>e</sup> pour l'éducation<sup>258</sup> (2000).</p> <p>Ferndale est une division électorale (ward) représentée dans le County Borough Council (le niveau le plus bas du gouvernement) par un conseiller du parti travailliste (Labour Party), même si, pendant les quatre dernières années, cette tradition a été bouleversée par l'élection d'un conseiller du Plaid Cymru (National Party of Wales).</p> <p>Les politiques clé qui interfèrent à l'échelle locale sont la politique de régénération portée par l'autorité locale, la politique de régénération de Welsh Assembly Government's Communities (la première politique de régénération <i>bottom-up</i>) et l'Objectif 1 de l'Union Européenne. La politique de régénération de l'autorité locale est également connectée au Plan Unitaire de Développement (Unitary Development Plan), le plan local de planification du territoire.</p>
<p><b>Satisfaction des besoins humains</b></p>	<p>Satisfaire les besoins de la communauté en termes d'éducation et d'équipements sociaux, faciliter l'accès à de nouvelles expériences et aux contacts sociaux sont des objectifs qui ont été développés en dehors de l'objectif initial de stimuler le développement personnel et le bien-être d'une catégorie particulière de population.</p> <p>Contre les phénomènes d'exclusion sociale, de déclin économique et de déclin des équipements sociaux, pour l'accès aux activités, avec une vision partagée et la détermination de défier ces phénomènes, stimulé et diffusé par le leadership. Les principaux agents porteurs d'innovation sociale sont son directeur exécutif, Steve Cranston, qui assure la direction, et Elwyn James, autrefois directeur de vente impliqués les premiers dans le projet. Leur objectif déclaré est de s'ouvrir à toutes les idées et de collaborer dans le cadre d'un partenariat.</p>

<sup>257</sup> Census data from the Office of National Statistics - used with permission - licence no. C02W0002456.

<sup>258</sup> Welsh Assembly Government, 2000

<b>Ressources pour l'économie sociale locale (humaines, organisationnelles et financières)</b>	<p>Humaines : le volontariat est crucial, en apportant des compétences, de l'énergie et de l'engagement. Les bénévoles se réunissent sous le leadership des directeurs - élus annuellement par les membres - et aident le directeur exécutif à définir la vision globale.</p> <p>Organisationnelles : les membres sont nombreux - environ 1300 - chacun paye £1 pour l'année et souscrit aux valeurs de l'AF, en lui assurant ainsi du soutien et de la légitimité.</p> <p>Financières : AF est soutenue par des contrats du département des services sociaux de l'autorité locale et par des fonds en provenance des firmes privées et trusts, de la Loterie Nationale, ERDF et ESF. AF travaille aussi en partenariat avec une compagnie privée en vue de créer une source indépendante de financement à travers le création d'une ferme « moulin à vent ». Les affaires de l'AF obtiennent également des revenus à travers sa composante commerciale, même si les recommandations et les engagements des clients sont très importants.</p> <p>Culturelles et artistiques : revitalisation et modernisation des traditions locales de mutualisme. Les compétences artistiques soutien ses objectifs à travers les activités et le travail dans le cadre de ses entreprises, en s'assurant également qu'il y a des traces physiques de ses activités dans les divers endroits.</p> <p>Politiques : AF bénéficie du soutien du Local Assembly Minister, mais les conseillers locaux ont été moins utiles, parfois même en opposition.</p> <p>Gouvernance : Des travaux avec d'autres agents locaux, d'autres contacts, partage d'idées, etc.</p> <p>Contraintes : Les critères stricts pour l'utilisation des fonds structureux ont contraint la manière dans laquelle AF peut soutenir les activités pour les jeunes, étant donné que de telles activités ne sont pas directement liées à l'emploi. L'AF est cependant fortement vulnérable à la diminution imminente des fonds européens, mais ce fait a conduit à des propositions d'autogestion. Ceci implique également que l'AF améliore certains aspects de ses activités qui étaient trop coûteuses et non compétitives.</p>
<b>Dynamiques organisationnelles et institutionnelles - Société civile</b>	<p>Un réseau dense initiatives communautaires de régénération dans le territoire concerné, qui parfois travaillent ensemble, en générant et en mettant en pratique des idées. Parfois, la coopération est affectée par la concurrence pour les financements car ils sont limités, ce qui peut amener les groupes à devenir défensifs dans leur lutte pour la survie. Une telle activité semblerait s'inspirer des traditions locales de mutualisme, du mouvement coopératif, du syndicalisme, du socialisme et de la religion. Beaucoup sont des réactions aux insuffisances de l'État.</p> <p>L'adhésion à l'AF confère le droit de vote et la possibilité de se présenter à l'élection en tant que directeur : les dimensions principales de l'empowerment. Cependant, le besoin de leadership, en particulier dans les négociations avec la bureaucratie d'État implique une certaine expertise et prééminence, qui semble être vue comme impliquant un pouvoir différent qui exige une approche respectueuse.</p>
<b>Autorités locales et État</b>	<p>Le département des services sociaux de l'autorité locale a été ouvert à de nouveaux modes de travail : en assurant à l'AF des contrats pour certains groupes de clients, en accord avec une tendance générale du gouvernement local pour le « <i>contracting-out</i> ». Le département de régénération s'est aussi récemment ouvert aux discussions avec l'AF.</p> <p>Néanmoins, les acteurs politiques locaux - les conseillers - autres que le nouvel Assembly Minister, ont été un peu moins disposés à soutenir les idées de AF - beaucoup se sont activement opposés aux développements en rejetant récemment la planification du moulin à vent, contre l'avis des officiers des politiques publiques.</p>

	<p>Les autorités locales ont bloqué les mouvements de l'AF et ont récupéré les locaux industriels Highfields, base organisationnelle de l'AF dans la zone concernée.</p> <p>Plusieurs des activités de l'AF sont clairement dépendantes du territoire, lequel l'autorité locale capte en termes d'attitudes (en accordant des espaces la permission de mettre en pratique des politiques publiques, en donnant des bâtiments), en leur permettant de se développer. Les autorités locales ne semblent pas prendre en compte les implications des inadéquations de l'État.</p> <p>Comme entreprise sociale, AF a rencontré des difficultés à négocier une position viable entre le marché et la société civile - l'expectation que l'entreprise sociale comporte un coût réduit, particulièrement quand les coupures budgétaires de l'État (et des agences) est l'acheteur. Néanmoins, dans le cadre de l'agenda social, AF pourrait faire l'objet d'une attention particulière, en tant qu'elle assure de la formation et des opportunités de développement personnel, ce qui n'est pas reconnu.</p>
<b>Culture et identité</b>	<p>La définition physique claire de territoire local, avec les traditions de mutualisme et de coopération, semble soutenir dans une certaine mesure la cohésion de la communauté et la volonté de travailler ensemble, qui se sont concrétisées dans le soutien public pour la campagne originale pour la rénovation de la chapelle de Trerhondda.</p> <p>Néanmoins, il y a une opposition, quoiqu'à échelle réduite, au projet de création du moulin à vent. La campagne se focalise autour de la question des nuisances environnementales, donnant apparemment la priorité à l'esthétique au détriment du concept plus large et plus intégré de bien environnemental favorisé par AF (lié au développement soutenable). Le sentiment exprimé par une telle opposition s'est apparemment développé depuis la perte d'extraction de charbon dans le secteur, et en accompagnant les réclamations environnementales. Il y a aussi une opinion selon laquelle « la vieille garde » des politiciens locaux sont réticents au changement et que l'initiative est entre les mains des nouveaux acteurs, ce qui se traduit par l'opposition aux propositions de l'AF qui doivent être examinées par les comités de prise de décision du conseil municipal.</p>
<b>Approches, visions, modèles</b>	<p>Un concept très innovateur qui semble traverser les visions et la pensée de l'AF est comment la théorie du développement durable peut être liée d'une manière concrète au programme de développement socioéconomique de l'AF.</p> <p>Néanmoins, la vision et le programme de développement se réfèrent aussi au potentiel latent des communautés et par conséquent à l'importance du volontariat, valorisée à travers des séances de prise de décision inclusive.</p> <p>En plus, la vision semble de plus en plus faire référence à l'autogestion et à l'indépendance plus qu'à l'intégration avec les autres initiatives de l'autorité locale, apparemment dans le but d'assurer une sécurité suffisante et durable.</p>
<b>Contraintes et contrôle du développement</b>	<p>Contraintes budgétaires significatives, affectant la capacité et le développement. Le besoin des financements et que leur utilisation soit effective a clairement influencé la trajectoire de développement de l'AF. Cela a eu comme résultat l'arrêt de quelques activités et la limitation d'autres, particulièrement les programmes avec personnes ayant des difficultés d'apprentissage. L'inclusion dans l'opération de la composante affaires a été particulièrement soumise à la pression des attentes que l'entreprise sociale peut représenter un producteur « bon marché », plutôt que de prendre en compte les extra coûts qu'elle entraîne. En plus, les proposition de création du Parc 21 (le parc d'affaires durable) et du moulin à vent sont devenues très importants pour le futur de l'AF, en apportant des sources de revenus, tandis que d'autres sources des fonds disparaissent.</p>

	<p>Néanmoins, la nature controversée du moulin à vent détermine le risque pour AF de perdre une partie du support communautaire, à cause de la tension entre les visions proposées démocratiquement par l'organisation et celles prises en compte par les conseillers locaux, représentants politiques élus démocratiquement dans le conseil local.</p> <p>L'environnement rigide régulateur et des politiques publiques a été (et continue de l'être) une contrainte pour la négociation avec les agences publiques et pour la réalisation des idées - sinon, il peut aussi forcer le développement des idées alternatives, ou comme un impulse de l'innovation.</p>
<b>Relations avec le monde extérieur - Articulation des échelles spatiales</b>	<p>AF est très focalisée sur le territoire local. Néanmoins, le directeur exécutif crée des réseaux en dehors du ce territoire et l'AF a été décrite comme une bonne pratique dans plusieurs journaux professionnels, aussi bien qu'elle a été récompensée au niveau national.</p> <p>Si les propositions actuelles pour le Parc 21 et la ferme de vent se réalisent, il est susceptible de réaliser un impact scalaire particulier à travers l'exemplification des principes de l'autogestion auxquels beaucoup d'organismes communautaires aspirent. Récemment, le refus de mise en oeuvre de la ferme de vent a forcé l'engagement au plus haut niveau avec le Welsh Assembly Government.</p>
<b>Méthodologie</b>	<p>L'étude de cas e base sur la compréhension du contexte socioéconomique et des dynamiques de gouvernance dans le South Wales Valleys.</p> <p>La collecte de données implique des entretiens avec les témoins clé, l'analyse des publications de l'organisation et l'analyse des statistiques, ainsi que des relations informelles avec l'organisation.</p>

**Source : auteur, d'après SINGOCOM (2005)**

Cette recherche analyse la dynamique de l'innovation sociale dans le Quartieri Spagnoli, quartier de Naples caractérisé par une importante dégradation physique et sociale. Vers la fin des années 1970, une initiative volontaire, inspirée par les mouvements catholiques, commence à apporter des réponses aux besoins des habitants, notamment en termes de services sociaux, de logements et de relations sociales. *Associazione Quartieri Spagnoli* (AQS) a été créée officiellement en 1986. Son objectif était de construire une nouvelle identité du quartier en proposant des services d'aide sociale, en impliquant les habitants dans les activités initiées et en contribuant à la reconstruction des relations basées sur la confiance. Vers la fin des années 1980 et pendant les années 1990, AQS initie de nouveaux projets de développement du quartier, financés par le gouvernement local et central et par l'Union Européenne. AQS se transforme ainsi en un repère pour les habitants, en jouant un rôle de plus en plus important dans le processus de définition des politiques sociales municipales.

**Figure 25 - Quartieri Spagnoli (Naples, Italie)**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

**Source : site web SINGOCOM**

**Tableau 44 - Fiche générale Associazione Quartieri Spagnoli**

Statut légal ou informel	Organisation d'utilité sociale à but non lucratif (Onlus)
Sphère sociétale	Économie sociale
Nombre d'employés	Nombre variable de salariés avec contrat à durée déterminée (35-40 en 2001, 20-25 en 2003), nombre variable de formateurs, une secrétaire.
Nombre de volontaires	3-4
Territoire couvert	Le quartier « Spagnoli » à Naples
Année de création	Informellement en 1978 et officiellement en 1986.
Année de disparition	Organisation active
Personnes de contact	Giovanni Laino (fondateur)
Adresse	Vico Tre Regine, 35/b 80132 Napoli

Source: auteur, d'après SINGOCOM (2005)

**Tableau 45 - Chronologie du cas Associazione Quartieri Spagnoli**

1978	Un groupe de volontaires initie un projet social dans le Quartieri Spagnoli.
1980	Les politiques urbaines commencent à prendre forme.
1985	Le conseil municipal de Naples définit ses politiques sociales.
1986	Création formelle de l'association
1991	AQS reçoit un soutien financier de la part du gouvernement central (L.216/91) et de la ville (un local pour la mise en place d'un centre de la jeunesse).
1992	AQS adhère aux réseaux européens « Régies de quartier » et « Quartiers en crise ». Arrivée des premiers fonds européens : le programme « Pauvreté » et la première génération de programmes « Integra », « Horizon », « Now ».
1994	L'association devient membre de CNCA (« Coordinamento Nazionale delle Comunità di Accoglienza »).
1995	A. Bassolino est élu maire de Naples. Création du « Département de la Dignité et du Respect » chargé des politiques sociales (conseiller M.F. Incostante). Un comité de quartier est mis en place dans le Quartieri Spagnoli afin de dialoguer autour des politiques locales. AQS collabore avec le conseil municipal dans la planification et la mise en œuvre du projet « PIC URBAN » dans le Quartieri Spagnoli.
1997	AQS participe à la définition du projet « Plano Comunale per l'Infanzia » (Plan municipal pour les enfants, Act 285/97).
1999	Convention avec le conseil municipal pour assurer le tutorat social des familles bénéficiant du revenu minimum (Décret 237/98). Changement au niveau de la municipalité : le maire Bassolino et le conseiller Incostante quittent le pouvoir.
2001	Le conseil municipal approuve le premier « Plan Social » triennal pour le quartier.
2002	Nouvelle initiative de l'association destinée aux immigrants : « Children Parking », cofinancée par la « Fondazione Banco Napoli ». Un groupe de travailleurs sociaux qui ont collaboré avec AQS pendant un certain temps crée la coopérative « Passaggi »
2003	Création de l'association « La crèche des mères »

Source: auteur, d'après SINGOCOM (2005)

**Pourquoi ? En réaction à quels processus d'exclusion ? Inspirée par quels mouvements, philosophies, visions ?**

Le « Quartieri Spagnoli », situé dans la partie ancienne de Naples, est un quartier qui s'est développé entre 1550 et 1750 à proximité de la mairie. À présent, environ 14.000 personnes vivent dans ce périmètre, la majorité dans de petits logements situés dans 120 bâtiments collectifs. Sa fonction résidentielle prédominante est atténuée, dans une certaine mesure, par l'existence de diverses activités et fonctions comme le commerce, les restaurants, d'autres lieux de rencontre etc. Plusieurs facteurs (modes de vie, échanges, activités) ainsi que la structure physique du territoire (rues étroites, logements au rez-de-chaussée, manque d'espaces publics) ont favorisé le déclin humain, social et physique significatif du quartier. À la base de l'Associazione Quartieri Spagnoli (AQS) se trouve un projet lancé par un groupe de militants vers la fin des années 1970 afin d'aider les habitants à satisfaire

leurs besoins en termes d'assistance sociale, de logement et de relations de solidarité. Ces volontaires s'impliquent progressivement dans des projets autour de l'enfance à risque, des problèmes liés à la famille, de la formation et de l'insertion des jeunes dans la société et dans le marché du travail.

D'un point de vue philosophique, les initiatives de l'AQS s'inspirent de la solidarité civique du christianisme critique et dissident des années 1950 et 1960. Ses promoteurs avaient des liens avec les communautés religieuses qui basaient leurs actions sur les expériences de Charles de Foucauld<sup>259</sup>. Des similarités peuvent être identifiées avec le « Movimento di Cooperazione Educativae » (MCE) inspiré par la Pédagogie Populaire de Célestin et Elise Freinet, et avec les expériences des groupes de militants du quartier appartenant aux partis de gauche. L'activisme associatif est bien implanté dans le territoire et un comité de quartier existe depuis plusieurs années. L'association est membre de ce comité, comme d'ailleurs les services sociaux municipaux, les paroisses, les centres sociaux et les écoles du territoire.

### **Comment ? Quels biens, quels services sont proposés pour répondre aux besoins insatisfaits ?**

AQS a été fondée à la fin des années 1970 par un groupe d'amis décidés à vivre et à travailler en contact étroit avec des groupes d'habitants vulnérables, qui risquaient l'exclusion sociale ou qui étaient déjà dans une position défavorable. Au début, les initiateurs ne se sont pas focalisés sur « faire quelque chose pour les habitants », mais sur « être avec eux », en leur proposant un endroit où ils pouvaient être ensemble, boire un café et échanger sur des expériences et des stratégies de survie. Ils se décrivent eux-mêmes comme « un groupe de catholiques dissidents, implantés dans une zone caractérisée par des difficultés et de la pauvreté comme place privilégiée pour développer un sens à l'horizon ». Après cette période d'essai, l'association est formellement établie en 1986 : à ce moment, le groupe informel d'amis décide d'assurer une structure légale formelle à leur initiative volontaire qui était différente des activités politiques traditionnelles et qui n'avait aucun lien avec les partis politiques. Un réseau dense de relations avec le monde extérieur était déjà en place : un réseau informel qui s'est agrandi au fil des années avec des universités et des instituts de recherche, avec des expériences similaires dans d'autres zones de Naples, de l'Italie et dans le monde.

En 1991, c'est le début d'une période de consolidation et de succès : participation dans les projets italiens et européens, ainsi qu'un processus d'institutionnalisation progressive dans lequel AQS adopte le rôle d'agence de promotion du développement local et joue un rôle actif dans la définition des politiques sociales au sein de la municipalité de Naples, des ministères et de l'Union Européenne. AQS entre en contact avec des organisations européennes comme Ufjt (« Union Nationale des Foyers

---

<sup>259</sup> Charles de Foucauld est né le 15 septembre 1858 en France et il est mort le 1er décembre 1916 à Tamanrasset en plein Sahara. À l'âge de 28 ans, il a eu une expérience de conversion très forte. Après maintes expériences à la Trappe (ordre religieux) et un séjour en Terre Sainte, il a conçu une nouvelle forme de vie religieuse, plus proche de la vie quotidienne des pauvres. Comme Jésus à Nazareth, il a voulu vivre au milieu des gens, enraciné dans un peuple, partageant la condition de ceux qui vivent au jour le jour de leur travail, de ceux qui n'ont aucune sécurité et qui sont les plus pauvres parmi les pauvres.

et Services pour Jeunes Travailleurs »), les associations de prévention spécialisée et le réseau européen des « Régies de Quartier ». Depuis 1994, l'association devient membre de CNCA (« Coordinamento Nazionale delle Comunità di Accoglienza »), et renforce son étroite coopération avec d'autres associations napolitaines, ainsi que les échanges constants d'expériences et le travail de sensibilisation des institutions.

L'année 1998 marque une tournure et le début d'une tendance de déclin pour l'AQS et pour la politique sociale de Naples. En 2000, une crise stratégique, financière et structurelle se fait ressentir (« dérive du contrôle ») en raison d'une focalisation excessive sur la recherche des sources de financement pour les activités, au détriment de la définition des nouveaux modèles d'intervention. Depuis sa création, AQS témoigne d'un fort ancrage territorial, d'un ferme engagement d'être à l'écoute des habitants, ainsi que de la capacité à créer des liens entre les personnes, les expériences et les ressources locales et supra-locales.

**Photo 7 - Le centre de jeunesse (Associazione Quartieri Spagnoli)**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

**Source : site web SINGOCOM**

Jusqu'au milieu des années 1990, AQS n'a eu aucun concurrent, le principal obstacle étant l'inertie culturelle, professionnelle et politique des institutions gouvernementales disposées à écouter mais très peu actives en ce qui concerne la mise en pratique. D'autre part, entre 1990 et 1999, les projets commencent à s'intégrer dans les politiques sociales dans un climat caractérisé par la collaboration entre la mobilisation sociale et le gouvernement de la ville. À partir de 2000, le climat change, notamment en raison d'une forte compétition autour des projets et des fonds de la part d'autres acteurs du secteur non lucratif. AQS déplore aussi une « perte de stratégie » au sein des institutions impliquées dans les politiques sociales, phénomène exacerbé par la réaffirmation d'un comportement non transparent, par la mise en place d'alliances basées sur l'opportunisme, par les jeux de pouvoir et par le favoritisme.



## **Quelles ressources sont mobilisées pour développer le projet d'économie sociale ?**

À partir de la création jusque 1992, les activités de l'association ont été essentiellement autofinancées. Les fondateurs travaillent gratuitement, en participant même à la couverture de certaines dépenses. En même temps, AQS bénéficie de plusieurs contributions externes en provenance de sources variées (locaux gratuits mis à disposition par la municipalité, contributions financières des partenaires privés). Dans la deuxième moitié des années 1980, AQS commence à recevoir des ressources publiques dans le cadre des politiques nationales : à partir de 1992, le budget de l'association commence à s'améliorer significativement grâce notamment aux nouvelles opportunités présentées par les politiques nationales et européennes. À partir de 2000, AQS subit plusieurs changements au niveau financier et organisationnel en raison du manque de continuité du projet et du renouvellement des sources financières, ce qui conduit à la précarité et à l'incertitude. Une nouvelle source de financement est constituée par la « Fondazione Banco Napoli » qui décide en 2002 de soutenir le projet « Children Parking ». Les ressources mobilisées ne sont pas seulement financières, elles incluent un fort leadership, l'engagement constant des volontaires dévoués à la mission, le haut niveau de compétences des agents travaillant dans le cadre des projets, la motivation, les compétences relationnelles, la créativité, les compétences de planification, d'écoute, de médiation et de négociation.

### **Photo 8 - Activité d'insertion (Associazione Quartieri Spagnoli)**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

**Source : site web SINGOCOM**

## **Quoi (quels processus d'insertion sociale)?**

AQS s'implique dans des activités socialement innovatrices depuis sa création. Son évolution peut être divisée en trois étapes : création et expérimentation des services, transformation de l'association en agence de développement local, évaluation et révision des activités.

1<sup>ère</sup> étape : création et expérimentation (1978-1990). Dans la phase initiale, AQS se consacre à l'assistance des personnes à travers l'écoute, la socialisation et les services d'assistance. En guise de reconnaissance de la qualité de son travail, au début des années 1990, l'Union Européenne, le

ministère de l'intérieur et la municipalité de Naples accordent à l'association les premiers fonds pour la mise en place de projets éducatifs et de socialisation, des activités de préapprentissage (soutien scolaire, laboratoires de création, activités sportives). La mise en place des projets, la mobilisation d'un réseau dense d'acteurs et la formation d'une sorte d'alliance pour le développement local conduisent à l'enclenchement d'une dynamique positive de développement dans la zone : cela permet à l'association d'attirer et d'administrer d'autres ressources.

2<sup>e</sup> étape : transformation de l'association dans une agence de développement local (1991-1999). La mobilisation sociale exerce une forte pression et AQS, en collaboration avec d'autres associations et groupes locaux, joue un rôle actif et propose des projets exigeant des stratégies socialement innovatrices. Dans la première moitié des années 1990, l'association obtient des fonds nationaux et européens pour un nombre d'initiatives liées à la protection, à la prévention et à l'inclusion sociale dans le cadre du projet C.Ri.S.I. (« Cantiere per la Riqualificazione Sociale Integrata »). Cela constituera un premier exemple de ce qui est connu dans d'autres contextes sous le nom de « cantieri sociali » (cour sociale). Grace aux financements nationaux (L.216/91, L.285/97 ) et européens (Integra, Pauvreté, Horizon, Now, Urban), l'association renforce et améliore des activités qui permettent l'implantation de racines fortes dans la communauté et l'acquisition d'une bonne réputation en tant que structure fiable d'aide. La décision de la municipalité de mettre en œuvre le programme européen URBAN dans le Quartieri Spagnoli (1996) ainsi que le plan municipal pour l'enfance « Piano Comunale per l'Infanzia » (Act 285/97) ont aussi confirmé les activités d'AQS.

Établir des politiques sociales et économiques pour l'intégration sociale, l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées et la (re)construction des statuts sociaux s'est progressivement défini comme un défi à Naples. Dans le cadre du programme européen URBAN et des projets financés par la municipalité (Act 285/97), AQS teste plusieurs politiques sociales et économiques et beaucoup de ses initiatives sont adoptées comme modèles dans d'autres zones ou villes. Citons « Maestro di strada » (« le professeur de rue »), « Nidi di mamma » (« la crèche des mères »), « Sportello Sociale » (« les points sociaux »), « Sportello Lavoro » (les centres d'emploi), les laboratoires de création, les tuteurs, les programmes de formation et les services pour l'employabilité des jeunes exclus du système scolaire.

Ainsi, des milliers de familles ont bénéficié d'opportunités qui ne leur étaient pas accessibles autrement. Sa participation au réseau européen « Quartiers en crise » et au mouvement « Régies de quartier » a occasionné des échanges intenses entre organisateurs, professeurs et travailleurs sociaux, et son atelier social est devenu connu à l'échelle internationale. À la fin de cette étape, AQS s'institutionnalise en tant que principal agent de développement local dans le territoire concerné. AQS développe plusieurs activités qui pourraient bénéficier de sa expérience considérable, mais qui doivent être étroitement suivies et défendues contre la concurrence.

## **Photo 9 - La crèche des mères (Associazione Quartieri Spagnoli)**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

**Source : site web SINGOCOM**

3<sup>e</sup> étape : évaluation et révision (2000-2003). L'arène politique, le troisième secteur, le paysage social du territoire connaissent des changements considérables : cela détermine l'association à reconsidérer ses missions et à chercher de nouveaux territoires afin de renforcer son rôle d'agence de développement. En attendant, AQS continue ses activités, en se positionnant au fil du temps comme l'un des principaux fournisseurs des services sociaux dans la zone. Notamment deux de ses projets sont importants en termes d'innovation sociale. Le premier, « Associazione Nidi di Mamme » (La crèche des mères), fondé dans le cadre d'un projet d'AQS, sera ensuite « adopté » par la municipalité et copié dans d'autres zones de la ville. Le deuxième, « Cooperativa Passaggi », soutenu par l'AQS dans le cadre du projet Sviluppo Italia « Fertilità », réunit un groupe d'opérateurs sociaux qui ont collaboré avec AQS pendant une période.

### **Quelle durée de vie de l'innovation sociale ?**

L'action d'AQS contribue au changement de la gouvernance locale à partir des années 1970 jusqu'à son institutionnalisation à la fin des années 1990. À partir des années 1990, l'administration commence à accorder une plus grande attention aux transformations plus visibles et plus « physiques » plutôt qu'à l'augmentation du stock de capital social. Des changements dans la politique des services sociaux et l'institutionnalisation de ses activités ont déterminé la réduction de la contribution innovatrice d'AQS qui se confronte de plus en plus à la difficulté de maintenir le rôle moteur qu'elle a joué dans le passé. Le marché change (multiplication des entreprises concurrentes) et l'intérêt économique en jeu s'accroît (réussir à s'installer dans des niches du marché social) : AQS est contrainte de se focaliser de plus en plus vers la consolidation de l'activité au détriment de la mission de construction communautaire. Dans ce contexte, les projets sont conçus avant tout en vue de garantir la continuité des activités existantes. La création de « Cooperativa Passaggi » et son « insertion » dans

les activités d'AQS représente une tentative de renouveler l'initiative en lui laissant le rôle de petite agence de développement productive et visionnaire. La stratégie qu'elle adopte implique la redécouverte du sens et des missions de l'entreprise sociale à travers une nouvelle session de formation de ses opérateurs.

### **Conclusion : quel contenu socialement innovateur?**

L'histoire de l'Associazione Quartieri Spagnoli est celle d'un petit groupe de personnes unies par le même idéal et par l'engagement dans la lutte contre l'exclusion sociale : d'un petit groupe spontané de volontaires, elle devient une agence de développement du quartier. Le processus a lieu pendant vingt ans, une période d'expérimentation, de succès et d'échecs ; des années de travail dur, d'idées et de projets conçus grâce à la capacité de saisir les meilleures occasions en termes de structures, de financements et de relations afin d'atteindre ses objectifs.

Ces objectifs sont maintenus pendant une période, alors que la mission assume un sens plus profond ; l'histoire commence à avoir défini un projet à long terme dans le cadre d'une vision et d'une philosophie particulières. Il s'agit initialement d'expérimenter de la manière la plus simple possible l'engagement de vivre quotidiennement et de travailler dans l'une des zones les plus difficiles de Naples, afin d'assister la population la plus défavorisée.

Dans ce but, les partenaires entreprennent des activités, des projets, des contacts et des relations avec des acteurs nationaux et locaux, en prenant soin de ne pas altérer le contenu et le style originaux de l'initiative. Ils se sont engagés dans la construction et la consolidation d'un vaste réseau, composé par des associations volontaires, des personnes privées, des autorités locales, des ministères et par l'Union Européenne. Ils ont développé leur rôle dans le cadre de la gouvernance du territoire concerné et de la ville grâce à la transformation progressive du groupe de volontaires dans un organisme jouant un rôle actif dans l'innovation sociale. Ils sont devenus un repère dans la zone et dans la ville en général pour la mise en œuvre de politiques sociales et ils ont aidé des milliers de familles en leur proposant des opportunités qu'elles ne pourraient pas saisir autrement.

Le travail entrepris par l'AQS dans la zone pendant les trente dernières années, en lien étroit avec les habitants, a rendu les personnes éloignées de leurs droits capables de demander et de recevoir du soutien pour beaucoup de problèmes qui affectent leur vie quotidienne. Les politiques sociales et les projets proposés par l'association ont apporté quelques changements dans l'attitude et la mentalité de la population. Cela leur a appris à apprécier les bénéfices de l'assistance et leur a montré qu'il est possible de jouer un rôle principal et de s'affirmer.

L'interaction entre les politiques initiées dans les années 1990 par le gouvernement municipal (qui ont été particulièrement sensibles aux sujets sociaux), les initiatives nationales et européennes, et enfin les compétences de planification de l'AQS qui a conçu et expérimenté de nouveaux modèles d'intervention dans le territoire a conduit généralement à une amélioration des niveaux de vie, et, surtout, à une extension des réseaux relationnels. Les échanges culturels avec les réalités extra-locales

ont été encouragés, ainsi que la capacité des habitants, spécialement des jeunes, à regarder en dehors des limites du quartier et à vivre de nouvelles expériences. À travers la formation et l'insertion dans le champ du travail, des centaines de personnes ont découvert qu'elles possédaient déjà des compétences spécifiques et ont acquis de nouvelles qualifications. Des centaines de jeunes travailleurs sociaux ont commencé à animer le marché social de Naples en occupant une importante niche occupationnelle.

La longue existence d'AQS offre la possibilité rare de vérifier les dynamiques et les processus innovateurs à chaque étape du cycle de vie de l'association, à partir du moment où elle émerge spontanément dans le quartier. Elle passe par la période de consolidation et d'institutionnalisation, jusqu'à l'étape actuelle de déclin où son rôle en tant qu'agence de développement local est interrogé par la crise d'identité et de motivation, la rupture avec les politiques et les institutions publiques, la concurrence et le positionnement au sein du troisième secteur.

Quelques possibilités existent pour relancer le rôle de l'association, mais celle-ci se trouve dans une situation paradoxale. D'une part, elle souffre de l'absence de capacité de recevoir des financements et doit tenir compte des limites de stratégies du gouvernement et du marché. D'autre part, ses modèles d'intervention et ses activités institutionnelles consolidées dans le temps continuent de représenter un repère dans le scénario de la politique sociale et sont également répétés avec succès dans d'autres quartiers.

**Tableau 46 - Dimensions d'ALMOLIN dans l'étude de cas Associazione Quartieri Spagnoli (Naples, Italie)**

Dimensions ALMOLIN	Modalités
<b>Territoire, population, politiques publiques</b>	<p><b>Dimensions territoriales</b> : périmètre central de Naples : environ 500.000 m<sup>2</sup>.</p> <p><b>Population</b> : 3.000 ménages, 15.000 habitants; densité: 30.000/km<sup>2</sup> (Naples: 8.566/km<sup>2</sup>).</p> <p><b>Statut administratif</b> : périmètre appartenant à deux quartiers différents : San Ferdinando, Montecalvario</p> <p><b>Formes administratives</b> : conseils de quartier avec pouvoirs et responsabilités limités (rôle consultatif); le conseil municipal est responsable pour les politiques urbaines.</p> <p><b>Principales politiques publiques et programmes interférant dans le quartier</b> : Le schéma général de planification, Pic Urban (1995), Plan territorial sur trois ans pour l'enfance et l'adolescence (ex L. 285/97), Le schéma de planification sociale (2000), Le plan social territorial sur trois ans.</p>
<b>Satisfaction des besoins humains</b>	<p><b>Besoins</b> : éducation, emploi stable ; besoin d'endroits de rencontre et de socialisation, participation à la vie sociale et démocratique ; en réaction au risque accru de déviance et à la dissolution familiale.</p> <p><b>Principaux agents de l'innovation sociale</b> : AQS, Conseil municipal (Maire : A. Bassolino, Conseiller pour la dignité et le respect : M.F. Incostante), travailleurs des services sociaux municipaux.</p> <p><b>Dynamique de révélation des besoins</b> : L'ancrage territorial, écouter et partager les besoins et les problèmes des habitants. Le travail social pour faciliter l'accès aux droits civils et sociaux; l'émancipation individuelle à travers des activités pour les enfants, training et inclusion dans le marché du travail des jeunes et des femmes; construction communautaire par la promotion des liens sociaux, formulations des modes de vie, des rôles sociaux et des systèmes des valeurs.</p>
<b>Ressources pour l'économie sociale locale (humaines, organisationnelles et financières)</b>	<p><b>Ressources humaines</b> : volontaires fermement consacrés au travail social, avec des qualités de leader et des compétences de planification, d'écoute, de médiation, d'expérimentation et de négociation; des agents sociaux hautement qualifiés, très motivés, avec compétences relationnelles et créativité.</p> <p><b>Ressources organisationnelles</b> : associations (AQS, Cooperativa Passaggi, Mothers' Crèches association), promotion du travail social dans le périmètre.</p> <p><b>Ressources financières</b> : initialement, activité auto-financée ; ensuite, support financier de la part de la ville (prémices), de l'État (ex L.216/91, L.285/97, D.L.237/98, L.328/00), de l'Union Européenne (Integra, Povertà 1 2 3, Horizon, Now, Urban). Récemment, financements du secteur privé (Fondazione Banco Napoli).</p> <p><b>Ressources politiques (gouvernance)</b> : aucune ressource politique significative.</p> <p><b>Contraintes aux dynamiques d'innovation</b> : dépendance financière forte des organisations de la société civile par rapport aux organismes publiques; compétition déloyale à l'intérieur du troisième secteur pour les ressources financières; déclin de l'attitude volontaire et de l'engagement civique des travailleurs sociaux ; manque d'intérêt des entités privées pour investir dans le périmètre.</p>
<b>Dynamiques organisationnelles et institutionnelles - Société civile</b>	<p><b>Relations de gouvernance</b> (en dehors de l'État ou du marché), capacité de gouvernance, gouvernance des initiatives innovatrices : dans les années 1980, AQS conçoit, fait la promotion et teste des initiatives socialement innovatrices à l'échelle du quartier; dans les années 1990, les initiatives de l'AQS s'intègrent aux politiques sociales urbaines ; elle réussit à attirer pour les services sociaux du périmètre approximativement 7-8 billions liras italiennes pour une période de dix ans ; AQS devient le principal fournisseur de services sociaux dans le périmètre ; une augmentation des fonds publiques amène plusieurs autres membres du troisième secteur sur la scène, intéressés par les nouvelles activités de l'économie sociale.</p> <p><b>Interaction entre les organisations spontanées et les organisations formelles</b>, relation entre les modes d'organisations « par le bas » et « par le haut » : l'association a été formellement établie en 1986 car les activités informelles, les idées et les projets demandaient une organisation plus solide et une structure formelle légale; plusieurs initiatives et projets innovateurs se sont développés grâce aux relations et à la coopération avec d'autres associations locales.</p> <p><b>La solidarité créée par les réseaux, institutions de médiation</b> : AQS joue un rôle majeur dans la création d'une coalition réelle œuvrant pour la régénération et le développement du périmètre; son travail conduit à la mise en place d'une nouvelle association du quartier (« crèche des mères »).</p> <p>Dimension organisationnelle (« empowerment »): participation formalisée par les organisations de la société civile et les « nouvelles institutions » (Comitato cittadino di lotta all'esclusione sociale - Comité des citoyens pour la lutte contre l'exclusion sociale); tâches confiées aux experts et aux consultants pour la planification urbaine et au niveau de l'État des interventions sociales).</p>
<b>Autorités locales et État</b>	<p><b>Changement du rôle des autorités locales</b> : augmentation de l'offre des services sociaux et dans le domaine de la santé dans le périmètre comme résultat de la réforme du système de santé ; accroissement du pouvoir et de l'autonomie municipale, par exemple les politiques sociales sont concernées par la décentralisation administrative ; augmentation graduelle des dépenses publiques et du nombre d'opérateurs et des structures (info points et centres de conseil assurés par le personnel de la municipalité).</p> <p><b>Déplacements des fonctions entre l'État, le marché et la société civile</b> : externalisation des services de welfare au troisième secteur ; développement de la collaboration</p>

	<p>entre le secteur privé, les associations et les institutions publiques pour la régénération sociale ; le leadership et les compétences de planification de l'AQS stimulent les politiques sociales innovatrices ; accroissement graduel de la dépendance des organisations du troisième secteur par rapport aux financements publics ; multiplication des nouvelles organisations non-profit officielles, en compétition l'une contre l'autre, avec faibles compétences en planification, mais expertes dans l'obtention des fonds.</p> <p><b>Relations complexes entre l'État local, la société civile et le marché</b> : dans les années 1990 : collaboration entre la ville, le troisième secteur et les institutions publiques de formation et de recherche (université, consultants) dans le domaine de la planification urbaine (approche territoriale basée sur des stratégies partenariales); travail social dans le périmètre, basé sur des réseaux entre les services publics sociaux et de santé et les projets volontaires ; expérimentation des réseaux locaux de welfare, initialement informels, ensuite institutionnalisés dans d'autres quartiers ; depuis 2000 : reprise par la ville du pouvoir de décision; les associations gardent seulement un rôle de consultation et opérationnel.</p>
<b>Culture et identité</b>	<p><b>Rôle de la culture et de l'identité</b> dans le renforcement de la communication dans le quartier et dans la communauté : le style de vie dans le périmètre se caractérise par des relations informelles et des transactions économiques ; un système typique de règles de vie et de coexistence ; forte identité : vitalité, entraide et sentiment d'appartenance orientés vers la survie quotidienne, mais rarement utilisés pour l'action collective ou pour accroître le capital social.</p>
<b>Approches, visions, modèles</b>	<p><b>Approches innovatrices de l'agenda d'innovation</b> : travailler dans le quartier de l'intérieur ; action basée sur l'identité territoriale, accent fort sur l'écoute et la discussion avec la population du périmètre, habilité à connecter les personnes, expériences et ressources locales et supra locales ; préférence pour les « réseaux sociaux » à travers des formes de partenariat et de co-planification public-privé.</p> <p>Formes organisationnelles et institutionnelles et instruments de « <i>empowerment</i> » : instruments socialement innovateurs : professeur de rue, crèche des mères, points sociaux, job centres, tuteurs (« <i>foster care tutors</i> »), programmes de formation par la socialisation des emplois et services pour l'emploi des jeunes.</p>
<b>Contraintes et contrôle du développement</b>	<p>Depuis 2000 : perte de la « stratégie » sociale municipale ; réduction de la réceptivité de la ville par rapport aux idées et aux projets des associations ; réintroduction de l'approche bureaucratique, top-down avec la routine administrative; réapparition d'un comportement non transparent, alliances basées sur l'opportunisme, jeux de pouvoir et politiques de favoritisme. Autonomie financière réduite des organisations du secteur non-profit pour des initiatives sociales ; compétition forte et déloyale pour l'obtention des fonds publics. AQS a eu des difficultés à maintenir le rôle de leader joué dans le passé.</p>
<b>Relations avec le mode - Articulation des échelles spatiales</b>	<p>Le contexte sociopolitique et socio-économique et sa pertinence pour l'étude de cas : le tremblement de terre et les plans pour la rénovation de la vieille zone (1980-1985) ; la renaissance des politiques sociales de la ville ; l'administration de Bassolino (1993-1999) et le début des politiques sociales innovatrices.</p> <p>Réorganisation des relations entre la société civile, l'économie et l'État : en ce qui concerne l'ancrage territorial, AQS tire profit de ses liens avec des organismes volontaires nationaux et internationaux; la possibilité d'obtenir des financements européens (Integra, Povertà, Horizon, Now, URBAN) stimulant la planification des modèles d'intervention ; ces capacités sont alors employées dans les relations avec le conseil municipal pour concevoir des politiques sociales municipales.</p> <p>Certaines de ces initiatives concernent la protection, la prévention et l'inclusion sociale pour lesquelles AQS a reçu des fonds nationaux et européens afin de devenir des modèles qui ont été adoptés non seulement dans d'autres secteurs de Naples mais également dans d'autres villes italiennes ; elles ont été considérées comme les projets de première classe par l'autorité nationale de formation, ISFOL (Istituto per gli Studi sulla FORMazione ed il Lavoro) ; réseau multi-échelle entre les agents de la société civile, du marché et de l'État ; relations progressistes/conservatrices avec le monde extérieur : relations et coopération fortes avec des organismes et des institutions dans le monde entier ; réseau à l'échelle municipale (autres organisations privées, institutions publics), nationale (CNCA et d'autres organisations) et européenne. (Ufjt, Règies de Quartier).</p>

Source : auteur, d'après SINGOCOM (2005)

### **Annexe 5 - L'association « Olinda » et la coopérative « La fabbrica di Olinda » (Milan, Italie)<sup>260</sup>**

Olinda (à la fois association volontaire et coopérative sociale) a pour objectif de transformer un grand hôpital psychiatrique situé dans la banlieue nord de Milan, en un environnement plus ouvert et thérapeutique pour les patients et pour les habitants du territoire métropolitain. On peut distinguer trois étapes dans l'histoire d'Olinda. Dans la première phase, un groupe de formateurs professionnels a l'idée d'appliquer des pratiques de formation professionnelle qui ne se focalisent pas sur les faiblesses des patients, mais sur leurs capacités. Le but est la « coproduction » de la santé mentale. En 1995, ils créent l'association Olinda en vue de mobiliser davantage de ressources humaines pour la formation professionnelle des patients. Dans la deuxième phase, en 1996, Olinda organise un grand festival d'été (musique, sport, théâtre etc.) en associant plusieurs groupes du troisième secteur, ainsi que les autorités locales. Lors de ce premier festival, une centaine d'habitants visitent pour la première fois l'hôpital. L'espace de l'hôpital devient un support pour l'action collective : le festival donne une légitimité aux innovations thérapeutiques d'Olinda et permet la réouverture de la discussion autour de la continuité de l'hôpital qui devra être fermé en vertu d'une loi nationale. Symboliquement, une partie du mur entourant le domaine de l'hôpital est détruite.

#### **Figure 26 - Localisation du cas Olinda (Milan, Italie)**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

**Source : site web SINGOCOM**

Dans la troisième étape, l'association Olinda crée une entreprise sociale (« Impresa sociale »). L'objectif est de combiner les services pour la ville avec les services proposant des soins de santé mentale. Ces efforts se concrétisent dans l'organisation de multiples activités dans les bâtiments de l'hôpital : un café, un restaurant, un atelier de charpenterie et une pension ont été créés et fonctionnent

---

<sup>260</sup> Présentation réalisée sur la base de l'étude de cas effectuée par Tommaso Vitale, Università de Milano-Bicocca (SINGOCOM, 2005).



depuis. Olinda utilise les conflits à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation pour faire avancer le discours public et rendre ses actions visibles. Cette étude de cas met en évidence le rôle des personnes ayant des idées nouvelles, des compétences spécifiques et du capital social. La question qui se pose est comment réunir les différents types de personnes qui pourraient être à l'origine de nouvelles possibilités et développements. La recherche montre aussi à quel point la sociabilité et les événements culturels sont importants pour l'émergence d'un intérêt commun lors d'une action innovatrice. L'étude souligne également l'importance des efforts en vue de rendre leur dignité aux exclus, l'importance des partenariats avec l'administration publique et des arrangements institutionnels innovateurs.

**Tableau 47 - Fiche générale *Olinda***

Fiche générale <i>Olinda</i>	
Statut légal ou informel	Association volontaire et entreprise sociale (statut de coopérative)
Sphère sociétale	N/A
Nombre d'employés	35
Nombre de volontaires	40
Territoire couvert	Zone métropolitaine de Milan
Année de création	Association <i>Olinda</i> (1996); Coopérative <i>La fabbrica di Olinda</i> (1998)
Année de disparition	Organisation active
Personnes de contact	Thomas Emmenegger
Adresse	via Ippocrate 45, 20161 Milano

Source: auteur, d'après SINGOCOM (2005)

**Tableau 48 - Chronologie du cas *Olinda***

1978	Approbation de la loi 180/78 concernant la réforme des services psychiatriques nationaux en Italie.
1992	Le futur leader d'Olinda implique l'unité locale de santé dans un projet expérimental de formation vocationnelle (VT)
1994	Le projet de VT commence avec l'engagement de la Région de Lombardie et d'une grande organisation de VT (EnAIP)
1995	Olinda est créée comme association volontaire.
1996	Le premier festival d'été est organisé (« Le rêve d'une nuit d'été »).
1998	La coopérative sociale « La fabbrica di Olinda » est créée. Les projets « Open Horizon – Employability » débutent.
2000	L'hôpital psychiatrique est fermé.
2001	Deux projets EQUAL débutent.
2004	Deux nouveaux projets EQUAL sont approuvés.

Source: auteur, d'après SINGOCOM (2005)

**Pourquoi ? En réaction à quelles processus d'exclusion ? Inspirée par quels mouvements, philosophies, visions ?**

Les racines d'Olinda sont liées à un mouvement des années 1960 qui soutenait une approche alternative du traitement des patients des établissements psychiatriques. En Italie, le leader du mouvement était Franco Basaglia, qui soutien l'idée de la fermeture des hôpitaux psychiatriques et de la recherche de manières de réintroduction des patients dans la vie normale à travers la formation (vocationnelle) et la production de services à la communauté. Le leader d'Olinda est un psychiatre suisse qui adhère au mouvement Basaglia et travaille depuis 1994 dans l'hôpital des maladies mentales « Paolo Pini ». Avec d'autres médecins et opérateurs, notamment un groupe de formateurs professionnels, il organise la fermeture de l'hôpital et initie un nombre d'activités dans le champ de la

nouvelle économie sociale. L'objectif est de faciliter l'intégration dans la société des personnes à problèmes psychologiques et sociaux à travers les expériences du travail.

En 1996, le groupe de formateurs professionnels fonde une association volontaire qui se propose de transformer les équipements de l'hôpital en un espace public ouvert vers le quartier et la ville. L'ancien hôpital psychiatrique, entouré par des murs, était séparé du quartier : les activités initiées par Olinda ouvrent ses bâtiments et son jardin non seulement vers le quartier, mais aussi vers l'ensemble de la métropole. L'idée d'utiliser les locaux de l'hôpital pour d'autres fins, l'organisation d'un grand festival qui amène des centaines de personnes chaque été, contribuent à concevoir l'espace et les soins d'un autre point de vue (« démantèlement » de l'hôpital mental pour créer autre chose).

**Photo 10 - L'entrée principale (Olinda)**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

**Source : site web SINGOCOM**

En 2000, quand l'hôpital est fermé, les initiatives publiques d'Olinda continuent de donner de la substance au processus de conversion des ressources pour la promotion de l'intégration des personnes ayant des problèmes psychiatriques dans des trajectoires existentielles « normales ». Avec les patients, l'association travaille pour la reconnaissance du droit à l'autodétermination, pour renforcer leur confiance en soi, pour développer leurs compétences et faciliter leur intégration dans le marché du travail. Pour atteindre cet objectif, en 1998, l'association Olinda fonde une coopérative sociale en collaboration avec des travailleurs des services de santé mentale : cela se concrétise dans la création d'un atelier de charpenterie, d'un restaurant, d'une pension pour les jeunes, d'un café et d'un service multimédia. Olinda oeuvre dans le sens d'une vision alternative des problèmes mentaux, dans le fait d'intégrer l'assistance, la sociabilité, la production économique et l'activation des projets sociaux et culturels, la promotion des valeurs et des attitudes contre la discrimination.

## **Comment ? Quels biens, quels services sont proposés pour répondre aux besoins insatisfaits ?**

Olinda s'inspire de la nécessité de démanteler et transformer l'hôpital psychiatrique en un espace où les personnes peuvent à la fois se soigner, travailler et participer aux activités culturelles. Son action combine les objectifs sociaux avec une intervention et des objectifs économiques. Olinda met l'accent sur l'implication des personnes désavantagées socialement : la plupart souffrent de troubles mentaux, mais des toxicomanes et d'anciens détenus sont également concernés par ses initiatives. Olinda adopte une méthodologie d'action qui a comme objectif la valorisation maximale des capacités des pensionnaires de l'hôpital psychiatrique, et pas seulement l'idée de combler un manque. Les activités économiques (café, restaurant, atelier de charpenterie, pension, le service multimédia) ont été mises en place pour mobiliser les compétences professionnelles des personnes désavantagées, pour reconstruire leurs droits et leurs capacités à choisir et à agir, ainsi que la promotion de leur participation active aux choix et aux échanges économiques. Selon Olinda, l'innovation sociale est liée au changement de position des bénéficiaires de l'assistance : de la réception (passive) à l'action.

### **Photo 11 - Le signe de la paix (Olinda)**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

#### **Source : site web SINGOCOM**

L'idée de base de cette expérience est d'enclencher un processus partant de l'hôpital mental vers la ville et de l'assistance vers la production. La reconnaissance et l'activation des capacités des « sujets » se mettent en place à travers la transformation et la reconstruction du contexte social qui favorise l'utilisation de ces capacités. Olinda met l'accent sur l'encouragement de l'interaction entre le bien-être social de la ville et le plaisir de sociabiliser des personnes désavantagées. Olinda soutient une multitude d'activités culturelles tout au long de l'année : autant des initiatives occasionnelles à petite échelle que des festivals d'été à grande échelle. Ces derniers impliquent des centaines de personnes et créent des liens innovants entre la démarche de soutien aux catégories désavantagées et les opportunités culturelles qui s'ouvrent à la population de la zone métropolitaine de Milan.

Ces initiatives culturelles, caractérisées par un esprit de tolérance à l'égard des différences, sont à l'origine de relations sociales interpersonnelles denses dans lesquelles les personnes désavantagées

trouvent des opportunités pour s'exprimer et pour créer leurs propres projets de vie. De plusieurs points de vue, le festival représente un prétexte pour gagner de la crédibilité et pour créer des conditions facilitant plus tard la mise en place d'initiatives et d'entreprises qui autrement n'auraient eu aucune chance. Une autre caractéristique de cette initiative réside dans son style de planification : sa réponse sociale aux difficultés se concrétise à travers les projets mis en pratique, plutôt qu'en tant que structure standardisée ou comme système de services à fournir. Le style de planification favorise des processus progressifs, ouverts aux ajustements et aux changements continus, mais, dans le même temps, il arrive à attirer des ressources de l'extérieur et à établir des arènes ?? pour l'implication et la valorisation maximale de chaque contribution aux projets (à la fois en termes financiers et en termes de travail volontaire).

### **Quelles ressources sont mobilisées pour développer le projet d'économie sociale ?**

En dehors des nombreuses ressources économiques et professionnelles dont l'association bénéficie, l'administration publique fournit les locaux pour les activités. La mise en place d'une association et d'une coopérative sociale dans le cadre d'un établissement public témoigne de l'ancrage d'Olinda dans le secteur, et enrichit son engagement au sein de la société civile. Olinda parvient à impliquer des institutions non seulement en termes de financements, mais aussi en termes d'objectifs de politique sociale poursuivis dans ses projets (focalisation non seulement sur les moyens, mais aussi sur les finalités).

Pourtant, Olinda n'est pas dépendante des ressources publiques. Pour créer un lien entre le champ économique et le champ de l'assistance, Olinda lance des stratégies d'investissement en termes à la fois économiques et sociaux, en engageant un processus d'apprentissage institutionnel qui conduit à l'augmentation de son capital social. D'abord, Olinda investit à travers ses initiatives économiques dans les connaissances et l'expérience pratique(s) des professionnels extérieurs au circuit de l'assistance, en valorisant de cette façon l'apport d'un nombre de professeurs universitaires, ainsi que des personnes du domaine artistique et du monde de la mode. Ensuite, Olinda mobilise et fait circuler des ressources cachées et non conventionnelles de l'hôpital psychiatrique (les contributions des malades eux-mêmes).

Enfin, Olinda détermine une sociabilité plus intense qui est à l'origine de projets communs et d'échanges économiques, à travers l'établissement d'espaces et de réseaux de relations sociales à l'échelle métropolitaine et du quartier. Une partie des ressources importantes d'Olinda résulte de sa participation aux réseaux qui luttent contre l'exclusion sociale dans différents pays (« Exclusion Net ») et des échanges constants avec les universités de Milan. D'autres ressources, en termes économiques et symboliques, ont été obtenues grâce à l'organisation des festivals d'été qui ont contribué notamment à la légitimation des relations d'Olinda avec les autorités locales.

### **Quoi (quels processus d'insertion/intégration sociale ?)**

Du point de vue de l'innovation sociale, Olinda réussit à transformer les dépenses sociales en un investissement productif, à combiner différentes ressources utiles et à transformer les catégories cible (notamment les patients) en acteurs capables d'agir. Le cas d'Olinda montre clairement les différents sens de l'innovation sociale en termes de transformation des relations sociales : les initiatives d'Olinda légitiment de nouvelles pratiques en mettant en avant la reconnaissance des personnes avec des problèmes mentaux et sociaux en tant que citoyens actifs.

Cela est possible grâce au travail quotidien avec les personnes désavantagées et aux efforts pour changer le discours public, définir de nouveaux sujets et mettre des solutions d'insertion sur l'agenda politique, dans les médias, dans le territoire local. Finalement, Olinda a été aussi capable de promouvoir le changement inter-organisationnel, de multiplier l'effet des ressources, d'inventer et de mettre en œuvre de nouveaux modes de coopération articulés entre le secteur de la santé publique et le troisième secteur. En termes analytiques, on peut dire que pour lutter contre l'exclusion sociale, Olinda a tenté de créer des liens entre parties opposées. Des connections pratiques ont ainsi été faites entre : 1) le besoin d'aide, d'assistance et de services sociaux avec le besoin d'investissements dans le champ économique de la production ; 2) l'expérience individuelle et la subjectivité de ceux qui souffrent de l'exclusion avec la qualité générale de la vie urbaine ; 3) la nature spécifique des quartiers, contribuant à l'hôpital psychiatrique avec des ressources distribuées dans la zone métropolitaine.

Le partenariat entre Olinda et l'administration publique représente un processus continu d'apprentissage institutionnel qui a produit des résultats visibles, liés à la fermeture de l'hôpital psychiatrique et à l'établissement d'un système de services de santé mentale à l'échelle territoriale, ainsi que d'autres résultats importants - même si moins visibles - liés au changement des niveaux d'assistance et de formation professionnelle. Les relations avec l'administration publique sont habituellement des partenariats dans le cadre de projets et cela semble créer une responsabilité commune. Le partenariat met en avant des mécanismes innovateurs par rapport aux mesures publiques conventionnelles existantes.

Evidemment, l'action multi-échelle d'Olinda a déjà été marquée par des tensions constantes entre la coopération institutionnelle et la coopération avec les mouvements populaires de gauche ; cependant, cela a été utilisé comme une opportunité pour apprendre et pour élargir les options. En effet, des relations étroites avec les autorités publiques ne sont jamais faciles et directes, et, ces dernières années en particulier, les relations avec le conseil local sont devenues rares, puisque ce dernier ne semble pas apprécier le travail d'Olinda, le critiquant comme étant excessivement gauchiste.

Ces dernières années, en effet, une certaine indifférence s'est développée avec la municipalité de Milan, ce qui a changé la connotation de ses politiques sociales (tout en maintenant la même majorité politique), choisissant en général de quitter les projets impliquant des partenariats public/privé, et,

dans cette situation spécifique, en limitant les occasions d'échanger et de coopérer avec Olinda. Cette absence de la municipalité réduit l'opportunité pour les initiatives d'Olinda de contribuer au discours public.

### **Quelle durée de vie de l'innovation sociale ?**

L'association est relativement jeune, et ses initiatives sont en train de se développer et de devenir plus stables. Le facteur le plus important pour la pérennité d'Olinda est sa capacité à combiner les objectifs sociaux et économiques, en travaillant simultanément à renforcer les capacités des personnes désavantagées et à proposer des initiatives ouvertes à l'ensemble de la population de la zone métropolitaine de Milan. L'interaction entre les grands projets culturels et les projets pour l'employabilité des personnes désavantagées a contribué à la légitimation du mode spécifique d'Olinda de travailler avec l'administration publique et a aussi soutenu son succès économique. Un autre point qui semble indiquer un avenir pour Olinda est son ancrage continu dans le quartier. Historiquement, Olinda est née en s'appuyant sur les ressources de la zone métropolitaine, accordant une priorité à l'implication des professionnels et des intellectuels. Mais, pendant ces deux dernières années, Olinda a pratiqué une stratégie plus déterminée de collaboration avec différentes catégories de personnes dans le territoire, collaborant avec certaines associations et soutenant des groupes de parents qui organisent des activités de récréation pour les enfants du quartier.

### **Conclusion : quel contenu socialement innovateur de l'initiative ?**

Le cas d'Olinda montre clairement les différents sens de l'innovation sociale en termes de changement des relations sociales : l'initiative légitimise de nouvelles pratiques et demandes, car elle met en avant la reconnaissance des personnes avec des problèmes mentaux et sociaux en tant que citoyens actifs. Ceci grâce au travail quotidien avec les personnes désavantagées, mais aussi aux investissements réalisés afin de changer le discours public, de définir de nouveaux sujets et de mettre en avant de nouvelles solutions d'insertion dans la localité, dans les médias, et dans les agendas politiques de l'administration locale. D'ailleurs, Olinda a également été capable de promouvoir le changement inter organisationnel, de multiplier les ressources, d'inventer et de mettre en œuvre de nouveaux modes de coopération articulés entre les agences publiques de santé et le secteur à but non lucratif.

Au fil des années, Olinda a réussi, de manière prolongée, à activer et coordonner des personnes, des échanges (communication, conflits) et des actions autour de la production, de la reconnaissance et de l'utilisation des espaces de l'hôpital psychiatrique en tant qu'arène publique, ouverte et accessible aux citoyens. En conclusion, on peut dire de ce cas qu'il a une histoire très particulière, où l'innovation dans un secteur très étroit des politiques publiques s'est traduite par une large innovation sociale. Olinda propose des opportunités d'innovation sociale grâce au choix stratégique de combiner des objectifs économiques et sociaux.

Afin de lier le champ économique et le champ de l'assistance, Olinda a mis en œuvre des stratégies d'investissement à la fois économiques et sociales, à travers des processus d'apprentissage collectif, en augmentant ainsi son capital social.

(1) En mettant en place des formes variées d'initiative économique, investissant dans l'acquisition de connaissances et dans des expériences pratiques de professionnels extérieurs au circuit de l'assistance et aussi à travers les contributions d'un nombre de professeurs universitaires, de personnes du monde artistique, du design et de la mode.

(2) En permettant, coordonnant et mettant en circulation des ressources cachées ou non conventionnelles de l'ancien hôpital psychiatrique, plus précisément les contributions des pensionnaires eux-mêmes qui acquièrent de nouvelles compétences et commencent à les utiliser à l'extérieur.

(3) En créant une sociabilité plus intense qui donne lieu à des projets conjoints et des échanges économiques, en mettant en place des espaces et des réseaux de relations sociales d'abord au niveau métropolitain et ensuite à l'échelle du quartier. Ainsi, elle contribue à l'ouverture de l'ancien hôpital comme parc urbain public et crée de nouvelles connexions entre des acteurs habitués à être séparés, grâce à la capacité de coordonner des acteurs et institutions sans échapper aux conflits, compromis et contradictions.

Toutes ces innovations sociales sont rendues possibles parce que les résultats de ces pratiques n'affectent pas seulement les acteurs directement impliqués, et parce que les externalités positives indirectes permettent la cohésion sociale et les changements dans les relations sociales. Dans le même temps, elles ne sont pas *seulement* des innovations sociales, c'est-à-dire des processus faibles et réversibles, communes aux innovations sociales. Au cours de la dernière année, Olinda a essayé de stabiliser et institutionnaliser ces innovations, établissant quelques conventions : pleine reconnaissance de ses activités avec la formalisation des arrangements pour le loyer, un partenariat pour obtenir des travailleurs sociaux et des ressources publiques, et de nouveaux standards du soin psychiatrique.

**Tableau 49 - Dimensions d'ALMOLIN dans l'étude de cas Olinda (Milan, Italie)**

Dimensions d'ALMOLIN	Modalités
<b>Territoire, population, politiques publiques</b>	<p><b>Dimensions territoriales</b> : le quartier et le périmètre métropolitain.            Population :</p> <p><b>Formes d'administration</b> : la Région, le service local de santé, le service local des hôpitaux, la municipalité, la Province.  <b>Principaux instruments des politiques publiques interférant dans le quartier</b> : la loi 180/78 qui oblige de fermer l'hôpital psychiatrique. Le soi-disant plan pour remplacer l'hôpital psychiatrique (1997).  <b>Relations avec le monde extérieur et articulation des échelles spatiales</b> : relations d'Olinda avec d'autres organisations sociales dans toute l'Italie ; des réseaux très vastes avec des professionnels et des personnes du monde artistique, intellectuel, militant et de la mode.</p>
<b>Satisfaction des besoins humains</b>	<p><b>Besoins au premier rang des dynamiques d'inclusion/exclusion et d'innovation sociale</b> ? Le besoin de trouver un travail et un logement.  <b>Principaux agents portant ou soutenant l'innovation sociale</b> ? Travailleurs publics ou privés associés à Olinda. Le réseau de l'organisation et les habitants qui s'engagent dans le projet Olinda.  <b>Dynamiques de révélation des besoins</b> : en réaction à la présence d'un grand et proche hôpital psychiatrique, dont la fermeture avait été prévue depuis longtemps en vertu d'une loi nationale. En réaction au training vocationnel habituel et aux expériences de travail des personnes désavantagées.</p>
<b>Ressources pour l'économie sociale locale (humaines, organisationnelles et financières)</b>	<p><b>Ressources humaines</b> : plus de 220 volontaires (50 permanents, 170 occasionnels)  <b>Ressources organisationnelles</b> : l'association Olinda et la coopérative La fabbrica di Olinda Social; travailleurs et prémices offertes par les autorités locales dans le domaines de la santé.  <b>Ressources financières</b> : le marché, l'Union Européenne, le conseil local, la Bank Foundation, les services locaux de santé.  <b>Ressources politiques</b> : peu de ressources politiques, quelques-unes liées à la visibilité d'Olinda.  <b>Ressources culturelles et artistiques</b> : beaucoup, spécialement en provenance des universités et du monde artistique.  <b>Contraintes (ou ressources pour) les dynamiques d'innovation</b> : le mandat institutionnel de travailler sur la santé mentale.</p>
<b>Dynamiques organisationnelles et institutionnelles - Société civile</b>	<p><b>La gouvernance des initiatives innovatrices</b> : l'habileté de trouver les bonnes règles afin d'impliquer les personnes et l'organisation dans une situation sans capital social, avec un système « chacun pour soi », là où il n'y a aucune condition pour l'action collective.  <b>Interaction entre l'organisation spontanée et formelle, relation entre modes d'organisation « par le bas » (bottom-up) et « par le haut » (top-down).</b>  <b>Dimensions organisationnelles</b> : l'habileté de combiner les contraintes du marché avec les horaires et les rythmes de chaque travailleur désavantagé. Olinda joue un rôle de médiation dans le processus de généralisation du cas de l'hôpital psychiatrique. Établissement d'une nouvelle coalition composée d'acteurs très hétérogènes, pour échapper aux impasses et à l'enfermement des anciens réseaux politiques, travailler au niveau culturel pour promouvoir un système de croyances différent en ce qui concerne l'hôpital psychiatrique et, plus généralement, la politique de santé mentale.            Avec des milliers de personnes dans l'hôpital psychiatrique, le projet ne pouvait pas être considéré comme gagné d'avance et le fondement normatif de l'hôpital a été défié. Cela a ouvert une étape désignée comme celle du « choix épistémique », où les acteurs discutent les critères, le vocabulaire de l'analyse et du jugement et découvrent des nouvelles possibilités.</p>
<b>Autorités locales et État</b>	<p>Pression sur les autorités locales de santé de fermer l'hôpital psychiatrique            Changer le standard d'assistance.            Problèmes liés au patronage politique et au clientélisme à l'intérieur de la municipalité. Dans les dix dernières années, à Milan, le gouvernement de droite local a de plus en plus découragé les habitants à prendre plus de responsabilités dans la prise de décision politique et d'exécution des politiques. Par ailleurs, la ville de Milan ne semble pas avoir au moins quelques représentants politiques ou élites intéressées à développer un mode de gouvernance et d'élaborer un certain ensemble de règles et</p>



	normes pour la politique sociale locale. Le retrait de la municipalité réduit l'opportunité pour les initiatives d'Olinda de contribuer à un discours public plus vaste. Nouvelles opportunités de partenariat avec la Province, dirigée par une nouvelle majorité de gauche à partir de juin 2004.
<b>Culture et identité</b>	Olinda, plus que « développer une communauté », elle cherche « injecter de la société dans le quartier ». La culture d'Olinda est basée sur l'opposition entre les services traditionnels de santé mentale, et, dans le même temps, sur l'effort de continuer à collaborer avec ces services L'action multi-échelle d'Olinda a déjà été marquée par des tensions constantes entre la coopération institutionnelle et la coopération avec les mouvements de base de gauche ; cependant, ceci a été utilisé comme une occasion pour apprendre et pour élargir les options.
<b>Approches, visions, modèles</b>	Approche centrée sur les capacités. Esthétique, pas seulement éthique. Une circulation importante des ressources cognitives et des connaissances à l'intérieur de l'organisation. Le fort accent sur l'apprentissage de l'organisation et sur la réflexivité, mais aussi sur l'habileté à impliquer et à combiner les ressources humaines en provenance des sphères éloignées traditionnellement de celle de l'assistance (mode, design, art, loisir) est crucial pour le processus Olinda est une organisation centrée sur l'apprentissage, en accordant toujours une attention particulière aux projets faisables, avec un degré important de réflexivité : elle apprend de ses stratégies et de ses contradictions. Cela est dû principalement non seulement à la présence d'un leader, mais aux arrangements institutionnels internes, notamment à la distinction entre l'association et la coopérative, et aux connections avec l'Université et les réseaux d'organisations similaires.
<b>Contraintes et contrôle du développement</b>	Étant habitués à voir l'hôpital psychiatrique comme un périmètre où il ne faut pas aller, les habitants des quartiers voisins considèrent l'initiative Olinda avec suspicion, en s'opposant et en la boycottant, même avec des moyens comme des plaintes officielles ou des pressions politiques. Le crime organisé, en particulier la Camorra - fortement représentée dans les régions périphériques de Milan - a essayé plusieurs fois d'extorquer l'argent de protection, en menaçant les opérateurs. Le financement public est de court terme et centré sur les projets, tandis que les initiatives innovatrices d'Olinda demandent des investissements à moyen et long terme (particularly of buildings and public space reuse is envisioned). La propriété du terrain et des bâtiments de l'ancien hôpital psychiatrique n'est pas claire. Les promoteurs immobiliers intéressés à développer un nouveau secteur résidentiel. Lors des dernières années, les rapports avec le conseil local se sont raréfiés, puisque ce dernier ne semble pas apprécier le travail d'Olinda, le critiquant comme étant excessivement de gauche. Surtout, pendant les deux dernières années, une certaine indifférence s'est développée au sein de la municipalité de Milan, qui a changé le sens de ses politiques sociales en général (tout en maintenant la même majorité politique), en choisissant de quitter tous les projets impliquant le partenariat public/privé, et, dans ce cas spécifique, en limitant les occasions pour l'échange et la coopération avec Olinda.
<b>Relations avec le monde extérieur - Articulation des échelles spatiales</b>	Olinda a essayé de créer des liens entre des acteurs opposés. Les acteurs collectifs impliqués dans le projet Olinda sont plutôt hétérogènes : il y avait de grandes sociétés et des petites ONG, des professionnels et des groupes politiques, et également beaucoup de personnes sans affiliations, avec un bon équilibre entre de vieux et jeunes participants, et entre les femmes et les hommes ; ils appartiennent à différentes cultures politiques (catholiques, extrême gauche, social-démocrates, verts). Ceci implique qu'ils ont différentes manières de s'engager, et des critères très différents d'évaluation, ce qui, la plupart des temps empêche de coordonner l'action collective. La participation individuelle, surtout celle des professionnels dans les domaines culturels, était très importante parce qu'ils ont joué un rôle de médiateurs, en liant des emplacements sociaux déconnectés, en ouvrant le réseau vers l'extérieur, en dehors du secteur étroit de la politique. Cette participation individuelle a été possible grâce à ce qu'on appelle des « tests de coordination », cela ne fournit pas seulement des ressources mais également des possibilités de participation.

Source : auteur, d'après SINGOCOM (2005)

## **Annexe 6 - Alentour (Roubaix, France)<sup>261</sup>**

L'étude de cas française examine la manière dont l'association *Alentour* s'est impliquée dans la lutte contre l'exclusion sociale dans l'un des quartiers de Roubaix, deuxième ville moyenne de la métropole lilloise. L'objectif fondateur d'Alentour est de recréer du lien social dans un territoire : le quartier Epeule-Allouette-Trichon. Pour atteindre cet objectif, l'association initie différents services de proximité avec des habitants du quartier privés d'emplois. Ces services se proposent de « mieux répondre, au quotidien, à des besoins partagés comme l'accès au livre et à la lecture pour les enfants, la solidarité avec les plus démunis, l'entretien et l'animation du cadre de vie pour tous »<sup>262</sup>.

### **Figure 27 - Localisation du cas Alentour (quartier de l'Epeule, Roubaix, France)**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

**Source : site web SINGOCOM**

---

<sup>261</sup> Présentation réalisée sur la base de l'étude de cas effectuée par Oana Ailenei et Bénédicte Lefebvre, Université de Lille 1 et IFRÉSI-CNRS Nord-Pas-de-Calais (SINGOCOM, 2005).

<sup>262</sup> Extrait du « Rapport moral » de J.L. Andes (président) le 19/04/01, rapport d'activités d'Alentour pour l'année 2000, p. 1.

**Tableau 50 - Fiche générale Alentour**

Statut légal ou informel	Association "Loi 1901"
Sphère sociétale	N/A
Nombre d'employés	10 employés permanents, 40 contrats d'insertion (1999)
Nombre de volontaires	Les membres du conseil d'administration
Territoire couvert	Quartier de l'Epeule
Année de création	Création d'AME Services en 1993. En 1999, elle prend le nom d'Alentour et devient complètement autonome par rapport à la structure mère AME
Année de disparition	Crise et reorganisation des activités en 2002
Personnes de contact	Vincent Boutry (fondateur)
Adresse	6, rue Heilmann 59100 Roubaix, France

Source: auteur, d'après SINGOCOM (2005)

**Tableau 51 - Chronologie du cas Alentour**

1948	La femme du patron textile Albert Prouvost crée l'Association des Maisons de l'Enfance (AME)
1990	AME initie un projet d'intervention socioéconomique autour des dispositifs publics Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et Contrats Emploi Solidarité (CES)
1993	Un animateur social, V. Boutry est embauché pour monter ce projet : il démarre l'activité dans le cadre d'une association intermédiaire d'intervention économique et sociale (ISEC)
1994	V. Boutry fonde l'association AME Services qui propose trois services
1996	AME Services est le « maître d'ouvrage » d'un certain nombre de projets financés par le programme européen URBAN pour le quartier de l'Epeule (1996-1999)
1999	AME Services prend le nom d'Alentour et devient autonome juridiquement et financièrement par rapport à l'association mère AME
2003	Éclatement des activités de l'association et recentrage sur les métiers de chacun.

Source: auteur, d'après SINGOCOM (2005)

**Pourquoi ? En réaction à quels processus d'exclusion ? Inspirée par quels mouvements, philosophies, visions ?**

La tradition industrielle de Roubaix conduit à une focalisation particulière sur les problèmes liés à l'emploi : son taux de chômage est en progression continue depuis 1982, affectant notamment les salariés formés à la mono industrie et les jeunes sans qualification ou expérience de travail. La proportion d'habitants d'origine immigrée joue également un rôle en termes de vulnérabilité socio-économique : leur situation est davantage précarisée, en raison de l'exclusion et de la discrimination, notamment par rapport à l'emploi. Au sentiment d'exclusion du monde économique (travail et consommation), considéré comme le principal problème révélé par les habitants et les témoins privilégiés, s'ajoute la forte assignation à résidence (habitude de travailler dans son quartier, héritée du passé industriel), la sensation d'enfermement (impossibilité de quitter le quartier, faute de moyens) et les sentiments d'isolement et d'insécurité. Les habitants citent également d'autres problèmes comme la disparition des commerces traditionnels, accompagnée par une tendance d'uniformisation et de communautarisation du commerce actuel, la saleté des rues, la dégradation du bâti, le manque d'espaces verts, l'insuffisance d'activités, d'espaces protégés et d'équipements (crèches, écoles primaires) pour les enfants, etc.

La naissance de l'association *Alentour* est liée à l'activité de l'AME (Association Des Maisons de l'Enfance), association caritative créée en 1948 par la femme du patron textile Albert Prouvost. Dans les années 1960, AME s'implique dans la gestion des *Locaux Collectifs Résidentiels* (LCR) du secteur Roubaix-Tourcoing<sup>263</sup>. La dégradation progressive de la situation sociale dans le quartier de l'Epeule pousse l'association AME à initier, dans les années 1990, un projet d'intervention socioéconomique autour de deux dispositifs publics : le *Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi* (PLIE) et les *Contrats Emploi Solidarité* (CES). En 1993, AME embauche pour six mois Vincent Boutry pour monter et développer ce projet dans le cadre d'une association intermédiaire d'intervention économique et sociale (ISEC). L'initiative est mise en place dans un contexte social et politique marqué par la rencontre entre une culture locale traditionnelle de type « militant de syndicat ouvrier » (les « associations des habitants ») et une nouvelle culture de l'action collective, de type « coin de rue » (les « associations de jeunes »<sup>264</sup>). D'où la spécificité de l'action collective à Roubaix qui consiste à opposer et à combiner deux types de cultures et méthodologies : l'une traditionnelle, cultivant soigneusement les relations horizontales et verticales, et l'autre, basée sur des relations verticales avec le pouvoir, qui se construit progressivement dans la confrontation et la coopération avec l'ancienne. En même temps, l'action collective à Roubaix continue à être marquée par l'héritage du rapport paternaliste entre les industriels du textile et les travailleurs et par le manque d'un véritable esprit de partenariat.

### **Comment ? Quels biens, quels services sont proposés pour répondre aux besoins insatisfaits ?**

En 1994, Vincent Boutry fonde l'association *AME Services* qui débute initialement avec trois activités, auxquelles s'y ajoutent d'autres au fil du temps. Le service « assistance à domicile », initié en 1993, cesse son activité en 1995, étant considéré par la Direction du Travail comme concurrentiel par rapport à l'ADAR, l'aide à domicile traditionnel. Alentour développe également une action d'entretien et d'animation du cadre de vie, principalement à partir des travaux confiés par le bailleur social Roubaix-Habitat et par la ville de Roubaix. Depuis 1993, sept agents de « maintenance / ambiance » en CEC (Contrat Emploi Consolidé) assurent l'entretien des parties communes d'entrée HLM dans le cadre du service « bâtiment / cadre de vie ». En 1995 apparaît le service « maintenance / cadre de vie » : six agents « polyvalents d'entretien » assurent des tâches d'entretien sur des bâtiments communaux, plus ponctuellement des travaux d'embellissement sur les façades de la rue de l'Epeule et d'aide technique aux fêtes et aux animations du quartier. À ces deux services s'ajoute en 1998 la gestion déléguée du parc municipal du Brondeloire : quatre régisseurs « Emplois Jeunes » assurent des tâches d'entretien, de médiation et d'aide à l'animation. Au début de l'année 1999, un service d'accueil et d'entretien du LCR 48 rue de Wasquehal, dans le cadre du projet inter associatif « 48 Maison de la Cité », est assuré par deux régisseurs « Emplois Jeunes ».

---

<sup>263</sup> Les LCR sont des locaux situés au rez-de-chaussée des HLM, mis à disposition des résidents ou des associations pour organiser des réunions, des fêtes, etc.

<sup>264</sup> Portées par des militants issus pour la plupart de l'immigration maghrébine.

## **Photo 12 - Régisseur d'Alentour (Parc du Brondeloire)**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

### **Photo : Bénédicte Lefebvre**

Initié en 1993 avec les « Restaurants du Cœur » de Roubaix / Tourcoing, dans les locaux du comité de quartier de l'Epeule, le service restauration s'est développé à partir de fin 1995 dans l'ex-restaurant « l'Univers », 93 rue de l'Epeule. Chaque midi du lundi au vendredi, dans une ambiance familiale, Alentour propose une centaine de repas pour les « ayants droits » des Restaurants du Cœur. Depuis 1999, d'autres services se sont mis en place : blanchisserie, douche et coiffure. Une équipe de six agents « aide-cuisine » et un barman (en Contrat Emploi Consolidé) réalisent ces différents services de solidarité au quotidien encadrés par un agent de maîtrise à temps plein. Une association « Univers » suscitée et accompagnée par Alentour et animée par les usagers du lieu, développe des activités conviviales telles que voyages, sorties, jardinage, jeux (belote, loto, tombola), après-midi dansant.

Enfin « l'animation lecture » est un service de proximité composé de neuf animatrices lecture, initié en 1995 à partir des BCD (Bibliothèques Centre Documentaire) de dix écoles primaires et maternelles réparties sur les quartiers Epeule / Fresnoy / Alma à Roubaix. Les animatrices lecture, encadrées par une « éducatrice de jeunes enfants » (EJE) à temps plein, travaillent dans le cadre d'un Contrat Emploi Consolidé. Elles ont obtenu un BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Aide Animateur Technique) en 1999. Le service touche 1369 enfants dans les écoles et intervient dans 20 lieux différents (écoles, Médiathèque, Centres sociaux, parc public, etc.). Son action est centrée sur une approche du « plaisir de lire » en développant des compétences en matière de prêts de livre, documentation, heure de conte, jeux de lecture, fabrication de livres et d'histoires, mise en scène, etc.

### **Quelles ressources sont mobilisées pour développer le projet d'économie sociale ?**

Dans les années 1997-1998, 40% du budget de l'association provenaient de l'État (emplois aidés) et du dispositif PLIE, qui payait une partie de l'encadrement (15-20%). En 1999, le personnel de l'association était composé de dix permanents, vingt-sept Contrats Emploi Consolidé, quatre Contrats Emploi Solidarité et six Contrats Emplois Jeunes. La majorité des salariés sont des habitants du quartier. Le reste du budget (30-40%) est couvert par des prestations aux clients et par des subventions complémentaires ponctuelles sur des actions précises (par exemple le programme URBAN).

Ce mode de financement fragilise l'association : pour couvrir les besoins elle doit sans cesse être à la recherche et solliciter de nouveaux financements, car une partie des salariés dépend de ces financements. L'autonomie de la structure est très relative puisque l'association dépend dans une large mesure de financements publics à court terme. La participation au programme européen URBAN a représenté pour Alentour une chance pour consolider ses activités d'utilité sociale, face aux limites des dispositifs d'insertion par l'économie (précarité des emplois, mise en danger de la durabilité et de la qualité des services proposés).

L'association mobilise d'autres ressources locales non financières, notamment une « culture du travail » qui garde toute son importance dans un quartier encore très industriel. Mais cette culture se confronte de plus en plus à la vision des jeunes sans perspective d'intégration sur le marché du travail, mais qui aspirent de plus en plus à avoir un pouvoir de consommation plutôt qu'un statut social par le travail plus difficile à obtenir dans le contexte actuel.

Une ressource symbolique importante réside dans l'identité du quartier, construite autour de la dynamique de la rue de l'Epeule. Mais cette ressource est en train de se perdre : les habitants déplorent de plus en plus la disparition des commerces traditionnels qui s'accompagne par la tendance à l'uniformisation et à la communautarisation du commerce actuel. D'autres ressources mobilisables sont le capital social relationnel (réseaux et relations sociales des habitants), institutionnel (réseaux et relations sociales entre divers groupes et organismes), politique (soutien de la municipalité, notamment du maire), culturel et artistique (animation autour de la lecture, implication dans l'organisation d'animations et d'événements culturels).

### **Quoi ? Quels processus d'inclusion sociale ?**

Insertion des chômeurs du quartier dans le champ du travail et de la consommation à travers les contrats d'insertion et les formations qualifiantes proposées par l'association. Reconstruction des liens sociaux à travers les diverses animations et les contacts quotidiens entre les membres de l'association et les utilisateurs des services. Réintégration dans la société des plus démunis (sans domicile fixe, RMistes, sans papiers, etc) à travers le restaurant solidaire (restauration, animations et relations sociale, autres services individuels : douches, coiffure, etc.)

### **Photo 13 - Nicole Geldolf, la directrice du restaurant solidaire Univers**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

**Photo : Bénédicte Lefebvre**

#### **Quelle durée de vie de l'innovation sociale ?**

En 2003, l'activité d'Alentour est bouleversée par la décision de son fondateur, Vincent Boutry de quitter le projet et de s'orienter vers la création d'une Université Populaire à Roubaix. En plus des difficultés financières et de gestion (après deux années de résultats positifs, il y a eu une prévision de déficit pour l'année 2003), Alentour se confronte à des problèmes liés à la cohérence entre les objectifs initiaux et l'évolution des activités. Alors qu'elle visait à créer du lien social dans le quartier en développant des services d'utilité sociale et en les pérennisant, l'association est obligée de se recentrer sur les dispositifs d'insertion économique. La question de la pérennisation des emplois tarde à s'ouvrir, tant à l'échelle locale qu'au niveau national.

Les activités proposées étaient destinées à générer de l'emploi dans un périmètre donné, ce qui impliquait une forte animation avec les acteurs locaux et les habitants, mais cela n'arrive pas à se mettre en place, « *malgré toute une série des discours d'argent qui ne parlent pas de la territorialisation, qui ne parlent pas de la participation des habitants, qui ne parlent pas de la mairie de quartier.* » (V. Boutry, 2003). À l'interne, un double discours divise l'équipe et conduit à une perte de confiance : un premier qui dit qu'il faut jouer le jeu de l'insertion et un deuxième discours autour de l'utilité sociale des activités et de la pérennisation des emplois. À toutes ces raisons s'ajoute une forte pression de la part des habitants, notamment pour fournir des emplois aux jeunes chômeurs du quartier. Face à ces bouleversements, le conseil d'administration d'Alentour, en concertation avec la mairie, décide de réorganiser l'association de manière à éviter le licenciement généralisé et à préserver les activités. Les service animation/lecture et gestion/animation du parc du Brondeloire sont repris par la ville, alors que les trois autres services sont maintenus sous la forme associative.

### **Annexe 7 - BOM (BuurtOntwikkelingsMaatschappij ou Neighbourhood Development Corporation)<sup>265</sup>**

En 1990, la ville d'Anvers, son service d'assistance sociale, l'agence flamande pour l'emploi et d'autres acteurs de la société civile, créent une organisation nommée **BuurtOntwikkelingsMaatschappij** ou **BOM** (qui signifie « bombe » en hollandais et l'acronyme pour *Neighbourhood Development Corporation*<sup>266</sup>). Cette agence, pilotée par des organisations de la société civile à travers des partenariats, développe une stratégie innovatrice de lutte contre l'exclusion, d'abord dans le quartier Nord-Est d'Anvers et ensuite dans le quartier South Edge, où elle agit en tant que développeur local de projets et médiateur des relations entre les acteurs, les projets et institutions de financement.

#### **Figure 28 - Localisation du cas BOM (Anvers, Belgique)**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

**Source : site web SINGOCOM**

BOM est l'un des premiers à proposer un plan de développement de quartier dans la région de la Flandre et actuellement prépare et développe une stratégie de régénération socioéconomique de la zone Northern Canal. Ainsi, BOM parvient à mettre sur l'agenda politique les quartiers confrontés à des processus d'exclusion, et les institutions situées aux différentes échelles spatiales (Union Européenne, région, ville) reconnaissent l'approche socialement innovatrice de BOM. Ces dernières

---

<sup>265</sup> Présentation réalisée sur la base de l'étude de cas effectuée par Etienne Christiaens et Frank Moulaert, Université de Lille et Université de Newcastle (SINGOCOM, 2005).

<sup>266</sup> Corporation de Développement du Quartier.



années, des forces sociopolitiques et économique-politiques puissantes d'Anvers opèrent des changements significatifs au niveau des politiques urbaines, en mettant en danger la continuité du changement social à l'œuvre dans les quartiers. Aujourd'hui, après quatorze années de succès, le concept de développement social du quartier semble devenu « politiquement incorrect », contrevenant aux plans de développement urbain basés sur une logique de marché.

**Tableau 52 - Fiche générale BOM**

Statut légal ou informel	Association à but non lucratif
Sphère sociétale	Société civile
Nombre d'employés	40 employés subventionnés dans le cadre des « Work Experience Projects » et 40 avec des contrats à durée indéterminée (2002)
Nombre de volontaires	Variable
Territoire couvert	North East Antwerp (1990 – 1997), South Edge of Antwerp (1998 – 2003), Canal Area (à partir de 2003)
Année de création	1990
Année de disparition	Organisation active
Personnes de contact	Bie Bosmans
Adresse	De Bosschaertstraat, 7 - 2020 ANTWERPEN

Source: auteur, d'après SINGOCOM (2005)

**Tableau 53 - Chronologie du cas**

1990	Naissance de BOM
1995	Ouverture du centre d'affaires NOA dans le North East Antwerp et élaboration du premier plan de développement du quartier.
1998	Déplacement de BOM dans le South Edge of Antwerp
2003	Déplacement dans le Canal Area of Antwerp

Source : auteur, d'après SINGOCOM (2005)

**Pourquoi ? En réaction à quels processus d'exclusion ? Inspirée par quels mouvements, philosophies, visions ?**

Dans la vague des luttes politiques pour l'amélioration des quartiers dans les années 1960 et au début des années 1970, des intellectuels locaux du monde social (Regional Institute for Community Building - Regionaal Instituut voor Samenlevingsopbouw - RISO) et scientifique (une section de l'Université d'Anvers) mettent vers la fin des années 1980 les bases d'une approche innovatrice du quartier à travers le partenariat public/privé. Cette initiative, nommée BOM, inclut, parmi d'autres anciens partenaires, la ville d'Anvers et son service social. BOM est né en réaction au déclin économique, socioculturel et physique des quartiers les plus défavorisés d'Anvers, particulièrement la ceinture industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle caractérisée par un taux élevé de chômage (notamment des jeunes et des moins diplômés), par la dégradation du bâti et par des problèmes spécifiques à certains groupes (immigrants, personnes âgées, jeunes isolés, immigrants illégaux, demandeurs d'asile, sans abri).

BOM réagit d'abord à la réticence du secteur privé (propriétaires, entreprises, etc.) d'investir dans ces quartiers, et, ensuite, à l'indifférence des autorités politiques, qui, dans les années 1990, se focalisent quasi exclusivement sur la régénération du centre ville historique (sur le thème de la sécurité et sur des interventions physiques à travers des grands projets publics). Enfin, BOM essaye d'apporter des

réponses au manque de dialogue entre les différents utilisateurs (et leurs associations), le gouvernement de la ville et son administration.

**Comment ? Quels biens, quels services sont proposés pour répondre aux besoins insatisfaits ?**

Dans les années 1980, le *Regional Institute for Community Building* (RISO), financé par le *Flemish Fund for the Integration of Low-Opportunity Citizens* (VFIK) est chargé de la planification du développement communautaire à Anvers, en se basant sur les centres existants de développement des quartiers. Simultanément, une section de l'Université d'Anvers s'implique dans la réalisation d'une recherche sur l'exclusion sociale dans la ville d'Anvers. Le déclin du centre ville est mis sur l'agenda politique avec les premiers pas du parti de droite à Anvers, traditionnellement une enclave socialiste. Financé par le prestigieux *King Boudewijn Foundation* et basé sur les conclusions de l'étude sur l'exclusion sociale, un plan d'action sera développé et les travailleurs sociaux du quartier s'organisent. Le lancement du troisième programme européen *Poverty* (1990-1994) crée une opportunité unique pour tenter une approche plus intégrée du développement du quartier. Par conséquent, le partenariat BOM est mis en place en réunissant la ville d'Anvers, son agence de services sociaux (*Social Welfare Agency*), le *Flemish Employment Agency*, la *Foundation for Community Building Antwerp* (RISO), l'Université d'Anvers et le *King Boudewijn Foundation*.

**Photo 14 - Petroleum Zuid - CEON Building - OPLEIDING installateur duurzaam energiegebruik**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

**Source : site web SINGOCOM**

Depuis 1995, la ville d'Anvers prend conscience du succès de l'approche de BOM et cherche à intégrer les divers projets, les fonds (région flamande, gouvernement fédéral, Union Européenne) et les ressources humaines à travers une organisation urbaine à but non lucratif, petite et flexible, nommée SOMA (le néerlandais pour *City Development Corporation - Stedelijke OntwikkelingsMaatschappij*). En 2003, cette mission a été confiée à VESPA (acronyme néerlandais pour *Vastgoed en StadsProjecten Antwerpen - « Real Estate and Urban Projects Antwerp »*), une

grande organisation évaluant dans le domaine immobilier. L'action de cette nouvelle organisation se focalise particulièrement sur la valorisation du patrimoine de la ville à travers des projets partenariaux public-privé. Deux types de changements ont contribué à une évolution vers des interventions plus visibles et physiques et pour plus de sécurité. Le premier consiste dans l'évolution de la politique sociale de lutte contre l'exclusion (« Social Impulse Policy ») vers une politique de lutte contre l'exode urbain. Le deuxième changement concerne le contexte politique : la mise en place d'une coalition contre la montée de l'extrême droite, qui est en train de devenir le principal parti politique d'Anvers (toutefois, il reste hors du conseil municipal).

### **Quelles ressources sont mobilisées pour développer le projet d'économie sociale ?**

BOM bénéficie d'une multitude de fonds financiers provenant de sources différentes, comme les programmes européens Poverty 3 (1990-1994), URBAN 1 (1994-2000) et URBAN 2 (2000-2003), les fonds flamands pour l'intégration des personnes à faibles opportunités (VFIK), et le Social Impulse Fund (SIF 1, 1997-2000 ; SIF 2, 2000-2003) au niveau régional. Après 2003, les fonds multiples, mobilisés pour la reconstruction des bases économiques des villes, pour le développement des certaines zones et pour une politique d'inclusion, ont été remplacés par un fonds de la ville (City Fund) destiné à attirer les classes moyennes et supérieures. Pour ces raisons, les ressources de BOM se sont réduites de moitié. Dans le South Edge, BOM travaille avec environ 1,25 millions euros par an, provenant des subventions SIF 2 (2000-2003). Il a réussi à tripler cette somme grâce au programme URBAN 2 et aux fonds de la ville, et, également, à attirer des jeunes professionnels motivés pour travailler pour la ville d'Anvers en dehors du cadre administratif habituel de la ville. Il peut aussi compter sur un grand réseau d'associations développé à l'échelle du quartier, de la ville et au niveau régional.

### **Photo 15 - Buurtbetrokkenheid - DROMEN DRIJVEN NAAR DE STAD**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

**Source : site web SINGOCOM**

## Quoi ? Quels processus d'inclusion sociale ?

BOM favorise le concept de régénération économique communautaire, ainsi qu'une approche de développement intégrée (IAD) qui réunit les acteurs, les fonds, les secteurs d'intervention et les projets. Ceci afin d'améliorer les conditions de vie des plus démunis, notamment les chômeurs de longue durée, les bénéficiaires d'aides sociales et les jeunes confrontés aux difficultés d'apprentissage). L'objectif est de soutenir leur réintégration dans le champ économique à travers la formation personnalisée et le conseil individuel et de renforcer la base économique du territoire concerné. Implanté dans le North East Antwerp (1990-1997) avec des projets locaux, BOM devient plus libre dans le South Edge of Antwerp (1998-2003) avec des approches sectorielles au niveau urbain. Considéré comme un « agent libre de l'innovation », BOM représente une intervention temporaire des professionnels extérieurs visant les zones de la ville tellement déconnectées de la ville qu'une régénération devient impossible. À l'échelle individuelle, BOM (avec Vitamine W, une association qui développe des activités à une échelle plus importante, elle est donc moins enracinée dans le territoire concerné) propose des formations en vue de l'acquisition de qualifications et la réintégration au marché du travail. À l'échelle collective, l'association s'implique dans la restauration de l'infrastructure de communication et dans la mise en place des sites attractifs pour les entrepreneurs. BOM travaille également sur les représentations symboliques positives cherche à créer un intérêt politique pour ces quartiers. Il arrive à obtenir une bonne coopération avec certaines sections de l'administration de la ville, qui, traditionnellement, se sont montrées rigides, manquant de créativité et incapables de coopérer avec les habitants des quartiers. BOM coopère également avec la Chambre de Commerce (notamment dans le North-East), avec quelques coopératives de logements sociaux (notamment dans le South Edge), considérées comme des véritables « baronnies » locales.

L'approche de développement intégré proposée par BOM(B) peut être caractérisée comme socialement innovatrice pour plusieurs raisons. D'abord, il assume une fonction de catalyseur des dynamiques de gouvernance à travers la création d'un dialogue entre les acteurs des quartiers. Ensuite, il révèle de nouveaux besoins (fonction de pionnier), joue un rôle de réanimation et insuffle une impulsion, afin de rendre les quartiers plus attractifs en termes de réinvestissements. Enfin, il propose de nouvelles manières de coopérer (fonction d'« *empowering* ») à travers des projets qui s'émancipent progressivement pour devenir des entités indépendantes (fonction de moteur). Pour soutenir l'autonomie de ces projets, BOM crée de nouvelles agences (par exemple un restaurant social, ATEL, NOA). Deux solutions ont été trouvées pour assurer la continuité de ces activités : certaines deviennent autonomes (BOM reste administrateur et continue à offrir une assistance logistique), alors que d'autres deviennent des services fournis par la mairie. Pour ces derniers, on peut noter un risque de perte des objectifs originaux (sociaux) et de la dimension quartier (« Housing shop », « Neighbourhood journal »), ou même de disparaître complètement (« Culture shop »).

Cette expérience a été reconnue par l'Union Européenne comme un modèle d'alliance : BOM est souvent cité comme l'un des plus originaux projets multidimensionnels et socialement innovateurs de développement des quartiers. Son approche de développement intégré (notamment la méthodologie des « Neighbourhood Development Plans ») a été une source d'inspiration pour les « Social Impulse Funds » (1995-2003), programme de développement de la région flamande.

### **Quelle durée de vie de l'innovation sociale ?**

Depuis 1990, BOM apporte une réponse originale au processus complexe d'exclusion sociale qui se manifeste dans les quartiers défavorisés. Son périmètre d'action s'accroît dans le temps, mais cela s'accompagne d'une perte de soutien et de moyens financiers. Pendant la première période (1990-1995), BOM jouissait d'une grande liberté pour prendre des initiatives innovatrices dans le quartier de North-East Antwerp. Au cours de la deuxième étape (1995-2000), la ville, BOM et d'autres organisations (SOMA, RISO, Vitamine W etc.) travaillent ensemble dans le cadre d'une stratégie multidimensionnelle (qui se transforme plus tard dans les « Neighbourhood Development Plans »). La ville prend progressivement le contrôle des opérations. Après sept ans dans le quartier South-East Antwerp, BOM a dû se déplacer dans un autre quartier, le South Edge où il met en place la même approche intégrée afin de reconnecter cette zone au réseau de la ville (socialement, économiquement, spatialement). Dans sa vision, à terme, une relation de dépendance réduit la capacité des habitants des quartiers à contrôler leur destin et institutionnalise une autre catégorie de services de médiation. Dans la troisième période (à partir de 2000) la stratégie d'intégration de BOM va plus loin, mais avec un déplacement clair de la vision vers des opérations dans l'immobilier, à travers « le développement d'une maxi-VESPA, à la place d'une mini-SOMA ». Aujourd'hui, la ville semble ignorer la capacité innovatrice des organisations de sa société civile (notamment BOM) pour faire face au chômage et aux dynamiques de restructuration et compter davantage sur le marché privé (notamment les bureaux de consultance). Ses réticences à s'institutionnaliser poussent BOM à se déplacer de nouveau vers une nouvelle zone, le Canal Area (la zone du canal). Le partenariat avec « Harbour Enterprise » (Havenbedrijf), le plus important employeur et moteur économique d'Anvers, pourra ouvrir de nouvelles perspectives.

### **Conclusion : quel contenu socialement innovateur de l'initiative ?**

L'analyse montre que la politique de développement urbain d'Anvers a connu un nombre de vagues qui sont fortement dépendantes des dynamiques socioéconomiques et institutionnelles de la ville. Comme réaction à la volonté fonctionnaliste d'hygiénisation de la ville dans les années 1960, la mairie a été préoccupée dans les années 1970 par la revalorisation de son centre historique. D'ailleurs, après l'union d'Anvers en 1983 et sous la pression des groupes d'action des quartiers et des professionnels du développement communautaire, sa politique urbaine se focalise sur quelques zones particulières de régénération (« gentrification ») de la ceinture industrielle formée au XIX<sup>e</sup> siècle. À partir de 1990,

son attention se déplace vers les zones plus défavorisées affectées spécialement par les effets de la restructuration économique de la ville et de son port. Inspiré socialement par ces groupes et par les professionnels et financièrement par les fonds européens et régionaux, le gouvernement local poursuit pendant les années 1990 une politique de lutte contre l'exclusion dans les zones de concentration. Le développement « intégré » du quartier et l'approche de discrimination positive pour les quartiers défavorisés et les groupes générés par le nouvel agent de la société civile, BOM, ont été progressivement adoptés. Pendant cette période, la plupart des organisations de développement du quartier et les employeurs (RISO, BOM, VITAMINE W) se contentent d'une reconnaissance. L'administration de la ville (depuis 1983) a une forte tradition de politique publique qui semble incompatible avec la nouvelle approche des quartiers. Confrontés à des résultats socioéconomiques négatifs, à l'augmentation de la dette publique et au mécontentement croissant de la population, manipulée par l'extrême droite, la mairie favorise, notamment à partir de 2000, une politique urbaine « intégrale » focalisée particulièrement sur des projets immobiliers et sur la consultation au niveau du quartier. Selon sa nouvelle politique de dévolution dans neuf secteurs de la ville, chaque liste de priorités pour chaque quartier a été établie par la mairie. Les organisations de la société civile ont du adhérer à la politique de la mairie « divide et impera » (par exemple Opsinjoren) ou s'opposer totalement. Particulièrement avec les nouveaux fonds régionaux et fédéraux de la ville administrés par VESPA ou la Strategic Cell (Celule Stratégique), les « physicalistes » des périodes précédentes (années 1970 et début des années 1990) et « l'obsession pour la sécurité » ont contribué au fait que l'extrême droite regagne plus d'influence. La dimension sociale du projet de développement de la ville disparaît en faveur d'une politique orientée vers le marché et la croissance au niveau de la ville dans son ensemble. Le modèle de bien-être social a dû laisser la place à un modèle de développement économique (Antwerp City 2000).

Après 12 ans d'activité de BOM, (d'abord implanté dans le North-East Antwerp, ensuite dans le South Edge), le gouvernement de la ville ne semble toujours pas prendre en compte la capacité innovante et le rôle spécifique des organisations de la société civile qui font face à des défis pour lesquels pourtant ni le secteur public, ni le secteur privé ne sont pas capables de s'investir efficacement dans ces quartiers où les besoins sont plus aigus. Convaincus que « ce que la ville fait, elle le fait mieux que n'importe qui » dans les quartiers, cela favorise une division territoriale du travail plutôt qu'un partenariat réel avec les organisations de la société civile. La conséquence, c'est qu'inévitablement, on ne peut pas éviter une approche de développement fragmenté, « sectoriel », plutôt qu'une approche territoriale intégrée. Sa réticence à s'institutionnaliser pousse BOM à se déplacer de nouveau vers une nouvelle zone de travail, le Canal Area (BOM 2002). L'avenir nous dira si les activités de BOM s'implanteront dans de nouvelles zones de travail et s'il réussira le défi de partenariat avec le plus grand employeur et moteur économique d'Anvers, le port.

**Tableau 54 - Dimensions d'ALMOLIN dans l'étude de cas BOM (Anvers, Belgique)**

Dimensions d'ALMOLIN	Modalités
<b>Territoire, population, politiques publiques</b>	<p><b>Territoire</b> : BOM lance plusieurs projets dans trois quartiers d'Anvers, cumulant beaucoup d'handicaps socio-économiques et éligibles aux fonds européens, fédéraux et régionaux : North East Antwerp (36.000 habitants), South Edge (63.500) et Canal Area ;</p> <p><b>Population</b> : Ces quartiers se caractérisent par un niveau élevé de chômage (surtout des jeunes) et de personnes isolées, un nombre important d'immigrants et de bénéficiaires d'aides sociaux. Polarisation croissante à l'intérieur de la ville et entre la ville et ses hinterland ;</p> <p><b>Organisation administrative</b> : Une nouvelle structure administrative (depuis 2000) : dévolution vers neuf conseils sectoriels comme réaction à la distance croissante entre la ville et les citoyens depuis la 'ville en fusion' ('merger city') en 1983.</p> <p>Plan global en relation avec le plan régional et provincial versus les plans de développement du quartier</p>
<b>Satisfaction des besoins humains</b>	<p>Les objectifs des projets de BOM sont de renforcer le développement endogène dans les périmètres défavorisés en partenariat avec d'autres agences de la société civile, le secteur public ou le marché privé (le monde d'affaires) et avec la participation des groupes les plus marginaux.</p> <p>Problèmes à réconcilier l'approche intégrée et la gestion du projet (consolidation et processus d'auto-durabilité)</p>
<b>Ressources pour l'économie sociale locale (humaines, organisationnelles et financières)</b>	<p><b>Ressources humaines</b> : jeunes professionnels travaillant pour la ville et non sur la ville (cruciaux pour le développement des modules autonomes du projet ; mais quelques-uns parmi eux sont intégrés dans l'administration de la ville) ; volontaires et habitants.</p> <p><b>Ressources organisationnelles</b> : partenariats avec plusieurs autres agences du secteur public, privé ou de la société civile au niveau local et régional.</p> <p><b>Ressources financières</b> : à travers la technologie subventionnée ils obtiennent plusieurs fonds aux différents niveaux ; vulnérabilité par rapport aux fonds et dépendance par rapport aux critères d'allocation.</p>
<b>Dynamiques organisationnelles et institutionnelles - Société civile</b>	<p>La société civile comme un espace autonome pour l'interaction des habitants existe à peine à Anvers.</p> <p>L'importance des professionnels (entrepreneurs sociaux) comme un lobbying intermédiaire pour les fonds et les partenariats (nouvelles procédures de gouvernance) et la régénération de la base socio-économique des communautés locales.</p> <p>Régulation des fonds européens, fédéraux et régionaux sévèrement ouverte (jusqu'à 2000) espace pour projets basés sur l'idée d'innovation « par le bas »</p> <p>La structure institutionnelle met en évidence la tendance des personnes au pouvoir au niveau de la ville de contrôler (direction et exécution) le développement au niveau de la ville entière.</p> <p>Lutte constante de la société civile pour déplacer la colère et la méfiance des citoyens (manipulés par l'extrême droite) vers la confiance et la croyance dans les potentialités du quartier.</p>
<b>Autorités locales et État</b>	<p>Dans les années 1990 : l'absence de la ville dans les quartiers défavorisés ouvre l'espace pour les projets socialement innovatrices de BOM et stimule la formation progressive d'une société civile.</p> <p>À partir de 2000 : lutte des politiciens pour une meilleure transparence et contrôle concernant l'allocation des ressources aux organisations non profit.</p> <p>Comme réaction à la crise fiscale et à la crise de légitimité des autorités locales, la ville a essayé de finaliser la modernisation de l'administration publique à travers l'intégration des organisations de la société civile, ainsi qu'une sorte de participation des habitants à travers la consultation au niveau des quartiers.</p>
<b>Culture et identité</b>	<p>La culture et l'identité jouent un rôle dans la stimulation de la communication dans le quartier et la communauté ; les projets dans ces champs se proposent de mettre le quartier sur l'agenda politique notamment à travers les événements artistiques, des happenings ou des festivals.</p> <p>La ville, au contraire, essaye d'affirmer l'identité de la ville en la positionnant sur la carte mondiale à travers les réussites économiques et les interventions physiques sur le domaine publique ou flagship projects</p>

Source : auteur, d'après SINGOCOM (2005)

### **Annexe 8 - Centro Sociale Leoncavallo (Milan, Italie)<sup>267</sup>**

L'expérience d'innovation sociale examinée dans le cadre de cette étude représente une réponse « bottom-up » au manque de services sociaux et culturels dans un quartier défavorisé de Milan. Créé en 1975, *Leoncavallo* est une initiative orientée vers la gauche sociale, évoquant une approche particulière d'administration des services d'utilité publique : son style de management est participatif et informel, basé sur le principe de l'autogestion (« self-management »). À travers un processus original d'institutionnalisation « flexible », cette méthode survit à l'ère post '68 : aujourd'hui, *Leoncavallo* est en train de devenir un acteur politique important sur la scène nationale et même internationale. L'analyse se focalise sur les dynamiques organisationnelles et montre comment les processus d'innovation sociale sont fortement liés à la logique d'entreprise sociale et à la dimension spatiale (différentes échelles). La création d'espaces physiques par les activistes et par les utilisateurs de *Leoncavallo* représente une opportunité de combiner les dimensions économique, politique et sociale d'un développement « glocal » (global mais profondément local), centré sur les besoins et les potentiels humains.

### **Figure 29 - Localisation du cas Leoncavallo (Milan, Italie)**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (LZW)  
sont requis pour visionner cette image.

**Source : site web SINGOCOM**

---

<sup>267</sup> Présentation réalisée sur la base de l'étude de cas effectuée par Andrea Membretti, Université de Pavia (SINGOCOM, 2005).



**Tableau 55 - Fiche générale Centro Sociale Leoncavallo**

Statut légal ou informel	Organisation informelle, représentée par une association à but non lucratif connue sous le nom de « Mamme del Leoncavallo »
Sphère sociétale	Combinaison de sphères (société civile, marché, économie sociale)
Nombre d'employés	environ 40 travailleurs à mi-temps et à plein-temps
Nombre de volontaires	environ 40
Territoire couvert	La ville de Milan, la zone métropolitaine, couverture nationale occasionnelle
Année de création	1975
Année de disparition	Organisation active
Personnes de contact	M. Daniele Farina; Mme. Melina Miele
Adresse	Centro Sociale Leoncavallo, via Watteau, 20100, Milano

**Source : auteur, d'après SINGOCOM (2005)**

**Tableau 56 - Chronologie du cas**

1975	Naissance du centre social Leoncavallo.
1977	Début de la radicalisation idéologique.
1978-1985	Période de régression (héroïne, violence de rue, auto exclusion du quartier)
1985-1989	Nouvelle ouverture vers la société : relations avec les mouvements des étudiants, organisation des événements publics (concerts, sport) capables d'attirer de nouveaux sympathisants et de nouvelles ressources.
1989	Première évacuation violente du centre par la police et réoccupation du bâtiment par les activistes.
1990	Rapprochement d'un nouveau mouvements d'étudiants. Changements au niveau du leadership et des dynamiques organisationnelles.
1994	Deuxième évacuation du centre : visibilité importante dans les médias, également au niveau national (discussions au Parlement). Nouvelle occupation illégale d'une ancienne imprimerie et accord informel avec le propriétaire du bâtiment.
1995	Définition d'un projet complexe de réorganisation du centre sous la forme d'une entreprise sociale.
1997	Persécution policière et violence contre le centre.
2001-2002	Fin de l'accord avec le propriétaire du bâtiment. : sentence de la Cour de Milan pour l'évacuation forcée du centre (suivie par une suspension). Elections du leader de Leoncavallo au conseil municipal.
2003	Constitution d'un comité pour la « Fondazione Leoncavallo ».
2004	Naissance de la « Fondazione Leoncavallo ».

**Source : auteur, d'après SINGOCOM (2005)**

**Pourquoi ? En réaction à quels processus d'exclusion ? Inspirée par quels mouvements, philosophies, visions ?**

Le centre est né en 1975 à Milan comme réponse à un important besoin d'espaces où les organisations d'ouvriers, d'étudiants et de femmes pourraient se rencontrer, et comme réaction à la forte institutionnalisation des centres sociaux et des sièges locaux des partis politiques (qui autrefois étaient moins bureaucratiques et plus ouverts à l'implication informelle des habitants). Dans les années 1970, Milan était l'une des plus importantes arènes des mouvements sociaux et politiques italiens qui cherchaient à apporter des réponses aux besoins sociaux négligés. Le point de départ réside dans la forte demande d'espaces publics où les citoyens pouvaient bénéficier des services répondant à leurs besoins collectifs et individuels : liés à l'enfance, aux problèmes des femmes, événements culturels, besoin de socialiser (relations sociales informelles). Ces mouvements se sont constitués à la fin des années 1960 et ont fonctionné dans un cadre idéologique marxiste ou post-marxiste (plus distant par rapport aux orthodoxies antérieures et plus proche d'une approche libertaire et « spontanée »).

Leoncavallo est mis en place dans le contexte de ces mouvements sociaux et politiques, comme un point de rencontre physique des diverses initiatives. Cette initiative, soutenue principalement par des

groupes informels, a pour objectif de placer la satisfaction des besoins négligés dans le cadre d'une action politique plus large. Ainsi, à travers des campagnes politiques pour l'extension des droits sociaux, menées parfois à l'échelle nationale, l'échelle du quartier a été liée à la dimension métropolitaine et extra-locale de la citoyenneté (et de l'universalisme).

### **Comment ? Quels biens, quels services sont proposés pour répondre aux besoins insatisfaits ?**

En 1975, un groupe informel de jeunes de l'aile gauche du mouvement social milanais des années 1970 occupent un immeuble industriel abandonné. Dès le début, ils privilégient l'auto-organisation : absence d'une hiérarchie formelle, prise de décision collective, autofinancement, application des principes organisationnels de l'autogestion. Le centre est guidé par la devise « penser globalement, mais agir localement ». Il commence son activité en se focalisant sur un quartier situé dans une zone désavantagée du nord de Milan, mais après quelques années, l'action du centre se développe à l'échelle de la ville, à travers l'organisation d'événements culturels et politiques. Aujourd'hui, Leoncavallo évolue à l'échelle métropolitaine, nationale et internationale, après avoir construit des liens forts avec d'autres centres, associations et groupes formels et informels en Italie, mais aussi en Europe et dans le monde. L'organisation interne du centre s'est progressivement adaptée au contexte social et politique changeant : d'un groupe restreint basé sur une forte identité et idéologie, il évolue vers un réseau capable de proposer des services divers et de développer les compétences professionnelles de ses membres. Plusieurs associations à but non lucratif ont été créées, chacune avec leurs propres réseaux et sphères d'action (dans les champs social, culturel et politique), mais connectées l'une à l'autre dans le cadre des projets de Leoncavallo et à travers une organisation commune de l'espace. Ainsi, en dépit de l'hostilité initiale de la majorité des partis politiques et de la pression constante de la part de la police, le centre a réussi à obtenir un soutien public considérable. Malgré l'occupation illégale d'un bâtiment privé, Leoncavallo a survécu, en offrant des services publics à la limite de la légalité et de l'illégalité.

### **Quelles ressources sont mobilisées pour l'économie sociale ?**

Les principales ressources mobilisées par Leoncavallo sont :

- Le capital social : les réseaux de relations personnelles, mis en place pendant trente ans d'activité, à l'intérieur et à l'extérieur du centre, ont (aussi) connecté différents milieux sociaux (mouvements, institutions, associations) à la fois à Milan et à l'échelle nationale et internationale.
- Les compétences de ses membres (organisationnelles, créatives, opérationnelles) acquises dans le cadre du centre à travers un processus d'apprentissage collectif, mais aussi des compétences mises à disposition par des acteurs du « monde extérieur » (art, culture, intervention sociale).
- Le consensus public gagné à travers les différents milieux sociaux : le soutien et la légitimation d'une section considérable de l'opinion publique (au delà du partage d'une idéologie commune) qui focalise son attention sur l'utilité publique de Leoncavallo.

- La vision idéologique et la tradition historique : attirantes pour certains groupes sociaux (jeunes, anciens militants, ..) qui s'identifient avec une image sociale particulière.
- La forte motivation des membres : en raison des affinités entre leur histoire ou leurs idéaux personnels et l'expérience de Leoncavallo, les militants du centre forment une communauté dans laquelle chacun est totalement impliqué.
- L'espace physique : l'espace est considéré comme un support de l'existence de Leoncavallo, il représente le cadre et le point de départ matériel/symbolique de l'action. À travers l'organisation des services sociaux et culturels dans l'immeuble occupé et à l'extérieur de celui-ci, Leoncavallo mobilise les ressources nécessaires à la promotion des droits sociaux au niveau sociopolitique.
- Ressources financières : les initiatives sont indépendantes par rapport aux fonds publics et privés, ainsi que par rapport aux partis politiques ou les réseaux d'associations. Le centre est financé par les contributions des membres et des utilisateurs de Leoncavallo et à travers la vente de ses produits et services (vente de produits de restauration, et de billets de concert à bas prix).

### **Quoi ? Quels processus d'inclusion sociale ?**

En termes d'innovation sociale, le centre opère principalement dans deux domaines d'activité : d'une part, le domaine culturel et récréatif, et, d'autre part, les services sociaux. Le premier champ, plus large et plus « visible » pour le public consiste notamment dans l'organisation d'événements publics (concerts, expositions d'art, débats, etc). Les services culturels proposent également le libre usage du centre pour diverses activités sociales. Les services sociaux, moins visibles, incluent un certain nombre d'activités pour les personnes en difficulté (notamment les immigrants), ainsi que la promotion des droits sociaux.

Cinq processus dans lesquels le centre s'implique sont considérés comme socialement innovateurs : 1) La promotion d'une citoyenneté active (droits sociaux et politiques) à travers l'organisation des services culturels et sociaux et d'événements politiques ; 2) La promotion de la satisfaction des besoins de base à travers l'action politique (« *empowerment* » plutôt que la dépendance), avec l'objectif supplémentaire de créer des revenus, des emplois et des compétences professionnelles (dans une logique d'entreprise sociale) ; 3) Interaction entre les relations « communautaires » (proximité, réciprocité) et les principes universels/humanistes (reconnaissance des autres, participation ouverte), à travers la pratique de l'autogestion (comme manière de créer un « espace public de proximité ») ; 4) Transformation des bâtiments industriels abandonnés en de nouveaux espaces sociaux pour le quartier et pour la zone métropolitaine entière (l'espace comme une ressource pour la construction de la communauté) ; 5) « Institutionnalisation flexible » des services et de l'organisation (institutionnalisation des pratiques, pas des structures).

Ces processus ont été récemment et partiellement reconnus publiquement par un certain nombre d'institutions officielles (par exemple, la municipalité de Milan) et par quelques leaders de l'opinion publique. Cependant, la composante innovatrice de l'approche de Leoncavallo reste largement

inconnue, en raison de la focalisation de l'opinion publique sur les aspects plus « traditionnels » de ses actions (manifestations, grèves etc.). Néanmoins, les dernières années, quelques acteurs associatifs (même de l'extérieur de Milan) sont en train de reconsidérer Leoncavallo comme un possible modèle pour les différentes approches de services socioculturels (loin de la bureaucratie et focalisés sur la dimension informelle et sur les processus de construction communautaire).

### **Quelle durée de vie de l'innovation sociale ?**

Pendant plus de vingt ans d'activité, Leoncavallo a renouvelé à plusieurs reprises son mode d'organisation et sa manière de travailler. Cela a été rendu possible grâce au : 1) Développement de capacités réflexives : le centre a connu des processus récursifs (processus en boucle) et de dialogue afin de (re)définir ses objectifs et son identité (processus de « *feed-back* ») ; 2) Apprentissage organisationnel continu : Leoncavallo a appris des échecs du passé afin de repenser son processus organisationnel en accord avec les changements sociétaux ; 3) Organisation en réseau et autogestion : le centre a développé une organisation flexible, quasi ouverte et horizontale, avec un « noyau idéologique et communautaire » ; 4) Conflit de management à l'intérieur du groupe de militants et entre les associations internes (en raison de la présence de leaderships individuels et du départ de différents groupes de militants qui désapprouvaient les décisions de la majorité) ; 5) Contact continu avec des mouvements sociaux et culturels au niveau local, national et international.

### **Conclusion : quel contenu socialement innovateur de l'initiative ?**

La satisfaction des besoins humains, les changements dans les relations sociales et l'« *empowerment* » représentent, dans les pratiques analysées, trois moments d'un horizon innovateur plus large, dont la nature est politique. Si l'on veut détecter la principale caractéristique de l'innovation sociale dans le cas de Leoncavallo, il peut être identifié dans un processus de « réunification » ou mieux de « recombinaison procédurale », dont le centre combine les dimensions sociale, économique, politique et symbolique/culturelle. Derrière chaque schéma strictement fonctionnel, les activités du centre social et les services vivent et fonctionnent à travers l'hybridation et la réflexivité, et sont des innovantes grâce au discours collectif sur le bien public. Ce discours dépasse les murs du centre social et est fortement enraciné dans les pratiques « communautaires » et dans la proximité créée en vivant dans un espace physique commun. Ce cadre symbolique est aussi et surtout une ressource pour l'« *empowerment* », l'inclusion et la promotion de la justice sociale. En ce sens, il s'agit à la fois d'une consolidation continue des pratiques et des cultures dans le but de créer des institutions publiques, et des espaces métropolitains mais aussi nationaux/internationaux pour débattre et agir autour des thèmes d'intérêt commun. L'institutionnalisation « flexible » des services représente donc une action publique, dans le but de créer une dialectique entre l'informalité des mouvements et la « structuration » des institutions à partir d'un espace physique en « définition continue ».

**Tableau 57 - Dimensions d'ALMOLIN dans l'étude de cas Leoncavallo (Milan, Italie)**

Dimensions of ALMOLIN	Modalités
<b>Territoire, population, politiques publiques</b>	<p><b>Territoire</b> : Leoncavallo est localisé dans le secteur « Greco », dans la périphérie nord-est de Milan, près de la plus grande région post-industrielle du nord de l'Italie nordique. De point de vue administratif, le secteur appartient à la Zone 11 de Milan, dont le conseil local est aujourd'hui caractérisé par des pouvoirs politiques réellement réduites.</p> <p><b>Population</b> : la population vivant du secteur a connu un déplacement d'une structure basée sur des familles des cols-bleus à une nouvelle composition sociale, avec une présence plus significative avec des cols blancs et des professions libérales. Les poches de l'exclusion sociale sont également présentes dans la zone, représentées par des « favelas » des immigrants de l'Europe de l'Est et par les logements à bas prix (où vivent, par exemple, les retraités).</p> <p><b>Développement</b> : les anciens sites industriels font aujourd'hui l'objet d'une grande réorganisation, pour un usage tertiaire, résidentiel (logements de luxe) et éducationnel. L'un des projets les plus significatifs dans la zone consiste dans la transformation de l'ancienne usine de pneus « Pirelli » en nouveau siège de l'Université « Milan Bicocca ».</p>
<b>Satisfaction des besoins humains</b>	<p><b>Besoins humains</b> : Leoncavallo répond à deux types principaux de besoins : le besoin d'espaces et d'occasions pour la culture et la sociabilité et le besoin des services d'assistance sociale</p> <p><b>Innovation sociale</b> : dans ce domaine, la réponse concernant les besoins humains mentionnés précédemment, qui implique tant des membres que des utilisateurs du centre. L'innovation et les besoins humains sont inter-liés par : la promotion de la citoyenneté active à travers l'organisation des services culturels et d'assistance sociale et des événements politiques ; la satisfaction des besoins de base comme forme d'action politique, avec l'objectif additionnel de créer des revenus, des emplois et améliorer les compétences professionnelles.</p> <p><b>Interaction entre les relations « communautaires »</b> (basées sur la proximité et la réciprocité) et les principes universels (par exemple reconnaissance des autres, participation ouverte), à travers la pratique de l'autogestion; transformation des bâtiments industriels abandonnés dans des nouveaux espaces sociaux pour le quartier et pour la zone métropolitaine entière (l'espace comme une ressource pour la construction de la communauté); « institutionnalisation flexible » du mouvement acteur (institutionnalisation des pratiques, pas des structures).</p>
<b>Ressources pour l'économie sociale locale (humaines, organisationnelles et financières)</b>	<p><b>Ressources humaines</b> : 80 travailleurs (la moitié reçoivent un « salaire ») et un large réseau extérieur de supporteurs.</p> <p><b>Ressources organisationnelles</b> : plusieurs « structures » internes (pubs, <i>self-service</i>, radio, ..), autogestion par des différents groupes d'activistes; un réseau externe des organisations non profit et des groupes de la société civile.</p> <p><b>Ressources financières</b> : pas des fonds publics. Autogestion par la vente de produits (bar, <i>self-service</i>, ..) et prestations des services (événements culturels, ..) dans le centre.</p> <p><b>Ressources culturelles et artistiques</b> : le centre a un rôle actif dans un large réseau national et international des groupes culturels (théâtre, musique, art, etc.)</p>
<b>Dynamiques organisationnelles et institutionnelles - Société civile</b>	<p><b>Relations de gouvernance</b> : pendant la dernière décennie, le centre a gagné un consensus public et transversal autour de ses activités sociales et culturelles, à l'échelle locale et nationale ; il a développé également un rôle important dans le mouvement d'anti-mondialisation récent. Les rapports avec le gouvernement local ont toujours été difficiles.</p> <p><b>Interaction entre l'organisation spontanée et formelle</b> : aux niveaux du secteur et de la ville, les institutions formelles n'ont pas su écouter les demandes et les propositions du centre, partiellement en raison de l'organisation informelle et spontanée de Leoncavallo.</p> <p><b>Institution de médiation</b> : la tentative récente de créer la « Fondation Leoncavallo » va dans la direction de la création d'un poste d'intermédiation entre le centre/le mouvement et les institutions politiques et économiques.</p>

	<b>Empowerment</b> : l'action du centre, se déplaçant des services contrôlés à une action politique plus large, est prévue comme stratégie de « <i>empowerment</i> » de la citoyenneté.
<b>Autorités locales et État</b>	<b>Changement du rôle de l'État local</b> : le rôle de base du gouvernement local dans les politiques urbaines locales. <b>Déplacement des fonctions entre l'État, le marché et la société civile</b> : les politiques urbaines planning conduites par les forces du marché ; aucune tentative d'impliquer la société civile dans la définition des objectifs locaux.
<b>Culture et identité</b>	<b>Rôle de la culture et de l'identité</b> : le centre est né comme un organisme de gauche radicale, même si, pendant les 10-15 années il s'est déplacé vers une position moins idéologique. Pour cette raison, sa culture et son identité ont été plusieurs fois en conflit avec les cols blancs en émergence dans le quartier (et souvent de droite). Aujourd'hui, Leoncavallo représente un champ de contamination pour les différentes cultures et joue un rôle significatif dans une variété de processus de construction de l'identité dans le secteur concerné zone.
<b>Territoire, population, politiques publiques</b>	<b>Visions innovatrices</b> : voir « innovation sociale » plus haut
<b>Satisfaction des besoins humains</b>	<b>Tensions entre État/marché/société civile</b> : voir « dynamiques institutionnelles » plus haut.
<b>Ressources pour l'économie sociale locale (humaines, organisationnelles et financières)</b>	<b>Contexte sociopolitique et socioéconomique</b> : un processus continu de « régénération urbaine » déterminé par le marché. <b>Redéfinition des relations entre la société civile, le marché et l'État</b> : aucun rôle actif pour la société civile locale dans la définition de l'agenda de développement. Le centre essaye de légitimer son action comme « puissance » ascendante, capable de négocier avec les institutions politiques et économiques le futur du secteur. <b>Organisation multi-échelle</b> : Leoncavallo fait partie de différents réseaux d'acteurs sociaux, culturels et politiques ; dans ce sens il représente un pont potentiel entre la communauté locale et les dynamiques externes.

Source : auteur, d'après SINGOCOM (2005)

## Annexe 9 - Le guide d'entretien avec les témoins-clé

### I. Création, objectifs, projets, évolution

---

- Pouvez-vous nous présenter **votre fonction** au sein de l'association (organisme) et votre parcours en général ?
- Comment et quand votre association a été **créée** ? Pour répondre à quels **besoins** ? Dans quel **contexte** social, économique, politique et associatif ? Blocages, difficultés ?
- Quels sont les **objectifs de l'association** ? Est-ce qu'ils ont évolué par rapport aux objectifs de départ ? Est-ce que vous avez une **approche globale** (plusieurs objectifs complémentaires et articulés : par exemple, augmenter la cohésion sociale et le dialogue entre groupes d'habitants, créer de l'emploi, améliorer l'image du quartier, sortir le quartier de son isolement etc.) ou vos projets s'adressent à des **problèmes spécifiques** des habitants ?
- Est-ce que la **pérennisation** des activités est un objectif ?
- Quelles sont les **populations cible** ? Quelles sont vos méthodes pour **connaître les attentes** des habitants ? Quels sont les **canaux** utilisés par l'institution pour communiquer avec les habitants : journal de quartier ? fêtes ? café ? actions culturelles ? réunions ? Est-ce que vous pouvez nous fournir des études déjà réalisées par vous-même ou par d'autres acteurs locaux ? Y a-t-il participation des habitants ? par quels moyens.
- Pouvez-vous nous parler des **ressources humaines** l'association, ou organisme, ? Combien de salariés et combien de bénévoles ? Et quels locaux, quelle logistique ? Et quelles sont les **ressources financières** dont bénéficie l'association ou organisme, ? Qui sont les financeurs ? Quelle a été l'évolution de ces ressources ?
- Est-ce que l'association est **indépendante** par rapport à ses sources financières ou ses réseaux sociaux et politiques ? Comment cette indépendance a-t-elle évolué ?
- Pouvez-vous nous présenter les **activités (projets)** de l'association ? Quel est le **périmètre d'action** des projets ? Quelle est la **durée** de chaque projet mentionné ? Quels ont été les **résultats** des projets ? Quels ont été les **effets positifs et négatifs**, qu'est qu'il faut encore améliorer ?
- Est-ce qu'il y a des initiatives qui sont devenues autonomes par rapport à l'association-mère ? Lesquelles ? Comment ça s'est passé ?
- Y a-t-il des situations où la ville a **intégré ou institutionnalisé** les initiatives locales ? Comment ça s'est passé ? Quelles ont été les motivations et les inconvénients de ces institutionnalisations ? Quels sont les résultats et les conséquences ?
- Comment de l'association ou organisme se voit-elle **évoluer** à court, moyen et long terme ?

## II. L'innovation sociale

- Selon vous, quels sont **vos projets les plus innovants** (par rapport aux autres services à l'œuvre dans le quartier et ailleurs)?
- En quoi consistent les **innovations** ? Par exemple, nouveaux **modes de communication** dans le quartier (entre associations, entre associations et habitants, entre associations et organismes publics, entre associations et commerçants ou entrepreneurs) ? nouveaux moyens et **canaux pour connaître les demandes** des habitants ? **nouveaux services** pour répondre aux attentes des habitants ?
- Est-ce que les initiatives mentionnées ont servi comme **sources d'inspiration** dans d'autres associations, collectivités locales ? Dans quels quartiers ou villes ? (quelles initiatives ?) Ou inversement, elles ont été inspirés d'initiatives développées autre part ?
- Combien de temps les initiatives ont-elles été innovatrices ? Si l'initiative s'est « **pétrifiée** » quelle a été la raison ?
- A votre avis, quelles sont les **initiatives les plus innovatrices** au niveau de la ville de Roubaix ? et dans le quartier l'Epeule ? Qui a été à l'origine de ces initiatives (associations, ville, autres acteurs)?
- Connaissez-vous les **activités de l'association Alentour** de l'Epeule ? Que pouvez-vous nous dire sur le **contenu innovateur de leurs initiatives** ? Quel est leur impact en matière de développement socio-économique du quartier ? Quels sont vos relations, **projets communs**, collaborations, partenariats ? Qui a été à l'origine de ces collaborations ?
- Quelles sont vos **relations avec les autres acteurs** dans la ville de Roubaix, la CUDL, la région : centre d'aide social, office HLM, Chambre de commerce, autres services publics de la ville ?
- Et quels sont les **vos liens dans le quartier de l'Epeule**: avec le comité de quartier, le centre social, la mairie de quartier, la paroisse, la police, les associations, les écoles, les commerçants, les entrepreneurs etc. ?
- Connaissez-vous d'autres actions communes, **partenariats notables** au niveau de la ville de Roubaix et au niveau du quartier de l'Epeule ? Et pouvez-vous nous donner des exemples de partenariats entre la ville, les associations et les entreprises locales ? Est-ce qu'il y a des **tensions**, des conflits entre les partenaires (la ville, associations, entreprises)? Quelle est la **cause** de ces tensions ?

## III. Informations sur les phénomènes d'exclusion dans la ville et le quartier (questions de reserve pour la mairie, comité de quartier)

- Pouvez-vous nous parler des **disparités sociales et économiques** entre la ville de Roubaix et la métropole lilloise ? Et à l'intérieur de la ville de Roubaix ? Quelles sont les causes des disparités?



- Est-ce que la ville pratique une **discrimination positive** des quartiers en crise ou d'une approche plus axée sur certaines catégories sociales que sur d'autres ? Est-ce que c'est le cas du quartier de l'Epeule ?
- Pouvez-vous **comparer le quartier de l'Epeule** aux autres quartiers proches (par ex. Fresnoy, Mackellerie, St pierre, la Croix Blanche...) ? Au niveau de la pauvreté, quelle place dans la ville ? Le quartier de l'Epeule bénéficie-t-il de plus d'aides ? De la part de qui ?
- Avez-vous des informations récentes sur la **population, les logements (état, type ?), les équipements et activités économiques** dans le quartier l'Epeule ? Pouvez-vous nous situer les endroits de grande pauvreté dans le quartier ?
- Selon vous, quelles sont les catégories de population qui posent le plus de problèmes ? Quels sont les gros **phénomènes d'exclusion** à l'œuvre dans le quartier ? Comment on y répond dans la ville et dans le quartier ?
- Dans quels types d'habitat se concentrent les populations exclues, pauvres, en difficulté : courées, HLM, etc. ? Pouvez-vous nous les situer sur un plan du quartier ?
- Y a-t-il des **activités industrielles, commerciales ou artisanales qui ont fermé** ou qui vont fermer ? Lesquelles ? Et quels problèmes sont posés ?

#### IV - Le développement des quartiers

- Pouvez-vous nous parler des principaux projets en matière de **développement des quartiers**, spécialement initiés depuis une dizaine d'années ? Y a-t-il une articulation ou une complémentarité entre les projets ?
- Quels **acteurs locaux ont été à l'origine de** ces projets de développement local ? Y a-t-il des personnes qui ont un rôle moteur particulier (élus, représentants d'associations, etc.) ? Pouvez-vous nous dire deux mots sur le parcours de ces personnes ? Il y a eu une concertation au départ entre les acteurs ?
- Ces projets sont-ils devenus **obsolètes** avec l'arrivée d'une nouvelle équipe au pouvoir ?
- Quels sont les **objectifs principaux** de ces projets de développement du quartier ? (développement social, économique ou physique : installation des équipements, rénovations...)
- Quels **partenariats** entre les associations ou avec les collectivités locales ont été établis à cette occasion ? Quelles structures ont été mises en place pour coordonner les projets de développement ?
- Comment la **participation des habitants** a-t-elle été assurée ?
- Et votre association (organisme) comment est-elle **impliqué** dans cette politique ?
- Quelle est l'**influence de la politique des partis** dans le développement de quartier ? (par exemple la réaction des partis d'extrême droite ?

#### **Questions d'ordre pratique**

- Quels sont les autres **acteurs clé** que nous devons rencontrer ?

- De quels **documents** disposez-vous qui pourraient nous être utiles : rapports, budgets, organigrammes, plans de développement de quartier, statistiques, études, brochures, articles de presse ?

## **Annexe 10 - La liste des entretiens réalisés à Roubaix**

### **11 septembre 2003 - association Alentour**

Vincent Boutry, ex-directeur de l'association Alentour

El Houari Boujamah, directeur de l'association Alentour (après sa réorganisation en 2000)

Mehdi Berrabah, directeur de l'association Astuce

Jean-Loup Andès, ancien président AME Services (Alentour à partir de 1999)

### **18 septembre 2003 - Comité de quartier Epeule - Alouette -Trichon**

Eric Verbrackel, co-président du comité de quartier

### **20 septembre 2003 - Mairie de quartier Roubaix Ouest**

Michel Caron, maire de la mairie de quartier Roubaix Ouest, 7<sup>e</sup> adjoint à la mairie de Roubaix Robin

Didier, secrétaire de la mairie de quartier

### **30 septembre 2003 - Mairie de Roubaix**

Gwenaëlle Bourrat, chef de projet Politique de la ville pour le secteur Roubaix Ouest

### **5 novembre 2003 - Mairie de Roubaix**

Georges Voix, directeur de l'Observatoire Urbain à la Mairie de Roubaix

### **3 novembre 2003 - Épicerie solidaire, Epeule**

Patricia Demunter, présidente de l'« Épicerie solidaire » (quartier de l'Epeule, Roubaix)

### **19 novembre 2003 - Mairie de Roubaix**

Jean-Luc Simon, chargé des problèmes de citoyenneté et de démocratie locale à la Mairie de Roubaix

## Annexe 11 - Le questionnaire pour l'enquête auprès les habitants

### Enquête auprès les habitants du quartier de l'Epeule à Roubaix (septembre 2003-février 2004)

**Enquêteur :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_ **Adresse :** \_\_\_\_\_ **Tel :** \_\_\_\_\_

#### 1. Contact

- |                          |   |                           |                          |    |                     |
|--------------------------|---|---------------------------|--------------------------|----|---------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | porte-à-porte             | <input type="checkbox"/> | 7  | amis                |
| <input type="checkbox"/> | 2 | comité de quartier        | <input type="checkbox"/> | 8  | famille             |
| <input type="checkbox"/> | 3 | autre association (.....) | <input type="checkbox"/> | 9  | café                |
| <input type="checkbox"/> | 4 | centre social             | <input type="checkbox"/> | 10 | laverie automatique |
| <input type="checkbox"/> | 5 | Univers                   | <input type="checkbox"/> | 11 | autres              |
| <input type="checkbox"/> | 6 | voisins                   |                          |    |                     |

#### 2. Sous-quartier

- |                          |   |         |                          |   |                    |
|--------------------------|---|---------|--------------------------|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | Trichon | <input type="checkbox"/> | 4 | Sud                |
| <input type="checkbox"/> | 2 | Nord    | <input type="checkbox"/> | 5 | Triangle de Gaulle |
| <input type="checkbox"/> | 3 | Centre  | <input type="checkbox"/> | 6 | Triangle Allouette |

#### 3. Rue

.....

#### 4. Type de logement

- |                          |   |  |                          |    |                                  |
|--------------------------|---|--|--------------------------|----|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | maison de rue (préciser si impasse)        | <input type="checkbox"/> | 6  | log. coll. récent (taille ...)   |
| <input type="checkbox"/> | 2 | maison de maître                           | <input type="checkbox"/> | 7  | appartement en résidence         |
| <input type="checkbox"/> | 3 | maison en courée (nb. maisons ....)        | <input type="checkbox"/> | 8  | foyer (taille .....              |
| <input type="checkbox"/> | 4 | appartement dans une maison de maître      | <input type="checkbox"/> | 9  | maison de retraite (taille ....) |
| <input type="checkbox"/> | 5 | logement en collectif ancien (taille ..... | <input type="checkbox"/> | 10 | autres                           |

#### 5. Qu'est-ce c'est pour vous l'Epeule?

- |                          |   |                                       |                          |    |                                   |
|--------------------------|---|---------------------------------------|--------------------------|----|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | termes positifs                       | <input type="checkbox"/> | 10 | économiques                       |
| <input type="checkbox"/> | 2 | termes négatifs                       | <input type="checkbox"/> | 11 | aménagements)                     |
| <input type="checkbox"/> | 3 | termes neutres                        | <input type="checkbox"/> | 12 | initiatives privées (entreprises) |
| <input type="checkbox"/> | 4 | commerce                              | <input type="checkbox"/> | 13 | initiatives publics               |
| <input type="checkbox"/> | 5 | transport                             | <input type="checkbox"/> | 14 | position géogr. du quartier       |
| <input type="checkbox"/> | 6 | services/équipements publics          | <input type="checkbox"/> | 15 | population                        |
| <input type="checkbox"/> | 7 | qualité des espaces publics           | <input type="checkbox"/> | 16 | architecture                      |
| <input type="checkbox"/> | 8 | initiatives associatives (culturelles | <input type="checkbox"/> | 17 | autres                            |
| <input type="checkbox"/> | 9 | sociales                              |                          |    |                                   |

(Réponses simultanées possibles: 2)

#### 6. Qu'est-ce que vous aimez dans le quartier de l'Epeule ? (représentations positives)

- |                          |   |  |                          |    |                                   |
|--------------------------|---|--|--------------------------|----|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | vivacité du commerce                               | <input type="checkbox"/> | 8  | quartier accueillant              |
| <input type="checkbox"/> | 2 | vie culturelle, artistique                         | <input type="checkbox"/> | 9  | quartier jeune                    |
| <input type="checkbox"/> | 3 | diversité des populations (toutes les couleurs)    | <input type="checkbox"/> | 10 | environnement favorable pour agir |
| <input type="checkbox"/> | 4 | animations (fêtes, braderies)                      | <input type="checkbox"/> | 11 | transport                         |
| <input type="checkbox"/> | 5 | vie associative intense (manifestations, services) | <input type="checkbox"/> | 12 | position géographique             |

- |                          |   |  |                          |    |        |
|--------------------------|---|--|--------------------------|----|--------|
| <input type="checkbox"/> | 6 | convivialité et sociabilité                    | <input type="checkbox"/> | 13 | autres |
| <input type="checkbox"/> | 7 | solidarité et réciprocité (entraide, échanges) |                          |    |        |

**7. Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans le quartier de l'Epeule ? (représentations négatives)**

- |                          |   |  |                          |    |   |
|--------------------------|---|--|--------------------------|----|---|
| <input type="checkbox"/> | 1 | disparition du commerce traditionnel       | <input type="checkbox"/> | 6  | insécurité routière                             |
| <input type="checkbox"/> | 2 | unif commerce (arabe, africain, asiatique) | <input type="checkbox"/> | 7  | sentiment d'insécurité (jeunes, drogue, cambr)  |
| <input type="checkbox"/> | 3 | saleté (chiens, ordures qui traînent       | <input type="checkbox"/> | 8  | sentim d'une prés. étrangère forte (lieux publ) |
| <input type="checkbox"/> | 4 | saleté des gens)                           | <input type="checkbox"/> | 9  | sentiment d'oubli par les pouvoirs publics      |
| <input type="checkbox"/> | 5 | bruit                                      | <input type="checkbox"/> | 10 | autre (préciser .....)                          |

**8. Pour vous, c'est où le quartier de l'Epeule? (montrer le plan)**

- |                          |   |                               |                          |   |                                  |
|--------------------------|---|-------------------------------|--------------------------|---|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | la rue de l'Epeule            | <input type="checkbox"/> | 5 | déf CQ sans Alouette             |
| <input type="checkbox"/> | 2 | rue Epeule et alentours       | <input type="checkbox"/> | 6 | déf. CQ sans triangle Sud        |
| <input type="checkbox"/> | 3 | découpage administratif       | <input type="checkbox"/> | 7 | déf. CQ sans Trichon et Alouette |
| <input type="checkbox"/> | 4 | définition comité de quartier | <input type="checkbox"/> | 8 | autres (préciser)                |

**9. Depuis quand habitez-vous dans le quartier? (noter la date: .....)**

- |                          |   |                 |                          |   |               |
|--------------------------|---|-----------------|--------------------------|---|---------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | depuis toujours | <input type="checkbox"/> | 4 | 5-9 ans       |
| <input type="checkbox"/> | 2 | plus de 20 ans  | <input type="checkbox"/> | 5 | 2-4 ans       |
| <input type="checkbox"/> | 3 | 10-19ans        | <input type="checkbox"/> | 6 | moins de 1 an |

**10. Si vous n'avez pas toujours habité à l'Epeule, où habitiez-vous avant ? (noter l'adresse)**

- |                          |   |                                       |                          |   |                                    |
|--------------------------|---|---------------------------------------|--------------------------|---|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | quartier proche de l'Epeule<br>autre) | <input type="checkbox"/> | 5 | autre dans la rég de Fr (Paris RP, |
| <input type="checkbox"/> | 2 | autre quartier de Roubaix             | <input type="checkbox"/> | 6 | Belgique                           |
| <input type="checkbox"/> | 3 | commune voisine (Tg, Croix)           | <input type="checkbox"/> | 7 | Lille (Villeneuve D'Ascq etc.)     |
| <input type="checkbox"/> | 4 | autre CUDL (préc com rurale ou urb)   | <input type="checkbox"/> | 8 | autre pays (lequel: .....)         |

**11. Pourquoi avez-vous quitté l'ancien quartier? (écrire la réponse exacte: .....**

.....)

- |                          |   |   |                          |   |                         |
|--------------------------|---|---|--------------------------|---|-------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | histoire fam (decohabi mariage, sép/divo) | <input type="checkbox"/> | 6 | accès à la propriété    |
| <input type="checkbox"/> | 2 | raisons professionnelles                  | <input type="checkbox"/> | 7 | difficultés financières |
| <input type="checkbox"/> | 3 | raisons liées au logement                 | <input type="checkbox"/> | 8 | expulsion, fin baille   |
| <input type="checkbox"/> | 4 | raisons liées au quartier                 | <input type="checkbox"/> | 9 | autres                  |
| <input type="checkbox"/> | 5 | rapprochement familial                    |                          |   |                         |

**12. Pourquoi êtes-vous venu à l'Epeule (écrire la réponse exacte: .....**

- |                          |   |  |                          |   |   |
|--------------------------|---|--|--------------------------|---|---|
| <input type="checkbox"/> | 1 | hist fam (sépa, enfants, mariage, décès)       | <input type="checkbox"/> | 5 | rapprochement fami (rapp de parents, enfants) |
| <input type="checkbox"/> | 2 | raisons prof. (chang ou rapp du travail)       | <input type="checkbox"/> | 6 | accès à la propriété (prix, emplacement)      |
| <input type="checkbox"/> | 3 | raisons liées au logement (taille, confort)    | <input type="checkbox"/> | 7 | je ne pas eu le choix                         |
| <input type="checkbox"/> | 4 | raisons liées au quartier (com, équip, transp) | <input type="checkbox"/> | 8 | autres  |

**13. Depuis que vous êtes arrivé à l'Epeule avez-vous eu plusieurs logements?**

- |                          |   |                      |                          |   |                 |
|--------------------------|---|----------------------|--------------------------|---|-----------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | zero (SDF, hébergés) | <input type="checkbox"/> | 4 | trois logements |
| <input type="checkbox"/> | 2 | un seul logement     | <input type="checkbox"/> | 5 | plus            |
| <input type="checkbox"/> | 3 | deux logements       |                          |   |                 |

**14. Depuis quand habitez-vous dans ce logement?**

- |                          |   |                 |                          |   |                       |
|--------------------------|---|-----------------|--------------------------|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | depuis toujours | <input type="checkbox"/> | 5 | 1-4 ans               |
| <input type="checkbox"/> | 2 | plus de 20 ans  | <input type="checkbox"/> | 6 | moins de 1 an         |
| <input type="checkbox"/> | 3 | 10-19 ans       | <input type="checkbox"/> | 7 | pas de logement (SDF) |
| <input type="checkbox"/> | 4 | 5-9 ans         |                          |   |                       |

**15. Quelles démarches avez-vous faites pour trouver votre logement?**

- |                          |   |                                    |                          |    |   |
|--------------------------|---|------------------------------------|--------------------------|----|---|
| <input type="checkbox"/> | 1 | organisme HLM                      | <input type="checkbox"/> | 6  | agences immobilières                        |
| <input type="checkbox"/> | 2 | permanence d' élu                  | <input type="checkbox"/> | 7  | affiches et observation des log dans la rue |
| <input type="checkbox"/> | 3 | services sociaux + serv log mairie | <input type="checkbox"/> | 8  | famille                                     |
| <input type="checkbox"/> | 4 | associations                       | <input type="checkbox"/> | 9  | amis  |
| <input type="checkbox"/> | 5 | petites annonces                   | <input type="checkbox"/> | 10 | autres                                      |

*(Réponses simultanées possibles: 2)*

**16. Avez-vous rencontré des difficultés pour obtenir votre logement?**

- |                          |   |                               |                          |   |  |
|--------------------------|---|-------------------------------|--------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> | 1 | non                           | <input type="checkbox"/> | 5 | oui, difficultés administratifs (titre séjour) |
| <input type="checkbox"/> | 2 | oui, temps d'attente          | <input type="checkbox"/> | 6 | pas d'autres choix                             |
| <input type="checkbox"/> | 3 | oui, garanties                | <input type="checkbox"/> | 7 | oui, instance de divorce                       |
| <input type="checkbox"/> | 4 | oui, justificatifs financiers | <input type="checkbox"/> | 8 | autres   |

**17. Est-ce que quelqu'un vous a aidé pour obtenir ce logement?**

- |                          |   |                                       |                          |    |                         |
|--------------------------|---|---------------------------------------|--------------------------|----|-------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | aucune aide                           | <input type="checkbox"/> | 7  | employé d'organisme HLM |
| <input type="checkbox"/> | 2 | famille                               | <input type="checkbox"/> | 8  | membre association      |
| <input type="checkbox"/> | 3 | amis                                  | <input type="checkbox"/> | 9  | élu                     |
| <input type="checkbox"/> | 4 | voisins, collègues                    | <input type="checkbox"/> | 10 | employeur               |
| <input type="checkbox"/> | 5 | travailleur social (autre que mairie) | <input type="checkbox"/> | 11 | autres                  |
| <input type="checkbox"/> | 6 | employé mairie                        |                          |    |                         |

**18. Etes-vous (statut d'occupation de votre logement):**

- |                          |   |                       |                          |   |                  |
|--------------------------|---|-----------------------|--------------------------|---|------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | propriétaire occupant | <input type="checkbox"/> | 6 | hébergé avec PAF |
| <input type="checkbox"/> | 2 | locataire             | <input type="checkbox"/> | 7 | squatter         |
| <input type="checkbox"/> | 3 | sous location         | <input type="checkbox"/> | 8 | co-locataire     |
| <input type="checkbox"/> | 4 | logé gratuitement     | <input type="checkbox"/> | 9 | autres           |
| <input type="checkbox"/> | 5 | hébergé               |                          |   |                  |

**19. À qui appartient votre logement?**

- |                          |   |                       |                          |   |                    |
|--------------------------|---|-----------------------|--------------------------|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | propriétaire occupant | <input type="checkbox"/> | 6 | CALPACT            |
| <input type="checkbox"/> | 2 | parents propriétaires | <input type="checkbox"/> | 7 | hôpital de Roubaix |
| <input type="checkbox"/> | 3 | propriétaire privé    | <input type="checkbox"/> | 8 | CUDL               |
| <input type="checkbox"/> | 4 | Logicil               | <input type="checkbox"/> | 9 | autres             |
| <input type="checkbox"/> | 5 | Roubaix Habitat       |                          |   |                    |

**20. Comment êtes-vous chauffé?**

- |                          |   |   |                          |   |                              |
|--------------------------|---|---|--------------------------|---|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | pas de chauffage                            | <input type="checkbox"/> | 4 | chauffage électrique         |
| <input type="checkbox"/> | 2 | chauff d'appoint (pétrole, gaz, électrique) | <input type="checkbox"/> | 5 | chauffage central individuel |
| <input type="checkbox"/> | 3 | feu à charbon ou bois                       | <input type="checkbox"/> | 6 | chauffage central collectif  |

**21. Avez-vous une salle de bain?**

- |                          |   |                         |                          |   |                    |
|--------------------------|---|-------------------------|--------------------------|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | non, pas d'eau courante | <input type="checkbox"/> | 4 | oui, salle de bain |
|--------------------------|---|-------------------------|--------------------------|---|--------------------|

- |                          |   |                       |                          |   |        |
|--------------------------|---|-----------------------|--------------------------|---|--------|
| <input type="checkbox"/> | 2 | non, pas d'eau chaude | <input type="checkbox"/> | 5 | autres |
| <input type="checkbox"/> | 3 | oui, douche seulement |                          |   |        |

**22. Les toilettes sont-elles à l'intérieur ou à l'extérieur du logement?**

- |                          |   |           |                          |   |           |
|--------------------------|---|-----------|--------------------------|---|-----------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | intérieur | <input type="checkbox"/> | 2 | extérieur |
|--------------------------|---|-----------|--------------------------|---|-----------|

**23. Avez-vous un jardin privé?**

- |                          |   |     |                          |   |     |
|--------------------------|---|-----|--------------------------|---|-----|
| <input type="checkbox"/> | 1 | oui | <input type="checkbox"/> | 2 | non |
|--------------------------|---|-----|--------------------------|---|-----|

**24. Avez-vous un garage?**

- |                          |   |                       |                          |   |                   |
|--------------------------|---|-----------------------|--------------------------|---|-------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | non                   | <input type="checkbox"/> | 4 | parking privé     |
| <input type="checkbox"/> | 2 | oui, garage privé     | <input type="checkbox"/> | 5 | parking collectif |
| <input type="checkbox"/> | 3 | oui, garage collectif | <input type="checkbox"/> | 6 | autres            |

**25. Combien de pièces il y a-t-il dans votre logement (noter le nombre exact .....)?**

- |                          |   |             |                          |   |             |
|--------------------------|---|-------------|--------------------------|---|-------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | une         | <input type="checkbox"/> | 4 | six-sept    |
| <input type="checkbox"/> | 2 | deux-trois  | <input type="checkbox"/> | 5 | huit-neuf   |
| <input type="checkbox"/> | 3 | quatre-cinq | <input type="checkbox"/> | 6 | dix et plus |

**26. Combien des personnes y a-t-il dans le logement?**

- |                          |   |        |                          |   |             |
|--------------------------|---|--------|--------------------------|---|-------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | une    | <input type="checkbox"/> | 5 | cinq        |
| <input type="checkbox"/> | 2 | deux   | <input type="checkbox"/> | 6 | six à huit  |
| <input type="checkbox"/> | 3 | trois  | <input type="checkbox"/> | 7 | huit à dix  |
| <input type="checkbox"/> | 4 | quatre | <input type="checkbox"/> | 8 | dix et plus |

**27. Pouvez-vous nous dire quelles sont les personnes qui habitent dans le logement?**

- |                          |   |                            |                          |    |                                     |
|--------------------------|---|----------------------------|--------------------------|----|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | couple                     | <input type="checkbox"/> | 6  | couple avec enfant(s)               |
| <input type="checkbox"/> | 2 | homme seul                 | <input type="checkbox"/> | 7  | cohab fam (ascendant ou descend)    |
| <input type="checkbox"/> | 3 | femme seule                | <input type="checkbox"/> | 8  | cohab non-familiale (.....)         |
| <input type="checkbox"/> | 4 | homme seul avec enfant(s)  | <input type="checkbox"/> | 9  | cohabitation autre (préciser .....) |
| <input type="checkbox"/> | 5 | femme seule avec enfant(s) | <input type="checkbox"/> | 10 | autres                              |

**28. Combien d'enfants vivent à la maison? (indiquer les âges .....)**

- |                          |   |  |                          |   |                                  |
|--------------------------|---|--|--------------------------|---|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | enfants moins 25 ans sans aucun revenu | <input type="checkbox"/> | 3 | enfants plus 18 ans avec revenu  |
| <input type="checkbox"/> | 2 | combien d'enfants moins 18 ans         | <input type="checkbox"/> | 4 | enfants plus 18 ans sans revenus |

**29. Avez-vous d'autres enfants à charge ou en garde partielle hors foyer?**

- |                          |   |                           |                          |   |  |
|--------------------------|---|---------------------------|--------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> | 1 | non                       | <input type="checkbox"/> | 4 | oui, dans la fam (grand parents, autre parent) |
| <input type="checkbox"/> | 2 | oui, garde partielle      | <input type="checkbox"/> | 5 | oui, étudiants                                 |
| <input type="checkbox"/> | 3 | oui, en foyer ou internat | <input type="checkbox"/> | 6 | autres   |

**30. À quel âge avez-vous commencé à travailler?.....**

- |                          |   |                      |                          |   |             |
|--------------------------|---|----------------------|--------------------------|---|-------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | n'a jamais travaillé | <input type="checkbox"/> | 4 | 16-17 ans   |
| <input type="checkbox"/> | 2 | avant 14 ans         | <input type="checkbox"/> | 5 | 18 -25 ans  |
| <input type="checkbox"/> | 3 | 14-15 ans            | <input type="checkbox"/> | 6 | + de 25 ans |

**31. Pouvez-vous me dire quelle est ou quelle était votre profession? écrire la profession: .....**

- |                          |   |   |                          |   |                              |
|--------------------------|---|---|--------------------------|---|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | commerçant, artisan, chef d'entr (-10 sal)  | <input type="checkbox"/> | 5 | ouvrier                      |
| <input type="checkbox"/> | 2 | cadre, profession intellectuelle supérieure | <input type="checkbox"/> | 6 | patron entreprise (+ 10 sal) |
| <input type="checkbox"/> | 3 | prof. intermédiaire                         | <input type="checkbox"/> | 7 | autres                       |
| <input type="checkbox"/> | 4 | employé                                     |                          |   |                              |

**32. Quelle est la profession de votre conjoint? Si retraité, préciser la profession ancienne.**

- |                          |   |  |                          |   |                             |
|--------------------------|---|--|--------------------------|---|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | commerçant, artisan, chef d'entr (-10 sal) | <input type="checkbox"/> | 5 | ouvrier                     |
| <input type="checkbox"/> | 2 | cadre, profession intell supérieure        | <input type="checkbox"/> | 6 | patron entreprise (+10 sal) |
| <input type="checkbox"/> | 3 | profession intermédiaire                   | <input type="checkbox"/> | 7 | autres                      |
| <input type="checkbox"/> | 4 | employé                                    |                          |   |                             |

**33. Avez vous suivi une formation ou des études ? Etes-vous titulaire d'un diplôme (lequel)?**

- |                          |   |  |                          |    |   |
|--------------------------|---|--|--------------------------|----|---|
| <input type="checkbox"/> | 1 | jamais scolarisé                       | <input type="checkbox"/> | 7  | CAP ou BEP                                  |
| <input type="checkbox"/> | 2 | ne sait pas lire et écrire en français | <input type="checkbox"/> | 8  | BAC ou Brevet professionnel                 |
| <input type="checkbox"/> | 3 | allé à l'école mais aucun diplôme      | <input type="checkbox"/> | 9  | diplôme niveau BAC+2                        |
| <input type="checkbox"/> | 4 | niveau BAC sans diplôme                | <input type="checkbox"/> | 10 | diplôme niveau sup (maîtrise, DESS-DEA, doc |
| <input type="checkbox"/> | 5 | CEP                                    | <input type="checkbox"/> | 11 | diplôme étrangère                           |
| <input type="checkbox"/> | 6 | BEPC                                   | <input type="checkbox"/> | 12 | autres                                      |

**34. Quel est le niveau d'études de votre conjoint? Est-il titulaire d'un diplôme (lequel)?**

- |                          |   |  |                          |    |   |
|--------------------------|---|--|--------------------------|----|---|
| <input type="checkbox"/> | 1 | jamais scolarisé                       | <input type="checkbox"/> | 7  | CAP ou BEP                                  |
| <input type="checkbox"/> | 2 | ne sait pas lire et écrire en français | <input type="checkbox"/> | 8  | BAC ou Brevet professionnel                 |
| <input type="checkbox"/> | 3 | allé à l'école mais aucun diplôme      | <input type="checkbox"/> | 9  | diplôme niveau BAC+2                        |
| <input type="checkbox"/> | 4 | niveau BAC sans diplôme                | <input type="checkbox"/> | 10 | diplôme niveau sup (maîtrise, DESS-DEA, doc |
| <input type="checkbox"/> | 5 | CEP                                    | <input type="checkbox"/> | 11 | diplôme étrangère                           |
| <input type="checkbox"/> | 6 | BEPC                                   | <input type="checkbox"/> | 12 | autres                                      |

**35. Si vous ne travaillez pas en ce moment, quelle est votre situation ?**

- |                          |   |                  |                          |    |                     |
|--------------------------|---|------------------|--------------------------|----|---------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | oui              | <input type="checkbox"/> | 8  | licencié économique |
| <input type="checkbox"/> | 2 | retraité         | <input type="checkbox"/> | 9  | fin CDD             |
| <input type="checkbox"/> | 3 | invalidé         | <input type="checkbox"/> | 10 | chômeur indemnisé   |
| <input type="checkbox"/> | 4 | étudiant         | <input type="checkbox"/> | 11 | chômeur RMI         |
| <input type="checkbox"/> | 5 | en formation     | <input type="checkbox"/> | 12 | indemnisé -25ans    |
| <input type="checkbox"/> | 6 | mère au foyer    | <input type="checkbox"/> | 13 | sans papier         |
| <input type="checkbox"/> | 7 | jamais travaillé | <input type="checkbox"/> | 14 | autre               |

**36. Si vous êtes au chômage,  depuis quand avez vous arrêté de travaillé ?**

- |                          |   |                 |                          |   |                |
|--------------------------|---|-----------------|--------------------------|---|----------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | moins d'un mois | <input type="checkbox"/> | 4 | 6 mois à 1 an  |
| <input type="checkbox"/> | 2 | 2 à 3 mois      | <input type="checkbox"/> | 5 | 1 à 3 ans      |
| <input type="checkbox"/> | 3 | 3 à 6 mois      | <input type="checkbox"/> | 6 | + de trois ans |

**37. Si vous avez un emploi actuellement, quel type de contrat (si salarié)?**

- |                          |   |                             |                          |    |                              |
|--------------------------|---|-----------------------------|--------------------------|----|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | CDI                         | <input type="checkbox"/> | 8  | Temps partiel                |
| <input type="checkbox"/> | 2 | CDD                         | <input type="checkbox"/> | 9  | Indépendants (préciser ..... |
| <input type="checkbox"/> | 3 | Intérimaire                 | <input type="checkbox"/> | 10 | Intermittent de spectacle    |
| <input type="checkbox"/> | 4 | Emploi aidé                 | <input type="checkbox"/> | 11 | Cumul emploi +ASSEDIC        |
| <input type="checkbox"/> | 5 | Apprentissage-stage         | <input type="checkbox"/> | 12 | Cumul emploi+RMI+CES         |
| <input type="checkbox"/> | 6 | Titulaire fonction publique | <input type="checkbox"/> | 13 | Travail au noir              |



7 Vacation

**38. Au total, combien d'emplois avez vous occupé ?**

- |                          |   |     |                          |   |                 |
|--------------------------|---|-----|--------------------------|---|-----------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | nsp | <input type="checkbox"/> | 4 | 7-10            |
| <input type="checkbox"/> | 2 | 1-3 | <input type="checkbox"/> | 5 | 11-20           |
| <input type="checkbox"/> | 3 | 4-6 | <input type="checkbox"/> | 6 | plus 20 emplois |

**39. Combien de temps a duré votre emploi le plus durable ?**

- |                          |   |                |                          |   |                 |
|--------------------------|---|----------------|--------------------------|---|-----------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | plus de 30 ans | <input type="checkbox"/> | 5 | 1 à 2 ans       |
| <input type="checkbox"/> | 2 | 10 à 30 ans    | <input type="checkbox"/> | 6 | 6 mois à 1 an   |
| <input type="checkbox"/> | 3 | 5 à 10 ans     | <input type="checkbox"/> | 7 | 1 à 6 mois      |
| <input type="checkbox"/> | 4 | 2 à 5 ans      | <input type="checkbox"/> | 8 | moins d'un mois |

**40. Est-ce que votre conjoint travaille en ce moment? Si non, quelle est sa situation?**

- |                          |   |                     |                          |    |                   |
|--------------------------|---|---------------------|--------------------------|----|-------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | retraité            | <input type="checkbox"/> | 8  | fin CDD           |
| <input type="checkbox"/> | 2 | invalide            | <input type="checkbox"/> | 9  | chômeur indemnisé |
| <input type="checkbox"/> | 3 | étudiant            | <input type="checkbox"/> | 10 | chômeur RMI       |
| <input type="checkbox"/> | 4 | en formation        | <input type="checkbox"/> | 11 | indemnit -25ans   |
| <input type="checkbox"/> | 5 | m re au foyer       | <input type="checkbox"/> | 12 | sans papier       |
| <input type="checkbox"/> | 6 | jamais travaill     | <input type="checkbox"/> | 13 | autre             |
| <input type="checkbox"/> | 7 | licenci   conomique |                          |    |                   |

**41. Si votre conjoint est au ch mage, depuis quand a-t-il arr t  de travailler?**

- |                          |   |                 |                          |   |                |
|--------------------------|---|-----------------|--------------------------|---|----------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | moins d'un mois | <input type="checkbox"/> | 4 | 6 mois   1 an  |
| <input type="checkbox"/> | 2 | 2   3 mois      | <input type="checkbox"/> | 5 | 1   3 ans      |
| <input type="checkbox"/> | 3 | 3   6 mois      | <input type="checkbox"/> | 6 | + de trois ans |

**42. Si votre conjoint a un emploi quel est le type du contrat (si salari )?**

- |                          |   |                             |                          |    |                              |
|--------------------------|---|-----------------------------|--------------------------|----|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | CDI                         | <input type="checkbox"/> | 8  | Temps partiel                |
| <input type="checkbox"/> | 2 | CDD                         | <input type="checkbox"/> | 9  | Ind pendants (pr ciser ..... |
| <input type="checkbox"/> | 3 | Int rimaire                 | <input type="checkbox"/> | 10 | Intermittent de spectacle    |
| <input type="checkbox"/> | 4 | Emploi aid                  | <input type="checkbox"/> | 11 | cumul emploi +ASSEDIC        |
| <input type="checkbox"/> | 5 | Apprentissage-stage         | <input type="checkbox"/> | 12 | cumul emploi+RMI+CES         |
| <input type="checkbox"/> | 6 | Titulaire fonction publique | <input type="checkbox"/> | 13 | Travail au noir              |
| <input type="checkbox"/> | 7 | Vacation                    |                          |    |                              |

**43. Combien d'emplois votre conjoint a-t-il occup  au total?**

- |                          |   |     |                          |   |                 |
|--------------------------|---|-----|--------------------------|---|-----------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | nsp | <input type="checkbox"/> | 4 | 7-10            |
| <input type="checkbox"/> | 2 | 1-3 | <input type="checkbox"/> | 5 | 11-20           |
| <input type="checkbox"/> | 3 | 4-6 | <input type="checkbox"/> | 6 | plus 20 emplois |

**44. Combien de temps a dur  l'emploi le plus long de votre conjoint?**

- |                          |   |                |                          |   |                 |
|--------------------------|---|----------------|--------------------------|---|-----------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | plus de 30 ans | <input type="checkbox"/> | 5 | 1   2 ans       |
| <input type="checkbox"/> | 2 | 10   30 ans    | <input type="checkbox"/> | 6 | 6 mois   1 an   |
| <input type="checkbox"/> | 3 | 5   10 ans     | <input type="checkbox"/> | 7 | 1   6 mois      |
| <input type="checkbox"/> | 4 | 2   5 ans      | <input type="checkbox"/> | 8 | moins d'un mois |

**45. Dans votre ménage, quelles sont les personnes qui travaillent ?**

- |                          |   |                   |                          |   |                 |
|--------------------------|---|-------------------|--------------------------|---|-----------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | père              | <input type="checkbox"/> | 6 | grand père      |
| <input type="checkbox"/> | 2 | mère              | <input type="checkbox"/> | 7 | grand mère      |
| <input type="checkbox"/> | 3 | 1 enfant          | <input type="checkbox"/> | 8 | frères ou sœurs |
| <input type="checkbox"/> | 4 | 2 enfants         | <input type="checkbox"/> | 9 | autre           |
| <input type="checkbox"/> | 5 | 3 enfants et plus |                          |   |                 |

(Réponses simultanées possibles: 4)

**46. Au total, de quels revenus bénéficie votre ménage?**

- |                          |   |                                       |                          |   |  |
|--------------------------|---|---------------------------------------|--------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> | 1 | salaire (combien .....)               | <input type="checkbox"/> | 4 | rev soc (API, RMI, CAF, AAH, ASSEDIC,) |
| <input type="checkbox"/> | 2 | retraite (combien .....)              | <input type="checkbox"/> | 5 | rentes                                 |
| <input type="checkbox"/> | 3 | pensions alimentaires (combien .....) | <input type="checkbox"/> | 6 | autre                                  |

**47. Dans quelle tranche de revenus vous (le ménage) situez-vous?**

- |                          |   |                                |                          |   |                                 |
|--------------------------|---|--------------------------------|--------------------------|---|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | moins de 800 E (5000 Ff)       | <input type="checkbox"/> | 4 | 2500-3500 E (15.000-20.000 Ff)  |
| <input type="checkbox"/> | 2 | 900-500 E (5000-10.000 Ff)     | <input type="checkbox"/> | 5 | 3500-5000 E (20.000-30.000 Ff)  |
| <input type="checkbox"/> | 3 | 1500-2500 E (10.000-15.000 Ff) | <input type="checkbox"/> | 6 | plus de 5000 E (+ de 30.000 Ff) |

**48. Après vous, quel est le meilleur système pour économiser l'argent? (préciser si difficultés, quel typé: cambriolage, pertes, arnaques etc)**

- |                          |   |  |                          |    |                                    |
|--------------------------|---|--|--------------------------|----|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | je n'ai fait pas d'économies<br>.....) | <input type="checkbox"/> | 6  | instr informel d'épargne (préciser |
| <input type="checkbox"/> | 2 | à la maison ("bas de laine")           | <input type="checkbox"/> | 7  | placements immobiliers             |
| <input type="checkbox"/> | 3 | à la banque                            | <input type="checkbox"/> | 8  | placements actions                 |
| <input type="checkbox"/> | 4 | à la Poste                             | <input type="checkbox"/> | 9  | à l'étranger                       |
| <input type="checkbox"/> | 5 | système de crédit par rotation         | <input type="checkbox"/> | 10 | autres                             |

**49. Où travaille la personne de référence (la personne qui apporte le plus de revenus dans le ménage ou qui travaille le plus loin)?**

- |                          |   |                    |                          |   |                           |
|--------------------------|---|--------------------|--------------------------|---|---------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | sans objet         | <input type="checkbox"/> | 6 | N.p.d.C.                  |
| <input type="checkbox"/> | 2 | Epeule             | <input type="checkbox"/> | 7 | France (préciser où.....) |
| <input type="checkbox"/> | 3 | Roubaix            | <input type="checkbox"/> | 8 | Belgique                  |
| <input type="checkbox"/> | 4 | Tourcoing ou Croix | <input type="checkbox"/> | 9 | autre                     |
| <input type="checkbox"/> | 5 | Métropole          |                          |   |                           |

**50. Comment vous rendez vous à votre travail ? (ou la personne qui apporte le plus de revenus dans le ménage ou travaille le plus loin)**

- |                          |   |            |                          |   |                     |
|--------------------------|---|------------|--------------------------|---|---------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | sans objet | <input type="checkbox"/> | 5 | voiture personnelle |
| <input type="checkbox"/> | 2 | à pied     | <input type="checkbox"/> | 6 | co-voiturage        |
| <input type="checkbox"/> | 3 | vélo       | <input type="checkbox"/> | 7 | train               |
| <input type="checkbox"/> | 4 | bus, métro | <input type="checkbox"/> | 8 | cyclomoteur         |

**51. Possédez-vous une ou plusieurs voitures ?**

- |                          |   |             |                          |   |                        |
|--------------------------|---|-------------|--------------------------|---|------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | aucune      | <input type="checkbox"/> | 3 | deux voitures          |
| <input type="checkbox"/> | 2 | une voiture | <input type="checkbox"/> | 4 | trois voitures et plus |

**52. Si vous n'avez pas de voiture, rencontrez vous des difficultés dans votre recherche d'emploi ou dans votre travail : préciser .....**

- |                          |   |                          |                          |   |                   |
|--------------------------|---|--------------------------|--------------------------|---|-------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | sans objet               | <input type="checkbox"/> | 5 | non, moto ou vélo |
| <input type="checkbox"/> | 2 | oui (lesquelles)         | <input type="checkbox"/> | 6 | no, à pied        |
| <input type="checkbox"/> | 3 | non, transport en commun | <input type="checkbox"/> | 7 | autres            |

4 non,co-voiturage

**53. Et pour vos courses, comment faites-vous en général?**

- |                            |                |                            |                              |
|----------------------------|----------------|----------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1 | à pied ou vélo | <input type="checkbox"/> 4 | service livraison à domicile |
| <input type="checkbox"/> 2 | bus ou métro   | <input type="checkbox"/> 5 | quelqu'un me les ramène      |
| <input type="checkbox"/> 3 | voiture        | <input type="checkbox"/> 6 | autre                        |

**54. Où faites-vous vos courses? préciser.....**

- |                            |  |                             |   |
|----------------------------|--|-----------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> 1 | majoritairement Epeule   | <input type="checkbox"/> 7  | maj à l'ext de Roubaix (Leers, Roncq, Vil d'Ascq) |
| <input type="checkbox"/> 2 | Epeule et Roubaix  | <input type="checkbox"/> 8  | majoritairement à Lille                           |
| <input type="checkbox"/> 3 | Epeule et extérieur  | <input type="checkbox"/> 9  | majoritairement en Belgique                       |
| <input type="checkbox"/> 4 | Epeule et Lille  | <input type="checkbox"/> 10 | en ligne (internet)                               |
| <input type="checkbox"/> 5 | Epeule et Belgique   | <input type="checkbox"/> 11 | autres  |
| <input type="checkbox"/> 6 | majoritairement <input type="checkbox"/> autres quartiers de Roubaix |                             |   |

**55. En général, vous faites vos courses plutôt (produits de première nécessité):**

- |                            |   |                            |  |
|----------------------------|---|----------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> 1 | marchés de l'Epeule                         | <input type="checkbox"/> 6 | moyenne surface (ex. Match, Champion)    |
| <input type="checkbox"/> 2 | autres marchés                              | <input type="checkbox"/> 7 | super-hyper marchés (ex. Casino, Auchan) |
| <input type="checkbox"/> 3 | commerce de proximité traditionnel français | <input type="checkbox"/> 8 | épiceries solidaires                     |
| <input type="checkbox"/> 4 | comm de proximité oriental, asiatique, etc. | <input type="checkbox"/> 9 | autres                                   |
| <input type="checkbox"/> 5 | commerce discount (ex. Aldi, Lidl)          |                            |  |

**56. Si vous ne faites pas vos courses dans le quartier, pourquoi? .....**

- |                            |  |                            |                               |
|----------------------------|--|----------------------------|-------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1 | disparition du commerce traditionnel       | <input type="checkbox"/> 4 | absence de certains produits  |
| <input type="checkbox"/> 2 | proximité travail, école, autres activités | <input type="checkbox"/> 5 | prix trop élevés des produits |
| <input type="checkbox"/> 3 | habitude d'aller dans les grandes surfaces | <input type="checkbox"/> 6 | autres                        |

**57. Pour les sorties et loisirs, vous allez où?**

- |                            |                     |                            |                            |
|----------------------------|---------------------|----------------------------|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1 | je ne sort pas      | <input type="checkbox"/> 5 | Belgique                   |
| <input type="checkbox"/> 2 | quartier uniquement | <input type="checkbox"/> 6 | villes voisines de Roubaix |
| <input type="checkbox"/> 3 | Roubaix             | <input type="checkbox"/> 7 | autres                     |
| <input type="checkbox"/> 4 | Lille               |                            |                            |

**58. Avec qui vous sortez en général?**

- |                            |           |                            |                         |
|----------------------------|-----------|----------------------------|-------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1 | seul      | <input type="checkbox"/> 6 | voisins                 |
| <input type="checkbox"/> 2 | couple    | <input type="checkbox"/> 7 | associations (org. par) |
| <input type="checkbox"/> 3 | famille   | <input type="checkbox"/> 8 | ville (org. par)        |
| <input type="checkbox"/> 4 | amis      | <input type="checkbox"/> 9 | autres                  |
| <input type="checkbox"/> 5 | collègues |                            |                         |

**59. Allez-vous parfois en vacances? préciser où.....**

- |                            |                       |                            |                |
|----------------------------|-----------------------|----------------------------|----------------|
| <input type="checkbox"/> 1 | jamais                | <input type="checkbox"/> 4 | autres pays    |
| <input type="checkbox"/> 2 | dans la région        | <input type="checkbox"/> 5 | pays d'origine |
| <input type="checkbox"/> 3 | autres régions France |                            |                |

**60. Avez-vous rencontré des difficultés depuis que vous êtes dans ce quartier ? (réponse spontanée, puis relance: noter le type de problème et comment il a été résolu)**

- |                            |   |                            |                        |
|----------------------------|---|----------------------------|------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1 | sécurité des personnes                  | <input type="checkbox"/> 5 | travail                |
| <input type="checkbox"/> 2 | sécurité des biens                      | <input type="checkbox"/> 6 | difficultés familiales |
| <input type="checkbox"/> 3 | manque de places dans les éc publ prim) | <input type="checkbox"/> 7 | conflits de voisinage  |

- 4 santé  8 problèmes de propriété (log, garage, jardin)

**61. Quelles sont les personnes qui vous ont aidé?**

- 1 personne ne m'a aidé  7 institutions religieuses  
 2 amis  8 police  
 3 voisins  9 mairie  
 4 famille  10 services sociaux (préciser .....)  
 5 services privés marchands  11 autres (préciser.....)  
 6 associations (préciser.....)

*(Réponses simultanées possibles: 2)*

**62. Avez-vous de la famille dans le quartier?**

- 1 famille proche  4 pas de famille dans le quartier  
 2 famille éloignée  5 pas de famille du tout  
 3 les deux

**63. Si oui, avez-vous des contacts avec votre famille dans le quartier?**

- 1 pas de famille  5 visites, fêtes (quelles occasions.....)  
 2 pas de contacts  6 apéro, café, repas  
 3 services (garde enf, prêts outils, travaux.....)  7 autres  
 4 aides (financières, alim., etc. ....)

**64. Si vous avez des contacts dans le quartier, avec qui?**

- 1 voisins  5 commerçants  
 2 amis  6 café  
 3 collègues  7 autres (précisez .....)  
 4 membres d'associations (préciser.....)

*(Réponses simultanées possibles: 2)*

**65. Avec ces personnes, quel type d'échange avez-vous? (préciser, développer)**

- 1 aucun échange  6 activités culturelles ou sportives  
 2 simple "bonjour"  7 activités associatives, manifestations  
 3 bavardage  8 réunions, débats sur des problèmes du quartier  
 4 visites à la maison  9 autres (préciser .....)  
 5 entraide et services

*(Réponses simultanées possibles: 2)*

**66. Maintenant nous allons parler de la vie dans le quartier de l'Epeule. Voici une liste de problèmes. Pouvez-vous nous indiquer les plus importants pour vous?**

- 1 fermeture des usines, chômage  
 2 changement-disparition des commerces  
 3 insuffisance des équipements sportifs  
 4 moyens de transport insuffisants  
 5 manque des équipements culturels  
 6 manque des infrastructures de santé  
 7 manque des structures de sécurité  
 8 manque des cafés, discothèques, cinémas  
 9 manque d'espaces verts  
 10 manque d'animations (fêtes, manif. sport., cult.)  
 11 insuffisance d'activités associatives  
 12 insuffisance d'activités pour les enfants  
 13 insuffisance d'activités pour les jeunes  
 14 nuisances (saleté, bruit...)

- 15 insuffisance (ou excessive) de mixité sociale
- 16 abandon, marginalisation du quartier
- 17 l'esthétique du quartier
- 18 autres préciser.....

Ordonnez les réponses. (Réponses simultanées possibles: 2)

**67. Quelles initiatives spécifique (Epeule ou Roubaix) ont été prises pour répondre aux problèmes que vous citez?**

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1 équipements (cinéma)                      | <input type="checkbox"/> 8 zone franche l'Epeule                     |
| <input type="checkbox"/> 2 rénovation façades                        | <input type="checkbox"/> 9 nettoyage des rues par la mairie          |
| <input type="checkbox"/> 3 fêtes dans le quartier (Entre deux parcs) | <input type="checkbox"/> 10 l'arrivée du métro                       |
| <input type="checkbox"/> 4 animations parc Brondeloire               | <input type="checkbox"/> 11 le Colisée                               |
| <input type="checkbox"/> 5 Lille 2004                                | <input type="checkbox"/> 12 initiatives individuelles vers la mairie |
| <input type="checkbox"/> 6 animations Noel (ass des commerçants)     | <input type="checkbox"/> 13 initiatives associatives                 |
| <input type="checkbox"/> 7 animations ass des parents des élèves     | <input type="checkbox"/> 14 autres                                   |

**68. Qui a pris ces initiatives?**

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1 mairie                  | <input type="checkbox"/> 5 CUDL,région           |
| <input type="checkbox"/> 2 associations            | <input type="checkbox"/> 6 Etat, Europe          |
| <input type="checkbox"/> 3 group d'habitants       | <input type="checkbox"/> 7 autres (particuliers) |
| <input type="checkbox"/> 4 établissement religieux |  |

**69. Etes-vous satisfait des résultats des actions entreprises?**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 1 oui, pourquoi?.....  | <input type="checkbox"/> 3 réponse mitigée |
| <input type="checkbox"/> 2 non, pourquoi? ..... |  |

**70. Avez-vous vous-même pris des initiatives? (lesquelles)**

.....

**71. Selon vous, combien d'associations y-a-t-il dans le quartier de l'Epeule? (préciser chiffre .....**

- |   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1 je ne sais pas | <input type="checkbox"/> 4 11-20      |
| <input type="checkbox"/> 2 0-5            | <input type="checkbox"/> 5 plus de 20 |
| <input type="checkbox"/> 3 6-10           |                                       |

**72. Nommer les associations que vous connaissez dans le quartier et à Roubaix:**

.....

**73. Est-ce que vous-même vous êtes membre d'une association (dans l'Epeule, Roubaix, autres communes)?**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1 non   | <input type="checkbox"/> 7 oui, santé                           |
| <input type="checkbox"/> 2 oui, club sportif                           | <input type="checkbox"/> 8 oui,autres services sociaux          |
| <input type="checkbox"/> 3 oui,association loisir                      | <input type="checkbox"/> 9 oui,caritative                       |
| <input type="checkbox"/> 4 oui, activités culturelles ou scientifiques | <input type="checkbox"/> 10 oui,comité de défense des habitants |
| <input type="checkbox"/> 5 oui, musique, théâtre, danse                | <input type="checkbox"/> 11 autres                              |
| <input type="checkbox"/> 6 oui, économique,technique,aménagement       |   |

**74. Participez-vous à des activités au sein d'une association religieuse, parti politique, syndicat?**

- |                                |  |
|--------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> 1 non | <input type="checkbox"/> 2 oui (laquelle,quelles activités ..... |
|--------------------------------|--|

**75. Est-ce que vous connaissez l'association Univers (restaurant social, rue de l'Epeule)?**

- |                                |                                |
|--------------------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1 oui | <input type="checkbox"/> 2 non |
|--------------------------------|--------------------------------|

76. Est-ce que vous connaissez l'épicerie solidaire de l'Epeule (rue Inkermann)?

- 1 oui  2 non

77. Est-ce que vous connaissez le centre social Nautilus (2, rue Croix)?

- 1 oui  2 non

78. Est-ce que vous connaissez le Comité de quartier Epeule-Alouette-Trichon?

- 1 oui  2 non

79. Est-ce que vous connaissez l'association "Entre deux parcs"?

- 1 oui  2 non

80. Est-ce que vous connaissez l'association Alentour?

- 1 oui  2 non

81. Est-ce que vous connaissez l'association Astuce?

- 1 oui  2 non

82. Avez-vous déjà utilisé leurs services? Lesquels? Pouvez-vous nous dire quel est votre avis? Vous êtes satisfait ou pas? Pourquoi? Est-ce que vous connaissez du monde qui y va?

.....

83. Toutes ces associations ont eu des initiatives, ont créé des activités, des services. Selon vous, y a-t-il parmi elles associations qui vous semblent innovantes? Lesquelles? Pour quelles activités? En quoi consiste l'innovation? (laisser parler)

.....

84. En général, vous participez ou assistez aux manifestations organisées dans votre quartier? Si oui, lesquelles?

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1 non, je ne participe pas       | <input type="checkbox"/> 6 le musée de la "Piscine"         |
| <input type="checkbox"/> 2 oui, "Roubaix l'accordéon"     | <input type="checkbox"/> 7 oui, animations parc Brondeloire |
| <input type="checkbox"/> 3 oui, "Les 28 heures de marche" | <input type="checkbox"/> 8 oui, aux braderies               |
| <input type="checkbox"/> 4 oui, "Fête de la musique"      | <input type="checkbox"/> 9 autres                           |
| <input type="checkbox"/> 5 oui, "Journées du patrimoine"  |   |

(Réponses simultanées possibles: 2)

85. Si vous ne participez ou n'assistez pas aux animations, fêtes, pourquoi?

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 1 sans objet       | <input type="checkbox"/> 5 l'âge                 |
| <input type="checkbox"/> 2 manque du temps  | <input type="checkbox"/> 6 on n'est pas informés |
| <input type="checkbox"/> 3 insécurité       | <input type="checkbox"/> 7 invalides             |
| <input type="checkbox"/> 4 manque d'intérêt | <input type="checkbox"/> 8 autres                |

86. Si vous participez aux animations, fêtes, avec qui vous allez?

- |                                       |                                    |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1 sans objet | <input type="checkbox"/> 4 voisins |
| <input type="checkbox"/> 2 famille    | <input type="checkbox"/> 5 seul    |
| <input type="checkbox"/> 3 amis       | <input type="checkbox"/> 6 autres  |

**87. Est-ce que vous lisez les journaux (locaux, nationaux)?**

- |                          |   |                                 |                          |   |          |
|--------------------------|---|---------------------------------|--------------------------|---|----------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | non, jamais                     | <input type="checkbox"/> | 5 | M6 Lille |
| <input type="checkbox"/> | 2 | oui, que les journaux locaux    | <input type="checkbox"/> | 6 | FR 3     |
| <input type="checkbox"/> | 3 | oui, que les journaux nationaux | <input type="checkbox"/> | 7 | autres   |
| <input type="checkbox"/> | 4 | oui, tous les types de journaux |                          |   |          |

**88. Etes-vous informés sur les débats, les services, les projets ou les animations dans le quartier? Si oui, quel est le canal principal d'information?**

- |                          |   |   |                          |    |  |
|--------------------------|---|---|--------------------------|----|--|
| <input type="checkbox"/> | 1 | non, je ne suis pas informé               | <input type="checkbox"/> | 7  | affiches                               |
| <input type="checkbox"/> | 2 | "Le quartier libre" (journal CQ)          | <input type="checkbox"/> | 8  | bouche à l'oreille                     |
| <input type="checkbox"/> | 3 | journal de la mairie                      | <input type="checkbox"/> | 9  | informations dans la boîte aux lettres |
| <input type="checkbox"/> | 4 | presse locale (Voix du Nord, Nord Eclair) | <input type="checkbox"/> | 10 | Internet                               |
| <input type="checkbox"/> | 5 | télévision (préciser laquelle)            | <input type="checkbox"/> | 11 | en allant aux associations             |
| <input type="checkbox"/> | 6 | radio préciser laquelle                   | <input type="checkbox"/> | 12 | autres                                 |

**89. Quel serait selon vous le meilleur moyen d'information pour les habitants?**

- |                          |   |  |                          |   |                        |
|--------------------------|---|--|--------------------------|---|------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | chaîne TV du quartier ou de Roubaix    | <input type="checkbox"/> | 5 | site Internet quartier |
| <input type="checkbox"/> | 2 | chaîne radio du quartier ou de Roubaix | <input type="checkbox"/> | 6 | bouche à l'oreille     |
| <input type="checkbox"/> | 3 | quotidien roubaisien                   | <input type="checkbox"/> | 7 | autres                 |
| <input type="checkbox"/> | 4 | journal de la mairie                   |                          |   |                        |

**90. Est-ce que vous avez déjà participé à des réunions, débats sur la vie dans le quartier de l'Epeule?**

- |                          |   |                      |                          |   |     |
|--------------------------|---|----------------------|--------------------------|---|-----|
| <input type="checkbox"/> | 1 | oui (lesquels .....) | <input type="checkbox"/> | 2 | non |
|--------------------------|---|----------------------|--------------------------|---|-----|

**91. Si non, pourquoi?**

- |                          |   |                   |                          |   |                                   |
|--------------------------|---|-------------------|--------------------------|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | manque du temps   | <input type="checkbox"/> | 4 | pas des résultats concrets        |
| <input type="checkbox"/> | 2 | pas d'intérêt     | <input type="checkbox"/> | 5 | ça créé de conflits, des tensions |
| <input type="checkbox"/> | 3 | pas d'information | <input type="checkbox"/> | 6 | autres                            |

**92. Si vous avez déjà participé, quel a été le sujet du débat ou de la réunion?**

- |                          |   |                        |                          |    |  |
|--------------------------|---|------------------------|--------------------------|----|--|
| <input type="checkbox"/> | 1 | sans objet             | <input type="checkbox"/> | 7  | aménagement du quartier                |
| <input type="checkbox"/> | 2 | propreté               | <input type="checkbox"/> | 8  | activités économiques dans le quartier |
| <input type="checkbox"/> | 3 | religion               | <input type="checkbox"/> | 9  | insécurité routière                    |
| <input type="checkbox"/> | 4 | échange entre cultures | <input type="checkbox"/> | 10 | insécurité autre type (jeunes)         |
| <input type="checkbox"/> | 5 | sexisme                | <input type="checkbox"/> | 11 | la vie d'école                         |
| <input type="checkbox"/> | 6 | racisme                | <input type="checkbox"/> | 12 | autres                                 |

**93. Qui les a organisés?**

- |                          |   |                              |                          |   |                   |
|--------------------------|---|------------------------------|--------------------------|---|-------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | comité du quartier           | <input type="checkbox"/> | 5 | habitants         |
| <input type="checkbox"/> | 2 | association (préciser .....) | <input type="checkbox"/> | 6 | école             |
| <input type="checkbox"/> | 3 | association religieuse       | <input type="checkbox"/> | 7 | un service public |
| <input type="checkbox"/> | 4 | mairie                       | <input type="checkbox"/> | 8 | autres            |

**94. Pourquoi y êtes vous allé?**

- |                          |   |                                     |                          |   |                          |
|--------------------------|---|-------------------------------------|--------------------------|---|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | sans objet                          | <input type="checkbox"/> | 5 | faire une proposition    |
| <input type="checkbox"/> | 2 | curiosité                           | <input type="checkbox"/> | 6 | s'informer               |
| <input type="checkbox"/> | 3 | habitude de participer              | <input type="checkbox"/> | 7 | pour rencontrer du monde |
| <input type="checkbox"/> | 4 | obligation (membre assoc, élu etc.) | <input type="checkbox"/> | 8 | autres                   |

**95. Combien de personnes étaient présentes?**

- |                          |   |            |                          |   |            |
|--------------------------|---|------------|--------------------------|---|------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | sans objet | <input type="checkbox"/> | 5 | 10-19      |
| <input type="checkbox"/> | 2 | nsp        | <input type="checkbox"/> | 6 | 20-29      |
| <input type="checkbox"/> | 3 | 1-4        | <input type="checkbox"/> | 7 | 30-49      |
| <input type="checkbox"/> | 4 | 5-9        | <input type="checkbox"/> | 8 | 50 et plus |

**96. Quels ont été les résultats des débats?**

- |                          |   |                 |                          |   |                                       |
|--------------------------|---|-----------------|--------------------------|---|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | nsp             | <input type="checkbox"/> | 5 | application immédiate des décisions   |
| <input type="checkbox"/> | 2 | aucun résultat  | <input type="checkbox"/> | 6 | conception et proposition d'un projet |
| <input type="checkbox"/> | 3 | conflit,tension | <input type="checkbox"/> | 7 | prise de décision                     |
| <input type="checkbox"/> | 4 | revendications  | <input type="checkbox"/> | 8 | autres                                |

**97. Y a-t-il des lieux où les gens peuvent venir régulièrement exprimer leurs difficultés, leurs demandes, discuter ou proposer des projets liés à la vie dans le quartier?**

- |                          |   |                           |                          |    |                               |
|--------------------------|---|---------------------------|--------------------------|----|-------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | non                       | <input type="checkbox"/> | 8  | autre association (.....)     |
| <input type="checkbox"/> | 2 | Comité de quartier        | <input type="checkbox"/> | 9  | cafés                         |
| <input type="checkbox"/> | 3 | Mairie de quartier        | <input type="checkbox"/> | 10 | dans la rue                   |
| <input type="checkbox"/> | 4 | Mairie de Roubaix         | <input type="checkbox"/> | 11 | les écoles                    |
| <input type="checkbox"/> | 5 | L'épicerie solidaire      | <input type="checkbox"/> | 12 | assistante sociale du secteur |
| <input type="checkbox"/> | 6 | Centre social Nautilus    | <input type="checkbox"/> | 13 | autres lieux                  |
| <input type="checkbox"/> | 7 | Restaurant social Univers |                          |    |                               |

**98. Si un tel lieu existe, quelle est la régularité des réunions?**

- |                          |   |                            |                          |   |                   |
|--------------------------|---|----------------------------|--------------------------|---|-------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | une fois par semaine       | <input type="checkbox"/> | 5 | une fois par an   |
| <input type="checkbox"/> | 2 | une fois par mois          | <input type="checkbox"/> | 6 | moins             |
| <input type="checkbox"/> | 3 | toutes les deux-trois mois | <input type="checkbox"/> | 7 | individuellement  |
| <input type="checkbox"/> | 4 | deux fois par an           | <input type="checkbox"/> | 8 | pas de régularité |

**99. Sinon, pensez-vous que ce serait utile? Pourquoi? Avez-vous des idées pour rendre un tel lieu possible?**

.....

**100. Est-ce que vous participez aux vote (local ou national)?**

- |                          |   |   |                          |   |   |
|--------------------------|---|---|--------------------------|---|---|
| <input type="checkbox"/> | 1 | non, ça ne m'intéresse pas                  | <input type="checkbox"/> | 5 | oui, je vote chaque fois, c'est mon droit et obli |
| <input type="checkbox"/> | 2 | non, je n'ai pas (je n'avait pas) l'âge     | <input type="checkbox"/> | 6 | oui, je vote qu'aux élections locales             |
| <input type="checkbox"/> | 3 | non, je n'ai pas (je n'avait pas) la nat fr | <input type="checkbox"/> | 7 | oui, je vote qu'aux élections nationales          |
| <input type="checkbox"/> | 4 | non, je n'ai plus confiance, je suis déçu   | <input type="checkbox"/> | 8 | autres (vote à l'étranger : préciser quel pays)   |

**101. Avez-vous déjà parlé au maire de Roubaix (ou à un adjoint)? De quoi lui avez-vous parlé?**

- |                          |   |  |                          |   |  |
|--------------------------|---|--|--------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> | 1 | non  | <input type="checkbox"/> | 4 | discussion amicale (temps, sport etc.) |
| <input type="checkbox"/> | 2 | oui, de mes pr perso (trav, log, formation)      | <input type="checkbox"/> | 5 | sujets politiques (locale, nationale)  |
| <input type="checkbox"/> | 3 | oui, des pr du quartier (saleté,comm,chôm,inséc) | <input type="checkbox"/> | 6 | autres                                 |

**102. Si vous les rencontriez (maire ou adjoint), qu'aimeriez-vous leurs dire?**

.....

**103. Est-ce que vous connaissez personnellement des personnes très populaires (très connues) dans le quartier ou à Roubaix? (préciser leur rôle, pourquoi elles sont connues)**

- |                          |   |                          |                          |   |          |
|--------------------------|---|--------------------------|--------------------------|---|----------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | maire ou adjoint         | <input type="checkbox"/> | 5 | artiste  |
| <input type="checkbox"/> | 2 | employé mairie           | <input type="checkbox"/> | 6 | habitant |
| <input type="checkbox"/> | 3 | employé services sociaux | <input type="checkbox"/> | 7 | autres   |
| <input type="checkbox"/> | 4 | membre association       |                          |   |          |

**104. Quels sont vos projets résidentiels? (préciser pourquoi .....)**

- |                          |   |  |                          |   |                                     |
|--------------------------|---|--|--------------------------|---|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | rester dans ce logement                    | <input type="checkbox"/> | 5 | quitter Roub (pour où et pourquoi?) |
| <input type="checkbox"/> | 2 | rester et améliorer mon logement           | <input type="checkbox"/> | 6 | quitter la région                   |
| <input type="checkbox"/> | 3 | déménager dans le quartier (pourquoi?)     | <input type="checkbox"/> | 7 | réhabilitation pour plus-value      |
| <input type="checkbox"/> | 4 | quitter le quartier (pour où et pourquoi?) | <input type="checkbox"/> | 8 | autres                              |

**105. Quels sont vos projets professionnels?**

- |                          |   |                    |                          |   |                     |
|--------------------------|---|--------------------|--------------------------|---|---------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | changer de travail | <input type="checkbox"/> | 5 | chercher du travail |
|--------------------------|---|--------------------|--------------------------|---|---------------------|



- |                          |   |                             |                          |   |           |
|--------------------------|---|-----------------------------|--------------------------|---|-----------|
| <input type="checkbox"/> | 2 | rester dans le même travail | <input type="checkbox"/> | 6 | formation |
| <input type="checkbox"/> | 3 | rester au foyer             | <input type="checkbox"/> | 7 | retraite  |
| <input type="checkbox"/> | 4 | promotion                   | <input type="checkbox"/> | 8 | autres    |

**106. Vous avez d'autres projets (souhaits, envies) dans le quartier?**

- |                          |   |                             |                          |   |                             |
|--------------------------|---|-----------------------------|--------------------------|---|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | non                         | <input type="checkbox"/> | 4 | projet culturel, artistique |
| <input type="checkbox"/> | 2 | implication associative     | <input type="checkbox"/> | 5 | projet sportif              |
| <input type="checkbox"/> | 3 | initiative entrepreneuriale | <input type="checkbox"/> | 6 | autres                      |

**107. Avez-vous d'autres idées, propositions pour améliorer la vie dans le quartier?**

- |                          |   |          |                          |   |                                    |
|--------------------------|---|----------|--------------------------|---|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | logement | <input type="checkbox"/> | 5 | peuplement                         |
| <input type="checkbox"/> | 2 | sécurité | <input type="checkbox"/> | 6 | aménagement, embelliss du quartier |
| <input type="checkbox"/> | 3 | emploi   | <input type="checkbox"/> | 7 | autres                             |
| <input type="checkbox"/> | 4 | commerce |                          |   |                                    |

**108. Qui doit prendre l'initiative?**

- |                          |   |              |                          |   |              |
|--------------------------|---|--------------|--------------------------|---|--------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | l'Etat       | <input type="checkbox"/> | 5 | associations |
| <input type="checkbox"/> | 2 | mairie       | <input type="checkbox"/> | 6 | moi-même     |
| <input type="checkbox"/> | 3 | particuliers | <input type="checkbox"/> | 7 | autres       |
| <input type="checkbox"/> | 4 | entreprises  |                          |   |              |

**109. Sexe**

- |                          |   |       |                          |   |       |
|--------------------------|---|-------|--------------------------|---|-------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | homme | <input type="checkbox"/> | 2 | femme |
|--------------------------|---|-------|--------------------------|---|-------|

**110. Âge de la personne interviewée**

- |                          |   |       |                          |   |            |
|--------------------------|---|-------|--------------------------|---|------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | 15-29 | <input type="checkbox"/> | 4 | 50-59      |
| <input type="checkbox"/> | 2 | 30-39 | <input type="checkbox"/> | 5 | 60-74      |
| <input type="checkbox"/> | 3 | 40-49 | <input type="checkbox"/> | 6 | 75 et plus |

**111. Âge du conjoint (ou du cohabitant)**

- |                          |   |            |                          |   |            |
|--------------------------|---|------------|--------------------------|---|------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | sans objet | <input type="checkbox"/> | 5 | 50-59      |
| <input type="checkbox"/> | 2 | 15-29      | <input type="checkbox"/> | 6 | 60-74      |
| <input type="checkbox"/> | 3 | 30-39      | <input type="checkbox"/> | 7 | 75 et plus |
| <input type="checkbox"/> | 4 | 40-49      |                          |   |            |

**112. Situation matrimoniale**

- |                          |   |             |                          |   |             |
|--------------------------|---|-------------|--------------------------|---|-------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | marié       | <input type="checkbox"/> | 5 | veuf        |
| <input type="checkbox"/> | 2 | union libre | <input type="checkbox"/> | 6 | célibataire |
| <input type="checkbox"/> | 3 | séparé      | <input type="checkbox"/> | 7 | autre       |
| <input type="checkbox"/> | 4 | divorcé     |                          |   |             |

**113. Quelle est la personne de référence?**

- |                          |   |                      |                          |   |           |
|--------------------------|---|----------------------|--------------------------|---|-----------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | personne interviewée | <input type="checkbox"/> | 4 | un enfant |
| <input type="checkbox"/> | 2 | conjoint             | <input type="checkbox"/> | 5 | autre     |
| <input type="checkbox"/> | 3 | un parent            |                          |   |           |

**114. Milieu socio-professionnel du ménage**

- |                          |   |                                   |                          |   |                                   |
|--------------------------|---|-----------------------------------|--------------------------|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | comm.,art.,chef d'entr. (-10 sal) | <input type="checkbox"/> | 5 | ouvrier                           |
| <input type="checkbox"/> | 2 | cadre prof. intel.sup.            | <input type="checkbox"/> | 6 | patron entreprise (+ 10 salariés) |
| <input type="checkbox"/> | 3 | prof. interm.                     | <input type="checkbox"/> | 7 | autres                            |
| <input type="checkbox"/> | 4 | employé                           |                          |   |                                   |

**115. Stabilité professionnelle du ménage**

- |                          |   |                     |                          |   |               |
|--------------------------|---|---------------------|--------------------------|---|---------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | très stable         | <input type="checkbox"/> | 3 | instable      |
| <input type="checkbox"/> | 2 | relativement stable | <input type="checkbox"/> | 4 | très instable |

**116. Etat extérieur du logement**

- |                          |   |                              |                          |   |                        |
|--------------------------|---|------------------------------|--------------------------|---|------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | neuf                         | <input type="checkbox"/> | 6 | dégradé                |
| <input type="checkbox"/> | 2 | façade restaurée             | <input type="checkbox"/> | 7 | très dégradé (fissuré) |
| <input type="checkbox"/> | 3 | façade repeinte récemment    | <input type="checkbox"/> | 8 | maison murée squattée  |
| <input type="checkbox"/> | 4 | entretien régulier           | <input type="checkbox"/> | 9 | autres                 |
| <input type="checkbox"/> | 5 | peinture et façade écaillées |                          |   |                        |

**117. Etat intérieur du logement**

- |                          |   |                      |                          |   |          |
|--------------------------|---|----------------------|--------------------------|---|----------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | neuf                 | <input type="checkbox"/> | 6 | humidité |
| <input type="checkbox"/> | 2 | rénovation récente   | <input type="checkbox"/> | 7 | saleté   |
| <input type="checkbox"/> | 3 | peinture récente     | <input type="checkbox"/> | 8 | taudis   |
| <input type="checkbox"/> | 4 | entretien régulier   | <input type="checkbox"/> | 9 | autres   |
| <input type="checkbox"/> | 5 | entretien irrégulier |                          |   |          |

**118. Origine culturelle de la personne interviewée**

- |                          |    |             |                          |    |              |
|--------------------------|----|-------------|--------------------------|----|--------------|
| <input type="checkbox"/> | 1  | française   | <input type="checkbox"/> | 12 | cambodgienne |
| <input type="checkbox"/> | 2  | algérienne  | <input type="checkbox"/> | 13 | vietnamienne |
| <input type="checkbox"/> | 3  | portugaise  | <input type="checkbox"/> | 14 | polonaise    |
| <input type="checkbox"/> | 4  | marocaine   | <input type="checkbox"/> | 15 | zaïroise     |
| <input type="checkbox"/> | 5  | italienne   | <input type="checkbox"/> | 16 | camerounaise |
| <input type="checkbox"/> | 6  | turque      | <input type="checkbox"/> | 17 | congolaise   |
| <input type="checkbox"/> | 7  | tunisienne  | <input type="checkbox"/> | 18 | guinéenne    |
| <input type="checkbox"/> | 8  | laotienne   | <input type="checkbox"/> | 19 | gabonaise    |
| <input type="checkbox"/> | 9  | belge       | <input type="checkbox"/> | 20 | libanais     |
| <input type="checkbox"/> | 10 | sénégalaise | <input type="checkbox"/> | 21 | autres       |
| <input type="checkbox"/> | 11 | espagnole   |                          |    |              |

**119. Origine culturelle du conjoint**

- |                          |    |             |                          |    |              |
|--------------------------|----|-------------|--------------------------|----|--------------|
| <input type="checkbox"/> | 1  | française   | <input type="checkbox"/> | 11 | espagnole    |
| <input type="checkbox"/> | 2  | algérienne  | <input type="checkbox"/> | 12 | cambodgienne |
| <input type="checkbox"/> | 3  | portugaise  | <input type="checkbox"/> | 13 | vietnamienne |
| <input type="checkbox"/> | 4  | marocaine   | <input type="checkbox"/> | 14 | polonaise    |
| <input type="checkbox"/> | 5  | italienne   | <input type="checkbox"/> | 15 | zaïroise     |
| <input type="checkbox"/> | 6  | turque      | <input type="checkbox"/> | 16 | camerounaise |
| <input type="checkbox"/> | 7  | tunisienne  | <input type="checkbox"/> | 17 | congolaise   |
| <input type="checkbox"/> | 8  | laotienne   | <input type="checkbox"/> | 18 | guinéenne    |
| <input type="checkbox"/> | 9  | belge       | <input type="checkbox"/> | 19 | autres       |
| <input type="checkbox"/> | 10 | sénégalaise |                          |    |              |

**120. Générations d'immigration**

- |                          |   |                |                          |   |               |
|--------------------------|---|----------------|--------------------------|---|---------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | primo-arrivant | <input type="checkbox"/> | 3 | grand-parents |
| <input type="checkbox"/> | 2 | parents        | <input type="checkbox"/> | 4 | autres        |

**121. Origine culturelle du ménage**

- |                          |   |                  |                          |   |           |
|--------------------------|---|------------------|--------------------------|---|-----------|
| <input type="checkbox"/> | 1 | franco-française | <input type="checkbox"/> | 3 | étrangère |
| <input type="checkbox"/> | 2 | mixte            |                          |   |           |

**122. Autres observations**

.....

## **Annexe 12 - La lettre d'introduction pour l'enquête auprès les habitants**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'une recherche universitaire comparant plusieurs quartiers des villes d'Europe, nous réalisons une enquête auprès les habitants du quartier de l'Epeule à Roubaix.

L'objectif de cette étude est de connaître les difficultés et les attentes des habitants en ce qui concerne la vie dans le quartier et aussi de comprendre comment des solutions ont été trouvées et lesquelles sont à trouver. Les réponses des habitants permettront aux chercheurs de proposer aux acteurs locaux des pistes pour améliorer leurs actions.

À cette occasion, des enquêtrices, dont nous vous laissons les coordonnées, passeront à votre domicile. N'hésitez pas à les contacter si vous désirez plus d'informations.

Nous vous remercions pour votre précieuse contribution à ce travail.

Lille, le 14 janvier 2004

Le responsable scientifique Frank Moulaert,  
professeur à l'Université de Lille 1

Oana Ailenei, étudiante en thèse à l'Université de Lille I (03 20 12 58 77)

Bénédicte LEFEBVRE, ingénieur d'étude CNRS au CLERSÉ (03 20 12 58 62)

Lise Perino, chargée d'étude (06 85 14 15 50)

**IFRÉSI-CNRS**

**2, rue des Canonniers, 59800 Lille, France**

**Tel : 03 20 12 58 30 - Fax : 03 20 12 58 31**

### Annexe 13 - Les styles de vie des habitants

**Tableau 58 - Lieu de travail des actifs ayant une activité professionnelle selon le milieu socioprofessionnel**

Milieu socioprofessionnel du ménage	Comm, Artisan	Cadre, prof. sup.	Prof. interm.	Employé	Ouvrier	Autres	TOTAL
<b>Effectifs</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>32</b>	<b>22</b>	<b>3</b>	<b>75</b>
Epeule (%)	100	16,7	10	9,4	13,6	-	<b>13,3</b>
Roubaix (%)	-	16,7	20	31,3	36,4	66,7	<b>30,7</b>
Croix (%)	-	-	10	6,3	-	-	<b>4,0</b>
Tourcoing (%)	-	33,3	20	21,9	9,1	-	<b>17,3</b>
Métropole (%)	-	33,3	30	31,3	27,3	-	<b>28,0</b>
Région (%)	-	-	10	-	9,1	-	<b>4,0</b>
Autres (%)	-	-	-	-	4,5	33,3	<b>2,7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : auteur (enquête par questionnaire, 2003)

**Tableau 59 - Lieu de travail des actifs ayant une activité professionnelle selon l'âge du répondant**

Lieu de travail	15-29 ans	30-39 ans	40-60 ans	+ 60 ans	TOTAL
<b>Effectifs</b>	<b>21</b>	<b>31</b>	<b>21</b>	<b>2</b>	<b>75</b>
Epeule (%)	9,5	16,1	9,5	50	<b>13,3</b>
Roubaix (%)	23,8	38,7	23,8	50	<b>30,7</b>
Croix (%)	9,5	-	4,8	-	<b>4,0</b>
Tourcoing (%)	19,0	16,1	19,0	-	<b>17,3</b>
Métropole (%)	38,1	19,4	33,3	-	<b>28,0</b>
Région (%)	-	6,5	4,8	-	<b>4,0</b>
Autres (%)	-	3,2	4,8	-	<b>2,7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : auteur (enquête par questionnaire, 2003)

**Tableau 60 - La possession d'une (ou plusieurs) voiture(s) selon la situation professionnelle du chef du ménage**

Possession voiture	Aucune	Une ou plus	TOTAL
<b>Effectifs</b>	<b>50</b>	<b>66</b>	<b>116</b>
Emploi stable (%)	14	56,1	<b>37,9</b>
Retraité /invalide (%)	36	15,2	<b>24,1</b>
Emploi précaire (%)	28	24,2	<b>25,9</b>
Mère au foyer/mère API (%)	8	1,5	<b>4,3</b>
Chômage (%)	10	3,0	<b>0,6</b>
Étudiant (%)	4	-	<b>1,7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : auteur (enquête par questionnaire, 2003)

**Tableau 61 - Lieu des courses selon l'âge de la personne interviewée**

Âge de la personne interviewée	15-29	30-39	40-60	+ 60	TOTAL
<b>Effectifs</b>	<b>24</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>16</b>	<b>108</b>
Majoritairement à l'Epeule (%)	25	17,6	32,4	31,3	<b>25,9</b>
Epeule et Roubaix (%)	16,7	20,6	14,7	6,3	<b>15,7</b>
Epeule et extérieur (%)	4,2	23,5	20,6	-	<b>14,8</b>
Majoritairement autres quartiers de Roubaix (%)	8,3	8,8	11,8	6,3	<b>9,3</b>
Majoritairement à Croix (%)	4,2	2,9	2,9	12,5	<b>4,6</b>
Total périmètre proche (%)					
Majoritairement à Auchan Leers (%)	29,2	17,6	2,9	25	<b>16,7</b>
Majoritairement en Belgique (%)	4,2	5,9	2,9	-	<b>3,7</b>
Autres (Roncq, Villeneuve d'Ascq) (%)	4,2	-	-	12,5	<b>2,8</b>
Autres (en ligne et à l'Epeule ou Belgique et Lille) (%)	4,2	2,9	11,8	6,3	<b>6,5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : auteur (enquête par questionnaire, 2003)

**Tableau 62 - Lieux des sorties selon l'activité professionnelle (ou non) des répondants**

Lieux des sorties	CDI	CDD/ Intérim	Chômeur/ RMI/stage	Mère foyer/API	Étudiant	Retraité/ invalide	Moins 25 ans	Sans papiers	TOTAL
<b>Effectifs</b>	<b>32</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>26</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>110</b>
Je ne sors pas	-	20,0	20,0	21,4	-	26,9	-	-	<b>14,5</b>
Quartier uniquement	-	-	-	42,9	16,7	23,1	-	100	<b>12,7</b>
Roubaix (cinéma, cafés)	21,9	6,7	20	7,1	-	19,2	-	-	<b>15,5</b>
Villes voisines (Croix)	15,6	6,7	13,3	7,1	-	11,5	-	-	<b>10,9</b>
Lille (shopping)	40,6	13,3	26,7	21,4	83,3	7,7	-	-	<b>26,4</b>
Belgique (boîtes)	12,5	26,7	-	-	-	7,7	-	-	<b>9,1</b>
Lomme (cinéma)	3,1	13,3	13,3	-	-	-	100	-	<b>5,5</b>
autres	6,3	13,3	6,7	-	-	3,8	-	-	<b>5,5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : auteur (enquête par questionnaire, 2003)

**Annexe 14 - Le capital social du quartier : structure des liens « forts »**

**Tableau 63 - La présence de la famille dans le quartier selon les origines culturelles**

**(116 répondants)**

Origine culturelle du ménage (% colonnes)	Française	Europe	Mixte	Maghreb	Afrique	Asie	TOTAL
Famille proche	29,3	41,7	31,3	66,7	25,0	50,0	38,8
Famille éloignée	8,6	8,3	12,5	8,3		-	8,6
Pas de famille dans le quartier	32,8	25,0	18,8	16,7	50,0	-	26,7
Pas de famille du tout	29,3	25,0	37,5	8,3	25,0	50,0	25,9
<b>TOTAL</b>	100	100	100	100	100	100	100

Source : auteur (enquête par questionnaire, 2003)

**Tableau 64 - La présence de la famille dans le quartier selon le milieu socioprofessionnel**

**(117 répondants)**

Catégorie socioprofessionnelle (% colonnes)	Cadre, Comm, prof		Prof.	Intermi			Autres (13)	TOTAL (116)
	artisan (1)	intell (10)	interm (9)	Employé (49)	Ouvrier (34)	tent (1)		
Famille proche	-	-	11,1	44,9	47,1	-	30,8	36,8
Famille éloignée	-	-	-	6,1	14,7	-	15,4	8,5
Pas de famille dans le quartier	100	70,0	55,6	22,4	11,8	-	38,5	28,2
Pas de famille du tout	-	30,0	33,3	26,5	26,5	100	15,4	26,5
<b>TOTAL</b>	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : auteur (enquête par questionnaire, 2003)

**Tableau 65 - Contacts dans le quartier selon l'origine culturelle**

**(114 répondants, 167 réponses)**

Origine culturelle du ménage (% colonnes)	France	Maghreb	Mixte	Europe	Afrique	Asie	TOTAL
voisins	52,4	48,6	58,3	56,3	40,0	66,7	52,7
amis	24,4	27,0	20,8	6,3	20,0	-	22,2
membres associations	12,2	10,8	12,5	6,3	40,0	33,3	12,6
commerçants	4,9	8,1	4,2	18,8	-	-	6,6
collègues	2,4	2,7	4,2	6,3	-	-	3,0
café	2,4	2,7	-	6,3	-	-	2,4
autres	1,2	-	-	-	-	-	0,6
<b>TOTAL</b>	100	100	100	100	100	100	100

Source : auteur (enquête par questionnaire, 2003)

**Tableau 66 - Contacts dans le quartier selon le milieu socioprofessionnel****(114 répondants, 167 réponses)**

Catégorie socioprofessionnelle (% colonnes)	Comm. artisan	Cadre, prof int sup	Prof. interm	Empl.	Ouvrier	Interm	Autres	TOTAL
Voisins	-	61,5	57,1	52,9	51,1	50,0	42,9	51,5
Amis	-	30,8	28,6	18,6	21,3	50,0	23,8	21,9
Membres d'associations	-	7,7	14,3	17,1	12,8	-	9,5	13,6
Commerçants	50,0	-	-	4,3	8,5	-	14,3	6,5
Collègues	50,0	-	-	4,3	-	-	4,8	3,0
Café	-	-	-	1,4	4,3	-	4,8	2,4
Autres	-	-	-	1,4	2,1	-	-	1,2
<b>TOTAL</b>	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : auteur (enquête par questionnaire, 2003)

**Tableau 67 - Type d'échange dans le quartier selon l'origine culturelle****(167 réponses)**

Origine culturelle du ménage	France	Maghreb	Mixte	Europe	Afrique	Asie	TOTAL
entraide et services	30,0	23,5	28,0	20,0	33,3	-	27,1
visites à la maison	18,9	17,6	16,0	25,0	16,7	-	18,6
bavardage	21,1	17,6	24,0	15,0	-	-	19,2
simple "bonjour"	16,7	20,6	12,0	5,0	33,3	100	16,9
activités culturelles ou sportives	8,9	5,9	8,0	10,0	-	-	7,9
disputes, conflits	2,2	8,8	-	15,0	-	-	4,5
activités associatives, manifestations	1,1	2,9	8,0	5,0	-	-	2,8
autres	1,1	2,9	4,0	5,0	-	-	2,3
réunions, débats (problèmes du quartier)	-	-	-	-	16,7	-	0,6
<b>TOTAL</b>	100	100	100	100	100	100	100

Source : auteur (enquête par questionnaire, 2003)

**Tableau 68 - Type d'échange dans le quartier selon la catégorie socioprofessionnelle****(178 réponses)**

Catégorie socio-professionnelle	Comm artisan	Cadre, prof int sup.	Prof. interm	Employé	Ouvrier	Interm	Autres	TOTAL
entraide et services	-	33,3	35,7	28,9	25,5	50	16,7	27,5
visites à la maison	50	20	7,1	23,7	15,7	-	16,7	19,1
bavardage	50	6,7	21,4	10,5	31,4	50	22,2	19,1
simple "bonjour"	-	33,3	7,1	13,2	15,7	-	22,2	15,7
activités culturelles ou sportives	-	6,7	21,4	10,5	-	-	11,1	7,9
disputes, conflits	-	-	7,1	3,9	5,9	-	5,6	4,5
activités associatives, manifestations	-	-	-	6,6	2,0	-	-	3,4
autres	-	-	-	2,6	3,9	-	-	2,2
réunions, débats (pr. du quartier)	-	-	-	-	-	-	5,6	0,6
<b>TOTAL</b>	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : auteur (enquête par questionnaire, 2003)

**Annexe 15 - Le capital social du quartier : structure des liens « faibles »**

**Tableau 69 - Connaissance des associations selon l'origine culturelle des répondants**  
**(116 répondants)**

Origine culturelle	France (58) %	Maghreb (24) %	Mixte (16) %	Europe (12) %	Afrique (4) %	Asie(2) %	Total %
Univers	63	30	69	67	25	-	
Épicerie solidaire	15	17	19	8	25	-	
Nautilus	61	67	53	58	50	-	
Comité de Quartier	72	42	63	67	50	50	
Entre Deux Parcs	31	4	44	8	-	-	
Alentour	19	8	6	-	-	-	
Astuce	12	8	-	-	-	-	
<b>TOTAL</b>							

Source : auteur (enquête par questionnaire, 2003)

**Tableau 70 - Connaissance des associations selon la catégorie socioprofessionnelle des répondants (112 répondants)**

Catégorie socioprofessionnelle	Commerçant (2) %	Cadre (9) %	Prof.interm. (8) %	Employé (48) %	Ouvrier (32) %	Autres (13) %
Univers	1	4	4	26	18	3
Épicerie solidaire	-	2	1	8	3	2
Nautilus	1	4	4	25	13	9
Comité de Quartier	-	7	5	28	16	7
Entre Deux Parcs	-	6	5	6	4	3
Alentour	-	4	2	4	2	1
Astuce	-	3	-	4	2	-

Source : auteur (enquête par questionnaire, 2003)

**Tableau 71 - Participation aux débats selon l'origine culturelle du ménage**  
**(114 répondants)**

Participation aux débats	Française	Maghreb	Mixte	Europe	Afrique noire	Asie	TOTAL
<b>Non (jamais /non, mais on a essayé)</b>	<b>58,9</b>	<b>82,6</b>	<b>81,3</b>	<b>54,5</b>	<b>50</b>	<b>100</b>	<b>66,7</b>
Comité de quartier	21,4	13	12,5	18,2	-	-	17,1
à l'école (réunions parents, org.fêtes, débats)	10,7	-	6,3	-	-	-	6,3
réunions sur la réhabilitation des logements	-	4,3	-	9,1	25	-	2,7
au travail, syndicats)	8,9	-	-	18,2	25	-	7,2
<b>Oui (on a déjà participé à des reunions)</b>	<b>41</b>	<b>17,3</b>	<b>18,8</b>	<b>45,5</b>	<b>50</b>	<b>100</b>	<b>33,3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : auteur (enquête par questionnaire, 2003)



**Tableau 72 - Participation aux débats selon le milieu socioprofessionnel du ménage (114 répondants)**

Milieu socioprofessionnel du ménage	Comm artisan	Cadre, prof. intel.	Prof. interm.	Employé	Ouvrier	Autres	TOTAL
non	-	63,6	72,7	67,4	64,1	75,0	65,5
oui, Comité de quartier	-	18,2	27,3	10,9	23,1	-	16,8
oui, par l'école	50,0	-	-	8,7	5,1	-	6,2
oui, réunions sur la réhabilitation des logements	-	-	-	2,2	2,6	25,0	2,7
oui, au travail (syndicats)	-	-	-	2,2	-	-	0,9
autres	50,0	18,2	-	8,7	5,1	-	8,0
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : auteur (enquête par questionnaire, 2003)

**Tableau 73 - Participation aux débats selon l'âge du répondant (114 répondants)**

Âge de la personne interviewée	Non (75)	Comité Quartier (19)	École (7)	Réhab. logem. (3)	Travail (1)	Autres (9)	TOTAL
15-29 ans	68	20	4	8	-	-	100
30-39 ans	70,3	13,5	5,4	8,1	2,7	-	100
40 à 60 ans	66,7	15,2	6,1	6,1	3,0	3,0	100
plus de 60 ans	52,6	21,1	21,1	-	5,3	-	100
<b>TOTAL</b>	<b>65,8</b>	<b>16,7</b>	<b>7,9</b>	<b>6,1</b>	<b>2,6</b>	<b>0,9</b>	<b>100</b>

Source : auteur (enquête par questionnaire, 2003)

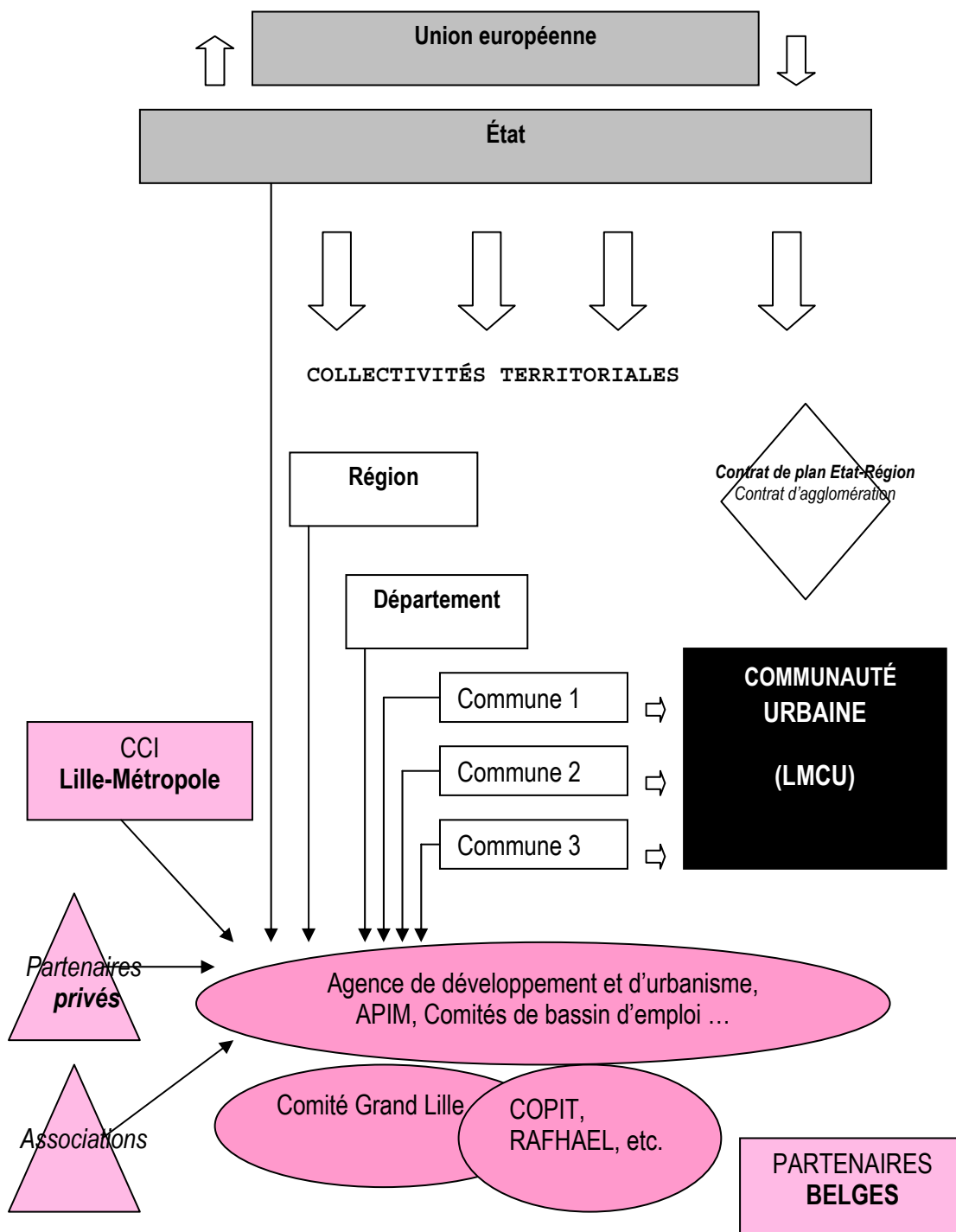
**Tableau 74 - Participation aux débats selon le milieu socioprofessionnel du ménage (113 répondants)**

Milieu socioprofessionnel du ménage	Comité				Au travail (syndicats) Autres		TOTAL
	Jamais /non, mais on a essayé de quartier (74)	Oui, à l'école (19)	Réhab. log. (7)	Réhab. log. (3)	(10)	(9)	
employé	67,4	10,9	8,7	2,2	2,2	8,7	100
ouvrier	64,1	23,1	5,1	2,6	-	5,1	100
prof. intermédiaire	72,7	27,3	-	-	-	-	100
cadre prof. intel.sup.	63,6	18,2	-	-	-	18,2	100
autres	75,0	-	-	25,0	-	-	100
commerçant, artisan	-	-	50,0	-	-	50,0	100
<b>TOTAL</b>	<b>65,5</b>	<b>16,8</b>	<b>6,2</b>	<b>2,7</b>	<b>0,9</b>	<b>8</b>	<b>100</b>

Source : auteur (enquête par questionnaire, 2003)

**Annexe 16 - Les principaux « acteurs » du développement de Lille Métropole en 2000**

**Figure 30 - Les principaux « acteurs » du développement de Lille Métropole en 2000**



Source : Agence du Développement et d'Urbanisme Lille Métropole

(« Lille Métropole dans tous ses états - 1999-2000 », pp. 167)

## **Annexe 17 - Les principaux échelles et acteurs institutionnels intervenant dans l'organisation de l'action publique**

### **Commune (Roubaix)**

La commune est la plus ancienne sub-division administrative, chargée de la planification spatiale urbaine et de l'affectation des terrains, mais aussi de la construction et l'entretien des écoles primaires.

### **Niveau inter-communal**

- **SEMVNE**(*Société d'Economie Mixte du Versant Nord-Est*) : l'une des premières mesures interventionnistes du Versant Nord-Est pour répondre à la crise du textile a consisté dans la création en 1980 de la SEMVNE, responsable du développement du parc des logements.
- **SIAR** (*Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Roubaissienne*) : SEMVNE a été suivie par la création du SIAR en 1987, chargé avec la prospection des affaires.
- **APIM** (*Agence pour la Promotion Internationale de la Métropole Lilloise*) : créée en 1985 par la CUDL (*Communauté Urbaine de Lille*) et la CCI-LRT (*Chambre de Commerce de Lille-Roubaix-Tourcoing*), est également chargée avec la prospection des affaires, fonctionnant comme une interface entre les firmes étrangères et la métropole lilloise (basée à Lille, mais aussi à New York, Bruxelles, Londres).
- **CBE**(Comité de Bassin d'Emploi de Lille et de Roubaix-Tourcoing-Vallée de la Lys) : une autre agence à caractère inter-communal (réunissant des autorités locales et partenaires sociaux), chargée d'articuler le développement économique local avec les impacts sociaux et assurant la liaison entre les entreprises et les structures d'assistance pour l'emploi et la formation.

### **Niveau agglomération (LMCU)**

La Communauté Urbaine de Lille (CUDL) a été établie en 1968 par décret gouvernemental. Récemment, CUDL a été renommée Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU). Son conseil est élu par les conseils municipaux des 87 communes membres qui sont obligées de transférer 25% de leur revenu au LMCU. D'autres fonds sont également transférés des niveaux plus élevés du gouvernement, y compris l'Etat central. La LMCU est responsable notamment de la planification, la mise en place et l'administration des infrastructures physiques de l'agglomération.

### **Département (Nord)**

Le Département a des responsabilités dans le domaine de l'assistance sociale, des services de santé, entretien des locaux des écoles publiques secondaires et de l'infrastructure rurale, mais aussi, à un niveau plus général, comme coordinateur des initiatives inter-urbaines.

### **Région (Nord-Pas-de-Calais)**

La Région a été instituée comme autorité locale en 1982 et occupe une position privilégiée d'intermédiaire entre l'État central et les autorités locales. Elle négocie le *Contrat de Plan Etat-Région* avec le SGAR (Secrétariat Général aux Affaires Régionales), finance une partie de ce contrat et maintient des relations permanente avec les services décentralisés de l'Etat (SGAR - Secrétariat Général aux Affaires Régionales, DRIRE - Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement). La région a des pouvoirs dans les domaines de la planification spatiale et du développement local, des écoles supérieures et de la formation professionnelle, mais aussi dans les domaines de la recherche, de l'énergie, de l'environnement et de la culture.

### **État central**

Malgré les lois de décentralisation (1982), l'État maintient sa place dominante dans les champs des politiques de développement économique et de la planification spatiale. Cette suprématie est due, d'un côté aux interdépendances entre les différentes institutions, et, d'un autre côté, aux restrictions budgétaires des autorités locales.

### **DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale)**

Maître d'œuvre de la procédure et intermédiaire institutionnel entre les préfets de région et les services centraux des ministères, la DATAR rend régulièrement compte de l'état d'avancement des travaux d'élaboration des contrats de plan entre les partenaires institutionnels régionaux (Préfecture de région et Conseil régional).

Source : URSPIC, 1999

**Annexe 18 - Les aspects positifs et négatifs du quartier de l'Epeule selon les habitants**

**Tableau 75 - Les aspects positifs du quartier selon la durée dans le quartier (265 réponses)**

Durée dans le quartier de la personne interviewée	Depuis toujours (23)	Plus de 20 ans (27)	Entre 10-19 ans (49)	Entre 5-9 ans (64)	Entre 2-4 ans (64)	Moins d'un an (38)	TOTAL
Vivacité du commerce	30,4	37	22,4	29,7	23,4	26,3	27,2
Convivialité et sociabilité	8,7	7,4	18,4	4,7	4,7	2,6	7,5
Position géographique	-	11,1	2	9,4	9,4	10,5	7,5
Animations (fêtes)	17,4	-	18,4	16	3,1	5,3	6,8
Diversité des populations	-	11,1	4,1	4,7	9,4	5,3	6,0
Vie culturelle	-	7,4	2	4,7	9,4	5,3	5,3
Transport	-	-	2	9,4	4,7	7,9	4,9
Piscine Thalassa	4,3	-	4,1	3,1	4,7	10,5	4,5
Colisée	-	3,7	2	1,6	3,1	7,9	3,0
Vie associative	8,7	-	2	4,7	1,6	-	2,6
Calme, tranquillité	-	-	-	3,1	1,6	7,9	2,3
Solidarité et réciprocité	4,3	-	-	1,6	3,1	-	1,5
Environnement favorable pour agir	-	-	2	1,6	3,1	-	1,5
Quartier accueillant	-	-	2	-	1,6	2,6	1,1
Quartier jeune	-	-	2	1,6	-	2,6	1,1
Je connais tout le monde	8,7	-	-	-	-	-	0,8
Autres*	17,4	22,2	16,3	18,8	17,2	5,3	16,2
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : auteur (enquête par questionnaire 2003)

**Tableau 76 - Les aspects positifs du quartier selon le niveau d'études (258 réponses)**

Niveau d'études de la personne interviewée	Nsp <sup>268</sup> lire /écrire (14)	Aucun diplôme (67)	CAP/ BEP (47)	BEPC (17)	BAC (44)	Études supérieures (67)	TOTAL
Vivacité du commerce	42,9	22,9	29,8	17,6	25,0	22,4	27,1
Convivialité et sociabilité	7,1	7,5	10,6	-	9,1	6,0	7,4
Position géographique	7,1	6,0	10,6	11,8	9,1	4,5	7,4
Animations (fêtes)	-	6,0	4,3	17,6	11,4	6,0	7,0
Diversité des populations	-	7,5	-	-	4,5	13,4	6,2
Vie culturelle	-	1,5	-	11,8	4,5	11,9	5,0
Transport	14,3	6,0	6,4	5,9	4,5	1,5	5,0
Piscine Thalassa	-	-	6,4	17,6	6,8	4,5	4,7
Colisée	-	-	2,1	5,9	6,8	4,5	3,1
Vie associative	-	1,5	6,4	-	2,3	3,0	2,7
Calme, tranquillité	14,3	1,5	4,3	-	-	-	2,3
Solidarité et réciprocité	-	4,5	-	-	-	1,5	1,6
Environnement favorable pour agir	-	-	-	-	-	6,0	1,6
Quartier accueillant	-	1,5	4,3	-	-	-	1,2
Quartier jeune	-	1,5	-	-	-	3,0	1,2
Je connais tout le monde	-	3,0	-	-	-	-	0,8
Autres*	14,3	22,4	14,9	11,8	15,9	11,9	15,9
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : auteur (enquête par questionnaire 2003)

<sup>268</sup> Il ne sait pas (lire/écrire).

**Tableau 77 - Les aspects négatifs du quartier selon la durée dans le quartier du répondant (263 réponses)**

Durée dans le quartier du répondant	Depuis toujours (24)	Plus de 20 ans (51)	Entre 10-19 ans (45)	Entre 5-9 ans (58)	Entre 2-4 ans (61)	Moins d'un an (24)	TOTAL
Sentiment d'insécurité	29,2	17,6	22,2	27,6	21,3	25	<b>23,2</b>
Saleté (gens, chiens)	8,3	13,7	17,8	17,2	19,7	12,5	<b>16</b>
Disparition/uniformisation du commerce	25	21,6	20	15,5	6,6	-	<b>14,8</b>
Sentiment d'oubli par les pouvoirs publics	8,3	9,8	8,9	8,6	6,6	16,7	<b>9,1</b>
Insécurité routière	8,3	3,9	8,9	13,8	8,2	4,2	<b>8,4</b>
Sentiment d'une présence étrangère forte	8,3	3,9	11,1	8,6	4,9	8,3	<b>7,2</b>
Bruit	-	3,9	2,2	-	11,5	4,2	<b>4,2</b>
Problèmes de stationnement	-	7,8	-	-	1,6	4,2	<b>2,3</b>
Regret du passé	-	5,9	2,2	-	-	-	<b>1,5</b>
Agressions	-	3,9	-	-	3,3	-	<b>-</b>
Problèmes de voisinage proche	-	-	-	1,7	3,3	-	<b>1,7</b>
Autres	12,5	7,8	6,7	6,9	13,1	25	<b>10,6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : auteur (enquête par questionnaire 2003)

**Annexe 19 - Difficultés personnelles des ménages depuis leur arrivée à l'Epeule**

**Tableau 78 - Difficultés du ménage selon l'origine culturelle du ménage (114 répondants)**

Origine culturelle du ménage	France (58)	Maghreb (24)	Mixte (16)	Europe (11)	Afrique Noire (4)	Asie (1)	TOTAL
non	29,3	25	56,3	9,1	-	100	29,8
autres	12,1	20,8	12,5	9,1	75	-	15,8
sécurité des biens	15,5	8,3	12,5	27,3	-	-	14
conflits de voisinage	10,3	12,5	12,5	9,1	-	-	10,5
santé	13,8	-	-	18,2	-	-	8,8
travail	3,4	16,7	-	9,1	25	-	7
sécurité des personnes	6,9	4,2	6,3	9,1	-	-	6,1
difficultés familiales	6,9	4,2	-	9,1	-	-	5,3
problèmes de propriété (logement, garage, jardin)	1,7	4,2	-	-	-	-	1,8
manque de places dans les écoles primaires		4,2					0,9
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : auteur (enquête par questionnaire 2003)

**Tableau 79 - Difficultés du ménage selon le milieu socioprofessionnel (117 répondants)**

Milieu socioprofessionnel du ménage	Employé (48)	Ouvrier (41)	Prof. interm. (11)	Cadre,prof. intel. sup. (11)	Autres (4)	Comm., Artisans (2)	TOTAL
non	27,1	29,3	9,1	54,5	50	50	29,9
autres (préciser)	6,3	14,6	54,5	9,1	50	-	15,4
oui, sécurité des biens	20,8	9,8	9,1	9,1	-	-	13,7
oui, conflits de voisinage	10,4	12,2	18,2	-	-	-	10,3
oui, santé	12,5	7,3	-	18,2	-	-	9,4
oui, travail	6,3	9,8	-	-	-	50	6,8
oui, sécurité des personnes	8,3	7,3	-	9,1	-	-	6,8
oui, difficultés familiales	6,3	4,9	9,1	-	-	-	5,1
oui, problèmes de propriété (logement, garage, jardin)	2,1	2,4	-	-	-	-	1,7
oui, manque de places dans les écoles primaires		2,4					0,9
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : auteur (enquête par questionnaire 2003)

**Tableau 80 - Difficultés du ménage selon la situation professionnelle du chef du ménage (116 répondants)**

Situation professionnelle du chef du ménage	emploi stable (44)	retraité/ invalide (29)	emploi précaire (29)	femme au foyer (5)	Chômeurs (7)	Etudiant (2)	TOTAL
non	29,5	27,6	34,5	-	42,9	50	30,2
autres (préciser)	15,9	6,9	17,2	60	14,3	50	16,4
oui, sécurité des biens	20,5	13,8	6,9	20	-	-	13,8
oui, conflits de voisinage	13,6	3,4	17,2	-	-	-	10,3
oui, santé	2,3	27,6		20	14,3	-	9,5
oui, travail	4,5	3,4	6,9	-	14,3	-	5,2
oui, sécurité des personnes	2,3	13,8	6,9	-	14,3	-	6,9
oui, difficultés familiales	6,8	3,4	6,9	-	-	-	5,2
oui, problèmes de propriété (logement, garage, jardin)	2,3	-	3,4	-	-	-	1,7
oui, manque de places dans les écoles primaires	2,3	-	-	-	-	-	0,9
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : auteur (enquête par questionnaire 2003)

**Tableau 81 - Difficultés du ménage selon le sous-quartier (118 répondants)**

Sous-quartier	Trichon	Nord	Centre	Sud	Tr.de Gaulle/ Tr. Alouette	TOTAL
<b>non</b>	35,3	33,3	16,1	37,5	25	29,7
<b>autres (préciser)</b>	8,8	21,2	19,4	18,8	-	16,1
<b>oui, sécurité des biens</b>	14,7	12,1	12,9	6,3	50	13,6
<b>oui, conflits de voisinage</b>	11,8	9,1	6,5	12,5	25	10,2
<b>oui, santé</b>	8,8	6,1	16,1	6,3	-	9,3
<b>oui, travail</b>	2,9	9,1	12,9	-	-	6,8
<b>oui, sécurité des personnes</b>	8,8	6,1	6,5	6,3	-	6,8
<b>oui, difficultés familiales</b>	8,8	-	3,2	12,5	-	5,1
<b>oui, problèmes de propriété (logement, garage, jardin)</b>	-	-	6,5	-	-	1,7
<b>oui, manque de places dans les écoles publiques primaires</b>	-	3	-	-	-	0,8
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : auteur (enquête par questionnaire 2003)